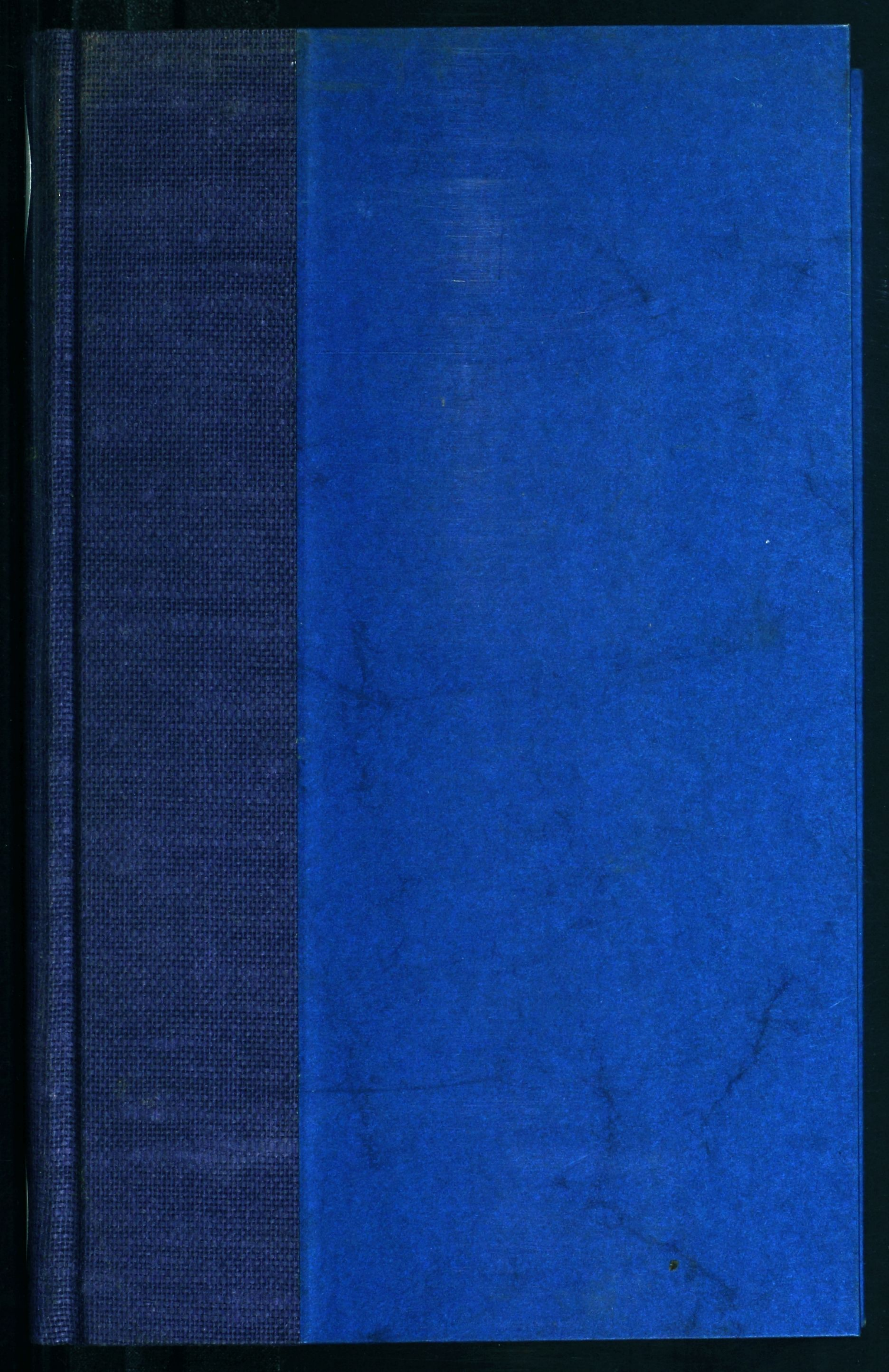
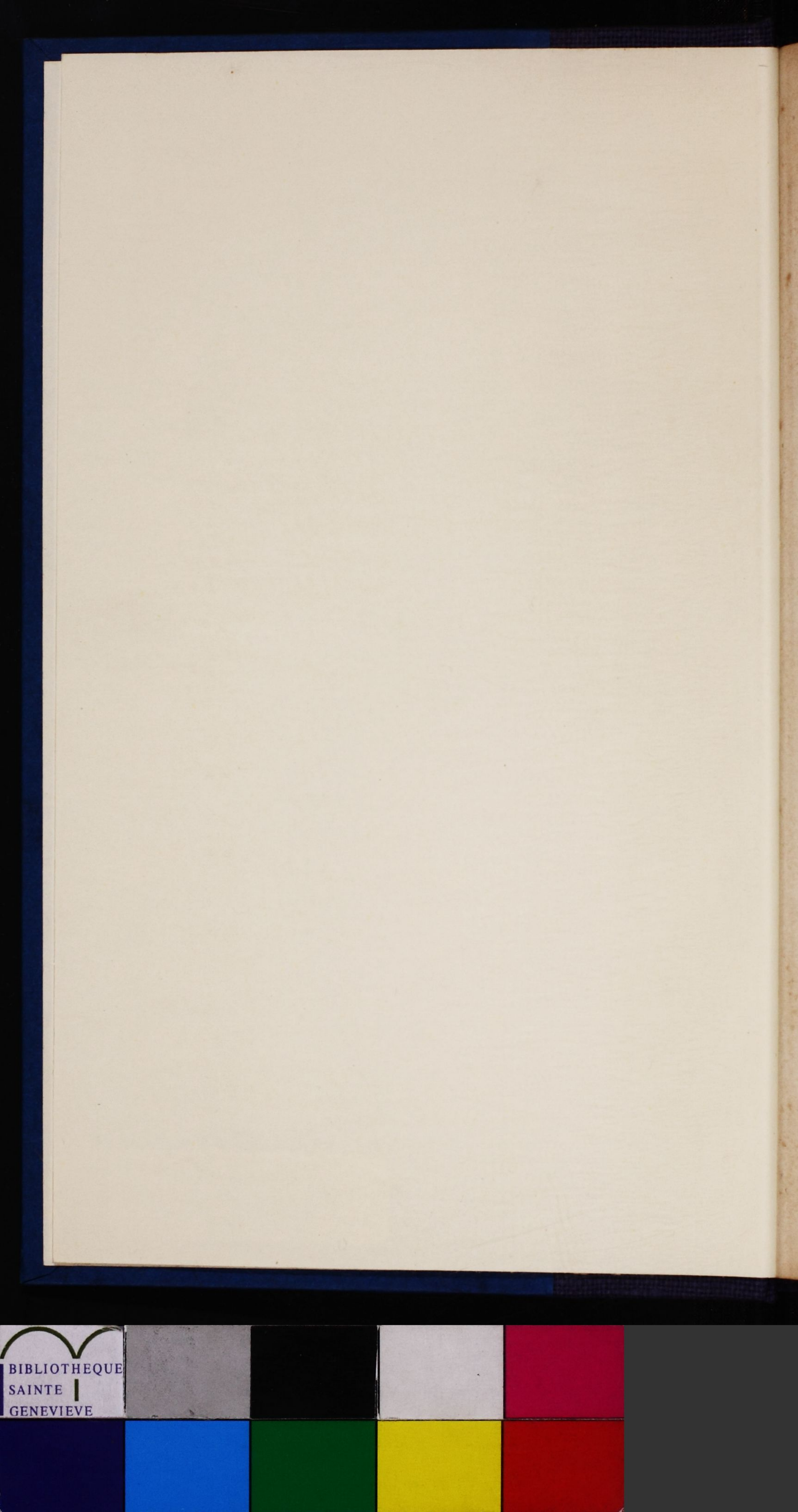


MÉMOIRES
DE M. DE
LA ROCHEFOUCAULD
DUC DE
DOUDEAUVILLE








BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

MÉMOIRES

DE M.

DE LA ROCHEFOUCAULD

DUC DE DOUDEAUVILLE



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH 1.

MÉMOIRES

DE M.

DE LA ROCHEFOUCAULD

DUC DE DOUDEAUVILLE

HUITIÈME VOLUME

FIN DE MA CORRESPONDANCE AVEC MADAME
LA COMTESSE DU CAYLA
LA PRESSE ET LES BEAUX-ARTS SOUS LA RESTAURATION



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
2 BIS, RUE VIVIENNE, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1862

MÉMOIRES

DE M.

DE LA ROCHEFOUCAULD

DUC DE DOUDEAUVILLE

AVANT-PROPOS

C'est avec un vrai bonheur que, grâce à madame la princesse de Craon, j'ai retrouvé la caisse qui renfermait les lettres que j'adressais journellement à madame la comtesse du Cayla.

J'avais si peu de temps à moi que ces lettres, écrites en toute hâte et sans date, avaient été jetées pêle-mêle dans une grande boîte.

Il a fallu le dévouement intelligent et persévérant d'une amie pour mettre un peu d'ordre dans ce désordre; et pour parvenir à déchiffrer ces pages vraiment illisibles.

Ce service réel a droit à toute ma reconnaissance; et

ces lettres ajouteront, je pense, de l'intérêt à mes Mémoires par les détails qu'elles fournissent sur cette époque, qui n'est pas suffisamment connue, et dont les divers auteurs ont souvent parlé en aveugles.

On verra les efforts inouïs de cœurs dévoués; et aussi les services rendus par eux au pays et à la famille royale, grâce à la Providence qui était leur force et leur appui.

PORTRAIT DE MADAME DU CAYLA

Sans être grande, elle est loin d'être petite; sans être extrêmement mince, on n'a pas plus d'élégance et de distinction dans la taille; sans être régulièrement belle, on n'a pas de plus jolis traits. Ses yeux surtout ont une expression qu'il est difficile de peindre. Heureux qui sait y lire! heureux surtout ceux à qui elle le permet! Bien difficile à connaître. Pouvant soutenir toutes les prétentions et les dédaignant toutes; indulgente jusqu'à l'excès pour les autres; se jugeant beaucoup au-dessous de ce quelle est; sévère pour elle seule; ayant eu dans les circonstances de sa vie une conduite remarquable; quelquefois une apparence de légèreté qui n'était qu'aimable, mais qui pourtant n'est pas en harmonie avec ce que son âme a de solide; son esprit est vif, pénétrant, juste, souvent brillant; sa raison a toujours été au-dessus de sa jeunesse. On

aurait pu, pendant quelque temps, craindre pour elle le résultat d'une éducation peu sérieuse, l'influence du monde et de ses plaisirs; à l'orage qui semblait s'être formé sur sa tête a succédé un ciel serein. Ne parlant jamais d'elle; aimant à plaire et y réussissant au mieux, mais non moins recherchée pour un vieillard dont elle fera la partie, que pour un jeune homme qui lui proposerait de faire la sienne, sachant même l'oublier pour une personne plus âgée; soigneuse pour cette vieille femme qui est dans son salon, distraite pour cette jeune qui pose sans s'en apercevoir; parfaitement bonne; s'amusant d'une méchanceté, mais ne la provoquant jamais; incapable de faire volontairement de la peine, surprise d'en avoir fait; ne se pardonnant pas la rancune que vous lui conservez; facile à blesser si elle vous aime, difficile à choquer si vous lui êtes indifférent; riant beaucoup d'une plaisanterie; et ne calculant pas toujours qu'elle pourrait s'étonner de s'être donné l'air de la comprendre. Oubliant qu'elle remplit de la manière la plus touchante des devoirs souvent pénibles; ayant besoin d'affection, y croyant peu, et cela par une trop grande méfiance d'elle-même; une facilité extrême pour tout ce qu'elle entreprend; ne s'occupant pas assez de chaque talent en particulier, en possédant beaucoup. L'imagination la plus ardente, un cœur susceptible d'émotions plus ou moins vives; voulant se donner l'air de peu réfléchir dans le monde, précisément parce qu'elle pense trop, quand elle est seule; une âme grande, forte, méprisant une perte de fortune, et dédaignant d'en mesurer l'étendue; capable de tous les sacrifices; connaissant tout le prix de ce que l'on fait pour elle, jamais de ce

qu'elle fait pour les autres; possédant le talent de se faire aimer de tout ce qui l'entoure; ayant beaucoup de succès dans le monde, et en jouissant franchement; toujours bien mise quand elle l'est simplement, et que son attrait pour la peinture ne lui a pas donné l'idée d'un costume; bien jeune encore et ayant déjà trop réfléchi pour son bonheur! commençant à sentir combien sont frivoles les plaisirs qu'offre le monde; combien surtout ils sont insuffisants; aimant franchement à s'amuser, n'en calculant pas toujours les moyens. Une volonté ferme quand elle juge une chose utile ou nécessaire; jamais ébranlée par une considération personnelle; sachant à propos employer le langage de la raison et du sentiment; y mêlant aussi, quand il le faut, celui d'une autorité qui sait se faire aimer; une excessive activité; craignant de ne pas employer le temps dont elle dispose; étonnant ses gens d'affaires par sa facilité à les concevoir; prenant parmi leurs conseils le meilleur; ouvrant quelquefois un avis qu'ils adoptent; ayant beaucoup lu, n'ayant rien oublié; une franchise calculée; jamais distraite d'une pensée qui l'occupe, pouvant le paraître à d'autres, s'en mettant peu en peine; et redoutant le témoignage de sa conscience; pouvant, pendant quelques moments, être entraînée à une opinion qui ne serait pas la sienne, mais revenant toujours à celle qui est bonne; laissant facilement croire qu'on lui plaît, parce qu'il est rare de lui déplaire entièrement, et qu'alors même vous pourriez bien encore ne pas vous en apercevoir; ayant quelquefois de nouveaux goûts; constante dans ceux qu'elle a eus; craignant de s'attacher, parce qu'elle est sincère dans ses sentiments au moment où elle les res-

sent, et qu'un déchirement de cœur serait trop cruel pour elle. Ayant l'air d'ajouter foi à ce qu'on lui dit, sachant fort bien, après, apprécier à leur juste valeur la personne et le discours; ayant eu le bon esprit d'accorder toute sa confiance à une personne[1] qui en est digne sous tous les rapports; s'étant souvent laissé diriger par elle comme par un habile pilote dans une position difficile et pleine d'écueils.

Enfin elle est ce qu'elle n'a pas toujours été, et elle n'est pas encore ce qu'elle sera; elle n'a pas toujours été ce qu'elle a paru, et elle ne paraît pas toujours ce qu'elle est. Si son cœur est devenu la boussole de sa vie, une raison forte en est habituellement le gouvernail.

[1] Madame la comtesse du Cayla, sa belle-mère.

MES LETTRES

A MADAME LA COMTESSE DU CAYLA

PREMIÈRE LETTRE

« Votre lettre, vos regrets, votre extrême sensibilité, la position douloureuse où vous vous êtes trouvée m'ont fait une impression que je ne puis vous rendre. Vous étiez aussi malheureuse, et moi j'étais tranquille à Montmirail ! Je ne puis me le pardonner. Un seul mot de vous m'eût fait arriver à Paris sur-le-champ. Vous ne savez pas encore, madame, tous les droits que j'accorde à l'amitié. S'ils me sont chers, ils me sont aussi sacrés. Espérer que de voir partager votre tristesse par un ami eût pu adoucir l'amertume de votre douleur, eût été d'un grand prix pour moi.

« Ah! madame, je connais trop toute l'horreur des derniers moments d'une personne qui est chère, pour ne pas sentir vivement tout ce que vous avez dû souffrir! Vous ne connaissiez pas encore ce genre de douleur. Puissiez-vous l'avoir toujours ignoré! Vous me

demandez pardon d'être aussi maussade : mais pensez-vous l'être en me rendant le confident de tout ce que vous éprouvez? Tous les détails de votre vie intéressent la mienne. Connaissez donc mieux le sentiment si profond que je vous offre : pour n'être ni commun, ni dans l'ordre ordinaire des choses, il n'en est pas moins réel. Rien jamais ne sera capable d'en atténuer la sincérité ni la pureté. Je vous en fais l'hommage avec la franchise d'un chevalier. Je saurai la conserver avec loyauté. Rendez donc plus de justice à celui qui l'éprouve.

« Combien sont justes et terribles les réflexions que vous faites : c'est un malheur, dont le souvenir reste gravé dans mon cœur en traits de feu, qui m'a donné la force de tenir à des principes que je crois vrais; mais peut-être en aurais-je manqué sans cette circonstance cruelle. Dieu! que je m'affligerais de vous avoir blessée par trop de rigueur pour des personnes qui sont si bien pour vous dans ce moment! C'est une raison de m'en faire un vif reproche. Il est presque heureux de vous avoir pour avocat. Vous mettez chaleur et esprit à défendre qui vous voulez soutenir. Je ne me pardonnerais pas d'être sévère pour les autres; je sens trop que j'aurais à craindre qu'on ne le fût pour moi. Quand je dois faire une démarche que mon cœur m'avait empêché de calculer, alors je me crois seulement obligé d'écouter les réflexions que l'on me fait. Je dois vous avouer que j'aurais voulu courir après une phrase de ma lettre; mais j'étais, dans cette occasion, comme les poltrons révoltés : il faut saisir l'instant de leur bravoure. D'ailleurs, je ne vous le cache pas; autant dans l'amitié

tout sacrifice me paraît doux, autant, guidé par ce même sentiment, je ne me pardonnerais pas de faire une chose que je pourrais croire blâmable.

« Vous ne devez pas revenir à Paris! Vous me donnez *froidement* rendez-vous à cet hiver. Aviez-vous bien calculé combien il se passerait encore de temps sans que je puisse vous dire, moi, combien je partageais tout ce que vous aviez éprouvé? Vous êtes malheureuse, et je ne vous donnerais pas une marque de dévouement, d'intérêt! Je voudrais que vous fussiez à cent lieues; vous pourriez juger si la distance m'effrayerait. La liste des personnes que j'aime véritablement n'est pas longue; mais elles peuvent tout attendre de mon amitié, sans jamais craindre de me rien demander. Je crois tout arranger par ce que je vais vous proposer : dites-moi d'abord, de grâce : avez-vous dit que je ne devais pas venir? Puis, madame votre belle-mère vous a-t-elle laissé entrevoir qu'elle me blâmerait? Et vraiment, êtes-vous décidée à ne pas venir à Paris? alors vous seriez assez bonne pour me mander l'heure du déjeuner. Je resterais à dîner; je repartirais le soir, prétextant les tristes affaires de ce moment. L'assurance de la part que vous voulez bien y prendre, en adoucit l'amertume. J'aurais bien des choses à vous dire si je vous revoyais.

« Je venais de dîner quand je vous ai griffonné ce petit mot d'avant-hier. Il était dix heures du soir. J'ai fait une toilette de courrier : j'ai été chez la vicomtesse de Laval; je l'ai quittée à minuit. Jugez, madame, combien j'étais malheureux de la triste nouvelle que j'allais apprendre à une personne[1] pour laquelle ma

[1] Madame de la Rochefoucauld.

tendresse est si vraie! Cette pensée m'a fait paraître la route bien longue. Avant six heures du matin je cherchais à la consoler : elle était fort affligée; je ne pouvais que partager sa douleur: en la lui voyant éprouver, ne me devenait-elle pas personnelle? Je l'ai ramenée hier à Paris. Je crains que cet exil ne soit long. Ce sera un devoir trop sacré pour moi, pour que j'hésite à soigner mon beau-père, mais jugez combien il me sera pénible de m'arracher des mois à un intérieur où je suis si heureux pour aller m'exiler moi-même dans une vilaine ville de province. Après cela, j'aurais honte de mon égoïsme, si ce n'était mon cœur qui devait en souffrir. Mon sentiment pour ma femme ne me fera jamais regarder comme trop pénibles les sacrifices qu'elle sera obligée de faire.

« Adieu, madame; puis-je espérer que vous voudrez bien me répondre le plus tôt possible? Je serai bien peu de jours à Paris. J'attache trop de prix à cette exactitude pour que vous ne soyez pas assez bonne pour m'accorder gain de cause sur ce sujet. Je suis rentré pour vous griffonner cette nouvelle assurance d'une amitié aussi tendre que respectueuse.

« Une personne[1] à laquelle je suis fort attaché, et de laquelle je vous avais déjà parlé, est aussi exilée. Je m'en afflige vivement. »

II

IIe LETTRE

« Que vous êtes aimable, madame! je veux vous le dire une fois de plus : jamais autant que je le pense; vous pourriez encore cependant l'être davantage. Re-

[1] Madame Récamier.

tranchez, de grâce, de vos lettres certaines phrases si parfaitement inutiles. Pouvez-vous bien craindre qu'une preuve de votre amitié soit pour moi une source d'ennui? Vous savez parfaitement le contraire. Ne perdez donc plus en phrases inutiles un papier que vous pouvez employer d'une manière si heureuse pour votre ami... Vous m'avez donné ce titre. Combien il m'est précieux! J'espère et j'attends une longue lettre; vous avez reçu la mienne, je suppose. Je ne vous écris que deux mots aujourd'hui.

« Ma matinée a été consacrée à un jeune homme rempli de distinction que je voudrais tirer de la misère. Le sentiment si tendre qu'il a pour sa mère est un bien grand titre à mes yeux; lui seul la soutient, et jusqu'à présent il n'a qu'une place très-médiocre. Je vais partir pour Saint-Cloud. Vous savez le pourquoi : vos vœux devraient porter bonheur; les refuserez-vous au succès de cette malheureuse affaire? J'ai rencontré hier une personne pour laquelle vous me connaissez une affection toute particulière, et que quelquefois vous avez le talent de défendre. Nous nous sommes fixement regardés. J'aurais voulu que mes deux yeux fussent des pistolets. Certainement je lui en aurais donné l'un, mais au moins j'aurais gardé l'autre. Vous allez encore me gronder. Pardon, si vous le voulez. Je ne supporterais pas de vous voir jamais véritablement fâchée contre moi.

« Adieu, madame; si vous devenez exacte, jugez combien je serai touché de cet effort en ma faveur. Faut-il, depuis que je vous connais, avoir tant tardé à vous parler d'une amitié si vraie? Cette pensée m'occupait depuis longtemps; le résultat en sera, je l'es-

père, plus solide. Rien ne pourra y porter atteinte. C'est toujours avec une véritable tristesse que je prononce ce mot d'adieu. »

IIIe LETTRE

« Je suis à Châlons depuis deux jours; j'avais le pressentiment qu'il m'arriverait une lettre de vous, j'avais laissé des ordres pour qu'elle me fût apportée sur-le-champ; j'en reçois en même temps de madame de la Rochefoucauld; double bonheur! Je ne regrette nullement les trente lieues qu'a faites mon courrier; mais dites-moi pourquoi je regrette de n'avoir pas reçu une lettre qui m'eût affligé certainement; il fallait toujours me l'envoyer; vous avez pourtant bien fait, si elle devait m'être trop sensible. Je ne mérite rien de dur de votre part. Je vous ferais mourir de rire et d'ennui, si je vous parlais d'une séance de l'Académie de Châlons à laquelle j'ai assisté aujourd'hui; mais je ne suis pas en train de plaisanteries; vous allez bientôt savoir pourquoi.

Je veux vous dire d'abord que, pensant à vous ce matin, j'ai eu l'idée d'écrire votre portrait; c'est un vrai griffonnage : je n'écris jamais assez vite pour ma pensée, et j'ai la mauvaise habitude de ne pouvoir travailler ce que je fais; enfin je n'aurai pas la bêtise de me faire prier pour vous l'envoyer, j'aimerais encore mieux vous le lire. Mais, hélas! quand j'ai le cœur gros, bien gros, je manque de force pour faire un sacrifice véritable. C'est vous-même qui jugerez s'il est nécessaire. Alors vous me donnerez le courage dont je manque. Vous ne comprenez encore rien à ce

préambule. Écoutez-moi, ne m'en aimez pas moins, et que votre estime me dédommage au moins de l'effort que cette espérance seule me fera faire.

« Vous savez avec quelle avidité j'ai saisi la possibilité d'aller passer quelques jours à Combreux; je croyais les consacrer à l'amitié; quoi de plus pur! de plus vrai! Faut-il que je vous avoue pourtant qu'intérieurement je sentais inconvenant à moi de me lancer dans une société dont les sentiments ne sont pas les miens, et où probablement ne seriez-vous plus, ou du moins bien peu, si M. votre grand-père n'existait plus. Lui seul pouvait être mon passe-port; mais bientôt je devais me trouver dans l'alternative de faire une grossièreté en ne retournant pas à Combreux, ou bien de me blâmer si j'y retournais. Ces réflexions ne se présentaient que trop à mon esprit; et peut-être ne m'y arrêtai-je pas assez, parce qu'elles m'affligeaient profondément. J'ai voulu savoir l'opinion de celui qui est bien plutôt mon ami que mon père. Je lui ai simplement parlé de ce voyage auquel j'attachais beaucoup de prix. L'avis qu'il donne ne peut jamais être taxé d'exagération; mais ici il a été trop prononcé pour ce que je désirais. Je veux que ce soit vous qui décidiez de ma conduite; je veux que vous exigiez de moi ce que vous croirez que je dois faire. Bonheur bien précieux que celui de posséder une véritable amie, mais dont on ne jouit jamais assez!

« Je serai à Paris dans les premiers jours de septembre; si vous me défendez d'aller vous voir, vous aurez du moins la générosité de m'en dédommager; qu'alors vous seriez aimable et que je regretterais peu Combreux! Je dois, comme vous le savez, aller à Écli-

mont dans le commencement de septembre; mais j'apprécierais bien vivement deux jours que vous sauriez consacrer à l'amitié. Une réflexion m'avait fait impression; madame votre belle-mère qui est remplie de bonté, d'indulgence pour moi, ne m'a jamais engagé à aller à Combreux; quand je lui en ai dit un mot de reconnaissance pour M. son père, elle a semblé supposer même que mes affaires ou mes courses ne me le permettraient pas; mais sa pensée n'était pas ce qu'annonçaient ses paroles; j'ai su la deviner, je l'ai craint même, j'aurais honte de ma faiblesse, si je ne trouvais une trop bonne excuse dans une amitié qui m'est bien plus chère que la vie.

« Que vous êtes aimable d'avoir ainsi percé dans la nuit pour m'écrire! Ne serez-vous donc jamais chez vous à la campagne? Je m'établirai avec madame de la Rochefaucauld à Dampierre, vers le 15 septembre. Je n'ignorerai jamais, n'est-ce pas, les courses que vos affaires nécessitent? Si jamais vous êtes uniquement guidée par votre amitié, ne me le laissez pas ignorer un seul instant. Avec quelle vivacité j'apprécierai tout ce que ce sentiment vous fera faire! Vous viendrez à Dampierre, vous savez avec quel plaisir on vous y reçoit. Vous ne m'avez jamais dit un mot de l'abbaye d'Orval, dont je vous ai fait une longue et ennuyeuse narration. Ces deux horribles médailles de 1200 vous sont-elles arrivées? Travaillez-vous à mon tableau? Vous ne sauriez croire comme je m'y attache! Si vous ne m'écrivez des volumes de la campagne, vous seriez trop coupable, et vous ne le serez jamais, n'est-ce pas? Je suis honteux de mon griffonnage. Je dormirais profondément pour tout autre: il est tard, nous nous le-

vons de bonne heure pour chasser, et nous faisons beaucoup de chemin.

« Adieu, madame, j'attendrai avec bien de l'impatience une réponse que je crains. Si, en m'imposant un sacrifice, vous m'en ôtiez le mérite, combien j'en serais reconnaissant ! Il m'est impossible de vivre longtemps éloigné des gens que j'aime véritablement. Le nombre en est restreint ; mais rien ne peut égaler la vivacité de mes sentiments. Pourquoi me recommander de penser à vous ? Savez-vous qu'on rend compte des paroles superflues ? Croyez-vous, en conscience, que je sois tenté de vous oublier ! Non ! non ! »

IVe LETTRE

« Qu'il est vrai de dire, madame, que les jours se suivent sans se ressembler ; je sens aujourd'hui tout le prix de cette vérité. Ah ! je vous pardonne toute la peine que vous m'avez faite, elle a été trop vive, mais je suis tout occupé de vous ; madame votre belle-mère partage vos inquiétudes, vos tourments. Votre tristesse me devient personnelle. Que le ciel daigne écouter les vœux sincères que je lui adresse, et vos larmes se dissiperont. Quand cent lieues ne m'arrêteraient pas un instant, faut-il que neuf lieues soient un obstacle ? Je ne puis dire combien j'en souffre ! Vous êtes la personne du monde à laquelle il me serait le plus précieux de donner une marque d'amitié, d'intérêt, et je suis réduit à l'attitude d'un indifférent. Combien elle est forcée cette attitude, et qu'elle me déplaît ! Puis, je pars demain, je m'éloigne de vous, des nouvelles ; je voulais rester, mais je suis attendu à Mont-

mirail : mes parents seraient inquiets. J'aurais béni ce courrier, s'il n'eût été dédié à une inquiétude qui doit être si pénible pour vous.

« Si, comme je l'espère, cette indisposition est sans suite, et que madame votre belle-mère puisse l'entendre, parlez-lui de mon occupation! Vous savez à quel point j'apprécie ses bontés! Aujourd'hui vous êtes toute vous-même. Combien je vous aime comme cela! Puis-je espérer que ma dernière lettre vous ait fait verser quelques larmes? Il vous a été impossible de n'avoir pas regretté d'avoir percé d'une manière aussi pénible le cœur d'un ami peut-être trop sensible; mais à qui il était impossible d'avoir un tort volontaire. Mais est-ce bien la même personne qui a écrit ces deux lettres? Ah! que l'une m'est précieuse! Je me tais sur le compte de l'autre, mais je nie que ce soit vous. Je veux un jour relire cette lettre avec vous, je veux me flatter que vous refuserez de vous en reconnaître pour l'éditeur. Mais je me reproche de penser à moi dans ce moment ou de m'en donner l'air. Toutes mes pensées se dirigent vers le lit de madame votre belle-mère. Je l'y vois souffrante, vous auprès, la soignant, mais agitée, mais malheureuse. C'est loin d'être seulement le reflet de votre inquiétude que je ressens, c'est toute votre peine, votre tristesse que je partage. Que tout moyen me soit interdit pour rien savoir avant mon départ, c'est trop cruel! Allons! je ne veux pas dire de mal de personnes qui sont assez bien pour vous faire presque oublier celles qui n'y sont pas; mais vous avez beau dire, beau faire, je maudis ce maudit lieu. Je voudrais qu'il n'existât plus, et que vous en fussiez bannie pour jamais.

« Vous me demandez si je me suis expliqué; non certainement, je me suis contenté de confier ma tristesse. Je me réserverai d'avouer que les amitiés de ce monde ne sont qu'illusoires; mais j'ajouterai que vous êtes trop bonne pour être de ce monde. Je relis encore votre lettre, elle m'était bien nécessaire; mais que croire, pourtant, car l'écriture de l'autre était la même, mais le style était différent. Comment! c'est la même main qui, dans l'une, a exprimé une sensibilité si aimable et si sentie par celui à qui elle s'adresse; et, dans l'autre une dureté si soutenue, une espèce de persiflage si parfaitement rempli! Si mon cœur avait été mis entre deux étaux, il n'aurait pas été plus en gêne que par ce qu'il éprouvait. Il n'y aura jamais que moi qui saurai le mal physique qu'on me fait, et combien je m'affecte. Je vous en veux de m'avoir prouvé que je sentais quelquefois trop vivement pour mon bonheur et mon repos. Je suis sûr qu'ainsi que saint François de Sales, mon cœur sera usé avant ma vie; je n'attache du prix à l'une que pour l'autre.

« Vous avez tant d'objets qui vous attachent dans ce monde! » dites-vous; quelle illusion, madame, le nombre en est infiniment petit, mais aussi mon existence leur est entièrement consacrée, et jamais l'un ne peut porter atteinte à l'autre. Il en est de dévoués que mon cœur confirme tous les jours; il en est que je dois uniquement à la faveur du ciel, et qui plus que vous peut savoir le prix que j'y attache? Je crains d'avoir deviné le quart de votre pensée, elle serait trop injuste; mais vous vous êtes cruellement vengée. Si vous aviez pu être témoin de tout ce qui se passait dans mon âme, seulement le voir, je jure que

vous auriez eu des regrets, j'oserai dire des remords.

« J'ai relu cette malheureuse lettre. Pourquoi a-t-elle existé, je n'y ai rien découvert qui eût pu me faire soupçonner qu'elle fût de vous. C'est en avoir dit assez. Adieu, madame, adieu. N'oubliez donc plus jamais que vous m'avez dit : « Je suis, en y réfléchissant, votre amie pour toujours. » Cette assurance m'a été trop précieuse pour me la retirer. Donnez-moi promptement des nouvelles de la personne si bonne, si parfaite, qui nous intéresse. Ainsi donc, d'abord à Châlons-sur-Marne, poste restante. Je vous dis ce mot à regret : que vous êtes injuste à votre égard; je vous en veux encore plus que de l'être pour moi seul. Puis à Montmirail (Marne). Mon désir est que madame votre belle-mère aille promptement à merveille, mais qu'ensuite Paris lui soit ordonné. Pourrez-vous me lire, je griffonne, sans écrire encore aussi vite que ma pensée. »

Ve LETTRE

Nous arrivons à l'instant, madame, mais j'avoue qu'il m'est impossible de vous parler de notre voyage. Une seule pensée m'occupe trop tristement : douze jours et pas un mot de vous; mes lettres sans réponse. Comment m'expliquer ce silence? Comment ne pas m'en plaindre? Mille pensées me viennent en tête; je ne veux m'arrêter à aucune; mais vous m'affligez plus que vous ne le croyez certainement. C'est un droit de l'amitié dont j'aurais bien voulu faire usage; voudriez-vous m'éprouver? Je n'ai qu'une parole, madame, et je ne la donne que bien décidé à la tenir. D'ailleurs, je l'avoue, je serais loin de craindre, et je

verrais même avec plaisir l'occasion amenée par le hasard de montrer ce que j'éprouve. Mais une épreuve qui supposerait quelques doutes sur ma parole me peinerait vivement. L'inquiétude me gagne aussi quelquefois; seriez-vous malade? Ah! Dieu, non! Plutôt encore un oubli; sentez ces paroles, mais donnez-mo des nouvelles.

« Mes yeux se portent sur une date presque effacée; ne serait-elle plus gravée que dans mon cœur? Non, je vous ai jugée bien différemment. Ce n'est qu'après vous avoir étudiée pendant deux ans, connue et appréciée pendant huit, que je me suis décidé à vous donner une assurance que je vous renouvelle, celle de l'amitié la plus vive, la plus dévouée, la plus respectueuse, je le jure par la loyauté des anciens chevaliers. Avec quel bonheur je me verrais plus vieux de quelques jours! Je veux encore accuser tout, excepté vous. »

VIe LETTRE

« Vous êtes triste, madame, j'en suis cause! Cet aimable aveu me punit trop de mon injustice. Croyez-vous qu'il ne m'est pas bien doux de m'accuser et de me juger le seul coupable? Plus d'incertitude, je vous le promets. Pardonnez-moi cette preuve de méfiance, qui sera la dernière, je vous en donne l'assurance. Je m'empresse de rétracter tout ce qui aurait pu vous choquer dans mes lettres. Un sentiment ordinaire s'en fût blessé sans retour. Je craignais plus que la mort, qu'il vous produisît cet effet. Jugez combien je suis maintenant heureux d'avoir acquis la certi-

tude que mon amitié est partagée. Que vous avez de charme dans votre amitié, madame! Maussade! vous ne pouvez l'être que quand vous restez dans votre coin. C'est bien telle que vous êtes, que je vous veux pour toujours pour amie; quelle générosité! quelle noblesse dans vos sentiments! quel élan d'âme! quelle heureuse et inappréciable franchise! « Ce sont des souffrances « que l'on irait chercher bien loin. » Puis-je assez apprécier cette phrase! Je ne le puis plus que je ne le fais. Ce sont des larmes de reconnaissance et de regret qu'elle me fait verser. Vous avez senti qu'il serait trop cruel de vous venger. Me permettriez-vous de dire injuste?

« Vous devez lire maintenant dans mon cœur. Trouvez-vous mauvais que rien n'égale la tendresse de mon amitié? Voudriez-vous bien concevoir que je pusse supporter l'inquiétude ou même un doute? Je vous le répète, ce sera le dernier; il ne m'est plus permis d'en avoir. Je bénis cette heureuse impossibilité; mais ne me mettez plus à de si longues épreuves, vous n'auriez plus à redouter des reproches de ma part. Mais je veux que vous sachiez bien, que vous aurez toujours le pouvoir de m'affliger, en cessant de me parler de vous, et de tout ce qui vous intéresse. Vous aviez gagné un procès. J'y suis certainement plus sensible que vous-même, et ce n'est pas assez dire. Votre amitié m'entoure de bonheur, elle éloigne le malheur par la certitude qu'une peine qui serait partagée par vous en adoucirait l'amertume. Soyez toujours heureuse, si vous ne voulez pas que je sois mille fois plus malheureux que vous-même; cependant, je vous en conjure, ne me cachez jamais un chagrin, je m'en voudrais

trop d'avoir pu être gai pendant que vous seriez triste.

« Mes deux dernières lettres vous ont égratignée vivement; pardonnez-moi, de grâce, et ne conservez aucune espèce de rancune; mais je ne puis vous peindre la tristesse dont mon âme était pénétrée; votre dernière lettre l'avait encore accrue; mais je chasse toute idée pénible, et aujourd'hui je suis vraiment heureux. Vous me direz : « Il vous reste toujours des « causes de bonheur »; j'en conviendrai avec vous, madame, et même d'un bien réel. Mais une amie comme vous, à laquelle il faudrait renoncer! L'idée seule enfonce un trait trop aigu dans mon cœur; et la réalité empoisonnerait mon existence sans retour. Au lieu de cela, votre amitié l'embellit. Vous me ferez attacher tant de prix à vivre que, ma manière changeant, ma prudence va devenir excessive.

« Maudits soient tous vos gens d'affaires, qui vous dérobent tant d'instants que d'autres apprécieraient mieux qu'eux! Je me rétracte, et je les bénis; ils vous font avoir gain de cause dans tous vos procès. Ne croyez jamais pouvoir m'ennuyer en me parlant de vos affaires; bien au contraire, mon intérêt est certainement plus vif que celui que vous y portez. Je voudrais toujours savoir ce qui a pu vous paraître suffisant, ayant un enfant, pour abandonner une partie si considérable de votre fortune.

« Et puis que de détails affligeants dont vous m'avez confié quelques-uns! Vous avez trop souvent raison d'être triste; de grâce! laissez-moi espérer que de me les confier y portera quelques adoucissements. Quand vous avez le temps, écrivez-moi des volumes; quand vous ne l'avez pas, eh bien! ces deux mots de votre

main : « Je me porte bien, je pense à vous. » Ces deux mots, dis-je, me suffiraient alors.

« Croyez-vous avoir pris le bon moyen de me corriger? Cette phrase de votre lettre est entrée bien avant dans mon âme. J'ai senti combien la vôtre eût pu s'indigner de ma méfiance. Mais avant tout j'ai rendu de vives actions de grâce au ciel de m'avoir donné une telle amie. Je déteste toute espèce d'incertitude; et pourtant dans ce moment je ne sais ce que je vais devenir. Madame de Luynes me mande que, devant bientôt partir, elle veut que je vienne passer quelque temps à Dampierre avec sa petite fille. C'est trop juste, mais elle ne dit pas quand elle part. Vous serez beaucoup à Paris, vous devinez que j'y viendrai souvent. Pouvez-vous me connaître, et croire que ce sera le temps où je n'aurai rien de mieux à faire que je consacrerai à une amitié qui m'est aussi chère! Vous irez chez madame de la Briche, à quelle époque précisément? Elle a bien voulu aussi plusieurs fois m'y engager; de toute manière je pourrais y aller d'Angerviliers. Mais croyez qu'une des principales raisons qui me fassent quitter Montmirail au mois de septembre est un certain voyage auquel, pour avoir changé d'époque, il me serait trop pénible de renoncer. Excepté les premiers jours du même mois, que depuis deux ans j'ai promis de passer à Éclimont, après je serai libre. J'y renoncerais même bien plutôt qu'à ma course de Combreux; on voudra bien, n'est-ce pas, m'y recevoir quelques jours? Je ne désespère pas d'arriver à Paris avant que vous en soyez partie.

« Je m'afflige de passer si peu de temps avec ma mère, qui est plus sensible qu'on ne peut le croire, et

qui sent vivement le moindre procédé. Elle sait avec quelle tendresse je l'aime, et je lui consacrerai le reste de l'automne; je tâcherai aussi, avant, d'aller m'établir à Dampierre, de venir avec elle passer la fin de septembre. Vous viendrez à Dampierre, bien sûrement, n'est-ce pas? Vous êtes aimable à Paris, peut-être l'êtes-vous encore davantage à la campagne, on vous y voit plus. Comme cette explication du piano est aimable! j'en étais digne, puisque j'avais apprécié ces derniers sons de l'amitié avant d'être certain qu'ils leur fussent consacrés. Jamais méfiance de soi-même n'a été plus déplacée que la vôtre, avec personne certainement, mais bien plus sûrement avec moi.

« Quand vous m'écrivez, prenez du bien grand papier, ou bien multipliez-le; pas une seule ligne n'est perdue pour celui qui aime à s'avouer l'ami le plus dévoué, le plus respectueux, le plus tendre, de la personne la plus aimable, la plus sensible et la plus digne du bonheur que j'irais lui chercher au bout du monde.

« Adieu, madame. »

VII[e] LETTRE

« Quoique je n'aie qu'un moment avant le départ de la poste, madame, je veux au moins bien l'employer. Je suis bien aise de vous prouver qu'il n'est aucun bonheur, qu'il n'est sentiment d'aucun genre qui puisse me donner distraction pour une amitié qui m'est si précieuse! Vous oubliez peut-être qu'il y a des siècles que je n'ai reçu de vos nouvelles; moi, je m'en aperçois, et je m'en plains. Me le pardonnerez-

vous? J'espère en recevoir par le courrier de demain. Je vous ai sue souffrante, et j'ignore si vous allez mieux; croyez-vous que je prenne ainsi mon parti de l'ignorance pénible dans laquelle vous me laissez? j'en suis plus loin que vous ne le pensez.

« Je vous ai parlé de mes chagrins. Je vous avais confié quelle était ma tristesse d'avoir vu troubler pendant quelque temps cette paix dont je jouis toujours au sein de ma famille. J'avais craint de ne plus y rencontrer ce bonheur qu'il m'est si précieux d'y chercher, d'y trouver. J'étais bien malheureux; combien pourtant l'espérance de vous voir partager mes peines m'était douce! Sans pouvoir douter de mon affection en aucune manière, on me trouvait des torts; je m'en suis aperçu à mon arrivée. Il n'y a pas de sacrifices qu'un fils ne doive faire pour forcer des parents qui ont été si bons pour lui, à lui rendre toute leur tendresse. Dieu soit loué! il ne sera plus maintenant question de rien. J'avoue que le contraire m'était trop pénible; quelquefois, si je n'avais eu mon cœur pour me retenir, ma tête, qui est un peu vive, m'eût porté à prendre une résolution pas assez calculée. Vous voyez avec quelle confiance je vous parle, madame; soyez-en touchée; employez la même manière avec moi, je saurai l'apprécier.

« J'avoue aussi, que j'étais vivement touché de voir madame de la Rochefoucauld, cause bien innocente de tout ceci, en souffrir avec moi et pour moi. Un sentiment aussi aimable que le sien, et que je partage vivement, ferait supporter bien des choses. Mon beau-père est ici, et il a été reçu à merveille, comme vous devez le supposer en connaissant mes parents. Tout ce

qui avait fâché mon père portait uniquement sur moi. Après cela, mes parents, avec quelques raisons, avaient trouvé que l'on manquait de délicatesse en plus d'une occasion. Comme ils en ont beaucoup, le contraire doit les choquer plus que d'autres. J'en souffrais comme eux, et pour eux. Vous concevez que ma position se trouvait difficile et pénible sous plus d'un rapport. Mesdames de Vence et d'Harcourt viennent la semaine prochaine, puis madame de M..., puis Chevreuse, puis je ne sais qui. Nous avons beaucoup de monde, madame de Montesquiou viendra aussi à la fin de novembre avec sa charmante petite fille.

« Dites-moi si mademoiselle Valentine répond à vos soins. Il serait dommage, je dirais presque coupable de la gâter. Elle aura l'esprit de sa mère; or, sachez que je ne crois pas peu dire. Nous avons ramené mon beau-frère de Paris; il est fort changé; sa fille a été bien heureuse de le revoir; elle devient vraiment une petite fille, une personne charmante, elle conserve toutes les grâces de l'enfance; je ne puis dire combien je l'aime, elle me le rend d'une manière qui me touche.

« Adieu, madame. Quelle triste chose que les séparations! et vous, pensez d'avance avec bonheur à un bien long voyage! Respect et amitié tendre. »

VIIIe LETTRE

« Avec quelle impatience j'attendais le courrier, madame! J'étais pourtant sans inquiétude, votre parole est un gage trop certain. Vous, mon amie pour toujours! Ah! que j'apprécie ce bonheur! Ces trois

lignes tiendront une grande place dans mon cœur. Votre âme est profonde et sensible; que je me sais gré de l'avoir ainsi jugée, même avant que vous me l'eussiez ouverte! Que j'aimerais à y lire vos peines pour les ressentir plus vivement que vous-même! Le bonheur! Combien j'en jouirais pour vous! combien je vous le souhaite, combien surtout je vous en crois digne!

« Pourquoi ce doute sur l'avenir? Voulez-vous donc m'affliger? Pour moi, je ne puis plus changer. L'avenir sera pour moi le présent, le présent est déjà l'avenir. Il n'y a dans la vie de profond et de durable que ce qui est vrai. Il n'y a de vrai que ce qui est pur. Je rends donc des actions de grâce à l'Éternel, qui, en m'accordant cette nouvelle source de bonheur si vrai, a gravé dans mon cœur un sentiment qui ne finira jamais, puisque tout ce qu'il a de pur est un garant qu'il subsistera même au delà de cette vie[1]. Le temps que nous passons sur la terre est si court, qu'un être vraiment sensible doit croire qu'il aimera encore au-delà, et surtout doit le vouloir en dirigeant son sentiment.

« Vous êtes plus heureuse que par le passé. Vous me faites espérer que par mon amitié je puis y contribuer. Qu'il est inappréciable d'embellir votre vie! Vous devez être exigeante en sentiments. Je le juge, et je suis loin de m'en effrayer; vous prouvez par là que les vôtres sont vrais. Les miens n'ont rien à redouter de l'examen le plus sérieux; les nouvelles preuves que vous pouvez m'en demander tourneront

[1] J'avais perdu bien jeune une sœur que je chérissais, et bien qu'inconsolable, j'avais cru retrouver dans cette affection nouvelle une partie du charme qui me laissait de si profonds regrets.

toujours en leur faveur (4 juillet) : voulez-vous me rappeler cette époque si récente, et pourtant déjà si ancienne dans mon cœur! Mais non, vous vouliez, je l'espère, me prouver que de votre côté vous y attachez du prix. Heureuse soirée! doux engagement! le ciel a pu l'entendre; mais j'aimerais mieux mourir à l'instant, je vous le jure, que de croire qu'il eût pu le réprouver. Au contraire, vos conseils me rendront meilleur, et j'espère que vous ne repousserez jamais les miens.

« Vous êtes triste de mon départ (je le suis aussi). Si je ne pensais qu'à moi, j'aurais peine à m'en affliger; lisez vous-même dans mon cœur, et voyez-y combien je jouis de votre amitié. Songez, madame, que la première chose que je vous ai demandée est de chasser de votre pensée mille idées trop tristes, et surtout de vous soigner, de travailler de suite à votre entière guérison. Pourriez-vous bien encore souhaiter pour vous un moment qui me plongerait dans un profond malheur? Non, vous avez, je l'espère, cessé d'être égoïste. Je ne me flatte pas, n'est-ce pas? Déchirez, je vous prie, cette malheureuse lettre, si contraire à ce que j'éprouvais. L'idée de ne pas vous laisser entièrement deviner ma pensée avant d'avoir l'espérance de connaître la vôtre, a pu seule me causer un pareil trouble, source de ma bêtise.

« Croyez-vous que ce soit à mon doigt que j'ai mis cette bague dont je sens tout le prix? Non, c'est à une chaîne qui porte un portrait qui m'est plus cher que je ne puis l'exprimer. Elle y est seule avec le portrait[1].

[1] Le portrait de ma sœur, la comtesse de Rastignac, qui ne me quitte jamais.

Il me semble que je consacre par là notre amitié. Je crois la devoir à celle que je remercie de tout ce qui m'arrive d'heureux. Oui, je suis convaincu que ma sœur veille sur moi. Son souvenir me déchire le cœur, mais je trouve de la douceur à penser qu'elle s'occupe de moi. Je jouis du bonheur certain que lui ont mérité sa vie et ses derniers moments; et pourtant je la pleure tous les jours.

« La prière que je vous fais sera-t-elle exaucée? Quelle grâce! quel charme et quelle aimable sensibilité dans ce qui suit! Demandez quand il vous est si facile d'être obéie; mais ne croyez pas qu'en vous obéissant je prétende vous prouver mon amitié; je l'ai juré, madame; laissez-moi espérer qu'ainsi qu'à moi cela vous suffira.

« Je pars pour Stenay[1] (Meuse); j'y attends et j'y espère promptement une lettre de vous. Les miennes ne vous ennuient pas? Je me reproche cette question. Pardonnez-la-moi, mais ne l'imitez pas pour m'en punir. Madame de la Rochefoucauld a vraiment regretté de ne vous avoir pas vue avant son départ. Elle a été bien sensible à votre aimable attention. Je suis triste de toute manière : j'ai trouvé ma mère souffrante, elle a une fluxion très-forte et de la fièvre; plaignez-moi de la quitter ainsi, vous savez comme je l'aime. M. d'Imécourt nous envoie chercher à huit lieues de chez lui, ce ne serait pas une raison suffisante; mais, quand ma mère est malade, elle a grand besoin de repos, et elle est assez bonne, pour se tracasser horriblement de nous savoir ici, et de ne pas nous voir.

[1] Ville située près de la terre appartenant à MM. d'Imécourt, mes plus anciens amis.

Nous allons donc dîner et partir. J'ai pris des mesures pour avoir exactement de ses nouvelles. Nous restons à la campagne jusqu'à mardi en huit, puis nous en repartirons pour venir ici. Voici une bien longue lettre et bien griffonnée. Vous y verrez le trouble involontaire que cause à mon cœur ce bonheur si nouveau que j'enviais depuis longtemps, que j'apprécie bien davantage encore depuis qu'il est certain, celui de vous avoir toujours pour amie.

« Recevez, madame, l'assurance bien vraie de mes sentiments aussi dévoués que respectueux. »

IXe LETTRE

« Me pardonnerez-vous, madame, de saisir l'occasion qu'obligeamment on me procure? Je veux vous parler de mes regrets d'avoir si mal profité du peu de jours que j'ai passés à Paris pour avoir davantage l'honneur de vous y voir. J'ai pourtant été vous chercher, mais toujours avec ma maladresse accoutumée; j'oublie que je veux vous prier d'être assez bonne pour me dire où je pourrai me procurer les paroles et la musique d'une romance dont souvent je vous ai entendu parler : *Il faut, disait un guerrier à la belle et tendre Hymogine*. Mademoiselle de Seuil, ma cousine, la désire extrêmement; elle n'en sait que le premier couplet. J'ai pensé qu'en vous parlant d'un autre, vous voudriez bien retrouver, madame, cette aimable obligeance qui vous est propre. Vous voyez que je conserve encore un peu de rancune de vous avoir trouvée tellement inflexible pour la somnambule.

« Vous n'allez pas à la campagne; c'est laisser à

ceux qui repasseront bientôt par Paris l'espoir de vous y retrouver. Je suis loin d'y être insensible, et vous êtes trop juste pour ne le pas avouer. Je prépare une grande dose d'admiration pour mon retour, votre tableau sera sûrement fort avancé.

« Mais que dites-vous, madame, de personnes qui, ne désirant plus d'enfants, en ont deux, et de celui, au contraire, qui, si heureux d'être père, n'en a pas?

« Madame de la Rochefoucauld ne me pardonnerait pas de ne pas vous dire de sa part les choses les plus aimables. Recevez, madame, l'assurance de mes sentiments respectueux[1]. »

Xe LETTRE

« C'est une main étrangère qui m'apprend aujourd'hui que vous venez d'éprouver un malheur, madame; souvenez-vous de ce que vous me disiez dans une lettre bien aimable sur la manière de partager le chagrin d'un ami. Je sentirais avec vous cette perte d'une manière plus vive encore, si de tristes raisons, à la vérité, n'en adoucissaient l'amertume. Si vous sentiez comme moi, vous ne seriez pas ainsi des siècles sans m'écrire. Je sens le besoin de partager ce que vous éprouvez; vous sentirez aussi quelque douceur à m'ouvrir plus souvent votre âme. Je serai après-demain à Paris. Ma lettre me précédera de peu. Puis-je espérer trouver un mot de vous à mon arrivée, qui m'apprenne si je dois remettre au lendemain le plaisir si vrai de vous revoir, à quelle heure; et, s'il n'est

[1] Ces lettres sans date remontent à peu près à 1811, époque à laquelle commencent celles de madame du Cayla.

pas trop tard, si vous pourrez me recevoir le soir?

« Je voudrais connaître toute votre douleur pour la ressentir tout entière; je ne puis même chercher à en juger par moi; les circonstances étaient trop différentes, et j'avoue que dans ma position un déchirement de cœur pareil me ferait bénir la mort, qui seule pourrait me l'éviter. Quand le courrier est arrivé, mes chevaux étaient déjà partis pour aller m'attendre sur le chemin de Tracy, je comptais m'y arrêter. Je repartirai, au lieu de cela, le lendemain. Vous revoir heureuse serait pour moi un bonheur. Aller vous retrouver quand vous êtes malheureuse, est un besoin que mon amitié me fait sentir vivement; je vous dirai plus, elle me le rend indispensable.

« Je pars à trois heures du matin; j'arriverai demain lundi à Tracy, après-demain mardi à Paris. Je dois me reposer quelques heures, car il est déjà tard. Adieu, madame, adieu. Rien n'est au-dessus d'une amitié vivement sentie, et également partagée. »

XIe LETTRE

« Mon ambition, madame, a toujours été de prouver que l'amitié était un sentiment bien plus vrai que tout autre, plus durable, admettant un dévouement pareil, et procurant plus de bonheur, ne laissant après lui que des jouissances, sans troubles; bien plus précieux parce qu'il est infiniment plus rare; dégagé de cet amour-propre qui, bien souvent, fait de l'autre un simple langage; exigeant plus de conditions, mais inaltérable quand il existe; ne pouvant jamais partir de la tête, mais étant toujours une des émana-

tions les plus douces du cœur. Si ma dissertation vous ennuie, voyez au moins si c'est légèrement que je parle de ce sentiment que je connais si bien.

« Concevez surtout le prix que j'y attache, quand c'est vous que j'ai pour amie. Oui, vous l'êtes, je suis assez heureux pour ne pouvoir en douter, et si vous pouvez former quelque incertitude sur moi, il faudrait que vous cherchassiez bien peu à lire ce qui se passe dans mon âme.

« Je croyais avoir plus de temps devant moi. J'étais certain de ne pouvoir même l'employer. On va dîner, je reprendrai ma lettre. Ah! qu'il est heureux ce mortel qui vous a pour amie, madame, et ce mortel, c'est moi! Que j'envierais ce bonheur à tout autre, à présent que j'en connais l'étendue. Je croyais, je craignais que personne ne conçût comme moi l'amitié. C'est certainement le plus précieux des sentiments; mais, le regardant comme la pierre philosophale, les mortels se sont lassés de le chercher. Cependant j'aime à vous avouer que vous me prouvez mon erreur. J'ai sous mes yeux la lettre la plus aimable, la plus sensible, la mieux appréciée. Vous avez versé quelques larmes en recevant la mienne? Jugez combien je m'en punirais si je vous faisais jamais quelque peine involontaire. Comme vous savez bien peindre l'amitié! Avec quelle vérité vous la suivez dans ces sentiers épineux de la vie, où elle arrive pour consoler! Je dois à des regrets profonds, que la tombe n'effacera pas de mon cœur, d'avoir senti trop bien tout le prix de l'amitié. Je regrettais de connaître si parfaitement un bonheur qui ne pouvait m'arracher que des larmes. Puis-je encore penser de même aujourd'hui?

« Je jouis de vous voir faire de si bonnes réflexions sur cette vie, surtout sur l'autre. Faut-il que je vous l'avoue, je crains que vous ne trouviez pas dans les sentiments religieux cette force si souvent nécessaire, cette consolation si douce, si vraie. Je voudrais que nos pensées fussent absolument les mêmes. Certes, c'est me souhaiter de devenir meilleur. Je ne connais rien de sacré, de solennel, de religieux comme une amitié véritable; je voudrais voir la nôtre consacrée par ces pensées, qui élèvent l'homme au-dessus de lui-même, ne lui font attacher de prix qu'à ce qui est vrai, qu'à ce qui peut le conduire dans ce séjour où il faut travailler sans relâche à être réunis pour toujours. Je veux vous demander une grâce, un pèlerinage à Sainte-Geneviève en l'honneur de notre amitié, une prière sur le tombeau de cette sainte lui demandant la protection de la sainte Vierge en vous unissant à une intention que j'ai en ce moment. J'ai toujours eu une confiance dans la sainte Vierge qui jamais ne m'a trompée. J'ai toujours tout obtenu par son intercession; que ne lui devrais-je pas si jamais rien ne trouble notre amitié!

Il y a trois ans, ma famille désolée pensait qu'elle aurait bientôt à déplorer mon départ pour l'armée; elle ne savait que faire pour me conserver; j'avais positivement déclaré que, si je devais m'arracher de son sein, il me fallait au moins des boulets pour adoucissement, et que rien au monde ne me ferait accepter un habit de cour. Je comptais peu sur des moyens humains. J'allai à Sainte-Geneviève, profondément malheureux. J'allais quitter ma femme au désespoir, je ne puis rendre ce que j'éprouvais. Comme les cir-

constances changent les sentiments! Je sortis de cette église rempli de confiance, et mes vœux furent exaucés. Je m'étonnais presque moi-même d'avoir pu désirer de m'éloigner des combats; un moment de réflexion me rassura promptement, et je rendis justice au sentiment qui m'animait.

« L'amitié ne vous fait donc pas attacher quelque prix à la vie? J'attends avec impatience de vos nouvelles, je vous demande quelque chose de suivi, d'exécuter en tout les conseils de votre médecin. Pourquoi ne pas voir Corvisart? son coup d'œil est toujours juste.

« Vous témoignez un goût pour le gothique que je partage. Une mauvaise médaille que je vous envoie, curieuse seulement parce qu'elle est de 1100, me rappelle une course fort intéressante que nous avons faite à six ou sept lieues de Louppy; elle avait pour but d'aller visiter l'ancien emplacement de la magnifique abbaye d'Orval.

« Regardant comme un devoir sacré d'être sévère dans ma conduite, je ne veux pas qu'il m'échappe involontairement rien qui puisse être mal jugé. Celui qui n'a rien à dissimuler peut marcher la tête levée. Un propos, je vous l'avoue, m'a indigné, le voici. Je me sens encore hors de moi en vous le répétant; mais recevez ma franchise comme une marque de mon amitié sincère, et surtout n'en abusez pas; le secret que l'on confie à une amie comme vous n'est pas divulgué. En parlant de moi, on a dit : « Certainement « il veut faire croire qu'il en est occupé, » et cela parce que plusieurs fois, en parlant de vous, j'avais peut-être dit trop vivement le bien que j'en pensais. Qu'ils sachent donc, ceux qui me connaissent assez

pour me juger ainsi, ceux qui voient les autres d'après leur propre cœur, qu'ils sachent que si jamais j'étais assez malheureux pour avoir le cœur déchiré par une passion qui ne fût pas légitime, seul je le saurais, tout au plus celle qui en serait l'objet; et encore saurais-je immoler un sentiment qui, nécessairement, devrait troubler l'existence d'une personne qui me serait chère. Je ne puis rendre ce qui se passerait dans mon âme, mais bien certainement je serais le plus à plaindre et le plus infortuné des hommes, soit que je m'y livrasse; soit que, ce qui m'arriverait sans doute, je susse y résister par la fuite.

« Mes prières ne sont peut-être ni assez longues, ni assez ferventes; mais j'avoue que, depuis bien des années, j'ai toujours retrouvé ma ferveur pour demander à Dieu de me préserver d'un sentiment qui ne serait pas légitime. Je connais mon cœur; et je crains une imagination trop ardente et une tête qu'il m'a fallu souvent calmer. Ma prière a été exaucée, le ciel a imposé un sceau sacré à mes sentiments, en me donnant une femme que j'aime avec tendresse. Mais aussi pourquoi aurais-je refusé un bienfait dont je dois être reconnaissant, pourquoi craindrais-je d'avouer une amitié qui contribue aussi à mon bonheur? Le bavardage que je saurai réprimer m'en fait une loi cependant, du moins pour un temps. Je m'y conformerai, et je vous offrirai ce sacrifice. Chose bien étrange! personne ne juge d'abord avec plus de sévérité que le monde, et avec plus d'injustice; mais, à la fin, personne ne reconnaît la vérité avec plus de franchise, et ne sait mieux la proclamer. Je l'ai déjà éprouvé. Cette idée seule me consolera de prendre tous les jours

vingt-quatre heures de plus. Espérons, madame, que nous serons tous un jour réunis dans un séjour où les sentiments purs de cette vie trouveront encore quelques douceurs à revivre. Mais il faut mériter d'y arriver, c'est bien là le difficile.

« Recevez l'hommage de mon respect bien tendre. Je n'ose pas relire ma trop longue lettre, elle ne partirait pas, je crois, du moins je le craindrais. »

XIIe LETTRE

« Cette petite lettre me fait un vrai plaisir; elle m'était nécessaire. Vous êtes quelquefois inexpliquable, mais aussi vous êtes si aimable quand vous voulez bien vous expliquer! Pourquoi le faites-vous si rarement? Je regrette cette longue lettre plus que je ne puis vous le dire. Moi qui trouve F... de si bonne compagnie, qui en fais un ami si fidèle, eh bien! je me brouille avec lui sans retour s'il est vrai qu'il ait contribué à anéantir une preuve de votre amitié : elle m'est si précieuse! j'y trouve tant de douceur! Si votre lettre existe encore, gardez-la-moi, de grâce! je veux savoir tout ce qu'elle renfermait. Peut-être me parliez-vous d'un sentiment d'un genre si peu commun, puisque vous me donnez l'espoir de vous l'avoir fait partager. Mon Dieu! je ne sais que trop combien vous êtes paresseuse quelquefois; mais, en revanche, quand vous le voulez, vous savez être bien aimable, et vous me le prouvez aujourd'hui d'une manière dont je ne saurais me plaindre.

« Faut-il que je vous fasse un aveu? C'est qu'il me faudrait un si grand effort pour vous oublier, et ne

pas vous donner souvent des marques de mon souvenir, que je ne puis m'expliquer sans tristesse qu'un pareil effort vous soit nécessaire pour penser plus souvent à moi. Songez combien elle a été vivement sentie et appréciée, cette franchise avec laquelle vous m'avez donné le titre d'ami ; rappelez-vous cette signature pour laquelle mon cœur aura une si heureuse mémoire : *Pour toujours votre amie*. Mais vous n'êtes pas une personne susceptible de ne pas être toujours ce que vous avez été une fois... Pardon ! mais, pendant un silence si prolongé, j'ai quelquefois besoin de me le répéter et de chercher à m'en convaincre... Un sentiment qui est pur, profond, incapable de changer jamais, ne peut être entièrement dénué de charmes pour une âme aussi sensible que la vôtre.

« Que c'est mal à vous d'avoir brûlé votre lettre! Si vous ne m'en aviez fait que la peur, conservez-la-moi. Madame de Montesquiou est arrivée hier; nous l'avions attendue, nous ne l'espérions plus. Sa fille est avec elle : on n'est pas plus jolie, plus aimable qu'elle. Toutes les deux repartent, je crois, samedi; or, lundi j'espère aussi, que l'ennuyeuse affaire qui me retenait m'aura rendu ma liberté. Je partirai donc l'un de ces jours; vous devinez sans peine lequel sera de mon goût. Je vous demande d'envoyer samedi chez moi un petit mot sur les deux ou trois heures, afin que je sache où vous trouver. Je ne me consolerais pas de consacrer à d'autres cette première journée. La présence de l'..... à Tracy me fera un devoir d'y aller faire une petite course, mais j'ai trop de raisons pour ne pas retarder mon arrivée à Paris, pour regarder à faire vingt-cinq lieues dans un jour.

« Adieu, madame, à samedi, j'espère : je me trouve si heureux de laisser papier, plume et encre de côté! Je vous ai admirée du fond de mon âme, je vous ai plainte du fond de mon cœur; je ne vous en veux que peu de votre silence : la confiance est un si doux apanage de l'amitié! Pardon de mon griffonnage. »

XIIIe LETTRE

« Rappelez-vous cette discussion que nous eûmes un soir chez madame votre belle-mère sur le bonheur. En rentrant, j'écrivis cette idée que je venais de combattre; je viens de la retrouver. J'ai griffonné mes pensées sur la réalité du bonheur, que je trouve si fort au-dessus de l'espoir, et de l'idée qu'on peut s'en faire. Quand j'aurai eu la patience de les copier, et que la crainte de vous ennuyer ne m'arrêtera pas, je vous les enverrai : vous voyez que je demande à être un peu rassuré. Je désire votre avis sans indulgence; c'est vous montrer que j'y croirai. J'ai quelquefois entendu soutenir qu'on était surtout indulgent pour les indifférents : je vous demande donc toute votre sévérité.

« J'étais vraiment bien triste de ne pas recevoir de vos nouvelles; mon amitié me les rend nécessaires. Je ne sais trop ce que je dis aujourd'hui; c'est que je pense beaucoup. Il faut enfin que je parle. Je connais et je conçois plus que personne la confiance que vous avez en madame votre belle-mère; je la conçois surtout pour tout ce qui vous est personnel : car ce qui est le secret d'un autre ne peut jamais être confié. A quoi tend ce préambule? Voici ce que vous me de-

mandez; je veux vous faire une question : je désire que vous ne la trouviez pas indiscrète, et surtout que vous y répondiez. (Si je vous disais tout ce qui me passe par la tête!) Madame votre belle-mère a-t-elle lu, par hasard, ce que j'ai écrit sur l'amitié? je vous avoue que je le désire. Vous n'avez jamais eu rien de caché pour elle; et je la trouve si indulgente, si parfaite et si bonne, que je suis loin de vouloir lui rien dissimuler moi-même. D'ailleurs je puis sans crainte montrer tout ce que j'ai dans l'âme; et par cet écrit je serais bien aise qu'elle eût pu lire jusqu'au fond de mon cœur; il lui serait facile de deviner qui m'a donné l'idée de l'écrire; et je ne puis croire qu'elle ait assez mauvaise opinion de moi, pour ne pas être convaincue que tout ce que je dis est tracé dans mon cœur en caractères ineffaçables. Un indifférent, qui ne connaîtrait ni vous ni moi, pourrait, j'en conviens, juger cet écrit différemment; mais cette seule supposition me fait horreur.

« Le monde, j'en conviens aussi, ne croit pas à ces sortes d'amitiés; l'envie seule suffirait pour l'en faire médire : aussi serait-ce folie de l'en rendre confident. Mes devoirs sont sacrés ; ils sont étendus ; je ne puis me faire un mérite d'y être fidèle; et, si j'ai mérité ou obtenu un peu votre confiance, quel bonheur de ne jamais la tromper! je mourrai avant d'y avoir manqué. Laissons ignorer au monde ce qu'il voudrait peut-être juger; il lui faudrait des années pour croire à sa solidité : il suffit pour une amitié que rien ne peut rompre que ceux qui la partagent aient cette douce sécurité.

« Mais savez-vous ce qui m'a paru comme le lien

sacré de cette amitié, et ce qui m'a pénétré de reconnaissance et de bonheur? C'est cette lettre que madame votre belle-mère m'écrivit de Vendôme; c'était un aveu positif qu'elle voulait bien lui donner; elle semblait par là la reconnaître : je n'en ai joui bien véritablement que depuis ce moment. J'aurais été si malheureux qu'elle pût en rien lui déplaire! oui, plus malheureux que je ne puis le dire. Mais pourquoi lui déplaire? Elle vous connaît. Elle a bien voulu me prouver quelquefois qu'elle n'avait pas une opinion très-défavorable de moi; comment alors blâmerait-elle une amitié aussi pure que profonde? Un ami dans la vie n'est pas toujours une source de peine, oh! non, et surtout, je le demande au ciel, que je ne puisse jamais l'être pour vous.

« Mais quelle folie est tout ce bavardage? allez-vous dire; j'aime à causer avec vous comme je pense avec moi-même. Plus d'une idée me trotte dans la tête; je la suis alors avec la vivacité que porte partout mon caractère. Cependant, si vous trouvez en rien ma demande indiscrète, je vous demande de ne pas me répondre; je me reprocherais tellement de toucher à une confiance qui fait votre bonheur depuis tant d'années! C'est cette constance, cette fidélité, cette solidité dans vos sentiments, qui leur donnent un grand prix. Mais, quand on est si loin d'avoir des titres aussi chers, aussi sacrés, alors il est bien permis de n'avoir pas la même sécurité. Je montrai à madame de la Rochefoucauld mon écrit sur l'amitié; mon entière confiance ne lui donnait pas la peine de deviner à qui il était dédié : « Ce genre d'amitié, me dit-elle, est presque « impossible, et presque toujours une idée imagi-



« naire; cependant vous prouvez qu'il existe, et j'y « crois pour vous. » Il est aussi doux que flatteur pour moi, je l'avoue, que l'entière sécurité que madame de la Rochefoucauld a dans mes sentiments, avec tant de raison, ne me fasse pas craindre de lui confier une amitié aussi vraie que durable ; elle y voit une source de bonheur pour moi, et aucune inquiétude pour elle : elle s'en réjouit plutôt. Cette manière d'aimer est rare, mais elle est inappréciable.

« Que je vous parle donc un peu de mes occupations, de ma vie. Votre lettre est toute de nouvelles; on aime à en savoir à la campagne; mais parlez-moi donc aussi de vous. Pas un mot de votre santé, de vos pensées. D'H... a passé ici cinq ou six jours; je lui ai fait faire de jolies chasses. Il m'est arrivé à l'une l'aventure la plus bizarre : deux sangliers étaient déjà morts; nous en chassions un troisième; j'avais quitté mon cheval avec précipitation pour le tirer. Il vient à moi : je l'attends, j'espère le faire rouler à mes pieds; il me paraissait en valoir la peine, car il était énorme. Mon fusil brûle seulement son amorce ; je n'ai que le temps de me jeter de côté; mais j'avais oublié de donner mon cheval à tenir au fidèle Ambroise, qui m'accompagne toujours. Je veux aller le prendre : plus de cheval. Ambroise était à pied de son côté; son cheval venait aussi de s'échapper, de compagnie avec le mien. Je laisse bêtes et gens, et tristement je continue la chasse avec ma mauvaise jambe. A cinq heures je fais sonner la retraite, ayant couru pendant plus de deux heures. Je gagne à une demi-lieue de là le rendez-vous, où j'avais un second cheval. A six heures et demie j'arrive à Montmirail, espérant presque y trouver

Ambroise, arrivé avant moi. A huit heures je reçois un courrier, qui m'apprend qu'il a fait inutilement six ou huit lieues poursuivant mes maudites bêtes, qu'il est mourant de fatigue, et qu'il a reçu deux coups de pied. Le lendemain mes chevaux furent retrouvés à une lieue et demie plus loin. Ils avaient sauté un fossé incroyablement large, et avaient été accueillis dans une ferme; pris dans leurs brides, ils n'avaient pu poursuivre leur route; autrement, c'eût été, je crois, à Pampelune qu'on eût été les chercher. Nous lisons le soir les *Veillées du Château*, pour la jeunesse; quand elle se retire, nous remplaçons cette lecture par l'*Histoire des Croisades*, de Michaud.

« Madame de Tourette me disait, il y a quelques jours, qu'elle avait reçu une lettre de madame votre belle-mère, et qu'elle était assez bonne pour ne pas lui dire trop de mal de moi. S'il était possible, je voudrais bien qu'elle sût combien j'en suis reconnaissant; c'est une des personnes à l'opinion de laquelle j'attache le plus de prix; je ne puis jamais oublier avec quelle bonté elle m'a écrit dernièrement. Vous vouliez bien aussi ne pas paraître indifférente à ce qui me tourmentait; cette espérance m'était chère. Je vous ai quelquefois parlé de cette confiance entière que j'avais dans la Providence; jamais elle n'a été trompée. Aussi, comme mes affaires ont bien tourné! Il est vrai que des conseils étaient nécessaires, et que j'en ai reçu de bien bons. Savez-vous une chose? Je viens de relire ma lettre, je trouve en grande partie qu'elle n'a pas le sens commun. Je voudrais la brûler; mais la poste va partir, et je me punirais trop de m'être laissé aller à mon bavardage. Vous ne la com-

prendrez sûrement pas, elle ne sera nullement en analogie avec vos pensées. Vous me pardonnerez de m'être abandonné aux miennes. Qui sait! peut-être me vaudra-t-elle une réponse qui me fera grand plaisir. S'il en est ainsi, ne la faites pas attendre; mais songez aussi que vous êtes parfaitement libre de ne pas me répondre.

« Adieu, adieu. Pourquoi vous renouveler l'assurance respectueuse d'un dévouement bien tendre? »

XIVe LETTRE

« J'espérais tout à fait une lettre de vous aujourd'hui, madame; eh bien! pas la plus petite marque de souvenir! Je croirais mal finir cette année, si je ne vous avouais qu'elle sera une des plus heureuses de ma vie. L'esprit aide ordinairement à la mémoire; pour cette fois, mon cœur en fera seul l'office. Vous ne vous en choquerez point, n'est-ce pas? Pensez-vous qu'il n'y a pas encore un an que vous m'avez accordé ce titre d'ami, qui m'est si précieux? Il me semble établi depuis des siècles, et cependant j'en jouis comme s'il était d'hier. On dit que toute l'année se ressent de l'occupation des premiers jours. Me reprocherez-vous alors de désirer être un des premiers à vous parler d'une amitié que vous voulez bien partager; je ne puis vous dire combien il m'est doux d'avoir cette assurance; pour rien dans le monde je ne me séparerai du gage que j'emporte. Comme je griffonne! J'ai tant d'ennuyeuses lettres à écrire; et puis la terre est couverte de neige, ce qui me rend d'une bêtise insupportable. Cette perspective glaciale m'attriste toujours,

et puis, pas un mot de vous, ce qui peut bien aussi y contribuer.

« La poste ne vient que mercredi, il me faut une lettre bien aimable, entendez-vous, madame? Cela vous est d'ailleurs facile! Parlez-moi un peu de votre amitié; dites-moi, je vous prie, si vous vous rappelez précisément à quelle époque j'ai quitté Paris l'année dernière; j'attache du prix à le savoir; aisément vous devinerez pourquoi. Je trouve que le temps passe avec une rapidité effrayante; je voudrais cependant être plus vieux de quelques jours; jamais je n'ai désiré davantage de me retrouver à Paris; croyez que ce ne sont pas les plaisirs de la capitale qui m'y attirent. Quelles charmantes soirées nous passons chez madame votre belle-mère, surtout quand il y a peu de monde! Je m'en fais une fête.

« A propos, je me hâte de vous faire mon bien sincère compliment sur une nomination à laquelle vous aurez bien sûrement été sensible; permettez-moi d'en jouir avec vous. Pour vous parler de choses moins gaies, M. de Montmorency demande aujourd'hui l'autorisation qui lui est nécessaire pour se rendre à Toulouse, où il va passer trois mois de l'hiver (c'est entre nous). Le moment où il va s'arracher à ce qu'il aime sera bien pénible, j'en souffre pour lui, pour moi-même, et pour ma femme, qui en sera au désespoir. Elle aime tendrement son père, je ne puis vous dire combien je m'afflige de la peine que je m'en vais lui voir! Elle n'a pas toujours les dehors de la sensibilité, mais elle est infiniment sensible, et les impressions qu'elle reçoit sont durables; j'en fais l'heureuse expérience. Cette maudite attaque de nerfs me revient

encore en tête. Pas de vos nouvelles depuis, c'est vraiment insupportable; et puis vous me direz que vous n'aimez pas à vous occuper de vous; mais pensez un peu à moi, de grâce! et moins d'égoïsme, je vous en conjure. De vos nouvelles donc, bien promptement, je vous le demande, mon amie, au nom de l'amitié respectueuse et tendre dont je me trouve heureux de vous renouveler l'assurance, foi de chevalier. »

XV

XVe LETTRE

« Le courrier arrive à l'instant, madame; je ne puis vous exprimer le saisissement que me cause votre lettre. Je quitte le salon, je suis trop triste pour y laisser ma figure. Vous faites trois lieues de plus, vous revenez coucher. Grand Dieu! êtes-vous donc malade? Mais qu'avez-vous? Vous me le cachez, vous voulez par là me rendre justice; et je sens par là, tout ce qu'ont d'aimables les tournures de votre lettre. Cette ignorance m'est trop pénible, j'avais envie de partir; mais quel prétexte donner à tout le monde qui est ici? Chevreuse arrive aujourd'hui. Si vous me connaissez, plaignez-moi, j'aurais seulement confié le but de mon voyage à la seule personne pour laquelle je n'aurai jamais rien de caché. Elle sait que je ne puis supporter l'inquiétude, plus que personne elle doit savoir comme j'aime. Je serais donc parti, mais que dire? il ne faut rien donner à juger à un monde qui envenime ce qu'il y a de plus pur.

« Je lisais l'autre jour que ce qu'il y avait de plus rare était une véritable amitié. Je réponds pourtant qu'elle existe. Mais que pouvez-vous avoir pour re-

venir coucher, vous qui êtes si dure à vous-même? Votre lettre est de samedi, qu'elle est ancienne! Madame votre belle-mère est partie, parce qu'elle était souffrante. Ah! je vous connais trop pour ne pas savoir que vous ne l'eussiez pas abandonnée. Mais aussi comment vous a-t-elle quittée! je n'y puis rien concevoir, je ne sais que penser; mais je m'attriste, je me désole de cette pénible ignorance où vous me laissez. M. votre frère vient d'arriver, et vous partez dans deux jours. Je pèse tous les mots de votre lettre qui peuvent me donner de l'inquiétude, et j'en ai plus que je ne puis vous le dire. Je reste... sachez-moi gré du sacrifice; qu'y aurait-il donc d'extraordinaire à dire que j'ai une amie que je crois malade, dont l'état, que je ne connais pas, m'alarme? Il faut que je me taise et que je renferme ce que j'éprouve. Mais comment avoir promptement de vos nouvelles? Ma lettre vous arrivera demain jeudi, vendredi matin au plus tard. Répondez-moi sur-le-champ une lettre bien longue, bien détaillée, du moins si vous le pouvez; que ces derniers mots me coûtent à ajouter! Adressez votre lettre à Château-Thierry; j'y enverrai vendredi soir, pour avoir cette lettre samedi matin. Mais qu'il y a loin d'ici là!

« Vous aviez l'aimable projet de m'écrire; vous ne l'avez pas suivi. Vous n'avez donc pas deviné que ce vague qui existe dans votre lettre me tourmenterait horriblement. Vous avez mille choses sur le cœur; cette expression m'afflige, elle annonce pour vous de la peine. Je la ressens.

« Je regrette les courses inutiles de M. votre frère chez moi. Il a quelque chose de très-attachant pour les personnes qu'il aime; son âme a un élan qui est

loin d'être commun. Mon Dieu! que je le plains, si vous êtes malade! Je voudrais chasser cette idée, qui m'est trop pénible, et j'y reviens encore malgré moi. Je ne puis parler d'autre chose, ma pensée est toujours là; m'en voudrez-vous? Considérez-moi comme votre parent le plus proche, j'en ai toute la tendresse. Je n'ose prononcer le mot de frère; ce titre me reporte à un souvenir affreux et déchirant pour mon cœur; c'est une plaie qui ne s'effacera jamais! Le temps l'envenime bien loin de la guérir. Je ne craindrai pas pourtant de dire que mon sentiment pour vous en a tout ce qu'il y a de sacré. J'espère que vous m'avez écrit, et que vendredi j'aurai de vos nouvelles. Il me paraît aussi impossible que Charles n'en sache pas. Je voudrais donc déjà le voir arriver. Je crains malgré moi ce que je dois apprendre. Vous êtes aimable pourtant de m'avoir écrit, quoique souffrante; j'apprécie vivement ce procédé. Mais vous deviez m'en dire davantage; auriez-vous fait quelque chute? Que le contrecoup au moins ne soit que pour moi. Est-ce encore votre maudit coup reçu au cœur? Je ne fermerai ma lettre que ce soir; Dieu veuille que mes inquiétudes soient un peu calmées!

« Adieu pour quelques heures. Eh! mon Dieu! faites que les nouvelles soient bonnes! »

XVIe LETTRE

« De peur que vous n'ayez entièrement oublié, madame, que vous aviez par le monde un ami dont les sentiments profonds ne méritaient pas un silence aussi obstiné, je suis bien aise, ou plutôt je suis triste,

de vous prévenir que, depuis une semaine, j'ai reçu une seule lettre de vous, et qu'au moins trois des miennes sont restées sans réponse. Si votre projet est de me faire de la peine, je veux vous donner la satisfaction de savoir que votre but est rempli ; je ne puis pourtant le supposer. Mais quel est donc alors votre motif? Je crains de le chercher. Vous étiez assez aimable pour me dire que vingt-cinq lieues vous paraissaient une distance ; je le crois, surtout quand elles deviennent un obstacle aux témoignages d'amitié que l'on pourrait donner à quelqu'un qui y attacherait un prix si vrai. Toujours la même! Pourquoi l'avez-vous dit? Ce titre m'appartient à moi tout seul. J'ignore quelle sera la durée de mon existence ; mais tant que je vivrai, vous n'aurez jamais à me reprocher une seule distraction pour une amitié bien tendre dont il m'est doux de vous continuer l'hommage, malgré tous vos mauvais procédés. Dites-moi si je les ai mérités. Ne pas me donner de vos nouvelles! je vous en veux véritablement.

« Vous allez peut-être dire que je suis bien difficile. Pensez plutôt que ma bien vive amitié me rend sensible à toutes les nuances. J'ai cru en remarquer une de moins dans cette lettre; cela m'afflige. Si je ne craignais de deviner trop bien, je vous dirais que vous êtes injuste pour vous et pour moi. Je vous en veux peut-être davantage du premier point que du second.

« Vous savez aussi gronder ; je consens à l'être si je l'ai mérité. Mais qui reste dix jours sans m'écrire, après ce petit billet qui m'était si nécessaire pour me tirer de la vive inquiétude où j'étais? Qui m'a donné mal à propos ce tourment? Qui est-ce qui a attendu

pour se confier à moi, à un ami, que l'univers fût dans le secret? Mais, mon Dieu! pourquoi cette attaque de nerfs? Ne peut-on pas prendre entièrement pour soi les souffrances de ceux que l'on aime? Ménagez-vous beaucoup, faites un peu d'exercice; il vous est bien nécessaire. Je conçois que cela vous fatigue d'écrire; mais je ne veux pas que cela vous contrarie de me donner une preuve d'amitié. Écrivez-moi souvent, je vous en conjure, mais seulement des mots. Que je sache comment vous allez. Je ne puis vous dire à quel point j'ai impatience d'en aller juger moi-même; vous devez assez me connaître pour le savoir.

« Je regrette que mes vœux ne puissent rendre la santé à madame votre belle-mère. Je voudrais tant que vous n'eussiez pas de tourments! J'ai dit à mon père que, ayant su que vous étiez souffrante, j'avais eu l'honneur de vous écrire; que vous veniez de me répondre, me parlant avec un vif intérêt de sa santé. Il me prie de vous dire combien il en est touché. Il est fort question d'un mariage. Hélas! cette jeune personne mérite bien d'être heureuse! Est-ce si haut qu'on trouve le bonheur dont on parle toujours? Mais où est-il donc ce bonheur? Je l'ai trouvé, madame, dans une amitié dont il m'est toujours si doux de vous renouveler l'assurance respectueuse. Ce maudit adieu a retenti tristement dans mon cœur; j'y reviens encore. Il me fait de la peine. Relisez les lettres où mon amitié vous exprime son inquiétude; vous conviendrez facilement que ce style est bien loin d'être celui d'un indifférent. Bien vite de vos nouvelles. Tâchez, par vos soins, qu'elles soient bonnes; le contraire m'affligerait trop. Dites-moi jusqu'à quel point vous serez

forcée de rester à Paris; j'ai une grande impatience d'y arriver. »

XVIIᵉ LETTRE

« Je vous avoue, madame, que je m'inquiète tout à fait de voir mon petit livre prolonger son séjour chez vous. Je conçois qu'il lui faille du courage pour en sortir; mais enfin je le réclame, puisqu'il est devenu ma propriété. Je m'affligerai pourtant, je vous l'avoue, si le recueil n'est pas augmenté; vous me l'aviez promis. Je pense souvent comme vous avec tristesse à ce beau temps de la chevalerie qui n'existe plus. Je le rappelle en vain par mes désirs et mes regrets. D'ailleurs, comment pourrait-il revivre? Où retrouverait-on cette franchise si noble, cette loyauté si vraie, cette constance dans leur amitié, cette pureté dans les sentiments que les chevaliers savaient si bien faire partager? Ce n'est pas leur indomptable courage qui peut étonner. J'aurais voulu combattre dans un tournoi le plus brave d'entre eux, et être éternellement après son compagnon d'armes. Ce sont leurs trop rares vertus dont le portrait vivant ne se retracera plus jamais; elles ont été ensevelies avec le dernier d'entre eux.

« Pardon de tant vous entretenir des rêves de mon imagination. J'aime à penser que ce sont aussi quelquefois les vôtres. Si pourtant ce beau temps pouvait renaître, je veux vous donner à deviner qui j'eusse été heureux de choisir pour ma dame. Si, comme je le crois, votre esprit est assez pénétrant pour rencontrer juste, je veux absolument savoir par vous, si cette personne m'eût accepté pour son chevalier. Et votre

aimable projet pour la chasse en peinture, à quoi en est-il? M. de Chevreuse en serait, je crois, bien reconnaissant, s'il pouvait seulement l'espérer. Je ne demande pas si vous avez réussi, mais seulement si vous avez voulu.

« J'ai passé huit jours au Gurcy, au milieu d'une société charmante. On n'est pas bonne, excellente, comme madame d'Haussonville la mère. On a voulu m'y retenir pour la continuation de chasses très-belles; mais madame de la Rochefoucauld devait être à Montmirail depuis deux jours. Ma mère m'y attendait, et tout m'y rappelait. Je suis revenu à cheval par des chemins de traverse qui m'étaient inconnus, marchant souvent à travers champs et toujours une carte à la main; c'est en vain que je voulais m'espérer partant pour la Palestine. Je me reproche de vous enlever des moments que vous savez si bien employer. Je veux pourtant vous répéter encore combien nous avons apprécié votre course de Dampierre; ceux qui vous connaissaient moins, vous ont trouvée parfaitement aimable; et moi, vous jugez bien que j'étais de leur avis, ou bien plutôt qu'ils se sont trouvés du mien.

« Croyez, madame, au prix bien véritable que nous attachons au voisinage de la rue de Varennes, et veuillez recevoir l'assurance de tous mes sentiments respectueux. »

P. S. — « A la fin de votre bal costumé, il y a, je crois, trois ans, allâtes-vous masquée chez madame de Chatenay? On vous donnait même une compagne. Si cela est, apparemment ne vouliez-vous pas être reconnue; et vous avez bien voulu me prouver que vous ne

craigniez pas une indiscrétion de ma part. Pardon encore de cette curiosité, qui vraiment n'en est pas une. Madame de la Rochefoucauld m'en voudrait de ne pas vous parler d'elle. Puis-je espérer que vous voudrez bien mettre mes hommages respectueux aux pieds de madame votre belle-mère? »

XVIIIe LETTRE

« Vous vous soignerez... Aimable promesse! Je vous en remercie de toute mon âme. Mais songez que les mots expriment des pensées, et qu'une honnête personne n'a que sa parole. Vous vous soignez donc; je puis y compter. Vous me dites que je vous ai laissée longtemps sans vous écrire; ce reproche serait plus fondé pour vous que pour moi. Rien ne peut déranger mon inaltérable exactitude; elle tient à une amitié trop profonde. Accusez donc la poste, quand vous avez la grâce de le vouloir, mais jamais celui que rien ne peut changer. J'ai été faire une course de vingt-quatre heures; à mon arrivée, j'ai trouvé cette lettre que j'attendais depuis bien des jours. J'y réponds sur-le-champ, et, par grand extraordinaire, je veux me donner un instant l'air de ne pas penser entièrement comme vous.

« Savez-vous bien une chose? C'est que je suis enchanté de découvrir une tête tant soit peu vive à madame votre belle-mère; cela n'empêche donc pas d'être infiniment aimable, et d'avoir autant et plus d'esprit que celui qui en a beaucoup. Cela dit sans conséquence pour d'autres, le rôle de femme de M. de Chateaubriand est le dernier que je choisirais;

pourtant je tremble d'avance pour votre sévérité. Mais si ses ouvrages me ravissent souvent, je ne suis pas dans le même enthousiasme pour sa personne, et j'oserai même attaquer les premiers. Je n'aime que les élans qui partent du cœur, et je trouve quelque chose de travaillé dans son enthousiasme, quelque chose d'étudié dans ses émotions qui me déplaît. Pourquoi a-t-il l'air de craindre souvent d'être lui-même, et montre-t-il sans cesse cette soif de rivaliser avec l'antique?

« Pensez ensuite qu'il a osé ouvrir une carrière en littérature, où lui-même a chancelé, et où échoueront tous ses imitateurs. Il n'en est pas de la littérature comme de certaines choses; il y a des règles que l'écrivain ne doit pas enfreindre. Quelle belle imagination, je l'avoue! mais aussi quelquefois quel dérèglement! Son premier ouvrage est celui que je préfère; ce n'est pourtant pas peut-être le plus parfait sous le rapport du style. *René* est un chef-d'œuvre, sans contredit; mais celui qui invente une pareille scène d'horreur a le cœur trop loin d'être pur. Je trouve ensuite que M. de Chateaubriand n'a que l'émotion du sentiment, et pas le sentiment lui-même; cela me déplaît. Comment celui qui parle si bien de la religion, qui paraît si profondément convaincu de ses éternelles vérités, qui part pour la Palestine en qualité de pèlerin, comment ce même homme souffre-t-il par sa conduite que l'on puisse seulement élever un doute sur ce qu'il a dans l'âme, sur ce qu'il a dans le cœur? Certainement cette manière lui donnera plus de succès auprès du sexe le plus aimable, que personne n'aime et n'apprécie comme moi; mais cela ne constitue pas l'homme véritablement grand.

« En un mot, la pureté, l'élévation, la vivacité des sentiments énoncés dans les ouvrages de M. de Chateaubriand annonçaient plus de perfection dans sa personne; je dirai plus, l'exigeaient même. Je veux que ce qu'écrit un auteur soit en analogie avec ce qu'il a dans le cœur. Je trouve ici trop de discordance. M. de Chateaubriand devrait ensuite mépriser les succès de société, auxquels il paraît trop sensible. Un talent comme le sien devrait forcer l'opinion, et non pas la caresser. Être aussi sensible à la critique, c'est s'avouer au-dessous d'elle; il n'a donc pas dans l'âme assez de grandeur réelle pour s'être mis au-dessus. Ici je m'arrête, honteux, mais presque fier, d'avoir osé et pu consacrer deux pages à attaquer la réputation de M. de Chateaubriand. Quelle opinion je concevrais de celui qui ne verserait pas des larmes sur le tombeau d'*Atala!* M. de Chateaubriand a voulu donner de la grandeur aux vérités de la religion, et il ne leur faut que du sentiment. Il a voulu rendre sensible aux yeux ce qui ne doit être senti que par le cœur; il a voulu soulever ce voile mystérieux qui fait la beauté de notre religion. Après cela, je dois le dire, peintre admirable, heureux, qui pourra jamais tremper son pinceau dans des couleurs aussi vives? Ses ouvrages s'éterniseront dans la mémoire des hommes; ils y vivront d'autant que lui n'existera plus.

« Quel aimable choix vous faites de Racine! Voilà un homme dont le cœur était aussi sensible que tendre; il peignait ce qu'il éprouvait lui-même. Avec quel plaisir on le relit sans cesse! Quelle finesse! quelle délicatesse! quelle élévation! quelle grandeur! quelle force! Le crime lui faisait horreur; il le peint

sous des couleurs atroces. Les sentiments les plus sacrés, les plus chers à la nature, sont ceux qu'il avait dans l'âme. Comme il se plaît à les exprimer! Comme vous, je plains, j'admire, j'aime *Andromaque!*

« J'ai tant bavardé qu'à peine il me reste la place de vous dire que je passerai mon hiver à Paris, heureux d'y jouir plus que jamais d'une société intime, la seule que j'apprécie véritablement. Une partie de vos projets m'a souri; vous serez chez vous souvent; et moi j'y serai quelquefois. Je regrette de me trouver dans l'impossibilité de vous être bon à rien dans cette recherche qui vous intéresse. Pour la première fois vous m'auriez fait trouver du prix à des connaissances aussi dénuées de mérite. Je suis furieux; je n'ai pu encore découvrir ce fait caché du nécromancien. On prétend qu'il n'y a rien de vrai. Je le trouve alors d'une fadeur insupportable. *Rien n'est plus beau que le vrai; le vrai seul est aimable.* Entendez-le bien, madame, et croyez à mon amitié, dont je vous offre l'hommage respectueux. »

XIXe LETTRE

« Je ne vous écris qu'un mot aujourd'hui; vous me gronderiez de ne point vous donner de mes nouvelles. J'ai encore la poitrine un peu prise, mais cela n'est plus rien. Madame de la Rochefoucauld est plus souffrante depuis quelques jours; ce qui me désole et m'empêchera de retarder mon retour à Paris. Il sera pour les premiers jours de janvier. Il n'est pas impossible que je fasse avant une course d'un jour; ce serait la semaine prochaine. Je le désire peut-être

encore plus que je ne l'espère; car il faut absolument que j'aille à Tracy; et, ne voulant pas que madame de la Rochefoucauld revienne trouver ses médecins sans moi, il faut que je l'accompagne. Si j'allais à Dampierre, j'y arriverais mardi ou mercredi, de manière à vous voir le matin. Soyez assez aimable pour être chez vous, si cela ne vous dérange pas; mais ne m'attendez pas. Adieu, adieu; le courrier me presse. »

XXe LETTRE

« Péché de rechute est bien plus difficile à pardonner, madame; et, pour cette fois, je me sens disposé à beaucoup de sévérité. J'ai quitté Tracy lundi. Quoique bien peu sensible à ce qui n'est qu'incommode à mon corps, j'ai beaucoup souffert de la chaleur; jamais il n'a fait si chaud, et j'ai fait seize lieues à cheval au moment où le soleil a le plus de force. On m'avait conseillé de partir de très-bonne heure; c'était d'abord mon projet. Mais une réflexion me vint: l'arrivée du courrier n'était qu'à neuf heures. Je vous laisse à deviner si j'ai été récompensé d'avoir attendu. Je savais, de plus, que madame de la Rochefoucauld ne devait pas m'écrire ce jour-là. »

« A propos, j'ai été obligé de lui avouer que je n'avais pas songé à vous remercier beaucoup, de sa part, des feuilles de carton qui lui ont été fort utiles. Elle m'en a voulu, et, si j'ai eu un tort une fois, je ne veux jamais en avoir un second. Je ne puis vous exprimer la peine que j'ai eue lorsque j'ai appris que mon père avait été saigné; il venait d'être pris d'un accès d'étouffement. Heureusement cela n'a pas eu d'autres

suites que de le laisser un peu faible. Vous connaissez ma tendresse pour lui ; jugez donc tout ce que j'ai éprouvé. En apprenant la terrible inquiétude que l'on avait eue ; et, d'un autre côté, en le serrant bien portant dans mes bras, jamais je ne l'avais plus aimé. Oh ! je sens que je ne pourrais survivre à de nouveaux regrets. Il faut du courage pour quitter la vie ; mais où en trouve-t-on pour voir expirer la personne que l'on aime?

« Je me reproche ma lettre d'aujourd'hui. Pourquoi, par votre silence, me faites-vous craindre de vous trop écrire? Madame la duchesse de Duras est arrivée hier soir ; elle est précieuse à la campagne. Mandez-moi comment vous allez. Soyez fidèle aux conseils de Bourdon. Travaillez-vous toujours à mon charmant tableau? Comment vous en exprimer ma reconnaissance? Bien des détails sur votre vie, vos pensées, vos affaires, vos projets ; surtout que je sache toujours où vous écrire. Songez que rien comme l'amitié ne fait partager les positions et les sentiments. C'est toujours avec peine que je cesse de m'occuper de vous. Adieu, madame. »

XXIe LETTRE

« *Je suivais tout pensif le chemin de Mycènes...* Votre voiture a disparu, mais nos pensées l'ont suivie longtemps ; mes regrets ne l'ont pas quittée. Pourquoi est-il donc impossible d'être toujours réuni au bien petit nombre de gens que l'on aime véritablement? C'est que le bonheur serait de ce monde. Qu'on est heureux pourtant de pouvoir s'abandonner sans crainte

à un sentiment qui est sans cesse la source de jouissances si vraies! Que votre amitié est aimable, madame! Qu'elle est pure! qu'elle est sensible! Que votre cœur est bon à connaître! Que votre âme est digne d'être appréciée! Je ne sais pourquoi je vous avoue que votre départ m'a vivement affligé; si je croyais vous l'apprendre, je vous ne le dirais pas. Mais vous le savez; vous ne voudrez pas, je l'espère, en douter. Je ne demande plus si les sons du piano se sont encore fait entendre. Ces deux ou trois souvenirs, en vous éloignant, n'ont pas été perdus; je les ai vivement appréciés. Une fois à Combreux, distraction et oubli. Oh! non, de grâce; je m'afflige de l'une, je ne saurais supporter l'autre.

« Madame de Béranger est accouchée hier mardi, vers onze heures; elle avait commencé à souffrir à cinq heures. Elle était dans le salon; et quelques raisons, peu nécessaires à vous détailler, l'ont fait se sauver en toute hâte. Elle a fait admirer son courage et sa douceur. Son enfant est un garçon; presque tout le monde avait parié pour une fille. J'ai donc gagné envers et contre tous.

« Vous ne serez pas arrivée pour dîner. Je suis reconnaissant de la matinée. Mandez-moi, je vous prie, bien des détails de la journée d'hier; vous aurez été reçue à merveille. Parlez-moi un peu de vos pensées, surtout si vous leur faites faire le même voyage que les courriers de terre, chère princesse; ce qui vous amuse vous suffirait. Je me repens sur-le-champ de ma détestable comparaison : l'un n'est que folie, par conséquent que chimère; l'autre est un bien réel, du moins il est tel pour moi.

« Ce tableau n'est plus pour moi. Cet aveu m'a enfoncé une épine dans le cœur. Regardez comme je suis ; je ne voudrais pas l'en tirer. Je ne pourrais supporter l'idée de déplaire à madame votre belle-mère. Vous engager à une chose qui lui serait désagréable m'est impossible ; j'en suis au désespoir. Les femmes sont si ingénieuses pour ce qu'elles veulent ! Prenez donc mes intérêts entre vos mains ; je ne demande que cela. Il serait indigne de me priver de ce tableau de famille, qui doit passer à mes petits-neveux. Il y aurait, hélas ! trop de fanfaronnade à parler de mes petits-enfants. Il en arrivera pourtant, je l'espère, ne fût-ce que pour vous reprocher le larcin que vous voulez leur faire. Après cela, madame, plus de folie, plus de fenêtres, plus de pinceaux dans la bouche ; je vous le demande, me l'accorderez-vous ?

« Savez-vous qu'il y a eu un vrai mérite à moi de ne pas pardonner bien facilement à votre femme de chambre ; sans cela, seriez-vous venue à Paris ? Ah ! que vous pourriez être aimable en me répondant ! Je ne sais rien de nouveau. J'ignore où je trouverai M. votre beau-père ; si je le savais, j'irais certainement le remercier de l'aimable intérêt qu'il m'a témoigné. S'il va promptement vous rejoindre, veuillez bien le remercier de ma part. Je passerai sûrement l'un de ces jours chez M. votre frère ; j'aurai un vrai plaisir à parler de vous avec lui. Il vous aime si tendrement ! Hélas ! madame, si les regrets qui déchirent mon cœur me laissaient encore la force de songer au bonheur d'un sentiment fraternel, c'est lui que je voudrais vous offrir ; recevez-en l'assurance aussi tendre que respectueuse. »

XXIIe LETTRE

« Pourquoi n'êtes-vous pas toujours la même? Vous savez quelquefois être si aimable par une exactitude à laquelle mon amitié bien tendre me fait attacher tant de prix! J'aurais pourtant besoin, je l'avoue, dans ce moment, d'idées qui me consolassent. J'ai reçu la lettre que j'attendais, que je craignais. Convaincu que je devais me récuser moi-même, décidé, dans cette occasion, à recevoir avec soumission des conseils que j'écoute toujours avec respect, mais non pas avec une égale obéissance, je dois m'y soumettre. S'il est vrai qu'un voyage aussi court même, serait léger, je ne veux pas qu'un sentiment aussi profond, mais aussi pur que celui qui donne à mon cœur des pensées aussi douces, et quelquefois si tristes, je ne veux pas, dis-je, dirigé par lui, faire rien de blâmable. Si je suis aussi scrupuleux sur ma conduite, sachez-m'en du moins quelque gré; cette sévérité vous est dédiée. Je m'indignerais que l'on pût mal juger ce qu'il serait seulement permis d'envier.

« Mais voilà bien du temps que je n'ai pas reçu un mot de vous. Je crains que l'uniformité de mon amitié ne soit ennui pour vous. Attendez-vous à me trouver le même toute ma vie. Dites-moi si vous vous en fâcherez? Croyez qu'il m'est pénible de rester longtemps sans savoir ce que vous faites de vos pensées, de votre vie, de votre cœur. Savez-vous qu'on est heureux d'y occuper une place, et que le titre de votre ami me paraît un bien inestimable? Vous voyez le prix que j'y attache; avouez que j'en suis un peu digne

par le prix que je mettrai à la conserver toujours.

« Comment! vous ne feriez pas un prochain voyage à Paris! toutes vos affaires auront cessé au moment où je voudrais vous en susciter quelques-unes; c'est par trop triste! Vous ne venez pas à Dampierre, où vous êtes désirée, où vous savez le plaisir que vous faites. M. de Chevreuse s'y occupe de vous. La chaise va être achevée bientôt. Vous renoncez à en venir juger, ou plutôt, vous qui êtes toujours si obligeante, vous n'avez pas l'idée de procurer une jouissance aussi douce, aussi vraie, à quelqu'un que, j'espère, vous ne haïssez pas encore tout à fait. Rien ne me déchire le cœur comme d'être éloigné du bien petit nombre de personnes qui se partagent ma vie; car je ne connais de réel dans l'existence que la facilité d'aimer. Je commence par l'Être infiniment grand, infiniment bon, que nous devons remercier de tout ce qui nous arrive d'heureux. Vous jugez si une amitié comme la vôtre n'est pas un puissant motif de lui exprimer ma reconnaissance.

« Voilà dix fois que je suis interrompu, cela m'est insupportable; je déteste une distraction quand je m'occupe de vous. Jugez donc, madame, combien je suis loin de savoir ce que vous avez dit ou pensé depuis onze jours. J'ai souvent cherché à deviner ce que vous faisiez. J'ai espéré vous voir quelquefois travaillant au tableau; je me suis dit qu'il était pour moi, j'ai donc pensé que vous vous occupiez de moi. L'exactitude dans votre correspondance est-elle un effort trop pénible à vous demander? Je regretterais alors d'y attacher tant de prix; je ne saurais pourtant y renoncer.

« A propos, savez-vous que l'ouvrage de madame de Genlis sur l'influence a été jugé trop sévèrement; on est tombé contre elle dans le même défaut qu'on lui reprochait : prévention, acharnement trop absolu. Il y a du bon et des détails fort intéressants.

« Je vous ai écrit d'Eclimont; vous aurez reçu ma lettre, je l'espère. Je suis arrivé à A... vendredi sur les neuf heures, fort fatigué, je l'avoue. J'étais à cheval, et au milieu de bois qu'il fallait traverser, je ne savais comment me diriger. J'ai été heureux de tirer d'inquiétude madame de la Rochefoucault, qui, aimante et tendre, est triste de me voir ainsi voyager la nuit. Il eût fallu pour cela renoncer à venir la trouver vendredi, et ce sacrifice m'eût été trop pénible. L'éducation du cheval rétif continue à me faire honneur, j'en fais tout ce que je veux maintenant; il est vrai que la correction a été sévère. J'espérais bien trouver hier une lettre de vous en arrivant à Paris. Savez-vous que je devrais vous en vouloir de m'attraper ainsi d'une manière triste?

« On m'apporte des lettres dans ce moment, il n'y en a pas de vous. Croyez, madame, à mon affection respectueuse. »

XXIIIe LETTRE

« Cette lettre, écrite hier avant mon départ de Montmirail, madame, vous aura montré que j'espérais vous trouver à Paris, et partager avec vous tout ce que vous avez dû éprouver; je vous demande aujourd'hui le même procédé pour moi. J'arrive à l'instant de Tracy; j'apprends que mon beau-père est exilé : j'en suis

malheureux pour lui, pour moi; mais jugez combien je le suis pour ma femme, qui va être au désespoir, et puis toutes les conséquences!... J'en frémis de rage; je repars pour aller lui porter cette bien triste nouvelle, j'attends mon cheval que je viens d'envoyer chercher. Pardon si je griffonne, mais j'ai déjà fait beaucoup de chemin; et puis ce malheureux exil me désole sous bien des rapports.

« Adieu, madame. Dans ce moment encore, mon amitié partage vivement la perte que vous venez de faire. Je ramènerai demain madame de la Rochefoucauld. J'envoie un courrier à Dampierre. C'est une douceur pour moi de penser que vous voudrez bien partager ce qui nous arrive. »

XXIV[e] LETTRE.

« Il y a aujourd'hui dix-huit jours, madame, que je ne puis espérer qu'une seule pensée m'ait été consacrée. Ma manière d'aimer mérite-t-elle ainsi qu'on me fasse souffrir? Je ne puis ni ne veux vous en vouloir; mais je ne puis non plus dissimuler que toutes les fois que je puis craindre votre oubli, je suis triste; j'ai eu des causes de chagrin que je vous dirai, mais que je ne veux pas vous écrire, elles m'ont été sensibles. Faut-il que dans ce moment votre amitié ne m'ait offert aucun adoucissement! Ah! si vous saviez que je ne vis que pour les personnes que j'aime! Je suis tout à fait malheureux par ce qui affligerait à peine un autre.

« J'ai quitté Dampierre hier. Madame de la Rochefoucauld va arriver pour passer quelques jours à Paris. Ce matin on essayait des chevaux au Champ de Mars

pour la course. J'y ai trouvé M. votre frère. Voir quelqu'un qui vous appartenait de si près a été une jouissance bien vraie pour moi, vous n'en doutez pas, au moins? J'ai renvoyé mes chevaux de selle. Nous nous sommes promenés longtemps ensemble; il a été assez aimable pour me ramener. J'ai apprécié vivement la confiance avec laquelle il m'a parlé; mais il m'en est resté toute la journée une impression triste que je n'ai pas même cherché à vaincre; elle vous a été consacrée. Nous avons beaucoup parlé de vos affaires; je m'indignais contre les circonstances qui vous enlevaient une fortune dont vous eussiez fait un si parfait usage. Je pensais avec plaisir que par cet aimable abandon M. votre frère rendait justice à un attachement qui ne peut ni changer, ni varier, mais qui craint les lacunes. Pourquoi si souvent mettre le sinet à votre amitié? c'est un livre qu'il faut feuilleter sans cesse. Je jouissais vivement de la tendresse que je voyais à M. votre frère pour vous. Je sentais combien vous la méritiez. Hélas! moi aussi, j'ai su comment on chérissait une sœur! mais il ne me reste plus que des regrets et des larmes pour en consacrer le souvenir. Ah! madame, que l'on est à plaindre quand on a perdu un objet que l'on a aimé aussi tendrement! Je sens que mon cœur ne résisterait pas à de pareilles commotions répétées.

« J'ai frémi du terrible chaos où vous a laissée un événement bien triste; vous ne m'avez pas seulement dit un mot de tout cela. Vous dédaignez même d'employer votre courage à supporter de pareilles pertes, mais permettez-moi d'en souffrir.

« Je relis vos lettres, j'y trouve des expressions

de votre amitié que je sais sentir et qui me consolent. Je me répète que vous m'avez dit que cette pensée d'une amitié aussi pure que dévouée avait été souvent le rêve de votre imagination et celui de votre cœur. Je me rappelle avec bonheur que vous m'avez assuré que vous seriez toujours mon amie; vous ne sauriez manquer à votre parole, et pourtant il est indigne de vous de mettre de la nonchalance à une chose à laquelle vous attachez quelque prix. Tous ces contrastes m'attristent. Tant d'événements m'ont mis du noir dans l'âme depuis quelque temps! M. votre frère m'a fendu le cœur ce matin en m'annonçant son projet d'aller bientôt vous voir, et en me demandant si j'irais aussi; il a pu croire que je n'avais pas entendu; il m'eût été trop pénible de lui répondre.

« Il est déjà près d'onze heures, et madame de la Rochefoucauld n'arrive pas; je suis rentré pour me trouver à son arrivée, mais je ne conçois pas ce retard. Il est vrai que la reconnaissance l'a menée chez madame de Montesquiou à Saint-Cloud, et c'est le plus long. On s'inquiète facilement pour ce qu'on aime. Quelquefois je me trouve ridiculement sensible pour un homme. Je consens à chercher à me réformer, si vous m'écrivez pour vous en plaindre. C'est bien de la présomption de ne pas craindre l'ennui que doivent vous causer mes longues lettres; mais sans abandon, sans confiance, presque sans bavardage, pas d'amitié réelle, ni durable. Manqueriez-vous donc à de pareilles conditions, quand je vous donne un exemple si opposé? Mais ce n'est pas assez d'écrire, il faut causer. C'est, en vérité, ce que je crains de trop faire avec vous, puisque vous n'en fai-

tes pas autant avec moi. Est-ce le frère de votre amie mademoiselle de Virieux qui se marie? Rien ne vous fera revenir à Paris; triste et pénible perspective pour celui qui se trouvait heureux de vous renouveler de vive voix l'assurance d'une amitié aussi tendre que respectueuse. Je ne puis vous dissimuler, que j'ose exiger de vous des volumes pour répondre à toutes mes lettres.»

XXV[e] LETTRE

« Je rentre à l'instant chez moi, et je suis triste, bien triste; je viens de faire mes adieux à une personne que soutient son courage, mais dont la position est bien pénible. Je trouve un billet de vous; comme il est bien arrivé ! Mon Dieu! que vous êtes aimable et bonne! que votre amitié est précieuse pour moi! son empreinte n'est celle d'aucune autre. Vous recevrez une bien longue lettre de moi, que j'ai écrite ce matin. Vous avez un abandon que l'on ne peut assez apprécier.

« Adieu, madame, soignez votre vie, si vous attachez quelque prix au bonheur que j'éprouve à vous avoir pour amie. »

XXVI[e] LETTRE

« On m'a réveillé au milieu de la nuit, madame; jugez si je l'ai regretté en recevant une lettre de ma tante [1]. Je pars à l'instant pour Dampierre; je jouis

[1] Madame la comtesse de Montesquiou.

bien vivement du bonheur que cette nouvelle va causer à madame de la Rochefoucauld [1]. J'ai pensé que vous n'y seriez pas insensible. Recevez aussi l'assurance bien tendre et bien respectueuse de mes sentiments. J'attends avec impatience la réponse à ma dernière lettre. Voulez-vous être assez bonne pour présenter mes hommages respectueux à M. votre grand-père, et à madame votre belle-mère surtout, que j'apprécie vivement. Je suis heureux de penser que vous me permettrez de vous voir une demi-journée. C'est bien peu, mais c'est autant de pris sur un temps qui passe vite, et qui pourtant quelquefois paraît bien long. »

« . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . »

[1] La fin de l'exil de son père

DEUXIÈME PARTIE.

J'ai parlé de la personne aussi intelligente que bonne qui avait eu l'obligeance de chercher à classer cette foule de mes lettres laissées dans le plus grand désordre.

Les croyant perdues, ma joie avait été grande de les retrouver, lorsque la princesse de Craon me fit remettre une caisse qui les contenait.

Ma confiance dans madame *** était telle, qu'après le classement qu'elle me dit avoir terminé, je ne me donnai même pas la peine d'examiner ce travail ; malheureusement on avait oublié de me prévenir qu'il existait une grande lacune, soit que les lettres qui manquent aient été brûlées, comme c'était l'intention première de madame Du Cayla (on n'aime pas à être mis au second rang), soit qu'elles aient été égarées.

Le fait est qu'elles n'existent plus, ce que je regrette vivement, bien que dans le cours de mes Mémoires, ce qui ne se trouve pas ici, sera naturellement expliqué, en grande partie ; mais ce sont mille détails qu'il n'eut pas été sans intérêt de connaître, surtout au

début d'une position si bizarre; des causes qui l'avaient amenée, et des événements qui eurent une si grande influence sur les affaires générales.

On y aurait vu mes plans, avec les difficultés sans nombre que j'avais à vaincre. Tout était expliqué, et le lecteur eut tout connu, tout compris, en rendant peut-être un peu de justice à celui dont un sentiment personnel n'a jamais dirigé les actes.

Je croyais mes lettres perdues. Ce que j'ai retrouvé permettra du moins de se rendre compte de l'ensemble de cette vaste correspondance.

Ici commencent les lettres relatives à la restauration et au rôle politique de madame la comtesse Du Cayla. Elles remontent à 1822.

PREMIÈRE LETTRE

« Vous êtes aimable : votre exactitude me plaît; elle me charme; elle fait ma vie. Vous voyez clairement que nous valons mieux nous deux que nous ne le pensons nous-mêmes. Allons, rendons-nous donc une pleine et entière justice! Je ne comprends rien au monde à ce paquet; il était adressé à la comtesse : on l'a porté chez elle, son domestique était absent : on l'a remis au suisse. Mais vous ajoutez que vous avez reçu celui de M. votre frère; je n'y comprends absolument rien; cela me tracasse et me casse la tête. Mon pauvre Wolbock marcherait pour vous sur la tête; il est d'une extrême reconnaissance de votre petit mot. Amie, ma sœur, ces deux lettres de vous que j'ai trouvées à mon arrivée me charment. Il me semble que ce soit un

bonheur tout nouveau pour moi d'en recevoir; j'en jouis comme un enfant. Je suis arrivé hier assez fatigué et noir comme un crapaud. Vous avez raison, aucun sacrifice ne me coûte pour vous prouver mon amitié; vraiment vous ne pouvez croire qu'un cœur aussi dévoué n'ait pas le droit d'être un peu exigeant. Vous seriez très-fâchée qu'il en fût autrement; je vous en aimerais moins.

« J'espère vous voir dans très-peu de jours, mercredi, par exemple, si les tracasseries que l'on me suscite encore pour ma légion sont enfin terminées. Dites à la comtesse [1], de ma part, mille choses aimables; et puis, qu'elle parle de mon petit séjour [2] d'avance. Non! non! ce calcul que vous me supposiez n'entre nullement dans ma manière de voir; tout au contraire, une extrême franchise est dans mon caractère. « Je serai à la vie, à la mort, pour vous, le frère le plus tendre. »

IIe LETTRE

«J'ai vu hier la baronne; malgré tous mes soins je n'ai jamais pu me faire dire au juste l'adresse. Vous ne pouvez croire tout ce que cette pauvre Marianne a dû souffrir, les détails dont elle a eu à se mêler; pauvre femme! elle a montré une aussi bonne tête qu'un excellent cœur. Je vais risquer de lui envoyer votre deuxième lettre en lui écrivant un mot. Si vous ne m'avez pas envoyé la deuxième lettre, adressez-la à Amsterdam; d'après ce qu'on m'a dit, je crois qu'elle la recevra.

1 Madame de Rully, aujourd'hui comtesse de Guitry.

2 A Chantilly. Mgr le prince de Condé était pour moi d'une grande bonté.

« Adieu, adieu, au plus tôt que je pourrai; ne soyez pas inquiète si je n'arrive pas, cela ne dépendra pas de moi; je crois que vous auriez été assez contente de ma lettre à M. votre beau-père; je voudrais connaître la visite de la duchesse. »

III[e] LETTRE

« Oh! mon Dieu, que toutes ces pages me rendent heureux, et que je trouve votre exactitude aimable! Cette fluxion sur l'œil me désole, soignez-la, soignez-vous, et croyez avec certitude que, toute ma vie, vous retrouverez en moi l'amitié la plus constante, à laquelle rien au monde ne peut nuire; n'êtes-vous pas ma sœur-amie, et ces deux mots ne disent-ils pas tout pour moi! L'ambition [1], qui est pour tant de gens un si grand mobile, pourrait-elle contrebalancer seulement un moment dans mon âme, la crainte de me séparer du si petit nombre de gens qui sont nécessaires à ma vie?

« Voilà plusieurs jours que j'ai été sans vous écrire; m'aurez-vous accusé? ce serait injuste; j'étais plus à plaindre que vous, puisque j'étais forcé d'être muet; je n'ai pu vous écrire à cause de mes courses. Arrivé hier soir, et revenant déjà ce matin de l'Arsenal [2], je laisse mon père pour vous écrire bien vite. Mais, encore une fois, que vos lettres m'ont fait de bien! Quel bonheur de les relire! Vous n'avez pas pu vous baigner, n'est-ce pas? La Ch... trouve encore

[1] Il était question de me donner une ambassade.
[2] Les mousquetaires noirs, dont je faisais partie, y étaient casernés.

le moyen d'être en l'air; ne l'imitez pas, ne recevez personne, promenez-vous avec votre fille. N'y a-t-il pas trop d'égoïsme à vous demander de vous ennuyer? Enfin, sachez bien que toutes les fois que vous n'êtes pas en compagnie, je suis avec vous.

« Où avez-vous pu aller chercher que j'avais été au-devant de madame de M...; je reviens sur mes pas pour vous rendre un compte exact de ma conduite : chasse le mercredi, le jeudi, le vendredi. Je suis bien sûr de ne jamais me tromper en comptant sur votre amitié, et c'est le bonheur de ma vie; ce ne sont pas de ces sentiments vulgaires qui nous attachent l'un à l'autre; ceux-là sont réprouvés; et tant qu'ils durent ils laissent plus de regrets, de remords et de troubles que de bonheur; c'est quelque chose de pur, de vrai, c'est un sentiment qui renaîtra là où tout finit; quelle douceur de pouvoir s'y livrer!

« Mon père vient de m'envoyer chercher pour déjeuner; la chose est faite, et vite je vous reviens. Je reçois à l'instant même un mot de madame votre belle-mère, qui me donne de vos nouvelles d'une manière bien aimable, et qui me remercie du gibier que je lui ai envoyé. Je comptais lui faire ma cour hier au soir. J'ai trouvé un mot d'elle en arrivant; elle me mandait qu'elle passait la soirée en ville. J'ai là vos pages sous mes yeux, je voudrais les relire pour vous en parler davantage; mais je perdrais le peu de temps qui me reste pour causer avec vous. Je reviens à B..., où j'ai dîné; vite après à Chinon. J'ai chassé toute la journée, tué vingt-six pièces, et à huit heures et demie j'étais dans mon lit, mort de fatigue. Je ne suis pas en train depuis quelques jours, et j'ai besoin du

repos que je vais prendre. Hier, vendredi, je suis parti à six heures du matin; j'ai été déjeuner à Dampierre, où la famille se trouvait réunie; je suis venu coucher à Paris; à sept heures j'étais à l'Arsenal.

« Je pars lundi: je vais par Montmirail. Avec quelle impatience j'attendrai de vos nouvelles! J'y resterai trois semaines environ, puis je reviendrai peut-être par Tracy. Pendant ce temps je vous supplie de ne pas vous lier avec Châteaubriand. Ne croyez pas à la patte de velours, craignez la griffe; vous direz que je suis méchant. Ne m'en voulez pas, j'y regarde de si près pour vous! Suivez mes conseils, ils ne sont pas si mauvais. Je crains pour vous l'abandon de la conversation; combien je vous saurai gré de votre réserve! Adieu, adieu, chère sœur-amie, jamais vos nouvelles ne m'ont été aussi nécessaires. »

IVe LETTRE

« Pas encore un seul mot de vous; mon Dieu! que c'est triste! je ne puis prendre mon parti de ne savoir rien de rien de votre voyage, et de vos fatigues. Vous m'aurez écrit, mais pas de précautions à l'auberge pour que la lettre soit mise à la poste, enfin pas un mot. Plaignez-moi, et songez à me dédommager grandement. Quelqu'un qui vous connaît et vous aime me disait hier que vos impressions étaient vives, mais peu profondes. Donnez-moi, je vous prie, chère sœur-amie, un fameux démenti en faveur de votre ami.

« Mais que je vous parle donc bien vite de votre fils, et que je vous dise qu'il se porte à merveille, et qu'il est gai comme un pinson; je le quitte et je

viens de jouer avec lui. Figurez-vous-le établi dans votre cabinet, voyant tout ce qui se fait dans la cour, enviant au gros chien la partie de jeu qu'il fait, appelant chaque passant, faisant la plus jolie mine à *Can*[1], qui n'y est pas insensible. Depuis votre départ il n'a pas demandé une seule fois le jardin. Son intelligence est vraiment incroyable; il me montrait la place de votre voiture. Il regardait la porte, et sa charmante petite figure prenait une expression sérieuse dont je lui savais gré.

« Avant-hier madame de G... fait dire à madame de la Rochefoucauld que l'on suppose que son fils avait la rougeole; elle propose sa campagne pour le vôtre. Enfin, je ne puis vous rendre l'occupation de madame de la Rochefoucauld pour vous, pour votre fils, en même temps que ses regrets et son amitié. Elle me charge de toutes ses commissions, veut que je vous dise combien elle vous aime, et que vous sachiez bien que si elle ne vous écrit pas, c'est parce qu'elle se fie à moi, et que d'écrire la fatigue horriblement.

« Revenons à votre fils. Madame de la Rochefoucauld envoie chercher votre nourrice... point de nourrice. Elle lui fait dire de venir lui parler sitôt qu'elle rentrera; il était six heures quand la nourrice est arrivée pour dîner. Je recommande à la nourrice de ne plus monter avec l'enfant. Je fais mettre mon cheval à mon cabriolet, et je cours au palais Bourbon tout conter à M. votre beau-père, et voir avec lui ce que nous ferions. Je lui propose de faire descendre l'enfant dans la chambre de madame de G..., afin d'ôter toute espèce de

[1] Notre petit chien.

communication avec le haut; il trouve qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre. Vite je descends moi-même le lit de votre fils avec Joseph, et je m'en vais après avoir fait toutes les recommandations possibles, et après m'être assuré qu'il ne pouvait y avoir aucun contact.

« Soignez-vous bien, et soyez tranquille sur le sort de votre enfant. Impossible de songer encore à votre retour. »

Ve LETTRE

« Eh! mon Dieu, cette lettre de huit pages ne m'est pas arrivée; c'est, je crois, la seule qui s'est perdue. Ma dernière était celle écrite en plusieurs jours. Combien vous êtes aimable avec cette occupation qui apporte avec elle tant de consolation et de bonheur! Il est vrai, j'ai beaucoup souffert, mais heureusement tout est fini, et demain je suis acteur pour la fête de mon père. Il avait tout à l'heure une grâce pleine de bonté, et me disait : « Si nous avons les mêmes défauts, « j'espère au moins que tu seras, comme moi, sans « rancune. » Un mot de tendresse me ferait faire l'impossible; mais autrement ce qui est le plus simple devient ce qu'il y a de plus difficile. Je vous avais donc devinée! Je vous assure que je ne puis vous désirer meilleure amie que vous n'êtes. Je vous remercie du fond de mon cœur de ne me laisser rien à désirer; et cette certitude m'est bien plus nécessaire que vous ne pouvez vous l'imaginer, puisqu'au milieu de tout ce que j'ai dans la tête, je n'ai pas là-dessus la plus petite distraction. Au contraire, je sens que je deviendrai tous les jours plus difficile; vous en arrangerez-vous?

«Vous ne répondez qu'à une seule chose de ma lettre; mais, en grâce, parlez-moi de M. votre frère, que je jouisse de votre bonheur, surtout s'il doit être un peu durable. Je repense à ma lettre perdue, pour en rester inconsolable. L'intelligent laquais de M. votre beau-père y était-il pour quelque chose? Il n'a pas ma confiance, peut-être ai-je grand tort; mais je songe que vous avez pu l'envoyer chez moi, et que, comme le départ de mon beau-père a été retardé deux fois, je n'ai pu encore la recevoir. Il arrive décidément demain ou après-demain au plus tard. Sa mère est bien malheureuse de la mort de madame de H...?

» Au revoir, chère sœur-amie. Toujours ce triste adieu qui me rend si malheureux. Vous êtes aimable, et cette assurance de votre amitié m'est bien précieuse. *La belle âme!* me disait ce matin cette amie dont vous me parliez; vous ne sauriez croire combien je me trouve heureux quand je lui parle de vous, de l'intérêt qu'elle vous témoigne.

« Je ne me console pas de n'avoir pas reçu mon paquet, malgré tous les soins que je suppose que vous y avez mis. On me mande que je l'aurai dimanche, et, revenant lundi, jugez le peu de temps que j'aurai. Comme c'est bien à vous de m'engager à rester un jour de plus! Vous êtes bien plus parfaite que moi dans votre manière d'aimer; mais aussi je me dis quelquefois que vous aimez moins. Et votre santé? j'y pense souvent; on m'en parle, preuve qu'on y porte intérêt. Une peine qui est confiée perd de son amertume. Eh bien! sachez que je ne trouve pas ma mère aussi aimable pour moi, que j'avais lieu de l'espérer. Vous

savez comme je prends au noir et à la tristesse, et la plus grande marque d'amitié que je puisse vous donner est de vous en parler. J'en souffre, mais je ne voudrais pas en convenir avec moi-même.

« Adieu, adieu. Vous revoir et vous parler de ma tendre amitié, c'est le bonheur par excellence. »

VIe LETTRE

« Votre cœur vous a reproché, j'en suis sûr, de m'avoir dit des choses dures; aussi je viens au-devant de votre tête un peu mauvaise, et vraiment nous sommes trop amis pour ne pas nous devoir la vérité, et regarder au premier qui reviendra.

« Mes impressions sont si vives qu'elles me font mal ; je m'attendais à recevoir de vous le billet le plus aimable; je jouissais même d'avance du plaisir que devait vous causer le mien. Au lieu de cela, je suis grognon, ennuyeux..., vous savez tout le reste, je déteste les rabâchages, jugez maintenant.

« La tristesse ne vous empêche jamais de vous amuser, et avant-hier vous n'en avez pas moins été je ne sais où. Soyez donc toujours pour moi telle que je suis pour vous. Le plus parfait accord régnerait à jamais entre deux amis qui se sont juré sous la voûte du ciel, une amitié aussi pure qu'elle est éternelle. »

VIIe LETTRE

« Je vais avec M. votre beau-père chez M. le duc d'A... Vous disposez bien plus de moi, que moi de vous; et je puis dire que vous n'aurez jamais un sa-

crifice à me demander que je puisse vous refuser. L'amitié fait tout partager.

« Je me reproche ce petit mot d'hier au soir, c'est tellement le naturel de l'homme, que je n'y puis rien, c'est plus fort que moi; j'y travaillerais sans fruit. Cette possibilité de séparation me fait frémir[1], je ne puis seulement l'entrevoir, je ne puis rendre ce que j'en éprouve. Mais non! non! souffrez avec patience, et mettez votre confiance dans celui qui peut tout. S'il y a des inconvénients, il y a aussi des avantages; songez que nous devons à cela notre amitié; autrement elle n'eut pas existé. Devenez plus religieuse; songez que personne plus que vous n'a besoin de la protection du ciel; demandez-la, méritez-la, et soyez assurée que vous l'aurez. Il protégera une amitié dont les bases sont sacrées. Il n'est pas douteux que la position d'une jeune femme ayant une place à la cour et un mari qui n'y paraîtrait point, serait bien fausse.

« Songez qu'à présent la moindre inconséquence sur un pareil théâtre a des suites graves[2]. Que jamais un homme puissant ne vous parle trop longtemps, vous feriez des jalouses, et l'on se venge par des méchancetés. »

VIII

VIIIe LETTRE

« Après la journée d'hier, vous avez pu, ce matin, arranger une soirée dehors, et voilà ce chagrin dont

[1] Madame Du Cayla avait un moment songé à quitter la France

[2] Les relations de Madame Du Cayla avec Louis XVIII venaient de commencer.

vous me parlez. Vous me dites que vous ignorez si M. votre beau-père ne voudra pas faire des visites; et dès ce matin vous aviez arrangé avec la duchesse de Maillé une partie. Quel manque de franchise! Il faut à tout prix faire le sacrifice de votre caractère et de votre indépendance, si vous voulez que nous puissions nous entendre.

« Quelqu'un me disait ce matin que mes défauts seraient des qualités précieuses pour quelqu'un qui m'aimerait véritablement. Grand Dieu ! je n'aurais donc trouvé chez vous que la superficie de cette amitié si pure, si vraie, que je croyais avoir fait naître. Je suis rentré chez moi, et je n'en bougerai plus[1]. »

IX[e] LETTRE

« Êtes-vous enfin disposée à suivre mes conseils? Voilà ce qu'il me faut savoir pour dormir tranquille. Non, point de rancune pour cette lettre d'hier; mais aussi ne prenez plus ce ton aigre qui déchire, et permettez qu'on vous dise la vérité. On tâchera d'y mettre plus de douceur. Je n'ai point encore la réponse de M. de Brézé; je m'en désole. Mandez-moi par un mot ce que vous aurez fait en rentrant. Bonsoir et mauvaise soirée. Pensez aux absents.

« Douter de votre amitié serait pour moi le coup de mort. Je vous avoue que ce que vous me dites me fait frémir. Je veux causer avec vous. Votre existence

[1] Je laisse passer cette lettre, bien que les expressions en soient sans doute exagérées, pour montrer toutes les difficultés que devait m'offrir le caractère de madame Du Cayla.

pourrait se trouver compromise; et comment et pourquoi?

« Indiquez-moi à quelle heure je pourrai vous trouver. Je crois pourtant que de bonne heure vaudrait mieux. »

Xe LETTRE

« Obéir à ce qu'on aime
« Est bien plus doux que commander.

« Entendez bien cela, dame amie. Je respire depuis hier; mais le poids qui m'a accablé était si lourd, qu'il me faut du temps pour en revenir. Je m'avoue le plus lâche des hommes devant ce genre de danger. De grâce, relisez doucement, et que vos regrets soient sincères. Tâchez, si vous venez chez la vicomtesse, que nous passions une agréable soirée. Ma manière de sentir ne sera donc jamais appréciée par cette sœur qui peut tout pour mon bonheur; mais aussi pour mon malheur! La véritable amitié rend éloquent, et je la représenterais sous toutes les formes sans jamais me répéter.

« Au revoir, chère sœur-amie. »

XIe LETTRE

« Je vais décidément demain à Montmirail. Vous quitter est un véritable chagrin; mais ma mère se plaint que je l'oublie. Pourquoi ne pas réunir dans un même lieu tous les objets de sa tendresse? C'est que l'on trouverait ici-bas le bonheur parfait.

« Je viendrai chez vous à trois heures exactement;

vous seriez aimable si vous faisiez la lecture et la correction dans la matinée. Je voudrais emporter le manuscrit à Montmirail; si cela doit vous ennuyer, j'y renoncerai. Quand tous les jours on pleure une sœur que l'on chérissait, que d'actions de grâces à rendre au ciel de vous avoir rendu la réalité de cette amitié! Jouissons-en avec reconnaissance, et plaignons les envieux. »

XIIe LETTRE

« Comment vous exprimer la tristesse que j'ai dans l'âme? Je ne puis que la sentir. J'arrive de l'Arsenal; en passant devant cette porte, qui n'est plus la vôtre, j'ai senti vivement tout l'empire de l'amitié. Mon cœur s'est déchiré en pensant qu'il fallait aller chercher aussi loin ma sœur-amie. Je voudrais que madame votre belle-mère sût à quel point elle entre dans mes regrets; ceci me prouve bien à quel point je lui suis attaché. Adieu, pour vous toujours le frère le plus tendre. »

XIIIe LETTRE

« Non, ma reconnaissance est trop peu pour vous, et le sacrifice d'un léger plaisir est trop fort pour vous. Peine sur peine; celle-là, puis une autre, voilà à quoi je m'attends. Celle qui vient de vous est un poison qui dévore. Le repos du monde, et le bonheur de mon pays ne peuvent être trop cruellement achetés. J'y consens; je suis bizarre; mais aussi qui aime comme moi? certes, ce n'est pas vous, qui ne me

connaissez pas, et qui n'avez pas une âme fort sensible.

« Je mets à part ce que j'éprouve pour m'occuper de vous. Votre toilette m'a paru parfaite; la robe peut-être un peu longue; coiffée à merveille, et les mosaïques faisant très-bien.

« Écoutez le conseil d'un ami : j'aurais voulu que votre dernière révérence à madame de C... ne fût pas de si près ni si directe comme à la maîtresse de la maison. Madame de D... a perdu dans mon esprit; un premier pas entraîne toujours des conséquences. Vous la figurez-vous causant si familièrement avec M. de T...? l'inconvenance m'en faisait mal. »

XIVe LETTRE

« Vous êtes des plus aimables sans doute. Vous avez perdu de mes lettres; je ne puis le concevoir. Il me vient une idée : j'ai plusieurs fois donné différentes lettres à Thierry[1] pour les mettre à la poste; peut-être les aurait-il fait porter, et alors on ne les aurait pas remises exactement. Je vous y confiais le motif de ma tristesse; partagée par vous, elle eût été moindre. Votre amitié avait deviné, et des jours de deuil avaient réveillé dans mon cœur de trop cruels souvenirs, que rien ne peut en arracher.

« Vous ne savez pas combien je suis heureux et reconnaissant de ce que l'on m'offre. Le bonheur que je dois à l'amitié est ma vie. Oseriez-vous dire que j'ai dans mon existence des liens qui vous sont inconnus; moi qui, voyant en vous une sœur-amie que je chéris,

[1] Concierge de l'ancien n° 33, rue de Varennes

vous ai souvent confié mes pensées les plus intimes? Seriez-vous ingrate? Une âme comme la vôtre n'a pas de défauts de ce genre. Je vous écris à Paris, puisque vous devez y arriver à la fin de cette semaine. Une adresse avait été mise par la vicomtesse, qui sort de chez moi, et veut que je vous dise pour elle des tendresses. Peste soit du voyage! »

XVe LETTRE

« Je l'ai maintenant à cheval sur mon nez, cette certaine personne dont vous me parlez; elle veut à toute force vous donner son genre. Il ne vous convient en rien! J'ai fini mon petit travail; j'ai une extrême impatience de vous le lire, et de vous avoir pour juge. Votre amitié me charme tous les jours davantage; vous ne pouvez vous imaginer le bonheur qu'elle me donne.

« Je pense à ces lettres égarées; c'est vraiment extraordinaire. Certainement il y a quelque chose là-dessous. Vous ne voulez jamais prendre les précautions que je vous demande. J'espère qu'avant de partir, vous ferez les perquisitions nécessaires et de sages recommandations.

« Voici mes projets : je vais samedi à Châlons avec mon père; M. le duc de Berry y passe, et je reviens lundi à Montmirail. Je repars le soir avec mon père pour Paris. Je vais faire ma cour à madame d'Agoult, et, à deux heures au plus tard, je suis mille fois heureux de vous revoir. Oui, sœur-amie, ce nom que je vous donne vous exprime ce que mon cœur sent pour vous, et la nature de ses sentiments; c'est quelque

chose de sacré. Quand j'ai fini vos lettres, je recommence à les lire; je les voudrais sans fin, et cette dernière page blanche m'a donné des regrets. Je trouve votre style charmant; il est devenu d'une simplicité qui plaît, et vos expressions bien souvent sont celles que je vous demanderais. Vos projets de raison pour cet hiver me rendraient heureux si j'en avais la certitude; mais je ne crois jamais entièrement qu'à ce qui doit m'affliger.

« Présentez mes hommages bien tendres à madame votre belle-mère. Plus d'une fois j'ai été tenté de me rappeler à son souvenir; la crainte de lui paraître importun m'a imposé ce sacrifice. Adieu, chère sœur. »

XVI[e] LETTRE

« Rien ne peut balancer le bonheur que me donne votre amitié. Relisez ce qu'elle m'a inspiré sur l'amitié; je ne change jamais. Il était dans ma nature d'être ainsi. Jugez combien mon amitié est solide et pure, quand elle a pour garant ce qu'il y a de plus sacré comme de plus tendre.

« Dites que vous n'avez plus de peine; autrement ce serait m'en trop laisser. »

XVII[e] LETTRE

« Injuste personne, qui laissez douter à chacun de votre affection pour moi, et de l'influence réciproque qu'elle entraîne. J'ai parlé sans cesse et à tous de votre indépendance pour bien vous la laisser.

« L'injustice est votre partage, et vous sacrifiez tout à votre caractère. Oui, sans doute, il eût été permis à un sentiment comme le mien, et à un dévouement peut-être sans exemple, de penser qu'entre nous deux il n'y aurait plus qu'un seul guide, c'est-à-dire un même esprit et un même cœur; mais vous n'usez de cet empire que pour me tyranniser.

« Vous voulez me mener. Oh! comme cela vous va bien! Vous m'en voulez de penser que la prudence, la réserve, qui seules ont pu vous faire marcher, vous sont plus nécessaires que jamais. Vous vous préparez bien des larmes, croyez-en mon cœur, et recevez ici ma triste et trop cruelle prédiction. Je m'associais à votre gloire, à toute votre existence, mais je ne m'associerai jamais à tout ce qui vous arrivera par votre faute; et, certes, je n'accepterais jamais mon élévation à de si durs sacrifices. Je serais incapable de justifier la confiance du roi, et ma noble retraite me laisserait avec les services que j'ai rendus, et la certitude que j'ai un cœur et pas d'ambition. Vous serez libre alors et parfaitement libre, au milieu de tous les piéges qu'on vous tend; refusant de les voir, et pleine d'une confiance qui est une témérité que le ciel réprouve, vous succomberez, et vous n'aurez plus assez de larmes pour combler l'abîme que vous aurez creusé.

« Le plus grand piége qu'on puisse vous tendre est celui de vous flatter, de vous entraîner, de vous faire quitter votre genre de vie, qui seul peut vous conserver et vous faire marcher. »

XVIII[e] LETTRE

« Rien de si simple, sans doute, que de mener votre fille à des petits bals; mais est-ce à la cour et à son âge que vous devez la faire briller, et vous lancer vous-même dans votre position?

« Pouvez-vous croire que les prévenances de M. de B***, si soutenues, tandis qu'il enrage lui et les siens, ne cachent pas un piége? Vous y tomberez infailliblement; car vous redoutez les yeux d'un ami qui ne voit que ce qui vous touche, et ne veut pas consentir à ne voir que ce qui vous plaît.

« Vous me parlez de vos inquiétudes sans me les dire; mais je les connais et les partage, car elles sont réelles avec le nouveau plan que vous voulez suivre. Rappelez-vous que c'était un miracle que de pouvoir se soutenir dans une semblable position, et que la moindre chute serait sans retour. Vous ne voyez que ce qui vous sourit.

« Croyez, croyez que les larmes les plus cruelles sont voisines de la gloire la plus assurée; mais, quand le ciel vous a tout donné, vous murmurez des moindres sacrifices, et un sentiment comme celui que je vous offre ne vous suffit pas. Je trahirais ma conscience si je vous dissimulais que jamais route n'a été plus glissante que celle où vous marchez. Par une raison ou par une autre, presque tout est contre vous, comme conseil, je m'explique; et vous n'avez pour vous que vous et votre ami. Tenez, tous ces nouveaux tourments m'absorbent et m'ôtent toutes mes facultés. J'étais capable de tout avec votre tendresse, pour votre gloire,

le service du roi et le salut du pays; mais assister à un pareil désastre!... La fausse démarche qu'on veut vous faire faire est celle de vous entraîner dans le monde. »

XIXe LETTRE

« Il est impossible de se soutenir dans une semblable position sans le plus parfait accord. Vous venez de me prouver que mes prières n'avaient plus sur vous aucun empire, et que votre cœur était inaccessible à une prière comme à une affection. Je me suis associé à votre existence comme jamais cœur ne l'a fait; j'ai tout fait pour vous, et sans autre calcul que mon cœur et le bien de mon pays. Je vois une épée terrible suspendue sur votre tête, un abîme sous vos pieds, et je vous vois disposée à ne plus rien écouter. Que dois-je faire? m'éloigner, c'est le seul parti à prendre. Dans un moment aussi important vous laissez tout aller à l'aventure plutôt que de dire à un ami ou à celui qui avait quelques droits à l'être : « Soyez bien tranquille, « il m'en a trop coûté pour ne pas vous avoir cru, je « m'en rapporte à votre raison, et je vous promets de « ne plus rien faire que d'accord avec vous. »

« Grand Dieu! je vous prends pour juge, est-ce trop demander, et peut-on désirer moins? Quoi! celui qui s'est réduit pendant deux ans à être votre simple secrétaire, a pris pour vous le ton d'empire que vous lui reprochez! Allez-vous me chercher des torts? Je laisse à votre conscience à savoir qui les a; je ne demande qu'elle pour juge. Il me paraît indispensable d'aller chez Monsieur; autrement il croirait à

une intrigue. Certes, je ne vous nuirai pas plus qu'à mon ordinaire; mais je ne puis pas ne pas laisser entrevoir que j'ai eu une discussion avec vous. Dieu veuille que vous me fassiez dire qu'elle est terminée! Donnez donc un instant la plume à votre cœur.

« Au revoir, chère comtesse. »

XXe LETTRE

« Je vous écris mes pensées, à vous de les juger, d'en faire usage, soit pour dire, soit pour écrire. Premier point : « Parvenir à détruire cette correspon-« dance à quelque prix que ce soit; c'est toujours une « porte de derrière, et ma chère fée a fait bien plus « difficile que cela. Laissons le passé, et parlons du « moment : Accord intime avec les ennemis du roi (et « il n'y avait pas là un prétexte d'ignorance). Outrage « à l'amitié, il serait noble de le pardonner, mais « outrage au roi! Là le devoir parle et le cœur doit se « taire.

« Tolérer qu'on écrive, c'est laisser supposer qu'on « est encore dupe des intentions d'un homme qui, « de moitié avec les ennemis du roi, a tout tenté « pour renverser son gouvernement, et avec qui? « avec ceux que l'on voit tous les jours tremper « dans les plus atroces conspirations. C'est lui laisser « de l'espoir, c'est en donner à ses amis, qui espèrent « et travaillent pour lui; c'est donner des craintes, « car tout finit par se savoir. Le *Journal de Paris*, « d'ailleurs, est tous les jours une nouvelle preuve de « ses sentiments, de ses intentions; car il est positif « qu'il se fait tous les jours sous la direction de

» M. Decazes. On ne peut sans frémir, songer que ce « ministère-ci ne pourrait être renversé que par d'horribles révolutionnaires qui oseraient encore effrayer « ce siècle par le même crime qui a souillé le dernier. « Il y a un point où la générosité devient faiblesse. « Vous vous arrêtez pour ne point dire plus. »

« Vous avez plus d'esprit que moi, amie, et je m'en rapporte à vous pour arrêter cette correspondance qui, en amusant, aurait tôt ou tard les plus graves inconvénients. « Mais c'est impossible, » direz-vous. N'importe, ce n'est pas la première fois que vous avez fait l'impossible.

« Comprenez maintenant que mettre mon père aux postes a été un coup de parti pour nous, c'est-à-dire pour le roi, car j'ai un dévouement unique, et je ne vois que lui et le pays. « Ennemi juré des coteries, « pourriez-vous dire, il les a combattues partout, et « ne s'est jamais laissé entraîner par elles. Le vicomte « s'est fait des ennemis par la sagesse de ses opinions, « et il a parlé un langage que peu d'autres eussent eu « le courage de tenir. Il a lutté seul contre des gens « qui paraissent bien forts; il a triomphé. Mais pour « arriver là, il faut bien aussi qu'il ait des amis. Le « roi a été témoin de l'estime et de l'amitié avec lesquelles M. de Villèle le traitait. Quels sont ses amis? « Ceux qui servent le roi. Il s'est entièrement sacrifié, « partout où il pouvait servir le roi, et il n'a trouvé « de récompense que dans son dévouement. »

« Je parle de moi, amie, parce que c'est parler de vous. Croyez que l'opinion que l'on a de moi est de la plus grande importance par rapport à vous et au bien.

« Méchante! si je m'occupe tant de vous quand

c'est pour vous, occupez-vous un peu de moi quand c'est encore pour vous. »

XXIe LETTRE

« Chère comtesse, une des premières personnes que M. Decazes ait été voir, c'est Sébastiani. Il est impossible de s'imaginer toutes ses intrigues, ses menées, ses efforts. M. de Biancourt a dit à d'Imécourt qu'il tenait de Franchet que M. Decazes avait passé l'autre nuit presque tout entière chez M. de Talleyrand. Je vous cite les masques. L'ingratitude le rend le plus coupable des hommes, et s'il est permis à un particulier de pardonner, pareille indulgence est interdite au roi; la dignité de son caractère est la propriété de ses sujets. D'ailleurs, on pardonne au repentir, et ici il y a persévérance la plus outrageante.

« J'ai été ce matin plus content que jamais de notre ami; je lui ai mis du baume dans le sang, il en avait grand besoin. « J'ai le plus mauvais ministère qui « existe, » m'a-t-il dit; et il m'en a parlé avec toute confiance. Il voulait vous voir hier. Le conseil a fini à une heure; Corbière était furieux et ne lui pardonnait pas sa visite au roi, qui a si bien fait. « N'importe, « m'a-t-il dit, c'est à moi à faire tout aller; et puis, le « roi me traite avec tant de bonté et de confiance! » Le roi peut rapprocher de lui ses ministres, il n'y a plus rien à ménager.

« Demandez pour moi à Dieu, chère amie, la force qui me manque et que vous me voulez! »

XXIIe LETTRE

« Dans mon opinion, il est fort important qu'en entrant dans les idées du roi, vous montriez le danger de l'exagération, les menées de la coterie, et le chemin qu'elle a fait, bien un peu parce qu'on la laisse faire; ajoutez que, malgré les affaires générales, M. de Villèle, qui a fait miracle, ne pouvait être à tout, et n'avait pas le pouvoir indispensable.

« S'il s'agissait d'avoir de l'amour-propre, ou d'en avoir le temps, nous verrions que tout ce qui lui a été dit s'est réalisé. Il est aujourd'hui d'une extrême exaspération contre mon beau-père. « Impossible, dit-il, de « marcher jamais avec M. de Montmorency. » Il n'allait pas si loin il y a deux jours. « Je vous ai parlé dans « ma conscience, lui ai-je dit, en vous écrivant ce « qui me paraissait indispensable — Jamais je ne « ferai marcher Corbière. — Je vous l'ai dit, vous êtes « dans un moment où l'homme d'État doit savoir prendre un grand parti quand il est nécessaire. — Je me « retirerais plutôt que de céder. — Belle avance! vous « y êtes, il faut triompher à quelque prix que ce soit; « vous avez trop compté sur un miracle de tous les « jours; et malgré mes avertissements journaliers, « vous avez laissé prendre toutes les places. — Mais « savez-vous qu'il y a ici question de vie; jamais résolution n'a été plus importante; cela me tue. — Raison de plus pour vous décider. »

« Pensez sérieusement à tout cela, chère comtesse. »

XXIII[e] LETTRE

« Vous avez su qu'il ne s'était rien passé, chère amie. Le roi a seulement dit : « Voilà le premier con-« seil après la session. » Impossible de faire comprendre à Villèle qu'il était indispensable qu'il donnât lui-même le moyen; je le lui ai encore dit de cent façons; mais c'est votre faute, puisqu'on ne veut rien faire sans votre conseil. Vous ferez tout, on y mettra de la volonté, mais après que vous aurez parlé.

« Il était extrêmement triste, extrêmement tourmenté. Il est évident qu'il croyait que ce serait réglé, et que le roi le lui devait.

« Ce pauvre Villèle souffrant, et beaucoup, m'a fait de la peine. De tous les yeux ministériels sortaient des étincelles braquées sur lui. « Impossible d'aller ainsi, « m'a-t-il dit, la présidence même ne suffirait pas avec « de pareilles gens. Rapportez-vous à mon caractère, « et peu de jours ne se passeront pas que je n'aie pris « un parti. Je briserai avec le conseil, il faudra bien « qu'on s'explique, et puisque le roi ne veut pas le « faire, je le ferai faire de gré ou de force par le con-« seil lui-même. » Vous jugez, amie, à quel point cette brouille en présence de l'ennemi serait triste. Il est impossible de croire à toutes les menées, tentatives et agitations; du moins on ne me reprochera point de ne pas les avoir prévues. Révolution, intrigues, ambitions, tout est en travail dans ce moment, et d'accord pour renverser ce qui est. Il est évident (car ces gens sont aussi fins que nous) que l'on veut voir si l'influence qui domine, et qui évi-

demment marche parfaitement d'accord avec M. de Villèle, aura le crédit de le faire nommer président.

« On sait très-bien que Villèle nommé président, la question est décidée. Aussi tous se remuent, s'agitent, se troublent pour l'empêcher. P..., P... ont eu des audiences du roi. Il me semble qu'il eût été prudent de ne pas recevoir le premier, après une conduite aussi scandaleuse. Je pense, chère comtesse, que vous aurez fait l'impossible; on résiste au travail, à la fatigue, mais non à ce genre de tourment; je m'en sens moi-même accablé, et je vous plains du fond de mon cœur. Cependant il faut l'emporter à tout prix, ou tant de travaux gigantesques seraient donc perdus!

« Combien nous devons au ciel! Tout arrivera par vous. Votre conversation de demain n'est pas indifférente, songez-y bien. Villèle m'a encore répété qu'il voulait la place; que, du reste, c'était évident, et qu'il tâcherait d'y travailler par vous et avec vous. Mon Dieu! mon Dieu! éclairez-nous!... Il m'a parlé de vous, de nous. « Pénétré, m'a-t-il dit, d'estime et d'un « attachement sincère; » il faut lui en savoir gré et suppléer à ce qui lui manque. Il est évident qu'il lui manque quelque chose, de la décision, du caractère; autrement il serait parfait. Vous aviez ce matin un espion à votre porte; tout cela recommence, évidemment. Ils espèrent l'emporter, ébranler du moins, battre en brèche.

« Votre meilleur ami. »

XXIVe LETTRE

« Je suis bien de votre avis, il faut aller droit au but; mais ce que je ne puis tolérer, c'est qu'on s'arrête en chemin, parce qu'alors on recule. C'est évidemment ce qui nous arrive depuis un an dans tous les détails.

« J'ai eu avec Monsieur une bonne et aimable conversation; il ne met plus aucun obstacle au changement de Chateaubriand ; dans son opinion, il croit cependant que c'est un grave parti de l'ôter du ministère, il ne trouve point Peyronnet regrettable, ni ayant le moindre pied, et il le préférerait néanmoins à sa place. Si je considère quelques cris du moment, je suis de son avis. Si je vois plus loin, je maintiens que Corbière, jaloux au delà de toute expression, ayant vu Villèle son égal, le voyant avec regret son supérieur, et d'un avis toujours opposé, sera un obstacle à tout dans le ministère, et un avantage à rien; et que d'en être délivré serait un vrai bonheur. Quant à Peyronnet, je réponds jusqu'à nouvel ordre de le faire marcher, tout comme Chateaubriand. Villèle ne connaît pas les hommes, et je m'y entends mieux. Jamais, tant que Chateaubriand pourra espérer, il ne prendra son parti de la deuxième place, et il espérera tant que chacun dira : « Il est impossible que ce ministère reste tel qu'il est. »

« Si j'arrivais au ministère, on dirait que c'est vous, à moins que Villèle ne dise hardiment que c'est lui. Quel en serait le résultat? De vous donner plus de force, et surtout de rendre Villèle inattaquable, c'est

positif. Vous savez que je suis sans ambition; mais les choses ne peuvent rester telles qu'elles sont. « Que « ferais-tu de Capelle? m'a dit hier Monsieur. — Pas « grand'chose, lui ai-je répondu, mais nous n'y som- « mes pas encore. » Il a ri.

« Wolbock entre chez moi, me parle de toute sa reconnaissance pour vous, et me prévient que la liste doit être mise aujourd'hui sous les yeux du roi. J'ai oublié de vous dire que mon père avait obtenu du roi de lui présenter aujourd'hui son portrait fait par mademoiselle Duvidal.

« Voilà la petite dame qui m'apporte sa note, c'est bien intéressant! Si je perdais une seconde, je n'aurais en vérité pas le temps de vous aimer, ni même de vous pardonner vos injures. Devenez donc douce et bonne, chère comtesse, et je vous pardonnerai tout. »

XXVe LETTRE

« Dieu! que de souffrances sont imposées à mon cœur, et quels assauts j'ai supportés ces deux jours-ci! En présence je suis roc et lion; en arrière mon âme reste abattue, lorsque c'est par vous que je souffre. Laissons ce chapitre; ce soir j'aurai beaucoup à vous dire, si j'en ai le temps, ou plutôt la possibilité. Villèle était si parfaitement content de ce qu'on avait fait, si triomphant, qu'il n'a pas cru que ce fût le moment de pousser la dernière botte, et d'après un mot qu'il m'a dit, cela va très-bien, patience! Vous devez savoir qu'on a refusé de voir hier au soir M. Decazes. Ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'au déjeuner le roi lui a dit : « Ha! ha! vous vous êtes cassé le nez à

« ma porte; il en arrive ainsi souvent lorsqu'on ne « m'a pas fait demander d'avance. » C'est lui signifier qu'il n'a point ses entrées franches. C'est bon, mais il faut achever.

« Rémond, homme de ma légion, qui fait avec tous les ouvriers de Paris pour plus d'un million d'affaires par an, est venu ce matin en toute hâte me trouver. « Mon colonel, il se passe quelque chose, « je ne sais quoi, mais les libéraux sont tout joyeux « depuis quelques jours, et s'agitent beaucoup. » Vous voyez, bien chère amie, qu'on s'aperçoit de quelque chose. « Villèle, a dit le roi, doit être bien ennuyé de « tout ce manége. » Il faut l'emporter pour le bien. Mais quel dévouement pour se mêler autant de politique! J'en ai par-dessus les oreilles.

« Je vais chez la vicomtesse d'Agoult; elle prend un air si incroyablement triomphant, que j'en ai conclu qu'elle voulait me dissimuler le coup qu'avait porté aux amis de M. de B... le nouveau soufflet de ce matin. Quelle rusée et maîtresse femme! J'ai fait le bon apôtre : quatre parties d'écarté; je n'ai parlé de rien pour les attraper. Le garde des sceaux est malade; à la manière suffoquée dont la vicomtesse a pris la chose, j'ai vu clairement qu'il était bien loin d'être à Villèle, comme vous le supposiez. Ces remarques sont bonnes. Villèle a été horriblement souffrant, mais tout le monde l'ignore. Courageux comme un lion, il a travaillé toute la matinée, et a été au conseil comme à l'ordinaire. Enfin, la Providence est là. »

XXVIe LETTRE

« Quand je suis entré chez Villèle, ce matin, j'ai vu deux petits yeux fort malins se braquer sur moi, pour lire jusqu'au fond de mon âme. Le plus fin s'y trompe, il n'a rien lu sur ma figure ni dans mes yeux. Il s'est rassuré. Qu'aurait-il pu voir? De la pitié sans aucune rancune. Je le voulais franchement au-dessus de moi; il m'a prouvé que mon âme était supérieure à la sienne. Je le plains de ses petites jalousies, je les regrette dans l'intérêt de mon pays, et lui pardonne de tout mon cœur. Si j'étais poursuivi par des idées d'ambition, je pourrais lui en vouloir; mais je n'en ai jamais moins eu; et je reste parce que je suis si bien ou si mal attaché, que je ne puis me détacher sans danger. Je ne désire des moyens d'action, que parce que j'envisage avec effroi le danger de n'en point avoir; et que les conséquences, qui retombent sur nous tous les jours m'effrayent parfois.

« Dans ce moment les puissances hésitent à envoyer leurs ambassadeurs à Madrid. Il serait fâcheux qu'ils n'y allassent point. On ne veut s'emparer de rien, dites-vous; chacun, au contraire, cherche à s'emparer; c'est tout naturel. Villèle a pris son parti de forcer la main à Corbière pour ne pas laisser la garde nationale dans un état aussi dangereux. La peur, je crois, que le bon effet ne retombât sur moi, si j'arrivais là, le fait se hâter après avoir tant tardé. Je me résume :

« A votre place je parlerais très-franchement à M. de Villèle, lui rappelant ce qui est la vérité : « c'est

que, voulant soumettre votre opinion personnelle à la sienne, et ne pensant qu'au seul intérêt du trône et du roi, vous n'aviez pas même voulu parler de moi dans un sens utile au pays sans lui avoir demandé avant, d'une manière bien positive, son avis, ne voulant même pas prendre pour bon des phrases que vous lui aviez entendu souvent dire sur moi; que vous vous êtes étonnée qu'il ne parlât pas plus souvent de moi au roi, pour ne pas dire jamais. »

« Je ne puis oublier que Villèle, arrivé au ministère, a été très-mal pour moi, pour vous, et qu'il ne rêvait qu'une chose : c'est de pouvoir se passer de vous. Il en a vu l'impossibilité; mais celui qui a été capable d'une pareille ingratitude peut la recommencer.

« Voyons seulement les choses en pardonnant tout ce qui est personnel; mais en nous conduisant toujours de manière à assurer le service du roi. Par de basses jalousies, Villèle compromet les intérêts du pays; nous ne devons pas y prêter les mains. Je lui parlerais ensuite de mon désintéressement absolu, et de tout ce que j'ai été pour lui, afin de lui faire pressentir ce qu'il est pour moi; je ne lui dissimulerais pas que vous m'avez vu quelquefois affligé de ne pas retrouver en lui, tout ce que mon cœur lui avait donné, tout ce que je croyais avoir le droit de trouver. La générosité ne rend pas dupe, et, sans en avoir l'air, je vois assez bien tout.

« Le bien du pays et le service du roi vous dirigent uniquement; mais lorsque vous trouvez qu'ils souffrent, vous vous croyez en conscience obligée de le dire.

« Il me semble que cette explication doit être ami-

cale, quoique positive. Il faut ensuite veiller; l'homme est extrêmement fin, et il serait capable de lâcher quelques mots qui feraient du mal. M. T... P..., vous voyez comme il l'a facilement sacrifié ; vous voyez aussi comme il tient à Corbière, qui fait dix fois plus de mal à la chose publique. Il faudra des années pour y remédier : plus on attend et plus c'est difficile. Villèle craint notre influence; il me consulte sans cesse, il fait ce que nous lui conseillons, mais il ne veut pas en avoir l'air. Il a de l'hésitation dans le caractère; il a une grande méfiance, de la susceptibilité, une mesquine jalousie.

« Six semaines d'air et de campagne me seraient bien nécessaires et me remettraient; mais jamais je n'aurai le courage de vous laisser seule sur une mer aussi orageuse. C'est impossible, car le chemin est si difficile, la route si embarrassée, que ce n'est pas trop de deux. Croyez à ma tendre affection. »

XXVIIe LETTRE

« Je vais vous parler dans ma conscience : si je dois m'attendre aux malheurs que je prévois, et qui sont trop certains; si vous changez votre genre de vie, si je dois encore être malheureux par vous, tenez, je le sens et je dois vous le dire, je suis absolument incapable d'une pareille besogne, et en l'acceptant je vous tromperais. Faites mettre aux postes un homme de bien. Quant à moi mon parti sera bientôt pris.

« Si le bal où vous devez aller est celui du château, je vous en conjure à genoux, renoncez-y, il doit y avoir un monde énorme. Voilà votre genre de vie

changé; et des regrets inutiles, mais trop cruels, vous feront voir si quelques sacrifices de ce genre peuvent être comparés à tout ce que vous souffrirez. Seriez-vous sourde à une amitié qui a toujours veillé autour de vous avec une tendre sollicitude, et qui ne vous a jamais trompée? Une conversation que je viens d'avoir par hasard avec une personne qui vous aime sincèrement, et qui me demande surtout le plus absolu secret, me prouve à quel point votre courage est nécessaire, indispensable. Que de choses à vous dire aujourd'hui; mais je crains tellement de me donner l'air de vous mener, que je n'ai osé passer chez vous; et que, fatigué à l'excès, je viens encore de rentrer pour vous écrire.

« Donnez-moi vos ordres pour ce soir. N'ayons donc qu'une même pensée. « Comme elle fait bien, me « disait M. de Noailles, de tenir à ce genre de vie! » Pensez à cette jalousie qui vous accablerait en reparaissant dans le monde, à la fureur des femmes, et aux quolibets des hommes. Que tout cela est ennuyeux! direz-vous. Oh! si c'était à recommencer, je crois que ni vous, ni moi, nous n'aurions le courage de faire tout ce que nous avons fait. Ne repoussez pas mes supplications. J'admire votre courage du fond de mon cœur, mais ayez-le donc jusqu'au bout. »

XXVIIIe LETTRE

« Bonjour, chère comtesse. J'ai vu ce matin Villèle, et nous avons causé à fond, principalement sur les affaires d'Espagne, qui sont fort importantes. Il racontait et me consultait; je voyais de la confiance. Latour-

Maubourg ne veut pas rester à Constantinople. L.... est coulé en Espagne par la fausse position dans laquelle on l'a mis.

« Vous voyez, amie, que l'on en vient assez à nos idées; enfin, nous faisons le bien. Je pense à adjoindre M. de Chateaubriand à M. de Montmorency pour le congrès. Ne s'entendront-ils pas? S'entendront-ils trop bien? Je pense aussi à Corbière, qui est lumineux en affaires, pour le conseil. Je voudrais, moi, que Villèle lui parlât tout net sur son ministère, qui ne va pas du tout, sur sa santé, sur l'importance du congrès, sur la pairie, enfin sur une donation s'il restait au conseil. La présence de Wellington rend indispensable d'envoyer au congrès quelqu'un de marquant.

« Ce pauvre Villèle est vraiment triste et abîmé de ne plus trouver dans les membres du conseil, dans ceux pour lesquels il a fait beaucoup, cette cordialité nécessaire, et qu'il y porte. Il en avait les larmes aux yeux. Je lui ai dit sur tout cela des choses qu'il a bien pesées. Il faut, pour être véritablement homme d'État, se mettre au-dessus de toute chose, et prendre les hommes tels qu'ils sont, et pour ce qu'ils sont. Il m'a consulté ensuite, et je désire savoir votre impression : il regardait comme une grande et utile chose la conquête pleine et entière du *Journal des Débats*, qui est une très-grande puissance. Pour cela il faut qu'il prenne Bertin pour secrétaire général ; il en sait tous les inconvénients vis-à-vis le public. Villèle ira ce soir chez le roi; il n'ira pas ce matin à cause de vous, et il n'y allait pas du tout sans moi. Le voilà enfin qui nous croit, Dieu soit loué et le roi servi ! Tout cœur pour vous aimer. »

XXIXe LETTRE

« Cette lettre demande sérieuse attention, et une action prompte. Je vous en supplie, pas un moment à perdre pour que tout aille à la fois.

« M. de Villèle est désolé; il a accepté chez madame de Rougé; il me prie de vous exprimer tous ses regrets. Il y va sans cesse; je gage qu'il y a quelque chose là-dessous, et que ce sont eux qui le travaillent contre nous[1]. Nous avons eu une douce explication; le bout de l'oreille et de la jalousie percent toujours. Il m'assurait que Bonneau était allé chez Corbière avant de venir chez moi prendre les instructions, pour en donner tout le mérite à Corbière. Il me l'a répété trois fois, et l'aura dit au roi. Bonneau sort de chez moi, et m'a renouvelé ce qu'il m'avait dit : c'est qu'il n'avait été chez M. de Corbière que parce que je l'y avais envoyé, et en sortant de chez moi. Je n'ai que dégoût, entraves et sacrifices, car vous aussi vous êtes souvent méchante.

« L'excellent homme a consulté : nous gagnerons. Lisez ce papier et renvoyez-le. Il travaille Michaud. Il m'a dit que M... avait une pension de deux cents francs de l'intérieur, une place de cent louis à la maison du roi; L... une pension de quatre cents francs à l'intérieur, une place à l'Université; A... une place aux ponts et chaussées, et une pension de trois cents francs de M. de C... Justice de tout cela dans les vingt-quatre

[1] Il s'agit des chefs de la Congrégation. On voit si nous étions ses agents, comme le prétend M. de Lamartine dans son *Histoire de la Restauration*.

heures; c'est-à-dire simple menace qui suffira probablement : un ordre du roi; vous verrez l'effet. Michaud commence à trembler pour sa propriété. Nous l'emporterons dans l'intérêt du pays; mais Villèle veut que tout le mérite en soit à Corbière, qui n'a mis que des entraves. Un ordre du roi, je vous en supplie. Cet exemple portera son fruit. Jugez combien de choses blessent celui qui n'a en vue que le bien et le service du roi. J'attends Roy, le notaire, et je vais tout combiner et faire agir. Villèle dira encore que c'est Corbière; n'importe, nous l'emporterons, mais secondez-moi. »

XXXe LETTRE

« Je vis par votre exactitude, ma bien chère voyageuse, et elle est le bonheur du malheur. Vous voilà donc à M..., vous reposant de vos longues fatigues, reçue parfaitement, je le crois bien. Revenez-nous au galop; puisque vous êtes sensible aux bonnes réceptions, vous serez reçue ici avec transport; le plus tendre dévouement s'offre pour caution. Demain est l'exécution des grands coupables.

« Je viens encore de rendre un bien grand service, que personne ne connaîtra, Dieu soit loué! Je vous ai souvent raconté la position affreuse dans laquelle se trouvaient toutes les prisons de l'État; c'est malgré tout, que j'ai forcé M. Delaveau à nommer enfin Bonneau inspecteur; et si je ne m'étais fâché tout de bon, j'échouais. Il y a déjà fait des miracles; ce n'est pas tout : les quatre prisonniers se sauvaient de Bicêtre; dix mille francs donnés au concierge, cinquante mille

après le départ, cinquante mille autres sur les frontières d'Espagne. Bonneau a tout découvert. Le concierge s'est bien conduit. Jugez quel effet en France comme en Europe si ces prisonniers s'étaient évadés, et c'était certain sans ce pauvre Bonneau, qui est sur les dents. Ce complot était incroyable, bien ourdi; le voilà déjoué, Dieu soit loué! Il faut être toujours sur ses gardes. La commission des prisons est exécrable; j'espère encore parvenir à la faire changer plus tôt que plus tard.

« Voilà l'affaire de l'école polytechnique finie, bien bonne chose encore! Enfin, nous marchons chaque jour un peu; c'est ainsi que, sans secousse, on atteint le but. M. de Chateaubriand fait le diable pour Bertin. Villèle est ébranlé de nouveau; vous savez que j'étais inquiet depuis quelque temps, mais maintenant l'on peut dire que les choses marchent; il fait tout au monde pour mettre à jour les affaires de l'intérieur, mais il croit devoir n'y rien changer avant le retour de M. de Corbière par égard pour lui. Quant à M. de Peyronnet, cela va de mal en pis, et c'est triste; je suis convaincu qu'une rupture aurait des inconvénients dans ce moment, les exagérés s'en empareraient. Il est évident qu'il est des gens qui y poussent là-bas et ici, et cela par des ambitions personnelles.

« Pour moi, qui n'ai qu'un sentiment, celui de mon pays et celui de mon roi, j'ai donné ce matin à Villèle un avis que je désire qu'il suive. À bientôt de vos nouvelles, chère voyageuse. »

XXXIe LETTRE

« Jamais une si aimable et plus nécessaire exactitude, ma bien chère voyageuse; et, malgré tout ce que vous avez à faire, voilà qui est vraiment charmant. Je me suis acquitté de vos commissions vis-à-vis de madame de la Rochefoucauld; elle y est extrêmement sensible. Je viens de lui écrire. Il est curieux de voir même comme dans les petites choses je me trouve avoir de l'influence : puisse-t-elle toujours être utile à mon pays ! Madame de Villèle, qui, par parenthèse, m'aime beaucoup (sentiment fort réciproque), se plaît à la campagne; son mari en a besoin. Je lui avais conseillé d'emprunter le logement de la vicomtesse d'Agoult, à Saint-Cloud; elle a d'abord dit non. La famille va s'établir aujourd'hui dans celui de madame des Cars, ce qui est plus commode. M. de Villèle ira tous les jours dîner; du reste, c'est une bonne idée.

« Je reviens du château; le roi n'a reçu avant midi et demi presque personne. Je le regrette; j'espérais bien faire ma cour.

« On va faire un dessin. Vos chevaux sont en parfait état. Je suis déjà obligé de vous quitter; il n'y a d'adoucissement à votre absence que le bonheur de m'occuper de vous. »

XXXIIe LETTRE

« Mon Dieu ! ma chère et tout aimable voyageuse, que votre exactitude me rend reconnaissant! Je ne

vivrais pas sans ce petit moment que je passe avec vous presque chaque jour. J'aurais une bien longue lettre à vous écrire, mais un courrier de mon beau-père vient d'arriver ; on lui en expédie un autre sur-le-champ, ce qui m'a pris tout mon temps. Ce sera donc pour demain.

« L'exécution a eu lieu hier ; trois condamnés s'étaient confessés ; rien n'a bougé, et cet exemple produira, il faut l'espérer, un grand et salutaire effet. Dieu veuille leur pardonner pour l'autre vie; mais qu'il est triste d'être forcé d'en venir là !

« Vous vous trompez pour G...; je n'ai pas eu la pensée de vous empêcher d'y aller, mais bien chez la duchesse. Ce sera pour vous une chose agréable ; je vais exécuter tous vos ordres avec soin. Quant à rembourser M. F..., je trouve que ce ne serait pas convenable pour le roi, et j'aime que chacun joue son rôle. J'en parlerai tout franchement à Villèle, en lui exprimant votre désir formel. Il me demande souvent de vos nouvelles, et il sent du fond du cœur le prix des bontés du roi, puis tous les moyens que lui donnera cette présidence.

« Je reçois vos nouvelles avec un cœur qui sait aimer la chère voyageuse. Choses charmantes à vos chers enfants. »

XXXIIIe LETTRE

« Hier soir j'ai vu Monsieur; il m'a demandé de vos nouvelles avec un véritable intérêt, ainsi que le moment de votre retour. Le roi est parfait pour lui, et ce pauvre prince est enchanté. C'est une union vraiment

bien heureuse dans la famille. Le duc de Wellington en a été extrêmement frappé. Il cherchait à faire parler Monsieur[1]. « Je n'ai qu'une seule manière de voir, lui « a-t-il répondu, c'est celle du roi; et c'est à son conseil « qu'il faut en appeler pour toute chose. » Je vais aller passer quelques jours à Montmirail; ma mère le désire vivement, et plus tard ce me serait absolument impossible. Je passerai par Tracy, il ne faut pas abandonner ses anciennes connaissances. Il m'en coûte de retarder mes chères nouvelles. Je ne vous écrirai que ce mot aujourd'hui. Je suis à tout. Villèle m'a montré la lettre que lui a écrite mon beau-père; il est sous le rapport politique, je dois le dire, d'accord avec moi. Il adopte une partie de mes idées, mais il discute longuement la présidence. Je désire que vous soyez contente de mes lettres. »

XXXIVe LETTRE

« Jamais vous ne croirez tout ce que je fais pour avancer. Pensez qu'il y avait immensément à faire; et que partout les malheureux ouvriers, certains d'avoir de l'ouvrage, font la loi. J'y aurai fait de mon mieux, voilà ce qui est certain.

« Par votre dernière lettre vous m'annonciez pour la première fois l'itinéraire très-positif de ce bienheureux retour; il ne m'est pas venu par celle d'aujourd'hui, ce qui m'afflige. Ce matin j'étais chez Hittorf, à je ne sais quelle heure, pour prendre toutes les mesures possibles, afin que votre cœur, chère

[1] Voilà pourtant toutes les erreurs de M. de Lamartine réfutées par les faits.

voyageuse, sente mon amitié partout. Je pars demain, deux jours pour Tracy, quatre à Montmirail, trois jours de route, neuf en tout. Le petit séjour d'Éclimont m'avait déjà fait beaucoup de bien.

« L'organisation des finances ne tardera pas. Rien encore à l'intérieur ; c'est fort triste. Mais je conçois que ce soit difficile en l'absence de M. de Corbière ; en attendant, ce maudit Corbière fait bien du mal. Je suis heureux qu'on me sache quelque gré de ce que j'ai tenté. Vous tenez à vos idées, ma bien chère voyageuse; mais le contraire de ce qui a été fait eût été folie; et imprudence coupable.

« Lyon se fait bien attendre. On a beaucoup tardé ; mais là il n'y a pas faute. Au fait, il n'y a plus que patience. Et la pauvre madame de Crillon ! vous aurez été désolée ; je le suis avec vous et avec elle. C'est une excellente personne. Adieu, adieu ; votre serviteur respectueux et tendre. »

XXXVe LETTRE

« Me voici à Tracy, où je suis arrivé seulement à trois heures du matin, par la nuit la plus obscure, ce qui était peu commode pour traverser la forêt ; pour comble de joie, la roue d'une calèche louée s'est cassée d'une épouvantable manière, de sorte qu'il m'a fallu rester six heures dans une espèce de mauvais cabriolet. Vous devinez si j'ai pensé à la plus chère des voyageuses, à qui pareil accident est sans cesse arrivé. En outre, le temps était épouvantable.

« Aujourd'hui nous rentrons d'une promenade énorme à cheval, par le pays le plus ravissant qu'il

soit possible d'imaginer; j'en aurais joui encore davantage si je ne crachais le sang depuis deux jours, sans trop savoir pourquoi. Que votre santé soit bonne, c'est l'essentiel; advienne après pour moi que pourra. Je suis, dans tous les cas, certain d'être bien moins regretté que je ne regretterai ; et, si c'est triste, c'est aussi consolant quand on aime sincèrement; mais nous n'en sommes pas là.

« J'avoue qu'il n'y a pas d'habitation que je voulusse autant avoir que celle-ci ; elle réunit tout. Il n'y manquerait positivement rien si j'avais l'honneur de vous y recevoir. Je suis moi-même étonné de la bizarrerie de mon caractère; mais, dès que je quitte Paris, la politique cesse d'être pour moi un devoir, et je n'y songe plus. On m'a reçu de la manière la plus aimable. Je reste encore demain, et dimanche je chemine vers Montmirail ; ma mère m'y attend avec impatience, et je serai bien aise de lui donner une preuve d'affection, et de voir les nouveaux changements qui ont été faits à cet établissement. Vous avez été plusieurs jours sans nouvelles; vous me pardonnerez mon égoïsme, ma bien chère voyageuse, mais je voudrais que cela vous fît autant qu'à moi. Adieu, adieu. »

XXXVIe LETTRE

« Je me reproche de vous avoir inquiétée un moment hier en vous parlant de crachements de sang. Ce matin, cela va très-bien. Je viens d'écrire une lettre de huit pages à M. de Villèle pour ne pas perdre l'habitude de nos conversations, que je ne crois pas inutiles; il la recevra plus tôt, grâce à vous. Je vais

envoyer à quatre heures pour que vous receviez plus tôt aussi de mes nouvelles; car je compte un peu sur votre amitié. Je voudrais que cette certitude vous fût aussi douce à donner qu'elle m'est nécessaire. On m'attend pour déjeuner; nous irons après essayer de tuer le temps.

« Avec quelle impatience mortelle j'attends le 29! il me semble que je n'y arriverai point. Adieu, adieu. Ménagez-vous en revenant, pour nous arriver très-bien portante. Tout à vous. »

XXXVII• LETTRE

« Enfin, voilà donc la dernière fois que j'écris à ma bien chère voyageuse, et sous peu de jours j'aurai le bonheur de la revoir. J'ai peine à le penser, et cependant je m'attache tellement à cette idée, que je n'y renoncerais pour rien dans le monde.

« Je reçois à l'instant votre mot de Grenoble du 28; c'est incroyablement long à venir. Enfin, vous nous revenez; mal passé, dit-on, n'est qu'un songe. Il paraîtrait, d'après les nouvelles, que C... irait à Vérone. Je l'ai toujours pensé, il est encore plus ambitieux que romanesque. Après cela, je comprends parfaitement qu'il désire achever l'ouvrage commencé, et c'est peut-être préférable.

« Nous avons tué hier un chevreuil, que j'ai envoyé à M. de Villèle, chassé deux loups, blessé un renard, tué un autre. Aujourd'hui je vais tirer quelques lièvres; et demain je suis sur la route de Paris à sept heures du matin, où je vous attendrai avec impatience. »

XXXVIIIe LETTRE

« Je veux, amie, vous offrir le bonjour le plus aimable possible; c'est du fond du cœur qu'il vous est donné Recevez-le de même. J'aurais voulu que le roi vous exprimât le désir que l'archevêque de Paris fût jeudi à Saint-Ouen, sous prétexte de la chapelle qu'il doit bénir, ce qui donnerait quelque chose de grave à cette visite. Oh! chère comtesse, il est bien important de donner à cette première visite un cachet qui reste.

« Pensez à la porte en bois fort solide à placer derrière la grille du côté du jardin, à la grande cloche à mettre en haut de la maison, pouvant sonner de tous les étages de la maison; enfin, toujours quelqu'un dans l'antichambre; que sous aucun prétexte on ne la laisse sans personne.

« J'ai remis à Villèle vos deux notes. Je ne puis pas dire qu'il ait été perfide, mais il n'a pas été franc; moi, je le serai toujours. Par exemple, quelquefois vous m'avez parlé de ce ministère, je ne verrai jamais que le bien de mon pays, et aujourd'hui, ni pour le roi, ni pour vous, ni pour moi, rien dans le monde ne me le ferait accepter; et cependant, je pense que cette grâce que L... a arrachée, a un si mauvais effet pour le roi, qu'elle l'ébranlerait si on le voulait [1].

[1] Je tenais avant tout que l'on mît sur ma tombe : *Il fit tout pour les autres, et rien pour lui.* Et cependant, ne rencontrant partout que des obstacles, je sentais à quel point, dans l'intérêt du service du roi, il serait important que M. de Villèle eût auprès de lui un ami sincère, qui le soutînt au conseil, et ensuite le forçât à marcher, mais toujours d'après ses idées.

« Villèle est admirable pour la conduite des affaires de son ministère, je le répète; mais il se trompe quelquefois, et nous avons eu assez souvent raison sur lui pour tenir à nos idées. Il prend les choses à rebours, et si nous le laissions faire, en faisant des miracles il se perdrait, nous perdrait, et laisserait son pays se détruire; il donne à gauche entièrement, quoi qu'il en dise, et vous allez voir plus tard M. de Chateaubriand l'attaquer personnellement. Aussi prétend-il que c'est lui qui fait le plus de mal à la monarchie, et dès lors il veut l'abattre, coûte que coûte, et il m'a déclaré que ce serait à la première occasion. Il vient d'envoyer signer au roi une chose absolument opposée à celle décidée au conseil. Ce ne sont donc pas les secousses qu'il craint. M. de Chateaubriand en produirait une véritable. Ce n'est pas par là qu'il faut commencer.

« Sa nomination a été une grande faute; nous l'avons tous combattue. Villèle le juge maintenant aussi sévèrement que moi, et plus encore; il ne sait ni s'emparer des hommes, ni les conduire ; il faut quelqu'un qui les lui ramène. Tout ira quand Villèle, conseil absolu, aura à ses côtés un ami qui saura faire marcher sa propre besogne. Il perdra tout par son entêtement; les affaires d'Espagne l'absorbent absolument; elles tourneront bien, j'en suis sûr. Il est de mon avis pour le départ du roi.

« J'ai choisi un moment où l'on me paraissait bien disposé, et j'ai parlé sur tout cela le langage de ma conscience; je dois dire qu'on m'a écouté avec une très-grande attention.

« Au revoir, chère comtesse. »

XXXIXe LETTRE

« Vous m'avez écrit hier que nous allions vous voir davantage, dites-m'en le motif, que j'en jouisse d'avance. Je vous demande en grâce la cloche sur le dessus du pavillon.

« Je vous en conjure, ne refusez pas à mon cœur quelques moments de tranquillité. Je pense à ce que je ne crois pas encore, certainement à la chose la plus flatteuse du royaume, et qu'avant tout je devrais en grande partie à votre amitié. Je suis loin d'être décidé à accepter, mais je ne connais rien de plus flatteur. Je refuse la première chose qui m'est offerte, et la plus grande; donc, vous m'en croyez digne, donc, ce n'est pas l'ambition, l'intrigue; c'est l'opinion qu'on veut bien avoir de moi. Je parle avec un sang-froid qui m'étonne moi-même. De toute manière, madame, vous me faites jouer un noble rôle; à cela je suis vivement sensible.

« La jalousie de Villèle me fait peine et pitié; je croyais avoir en lui un ami sincère; soyez assurée qu'il y a un horrible travail autour de lui pour l'éloigner de moi. On a senti les conséquences de notre union. Ce que Villèle craint avant tout, c'est un rival: quand il a craint que Corbière ne prît auprès du roi, il ne parlait que de lui, et il me craint, moi, qui ai tout fait pour lui. Il sait ce qui est, c'est qu'en six mois nous sommes devenus tout-puissants dans le royaume, et en jugeant par lui, il croit que je serai jaloux de son talent ou que je chercherai à le dominer. Ah! qu'il me connaît peu!

« Sur ce, chère comtesse, je vous dis au revoir. »

XL[e] LETTRE

« Voilà encore un haut fait de l'intérieur.

« Le *Journal du commerce* est un de ceux qui a le plus d'influence et qui court le plus. On pouvait le rendre royaliste; avec sept cents francs par mois on l'achetait; mais malheureusement on a pris les devants, on s'en est emparé, et maintenant les plus fâcheuses doctrines se propagent partout au nom du commerce. Il y a cent choses de ce genre.

« Il me semble que c'est vous qui deviez faire valoir l'immense service rendu par M. de Villèle pour cet emprunt, que lui seul pouvait faire. Tout repose sur lui, véritable dépositaire de la pensée et de la politique du roi. Mais aussi quelles armes il donne contre lui, quelle nécessité de prendre de la force, et de ne pas rester seul à lutter contre de misérables jaloux, dont pas un ne fait bien sa besogne ! On me soutient le fait d'une manière qui compromet évidemment le salut de l'État. J'ai oublié de vous dire que le pape a été assez malade; mais il est mieux.

« M. de Vitrolles va être réintégré; je n'en suis pas fâché. J'ai vu une lettre de M. de Chateaubriand à Franchet, pitoyable de style, pour lui recommander un jeune homme qui a été conduit à Poissy. Aussitôt ordre de Corbière de lui faire un rapport. Mais, je crois vous l'avoir dit, Corbière est forcément avec Villèle, dont il est jaloux, et qu'il déjoue à tout propos. Il ne veut, au fond, ni chambres, ni charte, etc. Je sais par Gallet[1] que la conduite de Villèle déconcerte

[1] Un agent habile dont je me servais.

ambassadeurs étrangers, et que sa persévérance les étonne. M. de Chateaubriand n'est pas trop bien en cour dans ce moment. Tous les cabinets n'ont d'autre pensée que celle d'agiter, de diviser, d'encourager les intrigues, de favoriser les ambitieux; ils n'entendent pas même leur intérêt, et ils bouleverseraient ce royaume, si le ciel n'avait mis auprès du trône un ange bienfaisant qui le consolide et le garantit. Vous verrez quelle glorieuse justice vous sera un jour rendue.

« Une seule faute me perdrait, disait hier Villèle; il en est autant de nous. Villèle m'a fait dire qu'il avait conseil chez lui, chez le roi ensuite, et son jour de rendez-vous. J'ignore ce qu'il aura fait, je penche toujours plutôt pour ne croire à rien. C'est aussi ce soir son jour de réception; il ne pourrait, en tout cas, venir chez vous qu'après. Je me traîne et je souffre. Que Dieu fasse rejaillir sur vous la récompense de tant de sacrifices!

« Quelle sottise a Villèle de se faire autant prier pour ce qui lui est commandé bien plus par les circonstances que par vous! Ne devrait-il pas vous bénir tous les jours de vous voir inaccessible aux intrigues? Quel tour on lui jouerait! Enfin, ne pensons qu'à faire du bien. »

XLI[e] LETTRE

« La situation est extrêmement grave; on ne peut se le dissimuler. Corbière est entièrement démoralisé et veut se retirer. Villèle craint l'effet de cette retraite et a passé une heure et demie avec lui ce matin;

il l'a laissé encore incertain. Villèle dit que, si l'on touche du bout du doigt à Corbière n'importe comment, il part. Ce qui est cruel, c'est que tout autre arrangement est un replâtrage, et n'offre rien encore de fixe ni de durable. Villèle n'est point abattu ; ma conversation cependant lui a fait du bien. Il est décidé à rester, n'importe comment; c'est beaucoup. Soyez-en bien sûre, tout céderait avec le temps. Je sais que le départ de Corbière est une affaire; d'autre part, on était indigné hier à la Chambre de son peu de caractère, et l'on n'en était que mieux pour Villèle.

« Quand le roi et vous, messieurs, me témoignez « autant de confiance, je me découragerais, non; « c'est au jour du danger que je dois rester à votre « tête. » Villèle va être bien fort s'il sait oser. Il faut un grand coup de force pour remonter l'opinion et répondre à l'élan des députés. Demain l'ordonnance doit être au *Moniteur*. Villèle le sait bien ; il doit revoir Corbière à la Chambre, et il m'attend à cinq heures et demie. Il a été bien aise de me voir autant de caractère. Et savez-vous qu'il en faut; car nous avons bien des sottises à réparer. Si Corbière reste à l'intérieur, rien de changé que Chateaubriand; l'effet est manqué, parce que chacun sentira que ce n'est point affaire finie. Corbière est contre mon père; il désire Fitz-James ou Polignac, et rappelez-vous qu'alors nous ne sommes que plus avant dans l'ornière. Le premier, je l'aime beaucoup, mais il me paraît impossible; il est trop vif pour un pareil poste. Et le deuxième donnerait de tels embarras à Villèle, et s'emparerait si bien de l'opinion de

MONSIEUR, que nous [1] ne serions plus maîtres de rien.

« J'ai parlé dans ma conscience, et, si l'on ne change que Chateaubriand, mon père seul peut le remplacer; alors je vais aux Postes. Mais, il faut en convenir, ce n'est pas ainsi que l'on lutte contre un si violent orage. Quelle position pour Villèle! Quelle force cela donnerait à la maison du roi! Quelles influences! Allez, force et adresse, et l'on peut répondre de tout.

« Villèle, furieux contre les gens de cour, va tout pousser à l'extrême; c'est trop. On abuse Polignac en le flattant; c'est, malgré tout, un si honnête homme!

« A quelle heure me voulez-vous? A cinq heures je dois être chez Villèle. Je ne me décourage jamais. Corbière veut avant tout que Villèle ne soit pas maître au conseil, et j'espère, moi, qu'il le sera. »

XLII[e] LETTRE

« Votre exactitude est charmante. J'avoue que jamais je ne vous en aurais cru capable; mais aussi, en bonne conscience, je le mérite. Je pars pour une grande chasse. Hier nous avons poursuivi, pendant trois mortelles heures, un chevreuil à qui j'avais cassé la jambe au-dessus du jarret. Comprenez-vous qu'il ait pu aller ce temps? Nous l'avons eu enfin avec deux lièvres. Aujourd'hui, sangliers, bêtes et gens m'attendent; mais un petit mot jeté hier sur le papier, vous peindra dévouement entier, attachement sans

[1] Par *nous*, j'entendais M. de Villèle, d'accord avec nous.

bornes, occupation de tous les instants et intérêts de votre vie.

« Ma belle-mère est arrivée se mettre en vedette pour saisir mon beau-père à son passage. Voilà une femme qui sait aimer! pas une contrariété pour le sentiment auquel elle sacrifie tout ce qui est tant pour elle. Son cœur a quinze ans pour la chaleur; et, en vérité, j'en sais de plus jeunes qui ne la valent pas, tant s'en faut. Où ma lettre vous trouvera-t-elle?

« Sur ce, votre serviteur. — « Allons, monsieur, on « vous attend ! — Profane que vous êtes, vous venez « interrompre le plus loyal et le plus fidèle des che- « valiers ! »

XLIIIe LETTRE

« J'ai vu beaucoup de monde; la journée d'aujourd'hui nous a fait gagner un chemin énorme. Les pairs, loin d'être entraînés par la *Quotidienne*, ont eu honte de leur opposition; pas une boule noire. Quelle réponse! Les députés s'empressent de soutenir le gouvernement. Ils ne sont ni à Pierre ni à Jacques; ils sont au roi. Je n'hésite plus; et, dans mon opinion, le roi doit annoncer à son conseil qu'il prend le duc de Doudeauville pour ministre des affaires étrangères.

« Vous comprenez que je ne me suis pas endormi. Vous verrez que le résultat en sera excellent. Si vous réussissez, vous aurez fait un pas énorme, et cette manière du roi en imposera à tous. Villèle ne sait pas gouverner; le roi gouvernera, et cela n'en vaudra que mieux. La modestie nous avait fait reculer; le ciel

nous conduise! Bonsoir, amie. J'ai pensé que vous rentriez tard et je suis excédé.

« Le choix Talaru est absurde. Je suis curieux de savoir la réponse de Berryer; mais vous ne pouvez l'avoir que demain vers dix heures, peut-être un peu avant. Ne pourriez-vous pas prévenir le roi que vous lui écrirez demain un mot, ou bien décider la question aujourd'hui? Que le ciel vous inspire! Je le dis du fond de mon cœur, et je suis enchanté de n'être rien pour ne pas faire dire un mot contre celle dont j'admire le caractère. J'aime peu le pouvoir, mais, si jamais il m'arrive, on me jugera. Il est évident que c'est un pas énorme de donner à Villèle un honnête homme à lui et au roi uniquement. Il est vrai que je suis harassé et que mon rhume m'achève, si vous calculez tout ce que je fais, et combien j'ai à me dominer et à souffrir. J'attends encore ce soir des lectures. La loi passée aux pairs à l'unanimité est une chose énorme.

« L'ordonnance doit être jeudi dans le *Moniteur*. »

XLIVe LETTRE

« Villèle est très-occupé de votre affaire; mais le malheureux, excédé de fatigue, se sentant indispensable et désirant la fin, éprouvait crainte et tristesse de se sentir si mal à l'aise. Je le connais; ce ne sera rien. J'ai tâché de lui donner de l'espoir; c'est un bon et utile remède. Mais il ne faut pas s'endormir; employons fortement ces jours-ci. Il a des doutes sur D... il ignore B.... »

XLVe LETTRE

« Lisez, de grâce, avec une très-sérieuse attention. Quand les plus forts se découragent, votre dévouement redouble d'énergie. J'ai été fort mécontent de Villèle. Faible, irrésolu, inquiet devant les Chambres, n'osant seulement plus apporter une loi. Nous sommes évidemment perdus si nous ne sortons pas de là.

« C'est à nous à tout faire, eh bien! faisons tout. J'ai cherché les causes de ce dérangement; les voici :

« Villèle venait de passer du temps avec Corbière, et j'ai reconnu toutes ses phrases. Attaqué personnellement, il est aux abois; d'ailleurs, les Chambres, où il ne se sent pas fort, l'inquiètent extrêmement. Il se sait en défaveur, et n'a qu'une pensée : c'est de les congédier. De là toute l'inquiétude qu'il a communiquée à Villèle; de plus, l'adresse n'est pas faite. Lainé et Ravez font le diable; Villèle en est inquiet, démonté. Il a grand tort; c'est lui qui fait tout dans les Chambres. Partant de là, ce n'est donc rien absolument à mon avis, et il n'y a pas de quoi se tourmenter; quand on a du caractère jusqu'au bout des ongles, comme on souffre d'en voir manquer!

« J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour remonter; c'est à vous, ce soir, à achever ou plutôt à faire bien plus. Fortifiez, rendez courage, redonnez de la force, surtout soyez adroite, et n'ayez pas l'air de savoir rien. On dit que M. de Chateaubriand s'est démenti par les attaques faites contre lui; tout ce qui lui est personnel l'abat. L'avez-vous vu?

« Redonnez l'énergie qui manque. Il n'a qu'à oser,

il peut tout; mais, s'il montre hésitation ou crainte, il perd tout.

« Faites-lui honte de sa faiblesse, retrempez son âme, c'est le mot: ce maudit Corbière l'a tué. Il lui manque ce que j'ai presque de trop; unis ensemble, nous serions invincibles. A la grâce de Dieu! Chateaubriand propose Polignac pour l'Angleterre. N'est-ce pas assez clair? Villèle en parle au roi; mais il attend que le roi lui dise : « Je ne le veux « pas. » C'était à lui à s'y opposer vis-à-vis du roi et ailleurs.

« Oui, retrempez son âme; il en a besoin, et s'inquiète, par rapport aux Chambres, d'un fantôme qui, je vous jure, n'existe pas. Il triomphera, tout l'annonce; mais, dans le travail de Lainé et Ravez, reconnaissez, à Bordeaux, celui de M. Decazes. Ignorez l'hésitation de Polignac; ce serait M. de Chateaubriand qui nous gouvernerait. Tout le monde le croirait. Je vous jure qu'il faut du caractère pour ne pas se décourager, et pourtant j'ai tant souffert cette nuit, que mes forces physiques sont épuisées.

« Je suis rentré bien fatigué, après avoir fait ce que j'ai pu. Mon âme est triste; mais je redouble d'activité; je vais demain demander un rendez-vous à Corbière et écrire à MONSIEUR de faire venir Villèle.

« Tout mon espoir est en vous et en Dieu. Allez, courage, énergie, persévérance; montrez le danger, mais surtout le remède. »

XLVIe LETTRE

« Je viens de chez Monsieur, et, après des paroles pleines d'intérêt et de bonté pour nous : « Eh bien, « tout va à merveille! les Pointus ont voulu, l'autre « jour, lever la tête chez P..., et ils ont eu sur le nez. « J'en suis enchanté; le roi doit être fort satisfait, et je « le suis et pour lui et pour moi. Les affaires prennent « une bonne tournure, et ce Villèle est incroyable. J'étais « bien sûr que l'exagération ne remporterait pas la vic- « toire sur le roi et sur moi. Notre union fait notre « bonheur et notre force; jamais je ne l'ai plus senti, « et ils auraient beau faire; je leur souhaite mille bon- « soirs et je ne crois point à leurs folies »

« Dieu veuille que cela ne change point! Le roi est à merveille; il s'endort quelquefois, ce que j'attribue à la fatigue des nuits; mais son esprit est plus brillant que jamais, et il a improvisé ce matin la plus charmante réponse du monde à M. de Clermont-Tonnerre; elle a eu le plus grand succès; j'en jouissais. Tout s'est dit avec une bonhomie charmante.

« Votre Médiocre. »

« L'entourage même de Monsieur ne sait plus que dire: cela va bien, Dieu soit loué! il faut assurer cet ouvrage.

« Votre profond ambitieux. »

« Monsieur m'a promis trois mille francs pour ce mois, ce qui veut dire qu'il continuera; cela augmente

nos moyens de police, bien essentielle en ce moment où l'on se remue d'une manière incroyable.

« Votre Malin. »

« Pourquoi ne pas vous servir de ces rapports, cela occupe de la place et toutes ces niaiseries graves amusent. Pas de doute, mais en faisant un choix.

« Anatole m'écrit ce matin que lui et son père viendront me chercher pour aller chez le roi; rien n'était convenu que pour A...; je vous avais demandé de parler de ses bonnes dispositions. Dans la crainte que le roi ne pût penser que je voulais me donner des airs en menant père et fils, j'ai refusé, pensant d'ailleurs que, n'y allant point, cela rendrait tout très-simple, que le roi me saurait plus de gré de l'empressement; qu'il penserait qu'à cause de ma fille, je n'ai encore pu sortir.

« Ma mère me fait dire qu'elle est enchantée, pleine de reconnaissance, que le roi lui a parlé avec bonté en lui disant : » C'est servir le roi que de lui faire des « amis. » A revoir, amie; vous ne connaissez bien ni mon âme, ni mon cœur. »

XLVIIe LETTRE

« Il est de fait que Bonneau seul fait la police, et s'il avait ce titre que je demande inutilement pour lui depuis si longtemps, il est facile de prévoir quel en serait le résultat.

Cette affaire du duc de V... est de la dernière importance. On manque d'argent à la police, c'est pitoyable

lorsqu'il y a urgence. Tous les matins, M. D... recevait un billet de mille francs des jeux, en outre mille choses. Ce pauvre Corbière laisse tout aller. Ce matin, à neuf heures, encore dans son lit, endormi; il n'y a qu'un moyen, lui donner un second fort capable, c'est évident; d'ailleurs Villèle jugera; poussons-le fortement.

« Il me revient comme un trait de lumière un rapport de Guignard. Il y a environ un mois, il fut envoyé à Bordeaux; et, à son retour, il me parla de toutes les intrigues de M. Decazes dans ce pays, de ses menées, de ses horribles connaissances; il était même parvenu à voir son nom inscrit sur une liste très-secrète d'une effroyable société. Enfin, il y avait dans ce pays un travail clandestin très-actif, et tous les rapports le chargeaient. Je viens de donner mes instructions à Bonneau, afin qu'il fasse tout au monde pour en découvrir plus. Vous avez déjà vu qu'il a le nom du courrier qui porte la correspondance de P. Si j'avais de l'argent et des moyens! mais taisons-nous! Tantôt vous me reprochez mon abnégation; et parfois, vous me croyez ambitieux, tandis que je n'ai qu'un but, celui de servir mon pays et mon roi; et que le moment où je désire en avoir les moyens, est celui où les circonstances semblent difficiles, et où l'on ne sait comment en sortir.

« Je viens d'écrire à Monsieur pour l'engager à voir Villèle, ce qui fait du bien aux deux; à Corbière pour lui demander à le voir.

« Voilà un homme comme il m'en vient toujours dans les grandes circonstances, dont la figure est effroyable, et qui semble vouloir connaître la mienne;

tout ce que je lui demande, c'est de me regarder en face, et alors je n'en crains aucun.

« Je vous envoie la réponse de Corbière. »

XLVIIIe LETTRE

« Il est bien remarquable de voir le *Journal de Paris*, fait absolument sous l'influence de M. Decazes, se montrer à chaque occasion si mauvais Français, et si opposé au gouvernement du roi comme aux intérêts du trône.

« Libre de parler contre la guerre avant qu'elle fût décidée : mais la dépopulariser aux yeux de toute la France lorsqu'elle est arrêtée, devient criminel. L'éloge qu'il fait des affreux discours des pairs prouve la liaison de M. Decazes avec ce parti; ce sont ses créatures, c'est simple; aussi, avec votre permission, chère dame, et sans aucun reproche, il me semble que vous vous placez sur un si beau terrain, si positif, si décisif, que je n'en sortirais pas si vite; au reste, à vous seule à décider.

« L'huissier m'arrive. Tous les amendements rejetés. L'adresse passée telle qu'elle a étéportée par la commission.

« 295 votants.

« 202 boules blanches.

« 93 noires.

« *Et vive le roi et notre ami!* »

XLIXe LETTRE

« Vous avez été mécontente de moi, hier, et vous avez eu raison; moi, je n'ai pas été content de vous, et

je n'ai pas eu tort; le caractère à la place du cœur!... Vous êtes loin, bien loin d'être pour moi tout ce que vous devriez être. Vous vous moquez de me faire de la peine, n'offrant aucun dédommagement à la plus horrible injustice? N'importe, je veux être plus généreux que vous, jusqu'au jour où tant d'ingratitude m'aura porté un coup mortel; quelle différence entre nous deux! en conscience, c'est révoltant.

« J'écris à l'abbé de S... et je lui promets mille francs pour le Calvaire, d'ici à un an, s'il obtient, par ses prières et par celles qu'il fera faire, la grâce que je sollicite. C'est probablement celle de vous détester. Politique, quelle influence tu exerces sur les esprits les plus distingués!

« J'ai vu Villèle; il venait de faire renvoyer vingt personnes; obligé de faire son budget, il a chambre, conseil. Impossible donc. Je lui ai tout raconté, il en a été extrêmement frappé, il conçoit à quel point la force nous est nécessaire; mais à chaque jour suffit sa peine; lorsque la chose lui sera dite, il insistera fortement: C'est la vérité, d'ailleurs, m'a-t-il ajouté. Il comprend qu'il le faut.

« Toutes ces visites de la D... et de M. de P... sont expliquées; soyez assurée qu'ils complotent des choses exécrables, et C... est dans tout cela! à la tête de tout cela! C'est évident. Mais si l'on parvenait jamais à en avoir les preuves matérielles, ce serait criminel. Il faut bien se tenir : « Faisons l'adresse, a-t-il dit, c'est « la première chose. Il est clair que nous avons beau-« coup contre nous. — C'est une nécessité, ai-je re-« pris, de mettre beaucoup pour nous. » Il l'a compris, bien décidé maintenant à ne pas quitter. Il faut

bien qu'il prenne son parti de marcher. La stagnation de Corbière le désespère ainsi que sa confiance dans Cap..., qui augmente tous les jours. Impossible de marcher avec cet homme! me répète-t-il sans cesse; et il ne sait pas s'en débarrasser. Hélas! si l'on nous avait cru sur bien des points, quelle force aurait aujourd'hui le gouvernement du roi! Enfin, nous arriverons peut-être.

« Que votre surveillance, amie, redouble, ainsi que vos efforts! c'est tout dans l'intérêt du roi, et vous le lui devez. Je vais tâcher d'avoir des rapports utiles, mais servez-vous de tout ce que vous avez depuis du temps : travail vis-à-vis des libéraux à Bordeaux; ici vis-à-vis des plus exagérés; moyen pris évidemment pour reprendre le pouvoir aux dépens du repos de son roi et de la tranquillité du royaume. On espère attaquer M. de Villèle plus tard, avec plus d'avantage; c'est évident. Rapprochement de M. de B... avec M. C..., chose très-claire, méditée depuis longtemps. »

Lᵉ LETTRE

« Bonjour, amie,

« Renvoyez-moi vite ce petit mot signé par vous.

« C'est vrai, mon cher vicomte, je suis parfois bien « méchante, bien injuste, bien dure, inexpliquable, « mais au milieu de tout cela je vous aime de tout « cœur; les simples liens de l'amitié me seront tou- « jours doux à porter; et mon cœur ne récuse rien de « ce qui vient de vous; je sais tout ce que je vous dois; « et je ne serai plus ingrate. »

« Signez cela, chère comtesse, et que votre cœur immole une bonne fois ce méchant caractère, qui veut avoir raison à tout prix. »

LIe LETTRE

« Vous y avez repensé froidement comme à tout ce qui a rapport au roi; l'union de la famille royale est ce qui sauvera la France dans ce moment. Le roi sait les trop cruelles pensées que M. Decazes rappelle aux princes, et ce qu'ils souffrent en sa présence. C'est un motif des plus puissants pour le roi de ne point rapprocher de sa personne une existence qui fait du mal à sa famille. Le dangereux discours de M. Daru vous rappelle le fait, l'acte le plus criminel qui existe : celui de la nomination de soixante pairs, pris parmi les ennemis les plus acharnés du roi personnellement; et cela uniquement pour tâcher de prolonger son existence ministérielle. Avouez que vous avez peine à lui pardonner cet acte de pouvoir dont le résultat pouvait être de tout bouleverser sans retour, et de déplacer encore une fois les Bourbons de dessus leur trône; c'est ce que tentent évidemment les Bonapartistes. Ne pas l'avoir prévu serait d'une trop excessive médiocrité; l'avoir prévu serait un crime.

« J'ignore si ceci est possible.

« Vous avouez au roi que vous seriez bien curieuse de voir les lettres que M. Decazes lui écrit, si toutefois il lui écrit encore. On dit beaucoup dans le monde que c'est le duc de G... qui les passe, ce qui produit un assez mauvais effet pour trois personnes. La conduite de M. Decazes ne peut pas le faire compter pour

un véritable ami du roi; ce qui se passe encore dans ce moment est trop clair pour qu'on en doute. Ce qui me déplaît le plus, c'est d'entendre dire que le roi est dupe de pareilles intrigues, dont le but impossible serait évidemment de ramener cet homme au pouvoir et avec lui B... et C... qui vont ensemble, et cela aux dépens du repos évident du roi et de la tranquillité de la France. Vous n'en parlez pas souvent au roi; vous vous refusez toujours à le contrarier inutilement; mais vous lui devez la vérité avant tout, et vous vous acquitterez à regret d'un devoir que votre cœur vous impose.

« Je disais à J... : « A la première chose que fait « C..., il faut lui interdire la cour. » Avec du caractère nous étonnerons les faibles et nous enchaînerons les plus forts. Vous verrez, s'il plaît à Dieu, madame, que je ne manque pas de caractère. »

LIIe LETTRE

« J'ai causé à fond avec Bartholoni de nos intérêts. C'est une forte tête, et en résultat nous devons attendre la hausse; je vous conterai cela. Je vous envoie un très-bon extrait de lettre; je pense que vous en ferez usage. Fortifions avec une invincible persévérance l'homme que toutes les ambitions attaquent, parce qu'il ne leur laisse aucun espoir de succès; et que toutes les intrigues veulent renverser parce qu'il ne veut d'aucune.

« Je vous ai dit qu'à son retour, le roi avait comblé de dons ses vieux amis les compagnons de son émigration; que jamais prince n'avait été plus généreux. C'était bien loin d'être en le désapprouvant.

« Voici une lettre assez curieuse de M. F... en réponse à une de M. L... M. de Corbière a peu d'influence aux Chambres; il s'est mis dans la tête de faire nommer Dufougeray père à une place qui vaut de l'argent. Les députés ont donné beaucoup plus de votes à son concurrent. M. de Corbière voudrait à tout prix que le choix du roi tombât sur son nom. Moi je pense qu'il serait bien mal fait de mécontenter les députés, qui vont si bien. Je l'ai dit à Villèle, je le fortifie de toute ma pensée; mais il est faible avec Corbière. J'avais cru, au contraire, que plus le roi lui-même se rapprochait des soixante pairs, plus il fallait appuyer sur l'acte criminel de son ministre, qui le lui a arraché dans un intérêt tout à fait personnel, aux dépens du trône et de son bienfaiteur. Déchargez la conscience du roi, tout en regrettant qu'il ait signé, en rejetant tout sur celui qui le trompait.

« M. de Noailles m'a dit que vous meniez vos enfants chez M. de M... Je le regretterai pour bien des motifs. Chacun vous presse, on a ses raisons; ayez les vôtres, et chacun aura tort. Ma lettre n'est pas à négliger, malgré la fin. Vous êtes bien plus injuste que je ne suis ingrat. »

LIII[e] LETTRE

« J'ai passé une partie de la nuit auprès de mon enfant; des remèdes violents, que Sédillot avait ordonnés avec un soin extrême, ont été appliqués avec succès. Il y a ce matin un peu de mieux, mais durera-t-il, et à quel prix a-t-il été obtenu? Si le mal revenait encore,

ou que seulement il continuât! Grand Dieu! que ma vie est abreuvée de peines!

« A quatre heures, consultation de Récamier et de Bourdon. Me voulez-vous ce matin? Si les indifférents me font du mal, vous me faites du bien.

« Rastignac est très-mal pour Villèle; il faudra doucement le faire revenir; nous en causerons. On cherche à faire croire que c'est M. de Chateaubriand qui a fait changer tout ce système; c'est mauvais. Il faut que vous montriez du caractère. Hier, au conseil, M. de Chateaubriand a eu la sottise absurde de venir proposer au nom de P... de réunir à Paris les ambassadeurs de Madrid, pour délibérer sur les affaires d'Espagne. Y a-t-il rien de semblable? Villèle s'est fâché si bien, qu'il n'en a pas dormi de la nuit. Comment est-il possible de toujours tremper dans les intrigues inventées par ces ambassadeurs pour nous diviser? C'est déjà une semblable manœuvre qui a fait sortir M. de Montmorency du conseil; on veut recommencer. M. de Chateaubriand se taisait, Corbière a été très-bien, les autres dans un trou de souris.

« Autre chose : le ministre de la guerre a imaginé d'aller proposer une place au duc d'Angoulème en lui demandant réponse, et sans en avoir parlé au conseil. « Je prendrai les ordres du roi, a dit le duc. » Villèle le lui a fait sentir au conseil d'une manière fort adroite. Il ne savait que dire. Villèle s'est aperçu de son côté des manœuvres de D... auprès de Monsieur; je ne m'y trompe pas. Rendez donc la lettre d'Imécourt comme modèle. Vous arriverez au moment sans avoir rien fait. A quelle heure? Soissons ira chez vous tout seul, aujourd'hui ou demain; je le lui ai expli-

qué ce matin, en disant que cette visite était convenue.

« Les exagérés ont un pied de nez chez P... Tout va bien de ce côté, et si nous prenons notre parti de gouverner tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout ira. Villèle me paraît dans les mêmes dispositions. Que Dieu me conserve ma fille, ou tranche mes jours! Parlez à Sédillot de ma reconnaissance. »

LIVe LETTRE

« Le mieux maintenant est assuré, la nuit a été fort bonne, et la matinée annonce le même état; remerciez le ciel pour moi; pauvre enfant! que serait devenu son ambitieux père, qui ne vit et ne calcule que par son cœur! Je m'expliquerai à vous un de ces jours. Envoyez-moi le brouillon de la lettre que je dois écrire. Je pensais en riant tout à l'heure que si j'étais ce que vous supposez, je l'écrirais. J'ai oublié de vous dire hier, que l'on avait adopté au conseil mon travail sur la garde nationale; c'est un très-grand travail. Il annule tout ce qui a précédé, et au moins tout datera du règne de Louis XVIII, et rien de la République, de la Convention, etc. »

LV[e] LETTRE

« Mon cher enfant va bien, mais sa pauvre petite cuisse n'est qu'une plaie, ce qui lui donne beaucoup d'agitation.

« Je voudrais bien que vous pussiez emporter l'affaire du capitaine des gardes. MONSIEUR sentant évidemment qu'il le devrai à vous toute seule, vous en

saurait un gré infini. Ne vous serait-il pas possible de dire que MONSIEUR a dit devant moi avec quelque affectation, comme ayant l'air de désirer que cela revienne au roi : « Je puis le désirer, mais je ne dois « pas le demander. » Au reste, je n'en sais rien, car je ne connais pas du tout ce terrain, qui est vôtre.

« Voilà M. de Milon qui vient me parler encore pour sa belle-sœur : « Au nom du ciel ! un mot à M. D... ; » je n'en ferai rien. Ne parlez pas de tout ceci, nous en causerons.

« J'arrive du château, où j'ai fait la folie de monter mon cheval arabe à la parade, ce qui m'a fort bien réussi. On l'a admiré. J'ai vu D..., il n'avait trouvé M. de Chateaubriand qu'hier. Le résultat est fort important. Il lui paraît clair que M. de Corbière veut établir une espèce de schisme en sa faveur, et que la marche des Chambres l'a fort déconcerté. Estime, grande opinion de l'esprit de M. Jouffroy ; D... se tenait sur la réserve. Les journaux doivent suivre la ligne de modération que le gouvernement du roi semble leur indiquer ; cette phrase l'a beaucoup frappé. Il avait l'air de faire contre fortune bon cœur. Puis D... a su par Chateaubriand et par Lourdoueix que le premier voulait s'emparer de la direction des journaux. Vous jugez quelle arme effroyable entre ses mains ! Il faudrait que Villèle eût perdu l'esprit s'il y consentait. Je vais lui parler, et beaucoup. D'un autre côté Corbière ne fait que sottise sur ce chapitre ; on l'y pousse évidemment. Vous verrez si avec votre médiocre, cela n'ira pas.

« C'est de la meilleure foi du monde que MONSIEUR est dans les opinions actuelles ; c'est par affection, et

il ne parle pas sans attendrissement de la confiance et de l'amitié que le roi lui témoigne, et sans bonheur de cette union intime de sentiments et d'opinions. C'est par intérêt, par calcul et par conviction. MONSIEUR sent parfaitement qu'une marche opposée perdrait le royaume et détruirait tout avenir. C'est avec un abandon absolu et entier dans M. de Villèle, et en approuvant tout ce qu'il fait; c'est par expérience, ayant parfaitement compris que les folies d'une partie de ceux qui l'entourent, n'avaient jamais amené un seul résultat, et que la marche opposée a déjà produit les plus heureux. Après cela, il ne faut pas se dissimuler que toute la force du moment actuel a été dans l'accord parfait de MONSIEUR avec le roi. On ne peut donc trop soigner le seul moyen qui ait pu servir à terrasser l'exagération.

« Jamais prince, jamais peut-être particulier n'a été rempli de plus de qualités que MONSIEUR; la seule qualité que peut-être il n'aurait pas à l'égal des autres, c'est le caractère. Jamais cependant il n'y a eu plus de chances de repos et de tranquillité, puisque celui qui est parvenu à ce résultat l'a fait sans aucune intrigue, sans autre désir que celui du bien, et en se contentant de présenter constamment, et avec beaucoup de courage quelquefois, la vérité à un esprit qui est parfaitement juste, livré à lui-même, et à un cœur plus parfaitement droit encore. L'essentiel était de l'isoler des personnes qui avaient obtenu une trop grande confiance. Aussi penserez-vous peut-être que, dans l'intérêt de cette précieuse conquête, on ne peut pas trop soutenir celui qui, jusqu'à ce jour, ne s'est soutenu que par ses propres forces.

« Je vous ai obéi, chère comtesse; si c'est bien ce que vous voulez, tant mieux, sinon brûlez. Le mieux continue, le ciel en soit loué! Mon Dieu, qu'il en coûte pour le servir!

« Voici une note curieuse de Bonneau; il a vu ce matin son homme, qui est d'une très-grande importance dans le parti. L'autre note est de Destou, qui m'écrit une lettre très-curieuse; mais assez, le reste à ce soir. »

LVIe LETTRE

« J'étouffe de colère. Je suis rentré à six heures et demie pour dîner; j'ai mangé un morceau, et me voici. Je n'ai pu savoir des nouvelles de la Chambre que par un huissier que je faisais sortir de temps en temps; aussi je n'ose affirmer son récit. Je commence par la fin.

« Villèle, seul dans l'arène, repoussait successivement tous les amendements. Il fait passer tous les articles. A six heures, M. Lainé a demandé la parole sur le dernier paragraphe; tous les ministres, hors celui de la guerre, ce qui est misérable s'il n'est pas malade. M. D..., effroyable contre Villèle. Non, dans un moment pareil, quand les libéraux se mettent aussi à découvert, venir risquer de tout bouleverser et leur prêter ainsi les mains, c'est un crime de lèse-ordre social. Un meurtre ne porte que sur un individu; mais ici c'est enfoncer un poignard dans le sein de la patrie; c'est un suicide, c'est un parricide. Il a parlé de la mère-patrie! Heureusement pour lui que je ne l'ai pas rencontré; je lui en eusse dit mon

avis de telle manière, qu'il m'eût forcément entendu. Tout mon sang bouillonne. Villèle seul parlant, que voulez-vous qu'il fasse? Un homme seul, c'est bien téméraire.

« M. D..., intime de M. de Chateaubriand, intime des Bertin, tout cela est un coup monté. Il nous faut du caractère, ou nous succomberons. Quelle sottise! Villèle fait nommer Bertin au lieu de Martignac, et avant il ne fait pas ses conditions; c'est pitoyable. On ne mène pas ainsi les hommes. Il paraît qu'il combat comme un lion. Il est soutenu par la majorité; mais pas un ministre ne prend la parole pour lui. Nous avons vu trop juste. M. de Labourdonnaye, moins présomptueux que D..., attaquait aussi fortement. A quoi aspire Chateaubriand? A rien, qu'à mal. M. Duvergier de Hauranne a aussi parlé. J'attends un huissier qui m'a promis de venir aussitôt la séance terminée. J'irai chez Villèle. Je ne pensais plus à Chateaubriand. J'irai; il faut voir ce qui s'y passera.

« Vous ferez mes excuses à ces messieurs. Au sortir j'accours chez vous. J'étouffe; être inutile quand on sent si bien qu'on pourrait ne pas l'être. Appellerez-vous encore cela de l'ambition? J'ai causé pendant trois heures avec un homme effroyable, qui a essayé de faire le bon pour me faire parler. Il a su ce que je voulais lui dire, et j'ai appris de lui ce qu'il ne voulait pas dire : c'est que la gauche ne voulait à aucun prix des Bourbons; que leur parti était bien pris. On voulait ôter à Corbière la police, les journaux, la garde nationale; enfin faire tout ce qu'il faut sans aucun ménagement. »

LVIIe LETTRE

« Je crois nécessaire toutes les choses que j'ai dites. Villèle, président, et deux ou trois changements, tels que H..., après cela j'avoue que je reste incertain de savoir si nous acquierrerions assez de force pour tout surmonter, car il y a beaucoup à faire. S'il peut, Villèle ira chez vous ce soir; il dîne chez Possio. Ce qu'il faut, c'est bien lui faire entendre qu'il doit dire positivement au roi tout ce qui est à faire, résolu à ne rien rabattre de ce qu'il aura jugé nécessaire, s'attendant aux objections, très-décidé à y répondre, certain qu'on lui saura gré de ne pas y avoir cédé; dire qu'il n'a pas voulu plus tôt ennuyer le roi de tout cela, et qu'il a attendu le moment où il devenait indispensable d'en parler.

« Vous, chère comtesse; lui bien disposer le terrain. Rien ne peut aller sans cela; d'ailleurs il lui sera impossible de reculer. Soyez certaine que l'espérance de mon pauvre beau-père et surtout de ceux qui l'entourent, c'est de s'emparer de tout peu à peu, et alors d'arriver à conduire et à être le premier, et il y arrivera forcément, si l'on n'y met pas bon ordre. Le succès de son discours, et ce qu'il croit de l'intérêt du roi et du pays, lui a fort monté la tête. Il faut à toute force l'empêcher; vous le devez au roi et au pays. P... est venu hier faire ses adieux à Villèle; il part pour l'Italie. Il est évident que c'est pour le grand complot; on ne peut en douter. Il faudrait que la police mît à ses trousses quelqu'un d'extrêmement habile. Il est de la plus majeure importance de le faire

surveiller; je ne crois pas qu'on y ait pensé. Nous vivons dans des temps où il faut songer à tout.

« Il n'y a véritablement dans le ministère que « vous, dis-je à M. de Villèle. Vous devez y être plus « embarrassé que si vous y étiez seul; je vous le dis « comme je le pense. Je vous défie de marcher ainsi, « c'est impossible; vous n'y parviendrez pas. Il y a « surtout un homme qui tire de son côté d'une ma- « nière qui doit nécessairement entraver toute la « marche de votre ministère, parce qu'il y introduit « partout deux routes, et qu'il y établit une in- « fluence qui n'est pas la vôtre. Croyez-moi, je vous « le répète, vous ne marcherez pas ainsi. » C'est trop évident. Que voulez-vous? c'est un fait. Il faut prendre un parti. Je ne sais pas d'ailleurs si vous êtes secondée comme vous pourriez le désirer. On laisse un peu tout aller, et il s'établit sourdement une force d'action qui n'est pas la vôtre, et la vôtre seule est sage et bonne.

« Il y a à prendre dans tout ce décousu, dix fois interrompu. Je suis désolé; j'avais oublié de vous dire que j'avais envoyé avant-hier au roi une espèce de monstre, un melon comme il n'y en a jamais eu, donné par mon lieutenant-colonel, qui me l'avait offert comme une merveille. »

LVIIIe LETTRE

« Je n'ai pas été chez Villèle. Je viens d'écrire à Monsieur, je crois, une bonne lettre. Je le répète, il faut être fou ou vraiment trop personnel pour mettre F... aux affaires étrangères. Laisser les choses dans

l'état actuel jusqu'après la session est une question décidée par Corbière lui-même. Le roi doit dire demain devant toute la cour quelque chose d'extrêmement flatteur à Villèle sur le talent avec lequel il a défendu la loi. Une extrême sévérité pour les mauvais, ou il faut renoncer à régner. MONSIEUR me l'a aussi promis. Je m'en afflige pour mon beau-père; mais je ne vois que le roi. Mettre d'Imécourt aux postes, cela ferait moins de changements; et moi, prêt à tout, je n'en serai peut-être que plus fort, plus indépendant. Que le ciel vous inspire!

« Le rendez-vous Lanseval est donné pour demain, J'ai cherché à me rappeler qui m'avait parlé de Lauriston, et, pensant que cela ne pouvait être que la vicomtesse, je lui en ai reparlé hier soir. Le roi m'a dit : « Villèle est fort content; l'affaire de F... est arran« gée. » Il paraît même qu'il n'y avait point mauvaise volonté de M. de Montmorency, comme je l'avais craint d'avance; il avait été forcé de disposer des régiments arrivés les premiers, et dont la marche est si excessivement lente qu'on n'y comprend rien. J'en conclus que M. de Villèle, en n'en parlant point au roi, aura voulu lui éviter un tracas inutile, et il aura bien fait. Il n'est pas permis de donner même l'apparence d'un tort à MONSIEUR, sans en avoir la certitude; et encore faudrait-il le pallier.

« Pourriez-vous dire au roi[1] : « J'ai vu par là ce « dont je me suis souvent aperçu : c'est que le vicomte « avait la confiance intime. Ce vicomte est inouï, il

[1] Il était de la plus haute importance d'inspirer au roi une grande confiance en moi, afin d'atteindre notre but; et aussi de faire la contrepartie des dénonciations qui pleuvaient sur notre compte.

« faut en convenir, par ce qu'il découvre tous les
« jours, et les moyens qu'il invente pour le service
« du roi, puisque c'est toujours sans paraître, sans se
« faire valoir et à M. de Villèle tout seul qu'il offre
« tous ses moyens, et à moi seule qu'il les confie. Il
« est parvenu à savoir une partie des secrets du nonce
« par une personne dont il a obtenu la confiance, et
« à laquelle le nonce dit tout. Je crois, en parlant au
« roi, ne jamais trahir un secret, parce que d'abord
« je ne saurais comment m'y prendre pour lui rien
« cacher; que, de plus, je le crois dans l'intérêt de
« sa couronne, et que je me repose sur une discré-
« tion à toute épreuve. »

« Non, on n'est pas plus intrigant que ce nonce; il est complétement aux pointus. Que le roi écoute ce trait :

« Pendant les Chambres, il voyait, au milieu de la nuit et dans le plus grand secret, les membres de l'extrême droite : Delalot, La Bourdonnaye, Marcellus. Il se couchait d'abord comme à son ordinaire, puis, se relevant dans le plus grand silence, il se déguisait, puis sortait pour aller en maison tierce, où il retrouvait ces messieurs, et là il les montait encore davantage et les poussait, par exemple, dans le temps des évêchés, à dire qu'ils ne voteraient pas le budget si les arrangements avec Rome n'étaient pas terminés, et autres traits de ce genre qui ne me reviennent pas pour le moment. Il est tout B... Voilà un homme qui serait bien coupable si, comme on l'assure, il se servait de l'influence étrangère pour appuyer ses propres prétentions, aux dépens du repos de son bienfaiteur, de son roi et des intérêts du pays.

Heureux s'il était le seul qui eût agi ainsi! Mais il est triste de voir l'humanité de trop près. Que d'éloignement on se sent pour elle! C'est bien alors qu'on se trouverait mille fois heureux dans une solitude.

« Quelquefois, au contraire, la moindre chose me porte à la gaieté, et si une fois le côté ridicule des choses ou des hommes vient à me frapper, je ne puis plus arrêter mes sourires. Je ne sais si le roi comprendra, mais ce que je sens très-bien, c'est que je laisse courir ma plume sans contrainte, certain que mes idées seraient bientôt rectifiées si elles n'étaient pas justes. Il y a dans toute chose le bon et le mauvais côté; l'esprit heureux s'attache à l'un; celui qui ne l'est pas s'attache à l'autre. L'esprit plus droit tient un juste milieu. J'ai toujours eu assez de peine à m'expliquer moi-même que j'eusse, très-souvent, les pensées les plus noires, les plus lugubres, et pourtant, au fond de l'âme, une grande disposition, presqu'un besoin de prendre des idées gaies. De grands et longs malheurs expliquent bien des choses. Le repos enfin, et le bonheur de jouir en paix de mes enfants, me rendent parfois à mon premier caractère. Le roi jugera, s'il m'est possible de ne pas lui parler en passant de ma reconnaissance. »

LIXe LETTRE

« Pas de réponse. Lisez avec bien de l'attention, s'il vous plaît; la chose est très-délicate; il faudrait des volumes, et il est une heure moins un quart. Je vais tâcher de résumer :

« J'ai vu ce matin M. de Villèle, que je n'avais pas

rencontré hier. Il me désirait. Il sait très-bien que sa position est très-délicate par le retour de mon beau-père, par ses succès vis-à-vis des souverains, et évidemment vis-à-vis de l'exagération; que la position presque forcée dans laquelle M. de Montmorency met le ministère, en rapportant la déclaration formelle de trois puissances avec lesquelles il faut se brouiller si on les refuse (ce que je n'admets pourtant qu'en partie); que l'ignorance où il laisse le roi et ses collègues, que tout cela, dis-je, est bien près de le mettre dans une position fausse. Il a parlé au roi sur M. de Montmorency en généreux confrère, et le roi a loué M. de Montmorency, sans s'ouvrir vis-à-vis de Villèle des torts qu'on peut lui reprocher. J'ai saisi au bond que de tout cela notre amie était un peu en souffrance vis-à-vis du roi, beaucoup vis-à-vis de M. de Montmorency, qui, dans le fait, fait le régent à un point incroyable. C'est légèreté, un peu fierté, un peu petite vengeance. Voilà des positions dont Villèle ne sait pas sortir. C'est à nous, mon amie, à le débrouiller. J'oubliais que le roi avait parlé de faire M. de Montmorency duc, ce qui est fort adroit; je vous ai reconnue. N'importe ce qui doit arriver, il faut l'empêcher de devenir le patron des exagérés. Villèle compte choisir ce moment pour proposer R... Je trouve assez adroit de récompenser les ambassadeurs.

« Il ne faut laisser Villèle dans une position fausse ni pour le roi, ni pour lui. Il faudrait, dans la première conversation, que ce fût le roi lui-même qui rompît le silence, et lui parlât franchement de la position de M. de Montmorency et de ce qu'il croit utile

de faire, tant par calcul que par entraînement. Il faut à tout prix que le roi parle lui-même très-fortement à M. de Montmorency pour le prémunir contre les piéges qu'on va lui tendre du côté de l'exagération. Que sans doute il soit aimable pour empêcher M. de Montmorency de profiter de la position pour donner sa démission, mais pas assez pour que, se croyant au-dessus de ses affaires, il ne ménage plus rien. J'ai vu que M. de Villèle y attachait le plus grand prix.

« Il faudrait que le roi prévînt d'avance Villèle de ses projets, ce qui lui fera du bien; qu'enfin le roi lui témoigne une grande confiance, et pare dans ce moment l'espèce de soufflet que M. de Villèle semblerait recevoir. Croyez-le, amie, c'est indispensable pour la France et pour l'Europe, pour bien montrer que c'est lui, lui tout seul, qui a toute la confiance du roi; il n'y a plus à craindre la jalousie de ses collègues, ils sont tout à ses ordres. M. de Montmorency fait duc, cela ne lui laisse pas la possibilité de faire le mécontent, ni aux exagérés celle de parler d'injustice à son égard. A M. de Villèle un grand cordon; ce serait réhabiliter le cordon bleu que de le lui donner. Il faut le dédommager dans ce moment, le grandir, le soutenir, surtout au moment des chambres. Il n'y a que lui; sans lui, rien, c'est un fait.

« Pensez, jugez et agissez fortement; le bon esprit du roi doit saisir tout cela. Je ne vois pas si en noir que Villèle. Je crois que cela tient à ce qu'il se trouve dans une fausse position, ce qui lui déplaît avant tout; nous l'avons senti tout comme lui; il a senti aussi à quel point votre influence était forte. Il est toujours extérieurement à merveille pour nous. Ache-

vons notre ouvrage, et soyons partout et à tout. C'est servir le roi. Il n'y aurait pas de mal que, tout en témoignant sa satisfaction à M. de Montmorency, le roi lui laissât apercevoir que quelques petites choses lui sont échappées qu'il n'avait pas assez calculées. En recevant bien, on peut tout dire, de manière enfin que mon beau-père ne puisse trouver prétexte à une démission.

« Villèle avait besoin de décharger son cœur avec moi; le vôtre ne vous reproche rien; mais tâchons d'obtenir du ciel, à force de prières, ce qui est vraiment impossible aux forces humaines.

« Que d'épreuves à supporter dans ce bas monde! Mais je me sens la force de lutter contre tous, avec votre affection! »

LXe LETTRE

« Puis-je me plaindre avec une amie comme vous! Non, sans doute. Je ne précipiterai rien, je vous le promets; vous avez raison sur bien des points, mais soyez assurée qu'il est dans la vie des positions difficiles qu'il ne faut jamais prendre, bien qu'il en coûte. J'accepte tout de vous par affection; autrement, rien. Je refuse le roi lui-même. Jugez si vos affaires n'étaient pas terminées avant que l'injustice et l'ingratitude s'exerçassent sur moi; j'en serais inconsolable.

« Les épreuves de la vie doivent être regardées comme un bienfait du ciel; seulement, amie bien chère, que tout soit repos pour vous! Puis-je compter beaucoup sur les hommes, après avoir si bien appris à les connaître! Dites, chère comtesse, un mot bien

aimable à celui dont vous êtes la force, et le soutien, dites-lui de vivre simple citoyen; il obéira, ou, si sa gloire vous est chère, soutenez son courage, il en a besoin; jamais on n'a marché au milieu de plus d'entraves et avec de pareilles difficultés. »

LXIe LETTRE

« Nous devons tout remarquer : la joie facile de la duchesse, hier, la gaieté de D..., bien d'autres circonstances prouvent des espérances. Villèle fait si bien que de fait nous restons seuls avec lui, le roi et Monsieur. C'est sans doute beaucoup, ce n'est pas tout. Article ridicule, dans la *Quotidienne*, en éloges sur M. de Chateaubriand; il est de Laurentie, employé à la direction des journaux. La *Gazette* parle en faveur de l'exclusion totale; personne ne dirige et chacun marche à sa guise.

« J'avais écrit ceci avant de recevoir votre petit mot; vous voyez que j'ai grand'raison. La duchesse est dans tout cela, et ils espèrent arriver. Comment le roi reçoit-il, souffre-t-il une correspondance continuelle qu'il a jugée indigne de son affection? c'est se manquer à lui, c'est manquer à vous. Monsieur est fort frappé d'une chose : M. Decazes a été chez lui, il ne l'a seulement pas regardé, tout en appelant exprès Portal, qui était auprès de lui. Il a été chez Madame : même silence. Il a été chez le roi; il n'a pas été chez M. le duc d'Angoulême, c'est fort singulier; ce même prince qui l'a aimé, éclairé enfin sur son compte! cela doit faire impression au roi. C'est beaucoup d'être ainsi soutenu. »

LXII[e] LETTRE

« Pauvre comtesse! vous êtes un peu changée, vous aviez l'air souffrant hier. Vous savez ce qu'il m'en coûte de ne pas rester une minute de plus. Eh bien! vous me dites toujours : « Si vous partiez, l'on parti- « rait. » Je prends courage. J'avais eu une prise assez forte avec le maréchal. L'ordre du jour ainsi conçu eût été pitoyable. Je lui ai dit avec mesure, mais tout franchement mon avis. Il m'a mis en avant le ministre de l'intérieur. Je lui ai proposé d'y aller de sa part; il s'est fâché : c'est une soupe au lait « Je « ne suppose pas que M. le maréchal m'ait fait venir « chez lui pour taire mon opinion et pour trahir la « vérité, lui ai-je dit; je suis habitué à la dire partout « où je me trouve, et MONSIEUR même, veut bien l'é- « couter quelquefois avec indulgence. Je ne pensais « pas que M. le maréchal y mît plus de sévérité ou « plus de délicatesse. » Et cela dit d'un ton si ferme, qu'il a changé le sien; il est devenu charmant.

« Figurez-vous l'effet, après avoir attendu pendant quatre jours un ordre du jour qui aurait dû paraître le lendemain, de voir mettre en date par le commandant en chef le fait de la désobéissance; M. de Tonnerre n'osait souffler. Personne ne m'impose à moi. L'instant d'après on propose A... pour chef de légion. M. de Tonnerre y pousse de toute sa force. Un autre se présente aussi. « Votre avis, M. de La Rochefoucauld, « sans hésiter. — M. le maréchal dit que c'est une « tête beaucoup trop vive pour le mettre chef d'une « légion; il faut des hommes qui dirigent les opi-

« nions, mais non pas qui agitent les esprits. » — Le maréchal : « Mais vous êtes un homme incroyable, « nous nous fâchions tout à l'heure, et vous voilà plus « sage que moi. — M. le maréchal, c'est que je suis « assuré que l'on ne m'entraînera jamais ni plus « loin, ni moins loin que je ne voudrais aller. » Le roi me parlait; nous nous sommes quittés bons amis.

« J'ai dîné chez Peyronnet avec Franchet, qui le soigne. Après, le ministre de l'intérieur envoie chercher Franchet, mais il avait apparemment à rendre compte à M. de Montmorency, de qui tous ces gaillards-là viennent toujours prendre les ordres; de là une longue conversation avec l'air très-effaré. Quand on ne tient personne, chacun va de son côté. Ce Franchet est capable, et une main forte lui donnerait une direction qu'il suivrait. M. Decazes a fait recommander une affaire à mon père; elle est impossible disait M. Peyronnet. L'homme dont il me fait parler est trop mauvais. M. Decazes est un homme fini, absolument fini. Le roi s'en est expliqué net. Il ne peut plus jamais être dangereux; mais il est trop peu surveillé, il ne l'est que par moi, et pendant ce temps il travaille.

« Nulle direction donnée, chacun en prend à sa guise. Figurez-vous qu'à l'heure qu'il est, l'artillerie à pied de la garde n'est pas encore partie. Le ministère avait oublié qu'il fallait des chevaux.

« Avez-vous vu Jadelot? Je vous en prie, chère comtesse, faites mes exercices en vous levant, vous verrez que votre sang circulera, c'est ce qui vous manque.

« Je vais mettre mon uniforme; je ne veux parbleu

pas y être pris, quoique bien sûr de mon monde. Mes ordres sont bien donnés, mais, pour servir mon roi, je ne m'en rapporte qu'à moi. Officier ou soldat, mince ou grand personnage, votre ami sera toujours là. »

LXIIIe LETTRE

« Oh! que vous êtes bonne! Il vous est échappé un mot bien cruel; enfin, laissons cela. Il eût été bien important que je vous eusse vue cinq minutes, mais j'ai craint de vous déplaire.

« Sorti depuis neuf heures, je rentre, il est midi; mais se donner tant de mal sans aucun pouvoir, c'est quintupler la peine. J'ai été fort content. J'ai beaucoup causé.

« Il est évident que nous ne pouvons marcher, je veux dire l'État, qu'en voyant Villèle président. Figurez-vous qu'on ne lui rend compte de rien, de manière que rien ne dirige la marche générale. Aller ainsi, c'est marcher vers un gouffre. Il en a toute la responsabilité, il faut donc qu'il en ait les moyens. Pressez-le fortement sur ce point, c'est bien important : tout est là.

« Il faut savoir s'élever au-dessus des coteries et des intrigues; alors on marche dans une direction fixe; autrement, tout est miracle. Soyez sûre que dans le Conseil chacun vise à la présidence. Ajoutez les intrigues des Decazes, Richelieu, Blacas. Il faut qu'enfin Villèle parle de vous, du reproche que vous lui avez fait tout en riant, mais qui lui est bien pénible. Qu'alors il dise tout simplement au roi ce qui est :

« que, malgré sa répugnance à parler de lui, il cède à « sa conscience et à son dévouement pour le roi ; que « puisque le roi a daigné lui accorder sa confiance, « il n'a qu'un moyen de s'en rendre digne, c'est de « lui avouer qu'il est devenu indispensable qu'il ait le « pouvoir et la possibilité de donner à tout l'impulsion « de son travail avec le roi, et que pour cela il faut « qu'il soit président. »

« Il n'y a plus à hésiter, chère comtesse, ce n'est pas vous qui reculeriez au moment du danger. Parlez-en avec lui, voyez le moyen, il faut arriver à tout prix; le salut est là. Il n'aime pas plus l'abbé de Montesquiou que moi. Je l'ai bien rassuré. Il faut l'encourager, il quitterait tout s'il ne comptait entièrement sur le roi; dites-lui aussi un mot des postes; que vous savez qu'il y a d'horribles intrigues pour dégoûter mon père, que sa présence là est indispensable pour nous, c'est-à-dire pour le bien. Ce serait avec tout autre une difficulté insurmontable. Il faut délivrer mon père à tout prix d'un ennemi juré, qui est sous ses ordres.

« Qu'une journée est longue! Les jours sont bien importants. Mais avançons, et voyez vous-même qu'il faut toujours en venir aux points que nous fixons pour reculer plus de difficultés. »

LXIV LETTRE

« Lisez, cachetez. Je fais plus que le possible. Le ciel lit dans mon cœur; qu'il m'accorde au moins le dédommagement de faire avec vous le bien de mon pays.

« Un peu d'amour-propre ferait garder copie de pareilles lettres. Je vous avoue ma faiblesse, je regrette de ne pas les avoir. Vous ai-je dit que le duc d'Orléans avait été ces jours-ci en cachette chez Foy à onze heures du soir? Relisez avec attention mes lettres d'hier; il y avait, je crois, à prendre. Vous ai-je bien entendue? Le plus petit changement de notre allure serait un immense triomphe et un commencement d'espoir pour les mauvais. On se sert même du roi pour l'obtenir; il y a un travail constant dont vous ne vous doutez qu'à demi, et G... et le duc de G... sont les complaisants. Nous ne nous sommes malheureusement guère trompés.

« Allons, chère comtesse, du courage, de l'esprit, du dévouement; c'est appeler mon cher Louis XIV au combat. Il faut à toute force l'emporter, il faut que Villèle soit nommé président, c'est devenu indispensable. Au fait, cela ne peut venir que du roi, c'est-à-dire de vous, et le roi lui-même doit aimer bien mieux en avoir la pensée : c'est bien plus roi. Vous devez donc le préférer dans son propre intérêt, et c'est bien plus aimable pour Villèle. J'ai vu clairement hier soir que c'était toute sa pensée, tout ce qu'il désirait; il me l'a fait entendre autant qu'il l'a pu; il a fait tout ce qui était en son pouvoir, mais il n'a pas votre influence.

« Cette nomination est devenue tout à fait indispensable; rien ne marche sans cela, point de direction et toutes les intrigues. Écoutez : M. H. d'Origny sort de chez moi. « Je viens vous voir, m'a-t-il dit, parce que « j'ai un fait important à vous révéler. Une femme, « digne de la plus grande confiance, est venue me

« trouver ces jours-ci, effrayée de ce qu'elle avait en-
« tendu : Volonté de renverser le ministre à tout prix,
« et, pour y parvenir, faire revenir M. de Blacas. Dans
« cette horrible menée, il entre bien des hommes oc-
« cupant des postes éminents, des hommes d'esprit
« et de moyens, de ces hommes qui calculent de loin,
« et ont bien des moyens de parvenir où ils veulent
« arriver; enfin, de ces hommes vraiment dange-
« reux. Il n'y a qu'un remède à cela; c'est de voir
« enfin M. de Villèle devenir le président du Con-
« seil. »

« C'est un égal bonheur pour mon pays comme pour mon roi d'avoir un pareil homme d'État, et l'on ne peut croire à quel point la confiance que le roi lui témoigne a ramené du monde à sa personne; donc plus il le grandit, plus il se grandit lui-même; ils gouverneront ensemble, et un véritable éclat, un éclat durable sera jeté sur son règne. Chère comtesse, c'est le bien du roi, de la monarchie, ce sera encore votre œuvre. J'ai toujours cru au fond du cœur que cela arriverait encore par vous.

« Servez-vous de tout cela. Ne répondez rien, hors cette petite phrase : A ce soir. Le succès est nécessaire; il ne faut plus vous occuper que du moyen de servir le roi d'une manière si utile, et vous l'emporterez. »

LXVe LETTRE

« Chère comtesse, Villèle trouve l'état du roi un peu grave; pourtant il ne voit pas, jusqu'à présent, les médecins inquiets. Villèle est incroyable; impossible de le tirer de l'affaire d'Espagne. Il ne voit qu'elle,

il raisonne fort bien, il l'entend très-bien; mais qu'elle absurde sottise de laisser ainsi aller tout le reste! Que l'affaire d'Espagne finie il en survienne une autre, il dira encore : Attendons! et en attendant tout s'en va. On ne tient rien; c'est une véritable dissolution. C'est un état d'autant plus dangereux, que, pendant ce temps, une crise peut arriver; que l'Europe est dans l'état le plus alarmant; la Prusse, l'Allemagne et même la Russie. Chez nous, la révolution s'est faite par une sorte d'élan de folie, mais aujourd'hui, l'Europe est organisée par le crime, et la France seule peut la garantir d'une effroyable révolution. Voici ce qu'il faut faire sentir à l'empereur Alexandre avant tout, afin de s'en servir pour garantir la France de l'Europe, l'Europe par la France. Dans ce moment encore, où l'on va traiter à Madrid, c'est d'une bien grande importance de se trouver parfaitement d'accord avec l'empereur Alexandre. Je voudrais qu'on envoyât Fitz-James et la Ferronnaye en Allemagne. Polignac va partir pour l'Angleterre. Est-ce gouverner que de commencer par placer les hommes qui se mettent en opposition?

« Je disais sur tout cela des choses assez fortes, je crois, à Villèle; car il m'écoutait avec une sérieuse attention sur la politique en général. Mais impossible de lui faire comprendre que la situation de notre intérieur complique beaucoup celle de l'Espagne. Il a été fort habile avec l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait lui tirer les vers du nez. « Lord Stuard : « Voulez-vous que j'envoie à Séville? — Villèle : Cela « dépend du motif. — Stuard : Mais Chateaubriand « dit que vous êtes débordé de tous côtés en Espagne

« par les royalistes. — Villèle : Si cela était, je sup-
« pose qu'il le tairait; il est tout simple que l'élan pro-
« duit par nos troupes s'augmente tous les jours. —
« Stuard : Voulez-vous que nous fassions venir le roi
« d'Espagne à Gibraltar? — Villèle : Vous en par-
« lez bien en maître; je suis bien aise de cet aveu. Eh
« bien! je ne demande pas mieux; car alors, aux yeux
« de l'Europe, il est entre vos mains, et c'est à vous
« que nous le redemandons; je ne suppose pas que
« votre intention soit d'en faire un prisonnier; ce ne
« serait pas du moins la nôtre. Tenez! il me vient une
« idée : faites-le conduire à Cadix; de là, qu'on le
« mène sur nos vaisseaux; je m'engage à ne pas le dé-
« barquer en Espagne, mais à l'amener en France; là
« sont tous les ambassadeurs des puissances; il sera
« facile d'y régler les intérêts de l'Espagne et beau-
« coup d'autres choses. » Stuard ne savait trop que
dire.

« Que voulez-vous que je réponde à Adrien? il faut que je lui écrive sur-le-champ, pour ne pas perdre de temps. »

LXVI° LETTRE

« J'ignore si je vous ai dit hier une chose fort grave, qui sert à faire connaître M. D... Madame de Bassompierre me parlait de M. de Lezay-Marnésia, ancien préfet de Lyon, qui est son cousin, qu'elle soutient et aime beaucoup, et encore plus sa femme. Elle me disait que, étant préfet, M. de Lezay avait reçu des lettres de M. D..., qui lui mandaient qu'il lui fallait à tout prix des conspirations royalistes, et que, s'il

n'en existait pas, il fallait qu'il en fît. Voilà comme M. D... servait son roi et faisait aimer son gouvernement. Regardant les royalistes comme ses ennemis personnels, il cherchait à les perdre par tous les moyens, se moquant bien de faire crouler le trône en éloignant ses plus fermes soutiens. Repousser quelques exagérés, passe; mais non pas les *royalistes*. Que resterait-il? de véritables ennemis. Aussi, un peu plus, et c'était fait de la monarchie.

« Cette minorité des soixante est remarquable : quarante-quatre pairs de M. Decazes, le reste d'anciens sénateurs. Ils semblent s'être donné parole; c'est une partie liée, un parti pris. M. Decazes les dirige sous main. Ce que ses ennemis même croient dire de mieux, c'est qu'il a mis l'autre jour un billet blanc. »

LXVIIe LETTRE

« Je viens de voir Villèle; il espère qu'il n'arrivera rien, et moi aussi. Mais, en attendant, le mal se fait, parce qu'on refuse de croire ceux qui l'annoncent; et, le jour où un miracle ne nous sauvera plus, nous succomberons par notre faute. L'intérieur est véritablement dans une situation effrayante. Combien n'ai-je pas dit que la police *de Paris* était loin d'être ce qu'elle devait. Je viens de causer avec Digeon pour tâcher de le décider à se mettre au-dessus de tout, et à faire tout ce qui est nécessaire. Je l'ai engagé à se croire fort. « Tout ce qui peut donner de la force sera « autour de vous pour vous soutenir. » Il a eu l'air de me comprendre.

« J'avais bien arrangé la chose, en parlant de Mon-

sieur. Le départ du maréchal pour l'armée aura ce grand avantage qu'il rassurera les esprits qui en ont le plus grand besoin. Ce point est essentiel, et il peut y avoir un véritable avantage à planter le drapeau blanc. Il faut que le roi traite bien Digeon et l'encourage. « Quelle gloire pour vous, lui ai-je dit ; plus les « circonstances sont difficiles, plus on vous saura gré « de tout ce que vous ferez! Vous devez bien penser « que vous êtes là pour y rester de manière ou d'au- « tre. »

« Le maréchal revenant, Digeon pourrait rester chargé de toute l'administration, si toutefois il y consentait. Le fait est que les circonstances sont graves, et que nous sommes bien peu en mesure contre les événements, et cela par notre faute. M. de Chateaubriand se fait des partisans tous les jours, et il creuse dans l'ombre; jugez, si il y a un mois le coup eût été joué, où nous en serions? dites que vous aimez votre serviteur : quant à moi, je n'aurai dans ma vie que tristesse et malheur. Je ne me soucie pas de l'ambition, mais nulle gloire, c'est triste!

« Votre frère va avoir un commandement, et passera encore plus de temps à Paris. »

LXVIIIe LETTRE

« Pas de réponse est un mauvais signe, je pense comme vous. Le marquis, qui furète toujours, a vu M. de Blacas au vestiaire des pairs causer tout intimement avec Pasquier. Ils se sont séparés dès qu'on les a vus; mais tout cela est assez clair, et c'est le résultat d'une main qui ne veut ni ne sait comprimer toutes les

ambitions et toutes les intrigues. Alors elles ressortent de partout : il est grand temps que cela finisse. Michaud a passé la soirée hier chez M. de Chateaubriand : d'Imécourt sort de chez moi. Ce que je suis, je le suis par conscience; mais c'est un bien mauvais système de M. de Villèle et un faux et dangereux calcul : on perd à être de ses amis, et on gagne tout à s'en faire craindre. J'en ai déjà eu plus d'une preuve.

« Polignac a été à la Chambre, ainsi Dieu soit loué! L'archevêque a parlé avec assez de mesure en défendant le mot de la fusion Pasquier. Quelle alliance! Le cardinal était tout Decazes. Mon Dieu, que je suis occupé de vous! Bien pressé; le rapport de M. Decazes est très-curieux. Vous me le rendrez. »

LXIXe LETTRE

« Non, il est impossible de croire à quel point la rage de l'exagération est portée; elle se croyait certaine de son fait, et elle est aux abois, ce qui redouble sa colère. Il ne faut pourtant pas s'endormir, car l'intrigue veille toujours; mais nous avons été là les seuls à voir. Nous avons rendu un bien grand service. Voyez avec quel soin perfide on établit partout la brouille de M. de Montmorency et de M. de Villèle. Portalis m'a beaucoup frappé; il pense à merveille, est tout Villèle et s'affligerait de cette funeste division.

« Ce matin, madame d'Imécourt, qui vient d'arriver, causait avec moi et son mari, et nous disait : « Nous croyons bien faire de tout vous dire; il est impossible de croire l'exaspération des exagérés contre « M. de Villèle. » Dans ce moment, d'Imécourt est

aussi furieux que moi. Ils ont échoué; mais vous voyez comme toutes leurs coteries étaient disposées. Voici un service que j'ai pensé que vous pourriez peut-être rendre à madame Récamier; c'est une justice. Puis elle nous est extrêmement utile, d'autant que par elle je sais tout; puis elle dit ce qu'il faut à M. de Châteaubriand, ayant le sentiment du bien avant tout.

« Elle a été d'une noblesse extrême en me parlant de cette petite affaire. Elle était de toutes les couleurs d'embarras et de désespoir. Elle est inouïe avec son peu de fortune et sa gêne. Il n'a nullement été question de vous. Je veux lui réserver la surprise de lui apprendre si la chose vous est possible; et je le désire d'autant plus que, par contre-coup, cela augmenterait un peu son bien-être. M. Bernard, son père, a été receveur pendant quinze ans environ, avec un revenu de vingt mille livres et une finance de vingt mille, dont il a, comme de raison, perdu une partie. Il devint administrateur des postes, et, comme on connaissait ses opinions, on fit passer sous son couvert des papiers en faveur des Bourbons, qu'on envoyait dans le midi de la France. M. Bernard se tut; il fut destitué, mis au Temple, et il allait être déporté, sans Bernadotte, que M. Récamier connaissait; mais, comme de raison, la place fut perdue.

« Un dédommagement lui est certes bien dû. Il ne peut se réclamer des postes, où il est resté trop peu de temps; c'est à la liste civile à le lui donner; et l'aimable providence de ce bas monde peut seule le lui obtenir. Il se trouverait parfaitement d'une pension de mille huit cents francs ; il a soixante-seize ans. Alors il abandonnerait à sa fille une pension de mille

cinq cents francs, qu'elle lui fait aux dépens de ce qui lui est le plus nécessaire. Vous jugez le bonheur et la reconnaissance de toute la famille, qui a des amis partout. Le parfait serait de rendre la pension réversible sur la tête de madame Récamier; mais ce serait si beau que je n'ose le demander. Votre esprit et votre cœur en décideront.

« Villèle était tout aimable et tout gai hier chez vous. Nous aurons le temps de causer un peu; c'est le bonheur. « C'est merveille, disait M. de Forbin à « madame Récamier; M. de la Rochefoucauld a re- « tourné entièrement Gérard. Les propos de son sa- « lon sont tout changés; ses anciens amis ne le re- « connaissent pas. On n'entend chez lui que l'éloge « de ce ministère, et surtout de M. de Villèle. C'est « une importante conquête qu'il a été habile à M. de « la Rochefoucauld de faire. Gérard en raffole. Il est « discret; il n'avait point parlé à madame Récamier « du tableau. »

LXXe LETTRE

« Vous avez jeté, chère comtesse, le découragement dans mon âme, et blessé mon cœur à un point impossible à rendre. Je vais me venger d'une manière digne de moi, et mon parti est pris.

« Écoutez cependant ce qui a été, ce qui sera, ce que votre esprit vous suggère; il y va du sort du pays.

« M. de Villèle, admirable vis-à-vis de son conseil, a été beaucoup moins fort vis-à-vis du roi (entre nous); c'est toujours là où il échoue. En deux mots, il est parti laissant le roi indécis et voulant remettre

la discussion sur le tapis demain (tout est perdu s'il en est ainsi). Mais vous figurez-vous rien de pareil? Il n'y a pas un moment à perdre. Sauvons encore une fois ensemble le pays. S'il existe la plus légère indécision, et, en résumé, si Villèle a le dessous, la France est perdue.

« Il a bien dit qu'il répondait de tout; mais il a trouvé ce que j'ai vu moi-même : le roi moins disposé qu'il ne l'espérait, regrettant le départ entier du cabinet, enfin tourmenté, agité, disant : « Vous serez le « ministre que je regretterais le plus, même que De« cazès. Répondez-vous de tout, sans vos collègues? — « Oui, sire. » Enfin voyant le roi, très-bien pour lui, mais pas décidé, je lui ai dit : « Rappelez« vous donc que le roi fait toujours la contre-par« tie; vous devriez l'emporter. » Je l'ai décidé à retourner, entre une et deux heures, dire que, après mûres réflexions, il était impossible de remettre plus longtemps; que les esprits s'agitaient, et qu'il venait supplier le roi de vouloir bien donner sur-le-champ ses ordres, lui offrant sa démission, ou, si elle était refusée, se chargeant d'écrire aussitôt à ses collègues pour leur annoncer leur remplaçant et prendre son parti. Il vous consultera sur le choix des hommes.

« Le seul ministère où il ait trouvé de l'opposition a été celui de la maison du roi. Je lui ai dit tout simplement que cela m'étonnait d'autant moins que vous aviez toujours été contraire à cette idée. Je vois bien que, de son côté, malgré sa confiance forcée et absolue, il y a un peu de jalousie. Soyez tranquille; ce caractère que vous méconnaissez sera plus fort que les événements et que les hommes. Il saura tout domp-

ter, même lui. Je vais sur ce point répondre à Villèle, qu'il ne doit plus songer à moi; et laisser ce ministère tranquille. Lorsque les abus deviendront sans remède, on jettera un coup d'œil rétrograde. Mon parti est pris de n'être rien, j'en jouis même; mais un rôle secondaire, je suis décidé à ne pas le jouer.

« Exciter les cris, sans pouvoir y répondre, serait sottise. J'ai lutté seul et sans aucun pouvoir contre tout; en voilà assez, et je puis bien prendre un peu de repos. J'ai vu encore que M. de Villèle m'indiquait très-légèrement et de très-loin que je pouvais être auprès de lui; je n'ai pas eu l'air de comprendre. Faire toute la besogne, et laisser aux autres l'honneur, mettre contre moi le tiers et le quart, et toute la noblesse, impossible! Je l'ai fait, ce sacrifice, contre M. Decazes, c'est-à-dire pour mon pays; je ne recommence pas.

« Au fond de mon cœur, il m'est évident que M. de Villèle craint mon influence dans le conseil. J'ai fait bien au delà du devoir.

« Voici donc le ministère : répondez un mot à part que je puisse montrer à Villèle, où vous ferez sentir fortement tout ce qu'il doit faire sans hésitation. Flattez-le sur le conseil; il est sensible aux éloges.

« Aux affaires étrangères, Chateaubriand. Villèle est décidé à ne pas créer un ministère de plus, il le croit indispensable à prendre, ne peut le mettre nulle part ailleurs et veut qu'il soit content. Je ne partage pas son opinion. Intérieur, Villèle; c'est parfait. Guerre, Digeon; il n'y en a pas d'autres. Marine, Hyde de Neuville. Garde des sceaux, Corbière; s'il veut, ou Pastoret. Il en voudrait un troisième, qu'il ne trouve

pas; je me trompe : Ravez. Ce choix est bizarre; il peut être bon et utile. Je lui ai répété avec vérité que Corbière serait toujours un obstacle. Il ne peut en garder un seul, ou ce serait nécessairement un pied à l'étrier qu'il laisserait aux autres. Maison du roi, Lauriston. Dans de pareilles circonstances, l'indécision est ce qu'il y a de pis. Du caractère par-dessus tout; il n'y a que cela pour s'en tirer.

« Voilà M. de Montmorency qui m'écrit pour me demander conseil, etc. J'hésite; je ne sais que dire. Si je l'engage à donner sa démission, les autres suivront, et pourtant ce serait mieux pour lui. Quant à moi, je suis content, je vous prie de le croire; c'est la vérité. Je suis d'autant plus grand à mes yeux que je suis plus petit pour les autres, et cela me suffit. »

LXXIe LETTRE

« Chère comtesse, Monsieur est devenu le plus chaud auxiliaire des idées du roi, y entrant sur tous les points, même contre l'exagération ; m'entendant, me comprenant, cherchant les moyens, les ressources, et parfaitement décidé dans la question même contre M. de Blacas, ne voyant, comme le roi et nous, que M. de Villèle. Tout cela n'empêche pas que l'exagération nous déborde, et qu'il faut y prendre garde. Voilà l'intérieur entre ses mains; c'est bien quelque chose et même beaucoup trop. Impossible d'en finir pour Bonneau. Un mot du roi serait décisif. On l'écarte parce qu'on le sait à nous.

« Je m'étais fait, avec un soin et une peine extrême,

une forte clientèle qui nous était fort utile. Je ne puis rien obtenir pour elle, parce que l'exagération me combat dans tous les ministères uniquement à cause de mon union avec Villèle. Je finirai par la perdre; c'est infaillible, et ce sera très-fâcheux. MONSIEUR a été si aimable pour vous, que je suis heureux de vous le dire. Je lui exprimais vos regrets sincères et vos souffrances de lundi : « Oh ! j'en suis fâché. Comment « va-t-elle? Mais dites-lui bien que j'étais certain qu'il « y avait une raison de ce genre. » Et cela dit de l'air le plus gracieux.

LXXIIe LETTRE

« Oh ! écoutez bien ; mais partez toujours du point que Villèle, au milieu de sa reconnaissance et même de ses affections, a un fond de jalousie plus fort que lui. Je vois assez juste généralement, et je parle ici d'autant plus à mon aise qu'il n'y a, ma foi, rien de gracieux à entrer pour le moment aux affaires.

« Enfin, puisque vous avez été appelée si directement par le ciel à servir votre pays, ne laissons pas l'ouvrage incomplet et ayons le courage d'achever. Voici la position des choses : Villèle sent parfaitement l'importance de ce que vous avez fait, et il l'approuve. Il est bien décidé à ne pas abandonner le terrain ; il craint seulement quelquefois que sa santé n'y succombe.. Il ne dort pas, et il se fatigue. J'en dis autant pour moi; mais, Dieu merci, j'ai un corps de fer.

« Si le maréchal a quitté l'armée par sa propre volonté, comme sa lettre semblerait le faire croire ; s'il se découvre quelque grande machination à laquelle le

maréchal ne serait pas étranger, quelque invention de police (ce que Villèle croit un peu et cherche à découvrir), nulle indécision possible. S'il quitte l'armée d'après l'impossibilité d'y rester après le départ de M. de Montmorency, alors la position n'est plus tout à fait la même, et Villèle ne peut pas se donner l'attitude d'un roué. Le fait est qu'il a fait une sottise, qu'il faut encore réparer.

« Nous sommes dans des temps où la décision seule, jointe à la sagesse, peut nous tirer de tout. Villèle comprend parfaitement la position, c'est-à-dire : ou la rentrée de Bellune au ministère, ou l'avantage immense d'y conserver Digeon ; il sent cela et le désire autant que nous. Ainsi, plus nous faisons dans ce sens et plus nous le servons. Il pense seulement que la chose est à examiner, à juger; il a raison. Il faut qu'alors Digeon établisse l'état dans lequel il a trouvé toute chose et ce qu'il a fait. Villèle me paraît décidé à y mettre du caractère; mais il faut absolument que tout ce qui sera fait puisse être dit hautement, pour que tout soit clair. J'ai été chez Digeon le fortifier, le rassurer; j'en ai été fort content. Il doit, je crois, présenter un mémoire qu'il prépare, précisément sur la situation du ministère.

« Il m'a montré une lettre de Madame ; elle est charmante pour lui, mais blessée de l'état où se trouvait toute chose à l'armée. Digeon est au désespoir que Villèle ne m'ait pas laissé partir; ce qui était tout arrangé, tout décidé. Ce qui est clair, c'est que M. de Villèle craint, avant tout, que je sorte de ma retraite. Hélas ! je voudrais pouvoir y vivre à jamais. J'ai de tout cela par-dessus la tête.

Enfin faisons le bien avant tout! Il faut s'emparer de tout, ou Villèle, la monarchie et nous, nous sommes entraînés. Mon caractère ne recule jamais et ne craint rien. Il ne refuse jamais le combat; si mon adversaire est armé de toutes pièces et que je sois sans armes, je m'élance avec l'intrépidité qui est dans mon cœur, mais je succombe. Tout est avec l'exagération, et rien avec nous, parce que l'intérieur a tout laissé aller. On peut conduire, reconquérir l'opinion; mais elle vous entraîne forcément si vous ne vous en emparez pas. C'est évident. Il faut la remonter par des opérations qui frappent les yeux, qui effrayent les uns, et attirent les autres. Tout à vous. »

LXXIIIe LETTRE

« M. de Villèle avait répondu assez faiblement à M. Delalot. Le discours de M. de Chateaubriand produit un grand effet dans Paris; mauvais, en ce qu'il relève le courage de l'opposition par deux phrases directes d'attaque contre Villèle. Tout le monde du moins les a interprétées ainsi, par suite de ce tribut d'éloges qu'il paye à T...

« Poursuivons, amie, notre carrière, et faisons le bien envers et contre tous; soyons supérieurs à tous. Villèle a auprès de lui un ennemi adroit qui cherche à exciter une jalousie déjà trop éveillée. Surmontons, amie, tout ce que nous pourrions éprouver; servons-le malgré lui. Nous servons le roi; et, si Dieu m'aide, je vous justifierai. Mais il est temps; autrement on prendrait de moi trop mince idée, et j'aurais double travail.

« Le vieux Dubois, que l'on a eu soin de mettre

dehors, est un de ces talents à respecter, de ces vieux chênes qu'il ne faut point abattre. Il est tout Decazes, remarquez bien cela, et il le voit beaucoup. Il me disait tout simplement, mais avec une entière assurance : « Quand ce ministère sera changé, on me « rendra justice. »

« Quand je pense à tout ce que vous avez fait pour Villèle, à ce que j'ai fait chaque jour, je me dis : « Il y « a un petit diable malin dans le cœur de cet homme, « jaloux des qualités de son esprit. Frappons juste. Ser-« vons le roi, et ne soyons entraînés par aucun intérêt « personnel. » Il est vrai que Villèle tue les hommes qui lui sont le plus utiles. Digeon devait être tout simplement nommé ministre de la guerre au départ du maréchal ; tout souffre de ce retard, tout est en suspens, et les efforts inouïs de Digeon et de ceux qui travaillent avec lui n'ont pas le résultat qu'ils devraient avoir. Ils sont eux-mêmes incertains, découragés par toutes ces incertitudes On a ôté deux cent mille livres à Corbière sur les arts, pour lui montrer encore la défaveur dont il jouit aux Chambres et lui donner une leçon.

Il faut, dans l'intérêt du roi, du bien, du système de Villèle, de la sagesse, nous faire des créatures, et quel autre moyen que celui de pouvoir donner des places et de faire des grâces? Si je perds tous les jours de mon influence, Villèle s'en réjouira ; il a grand tort. Où va-t-elle? Pas à lui, aux exagérés, aux ambitieux si vous voulez. Voilà matière à travailler. Il faut arriver, mais frapper juste et marcher droit. »

LXXIVe LETTRE

« Je sors de chez M. de Corbière; j'ai été extrêmement content. Je crois lui avoir bien parlé et avoir placé Villèle dans une bonne position vis-à-vis de lui; je crois qu'il sera obligé de lui forcer la main, et je suis décidé à lui en reparler à fond aujourd'hui, sentant qu'il ne peut y avoir que lui, Villèle, qui occupe la place, mais il faudra vaincre les objections. Enfin, il a par-dessus la tête de son ministère. J'ai jeté en avant, comme par hasard, pour venir à son secours, la place de Semonville, ce qui a bien mieux pris que Villèle ne le croyait; on peut tirer parti de tout cela. Je l'ai flatté, effrayé, poussé, je pourrais dire cajolé. Tout pour mon pays, pour mon roi.

« Le billet de Villèle est excellent; j'en suis enchanté. Je viens de lui écrire une lettre longue et détaillée pour ce soir. Poussez à la roue.

« J'ai beaucoup dit à Corbière qu'il fallait un ministre qui lui plût. Il est très-facile d'user de son ambition et de le presser pour lui faire quitter son ministère. On fait toujours mal ce qu'on fait à contrecœur. Il a été très-bien par rapport à vous. Il n'y a que vous qui puissiez juger la position; tout porte M. de Corbière à remettre. Aussi, je l'ai fortement pressé, et, en le quittant, il m'a promis de parler aujourd'hui même à Villèle. »

LXXVe LETTRE

« L'homme qui est au fait des conspirations les plus secrètes sort de chez moi. Tous ces conspirateurs ne savent dans ce moment où donner de la tête : leur projet est avorté ; ils osent à peine se réunir. Tout ce qui arrive les tue ! la fermeté du roi les déconcerte; et la manière dont il soutient son ministère leur ôte tout espoir; la majorité des Chambres les assomme. L'affaire de la Rochelle, qui va très-incessamment mettre au grand jour bien des faits importants, les effraye. Il ne faut pourtant pas encore chanter victoire; ces gens-là ne se tiennent pas facilement pour battus : il faut craindre le poignard, et prendre de grandes précautions dans ce sens.

« L'éloignement de M. Decazes est pour eux le coup de grâce, ou plutôt le coup de mort : ils perdent l'espérance de le voir revenir; M. de Villèle surtout, par sa sagesse et ses lumières, les laisse dans un état d'abattement voisin de la mort. Il est leur plus cruel ennemi par le fait; mais son caractère est tel, qu'ils ne lui en veulent pas personnellement, et lui rendent forcément justice. Humilions-nous, chère comtesse, devant le Dieu de toute justice, et bénissons-le dans tous les instants de la vie, de l'immense service que vous avez rendu. Vous avez sauvé la monarchie, l'État, le roi. Il faut continuer, et pourriez-vous vous plaindre de quelques légers sacrifices, vous, appelée à faire tant de bien? Il y a quinze jours environ, assez de monde se trouvait réuni chez M. le duc d'Orléans : lui, dans un coin, causait familièrement avec Soult, Suchet,

Decazes et Bastard. M. de T... était à peu de distance, et il entendit ce propos de Soult : « Ce pauvre « premier consul, il a fini par être obligé de quitter « la place; il y en a d'autres qui ne s'y attendent pas, « et à qui pareille chose arrivera. » Le propos ne fut pas relevé.

« J'ai vu ce matin Villèle : il est enchanté du roi; c'est un homme qui tient beaucoup aux bons procédés. Il vient d'avoir avec Corbière la conversation suivante : « Tenez, Villèle, disait Corbière, il y a des « choses qui marchent étonnamment, grâce à vous, en « grande partie; mais il manque quelque chose à notre « ministère : il y faudrait plus d'unité, plus d'union, « plus de force. Il faut un président, et celui qui l'est « de fait doit l'être de droit; il faut, dans l'intérêt du « trône, couper court à toutes ces intrigues. » Le pauvre homme avait fait un effort inouï! « Mon ami, ré- « pondit Villèle, je pense que c'est effectivement une « grande faute de ne pas avoir nommé un président « dès le principe, cela nous eût évité bien des difficul- « tés, bien des intrigues; mais j'ai senti qu'il fallait « labourer davantage, et je l'ai fait. Au reste, je vous « répondrai ce que j'ai dit à la Rochefoucauld, qui « m'en a parlé plusieurs fois : Si je croyais cette no- « mination indispensable, j'en eusse parlé tout sim- « plement au roi lui-même. Comme moi, vous voyez « les avantages; plus que moi, vous pouvez peser les « inconvénients que cette nomination pourrait avoir; « ce serait un vrai fardeau pour moi. Vous me con- « naissez assez pour savoir que je ne le désire point; « mais aussi que, dans l'intérêt du bien, je ne refuse- « rais pas de m'en charger. »

« Après une heure et demie de causerie, les deux amis se sont séparés : Villèle confondu que j'aie pu réussir à une chose qu'il croyait impossible; car il a bien vu que c'était moi qui avais amené Corbière à penser ainsi. Il en est ainsi de tout ce que j'entreprends : le ciel le permet, parce que j'ose le dire, je fais tout par amour du bien; mais il ne me donne aucune consolation personnelle. Chère comtesse, obtenez donc, à force de prières, un miracle, puisque votre repos en dépend.

« Corbière a beaucoup parlé à Villèle des gens qu'il a autour de lui : c'était une finesse de ma part, dont j'avais prévenu Villèle, tout en désirant lui faire aussi quelque impression; les Louis XIV en savent long. « Ils « ne resteront pas, a dit Villèle, c'est impossible; mais « je veux voir clair; laissez-moi le temps d'une orga- « nisation complète et sage; le temps m'a manqué; « j'ai été accablé (c'est juste). Mais vous, mon cher « Corbière, vous avez des hommes qui abusent de vo- « tre signature; vous l'avez déléguée à deux per- « sonnes, c'est bien dangereux; il en est qui vous « trompent. » On vient de faire encore une sottise, qui aurait pu être grave, en son nom. « Et ici, m'a « dit Villèle avec chagrin, il est tellement coiffé de « son Capelle, qu'il a tout rejeté sur Franchet, qui, « sûrement, tient aux coteries, mais enfin ne trahit « point, et même marche bien. » Du reste, vous voyez, chère comtesse, que le roi seul peut détruire M. Capelle par un mot. « La Rochefoucauld — a dit M. de « Corbière — m'a parlé de M. Huteau, qu'en pen- « sez-vous? — Villèle : Sans le connaître personnelle- « ment, j'en ai entendu dire beaucoup de bien. »

« Voilà mes deux hommes comme je le désirais, se parlant franchement. C'est à moi, maintenant, à faire croire à Corbière qu'il a toute ma confiance; en le jugeant, en m'en emparant, et en cherchant à le faire marcher dans l'intérêt du roi : quel rôle amusant! Je réponds d'Huteau; on le jugera à l'œuvre. Allons, tout ira pour le mieux.

« Voyez, mon cher esprit, tout ce que vous pouvez tirer de ma lettre; il faut de l'adresse, sans doute, de la mesure, de la franchise. M. de Corbière avait dit qu'il emmenait sa femme : erreur. J'oubliais de vous dire que les affaires, donnant la paix, mettaient les libéraux en émoi. Ils étaient fins politiques, ceux qui voulaient la guerre; et, dans cette dernière circonstance, la coterie était dupe de la révolution. « Il n'en « faut plus, m'a dit Villèle, avec des ministres royalistes « songeant à l'avenir. »

« Je voudrais qu'il prît, par Monsieur, cette force dans sa main. Il peut avoir raison; il y réfléchira et craindra de nouveaux malheurs.

« Voilà, je crois, assez de besogne et une bien longue lettre : plus, vous fatiguerait. »

LXXVIe LETTRE

« Il paraîtrait que le ministre de la guerre dirait beaucoup qu'on l'a empêché de faire ce qu'il voulait quant à l'Espagne (cinquante mille fusils sont prêts); qu'il eût évité la guerre, au moins on le dit pour lui. Il résulte de là évidemment encore deux influences dans le ministère, et plus fâcheuses et plus fortes

que celle de M. de Montmorency, dont on se sert.

« J'ai du nouveau et du grave à vous dire : M de M... regrette beaucoup le ministère, c'est un fait; et malgré ses nobles sentiments, il est piqué (et beaucoup) contre Villèle, surtout dans ce moment où il s'étonne lui-même d'avoir quitté la place.

« Ce Grassin, dont je vous envoie deux lettres et une carte que vous me renverrez par Bonneau, doit à M. de Villèle une place de douze à quinze mille francs; il est l'agent principal de l'influence, celui qui porte les ordres. Vous voyez l'importance qu'il mettait à voir Bonneau et à le gagner; il l'avoue. Écoutez, on lui promet tout, et moi je ne fais rien; vraiment, c'est de la folie de marcher ainsi en présence d'un danger qui ne m'effraye pas si on y pare, mais qui est réel.

« Grassin : Eh bien, mon cher Bonneau, on n'a « rien fait pour vous; c'est révoltant; vous vous êtes « indigné, mais c'est comme cela qu'ils sont (Bonneau « abondait dans mon sens). Soyez bien tranquille; ils « vont avoir beau jeu, nous allons l'emporter décidé- « ment (donc, tous les chefs le pensent dans un sens « opposé à nous). Ils échoueront; emparons-nous-en, « ou bien ils réussiront. Je vous promets ma protec- « tion : vous verrez que nos nouveaux ministres sau- « ront apprécier le mérite. D... sera aux finances, « Vaublanc à l'intérieur. » Bonneau n'a pu encore savoir les autres; mais vous êtes certaine que M. de Montmorency rentrera aux affaires étrangères et M. de Chateaubriand à la maison du roi. Si Villèle est décidé, il ferait une grande sottise de ne pas se hâter. Bonneau a très-bien parlé; mais est-ce ainsi que l'on

mène les hommes qui nous servent, en ne faisant rien pour eux ?

« Bonneau : Mais vous croyez donc être sûr de votre « fait? — Mon cher ami, nous le sommes (peut-on « avoir idée de rien de pareil!). Revenez, nous nous « verrons; il le faut absolument; voyons-nous beau- « coup, et nous vous dédommagerons de vos sacri- « fices et de leur ingratitude. » — J'ai recommandé à Bonneau de soigner beaucoup cette affaire-là.

« M. de Montmorency est allé chez M. de Chateaubriand, ce qui est bizarre. Les *Débats*, tout à Chateaubriand, disent aujourd'hui qu'il y a eu un grand dîner chez M. de Corbière : on y remarquait MM. Delalot, Vaublanc, etc.

« Adieu, chère comtesse. A demain. »

LXXVIIe LETTRE

« J'ai vu Villèle ce matin. Nous avons beaucoup causé : je lui ai glissé le mot de Monsieur en faveur de Chateaubriand, pour le prémunir contre; d'ailleurs, je ne pense pas que Monsieur y revienne.

« Il a eu l'air d'être de mon avis sur la *Quotidienne;* des *si*, des *car*, comme à l'ordinaire, tout en désirant vivement. Je vous épargne tout ce que j'ai dit; mais prenant l'initiative, qu'il n'a osé me retirer, je vais écrire à Monsieur que Villèle est de mon avis; que vous ne voyez aucun inconvénient à terminer, et qu'il y a tout danger à remettre; que Laurentie vaut Michaud; qu'enfin nous le prions d'envoyer chercher Capelle, et de lui ordonner de faire signer l'acte immédiatement. »

LXXVIIIe LETTRE

« Enchanté de la conversation d'hier et des dispositions particulières et générales. Les phrases les plus aimables dites avec le plus de grâce et de bonté, les résolutions les plus positives sur M. de Blacas. J'ai bien vu que Villèle s'attendait que quelques mots jetés en avant amèneraient une espèce d'explication sur la présidence; il me l'a dit à peu près. Ce mot n'a pas été dit, ni même tenté; mais, réciproquement, la conversation a très-bien marché. « Je pense, m'a dit Villèle, « que dans tous les cas, même la chose absolument « décidée, il faudrait attendre la fin des Chambres, et « que ce qui vient d'être fait pour M. de Blacas les dé-« joue entièrement. — Le ministre, lui ai-je dit, ou plu-« tôt vous, avez agi avec infiniment de sagesse et de fi-« nesse tout à la fois; vous rapetissez l'homme que « l'on voulait grandir à tout prix : c'est un coup de « parti. Mais comme on connaît les prétentions de « de M. de Blacas à l'intérieur comme à l'extérieur, il « est indispensable que le roi dise à l'Europe et à la « France : Non, le système adopté est le mien; je n'en « changerai pas. Je repousse toute exagération, et « l'homme à qui l'on doit ce système de modération « et de force a toute ma pensée. Je le fais président « de mon conseil, pour bien prouver que c'est par « ma volonté seule que j'agis, et que ne me fait pas « ainsi changer qui veut. » Or jamais occasion ne fut mieux amenée; c'est si clair, qu'il n'a pas eu à répondre. »

LXXIXe LETTRE

« On a parlé de vous hier; madame du Cayla a bien regretté, a dit le roi à Villèle, de n'avoir pu causer avec vous l'autre jour; elle avait du monde; et moi je le regrette bien davantage. Le roi a promis de parler ce matin au bureau; la loi passera, je le crois tout à fait. Quel triomphe remporté par Villèle! N'est-ce pas le moment de lui donner cette preuve évidente de sa confiance et de sa satisfaction? C'est s'honorer soi-même, c'est évident. Je crois bien qu'il en sera beaucoup plus flatté et plus reconnaissant si cela vient d'en haut et de vous, par conséquent. L'homme est fort malin, et il a aussi de la jalousie; je le connais mieux qu'il ne le croit, et je suis plus fin que lui, car il me le croit moins.

« Figurez-vous qu'à huit heures je trouve Capelle débusquant Jones en cabriolet. D'où pouvait-il venir à cette heure et où allait-il? La conversation d'hier lui a mis diablement la puce à l'oreille; ses intrigues sont de toutes les époques; dans tous les temps les mortels seront hommes, c'est-à-dire envieux, imparfaits, ambitieux. Villèle a acquis, comme moi, la certitude de petitesses épouvantables des gens de cour qui, à ce qu'il paraît, entourent le roi. C'est ainsi que l'on sème de la déconsidération dont on recueille plus tard les tristes résultats. Le roi a fortement approuvé tout ce qui s'est fait au conseil. « Nous avons fait, » a dit Capelle. Il est donc bien essentiel et bien important que le roi sache à qui il doit tout cela.

« Vous ne sauriez croire l'influence des conversa-

tions du roi sur Villèle lui-même, et le bien qu'elles lui font. Il en revient avec mille fois plus d'énergie et de force. Tous les hommes en sont là; il n'est pas facile de lutter constamment sans autre encouragement que le bien, et au milieu de mille dégoûts et souvent de choses pénibles. Cette journée sera bien longue et bien triste; c'est avec un noir chagrin que mon cœur en parcourt l'étendue. »

LXXXe LETTRE

« Je ne suis guère en train; et ce matin j'aurais dû aller chez Villèle, je n'en ai pas eu le courage. Toujours souffrir de l'injustice des hommes, et surtout de la vôtre, car celle des autres je la méprise! Il faut, avant d'aller chez MONSIEUR, que je sache quelque chose de vous. J'avais à vous parler hier; mais je vous envoie une lettre que j'ai écrite aussi hier à Villèle. Vous me la renverrez; j'en ai gardé copie exprès. Il me semble qu'elle dit vrai. Je persiste dans mon opinion, et elle me paraît tellement appuyée par le passé, tellement réclamée par le présent, et indispensable pour notre avenir, que je crois que vous ne pouvez mieux servir le roi et votre pays qu'en décidant Villèle d'une manière ou d'une autre. N'est-ce pas ainsi que nous avons tiré de lui ce qui était si nécessaire en plus d'une circonstance? J'attends votre réponse avant d'aller chez MONSIEUR; je verrai aussi Villèle.

« Voilà un rapport fait par Bonneau, qui vient de faire arrêter un abominable ouvrage que l'intérieur laissait imprimer depuis deux ans. J'ai vu hier M. S..., que je n'avais pas reçu depuis fort longtemps. Il m'a

dit qu'il venait de finir son travail de la Commission; que les domaines de la couronne étaient dans un désordre effroyable; que M. D... laissait tout aller, n'y connaissant rien; et que tout cela faisait pitié.

« Le marché est fini. J'ai un trente-deuxième de la gazette de payé, et je suis en train d'en avoir un second; je vais le mettre sous le nom de Jules Mareschal, homme de lettres très-capable. Sentiment, dévouement, esprit; je le ménage depuis longtemps; il serait précieux pour être à la tête du cabinet particulier. Je veux l'essayer, en lui faisant prendre petit à petit de l'influence sur les hommes et en causant avec lui; il a notre manière de voir.

« Vive le roi et Villèle, sans varier jamais. Vous avez contrarié le premier par le fait, il faut pousser le deuxième pour le lancer lui-même. Il y a folie à vouloir attendre constamment le mal, pour faire ensuite preuve d'habileté en le dominant. Il me semble qu'il serait encore plus habile et plus sûr de l'empêcher d'arriver, mettant enfin ce pauvre Bonneau dans un état fixe, et n'allant plus au jour le jour comme des aveugles, qui vont à tâtons. L'homme vraiment habile ne devrait pas être absorbé par une seule chose, quelque importante qu'elle soit. Il faut savoir embrasser tout dans son détail et dans son ensemble.

« Wolbock est le plus heureux des hommes et le plus reconnaissant; il désirait vous parler, mais n'osait. Je l'y ai engagé, loin de l'en détourner; il ira ce soir à Saint-Ouen. »

LXXXIe LETTRE

« J'ai vu Villèle; un tiers l'aurait trouvé charmant, moi j'ai bien vu que l'homme perçait quelquefois. Cependant il a beaucoup causé, mais m'a écouté et a paru m'entendre, ressentant votre effet d'hier visiblement, et très-préoccupé des circonstances, qu'il regarde comme extrêmement graves sous tous les rapports, même les finances, sans comprendre qu'il les complique extrêmement, et que, s'il osait une fois, tout se simplifierait. Il est comme un enfant qui n'ose marcher dans l'obscurité, craignant partout de rencontrer des fantômes, et ne sentant pas qu'une marche ferme et assurée le ferait arriver infailliblement au but. Plus les circonstances sont graves, plus il faut se mettre en avant. J'avoue que je ne m'effraye jamais; mais il faut des armes pour me battre.

« J'ai vu madame Récamier; M. de Chateaubriand en sortait. Elle dit que, d'ailleurs, bien pour elle, il était toujours d'une humeur affreuse; qu'elle le connaît, et que certainement il avait quelque chose. La pauvre femme est accablée de tristesse; sa position est affreuse. Elle fait beaucoup pour nous, et moi rien pour elle. »

LXXXIIe LETTRE

« J'ai trouvé hier soir cette note donnée par G. .; elle est importante. Elle me prouve que je n'avais que trop raison dans ce que je disais le matin à Villèle, sur ce que l'opinion s'égarait; c'est le résultat de la

négligence du ministre de l'intérieur et de son action même dans un sens opposé à Villèle. C'est absurde, et celui-ci compromet l'existence de la monarchie, tout comme si nous ne l'avions pas pris par les épaules pour le faire d'abord ministre, puis président. Voilà précisément ce qui me tourmente; c'est qu'il me semble que nous avons mieux vu que lui dans les circonstances les plus importantes.

« Le départ de M. de Montmorency était devenu nécessaire, j'en conviens. M. de Villèle n'avait pas su le mener; mais il croyait que son départ ne produirait pas le moindre effet, et il a vu que j'avais raison de penser autrement: je l'en avais prévenu. Je vous avouerai que, pour certaines affaires, je lui trouve une capacité que j'admire; mais je crois que, pour la conduite habituelle des choses et surtout des hommes, les Louis XIV[1] le valent, excepté lorsqu'une circonstance imprévue le force à se décider, et qu'il prend alors le meilleur parti, parce que son esprit est juste, ce qui lui réussit toujours. Excepté cela, il a un tâtonnement qui est terrible; il est dans un sens ce que vous êtes dans l'autre.

« Cette note sur l'esprit de Paris fait faire de mûres réflexions. On reconnaîtra trop tard que je ne me trompe pas, et qu'impunément on ne peut ainsi tout laisser aller dans un royaume; car l'intérieur est tout. Vous avez de la mémoire; je pense que vous faites attention à mes lettres successives, aussi je ne reviens pas sur les choses dites; mais il est évident pour moi que, si l'existence de Villèle est importante, et liée à

[1] Plaisanterie : on nous avait donné ce nom.

la monarchie, la vôtre ne l'est pas moins, et j'ajouterai peut-être la mienne. Je vous assure qu'on serait bien peu étonné de voir Villèle m'appeler aux affaires. Certes, ce n'est pas l'ambition qui me le fait désirer, mais l'impossibilité où nous sommes d'assurer le bien que nous faisons. On me nomme le bras droit de Villèle, et l'on me croit un ascendant sur son esprit, que nous avons bien pour certaines choses, mais pas en tout. Il a seulement la petitesse de ne pas aimer toujours à demander mon avis ; mais je vois qu'il me fait parler adroitement, à ce qu'il croit, des choses sur lesquelles il désire mon opinion.

« J'ai eu hier une longue conversation avec madame de Laval ; j'ai parlé de vous, ce qui m'arrive sans cesse. C'est cette persévérance qui, avec la grâce du ciel, triomphera de tout. « Vous mettez votre « amour-propre à ne rien vouloir pour vous, me dit-« elle, mais on connaît votre influence ; au reste, c'est « très-honorable, et chacun le pense. — Dites plutôt « que je ne tiens pas au pouvoir, ai-je répondu. — « Mais que vous êtes bizarre ! Vous ne ressemblez à « personne. »

LXXXIIIe LETTRE

« Nous sommes d'accord sur la position présente ; et nous avons trop bien vu pour pouvoir abandonner nos idées. Il y va de notre conscience et du salut du pays. Villèle a-t-il jamais rien fait sans y être forcé ? je vous avouerai que je me suis trouvé tellement supérieur à lui, que je l'ai regardé avec une sorte de pitié. Mon cœur aurait dû être profondément blessé ;

il se détache de l'ami capable de si peu sentir; non pas de l'homme d'État qu'il faut soutenir, accompagner et faire marcher, puisqu'il ne veut pas aller. D'abord, voilà qu'on redemande vingt millions pour l'armée afin de réparer toutes les sottises, il faut le dire hautement; l'affaire du maréchal s'arrangera, mais par qui encore? Villèle s'était mis dedans, et nous arrivons toujours pour réparer ses sottises. Je lui parlai de la conversation de Vitrolles. J'ai discuté pendant deux heures, me maintenant sur votre terrain; mais je ne puis nier qu'il ne m'ait dit des vérités, que je pense comme lui.

« Vous savez, lui ai-je dit, que je vous ai promis le « silence jusqu'à la fin de la session; mais on n'est « point arrivé à trente-huit ans sans avoir ses idées; « je voudrais qu'elles n'eussent pas été si souvent jus- « tifiées. On a sa conscience, et je pense tellement que, « dans la position donnée vous êtes infailliblement « entraîné, qu'il me deviendrait impossible de m'asso- « cier aussi tranquillement à la perte de mon pays. « Voyez l'état de l'intérieur; j'y serais que certes, cela « n'irait pas plus mal. — Bah! me répondit Villèle, « tu ne pourrais pas t'arranger avec les autres mi- « nistres? il faudrait faire maison nette. — Moi : Son- « gez à quelles épreuves je me suis soumis : le garde « des sceaux est entièrement coulé. — Villèle : Oh! « c'est vrai. — Moi : Le ministre de la marine est in- « capable. — Villèle : Pitoyable! — Moi : Voilà Di- « geon qui restera. — Villèle : Tu ne parles pas de « Chateaubriand — Moi : Eh bien! je suis convaincu « que nous le ferons marcher. Avec des hommes dans « vos opinions, tout vous devient possible, et ce que

« vous faites n'est point une concession arrachée. Il « faut, à tout prix, donner de l'élan, s'emparer enfin « des hommes et des choses, où nous sommes entraî- « nés, et l'affaire même d'Espagne tournerait contre « vous. » Villèle ne voulait pas la guerre, nous l'y avons forcé; elle a réussi parfaitement; donc il avait tort, et nous avions raison.

« Je voyais tout ce qui se passait dans son âme : jalousie affreuse contre moi, qui lui ferait plutôt risquer le sort de son pays, que de me mettre à même de lui être vraiment utile.

« Servons le pays et le roi, mais forcez-lui la main pour faire ce qu'il croit lui-même bon, nécessaire, et ce que de misérables jalousies l'empêcheraient de faire; bizarre chose! Villèle n'avait pas ce qu'il fallait pour être président du conseil, et il fallait qu'il le fût; il n'a pas tout ce qu'il faut, et il ne peut être remplacé. Ses derniers succès lui ont monté la tête. »

LXXXIVe LETTRE

« Je vais partir, il pleut à verse; mais avant je veux causer avec vous quelques minutes. M. de Villèle vous remercie de votre souvenir, et il vous remercie doublement. Le roi le traite avec une bonté sans pareille, et lui a dit hier en plein conseil : « J'ai reçu des « nouvelles d'une personne qui voyage, et qui m'a « dit le plein effet que produisait votre présidence. A « Toulouse, elle eût pu se méfier de la joie, comme « étant votre ville; mais c'est partout la même satis- « faction. » Il doit être touché de ce souvenir lointain,

qui lui a valu des phrases si aimables de la part du roi; il y est extrêmement sensible. Aussi Villèle est-il tout courage, tout cœur pour le service de Sa Majesté, et tout ce qu'il fait est-il excellent. M. H..., que j'ai encore demandé ce matin, arrive et m'intéresse.

« Ce pauvre homme est vraiment bon, et j'obtiens de son cœur ce que je n'obtiens pas du caractère qui lui manque. Il faut savoir prendre les hommes. Tout mon désir, c'est que le roi soit content; mais, au nom du ciel! reportez-vous à l'état dans lequel vous avez laissé toutes choses et aux immenses détails qui restaient à faire.

« L'ordonnance royale aura fait bien plaisir : franche, digne et parfaitement convenable. Villèle m'avait consulté, et j'avoue que je l'y avais engagé fortement. Nous marchons. Villèle m'a dit que le roi avait contribué à rendre la rédaction meilleure. Il était fâché de me voir aller à la campagne; mais elle m'est nécessaire. Voilà tant de temps que je travaille sans repos! A bientôt, ma chère voyageuse; revenez bien vite, votre conseil est si utile. Ce temps exécrable me désole pour ici et pour ailleurs »

LXXXVe LETTRE

« C'est vrai sur deux points : 1° le peu de cas que je fais de toutes les choses; 2° l'importance que je mets à celles du cœur, qui sont ma vie tout entière.

« En résumé, la vicomtesse a été bien pour vous, pour moi.

« Je le dis avec tristesse, mais, dans le fond de ma conscience, notre pauvre Villèle, avec un talent inima-

ginable, n'a pas le caractère nécessaire pour nous en tirer dans les circonstances actuelles; et tout irait si quelqu'un l'avait pour lui. Je vous donne ma parole d'honneur qu'il faut que ce soit bien vrai pour que je le dise; car, ayant par-dessus la tête de toutes les affaires, je n'aurai de bonheur qu'à vivre tranquille, jouissant paisiblement d'une indépendance de fortune qui ne laisse pas d'être fort agréable.

« Le fameux conseil a eu lieu hier. Le pauvre Villèle n'en a pas dormi; il n'en pouvait plus ce matin. Aussi je l'ai ménagé; j'ai bien vu qu'il m'en savait gré. Rien en définitive. Discussion très-vive avec le maréchal, qui, de là-bas, mandait que, arrivé à Paris, il allait mettre en jugement ceux qui l'avaient trahi ici, et disant ici qu'il a été trahi là-bas. A l'exception de Chateaubriand, qui a dit deux ou trois mots seulement, tous les collègues ont été assez mous. Soyez assurée qu'ils jouissaient au fond de leur âme de l'embarras dans lequel se trouvait Villèle. Villèle n'est pas content de Corbière. Comment voulez-vous, avec les embarras de l'extérieur, se tirer de ceux de l'intérieur, même du conseil, s'il s'obstine au *statu quo?* C'est impossible. Nous accepterions aujourd'hui les conséquences de cette indécision, et de ce laisser-aller impardonnable sur des choses indispensables; elles avaient été annoncées. A force d'argent, nous nous en tirerons aujourd'hui; mais l'ineptie de l'administration aura des suites incalculables si l'on n'y remédie promptement.

« Si vous voulez achever de sauver votre pays, après l'avoir si heureusement servi, il faut faire plus que le possible; c'est un fait avéré maintenant. Chose bizarre!

plus les circonstances semblent m'approcher forcément des affaires, et plus je voudrais à tout prix m'en éloigner; du reste, l'indécision me servira peut-être trop bien. Non, Villèle ne s'en tirera pas; c'est un fait, à moins que la Providence ne le fasse pour lui. Avec quelqu'un qui agirait pour lui, tout marcherait; autrement rien n'ira. Vous le voyez, nous prêchons dans le désert; mais l'événement vient nous justifier. Je lui ai lu une note que j'ai faite ces jours-ci pour la Russie; il en a été fort content, ce qui l'a mis un peu en train. Il a repris la question. J'ai dit bien doucement quelques vérités, et, quand j'ai vu qu'il en avait assez, je m'en suis allé. Pensez que Désaugiers vient chez vous de une à deux heures. »

LXXXVIe LETTRE

« Vous ne savez probablement pas la nouvelle qui arrive. Abisbaye avait dit qu'il quitterait Madrid pour y laisser entrer Monseigneur; Bessières a voulu y entrer avant, et a été repoussé avec perte. Je ne suis pas sûr que ce soit très-fâcheux, car les exagérés donneront de la peine là comme ici. Villèle complique toutes les questions, et se crée des difficultés partout en ne voulant rien simplifier. J'ai été chez Digeon; il était enfermé depuis trois heures à écrire. Il va partir un courrier pour Saint-Pétersbourg. Croyez que toutes ces intrigues font un mal réel; jugez jusqu'à quel point il serait fâcheux que les ambassadeurs des souverains n'arrivassent pas à Madrid. L'Angleterre est maîtresse du royaume d'Espagne; si les ambassadeurs des puissances vont à Madrid, elle est bien

forcée de les laisser aller. J'ai été chez la princesse Volkonski; elle écrivait aussi. Il faut la soigner, et l'amener à écrire à son mari des choses bonnes et utiles.

« La bombe éclate enfin; ma conversation de l'autre jour a bien fait. Chateaubriand y pousse de tous ses efforts. Lettre fulminante de Monseigneur, et avec toute raison, sur l'état de l'armée et la position dans laquelle il l'a trouvée, sur la nécessité où il s'est vu de tout faire pour s'en tirer. « Si nous eussions rencontré des ennemis en face, nous étions perdus » Nous sommes trop pleinement justifiés. Rappelez-vous ce que j'ai fait il y a six semaines, ou plutôt deux mois; il y avait alors le temps de tout réparer. La position était superbe. Il est pourtant cruel de s'associer ainsi à des fautes qu'on prévoit. Villèle ne gouverne pas les hommes; il est trop craintif. Avec un caractère fort à côté de son talent, de son jugement, tout marcherait; c'est-à-dire qu'on est aux expédients pour réparer le mal.

« Le maréchal a dit que les soldats manquaient de souliers. J'ai supplié Villèle de prendre un parti. Il veut proposer au maréchal de faire juger tous ceux qui l'ont trompé; toujours du temps perdu. Quand le maréchal est parti, on pouvait tout réparer. Sans doute vaut mieux tard que jamais; mais il n'y a pas un seul instant à perdre. Si le découragement arrivait dans une si belle armée, ce serait épouvantable. Il n'y avait pas de poudre pour les cartouches; on les a faites avec de la poudre à canon. Trahison des bureaux. Villèle a mis dans son tiroir à travail ses remarques. Il faudrait que Digeon fût à la besogne plus tôt que plus

tard; et que Villèle lui parlât très-fortement sur toutes choses.

« Les concessions de ce ministère sont au delà de l'expression. Il en résulte toujours que le roi doit avoir en vous une bien grande confiance, car tôt ou tard vous vous trouverez avoir raison sur tout. J'arriverai un peu avant deux heures pour causer et m'entendre avec vous, chère comtesse; c'est nécessaire. »

LXXXVIIe LETTRE

« Dieu soit loué! le roi va mieux. Villèle paraît entièrement revenu. Il est fin; je ne suis pas dupe. Il voit que je serai beaucoup auprès de MONSIEUR. Tout ce que je lui ai dit sur la Russie l'a étonné, d'autant qu'il y a là des choses aussi importantes que vraies sur le présent et l'avenir. Il ne revient pas de toutes nos ressources et de nos moyens, et il voit bien qu'on lui a été utile et nécessaire, La baisse des fonds est une chose indigne ou une légèreté criminelle. Villèle en était furieux, et doit le dire au conseil ce matin, d'autant que le roi lui en saura gré. »

LXXXVIIIe LETTRE

« Je viens de causer fort amicalement avec Villèle; il est dans les incertitudes, et il ne se décidera que si vous lui forcez la main. Il sait bien que tout tient à Corbière, et il ne peut prendre son parti de heurter une machine tellement usée, qu'il suffit de la toucher du bout du doigt pour qu'elle croule. Nous avons parlé longtemps; à la fin, il paraissait se rapprocher

de mon opinion, mais c'est en tâtonnant; il voudrait que le roi gouvernât; et le roi veut que ce soit Villèle qui gouverne. Je vais me mettre à écrire un petit état de notre situation; il est facile de prouver que cette espèce de secousse que craint Villèle dans ce moment ne sera rien, et en évitera une bien plus grave et bien plus positive. Si vous ne vous emparez de Chateaubriand dans ce moment, vous le perdrez infailliblement; et, voyant que Villèle n'ose pas prendre la force qu'on lui donne, il formera une opposition avec Bellune, le garde des sceaux, etc.

« Caractère sans sagesse, on est brisé tôt ou tard; mais sagesse sans caractère, on est infailliblement entraîné.

« Si on ne parvient pas à décider M. de Villèle à prendre un parti, rappelez-vous ma triste prédiction, car vous en verrez de jour en jour les funestes conséquences. Bonneau me parlait hier de la manière la plus positive et la plus forte; il doit aller trouver Villèle. Nous voici au moment décisif; il faudrait à tout prix que vous le vissiez. »

LXXXIX[e] LETTRE

« Un article dans le *Moniteur* doit expliquer à tous la conduite de Villèle et le changement de Bellune; il faut ensuite tenir Digeon et le diriger. Si je ne me croyais aussi nécessaire, je bénirais le ciel du repos; mais le temps presse et les circonstances sont très-graves. Un premier pas en entraîne un deuxième, et ainsi de suite; Villèle est ébranlé aux yeux de tous; de là les incertitudes redoublent et s'agitent en tous

sens; nulle main ne gouverne. Il n'en serait, ma foi, pas ainsi si j'y étais; je rapporterais tout à Villèle, Villèle tout au roi, mais je serais derrière notre ami pour le presser; et en ávant pour l'exécution. Je reprendrais tout ce que Corbière a laissé perdre.

« J'ai fait mon devoir; n'attendons pas que les circonstances soient plus graves; elles le deviendraient infailliblement, et tout est remédiable dans ce moment. Sans cela nous finirions par perdre un homme si utile à son pays, et tant de gens le compromettent, que nous resterions sans personne. Je suis moralement convaincu que, s'il annonçait la chose décidée à M. de Corbière, celui-ci consentirait à passer garde des sceaux.

« Tout à vous. »

XC^e LETTRE

« Vous pouvez avoir raison pour Villèle; il se ménage peut-être dans l'espoir d'autre chose. Voici une lettre fort remarquable de mon neveu; voyez si vous pouvez la lire.

« Espérons que nous sauverons Villèle de lui-même et malgré lui-même. L'affaire de Bellune est fort mal embarquée; vous jugerez du travail qu'il y a même à l'armée en sa faveur. Mon neveu a entièrement changé de langage; il était tout contre Bellune en arrivant. On serait quelquefois tenté de jeter le manche après la cognée; n'en faisons rien cependant. Servons le roi et le pays. Voyons venir, et soyons toujours prêts, toujours dévoués, profitant de tout, et espérant de la Providence Je ne sais comment Villèle s'en tirera;

gâchis que tout cela. Ne perdez pas la lettre, je veux la montrer à Villèle.

« Quand on a fait beaucoup de bien, immensément de bien, il faut nécessairement s'attendre à beaucoup d'envieux, de jaloux et d'ennemis; c'est une conséquence, et avec votre âme, je dirais presque c'en est la récompense. La protection du roi nous était nécessaire. Le fait est, que j'ai conçu tout un plan qui pouvait seul sauver mon pays. Je l'ai amené à bien; mais il est trop évident que Villèle s'est arrêté au moment où c'était à lui à marcher : de là toutes les conséquences. S'étant fait beaucoup d'ennemis, il fallait se faire grand nombre d'amis et de créatures; et comment y parvenir sans pouvoir? Aussi, si quelquefois vous m'avez vu agité, tourmenté, c'était bien plus pour vous que pour moi, à qui un repos absolu, s'il m'était possible de le prendre, serait préférable à tout. Mais mon esprit assez juste en général, embrasse tout, et voit vite.

« Je viens de causer à fond avec Villèle; il n'accepte pas toujours l'évidence, ou plutôt il n'en convient pas. Nous avons auprès de lui un homme qui ne vous aime pas. Il eût été important que ce fût tout le contraire! Monsieur m'avait chargé de demander s'il ne serait pas bien fait de mettre un article dans les journaux anglais pour répondre à un journal disant que Martignac était à l'armée pour traiter avec les Cortès. Villèle est d'un avis contraire. Plusieurs fois les journaux anglais ont dit des horreurs contre le roi : impossible d'y rien faire. Quand Villèle en parlait à l'ambassadeur, qu'il regarde comme un homme capable d'abuser de tout et de tirer parti de tout, il ré-

pondait : « Je n'y puis rien; attaquez en calomnie. »

« Villèle pense que l'article auquel on voudrait répondre est oublié; qu'on en réveillerait le souvenir, et qu'on en préparerait de plus affreux encore, avec des gens qui ne ménagent rien. Il m'a promis que, la première fois qu'il verrait l'ambassadeur, il se plaindrait de ce qui regarde le roi, et parlerait de vous avec l'estime, la vénération et l'attachement que vous lui inspirez. Ce sera d'un bon effet. Il pense d'après ce que je lui ai dit, et il a raison, que la meilleure réponse à tout est la visite de Monsieur, que les journaux annonceraient sans périphrase aucune.

« Une pareille preuve d'estime, donnée par Monsieur, ne laisse plus rien de possible à dire; mais il serait heureux qu'elle le fût plus tôt que plus tard. Un mot du roi l'y déterminerait bien facilement. »

XCIe LETTRE

« J'ai vu que le ministre de la guerre ne tenait à rien, et qu'on désirerait Digeon. Il faut y penser avant de virer de bord. On a le temps; j'ai bien encore vu qu'il faudrait toujours que vous fissiez toute la besogne. Votre frère m'a dit qu'il venait de recevoir une lettre du duc de Guiche, assez curieuse; elle demande à être lue avec infiniment d'attention avant d'en faire usage; j'avais envie qu'il me la confiât pour vous l'envoyer avec mes réflexions. Il ne s'en est pas soucié; je n'ai pas insisté.

« Villèle a écrit à monseigneur une lettre ferme sur R..., le priant de la communiquer; monseigneur est enchanté. « C'est là l'opinion de M. de Villèle, ré-

« pond le duc de l'Infantado; mais ce n'est pas celle « de son conseil, du moins celle de M. de Chateau- « briand. » Ceci est fort mauvais; monseigneur l'écrit à MONSIEUR, qui l'a dit à Villèle en secret. Ce dernier l'a dit à qui a peu défendu Chateaubriand; je vous ai bien reconnue, et vous n'avez pas eu tort. Il faut le peindre ce qu'il est : homme vacillant, très-ambitieux, et qu'il faut dominer.

« On veut agir avec finesse, cela est maladroit; car s'il survenait de nouveaux obstacles, on ne pourrait les vaincre à temps. Au revoir. »

XCII^e LETTRE

« Croyez-vous qu'on ne sait pas, -- m'a dit madame « de Laval, — que c'est à vous que M. de Villèle doit « toute la confiance de MONSIEUR; tout ce qui l'entoure le « sait parfaitement. MONSIEUR est entièrement entre les « mains de Villèle; et qui plus est, c'est par vous et uni- « quement par vous. Il n'y a que vous (a-t-elle ajouté « avec un petit air malin) qui, à ce qu'il paraît, de « tout l'entourage de MONSIEUR, l'ignoriez; au reste, vé- « ritablement, vous êtes unique, ne demandant rien, « ne voulant rien pour vous, et refusant même un « hommage que chacun vous rend, et qui est d'autant « plus sincère, que, chez quelques-uns, il est forcé. Il « y en a tant d'autres qui, à votre place... — Je crois « bien que MONSIEUR a en moi quelque confiance, — « ai-je répondu; — mais il l'a encore bien plus grande « dans le roi, avec lequel il vit maintenant dans l'ac- « cord le plus parfait, ce qui rend les deux frères plus « heureux, en sauvant l'État; il n'a pas une grande

« confiance dans M. de Villèle, et c'est uniquement « à lui qu'il doit ce résultat. » Elle a pouffé de rire.

« Au reste, — lui dis-je encore, — il paraît que « cette influence que vous me supposez, n'est pas éga- « lement agréable à tout le monde. Je suis forcé de « me raisonner pour aller chez MONSIEUR ; je déteste « tout ce qui sent le courtisan. Un seul sentiment « m'anime, c'est le bien de mon pays, et si je croyais « qu'il pût venir par mon cher beau-père, à l'instant « même et sans le moindre effort, je lui céderais la « place que vous me supposez; mais il est évident qu'il « voudrait l'occuper avec des idées opposées à celui « qui gouverne, et j'y verrais un mal réel. Mes vœux « ne sont donc pas pour son succès, je vous le dis tout « franchement. » Elle me regardait en riant, murmurant un peu, rougissant, s'animant, s'agitant, puis se remettant : « — Tenez, vous êtes un homme incon- « cevable ! — Moi ! — Savez-vous pourquoi quelquefois « vous m'en voulez tant? C'est précisément parce que « vous ne pouvez me trouver aucun tort vis-à-vis de « mon beau-père; que vous sentez que toutes les « preuves d'affection, de dévouement, ont été de mon « côté; et vous m'en voulez même de celles qu'il ne « m'a pas données. Moi, je lui pardonne; excepté bien « peu de chose, tout m'est indifférent. »

XCIIIe LETTRE

« J'ai vu Villèle ce matin. La position est triste et fort triste. Villèle sent tout comme nous qu'elle est mauvaise, détestable, intenable ; mais il n'ose rien faire pour nous en tirer. Il est mécontent de Chateau-

briand plus que de tout autre; il voudrait s'en séparer; et moi je pense que ce serait causer une trop violente secousse, parce que Chateaubriand a pris un grand appui dans l'opinion.

« Il faudrait causer de tout cela : c'est fort grave. Allez-vous à Saint-Ouen? Avez-vous lu le *Journal de Paris?* Je suis furieux, si le roi ne le lit pas et ne s'éclaire pas; enfin, que deviendra tout cela? Il faut prendre notre parti; mais voyez quelle sagesse et quelle mesure vous sont commandées, et à quoi vous vous exposeriez autrement! Nous n'avons même pas pour nous les journaux royalistes. Dieu veuille que madame Récamier ait réussi! ce serait un point immense. Je persévère à croire qu'il ne faut pas répondre à ce journal; tout ce qu'il veut, c'est engager le fer; il faut remédier au plus vite à tout cela. »

XCIVe LETTRE

« Les efforts de l'exagération existent, Villèle en convient : qu'a-t-il fait pour les réprimer? Si elle se sent un instant découragée, ou si elle dissimule davantage, n'est-ce pas la conversation de MONSIEUR avec mon beau-père sur le duc de Blacas qui en est la cause?

« Monseigneur est à merveille, Dieu soit loué! Villèle a du malaise, de l'embarras, quelque chose au fond de son âme. Il ne me regarde pas en face.

« Je vous renvoie la note, que j'ai lue à Villèle; il est essentiel que vous la relisiez et la renvoyiez; vous en devinerez la cause. J'y ai fait du changement. J'ai jugé ce qu'il éprouvait; c'était facile à voir. « Vous « parlez trop bien de moi, m'a-t-il dit. — Je pense

« comme je parle; j'ai seulement dit un peu plus « que je ne pensais, espérant de l'avenir, ce qui n'est « pas encore fait. » Puis, en lui prenant la main et le regardant en face : « Je suis invariable dans la ligne « que je me suis tracée, quoique vous soyez bien le « plus injuste et le plus ingrat des hommes; mais « n'importe? » Ses yeux se sont troublés et baissés. — « Tu ne me rends pas justice : le bien général seul « m'occupe, et tout mon désir est de le concilier avec « l'intérêt de mon amitié : explique ta pensée. — Non, « je suis décidé pour aujourd'hui à ne pas dire un mot « de plus; parlons d'autre chose. — Mais... — Rien. « — Mon Dieu, l'*Estafette* n'arrive pas! que cela m'in- « quiète! » La porte s'ouvre, et mon père apporte lui-même les bonnes nouvelles. Je lui dis tout bas : « Écrivez vite au roi. » Il a suivi ce bon conseil. J'ai cacheté la lettre; tout cela d'une manière impassible; je crois cette marche bonne; il finira par être décidé; il croira et dira que c'est lui qui se décide. Nous le laisserons dire.

« J'espère bien que M. de Blacas ne se sera pas aperçu d'une espèce de refroidissement entre vous et Villèle; cela blesserait ce dernier, et il ne le faut pas, à tout prix. Cette marche est fort difficile à suivre; il faut être aussi habile que généreux : vous êtes l'un et l'autre. Ne démarrons pas d'une ligne. Il faut dans l'intérêt même de Villèle avoir raison, et vous serez justifiée, parce qu'il fera lui-même ce qu'il n'aurait jamais fait sans vous. Villèle m'avait prié de dire que Blacas était venu chez vous, j'ai obéi; mais mon impression était contraire : il m'eût été important de connaître cette conversation. Si Villèle se refroidit,

nous, ne nous refroidissons pas, et si nous agissons, que ce soit sans nous tromper jamais, avec l'aide de Dieu. Servons le roi et le pays, et surtout que personne ne se doute de rien. Cette union est la force du trône : ajoutons ce qui manque; mais ne détruisons pas ce qu'il est indispensable de conserver et ce qui causerait une véritable secousse.

« Villèle n'est pas franc; soyons plus fins que lui; et, toujours avec une loyauté imperturbable, nous finirons par arriver à ce qui est nécessaire pour le service du roi. En nous séparant, il a voulu me dire encore un mot. Je n'y ai point pris. Il serait bien curieux qu'il vînt chez vous. Après cela, n'est-il peut-être pas malheureux que vous ne vous soyez pas vus? Il me semble que j'en dirais plus de bien que jamais sous beaucoup de rapports; mais j'ajouterais « que ce que vous voyez est le résultat indispensable de la position où il se trouve et où, n'étant nullement secondé et ne pouvant veiller à tout, bien des détails importants lui échappent. »

« Thévenot entre chez moi. Le roi est un peu endormi, ce n'est rien. Thévenot intrigue, il faut en tirer parti; nous le tenons par son avenir. Je lui ai persuadé d'avoir le courage de parler très-franchement au roi, dimanche prochain : il me l'a promis. Ce sera bon. Il m'a confié que la duchesse de Berry avait des inquiétudes sur la santé du roi. »

XCVe LETTRE.

« J'ai fait la commission. Villèle est content. Bordesoulle a contribué au marché d'Ouvrard; beaucoup

de gens, probablement intéressés, le défendent. Pendant qu'Ouvrard achetait toutes les denrées, l'intendant, celui qui en est chargé, restait tranquillement en arrière; on ignore l'état véritable de l'armée; concevez-vous cela ? Voyez de quelle importance il eût été d'y envoyer quelqu'un quand je l'ai dit. La question serait décidée maintenant. Il est triste d'avoir toujours raison aux dépens de son pays.

« Villèle me disait hier :« Vous tirerez parti de Chateaubriand. » Sans doute, pour le faire bien marcher, j'en répondrais même, mais pas autrement : toute intrigue personnelle est indigne de mon caractère, puis il ne faut pas oublier que Chateaubriand est un des hommes les plus dangereux dans ses rapports; mais il serait dans mon opinion très-habile et très-utile maintenant de le conserver au ministère. Il est fin, il faut s'en méfier; mais il est craintif, et un caractère fort l'entraînerait évidemment. Il faudrait le flatter en même temps qu'on lui imposerait. Demandez simplement et positivement ce qu'il en est pour la maison du roi; il me semble que c'est beaucoup plus simple et préférable; si le roi est trompé, alors vous le lui direz.

« J'ai cherché à me rappeler ma conversatoin sur le 5 septembre. Ce qui vous paraîtra bizarre, c'est que je crois l'avoir eue avec la duchesse de Ton...; je désire me tromper, mais je ne crois pas la personne bonne. Voilà pourquoi je la craindrais dans votre intérieur, tout comme son cousin : on part de là pour faire cent contes sur des mots, et encore on les dénature.

« Nous parlions de l'exclusion des députés au-dessous de quarante ans ; on voulait empêcher d'arriver par là

des gens parfaitement dévoués au roi qui fussent entrés dans la Chambre, et en exclure ceux qui y étaient déjà. Ma proposition du 21 janvier[1] ne m'avait pas été pardonnée. Assez de lettres anonymes et de menaces de tous les genres me l'ont alors prouvé. Il est évident que nous sommes entourés de jaloux, d'envieux, et que moi je le suis d'ennemis. La part est faite; je le préfère de beaucoup. C'est pourquoi je vous dis, après s'être mis si longtemps de côté, il est temps que le pouvoir arrive, autrement on serait accablé et le bien perdu. Je le dis, parce que je le pense dans ma conscience; mais bientôt je ne formerai plus qu'un vœu sincère, celui qu'il n'arrive jamais. Une seule chose m'absorbe en ce moment.

« Ne pourriez-vous faire remarquer qu'on n'attaquerait pas avec autant de persévérance, de finesse et de perfidie, un homme dont on ne redouterait pas au moins le caractère ? Traité avec une absolue confiance par le frère du roi, avec bonté par le roi lui-même, lié intimement avec le ministre qui, après le roi, est tout dans le royaume, je ne désire être quelque chose que s'il s'agit de rendre service à mon pays. »

XCVI[e] LETTRE

« Je viens de chez Villèle; il m'a conté que, depuis quelque temps, les ministres étrangers qui s'étaient un peu éloignés de lui lui étaient revenus hier, au soir, les plus gracieux du monde. Il est clair qu'à cet homme est attaché le salut de la monarchie; c'est donc cette existence que l'on s'attache à flétrir. Quel-

[1] Relativement au service expiatoire de la mort de Louis XVI.

quefois on espère y être parvenu, et, à la moindre occasion, Villèle, qui reste modeste au milieu des plus étonnants succès, reparaît plus brillant que jamais.

« Il faut vous dire que l'effet qu'il a produit hier à la tribune a été étonnant, surprenant, à tel point que chacun a cru que c'était un discours écrit. Il s'est rallié toute la majorité, que l'on avait travaillée depuis quelque temps; il l'a rendue plus compacte que jamais. Il faut convenir que cet homme est surprenant; rien n'était prémédité. Il ne savait même pas qu'il parlerait; il avait pris quelques notes à mesure. Il a été remarquable, en ayant à combattre des hommes très-forts qui s'étaient préparés, et en éclaircissant une question que l'on était parvenu à obscurcir au point que l'on n'y voyait plus goutte.

« L'ordonnance produit aussi un effet merveilleux partout; elle ferme la bouche à ceux qui prétendaient que le ministre n'avait pas de force. Vous en voyez sur-le-champ l'effet pour Villèle. M. de Lally n'était jamais venu chez lui; il arriva hier tout gracieux en l'abordant : « Monsieur de Villèle, faites-vous président du « conseil; c'est indispensable, et c'est une honte, pres« qu'un ridicule de voir signer les ordonnances qui « viennent de paraître par un autre que par vous. » Villèle, en riant : « Vous en parlez, monsieur, fort à votre « aise; sans doute, je le désirerais, espérant être quel« quefois plus commode, parfois utile; mais je nomme « mes ennemis, et le roi ses ministres. » Toute une conversation sur ce même ton. Une foule immense. Soyez assurée que ces ambassadeurs étrangers espéraient quelque division. Jamais nous ne serons entièrement tranquilles tant que nous aurons de tels hommes.

« Villèle vient de faire nommer hier par le roi Bouville au conseil de *** ; ce qui lui donne un peu d'honneur, de l'argent, et nulle influence, nulle importance. Il a même fallu qu'il en vînt là ; c'est le seul moyen de le paralyser et de le perdre comme homme politique. Bouville, le plus fin des hommes, a fait des avances; il pense que la chose est solide et que Villèle prend une grande force. Bonneau m'assurait ce matin qu'on disait partout que les derniers actes du ministère le consolideraient à jamais. Il peut être fort, il a été modéré. Bonneau a eu hier une longue conversation avec le préfet, d'après mes instructions. M. Delarue a été le soir chez Villèle. Je lui ramène tout le monde comme à vous. »

XCVII^e LETTRE

« Monseigneur a dû probablement partir aujourd'hui. C'est un grand secret ; mais rien n'était plus important pour la gloire des Bourbons et le succès de nos armes, et surtout pour mener à bien une expédition aussi importante. Vous allez voir la famille royale délivrée promptement, du moins c'est mon opinion, et Bordesoulle en eût eu seul la gloire, tandis que Monseigneur serait resté tranquille à Madrid. Non, c'est si absurde, qu'on a peine à comprendre comment cette idée ne venait pas. Si Villèle l'eût eue, il m'en eût parlé; car, malgré lui, sa confiance est telle, que, sans en avoir l'air, il me consulte sur tout ce qu'il projette. Mais il est de fait que sa tête se fatigue, et je le conçois à la besogne dont il se surcharge, et aux combats qui se livrent tous les jours dans son âme. Il vient

de m'avouer que, depuis hier, il n'avait pas vécu, et hier ce n'était rien, disait-il même à moi.

« Cette tranquillité est une grande vertu dans l'homme qui gouverne; mais elle ne doit pas être poussée trop loin. Il sortait de chez MONSIEUR, confiant, vous le voyez, mais mal à son aise devant celui qui suit sa ligne; quelque chose qu'on tente pour l'en faire sortir, on n'y réussira jamais.

« Je reviens à Cadix. Pensez un peu à l'immense avantage ! Gloire, convenance que le roi, s'il vit, et sa famille soient remis entre les mains de M. le duc d'Angoulême, qui puisse sur-le-champ s'emparer de l'esprit de Ferdinand VII, le diriger, du moins en partie, et empêcher surtout que d'autres ne s'en emparent; ce qui est un avantage tel, que rien ne peut le faire apprécier.

« Je suis aise que vous soyez contente, et me réserviez matière à nouvelle note. Votre tâche est difficile, mais droite et sûre; d'ailleurs le ciel est là, et c'est lui seul que nous consultons. A ce nom du ciel lui-même, mon amie, et surtout de la terre, obtenez des prières publiques au moment où Monseigneur part véritablement pour délivrer le roi d'Espagne, au moment où l'on va peut-être bombarder une ville qui renferme la famille royale.

« Il faut donner un grand élan et faire briller à tout prix cette fin de campagne, qui me paraît certaine; le reste est l'ouvrage des négociateurs. Sagesse et fermeté.

« Je sors de chez MONSIEUR, enchanté du départ de Monseigneur; il me l'a aussi confié en me recommandant de n'en rien dire jusqu'à nouvel ordre. Il a écouté attentivement la note; il l'a fort approuvée. Il a fait une

seule réflexion, juste dans le fond, mais impossible d'exécution, et il s'est rendu à mes raisons. Quand je songe à tout cela, Dieu soit loué! »

XCVIII° LETTRE

« Je vous envoie la lettre Si...; vous verrez qu'il m'a très-bien entendu. Je lui récris une lettre très-aimable. Voilà comme on mène les hommes : on les tient en bride; main légère quand ils ont une allure douce; petite saccade, quand ils veulent empiéter sur le frein. Jamais vous ne croiriez le bonheur que j'ai éprouvé hier en voyant que vous aviez de moi assez bonne opinion. Cruel amour-propre! Tout bonheur, résolution ferme de faire bien plus encore; aussi soyez tranquille sur les résultats, avec l'aide de Dieu toutefois.

« J'ai vu Thévenot; finissez donc son affaire. C'est un homme qu'il nous est important d'avoir dans notre manche. J'ai été assez adroit en lui parlant de MONSIEUR, de manière qu'il nous ménagera; mais finissez ce qu'il demande. Qu'il sache bien qu'il vous le doit. Il n'est qu'à moitié content de la santé du roi; il trouve qu'il ne reprend pas comme il le devrait.

« Les hommes ne m'inquiètent jamais. J'ai vu le maréchal des logis; tout est arrangé. Il est enchanté, et je ne m'abuse pas en assurant que vous en serez très contente. J'ai eu avec lui une conversation à fond sur vous, sur tous. Ses idées sont fixes; je suis entré dans tous les détails. Chère comtesse, vous serez contente, et je suis tranquille.

« Mademoiselle Duvidal est une personne très-im-

portante à avoir par toutes ses liaisons; croyez-moi, je ne m'y trompe pas. Mon cœur m'éclaire. Je vous en parlerai. Elle a beaucoup parlé à Franchet. Il faut que vous fassiez sa conquête. Allez chez elle sous prétexte de voir le portrait du roi qu'elle a encore; puis faites-la envoyer à Rome pour y passer un ou deux ans, ce qu'on fait très-souvent pour de jeunes artistes.

« Je veux conquérir le monde entier, chère comtesse, pour tout mettre entre les mains du roi et lui donner la fin de règne la plus honorable. S'il faut que j'arrive au pouvoir, je suis tout décidé et l'on verra; mais prenons bien des mesures dans l'intérêt de l'État, pour le présent et l'avenir. J'ai eu trente-deux numéros de la *Gazette*. Les journaux ont une immense influence; c'est avec eux qu'on reprend tout, soyez-en sûre. Il ne faut pas regarder à l'argent; c'est une sottise absurde. Où le retrouver? M. de Genoude vient de m'écrire une lettre bien aimable; écrivez-lui donc. »

XCIXe LETTRE

« Avec de la persévérance on arrive. M. M..., qui voulait me jouer, voit qu'il a affaire à plus fin que lui. Il vient, après ce dernier effort, de déposer les armes, et il est dans ce moment chez le ministre de l'intérieur pour lui demander ses ordres. Comme il me faut encore une action pour être maître absolu, je ne me repose pas. Mais de quelle importance il était dans ce moment de sauver cette opposition! Enfin je viens d'écrire au G... que le plus bel apanage d'une conduite sans reproche était l'indulgence, et que j'es-

pérais qu'il écrirait, quand justice lui serait rendue, une lettre sévère. M. L...., par un entêtement inconcevable, fera tout manquer. Il doit ne pas contrecarrer ceux qui agissent.

« Tâchez de voir l'abbé Niel; c'est le moment de frapper un grand coup. Il faut le sauver à tout prix, même malgré lui. J'arrive à *la Quotidienne;* c'est un point immense. Je ménagerai votre bourse; mais ne bornez pas le plein pouvoir que vous me donnez. Il s'agit d'un service énorme. Je ne vous ai point pressée pour *le Drapeau blanc;* c'était une mauvaise affaire, quoique bien grande pour l'État. Je l'ai gardée pour moi; mais je crois celle-ci bonne, outre son énorme importance. Si je réussis, il faut, dans le même moment songer à *l'Oriflamme ;* nous serons bien plus forts contre les libéraux. »

Ce LETTRE

« Je vois avec regret que vous lisez toujours en courant mes lettres, et que plusieurs choses passent sans être remarquées. Croyez cependant que même leur longueur est utile. Personne ne sait écrire d'une manière plus abrégée que moi ; il me serait facile de vous le prouver, j'aurais tort. Vous vous êtes récriée sur l'idée de montrer cette note de la princesse Volkonski au roi; vous n'aurez sûrement pas lu que tout était d'accord avec Villèle, qui m'avait témoigné même la confiance la plus absolue en m'en priant, et évidemment le roi m'en eût su gré.

« En outre de tout ce qui regarde M... et d'autres, Franchet m'a dit ce matin : « Monsieur le vicomte,

« qu'on y pense! L'exagération s'empare avec infini-
« ment d'adresse de tout ce qui peut être une arme pour
« elle. Cette congrégation de jeunes gens, qui serait
« un moyen excellent entre bonnes mains, est entière-
« ment entre celles d'individus qui s'en servent à leur
« projet dans l'intérêt de leur ambition. C'est fâcheux;
« cela effraye. C'est bien la faute de ce malheureux
« M. de Corbière. Jamais M... n'a été paresseux; s'il
« s'endort à ce point, il aura fait peu de bien et laissé
« faire beaucoup de mal. Croyez que la congrégation
« s'est emparée de M. de Villèle, en comptant sur le
« jeune R... Si une main forte était à l'intérieur, en
« marchant parfaitement d'accord avec M. de Villèle,
« sans rivalité ni jalousie, que ne ferait-on pas? il le
« faut pour M. de Villèle, qui, nullement secondé, est
« contrarié par la jalousie, l'exagération ou la nullité
« de ceux qui l'entourent. Je ne comprends pas une
« pareille position. J'entends que les circonstances
« lui aient fait prendre les ministres qu'il a choisis;
« mais impossible de m'expliquer que, ayant dû les
« connaître à l'œuvre, il ne se débarrasse pas de ceux
« qui l'entravent par ce qu'ils font, comme par ce qu'ils
« ne font pas. S'il n'y prend garde, il s'en repentira,
« malgré sa sagesse et son talent; mais un homme ne
« marche pas seul, c'est impossible. »

« Il est fâcheux que Monseigneur n'ait pas quitté Madrid plus tôt; mais cette considération est secondaire. Il faut qu'il parte pour Cadix le plus tôt possible. Je regarde la reddition de Cadix comme certaine, et, si M. de Villèle passe cette époque, il fera une grande sottise. Je gage qu'il craint maintenant mon père à la maison du roi et désire le retour de Lauriston.

Emportée d'abord par la force de l'évidence et frappée de ma loyauté, son âme a été un moment subjuguée; son caractère a repris le dessus. Il défend sa solitude comme une position. Je pense qu'il faut tout faire pour avancer avant qu'il soit maître absolu. En lui mettant le marché à la main, la chose faite, il verra, comme à l'ordinaire, qu'elle réussit, et qu'on n'en abuse pas; il en prendra son parti.

« Je pense que, le roi délivré, Monseigneur ne doit pas rester longtemps en Espagne; que Guilleminot ne peut rester major général; qu'il faut mettre quelques jours de distance entre le retour de Monseigneur et le sien, pour ne pas l'associer à sa gloire. Ce point est important. Que Monseigneur doit casser lui-même le marché d'Ouvrard pour en avoir seul le mérite, et jeter toutes les responsabilités sur les négligences criminelles qui ont rendu ce marché indispensable.

« Villèle n'ose pas se débarrasser de Bellune, et vous verrez qu'il attend Monseigneur pour l'aider, sans comprendre qu'alors il lui forcera la main sur le choix. Vous dites quelquefois : « Pour déjouer, on écrit tout « ce qu'on suppose; on écrit tout ce qu'on craint pour « l'empêcher d'arriver, et l'on craint tout ce qui affer- « mirait un pouvoir que l'on veut ébranler à tout prix; « on redoute le caractère du vicomte et son amitié « pour Villèle, et cette intimité qui formerait alors « une digue impossible à renverser. » Voilà comme je m'emparerais même des raisonnements, des efforts et des dires des autres. Au reste, Villèle en sait bien plus que moi à ce sujet. »

CIe LETTRE

« Encore une lettre de R.... On ne peut en finir de rien à cet intérieur. Quelle pétaudière! S'il n'était soutenu par les pointus qui le tiennent, et par les libéraux, Decazes, etc., qui y tiennent par Capelle et quelques hommes, et puis comme moyen d'usure pour la monarchie et comme motif d'espoir, vous verriez ce qu'on en dirait. « Il n'y a que la censure, » me disait Corbière. Il est conséquent avec lui-même; il déteste la Charte et ne croit pas possible de marcher avec les Chambres.

« Quel ministre pour le roi qui a créé la Charte! La censure serait une énorme inconséquence, et s'emparer des journaux est le coup d'État le plus important qu'on puisse jouer.

« J'ai envie d'aller en avant pour *l'Oriflamme;* il faudra bien qu'ils payent ensuite, et tout serait complet avec *la Quotidienne*; mais il faut de l'ensemble. *L'Oriflamme* ne fait pas ses frais. Mais, à voir toutes les immenses difficultés des choses, et même celles des hommes qui devraient vous aider et vous contrecarrent, c'est trop.

« Ne voulant jamais que le bien sans aucune pensée personnelle, nous avons cru qu'il ne fallait pas renverser Corbière en même temps que Bellune, et c'était vrai, surtout avant la fin des Chambres : sur ce point Villèle seul peut être juge, et contre son avis je n'en prendrais pas la responsabilité vis-à-vis de vous-même; je crois qu'il faut changer de manière avec Villèle et le traiter plus doucement. Nous arriverons avec de la suite.

« Le garde des sceaux va bien; courage! il faut espérer que nous arriverons au but sans verser. Il est certain qu'il écrit bien, tentant d'augmenter la Chambre des pairs de la voix de Corbière.

« Vous supposiez ce dernier d'accord avec Chateaubriand. Ils avaient en effet de bien anciennes relations, et je me rappelle avoir vu la voiture de Corbière en sortir, dans un temps où Chateaubriand faisait de l'opposition; j'en fus frappé. Le prospectus d'un nouveau journal de théâtre, à la vérité (mais c'est ainsi qu'on commence), paraissait demain; c'était M... qui le faisait : c'est-à-dire qu'il nous échappait. Sa femme m'a bien avoué qu'il faisait une suite de petits articles étoilés; enfin un nouveau journal, quand on le lit, tue.

« Vous allez être bien plus étonnée quand vous saurez que l'autorisation était donnée, par le moyen de Capelle. Les gens de théâtre s'entendent. Jugez la difficulté de faire renoncer à une chose aussi avancée. M. de Corbière est bon, par ma foi! mais c'est trop fort. »

CII^e^ LETTRE

« Je sors de chez madame Récamier; j'en ai été très-content, et je ne puis douter de sa bonne foi.

« J'ai l'âme oppressée, triste au dernier point; vous savez que j'ai fait ce que j'ai pu pour engager M. de Chateaubriand à ne pas entrer au ministère : je suis désespéré de l'y voir, et je n'ai qu'un désir, c'est qu'il puisse en sortir honorablement, et plus tôt que plus tard.

« Plus je le vois, moins je lui reconnais de plans;

pas une idée qui se suive, une suffisance inouïe, des gens qui le poussent outre mesure vers des folies : fâché d'être mis autant en avant par eux d'un autre côté; il m'a dit en partie le discours qu'il doit prononcer et qu'il travaille outre mesure. Eh bien! il n'apprend rien de nouveau : c'est une espèce de galimatias disposé en pétition, qui ne signifie rien, et nous laisse dans la position dans laquelle nous sommes; du reste, ce discours n'aura rien d'offensant pour M. de Villèle, et remarquez ceci, ni dont on eût motif de plus de rompre après.

« La situation s'aggrave tous les jours par suite de l'incertitude dans laquelle nous laisse M. de Villèle. Pour excuser ses fautes à l'intérieur, il attribue tout à l'extérieur, disant que l'extérieur se complique et se ressent de la position de l'intérieur. Je n'ai pas hésité à conseiller à madame Récamier de faire donner sa démission à M. de Chateaubriand. Je lui ait dit que la situation était pareille absolument à celle de mon beau-père, et qu'il n'y avait plus d'accord possible; que, si elle aimait son pays, elle devait y travailler. Plus il restera au ministère, plus il s'y fera de mal à lui-même.

« Je sors de chez Villèle, il est enchanté de la Chambre. Il ne croit plus possible de changer le ministre de la guerre. Que voulez-vous que je vous dise? Je me voudrais à côté de lui pour mon pays; mais pour moi ce serait de nouveaux tracas.

« Tous les jours M. de Chateaubriand reçoit un monde énorme; il est évident qu'il veut élever autel contre autel, il échouera; mais quelle sottise!

« Madame Récamier a encore confirmé mes inquié-

tudes. — « Mais enfin, que puis-je lui dire? rien; « parce que je ne sais rien de particulier. — Moi : « Si j'étais l'ami de M. de Chateaubriand je m'affli- « gerais de sa position pour lui-même, encore plus « que pour la chose publique. — On dit que M. de « Villèle songe à se retirer. — Moi : On le voudrait, « madame, on l'espérait, mais il doit rester; il se « déshonorerait en quittant. Il est plus fort que ja- « mais, il possède la confiance entière du roi et tout « échouerait contre lui; du reste, pensez que nous « avons prévu tout ce qui arrive, rien ne doit vous « étonner. »

« Madame de Boigne a causé longtemps avec Villèle. »

CIII^e LETTRE

« J'ai oublié de vous envoyer ce matin la *Gazette de France*, où il y a un excellent article contre la nouvelle opposition. A qui le doit-on? à D.... « Il est impos- « sible de voir rien de meilleur, » m'a dit MONSIEUR. Il a été fort content de ma conversation avec Chateaubriand, et il a trouvé que j'avais très-bien parlé. Il a ri aussi de la petite susceptibilité de Villèle. Son opinion est toujours beaucoup. D'ailleurs, il n'y a plus à reculer maintenant; c'est de la mesure qu'il faut. MONSIEUR a été charmant pour vous : parlant de vos services, de votre réserve, de votre conduite sur tous points; de votre personne enfin.

« Je lui ai demandé quelques détails. »

CIVe LETTRE

« La duchesse de Duras, douairière, m'a dit qu'elle tenait de son fils que probablement le roi laisserait des mémoires fort intéressants, parce que tous les jours, à la même heure, il écrivait beaucoup.

« Autre chose fort curieuse, que je tiens de M. de L... ; il connaît beaucoup B...., qu'il juge ce qu'il est; mais qui avait juré de jeter à bas le ministère Talleyrand et son chef. A cette époque, l'empereur Alexandre voyait beaucoup madame Krudner; cette dernière déclarait voir dans le ciel que la France était destinée à une troisième révolution; que, par conséquent, il allait de la conscience de l'empereur Alexandre de ne pas s'y opposer. B.... connaissait une certaine dame, pleine d'esprit, aimant l'intrigue, et fort illuminée; il s'empare de son esprit, lui fait la leçon; rendez-vous donné à madame Krudner; elle n'y vient pas d'abord, disant que le ciel s'y oppose. Enfin elle cède; ces deux femmes se rencontrent : B.... et de L.... y étaient. Grande conférence, feu roulant, esprit, éloquence, enthousiasme, tout est mis en feu. Madame Krudner est battue; elle s'avoue vaincue, persuadée, et déclare que le ciel est apaisé, qu'il ne s'oppose plus au renvoi de F.... L'empereur Alexandre n'attendait que cela; il voit les deux souverains, de Prusse et d'Autriche; le renvoi est demandé à la France, consenti par le roi, et voilà !

« Permettez que je vous condamne à relire avec attention la lettre d'hier : du reste, ne pouvant écrire que successivement, chaque chose a son temps. Le peu de

mots que vous m'avez dits hier m'ont prouvé de la manière la plus positive que vous aviez cependant placé Villèle comme il fallait qu'il le fût. Il fallait qu'il parût tout pour arriver, et il lui manque des choses très-importantes. Il faut maintenant qu'on le sache, puisqu'il s'agit d'y suppléer.

« A propos d'avertissements, vous me devez cette justice de dire : « que vous m'avez toujours vu depuis longtemps marcher sur la même ligne, avec un caractère inébranlable; que vous m'en trouvez plus qu'à qui que ce soit, et que vous m'en avez su d'autant plus de gré que je semble avoir saisi la pensée du roi que je ne puis connaître que par vous, malgré les ménagements que vous devez y mettre. Vous pensez que j'ai rendu de très-grands services; mon caractère et ma surveillance se placent toujours à côté de Villèle, avec la confiance qu'il me témoigne; mais vous m'avez vu souvent fort triste de rencontrer un manque d'action, qui amène presque toujours les conséquences que je vous annonçais. Il est regrettable que M. de Villèle, ne se trouvant pas secondé par les hommes que les circonstances l'avaient forcé de choisir, ne sache pas en prendre d'autres. »

« Vous êtes à même de juger que Villèle me consulte et me croit, mais qu'il aime seulement trop à remettre, et, qu'occupé des grandes affaires, il laisse trop les difficultés s'amonceler et néglige de petites choses qui amènent de graves conséquences.

« Moi, je voudrais que l'on marchât chaque jour et que rien ne fût négligé; Villèle, malgré son extrême sagesse, serait amené insensiblement à ce point où il faudrait tout briser. ce qui serait le plus affreux

malheur, car il a rendu et il rend tous les jours au roi d'immenses services. Sa popularité en France comme en Europe est extrême; son existence est devenue une puissance conservatrice. Aussi, c'est par tous ces motifs qu'il faut suppléer à ce qui lui manque.

« N'oubliez pas que Villèle espère en traînant faire ses conditions. »

CVe LETTRE.

« J'avais fort raison de regretter que votre frère vous eût mise ainsi en avant vis-à-vis du frère de Digeon. Hier, on disait partout au château que c'était vous qui aviez nommé Digeon. C'est prématuré, surtout dans le moment de l'acharnement. Ce moment passera; la vérité restera et le service sera rendu.

« Jamais attaque plus forte contre Villèle n'a été mûrie, préparée, méditée; je viens de le trouver d'une tranquillité vraiment remarquable. Je voulais voir s'il était préparé et disposé à tout, car il ne faudrait pas s'embarquer par obstination avec un patron qui laisserait échouer au moment du danger. C'est là où il est le mieux; c'est beaucoup, c'est tout. Il faut le soutenir plus que jamais, car on ne peut penser où nous irions sans lui.

« Plus l'attaque sera violente, moins je la croirais dangereuse : elle ferait ouvrir les yeux aux gens sages, et la vérité finira toujours par percer, soyez-en sûre. D'abord que peuvent-ils faire? Rien de bien sérieux. Où pensent-ils arriver? nulle part.

« M. de Labourdonnaye et ses amis font l'impossible pour faire partir quarante ou cinquante députés,

afin d'empêcher le vote; je doute qu'ils réussissent. Quelle honte ce serait pour les royalistes dans des circonstances pareilles!

« Le mal de Villèle est d'avoir laissé aller tant de choses qui nous donneraient une force nécessaire. Il faut penser en outre que le budget de 1824 n'est pas indispensable pour ce moment. Villèle n'est donc pas dans leur dépendance, c'est beaucoup. Il est bien décidé à les renvoyer plutôt qu'à quitter son poste. C'est l'essentiel, fortifiez-le, montrez le danger sans effrayer, mais assez pour prouver jusqu'à quel point Villèle est utile.

« Il me semble qu'il n'y aurait pas d'inconvénients à regretter plusieurs choses qui eussent donné de la force, et à déshabiller ce ministre de l'intérieur, que les circonstances ont donné forcément à Villèle.

« Mon major est chez moi et je fais les affaires de ma légion en vous écrivant. Le fils de M... vient de se faire inscrire dans ma compagnie de grenadiers. Il est clair qu'ils ont un projet. Je le ferai joliment surveiller, il peut être tranquille. Je sors de chez Digeon; j'en ai été extrêmement content. Il m'a montré deux mots qu'il se propose de dire à la Chambre si on l'attaque. Il va faire quelques choix fort honorables qui imposeront silence; je le lui ai conseillé. »

CVI^e LETTRE

« Il est impossible d'être meilleur que le roi l'a été pour Villèle, et ce dernier, qui y est extrêmement sensible, en est tout remonté. C'était nécessaire. Soyez assurée que j'avais bien jugé. C'est un homme qu'il

faut soigner, et qui sent plus vivement qu'il ne le témoigne. Le roi lui a demandé hier s'il était arrivé à temps. L'intérieur l'afflige réellement; il m'en a parlé le premier. Il voudrait pour tout au monde voir Capelle remplacé; il se décide pour Hutteau, il n'en connaît pas d'autres, et quant à moi j'en prends toute la responsabilité, j'en réponds.

« Vous ne sauriez croire combien cet homme est capable, il a des vues administratives sur tout, parfaitement justes et vraies; très-actif, sage, très-décidé, c'est l'homme qu'il faut; de plus, vous sentez que ce sera un homme de plus à nous et à Villèle. C'est ainsi seulement que tout marchera. (On vient encore d'arrêter six hommes importants.) Je suis sûr que Villèle se reproche un peu d'agir auprès du roi contre Corbière. Nous, ne voyons que le roi et le pays. Croyez que Hutteau, arrivant à l'intérieur, ne sera pas le moindre bien que nous ayons fait.

« Marchons à travers intrigues et tracasseries sans nous accrocher à aucune, et croyez bien que quand, malheureusement, dans un royaume tout se fait ainsi, il serait fâcheux que l'on vît de trop près ceux qui font tant. On juge alors sur une écorce et sur des apparences trompeuses. On juge mal et faussement.

« Le cabinet secret est un point des plus importants, mais il ne peut être traité durant la session. M. Liautard a raison dans le fond, il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, qualités et défauts.

« Ce bon M. Liautard a fait une légèreté; je vais la lui reprocher sévèrement. Il a montré à Bonneau, confidentiellement, à la vérité, mais n'importe, la lettre qu'il vous a écrite sur le cabinet. Villèle est fort tour-

menté de l'Espagne, il m'a fait parler et m'a écouté. Voici mon opinion : honte pour la France et son gouvernement de laisser un pays si voisin exposé à une révolution; et son roi, un Bourbon, en devenir victime !

« Impossible de faire la guerre, avec le caractère du roi d'Espagne. La France doit s'entendre avec la Russie; avant tout il faut établir nos relations de la manière la plus franche et la plus solide.

« La France doit se placer entre le roi, la nation et la révolution. Le roi voudrait l'impossible; la nation le repos; la révolution l'anarchie.

« L'ambassadeur français doit parler au nom de son gouvernement et dire très-fortement au roi : « Voilà ce qu'on propose. Donnez au peuple un gou-« vernement qui accorde au siècle ce qu'il est impossi-« ble de lui refuser, et nous vous soutenons de tout « notre pouvoir. »

« Quand même alors la guerre se déclarerait, elle serait sans danger, faite avec le roi et la nation contre la révolution. Je suis convaincu qu'il faut également envoyer quelqu'un en Russie. J'ai dit à Villèle : « Si « vous le désirez, je ferai le sacrifice du voyage. — « Je le croirais très-important, a-t-il répondu, mais ne « nous abandonnez pas, vous nous êtes nécessaire. »

CVII^e LETTRE

« Vous voyez tout ce que je fais, Dieu l'appréciera, je l'espère. S'épuiser ainsi pour un homme qui jamais ne s'est repenti d'avoir marché avec moi, et qui, au contraire, ne s'en est jamais séparé sans le regretter, c'est triste ! Il est bien essentiel, chère

comtesse, que vous connaissiez toutes mes démarches; convenir de tout, faire avancer et puis reculer, c'est incompréhensible! On ne connaît que trop les défauts de Villèle; de là toutes les espérances et toutes les tentatives.

« J'ai été obligé de manquer mon service. Se tuer pour rien, c'est à n'y plus tenir.

« Ces lettres, dont je conserve copie, me serviront de justification, et prouveront mes efforts pour mon pays et pour mon roi. Villèle manque évidemment de quelque chose; il le sent, mais il redoute celui qui le possède, c'est évident. Eh! mon Dieu, qu'il nous laisse, mais que le pays sorte d'une situation misérable où nous restons par sa faute. Courage, chère comtesse, courage! il commence à m'en falloir beaucoup; nous sommes mis à une terrible épreuve. Que Dieu purifie mon cœur pour me rendre digne de quelque bien. Non, jamais personne ne saura tout ce que mon pauvre être souffre. Jugez : ce matin Bonneau me disant tout ce que je pense, j'étais obligé de dissimuler pour le remettre; tout cela tue. Votre amitié ne peut jamais trop me plaindre, croyez-le, chère comtesse.

« Quelle turpitude criminelle pour la police! Où en serions-nous si mon âme était aussi froide et mon esprit aussi tranquille que le leur, si nous n'avions décidé Villèle par force à tenter ce qu'il a fait, si vous n'aviez réparé ses fautes? On n'a rien de lui qu'en se fâchant.

« Il est évident qu'il lui manque beaucoup pour tout diriger; mais il n'y en avait pas d'autre, et nous périssions sans la Providence. Son esprit est nécessaire au conseil, plein de justesse, de ressources, mais il se

refuse à penser à tout, et surtout à faire marcher, c'est inouï. Persévérons, et que le ciel nous récompense dans sa miséricorde ! »

CVIII^e LETTRE

« Voyez cette lettre de L... elle est assez claire. Elle vient très-bien à l'appui de ma lettre de ce matin. Qui m'a monté comme cela? C'est de voir qu'hier Villèle ne croyait plus possible de changer le ministre de la guerre, précisément par le motif qui nécessite son changement. Attendre que les lois soient passées maintenant serait peut-être plus sage. Faiblesse du ministre de la guerre, félonie de ses bureaux : le recrutement des régiments suisses, qui, arrêté depuis du temps, avait repris parfaitement, a été suspendu au moment de la guerre.

« Deux notes du ministre ont été nécessaires pour faire revenir sur ce coupable arrêté. Vraiment c'est de la démence.

« Ma lettre à madame Récamier a eu l'avantage ou de la décider et de réussir, ou bien de pousser davantage M. de Chateaubriand, ce qui amènera une brouille ou plutôt une séparation devenue indispensable.

« J'y resterai si cela dure. Je sors de chez MONSIEUR; je viens d'y parler avec tant d'âme que je n'en puis plus. Il dormait et paraissait triste d'abord, puis enfin disposé à m'écouter. Il a fini par me donner raison sur tout ce que je disais, secondant des siennes mes réflexions; convenant que Villèle, avec les plus grandes, les plus importantes et les plus indispen-

sables qualités, manque de résolution, au moment d'une action nécessaire, qu'il fallait la lui donner, qu'il s'en chargeait; seulement qu'il croyait nécessaire d'attendre que les lois fussent passées; puis me regardant avec émotion. — « Tout ce que tu dis « est parfaitement juste, sais-tu que c'est dit même « avec éloquence! » — Je sens que ni mon moral ni mon pauvre corps ne peuvent résister à une lutte de ce genre. C'est plus vrai, chère comtesse, que vous ne le supposez.

« J'ignore jusqu'à quel point je suis utile à mon pays. Au reste, j'ai déclaré à Monsieur que si Villèle ne se décidait, j'irais de désespoir en Espagne cueillir une petite branche de laurier que l'Espagnol, du moins, déposerait sur ma tombe. »

CIXe LETTRE

« Madame de Laval me disait hier : « Surtout que « le roi ne mette pas M. de Montmorency assez à son « aise pour qu'il se croie plus fort que Villèle, ce qui « serait facile. » Croyez que la mesure est aussi nécessaire que difficile; mais personne n'a l'esprit du roi.

« N'oubliez pas, de grâce, mon fauteuil; il vaut pour moi tous les duchés du monde, et je m'engage de grand cœur à ne jamais demander d'autre grâce. Figurez-vous une chose bizarre, ou du moins qui doit vous toucher : à part mon dévouement extrême, vous m'avez fait aimer extraordinairement le roi. »

CXe LETTRE

« Bonneau a saisi des bustes du duc d'Orléans en

même temps que ceux de Napoléon. Je vous envoie ces rapports pour que vous en preniez ce qui regarde les intrigues B... Que le roi continue à parler à MONSIEUR, et avec nous il fera l'impossible. On devrait faire venir MONSIEUR au conseil en ce moment; quelle force on donnerait au nouveau ministère! Villèle n'osera pas faire une pareille démarche; et pourtant ce serait parler à la France et à tous les royalistes.

« Je viens encore d'écrire à Villèle à propos de Chateaubriand, j'espère que tout va marcher, Villèle m'y paraît décidé. Mais point de Chateaubriand; Talaru, choix fort honorable, pour deuxième le duc de R... ou Dumoutier, homme capable, connaissant toute la diplomatie de l'Europe, et fort lié avec Metternich, ce qui peut avoir son avantage.

« Voilà des royalistes qui m'écrivent pour savoir ce qu'on doit penser du départ de M. de Montmorency; je serai toujours Français avant tout. Je voudrais que le roi fut très-aimable pour madame de La Rochefoucauld.

« M. de Villèle était depuis deux heures enfermé avec Corbière; vous en saurez le résultat à quatre heures. »

CXIe LETTRE

« Je suis enchanté. Je crois vous avoir déjà parlé du Gros-Caillou, source d'irréligion et de fâcheuse politique. On ne peut ramener au roi qu'en ramenant à Dieu. Je n'ai pas voulu me servir d'abord de l'autorité; la religion est un ministère de paix; je me suis mis seul en avant; je connais un de ceux qui sont à la

tête, ancien lieutenant de la garde nationale; un autre accablé par des malheurs domestiques. Enfin, grâce à un aumônier, quelques enfants vont être instruits de leurs devoirs religieux et vont se disposer à leur première communion. Le nombre augmente tous les jours et nous parviendrons à changer ce Gros-Caillou, ce qui est d'autant plus important qu'il est rempli de soldats de la garde. C'est ainsi que nous travaillons si efficacement depuis neuf ans ces quartiers si importants et si populeux : Saint-Denis, Saint-Martin ; vous voyez que votre ami est partout.

« Voici une autre institution d'une bien grande utilité, elle ne peut être trop encouragée; le roi et les princes doivent la soutenir, les missionnaires sont à la tête, mais il faut de l'argent; pourriez-vous en obtenir un peu? cela ferait à merveille pour plusieurs raisons. Le grand aumônier va écrire à tous les évêques pour rendre cette institution publique et étendue. J'ai vu ce matin Gallet; il a gagné un homme important dans la confidence de l'ambassadeur russe. Il est dévoué à la France. Lisez cette note avec attention; vous me la rendrez ce soir.

« L'ambassadeur est très-effrayé, il craint une négociation directe avec l'empereur. Ces messieurs sentent que toutes leurs intrigues seraient aussitôt déjouées. Voilà que Gallet s'est rappelé qu'il avait été extrêmement lié avec M. de V..., précepteur de M. Strogonoff, en qui l'empereur a toute confiance; vous en concevez l'utilité. Je veux qu'il renoue, et je vais écrire une lettre en conséquence sur notre position. Voyez, chère comtesse, d'après les différentes notes que vous avez lues, s'il n'est pas de fait que c'est notre politique

absolument qui s'établit et réussit. Dieu lui donne un plein succès dans l'intérêt de mon pays! Croyez-moi, nous sommes dans une circonstance d'autant plus grave, que le remède est aussi près de nous que le poison, et nous n'avons qu'à choisir.

« J'ai encore entendu parler du ministère de l'intérieur et du ministre hier soir chez ma mère.

« Je viens d'apprendre, par Gallet, que M. de B... avait envoyé des notes secrètes à l'empereur de Russie. J'ai été content de lui aujourd'hui, vingt fois il me fait perdre mon temps, et je le renvoie. La police va si mal, que vous voyez qui M. Delaveau charge de ce qu'il croit le plus important!

« Bonneau a déjà tout changé dans les prisons. L'autre jour une révolte épouvantable y éclate; le directeur se voyait sur le point d'être assommé; Bonneau arrive par hasard; le geôlier court à lui : « Prenez garde! » crie-t-il à Bonneau, qui entre quand même, et en peu de mots il calme tout; il appelle le plus rebelle, va droit à lui, et lui ordonne de se rendre dans sa cellule; il obéit, tout rentre dans le calme. Le directeur reste ébahi, et témoigne de sa reconnaissance; enfin c'est au point qu'on commence à y entendre louer Dieu, et que parfois même on y parle avec respect du roi.

« Les prisonniers étaient en proie aux injustices les plus affreuses comme nourriture, argent, etc.; tout est réparé. Ils s'en prenaient au gouvernement, aujourd'hui on le bénit et Bonneau avec. »

CXII[e] LETTRE

« Simon[1] sort de chez moi, il était désolé d'un certain article rempli de grossièretés. Il les a toutes ôtées, informé à temps, heureusement. Demain vous lirez cet article. L'affaire Vitrolles enchante Michaud et le rend tout à nous; mais si vous saviez que de difficultés! Simon est très-inquiet des élections de Paris, et même un peu de celles de la France. Ses correspondances, qui sont nombreuses, lui prouvent qu'il y a de l'agitation dans les provinces, surtout dans les campagnes; les libéraux font feu des quatre pieds, et la nullité de l'intérieur révolte et effraye Simon. « Ce « malheureux Corbière portera malheur à M. de Vil- « lèle, » me disait-il. Cela est bien possible et donne matière à réflexion. »

CXIII[e] LETTRE

« Cette note est fort curieuse, et doit vous ouvrir les yeux sur L..., conduit par Semonville avec habileté. Dufresne est excellent, ne l'oubliez pas dans l'occasion.

« Cette pauvre dame Bourgeois mérite tout l'intérêt possible. Un mot du roi à Villèle ou à Chateaubriand ferait un grand bien et serait une justice. Tâchez d'achever aussi l'affaire de mademoiselle Reboul, à laquelle tant de gens s'intéressent; que d'obligations elle vous avait sans s'en douter! M. Lauriston lui avait

[1] Simon, homme d'esprit et dévoué, faisait partie du personnel nombreux que je m'étais formé, et sur lequel je pouvais compter.

offert un secours de six mille francs. Elle tient à dix élèves qui lui ont été promis par le roi, qui l'a reçue à merveille. C'est une bonne et utile action.

« Chazet est venu me dire de ne pas regarder comme une chose simple le mariage de M. L... avec mademoiselle de Mirbel. »

CXIVe LETTRE

« Je vous envoie cet écrit de M. de Liége; il est assez remarquable; une chose vous frappera, et vous chercherez peut-être les concessions faites par M. de Villèle à la révolution ou à peu près. Au fait, il devait réformer les administrations, et il a reculé devant cette nécessité. S'il eût fait cela pour les royalistes, ces derniers fussent devenus moins exigeants. L'opinion royaliste se contente à peu de frais; mais moins on fait, plus elle demande, c'est simple.

« Je vais aller ce matin chez MONSIEUR et chez Villèle voir ce que ce dernier me dira. Depuis longtemps mon père n'avait pas trouvé le roi si bien; j'en suis heureux, car je l'aime sincèrement.

« Que de fois vous me grondez de ma confiance : voyez où elle nous a conduits! Marchons ensemble et avec le ciel pour guide, pour appui, vous verrez où nous arriverons.

« Je voudrais que le roi dît à Villèle sur son ministère : « Tenez, Villèle, il faut en finir une bonne « fois, et je veux telle ou telle chose, » — afin de n'y plus revenir. »

CXVe LETTRE

« Cette lettre vous apprendra encore ce que j'ai fait ce matin. « Vous êtes un négociateur inconcevable, me « disait Michaud, je crois avoir rêvé quand je pense que « vous m'avez amené à signer mon abdication. » Il a raison, et je comprends que ce fut pour lui un horrible sacrifice. Enfin, tout le monde est content, enchanté, nous avons fait un pas immense. Villèle a fait mettre dans le *Moniteur* l'article d'hier de la *Gazette*, tant il l'a trouvé remarquable.

« Au milieu de tous ces tracas, je ne songe qu'à vous; et je ne puis vous dire à quel point je suis heureux et fier d'avoir une amie telle que vous. Mon père connaît peu le prince Louis. Vous pouvez y rencontrer son neveu. Si je sors à deux heures et demie, j'entrerai chez vous une seconde.

« Je suis excédé. »

CXVIe LETTRE

« Je suis rendu de fatigues et d'ennuis. Se donner tant de mal pour n'être apprécié de personne, c'est trop; aussi ma patience et mon courage sont à bout.

« Vous connaissez cette scène affreuse hier, à *la Quotidienne*. Ce matin, un mot de Bonneau me mande qu'il a une chose très-importante à me confier et qu'à neuf heures il sera chez moi. Je fais seller des chevaux, je cours chez lui. MM. Michaud et Laurentie, d'accord, vendaient à M. S... B... (l'homme le plus hostile à Villèle) trois actions de cinquante mille francs et six mille francs de rente viagère.

« Avez-vous idée de rien de pareil, et comprenez-vous comme moi les conséquences? L'exagération sent que c'est son coup de grâce; elle fait tout ce qu'elle peut pour le donner, plutôt que pour le recevoir. Mais ce qui m'indigne autant, c'est la sottise de M. de Corbière qui s'en est mêlé pour tout entraver.

CXVII^e LETTRE

« L'affaire du centre est extrêmement remarquable, et il paraît certain que c'est M. Decazes qui l'a conduite : elle dit et laisse deviner bien des choses. Cet accord avec l'extrême droite est bien bizarre et laisse beaucoup à penser.

« Il faut bien prendre nos précautions pour les pairs. Tout ce que nous voyons annonce un rude combat; le triomphe n'en sera que plus grand; mais où en serions-nous avec Villèle, qui dort tous les jours, et dont le réveil, quelque brillant qu'il soit, est rare? Voici une note assez remarquable; il y a de bonnes choses à y prendre.

« Vous aurez probablement des nouvelles dans la journée; mais il m'est doux dès le matin de vous offrir mes vœux. »

CXVIII^e LETTRE

« Nouvel incident : l'Angleterre s'est fait demander par l'Espagne d'être intermédiaire entre la France et elle. Cela prouve que l'Espagne commence à craindre. Villèle refuse, et il a raison, ce serait contraire à la dignité de la France. C'est à elle seule à jouer ce rôle. L'Angleterre y entrerait sans avantage.

« J'ai pris mon parti d'avoir une conversation à fond avec madame de Laval, qui m'estime et m'aime beaucoup. Je l'ai effrayée dans l'intérêt même de son fils, en lui prouvant qu'elle lui interdisait toute espèce de carrière, puisque MONSIEUR était du même avis que le roi. — « On le sait trop bien, vous vous en êtes emparé, vous avez là un point de force immense. » — Elle a été charmante, spirituelle, elle m'a compris; elle a de l'influence. J'ai parlé avec dignité et énergie.

« Elle va s'arrêter ou en arrêtera d'autres, je vous en réponds.

« Il est trop évident que nous ne nous trompons pas sur M. de Chateaubriand. Ils espèrent, et il paraît qu'ils ont la certitude, qu'à la Chambre c'est lui qui va engager la lutte contre M. de Villèle, et déclarer que celui qui a été contre la guerre ne pouvait la faire; c'est humilier Villèle et par suite le jeter à bas. Madame de Laval m'a répété dix fois : « Ce qui me chagrine, c'est « que Chateaubriand ne lui cédera pas. » Voilà le plan : les cent cinquante membres derrière M. de Chateaubriand, la gauche, en outre, s'y joignant contre Villèle, puis toute la droite se réunissant au nouveau ministre.

« Je vous le dis franchement, j'ai bien parlé et fait sentir mes impressions. Donc, fortifier Villèle plus que jamais, le montrer indispensable, et ne pas se laisser forcer la main, quelque chose qu'il arrive, et en montrer le danger; mais la partie est trop forte pour la voir jouer par un seul homme.

« C'est ma conscience qui parle pour vous, pour mon pays et mon roi. M. de Frayssinous, que je n'avais pas vu depuis longtemps, me rendait tout à l'heure cette justice. »

CXIXe LETTRE

« Que de choses à vous dire !

« La réponse de M. de G... prouve l'audace de l'exagération et ses projets hostiles. Il faut à tout prix se prémunir contre cette exagération, surtout à l'intérieur; il faut prendre de la consistance, autrement, aux prochaines élections, la masse sera entraînée par les gens les plus intrigants, c'est-à-dire par les exagérés; il est important d'empêcher l'extrême droite de se grossir.

« Villèle est maintenant tout autant effrayé que nous de l'intérieur. Nous sommes encore plus fins; vous ne sauriez croire à quel point nous avons avancé les affaires de la monarchie. « La fin de la session, « dit-il, est un moment difficile, et il s'agit de savoir « si le ministère doit rester oui ou non. » Mais il tient à en parler lui-même; il trouve la pairie absurde pour Corbière, et cependant nous pensons que si la chose vient par lui, il faut être de parole, n'est-ce pas?

« Je l'ai dit à Villèle : depuis quelques jours, surtout, les ministres sont pour lui tout différents de ce qu'ils étaient; il faut en profiter. « Si j'étais du roi, « m'a-t-il dit, je n'hésiterais pas. » Je crois bien qu'il prendra son parti. Je l'ai trouvé avec du chagrin, et me le contant avec affection; nous avons causé à fond sur toute chose; il est très-décidé pour Hutteau. A quoi sert de l'effrayer des responsabilités? le bien avant tout.

« Foucault, de la gendarmerie, est encore pour

nous. Corbière a dit hier à Villèle : « Il faut que j'aille « demain soir chez le roi ; vous pouvez vous-même « vous en dispenser. » Comme un trop bon homme, il a dit : « Très-bien. » Mais il en avait un profond chagrin pour Corbière d'abord, puis pour le roi, qu'il aime au fond extrêmement. « Corbières ne m'aime « nullement dans son intérieur; m'a-t-il dit, et il ne « pense qu'à se pousser auprès du roi. » Il était oppressé en me le disant. Cette jalousie de Corbière lui est très-pénible, d'autant que lui est très-loyal et marche droit; mais les affaires peuvent-elles aller avec ces ménagements? c'est impossible; il faut que tout parte d'une seule tête. Ce besoin est généralement senti. Villèle est apprécié à l'intérieur comme à l'extérieur, et la masse fait la force. D'ailleurs, croyez que la Providence nous fera honneur.

« Tout va aller après la session, évêchés, pairs, etc.; c'est un gros point que d'avoir le clergé pour soi, croyez-moi. Il faut obtenir le plus possible, pour récompenser ceux qui serviront mieux.

« J'arrive de chez Corbière. On pense à D... pour l'École polytechnique : bon choix. Capelle est assez câlin, on le mènera. J'ai appuyé, mais pour plaire à MONSIEUR. Je n'ai pas mal parlé, j'ai donné l'idée de ne point faire de nouvelles nominations; le directeur des études, qui est excellent, suffit. Corbière m'a prié d'en prévenir MONSIEUR avant lui; je vais y aller. On ne veut pas connaître ce prince, le plus loyal du monde. »

CXXe LETTRE

« On dit de M. de Villèle quelque chose d'assez comique, « qu'il est Sully en finances, et L'Hôpital pour « les rentiers. »

« Tâchez donc que le roi fasse Alfred de Montesquiou gentilhomme honoraire, c'est le moment. Ah ! soyez assurée que mon oncle, content, entraînera plus d'une voix, et il nous en faut de la gauche. Si l'on pouvait être aussi sûr du duc de L... R... en nommant le prince Aldobrandini, ce serait bien aussi le cas; mon oncle a de l'activité quand il s'y met, il a, de plus, de l'âme, et il se mettra en quatre, soyez-en sûre. Il demanderait une audience pour exprimer sa reconnaissance, le roi lui parlerait, et après il serait tout à lui.

« On me citait des strophes qui m'ont plu, malgré leur incorrection :

> « Voyageur d'un moment sur cette pauvre terre,
> Homme chargé de maux que fais-tu ? — J'espère !
>
> . . . .
>
> « Il y a de la vertu à ne pas mentir,
> Il y en a plus encore à ne pas tout dire. »

« Voici une lettre de madame Récamier qui vous touchera; j'en ai le cœur serré.

« J'ai vu Capelle pendant une demi-heure, et j'ai eu avec lui une conversation excellente et très-ferme sur la Chambre des pairs et M. de Sémonville. Capelle avait commencé par me parler de toutes les incertitudes de la majorité. J'ai feint de ne pas savoir qu'il connaît M. de Sémonville. Je lui ai dit que je ne doutais pas de ses efforts, qu'il y allait d'un trop grand

intérêt pour lui, d'autant qu'on savait bien qu'il dépendait de lui de faire une majorité. Enfin la promesse de vente de Laurentie est signée; ainsi tout va bien. »

CXXIe LETTRE

« Je viens de rencontrer M. Decazes vis-à-vis le pont Louis XVI; il venait seul du côté des Tuileries, et marchait d'un air agité. Il semblait lire dans les yeux des passants les reproches que, malgré lui, il s'adresse à lui-même. Il m'a regardé avec des yeux qui semblaient craindre de me fixer; les miens n'ont pas hésité, et, pour ne pas lui laisser l'apparence d'un triomphe, je l'ai salué.

« Je ne puis plus conserver un doute sur la pensée de Villèle; je lui disais des choses que je crois trop justes sur le voyage de Bellune, sur les difficultés de son arrivée et les inconvénients de son séjour, ainsi que sur les résultats de sa mission.

« Pas un homme là-bas qui pût parler aux uns et aux autres, de manière à se faire entendre de tous; pas un homme vraiment dans nos idées. Aide de camp de MONSIEUR, ce serait pour moi tout simple. Villèle paraît sentir la force de mes raisons, il m'a semblé content de me voir, de m'écouter ; il se livre un combat entre la conscience de ce qui est, et un sentiment de jalousie plus fort que lui. Son secret lui échappe à son insu; j'ai eu l'air de ne pas l'avoir entendu. « Tu as dans ce pays une « existence politique très-influente. » C'est-à-dire qu'il en trouve beaucoup trop de ce qui est, et qu'il redoute tout ce qui me donnerait plus d'importance; il en sera

de même pour Corbière. Villèle me disait ce matin encore « que c'était le ministre le plus dangereux pour « la chose publique; car, non-seulement il ne va pas, « mais il va mal et n'aspire qu'au renversement de la « Charte et des Chambres. » Eh bien! il le gardera, craignant d'être forcé à le remplacer par moi.

« Poussé par la force des choses, il vous a dit qu'il me désirait et qu'il me croyait capable. Je le dis dans ma conscience et uniquement dans l'intérêt de mon pays, vous devez lui forcer la main; il change de visage à l'idée de votre opinion sur un fait quelconque où vous auriez seulement l'apparence de le désapprouver. Tout vous sera facile. Il n'y a plus à balancer. Le danger est trop patent pour hésiter. Moi, je dois le soigner et le ménager. Je désire me tromper; je m'étais proposé de même pour Vérone, et vous avez vu les conséquences du refus. Je me propose ici, et il y a bien quelques mérites à se charger d'une mission aussi délicate. Il hésite, uniquement parce qu'il craint que je me fasse connaître par quelques grands résultats. »

CXXIIe LETTRE

« J'ignore si Villèle aura le courage d'agir à lui seul; s'il ne l'a pas, il faut le lui donner : le moment est un des plus opportuns que nous ayons eus. Les exagérés jouent le tout pour le tout; décidés à ce point, et se prononçant hautement comme ils le font, ils vont tout mettre en œuvre ces trois jours-ci; mais remarquez que leur défaite sera d'autant plus grande qu'ils se seront donné plus de soins pour assurer leur triomphe.

« Si Villèle reculait dans cette circonstance, soyez assurée qu'un peu plus tôt, un plus tard, il serait emporté, et le sort de la monarchie plus compromis que jamais. La révolution ne peut arriver au pouvoir ou plutôt à la destruction qu'en traversant l'exagération. « Si le roi a une volonté, nous sommes sauvés, me « disait M. de Courtavel, mais si Villèle avait le des- « sous, que deviendrions-nous ? Il est évident que tout « ceci est dirigé contre lui. » Les deux frères m'ont parlé dans le même sens. « Eh bien! m'a dit madame « de Noailles, mon mari revient du château, le duc « de Bellune arrive : songez quel soufflet pour M. de « Villèle si le maréchal rentre au ministère! »

« Bouleverser tout ce qui a été fait ne serait pas gouverner, ce serait un horrible gâchis. L'exagération est montée à un point inouï; elle espère prendre le dessus dans cette occasion, et son triomphe remporté sur M. de Villèle est une défaite complète. Il faut que Villèle s'attende à tout et soit décidé.

« Le roi seul peut lui donner cette volonté; il faut que Villèle se sente bien fort pour oser. Peut-être aurait-il beaucoup à oser; mais, croyez-moi, il peut sortir plus fort que jamais de cette épreuve. Il faut préparer, disposer le roi, et briser dans le ministère qui ne marcherait pas avec Villèle; cette occasion peut être précieuse pour lui s'il en profite.

« Si Digeon eût été nommé sur-le-champ ministre, tout cela n'arriverait pas. Ce soir, j'irai chez M. de Chateaubriand, puis chez Villèle : il faut le soutenir hautement. M. de Luynes m'a aussi parlé du retour de Bellune, mais avec crainte. L'exagération ne sait ce qu'elle veut. Elle a désiré le départ du maréchal,

et elle s'est vue complétement jouée. Elle a précipité son retour, et elle sera plus complétement jouée encore.

« Voilà le billet de Capelle. Je me méfie toujours de lui. Il faudrait que le roi parlât au grand aumônier, car le clergé travaille contre Villèle. Il faudrait aussi que le roi demandât avec grâce à Madame de parler au cardinal de La Force, à l'abbé de Vichy, à d'Agoult et même à Vibraye; de parler aussi très-positivement à Monseigneur, car on se sert de son influence contre la loi. Portal est très-hostile. Si Monseigneur le faisait venir, ce serait un coup de maître. Tâchez que le roi n'oublie rien de tout cela.

« Ce bon roi est admirable! Le bureau de la Chambre des députés en a la tête tournée : il dit tout ce qu'il y a de mieux et de plus aimable. « Oh! mes-« sieurs, j'ai fait une grande faute en 1819 pour cette « loi d'élection. M. Lainé m'a fait signer une ordon-« nance que j'ai plus d'une fois regrettée. » Ils l'auraient embrassé. Les ministres ne sentent pas tout le bonheur d'un pareil roi.

« Je fais tout au monde pour les journaux; jugez-en : nous serions sans eux incendiés moralement.

« Villèle parlera contre Decazes au roi, contre Blacas à Monsieur; je pense à tout, c'est un détail immense qui me fatigue la tête.

« Villèle m'a assuré l'affaire de F... réglée. Corbière le lui a promis, mais il ne finit rien. M. Lagarde passera devant le roi lundi. Que le roi lui dise un mot ferme. Dans l'habitude de la vie, ces moyens seraient mauvais; mais aujourd'hui que nous sommes faibles, parce que Villèle l'a voulu, il faut l'empor-

ter à tout prix. Villèle m'a avoué ce matin que la loi rejetée amenait une culbute dans les rentes. Que le roi parle aussi ferme à la duchesse de Berri et au duc de Duras; enfin ne négligeons rien pour le salut de la Monarchie. Allons, chère comtesse, courage et persévérance! le succès vous sera dû. »

CXXIII[e] LETTRE

« Je cherche à bien me rendre compte des dispositions intérieures de Villèle, pour vous les dire; les voilà telles que je les entends : Il faut être appuyé positivement par les événements avant d'agir. Les ambassadeurs étrangers attendent le courrier définitif de leurs souverains. S'ils ordonnent l'envoi des notes, il est évident que Villèle se prononcera. S'ils laissent la liberté, nous traînerons misérablement : c'est un fait malheureux.

« Villèle n'a pas seul le caractère nécessaire dans d'aussi graves circonstances : il a tout le talent. Je crois, dans ma conscience, le grand mouvement malheureusement devenu indispensable; je mandais ce matin à Villèle : « si enfin vous reculiez, songez que, après l'agitation des esprits et l'incertitude, détestable pour le caractère français, un résultat est commandé; donc au moins prenez l'intérieur, et mettez Corbière garde des sceaux. »

« J'aurai obéi à ma conscience : après, je reste tranquille. Si cependant la grande affaire avait lieu, je crois que pour la préparer vous devez avant tout fortifier Villèle. On travaille beaucoup auprès du roi. La lutte devient trop forte pour vous avec si peu de

moyens; mais, Dieu aidant, je réponds de tous les résultats.

« Voyez si je me trompe, et si mes méfiances ne sont pas justes. Comment après voulez-vous que je les mette de côté? Dans tous les cas, je veux rester chef de la cinquième légion, ce qui me donne une très-grande influence, utile pour vous, chère comtesse, et pour le roi. Allez, personne ne me connaît bien; mon désintéressement est absolu; seulement je succombe à la besogne et je sens que ma santé, quelque forte qu'elle soit, n'y résistera pas. Croyez-moi, c'est le ciel qui vous conduit par la main; vous êtes dans le vrai, malgré les côtés pénibles : le roi avant tout... »

CXXIVe LETTRE

« Je sors de chez madame Récamier : M. de Chateaubriand n'est pas venu; elle s'en étonne et moi aussi. Je sais qu'on le travaille excessivement; l'exagération veut à tout prix le mettre pour elle. Polignac a été le chercher; madame Récamier va lui écrire un mot pour le prémunir, et tâcher de le maintenir dans le bon chemin. Mais que cette femme est délicate! elle est presque blessée que M. de Villèle ait fait quelque chose pour elle dans ce moment; c'est une bien belle âme.

« J'ai vu Monsieur quelques instants. On fait tout auprès de lui et je ne puis en conscience suffire encore à cela avec si peu de moyens. Il est sous notre influence : le ciel en soit loué, pour lui, pour le roi, pour la France!

« J'ai irrévocablement décidé pour Villèle. Monsieur, sentant la position, désirant la conciliation,

recule un peu devant un parti ; mais si Villèle le prend, MONSIEUR se mettra à la suite sans hésiter. L'exagération fait tout ce qu'elle peut pour persuader à MONSIEUR qu'on ne fera pas la guerre ; mais elle veut l'y entraîner sans qu'il s'en doute. Il est en définitive tout Villèle ; c'est ce qu'il nous faut.

« Je l'ai prévenu qu'on travaillait fortement M. de Chateaubriand ; mais Villèle a été assez habile avec ce dernier pour ne pas lui laisser prendre trop d'avantage.

« Tâchez que l'impression que mon esprit a reçue passe dans le vôtre, si toutefois vous la trouvez juste.

« Je viens de chez notre ami (fort content de la visite d'hier soir). Rappelez-vous que je vous racontais avec quelque inquiétude, il y a environ deux mois, une conversation que j'avais eue avec la fille de M. de Villèle.

« Ce matin, j'ai causé avec son fils aîné, qui est très-distingué ; il arrive (et vous ferez bien de le prier un jour à dîner avec son père). Je passe de l'insignifiant au fait. « Vous voilà à Paris pour quelque temps ? ai-je « dit. — Pour le même temps que mon père. — Mais « alors nous vous posséderons longtemps ? — Qui « sait ? — M. votre père sera ministre tant qu'il vivra, « et Dieu veuille que ce soit longtemps ! il a toute la con-« fiance du roi, et aucun changement ne peut en ap-« porter à sa position : il ne peut être renversé que par « la révolution, et Dieu nous en préserve ! — Je pense « comme vous ; mais il peut se retirer de lui-même ; il « doit à la confiance du roi de tirer son pays de la po-« sition actuelle ; mais lorsque les affaires seront un « peu débrouillées, oh ! alors, il peut se rendre de lui-

« même à sa famille : c'est toute notre ambition, et « mon père n'en a point d'autre. » J'ai frémi, j'ai senti le coup : il serait terrible.

« Mon cœur s'est serré, il faut avoir de l'ambition pour lui. Villèle m'a appelé : il était tout aimable, tout doux, et nous eussions causé longtemps à notre aise, s'il n'avait eu du monde. Il n'était pas sans quelque peine au fond de l'âme : la jalousie de Corbière lui fait mal, et ses menaces lui sont sensibles. Il lui céderait très-volontiers la présidence s'il l'en croyait capable; je le crois profondément attaché au roi. C'est un homme que le roi doit soigner dans son intérêt et dans celui de son royaume, autrement nous le perdrions dès que le danger serait passé.

« S'il croyait que l'affection particulière du roi se portât sur un autre que sur lui, il en souffrirait et se retirerait; d'autant plus que j'ai cru démêler que Corbière et ses menées qu'il a découvertes lui font une vraie peur : il en souffre plus qu'il ne le dit; c'est un homme qui sent vivement et exprime peu ce qu'il pense.

« Les Mémoires de madame de Campan sont sous presse. L'excellent Foucher du ministère de la Guerre, qui a rendu de si véritables services, vient de m'en prévenir. Il ne les a pas lus; mais il en a soutiré l'esprit adroitement de mademoiselle Duvidal, qui les a copiés. Les relations de la reine n'y sont point attaquées. Ces Mémoires sembleraient s'attacher à démontrer l'éloignement des Bourbons pour notre gouvernement et l'impossibilité de s'y faire. En tout, les libéraux attachent le plus grand prix à cette publication : donc elle est mauvaise pour nous. Il paraît impossible de s'y opposer; ou au moins bien difficile; il faut donc se dispo-

ser à y répondre d'avance. Mais on sera sûrement bien aise d'en être prévenu.

« Voyez ce que me mande madame Bourlon, fille du préfet de la Marne, femme fort distinguée, et d'un sens très-droit : c'est fort important, et Villèle l'a bien senti. Jugez à quel point il est nécessaire de s'emparer de l'intérieur à tout prix pour les élections d'abord, puis pour prendre de la force, chose indispensable; pour marcher enfin, et ne pas périr par l'intérieur où rien absolument ne marche, c'est inouï.

« Je veux vous parler d'une chose qui me tourmente : une personne liée avec M. Delalot est venue à Châlons, et a dit à ma mère que ce dernier était tout à fait contre M. de Villèle; que son parti voulait renverser ce ministre, et qu'il était décidé à l'attaquer vivement à la seconde session; veillez à cela, ce serait bien malheureux. Vous voyez, dans l'intérêt du trône et dans celui du roi, quelle est la nécessité de grandir, de fortifier cet homme par tous les moyens imaginables, et qu'il n'y a plus à remettre : la fin de la session est décisive.

« M. de Chateaubriand est dans des dispositions fort douces en ce moment. Cette amélioration est due à madame Récamier, qui s'entend parfaitement avec moi, et par qui l'on sait beaucoup, mon beau-père y allant sans cesse. Elle a un grand désir du bien, puis elle aime maintenant votre serviteur, qui finit par obtenir confiance. M. de Chateaubriand est un pauvre homme, mais c'est une sorte de parure pour le parti avec lequel il marche, parure parfois un peu gênante, mais n'importe; il faut travailler à lui éviter des sottises, et le jour où il en fera, le briser. Le roi peut tout ce qu'il veut.

« Partout les mêmes intrigues et la même influence secrète agissent. « Ce sont pourtant des royalistes, « me disait Villèle ce matin, et gens loyaux. — Sans « doute, ai-je répondu, mais il faut les diriger, les « briser ou les faire marcher dans l'intérêt du roi et « dans le sens voulu. »

« Cette manière d'aller à l'intérieur est pitoyable. Corbière n'y prend aucune force, ne donne aucune direction, les autres s'en emparent; nous aurons libéraux ou exagérés, c'est un fait. Le petit C..., sifflé par l'exagération, et ne recevant aucun ordre de son chef, intrigue en tous sens; de même Vitrolles, homme dangereux.

« Il sort de trois heures de conversation avec Hutteau, et ne sachant que répondre à l'évidence, il lui a dit enfin *amen*. Puis il voit Capelle, maintenant intime des exagérés, et qu'il veut jouer ou dont il veut se servir pour nous perdre. Enfin esclave de Sémonville, le voilà changeant de langage chez le ministre devant Hutteau. Ce dernier, plein d'énergie, le réduit au silence en le confondant.

« Le ministre est convaincu, et cependant il reste encore indécis, rendant par là très-douteuse une élection qui eût été certaine. Il en sera de même de toutes les autres. Corbière apporte l'affaire au conseil. Villèle lui reproche de se laisser ainsi jouer par Capelle, dont il est dupe; il lui fait sentir les conséquences de son indécision, et fait décider à l'instant même ce qui, selon lui, eût dû être fait depuis longtemps : l'ordonnance qui nomme M. Hutteau président. J'avais heureusement prévenu de tout Villèle; aussi Corbière est-il resté confondu de voir que Villèle

prît fait et cause pour Hutteau, et sur-le-champ, comme pour lui jouer niche. Il y a des siècles que nous n'avons pu causer, pourtant il est bien important de s'entendre. »

CXXVe LETTRE

« M. de Villèle croit s'apercevoir qu'il y a un projet formé pour effrayer le roi lui-même, du moins il le craint. M. de Corbière est aussi effrayé, ou bien il est dupe d'intrigues qui tendent à un but : celui des exagérés.

« Villèle est toujours le même : tranquille, clairvoyant, plein de ressources, loyal et franc, disant tout ce qui est, mais rien que ce qui est, nullement inquiet, très-satisfait de la marche générale des affaires, certain de l'emporter, mécontent de détails auxquels il remédie avec peine.

« Corbière au contraire est facile, malheureusement, à retourner, à effrayer, à pousser aux différents extrêmes. Avant-hier, il voulait envoyer cent soldats (déguisés je pense), avec des billets, au dîner libéral de Beaujon. Villèle lui en a fait sentir l'absurdité, il y a renoncé : l'autorité doit réprimer le désordre, mais non pas y pousser elle-même. Le résultat était un combat certain ou une défection de la part des soldats. Corbière s'attache aussi à quelques correspondances, ce qui est petit et ne dit rien. Homme d'esprit, ayant même des capacités parfois, il manque des qualités essentielles à l'homme d'État.

« Villèle n'abandonne jamais la partie, et s'il se voit forcé dans ses premiers retranchements, il recule à pas

lents comme un général habile, et se retranche encore.

« L'affaire du moment est la session, et comme Villèle sait très-bien que le fardeau repose sur lui, il veut s'y donner tout entier. Il sent combien Capelle nuit à Corbière, c'est-à-dire au bien, et il ne sait comment s'y prendre ; on ne le lui dit qu'à moitié.

« Voilà matière à une bonne lettre. Soyons pour le ciel, le ciel sera pour nous. Oh ! que le chemin qui y conduit est escarpé !

« Encore une fois il y a nécessité que le roi soit charmant pour Villèle, qui sauve l'État, et puise un nouveau courage dans les bontés de Sa Majesté. »

CXXVIe LETTRE

« La vérité vous est assez indifférente, ce que vous voulez c'est avoir raison. Ayez-la sur tout point. Sachez seulement que ce n'est pas d'avoir parlé d'un ministère de plus ou de moins qui ait rien fait au roi. Villèle n'aurait eu qu'à parler d'un seul, qu'il en eût été de même. Il n'a nullement ce qu'il faut vis-à-vis du roi, et il est heureux que mon caractère soit à ses côtés : la lutte est trop forte pour lui. Mais vous serez pleinement justifiée, parce que c'est l'homme le plus habile et le plus lumineux en affaires qui existe.

« J'en parle à mon aise, mais rappelez-vous que c'est une grande faute que l'on fait. Il était simple de se débarrasser de tous les ministres à la fois sur ce terrain. Plus tard, les abus deviendront si criants qu'il faudra prendre un parti, et cela deviendra plus choquant pour le ministre, qui seul éprouvera une disgrâce; alors les ennemis personnels seront en jeu.

Mon esprit est juste je crois, et saisit sur-le-champ les difficultés et les avantages.

« Au reste, M. de Chateaubriand, qui aime l'argent pour le dépenser, a fait entendre de loin que c'était le ministère de la maison du roi qu'il désirait, et j'ai bien vu que Villèle me le disait pour connaître mon avis. J'aurais voulu que ma conscience me permît de dire oui; je l'eusse dit de grand cœur, mais cela m'a été impossible.

« Il faudrait que Villèle fût aux affaires étrangères, puisque c'est son système qu'on adopte avec la police et les journaux.

« Sauvons le pays! Je vais tout tenter pour réussir. Faites des vœux qui s'élèvent jusqu'au ciel. J'aurai fait plus que le possible, après je me retire.

« On ne ménage que les gens qu'on craint et qui font leurs conditions; je suis trop généreux pour en faire autant. Allez! vous avez raison, je ne suis pas de ce siècle, et je saurai le prouver. Ceci fini, je quitte tout; peut-être, seulement, me ferai-je envoyer auprès de l'empereur de Russie, c'est important; au reste, si je puis l'éviter, je resterai tranquille, heureux du repos. »

CXXVII

CXXVIIe LETTRE

« Lisez avec attention la lettre que je vous envoie.

« J'ai causé du roi avec Villèle, et il ne le trouve baissé en rien absolument quant à sa tête, dormant seulement quand il s'ennuie ou qu'on lui plaît peu. Le garde des sceaux s'avise de devenir guerrier, et il trouve aussi le roi tout engourdi. Quant à la

santé, Villèle ne peut la juger; mais, au fait, je n'y vois rien d'alarmant pour le moment.

« Il m'en parlait avec âme, et pour le roi et pour vous. C'est vraiment un homme aussi fin qu'habile. Il a encore traité hier à fond les affaires d'Espagne, et je vous assure qu'un pareil homme est bien rassurant pour un pays. Son esprit est parfaitement droit, vous ne sauriez trop le dire. Un peu de remise seulement dans l'habitude de la vie, et trop de ménagement vis-à-vis certains hommes.

« Le rédacteur du *Courrier* lui a fait toutes les avances possibles. M. de Corbière payait ce rédacteur au poids de l'or. Villèle s'est douté de quelque piége; il l'a laissé venir, l'autre a demandé cinquante mille francs. Villèle lui en a donné quatre, bien convaincu qu'il était mieux payé ailleurs, mais voulant se donner l'air de le subventionner. Ce qui est charmant, c'est que le rédacteur du *Courrier* anglais croit Villèle sa dupe; pour mieux le mettre dedans, il insère dans son journal de bons articles que Villèle n'a pas même la peine de solder, et lui donne comme confidence ce que Canning veut lui faire insinuer. Par cela, Villèle juge et connaît toute la politique du maître.

« Il est un peu ombrageux, que voulez-vous? prenons les hommes comme ils sont et servons-nous-en! Chère comtesse, gardez cette lettre de l'excellent et sage M. B... Faites, je vous le demande, ce que vous pourrez. Que votre action vous porte bonheur : elle attirera la bénédiction sur le roi, la famille royale et le royaume.

« C'est en effet une grande chose, puisque tel a

été le vœu de Louis XVI; qu'il soit sacré pour Louis XVIII.

« Villèle a aussi son homme au Congrès, qui lui rend compte du secret des cabinets. Mais vous figurez-vous où en est la politique des cours de l'Europe! M... lui a offert, s'il consentait à lui confier le secret de la résolution qu'il voulait qu'on prît à Vérone, de la faire accepter, n'importe ce qu'elle serait. Voyez l'habileté de Villèle, il lui a tout soutiré et n'a rien dit. R... est convaincu que M... et N... l'instruisirent de tout pour jouer avantageusement sur les fonds, et qu'ils voulurent l'éprouver en lui disant les choses les plus intimes. — « Voulez-vous que je vous fasse les mêmes arrange-« ments qu'avec ces messieurs pour garantir la baisse « de vos fonds jusqu'à un certain taux? Donnez-moi « pour cela l'argent du trésor, toute la perte sera pour « moi. — Mais, a répondu très-habilement Villèle, « la chose deviendrait inutile pour la France; nos « fonds suivent nécessairement ceux des autres puis-« sances, et ce que vous faites pour elles, vous le faites « nécessairement pour nous, sans que nous nous en « mêlions. »

« Vous jugez à quel point tous ces détails sont secrets et ne sont que pour vous et pour le roi, comme de raison. »

CXXVIIIe LETTRE

« Je vais entrer chez MONSIEUR ce matin, et je l'engagerai à faire venir Hyde de Neuville et à le mettre fortement sur la ligne. Il est fin, et voyant sur-le-champ que MONSIEUR est entièrement dans les idées du

roi et ne prête aucun appui à l'exagération, il ne se laissera pas prendre par elle; ce sera une bonne chose. J'ai écrit à Villèle pour le prévenir suivant votre avis, afin qu'il s'en empare aussi sur-le-champ.

« J'ai pensé que, pendant votre absence, je ferais donner, par Monsieur, très-souvent de vos nouvelles au roi, qui lui en saura un gré infini. Je suis convaincu que Monsieur s'y prêtera de très-bon cœur; et ce sera un point d'union de plus entre les deux frères.

« Impossible de me rappeler qui; mais quelqu'un d'assez important me disait hier : « Non, jamais de« puis longtemps, nous n'avions vu plus de bonheur « répandu sur la figure du roi, et il a l'air de se por« ter à merveille. Sa physionomie est douce et bien« veillante. On le retrouve, on ne le reconnaissait « plus. » Ceci est de bon augure; espérons en la Providence ! »

CXXIX[e] LETTRE

« N'est-il pas bien complétement l'homme de la pensée du roi et digne de toute sa confiance, celui qui sait s'arrêter là où il voit l'exagération, et qui seul sait lutter contre tout son conseil? Un pareil homme est appelé à sauver la monarchie, à la consolider, à la rendre florissante, à écarter des troubles inséparables du chemin où on voudrait le conduire et à fonder un repos solide.

« Remarquez ce fait positif, il est important à dire : il arrive très-fréquemment des courriers à M. Decazes, et il établit partout dans le pays que c'est le roi

qui les envoie. Il retient par là les uns, effraye les autres, jette du doute sur la marche, donne des inquiétudes et se maintient une clientèle dans ce pays important. Il évident que ce ne peut être que les libéraux qui les lui envoient. Connivence bien patente.

« M. de Blacas se croyait hier sûr de son fait; il avait l'air d'un homme qui dit : « Attendez un peu ! » N'oubliez pas la place de Bonneau, déjà promise, et cela parce qu'il est à Villèle et à moi; jugez du reste. Si Villèle ne l'a pas emporté, croyez-moi, nous sommes entraînés plus loin qu'il ne voudra et qu'il ne faudrait. Le ciel est là. Vous voyez, M. de Montmorency se croyait fort; il a fortement agi dans son sens; c'est simple, puisqu'il agit avec conviction. Mais jugez avec moi des résultats! »

CXXXe LETTRE

« Je vous avouerai que je serais fort triste que vous eussiez laissé venir M. de Blacas à Saint-Ouen demain, avec autant de monde, si Villèle n'y venait pas. Il faut tirer le bien du mal, et faire de cette visite une espèce de triomphe, en tâchant que chacun s'occupe de lui et en vous en occupant beaucoup vous-même, ainsi que de sa femme.

« M. de Blacas s'est cru plus fin que nous, soyons le plus que lui; il se persuade, soyez-en sûre, que vous n'avez été contre lui en commençant que par une petite susceptibilité qu'il vaincra, persuadé que vous vous mêlez assez peu de politique. Il va travailler sur de nouveaux frais et en faire pour vous; ce qui serait curieux, c'est que le roi en serait charmé. Ce serait

pourtant un coup mortel porté à Villèle; il ne s'en relèverait pas; tout est en lui, quoiqu'il se trompe sur les hommes qu'il veut dominer uniquement par les faits : ce n'est pas toujours possible.

« Vous devriez engager madame Portalès, madame d'Harcourt; il faut aussi avoir pour soi les femmes.

« Je viens de chez Villèle. Corbière a été perfide hier au Conseil; et, ce qui est curieux, c'est que c'est moi qui en ai fait apercevoir Villèle. Il était enchanté que Corbière eût relevé Chateaubriand, qui fait le plus possible vis-à-vis de lui pour cacher son jeu.

« Écoutez un détail fort curieux. On annonce Bertin le rédacteur. Villèle : « Veux-tu que je le fasse entrer ?» Il fait à Villèle l'éloge le mieux tourné sur la séance d'hier et sur l'effet général qu'elle a produit. « Vous « avez été non-seulement supérieur à tous, mais encore « supérieur à vous-même; et, en vérité, vous devez des « remercîments à M. de Labourdonnaye de vous avoir « fourni une si belle occasion. »On cause; Bertin cherche adroitement à tirer les vers du nez de Villèle, qui parle, pour ne rien dire, sur les choses mêmes dont nous venions de causer. Je riais tout bas, par discrétion. Villèle revient sur les reproches de M. B..., et alors il nous donne des détails extrêmement curieux qui seraient essentiels à consigner pour l'histoire. « Je ne me les « suis pas rappelés l'autre jour, dit Villèle, sans cela « je les aurais donnés à la tribune de la Chambre « comme je vous les raconte aujourd'hui. »

« Je dois la justice à Villèle de dire qu'il s'est prononcé hautement contre M. Decazes devant M. Bertin.

« Il ajouta : « Je me rappelle que je venais de parler

« fortement à la Chambre, de manière même à entraî-
« ner des membres du centre qui ne votent pas habi-
« tuellement avec nous. M. de Corbière, qui, avant
« tout, est fort léger, qui calcule peu, et se laisse assez
« habituellement entraîner par un premier mouve-
« ment, arrive chez moi le lendemain : il est bavard, il
« aime à babiller, on en tire parti; quant à moi, habitué
« à aller plus droit au fait, j'ai su ce que je voulais sa-
« voir. — M. Decazes, me dit Corbière, nous fait propo-
« ser de nous rendre à minuit rue du Bac, pour confé-
« rer avec lui sur la loi des élections; j'ai demandé une
« heure pour répondre afin de venir vous consul-
« ter. — Mon cher ami, lui ai-je répondu, toutes
« les fois qu'un ministre du roi nous fait demander,
« ce serait manquer au roi que de ne pas nous y ren-
« dre; d'ailleurs il s'agit d'une loi qui tue la monar-
« chie. Arrachons du ministère tout ce que nous pour-
« rons dans l'intérêt du pays, et ne refusons jamais
« une seule occasion d'opposer une barrière au mal.
« Mais d'abord, je ne veux pas de ces intermédiaires
« complaisants; ce n'est pas M. Decazes, rue du Bac,
« que nous devons aller chercher, c'est M. Decazes,
« ministre du roi, qu'il est de notre devoir d'aller
« trouver dans son ministère; nous n'avons pas
« à cacher nos actions. Ne voyez-vous pas que l'on
« veut nous compromettre vis-à-vis des nôtres; c'est
« en plein midi que nous devons nous y rendre. »

« Le lendemain, lettre de M. Decazes, rendez-vous donné au ministère. Longue conférence; comme MM. de Villèle et de Corbière entraient, M. Molé (que sans doute M. Decazes avait fait venir à la même heure pour se donner l'air d'avoir des intelligences avec le

côté droit) sortait de chez le ministre. Vous allez voir. Longue conversation sans conclusion; cependant, avant de se séparer, M. Decazes demande pendant trois jours le secret sur cette conférence qui ne pouvait être qu'à moitié secrète. M. Molé se hâtait d'en parler : reproches de quelques membres de la droite; question de M. Labourdonnaye.

« Villèle avait promis le silence à M. Decazes, dont le but constant était de le compromettre ainsi que Corbière avec leur parti. Deux jours après, rendez-vous demandé par le président du conseil; avant d'entrer en matière, M. de Richelieu demande encore le silence; Villèle, avec un mouvement d'une très-vive impatience : « Monsieur le duc, vous êtes « libre de parler ou de garder le silence, de mesurer « chaque parole, chaque phrase; mais nous vous dé- « clarons qu'au sortir de la conférence tout ce que « vous avez dit, je le rapporte à mes collègues. Nous « avons tenu très-fidèlement la parole que nous avions « eu l'imprudence de donner à M. Decazes; mais nous « ne recommencerons pas. » Là-dessus, longue discussion sur la loi des élections.

« Ces détails sont d'une très-majeure importance. J'aurais l'idée de les faire mettre dans un journal anglais. »

CXXXIe LETTRE

« A quelle heure me voulez-vous? Pigalle m'avait conjuré d'aller hier vous parler de lui; je ne l'ai pu. Bonneau sort de chez moi; il m'assure que l'on tient tout à fait M. B...

« Il faut Bras-de-Fer pour purger l'intérieur, et y

faire rentrer l'ordre, le travail et la loyauté. Je vous jure que je fais marcher tout mon monde lestement. J'irai chez MONSIEUR ce matin. Je crains fort que Capelle n'ait tourné contre nous le moyen sûr que je lui ai donné. »

CXXXII^e LETTRE

« Les bruits de tout genre continuent. Ah! qu'il est absurde de ne pas avoir un journal à soi pour redresser l'opinion. L'avons-nous assez dit, *le Constitutionnel* est perfide; lisez et renvoyez.

« On répandait à satiété partout que MM. de Villèle et Corbière avaient donné leur démission. Il est bien important que le roi rassure; lui seul le peut, en témoignant plus de confiance que jamais à Villèle; tout est là.

« Il cherche une voiture et des chevaux. Je pensais que si le roi lui en envoyait une de ses écuries (bien choisie), ce rien serait beaucoup dans les journaux. Le repos de la France tient à la confiance du roi dans M. de Villèle (c'est un fait certain, c'est aussi notre salut). Il faut relever l'opinion, rendre le repos que l'on voudrait tant troubler. Il existe une très-grande fermentation que l'on fait tout pour accroître. C'est l'ouvrage de la malveillance. Je le regrette beaucoup, au moment des élections surtout. MONSIEUR est assez souffrant. Les fonds vont encore baisser, c'est certain.

« MONSIEUR, que j'ai vu malgré son indisposition, a été fort aimable. Il m'a très-bien écouté, entendu. « Sois tranquille, je ne veux ni d'exagération, ni d'op-

« position, et je le prouverai. Le roi peut compter sur « moi, je le seconderai de tous mes efforts, et effi- « cacement, j'en réponds. Nous verrons, a-t-il dit « en se relevant, s'il sera au pouvoir de l'exagé- « ration de venir tout déranger, quand tout va si par- « faitement. »

« Ce qui me fait grand plaisir, c'est ce qu'il m'a dit ensuite, me prouvant par là que ma lettre avait produit bon effet. J'ai vu Villèle, il n'avait pas l'air abattu par les bruits qui circulent.

« Voilà un bouquet qui m'a condamné à embrasser une des plus horribles femmes de la halle. Puisse-t-il vous être agréable ! »

CXXXIII• LETTRE

« En voilà bien d'une autre, chère comtesse, et ceci est du plus grave, du plus important. Lisez cette lettre adressée à Gallet par Pozzo. Vous voyez l'effet qu'a produit ma dernière lettre envoyée à Vérone : deux heures de la conversation la plus animée, la plus embarrassée, de la part de Pozzo.

« Il paraît que Gallet s'est surpassé. Vous voyez l'effet de la persévérance.

« Je suis chargé par l'Empereur de vous questionner « sur tout et de lui en rendre compte. » Il s'en est acquitté en règle. Gallet va me transcrire la conversation, et moi je vais préparer une nouvelle note très-essentielle dans ce moment. On fait bien de ne jamais abandonner ce qu'on a entrepris; et le succès, grâce au ciel, vient justifier partout nos efforts. Si jamais le roi pouvait lire cette note, ce qui est impossible, il

verrait au milieu des choses qui lui déplairaient sans doute, le noble rôle que je lui ai fait jouer dans tous les temps.

« Ceci est fort curieux et fort bon, augmentant beaucoup nos moyens. Gallet est enchanté. Je ris de penser qu'il n'est qu'un prête-main. Je ne serais pas étonné que peut-être l'empereur Alexandre n'ait quelques doutes de la vérité. Ce matin, le confident de Canning, qui veut faire croire à Villèle qu'il est sa créature, lui faisait dire par le dernier courrier : « Le moment est « arrivé, ne craignez rien ; vous pouvez entrer en « Espagne et déclarer la guerre, vous m'entendez. » Cela prouve, dit Villèle, que nous devons tout faire pour l'éviter. »

CXXXIVe LETTRE

« J'ai reconnu la voiture de Villèle à la porte de Monsieur ; je l'ai attendu, il y avait passé une heure et demie ; il a été enchanté : ma visite d'hier n'avait pas été de trop. Monsieur lui a promis de faire tout pour décider Corbière à devenir garde des sceaux. « Si le roi se rangeait de votre avis, ce que je désire de « toute mon âme, lui a dit Monsieur, quoique je re- « grette Mathieu, malgré les fautes qu'il a faites, écri- « vez-moi un mot demain au sortir du conseil. » Villèle a développé avec talent tout son système, ses plans, etc.

« Monsieur, que j'ai vu après, en a été extrêmement content. Villèle, prévenu par moi, est entré dans les plus grands détails ; c'est un homme, il faut en convenir, d'un bien rare talent. « Si demain le roi se ran-

« geait, a-t-il dit à Monsieur, d'un côté opposé au « mien, je rentrerais dans mon banc et je défendrais « les nouveaux ministres de tout mon pouvoir. » Il s'est là même fort animé. Ce serait superbe, s'il était sûr de son fait ; n'importe ; il était tout remonté, il se rendait au conseil chez Lauriston, bien décidé à ne pas céder.

« Victor[1] restera si l'on veut; peut-être cela vaut-il mieux. Cette fois il faut bien prendre ses mesures, ou nous sommes perdus. Plus l'orage est violent, plus il faut de force. Villèle est bien monté, bien décidé; qu'il ne soit pas le seul ! demain est le moment décisif, il n'y a plus à reculer : la chose est engagée, Corbière a quitté Villèle avec bonne amitié, mais en lui disant qu'il ne pouvait rentrer, que c'était impossible.

« Je suis convaincu qu'il se laissera obligeamment forcer la main par Monsieur; ce sera, au milieu de tout, une bonne chose, d'autant qu'il aura très-peu d'influence ; et qu'une fois là, par amour-propre, il voudra que le nouveau ministre l'emporte. « Si vous « m'aviez parlé, a-t-il dit à Villèle, j'eusse été de votre « avis. » Qu'est-ce que cela fait? Villèle a eu tort, mais c'est trop heureux ; il serait resté à l'intérieur, ce qui est impossible. Vous allez voir quelle nouvelle force vous donnez à Villèle : cette lutte sera le triomphe du roi et le sien.

« Pozzo est venu dire à Villèle que les notes étaient parties, d'un air assez arrogant : il n'y a donc plus à reculer, quand même on le voudrait. Villèle l'a reçu

[1] Le duc de Bellune.

avec dignité et force, il en avait de l'humeur. Courage et persévérance, et surtout confiance ! Vraiment, tout est de l'hébreu. M. de Chateaubriand vient d'assurer madame Récamier que tout était arrangé, et que M. de Montmorency restait au ministère ; qu'il en avait la certitude. Votre conversation d'hier avait été un peu trop légère, je le crains.

« Villèle aurait-il été sur le point de faiblir? Enfin, je m'y perds. Il faut sauver le pays avant tout. Achevez l'ouvrage, et que Villèle l'emporte : c'est le roi, c'est la monarchie qui succombent sans cela. Croyez-en ma conscience, mon cœur, mon esprit et l'effort que je fais sur moi-même. Demain, pas d'hésitation, et tout est sauvé. Comme homme d'affaires, Villèle est admirable. »

CXXXVe LETTRE.

« Il est trop positif que Villèle n'est encore décidé à rien, c'est inouï. Il me l'a dit adroitement. Quelqu'un me parlait hier de M. de Chateaubriand; je le guette avec soin, mais jusqu'à présent je n'ai encore rien aperçu. Retenez cela pour le duc de Mouchy à la première fois que vous le verrez; il vous servira au dénoûment.

« Que diable Villèle veut-il de plus après une manœuvre aussi coupable? C'est le mot de MONSIEUR, qui a tout fait. Faible devant les hommes, Villèle est perdu dans l'opinion s'il ne prend son parti. Où en serions-nous s'il y avait la plus légère division? Mon affaire du *Journal des campagnes* sera terminée lundi. C'était fini ce matin, si Mareschal avait osé promettre une partie

d'argent comptant. Je ne sais comment j'aborderai Lauriston à ce sujet. Quoiqu'il n'ait aucun argent à me donner, je vais de l'avant et ne regarde jamais derrière.

« Capelle sort de chez moi pendant que j'étais chez Villèle. Le roi m'a fait dire que l'affaire du *Journal de Paris* devait être finie. Je viens d'écrire à MONSIEUR pour presser fortement le duc de Lévis; Villèle y attache une grande importance, il désire que la discussion générale commence au plus tard dans huit jours; il faut pour cela que le rapport soit avant à la commission. Villèle a senti la finesse de l'amendement de l'abbé de Montesquiou; malgré lui il a changé de visage et m'a regardé de peur que je ne m'en aperçusse.

« Mon neveu me dit à l'instant qu'il croit être certain que M. de Blacas soigne madame la duchesse de Berry dans l'espoir d'être nommé gouverneur de M. le duc de Bordeaux. M. de Gontaut joue à la brouille pour plus de commodité, et MONSIEUR et d'autres sont dupes. J'ai vu Villèle, il se disposait à aller chez vous; je lui rends justice, il est impossible d'avoir été mieux, et nous avons causé à fond des affaires.

« Je l'ai rassuré sur la chance de la guerre qui, dans mon opinion, l'effraye trop. Il serait fort sur ce terrain comme ailleurs. C'est par là qu'on voudrait le rendre timide pour obtenir de lui des concessions. J'ai remarqué qu'il m'écoutait avec plaisir. Le roi aura vu combien ce que je vous disais hier était vrai. M. Villemain a raconté à Villèle la conversation de MONSIEUR avec lui-même, et Villèle l'a répétée au roi, qui en a paru enchanté.

« J'insiste pour que MONSIEUR aille aux pairs; c'est

tuer l'exagération et lui imposer un silence absolu. J'ai vu que Villèle négligeait un peu certaines choses de l'intérieur par ce raisonnement si faux :

« Si je m'en tire sans guerre, je suis maître absolu, et s'il y a guerre, ma foi nous verrons! »

« Eh bien! chère comtesse, pas du tout! nous aurions guerre que nous serions encore forts, croyez-moi, et je réponds de tout avec Villèle, mais il a besoin de mon caractère à ses côtés, et je maintiens que rien ne doit être négligé. Il m'a dit à la fin : « Tiens, plus j'y « pense, plus je te demande dans ma conscience de « penser à la maison du roi; c'est devenu indispensa- « ble pour la marche des affaires et pour moi. Dans « ce moment tout autre mouvement est impossible, et « celui-là me donne une force extrême; au moins je « serai appuyé, et tu feras ce que je ne ferai pas. « Pas un individu dans le conseil n'a le sens com- « mun; nous, nous nous entendrons, et alors tout ira. « L'état de la maison du roi fait peine : il y a là des « ressources immenses ; les abus sont des plus ef- « froyables; il faut s'y rendre maître à tout prix. « C'est à nous deux à nous entendre et à traiter « cette affaire. — Je suis à votre disposition, ai-je répondu ; ne craignons ni le dangerni les difficul- tés. »

CXXXVIe LETTRE

« Vraiment on n'a rien vu de pareil; mais aussi est-il révoltant de toujours servir des ministres qui ne font que la moitié de leur affaire, et refusent de vous croire sur les choses que vous savez le plus néces-

saires aux localités que vous habitez, comme à votre propre influence dans le pays, seule et unique condition qui puisse assurer le service du roi. Un procureur du roi a fait des merveilles aux dernières élections; demandons pour lui la croix. Comment gagner des voix quand on ne fait rien pour ceux qui se mettent au plus fort de la mêlée? Le sous-préfet d'Épernay recherche les alliances les plus réprouvables, il pérore, cabale hautement contre le gouvernement qui le paye et qu'il doit servir. J'en avais prévenu Villèle, et il est resté. Nous demandions l'école de Châlons, on nous l'a refusée.

« Quant à moi, je suis las aussi de toutes ces sottises, et d'être si peu écouté, bien décidé dorénavant à montrer les dents. C'est M. de Villèle seul qu'ils attaquent, c'est à lui qu'ils en veulent, ils ne parlent seulement pas des autres. M. Delalot promet l'école des arts à celui-ci, une préfecture à celui-là, un arrondissement à tel ou tel village. Il sera député, forcera le roi à le prendre pour ministre et alors il répandra ses faveurs sur tous ceux qui auront donné leur vote. Qu'il soit tranquille, je lui ôterai plus d'une voix bien certainement, et sa nomination n'est pas encore au fond de l'urne; mais je tremble de l'élection de M. Royer-Collard.

« J'ai fait honte à plusieurs royalistes de l'alliance à laquelle ils se sont prêtés; plusieurs l'ont senti avec horreur.

« Je suis interrompu par un des plus chauds partisans de M. Delalot. Longue conversation; il a entendu raison. Le nom de Monsieur a produit un grand effet, et mes paroles ont porté. »

CXXXVII^e LETTRE

« Je trouve révoltant que les ordres du roi soient si peu suivis par Franchet. Le roi doit faire venir son ministre et lui donner ses ordres pour le lendemain. On verra plus tard ce qu'il faudra faire, et si la mauvaise étoile du pays veut que Corbière reste à l'intérieur, on ne peut mieux choisir que Franchet pour réparer un mal qui ressort de partout.

« C'est moi qui ai fait marcher le *Journal de Paris*; c'est vous qui avez donné un fort coup d'épaule nécessaire pour me soutenir. On veut savoir gré à tous, excepté à moi; le bien, le bien, et rien que le bien.

« Je viens d'écrire à MONSIEUR une bonne lettre; voyez celle de Raineville aussi. Que de petites affaires à la traverse des grandes! mettez celle du préfet à la poste; surtout ne vous trompez pas. J'ai vu le B... ce matin, il fera ma demande de rendez-vous pour demain. Celui-ci est vraiment excellent, il sait tout. »

CXXXVIII^e LETTRE

« Je vous envoie trois lettres qui vous mettront au fait de tout ce que j'ai fait, et de tout ce qu'il me reste encore à faire, car, malgré votre rigoureux silence, je pense avec plaisir à tout l'intérêt que vous portez à nos démarches, et cette idée me soutient. Cette nécessité d'aller dîner demain à Vitry m'est extrêmement pénible, surtout par le temps effroyable qu'il fait. Je n'hésiterai cependant pas; je pourrai bien dire, du moins, que le zèle que je porte au service du roi n'éprouve jamais une exception.

« Je ne vous trouve, chère comtesse, comparable à rien, le cœur est chez vous aussi aimable que l'esprit, et ce dernier l'est beaucoup.

« M. de Villèle me mande que Corbière a reçu l'ordre de destituer le sous-préfet d'Épernay. Le pauvre homme! s'il avait eu à lui seul des élections à faire, qu'eussent-elles été? Il faut voir la considération dont il jouit dans les provinces. On ne veut pas m'accorder la croix que je sollicite pour le sous-préfet de Vitry : « Il y a trop à récompenser, » dit Villèle.

« Vous aurez bien acquis la conviction par ces lettres, que vous me garderez, que c'est entièrement mon influence qui a agi à Vitry. Si je n'obtenais aucune récompense pour ceux qui nous secondent, ce serait décourageant.

« Je partirai demain, de bonne heure, pour achever ma longue et ennuyeuse journée. Vitry est à vingt-trois lieues. Puissent les élections se terminer en deux jours! En voyant cet affreux temps, vous penserez à moi, et vous direz : « Du chevalier telle est la devise : « Tout pour son Dieu, son roi et l'honneur. »

« Hier, devant madame de F..., on a parlé de nommer M. de Villèle président du conseil. « Je ne « comprends pas, a dit avec esprit la vieille duchesse « de Laval, car elle en a beaucoup, la répugnance « que pourraient y avoir les membres du conseil; et « quant à moi, je trouverais bien moins humiliant « qu'il le fût de droit que de l'être simplement de fait; « vérité reconnue hautement. » — « Il est impossible « de nommer un député président, a dit M. de Montmo- « rency à ma femme, ce serait trop choquant pour la « Chambre des pairs. Et quant à moi, s'il en est jamais

« question au conseil, je suis décidé à m'y opposer « formellement sous le rapport de la dignité de la « Chambre. Si le roi veut nommer jamais M. de Vil- « lèle président, eh bien! qu'il le fasse pair. »

« Ceci est fort important, chère comtesse. Écoutez : vous comprenez dans quelle position embarrassante on met avec intention M. de Villèle. Il se dépopularise avec les députés, et il perd une grande partie de son influence s'il est fait pair. On l'affaiblit par cette faveur. C'est le seul moyen que l'on ait pour s'opposer de fait à la présidence.

« Je vais maintenant traiter la question, et vous verrez à quel point il est essentiel que vous prépariez le roi. Je préviens Villèle de mon côté pour que, par ce moyen, nous soyons d'accord. Je dis que l'influence de M. de Villèle ne peut être portée plus haut qu'elle ne l'est dans la Chambre des pairs. En quittant la Chambre des députés, il perdrait beaucoup d'un côté, et n'aurait rien à acquérir de l'autre. Il serait donc imprudent de le faire pair pour le nommer président. Je vais plus loin : pourquoi reconnaître à la Chambre des pairs, précisément comme droit, d'avoir toujours le président du conseil pris dans son sein? Nouveau motif pour faire cette exception, surtout lorsque tout vient justifier le choix du roi. Supposé que la Chambre des pairs éprouve un moment d'humeur, nous sommes loin de la session, rapportez-vous-en au caractère français pour ne pas conserver six mois la même pensée; et le roi aura usé de son droit pour choisir le président du conseil partout où il trouve l'homme digne d'en remplir les fonctions.

« Dans les Chambres même ou hors des Chambres,

croyez-moi, il est toujours bon que le roi use des droits qu'il s'est réservés; et il faut, avant tout, rompre des habitudes qui deviendraient une obligation. C'est un vain prétexte qui a quelque apparence de réalité, il est vrai, et que présentent à leur conscience ceux qui au fait voudraient la présidence. Profitons habilement de tout, chère comtesse, et nous réussirons. »

CXXXIXe LETTRE

« Je viens de chez Villèle; non, ce caractère est à rire, on ne peut être plus aimable, plus confiant. Il m'a raconté toutes les ordonnances qui seront demain dans le *Moniteur*. C'est excellent. Je regrette seulement le choix de Cuvier à l'intérieur, chargé des cultes à réformer. Je trouve ce choix trop gros, ayant trop de consistance, élevant autel contre autel. Villèle dit qu'il est impossible que ce ne soit pas ainsi; il est vrai que la personne chargée de la religion de l'État sera ministre. Cela me chiffonne un peu, malgré tout; j'ai fait une observation, je n'aurai pas à me reprocher les conséquences. Il paraît, quant à moi, que mon père a parlé aussi à Villèle, qui n'a qu'une pensée, celle de m'éviter, mais avec adresse, sans me mécontenter. Il risquerait de se perdre lui-même plutôt que de perdre son parti. J'avoue que c'est vous donner grandement raison. Il finit par faire tout ce que j'ai demandé, mais il veut en avoir le mérite.

« J'ai lu dans ses yeux, c'est-à-dire dans son cœur. Le moment d'absence de mon père le préoccupe. Mon père serait bien forcé de me laisser momentanément

le portefeuille, ce qui me ferait voir plus souvent le roi.

« Villèle est fort effrayé de l'avenir. Tout cela, et votre raison, vos conseils, ma patrie, mon affection pour vous, plus que tout, me décident. Je me livre, faites ce que vous voudrez; seulement que mon père soit convaincu que mon parti était bien pris, ce qui est vrai, et que je n'ai cédé qu'aux instances réitérées, et surtout à la peine que vous m'avez dit que je lui faisais[1]. Après cela, songez que mon père part, et qu'il faut que l'ordonnance soit demain au *Moniteur*. Il faut donc que vous ayez vu mon père ce matin? Comment vous tirer de tout cela? je ne le comprends pas moi-même; faites pour le mieux, et que le ciel vous conduise! »

CXLe LETTRE

« Chère comtesse, vous auriez partagé mon indignation; sans ces malheureux, nous eussions triomphé partout. A Vitry, qui était le point le plus difficile et le plus important, c'est un vrai miracle, et vous savez que c'est à moi qu'on le doit. Cette coterie voulait perdre le sous-préfet; je l'ai sauvé, et vous voyez s'il a tenu parole.

« J'ai remonté ici le courage un peu abattu. J'ai répondu de tout, j'ai monté père, préfet; j'ai parlé avec l'âme que vous me connaissez; tout est en mouvement. Dieu veuille nous donner le succès; je l'espère en voyant l'orgueil de ces sottes gens, qui ont

[1] Mon père avait vivement regretté la division de son ministère, et d'un autre côté, il s'affligeait du parti que je voulais prendre en me retirant.

pour eux le mépris des libéraux. Quand M. Royer-Collard a été proclamé député, par égard pour le préfet, ils n'ont pas proféré un seul mot. »

CXLI^e LETTRE

« Je vous envoie tout le fatras de papiers que j'avais; un coup d'œil est vite jeté; chacun dit quelque chose. Dans ce moment où la nation s'agite, où la famille royale d'Espagne peut être massacrée, il est fou de n'avoir pas encore une armée de réserve; et c'est déjà presque la posséder que d'avoir sur les lieux celui qui doit la commander. C'est ainsi que Villèle fait courir au trône les périls les plus réels, en ne sachant pas prendre un parti.

« Engagez donc, chère comtesse, toute la famille à dîner, et ne soyez qu'aimable. Ne pourriez-vous pas lui dire en passant : « Vous avez eu l'air de m'éviter depuis notre dernière conversation? vous auriez grand tort, car je vous ai parlé dans ma conscience, et c'est mon profond dévouement pour le roi qui m'a fait vous parler ainsi. J'ai cru, de plus, que je vous donnais une preuve d'attachement et d'estime. Il me semble que vous devez croire à l'un comme à l'autre. » Soyez aimable ensuite et parlez d'autre chose. Ajoutez ce seul mot, si vous le jugez propre : « songez bien qu'avant de rien faire je vous ai consulté et demandé positivement ce que vous vouliez. Je connais trop M. de La Rochefoucauld pour avoir jamais pensé à lui autrement que dans l'intérêt de son pays, et il faut convenir que dans ce moment, plus que dans tout autre, il vous apprend à

« le juger. » Priez les Delaveau : ils sont tous revenus; soyez gentille pour Charles, qui vous en saura un gré extrême; ce sera immense que de gagner cette influence des Delaveau qui est très-grande, et dont personne ne s'empare. Faisons tout le chemin, et que ce soit uniquement pour le roi et le pays.

« Si le sort me destine jamais au pouvoir, vous m'aurez rendu le chemin facile, et à nous deux notre influence sera telle, que nous pourrons tout dans l'intérêt du bien.

« Quand Monsieur m'a dit hier que depuis quelques mois l'intérieur allait mieux, je lui ai répondu très-simplement : « Tant mieux, Monsieur prouvera que le « bien arrive, c'est tout ce que nous désirons; » il en a paru fort touché. — « Cependant, ai-je continué, « j'ajouterai avec la même franchise à Monsieur que « je ne crois pas M. de Villèle assez fort avec la com-« position actuelle du ministère. Il est travaillé par « tout le monde; il ne s'empare de rien, ne s'occupe « de rien, ou ne s'occupe que des affaires, qu'il con-« duit avec un grand talent. Sans doute c'est beau-« coup, mais c'est bien loin d'être tout. »

CXLIIe LETTRE

« Notre ami avait la tête tellement fatiguée, que, pour la première fois, il a été obligé de renvoyer hier quelqu'un avec qui il travaillait : les affaires de l'extérieur le préoccupent extrêmement; ce serait un motif, ce me semble, de ne pas laisser les choses de l'intérieur s'aggraver.

« Il y a une conspiration sourde, royaliste, à laquelle il faut parer. Voyez comme nous avons raison de vouloir la paix et d'y travailler. Les libéraux désirent la guerre à tout prix, malgré leur langage trompeur : ils veulent en jeter tout l'odieux sur nous et en recueillir le triste avantage. Ils espèrent que M. de Villèle, ayant été contre, se retirera, et comme sa sagesse leur ôte tout espoir, ils veulent qu'il quitte le ministère à tout prix ; alors le ministère serait composé de MM. de Blacas, Fitz-James, etc. Au milieu du désordre, ils espèrent parvenir : comment aimer si peu la patrie !

« M. Capelle disait hier à M. de Biron que la guerre était inévitable, et que les libéraux étaient bien loin de la désirer. Il est cruel de voir le but reculer sans cesse devant des choses si nécessaires.

« Villèle du reste a été fort bien; je croyais qu'il aurait eu peut-être un petit mouvement d'humeur après ma lettre d'hier ; tout au contraire, je l'ai trouvé plus aimable; aucune nouvelle d'ailleurs, ce qui l'étonne, le tourmente, lui déplaît avec raison. Cette ignorance, dans le fait, laisse à penser; elle est inouïe.

« Madame Récamier m'avait dit aussi avant-hier que les libéraux désiraient la guerre.

« Madame de la Rochefoucauld vous propose d'aller à la réception de M. Frayssinous jeudi.

« Pouvez-vous me prêter les *Mémoires de Sully?*

« Faites-moi donc le plaisir de rechercher dans vos papiers, et vous y retrouverez des lettres de M. de la Rochefoucauld (*des maximes*), qui avaient été envoyées avec la permission de me les laisser lire, et que je crois être parfaitement certain de vous avoir communiquées.

On est encore venu hier me les redemander, ce qui est désolant, et j'ai un tel ordre dans mes lettres que je ne pourrais concevoir les avoir perdues. »

CXLIIIe LETTRE

« Vous aviez remis ce papier avec les vôtres, il est bon d'y prendre garde; seulement aviez-vous remarqué ce qui est souligné? vous brûlerez après.

« J'ai vu Villèle ce matin un instant seulement, il travaille comme un cheval; c'est lui qui fait tout. Il a été très-aimable. Il a joué au fin pour vaincre, et je gage qu'il s'était engagé avec Caraman; mais le roi lui a redit qu'il fallait arranger cela pour Fitz-James dont Monsieur lui a assuré qu'il répondait.

« Au conseil de mercredi dernier il avait laissé M. de Chateaubriand proposer Caraman; le roi s'est contenté de dire : « Nous verrons cela. » Villèle aurait voulu que le roi se prononçât, afin, au moins, d'être à couvert. Il est unique, et puis Caraman le cajole; il me l'a encore répété aujourd'hui sans y penser. Il a pourtant fini par comprendre qu'il était trop heureux pour lui que le roi lui ait dit : « Faites, » et en effet il lui a répété hier : « Vous reparlerez de Fitz-James au « conseil, vous arrangerez cela. »

« Voilà Conny plus exalté que jamais; je crois l'avoir pris comme il le fallait : je l'ai trouvé un peu embarrassé. J'ai parlé, dans une longue conversation, des choses que l'on dit encore devoir s'improviser, comme d'infamies au-dessus desquelles j'étais bien parfaitement décidé à me mettre en les méprisant complétement. Je l'ai raillé, tourmenté, il n'a pas paru fâché.

« Villèle ne rêve qu'à *la Quotidienne;* quand je l'aurai, il dira que ce n'est rien. »

CXLIV^e LETTRE

« Chère comtesse, du courage et de la persévérance; les circonstances sont fort graves, c'est hors de doute. Eh bien, faisons tout ce qui est à faire, redoublons de force, d'énergie, de soins! poussons notre ami, il en a besoin; il est aussi près du pinacle que de sa chute. Il y a d'immenses ressources; le tout est d'en tirer parti. Mais voyez si un homme peut marcher aussi mal secondé ; le roi le sait : c'est notre mal; il ne gouverne pas, mais il veut que son ministre gouverne.

« Ce matin M. de Chateaubriand lui a parlé de Polignac, il a faiblement répondu ; Villèle en a été un peu triste. C'est tout simple, et cela sera toujours ainsi avec des habitudes pareilles. Il faut gouverner, c'est la seule chose qui nous manque, et les affaires de l'extérieur s'aplaniront lorsque celles de l'intérieur se seront affermies, mais nous sommes au milieu de toutes les intrigues, sans aucune direction forte. J'y mourrai, ou il en sera autrement.

« Le coup était si bien monté hier que M. de Chateaubriand n'a dit que deux mots, les plus simples, sur une interpellation qui lui était personnelle, et les bravos l'ont interrompu. Villèle a eu un succès inouï, tous les députés me l'ont dit, mais tous demandaient à grands cris de la force : « Que veux-tu que je fasse « avec de pareilles gens? me disait Villèle. —Les faire « marcher de gré ou de force, ce que je crois toujours « possible. »

« Villèle convient positivement avec le ministre de la marine qu'il écrira ce qu'il dira à la tribune; faire sténographier était essentiel ; il n'en fait rien. « Je l'ai « oublié. »

« Tenez, je suis honteux de le dire, Villèle est plus habile que tout autre, mais nous savons mieux gouverner que lui. Tout s'en va, et il faut tout prendre. « Comment faire? me disait-il. Je suis toujours em- « barrassé de répondre, mais si j'en ai une fois les « moyens, on verra. — Il est grand temps de s'y « prendre; je pense avec vous que l'intrigue est bien « fortement ourdie; mais pas de découragement, avec « l'aide du ciel nous triompherons. C'est l'indécision « qui vous tue : chaque instant perdu amène de nou- « velles difficultés. Le duc de Grammont a un air tout « nouveau; ils se croient sûrs de leur fait. »

« Je ne demande pas que Villèle fasse un mouvement ministériel dans ce moment, mais il doit exiger tout ce qu'il faut, et si l'on résiste, tout briser à l'instant. Soyez certaine que ce qui effraye le roi c'est de se voir seul, c'est simple; il faut sortir de là à tout prix, ce ne sera pas votre premier miracle; et sur ce côté mon cœur est si pur que je n'ai pas un remords. J'ai au fond de mon âme une lassitude des affaires qui n'est pas, je vous jure, moins sentie que l'ambition que vous pourriez me supposer. »

CXLV[e] LETTRE

« Le roi a raconté à Villèle qu'il avait dit un mot à M. de T..., mais d'une manière assez légère. Ne pourriez-vous pas parler vous-même à madame de Noailles?

Il ne faut pas s'endormir, une conversation que j'ai eue ce matin avec Rozan me le prouve. Son patron a demandé à Villèle une entrevue pour ce soir. C'est mauvais; il veut se faire craindre aujourd'hui pour aviser à un raccommodement qui nous perdrait, je veux dire : qui perdrait la chose publique; vous me comprenez.

« J'ai tâché de fortifier Villèle. Jamais ministre n'a joué plus forte partie; la chose a été mal engagée, c'est sa faute.

« Tâchez que le roi se promène vendredi, c'est indispensable avec tous les bruits qu'on fait courir ; d'abord la loi ne passera pas vendredi, puis le roi serait rentré bien avant les pairs à la Chambre. Ne rien négliger est chose bien importante.

« J'étais rentré moi-même à neuf heures; mon oncle était chez ma mère : « Croyez-vous, ai-je dit, que la « majorité soit de plus de quinze à vingt voix? — Je « crois, m'a-t-il répondu, que la loi passera à la plus « petite majorité possible. » Cela fait trembler. »

CXLVIe LETTRE

« Combien je suis heureux, chère comtesse, de vous voir juger aussi juste! Le terrain sur lequel nous marchons est des plus difficiles, mais nous n'y glisserons pas, avec l'aide du ciel. Seulement, en présence d'une telle rage, impossible de nous soutenir sans moyens : c'est évident maintenant, il y a urgence; heureusement que la rage est encore plus contre moi que contre vous. Mais patience! Vous verrez bien des choses changer de face, et à nos pieds bien du monde. Faire le

bien sera d'ailleurs toujours mon unique but ; n'est-ce pas vous dire à quel point nous serons toujours d'accord ?

« Le roi peut faire dans ce moment-ci la chose la plus aimable pour MONSIEUR ; il le mérite, et je voudrais qu'il vous le dût. Dans le temps, on dépouillait MONSIEUR par une ordonnance, en ne lui laissant qu'un capitaine des gardes : effectivement, dans ce royaume il devait n'y avoir de force que celle du roi. Obtenez donc pour le fils du comte des Cars d'occuper ce poste. MONSIEUR y serait extrêmement sensible; ce n'est pas à lui à le demander puisque c'est contre l'ordonnance, c'est au roi à en avoir la bonne grâce.

« Je reviens du château pour y retourner. »

CXLVIIe LETTRE

« J'avais oublié de vous dire que Laborie est arrivé hier chez Villèle. On parle beaucoup de l'affaire de M. de B...; les journaux ne peuvent se dispenser d'en rendre compte. Je sors de chez M. de Montmorency; nous avons arrangé deux ou trois rédactions différentes; enfin, il m'envoie chez vous. « Mon Dieu, « il ne faut pas tant de calculs, dit Villèle, dire la vé- « rité, voilà tout. »

« M. de Blacas a donné sa démission. M. de Laval le remplace.

« Hutteau, que je viens de voir, me disait que C... avait répété malicieusement devant Capelle : « Une « dame très-influente s'intéresse beaucoup à vous. » Hutteau a répondu à merveille, comme je vous l'ai dit; pour rendre la chose encore plus simple, il a ajouté :

« Il en est de même à Gand d'une femme à laquelle « j'ai consciencieusement rendu service, et qui, en ce « moment, travaille aussi beaucoup pour moi. »

« Ainsi tout est pour le mieux, vous serez peut-être bien aise de le savoir. »

CXLVIIIe LETTRE

« Guignard, dans sa mission à Bordeaux, est parvenu à se procurer une liste de francs-maçons, composée des gens les plus exécrables, les plus dangereux. M. Decazes y est tout au long. Une opinion secrète répandue parmi les libéraux, c'est que si l'armée d'observation entre en Espagne, Mina doit, à la tête d'un corps de partisans où seront les réfugiés français, entrer en France par une gorge des Pyrénées avec l'étendard tricolore. Il y a probablement quelques coups de montés pour ce moment-là. Il faut y penser et prendre ses mesures d'avance.

« J'ai demandé à Bonneau tout ce qu'il saurait. C'est un moyen de fournir vos lettres. Je lui ai encore recommandé le secret le plus absolu pour M. de B.... Je lui ai ordonné la surveillance de la maison D..., etc. MM. B... et C... sont à la prison de Poissy pour écrits séditieux. Ces individus ne cessent de tenir les propos les plus infâmes; tous leurs amis viennent les voir et leur portent de l'argent.

« On assure qu'ils sont favorisés par le contre-maître. On a trouvé sur eux, il y a quelques jours, un poignard en bois, peint en rouge, avec cette inscription : *Tribunal invisible, partout, nulle part.*

« Au bas de leur signature, ils mettent un *V*, ce qui

voudrait dire *vente* probablement. J'ai causé à fond avec Villèle de M. B...; il y pensera sérieusement pour chercher s'il y a lieu à prendre un parti.

« Un sieur Leroy est parti le 16 avril avec des lettres de la Fayette et autres libéraux pour Corinthe; il s'est embarqué à Marseille sur *la Duchesse d'Angoulême;* il a été à Napoli, Romani, Corinthe, Modon, Salonique. Revenu à Livourne le 5 septembre, il est reparti le 17 pour Vérone, envoyé par le parti libéral, sous un faux nom, avec des recommandations, entre autres celle d'un nommé D..., médecin, qui feint de se rapprocher des royalistes, dépense plus d'argent qu'il n'en a, et, de concert avec F..., libraire très-mal pensant, tient des réunions secrètes, etc. En tout, le parti libéral s'agite beaucoup dans ce moment. La sagesse du ministère le consterne. On ne sait à quoi l'attribuer. Il est important de connaître les nouvelles.

« Avez-vous pu obtenir la capitainerie des gardes pour M. le vicomte des Cars? Combien je le voudrais ! Puis-je mener avec moi Anatole faire sa cour lundi? sera-t-il bien reçu? un mot de réponse, que je le lui fasse dire. Faisons-nous des amis, et au roi avant tout. Profitons des parfaites dispositions du moment. Les circonstances sont graves; on peut les dominer, mais il faut se mettre en campagne. A propos de campagne, si la guerre devient inévitable, elle aura l'avantage de réunir forcément toutes les opinions royalistes (hors celles de quelques ambitieux enragés) devant l'intérêt commun, et les dangers réels.

« Je crois que les préparatifs seront faits, les ordres donnés pour la guerre, les troupes en marche de Paris;

je n'affirmerai pas que nous entrassions en Espagne ou que du moins nous allassions à Madrid, car une révolution intérieure peut tout terminer avantageusement. Un simple envoyé, non plus auprès du gouvernement, mais auprès du roi, un homme habile, Dumontais, par exemple serait fort bien. Il est ambitieux; et une aussi belle et glorieuse perspective le mettrait en campagne.

« Est-il enfin prouvé que l'on a eu le plus grand tort de ne pas envoyer un exprès à l'empereur de Russie, pour lui tout expliquer? Je serais déjà revenu, et notre système et notre repos seraient assurés à jamais. Croyez une chose : au moment du danger, Villèle se rattache à mon caractère, qu'il trouve plein de ressources et de force; au fond, il craint de me grandir, et il a, par ma foi, grand'raison de croire que je ne laisserais pas tout aller comme lui.

« J'ai vu, hier au soir, madame Récamier; elle m'a confié, avec une sorte d'effroi, qn'elle savait très-positivement que le parti orléaniste prenait une grande consistance, que tous les révolutionnaires, libéraux, bonapartistes s'y rallient, ce qui finira par faire une armée assez considérable; que jusqu'ici on s'était disputé sur le but d'une révolution, mais qu'aujourd'hui, tout étant d'accord, cela paraissait offrir un danger réel. Sans doute c'est une complication de plus, et tout cela prouve la nécessité de prendre de la force intérieure à tout prix.

« Je vous parle avec une confiance qui trahirait ma conscience si je ne me reposais sur la vôtre et sur celle du roi uniquement. La bannière la plus importante de l'ordre est celle de la Chambre, et celle-là

marche, en général, assez bien et est utile. Villèle y conserve une grande influence. Je puise dans mon amour pour le roi les instructions que je donne, et je mets toujours Monsieur en avant, ce qui sert merveilleusement.

« Vous remarquerez que depuis que j'ai pris mon parti d'avoir eu cette conversation un peu ferme avec M. de Lourdoueix, la *Gazette* a enfin rompu le silence et parle bien. Mais je ne puis tout faire, malgré la meilleure volonté, avec aussi peu de moyens. Vous voyez par ce que je fais dire de la Chambre, l'importance qu'il y aurait à s'en emparer.

« On fait tout ce qu'on peut pour presser M. de Montmorency de se mettre plus que jamais à la tête de l'opinion royaliste exagérée; il ne verra pas ce qu'on veut de lui, et manquera de caractère pour refuser, je le crains. Les chefs sont les plus enragés contre Villèle. Polignac, Rivière, Vibraye, Montmorency, Fitz-James sont un peu retirés. Rougé s'agite beaucoup. Le père, beaucoup moins influent, est bien pour Villèle. Les chefs arrivent des provinces : c'est le moment de s'emparer de tout. »

CXLIX

« Article de *la Quotidienne* très-important, très-remarquable; il prouve la force que se croient les exagérés.

« Autre chose très-essentielle: il faudrait absolument que le roi dît un mot à M. Frayssinous. Voici comment la commission de l'Adresse doit être composée : Polignac, Pastoret, etc. Mon père refusera de s'en charger;

Pastoret éludera ; Polignac acceptera peut-être ; mais cela serait mauvais, quand même l'Adresse serait bonne. Mon opinion à moi est qu'on y pousse M. F... Il faut veiller à tout; je vais tâcher de le voir aujourd'hui.

« Mais, que voulez-vous ? Il est évident pour tout le monde qu'on laisse aller bien des choses, qu'on mène les grandes affaires, mais qu'on ne gouverne vraiment pas. C'est là l'immense danger. Le roi le voit, soyez-en sûre. Je n'aime pas cette visite de M. de B... au roi; ce n'est pas un homme dévoué, et nous avons trop d'ennemis pour ne point tâcher de ne nous faire que des amis.

« Je reviens à cet article de *la Quotidienne;* il faut que les exagérés se croient près d'un succès. Hyde de Neuville avait l'air, hier, d'être extrêmement affairé; le duc de Damas était à ses pieds.

« M. de Chateaubriand a été fort poli; mais je le connais, et il eût fait bien plus attention à moi, s'il ne s'était cru fort par lui. Ne serait-il pas simple que l'on informât le roi de tout cela ? montrant Villèle plus indispensable, plus nécessaire que jamais; seul contre les exagérations et les folies, mais ne pouvant lutter longtemps. Je suis convaincu que le roi juge de même. Il faut profiter de ce moment, c'est le dernier. »

CL· LETTRE

« On ne gouverne pas ainsi, et si nous ne pouvons prendre de la force, nous serons mal.

« Madame de Périgord m'a confié que le maréchal

venait de donner à son mari un adjudant-major, sorti d'un régiment avec d'assez mauvaises notes, ayant été à Waterloo, tandis qu'il en demandait un autre excellent. M. le duc d'Orléans a été, il y a trois jours, en cachette, à onze heures du soir, chez le général Foy : ceci est grave. Il faut nous bien tenir à l'intérieur, car les libéraux joueront le tout pour le tout. Il faut pour cela de l'énergie et des moyens trop longtemps négligés. C'est un fait trop essentiel pour le taire. On peut de tout ceci tirer un énorme parti.

« J'ai rencontré la Ferronnays. J'ai causé longtemps avec lui et en ai été fort content; il a de bonnes idées, de bonnes opinions. Il m'a dit que M. de Chateaubriand venait de lui indiquer qu'il lui paraissait nécessaire de le faire partir sitôt le discours du roi; je le crois bien : il se méfie.

« Grand Dieu ! que de fautes au milieu de si grandes choses ! Nous avons vu la conséquence des premières !... N'importe ! sortons de là à tout prix.

« Je me charge de la réponse. Portalis me prie de vous remettre ce billet. Il est dans des opinions fort sages, et a immensément de relations.

« Voici ce qu'il me mande :

« Tout le monde déplore la faiblesse de M. de Villèle; a-t-on raison, a-t-on tort? je ne m'en fais pas juge. »

« Vous voyez la nécessité de prendre de la force. Il le faut, ou nous sommes perdus. »

CLI^{e} LETTRE

« Mon neveu a vu hier deux libéraux qui savent

beaucoup. Ils sont du centre gauche, pour vous en donner l'idée; mais ils causent avec lui tout haut. « Tout notre espoir est que M. de Villèle sera cul-« buté au commencement de la session, disaient-ils. « Nous seconderons l'exagération si M. de Villèle, « dès le début, n'a pas une majorité prononcée; « nous nous joindrons aussitôt à ceux qui veulent le « renverser, parce que nous le regardons comme « l'homme qui s'oppose le plus à nos projets, et « nous tâcherons que l'exagération s'empare du pou-« voir. »

« Vous voyez à quel point il faut soutenir Villèle dans l'intérêt du trône. Il lui manque quelque chose au milieu d'un si violent orage; c'est à vous à le lui donner. »

CLII^e LETTRE

« Chère comtesse, croyez-moi, il faut l'emporter, il est grand temps que cela finisse. Ce pauvre Villèle ne dort pas, je le trouve fort changé; il succombera si l'on ne vient pas à son secours promptement. Tous les jours le nombre de nos ennemis augmente, et nous ne faisons rien pour avoir des amis, des créatures. Villèle supporte tout le poids des affaires. Il y est admirable, mais il ne mène pas les hommes. Je sens que lui pour une chose, et moi pour l'autre, tout irait. Il faut un bras de fer qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucune difficulté n'étonne, qui sache tout prendre, tout réunir, tout rallier, tout faire marcher. Si Dieu daigne seconder sa misérable créature et ne pas l'abandonner, vous verrez bientôt une autre

tournure à toute chose, pourvu que Villèle et le roi me soutiennent.

Je veux tout rendre au roi et à Villèle, rien pour moi que la peine ; mais que l'on ne m'arrête pas et que Villèle se décide, il est plus que temps.

« Grande explication hier avec M. de Chateaubriand au conseil. Un peu intimidé par un seul ministre disant un mot en faveur de Villèle, M. de Chateaubriand voudrait M. de Vitrolles au conseil d'État : plus tôt, on n'aurait pas dû méconnaître ses services ; à présent, ce serait porter le joug.

« Villèle a trouvé Monsieur très-travaillé par Pozzo; il s'en étonne, et tout cela ne me fait rien. Je connais maintenant Monsieur, mais je suis fatigué de me donner tant de peine pour voir constamment tout arrêté, rien n'allant, personne ne marchant. Il faut en finir, croyez-moi, car les difficultés deviendraient telles que mon caractère même échouerait.

« Ce pauvre Villèle me faisait de la peine en me racontant ce que lui disait Monsieur : « On m'attaque « partout, on m'abreuve de sottises, ajoutait-il ; je les « attends à la tribune, lorsque les séances seront ou- « vertes ; c'est là qu'ils me rendront service, c'est là « que je leur répondrai. »

« Ce qui m'effraye, c'est qu'il change sensiblement. Il est cruellement tourmenté; je crains même que sa tête ne reste moins forte pour les affaires, c'est ce qu'il ne faut pas. S'il succombait, on serait horriblement embarrassé. Il faut le sauver, il faut qu'il vous voie; il ira ce soir chez vous.

« Rougemont sort de chez moi, il m'assure que M. de Chateaubriand avait rendu secrètement la pen-

sion à Martainville; il a sur lui une grande influence, Quelle faute! R... me disait hier : « Tandis qu'à la « maison du roi je ne puis obtenir non-seulement « une légère pension, mais même qu'on prenne mon « dictionnaire, M. L... donne 6,000 francs de pension « à deux hommes du *Journal des spectacles* qui ne le « méritent pas. »

« Lisez la lettre et renvoyez-la avec les papiers que je n'ai pas lus. Ce pauvre Bonneau fait peine, et sa lettre vous donnera idée de l'intérieur. Que Villèle ne recule pas plus que moi : il n'est qu'à moitié content de M. de la Ferronnays. »

CLIIIe LETTRE

« Je viens de passer une demi-heure à remettre la tête de Bonneau, chacun la lui montant en lui disant qu'on ne fait rien pour lui.

« Pas un sou d'appointement pour tous les services qu'il rend à la police. L'autre jour, comme pour le molester, le préfet lui montre des gratifications accordées à chacun; l'inspecteur général des prisons, rien. Vraiment, c'est de la folie : on avait fourré dans la tête de Bonneau de demander des titres de noblesse; j'ai été contre, c'eût été lui prêter un ridicule; mais vite on s'est empressé de lui dire que c'était moi qui m'y opposais.

« Est-ce donc ainsi que l'on conduit les hommes? Oh! je serais content si je n'avais à combattre que les ennemis de mon roi. Lisez la lettre de M. de V... Si l'homme est tel que je le désire, cela peut avoir une

grande importance; le devoir est de ne rien négliger et de profiter de tout. Est-ce votre avis?

« Mon neveu a présenté la lettre à Monseigneur. Croyez que ce n'est que par un caractère de fer que nous sortirons de toutes ces intrigues, et il faut qu'en six mois un poignard me soit enfoncé dans le cœur, ou que le gouvernement du roi soit tellement respecté, tellement craint, que chacun soit rangé, soumis. »

CLIV• LETTRE

« Je ne récrimine jamais, mais une seule fois consentez à voir combien les choses que je vous demandais étaient faciles aux différentes époques et à quel point maintenant nous sommes dominés par tout ce qui n'a pas été fait. Villèle est décidé à rompre à la tribune même, si M. de Chateaubriand se montrait ce qu'il ne doit pas être. « Au sortir de là, lui ai-je dit, allez « chez le roi, et demandez son remplacement. Une pa- « reille chose produirait un très-bon effet. » Mais comment espérer (quand nous-mêmes nous sommes dans les ténèbres), que les étrangers voient clair, lorsque toutes les lettres possibles partent d'ici, pour les embrouiller encore davantage? N'oubliez pas les bonnes choses à tirer de la conversation de Gérard. Éloge complet de Villèle par un député du côté gauche dans une nombreuse réunion, le soir même de la fameuse séance.

On passe des heures au conseil, et on ne décide rien; moi je voudrais un conseil d'une heure où tout fût décidé, et fait ensuite; tel est mon avis, chère comtesse. »

CLV• LETTRE

« J'ai vu hier M. Guibout, nommé par le ministre de l'intérieur pour présider le cinquième arrondissement; c'est un homme capable, il m'avait demandé rendez-vous. Après quelques renseignements utiles de part et d'autre : « Quelle calamité, monsieur, qu'un « pareil ministre à l'intérieur, si toutefois c'est un mi- « nistre! comme on s'aperçoit de sa nullité au moment « des élections, moment si important! » Bonneau, qui est venu ce matin, m'a conté qu'il avait tout arrangé; vous pouvez être parfaitement tranquille. Il me disait qu'on ne pouvait rien arracher de M. de Corbière, que Foucher[1] lui en parlait ce matin avec désespoir, le jeune Rainneville avec pitié; enfin, il paraît que chacun en disait autant de son côté; cependant il faut voir le bien du pays avant tout; et des notes de la Russie, de Gallet, me prouvent que l'on unit Villèle et Corbière. Ce serait donc affaiblir Villèle momentanément. Faire passer Corbière garde des sceaux serait apprécié de tous. Je persiste à croire qu'il est important de reporter à la maison du roi tout ce qui donne grande influence. Le ciel vous inspire ce que nous devons faire pour le bien de notre pays!

« Vous savez jusqu'à quel point Foucher a été parfait en particulier pour Villèle; ce dernier ne sait que perdre ses meilleurs amis et jamais se faire une créature : ne l'imitez pas. Le fils de Foucher est un jeune homme très-distingué, reçu avocat depuis dix-huit mois, exerçant depuis huit ans d'une manière ou d'une

[1] Employé supérieur au ministère de la guerre.

autre. Une place se présente; elle dépend entièrement du garde des sceaux, qui déjà est bien disposé. Je pourrais tenter l'affaire par Bellard; mais un mot dit au garde des sceaux emportera la chose d'emblée. Cette famille saura qu'elle vous doit son sort. Ce jeune homme[1] est fort répandu, il est beau-frère de Victor Hugo ; vous serez bonne, aimable; et nous aurons fait une bonne chose, Foucher ira vous remercier, il vous aura vue, aura de la reconnaissance ; il est déjà très-bien pour vous. Avant-hier il me parlait encore au sujet de mademoiselle Duvidal.

« En avant, noble champion du bien et de la fidélité!

« Je joins la note pour vous; le garde des sceaux connaît très-bien l'affaire. »

CLVI• LETTRE

« J'ai ôté tous les rapports insignifiants. Hier encore, M. de Bellune parlait de la manière la plus positive contre Villèle, dans la salle des Conférences; la session finie, il faut absolument que justice soit faite.

« Villèle, dans la Chambre, se relève par son talent, mais après nous succomberons infailliblement. Je l'ai vu ce matin, il a été fort aimable; il me citait, de Corbière, encore un exemple de ce qu'il est; c'est en gémissant qu'il me le racontait. MM. Delaveau et Bonneau sont venus lui dire que le premier manquait absolument d'argent, qu'il était en avance de dix mille francs et ne savait plus comment faire.

« Au dernier conseil, devant le roi, Villèle ne vou-

[1] Aujourd'hui conseiller à la cour de cassation.

lant pas compromettre M. Delalot, mais assurer le service du roi avant tout, répartit entre les différents ministères, une somme d'argent pour les dépenses extraordinaires du moment ; puis, s'adressant à Corbière : « Si le ministre de l'intérieur avait besoin de quelques « fonds de plus pour la police, je suis prêt à lui en « donner. — J'ai ce qu'il me faut, a répondu Cor-« bière, je supprimerai encore quelques pensions et « cela ira. »

« Que veux-tu? me disait Villèle, c'est inouï, je ne « pouvais faire plus. » Moi je vous dis et vous répète, chère comtesse, qu'il faut le faire *pair*. Il sera enchanté, et son ancienne intimité avec Villèle, dans les affaires s'expliquera aux yeux de tous.

« Il y a eu révolte à Brest; les suisses ont été forcés de tirer.

« Guignard, qui sort de chez moi, m'apprend que le parti arrêté est de faire passer en Espagne le plus de révolutionnaires possible; ils ont organisé quelques corps francs dans plusieurs départements; les chefs partiront de Paris à un moment donné, et ils iront les faire soulever. Jugez, avec un ministre de l'intérieur qui ne tient rien, où l'on en sera!

« Savez-vous qu'il suffirait de vingt-deux membres ne votant pas pour empêcher le budget? C'est le projet formel, quelque coupable qu'il soit. Il faut se préparer d'avance, et en l'annonçant hautement, chercher à le déjouer.

« Il me semble, chère comtesse, que votre rôle est de dire « que vous n'avez pas causé avec M. de Villèle depuis quelque temps, mais qu'il vous semble qu'il doit frapper un grand coup, un coup décisif et sans

retour; que vous l'attendez là pour savoir si, à toutes ses qualités et à un sens si remarquable, il joint le caractère que vous lui désirez. »

« Plus l'extérieur est grave, plus il faut s'emparer de l'intérieur; vous donnez vos idées telles qu'elles vous viennent et vous attendez ensuite le résultat.

« Vous voyez combien vous avancerez et préparerez la besogne de Villèle en parlant ainsi. Nous voulons le bien, le ciel seul en a le pouvoir. »

CLVII^e LETTRE

« Je viens de chez Villèle; le roi charmant pour lui, extrêmement occupé de vous hier. Villèle, très-content de tout ce que j'ai fait, convenait des efforts de l'exagération; mais il avait décidé que les ministres ne devaient s'en mêler en rien.

« Il faut toujours veiller, penser à tout. Combien je regrette de voir le peu de décision qu'a mon pauvre ami! Ce qui me fait de la peine, c'est de le voir s'illusionner sur ses propres idées; ainsi, par exemple, il ne voulait pas convenir que M. de Chateaubriand avait gagné beaucoup à la Chambre depuis son discours; c'est pourtant un fait.

« Dites-moi quelque chose de bon. Je vais aller voir madame de Corbière ce matin, car j'ai un mot à lui dire, gardant pour moi ce qu'il faudra. Avez-vous pu parler de l'affaire de madame Récamier? »

CLVIII^e LETTRE

« Villèle a été charmant ce matin. Il arrive de

chez le roi, au comble du bonheur de la manière dont il a été reçu, le roi émerveillé. Il m'a beaucoup demandé de vos nouvelles ; c'est l'homme le plus fin que je connaisse; l'expérience est son aide. Le roi sera servi, le pays aussi, Dieu soit loué!

« Il vous trouve habile d'avoir deviné sa pensée ; je lui dis que vous m'aviez chargé de lui demander la sienne pour voir si la vôtre s'y rapportait, ce qui lui a beaucoup plu.

« Il y a deux très-grosses choses en ce moment, « m'a-t-il dit, il n'était pas juste de les diviser, et « puis, voulant grandir la Chambre des pairs à tout « prix, il est bon de lui donner beaucoup à faire et de « dire aux députés : le roi et la Chambre des pairs « vous font connaître ce qu'ils regardent comme im- « portant pour la monarchie. » Puis il a ajouté : « Je « me place où est le danger. »

« Il est très-mécontent du jeune Pastoret, qui met toutes les entraves possibles à la réception des nouveaux pairs. Le garde des sceaux s'en est plaint à Villèle ; il serait nécessaire que le roi en dît un mot sévère à Pastoret. Le rappel de Bellune est décidé; il lutte pour le moment, afin de ne pas prendre la responsabilité, ne pouvant tout conduire à la fois. A propos, je dois dire que je me range à son avis pour la Chambre des pairs, ou plutôt au vôtre, car il ne m'a dit rien d'aussi fort que cela. Je ne tiens à avoir raison que quand je l'ai réellement. Il voulait renvoyer M. de Caraman à Vienne.

« Je viens de voir MONSIEUR, qui a été charmant pour vous : le roi a dû être son ambassadeur. MONSIEUR m'a dit : « Réponds-moi en conscience; on m'a dit du major

« L... des choses fort graves, qui m'affligent beau-
« coup, d'autant qu'elles me viennent d'une source
« peu suspecte ; je te charge de prendre des informa-
« tions. »

« J'avais oublié de vous dire que madame D... reçoit chez elle des personnes qui la trompent. MONSIEUR doit envoyer chercher M. de Vaublanc et lui parler de manière à lui imposer silence. Quelque temps et quelques moyens de plus, parce qu'ils nous manquent et qu'il en faut, et tout rentrera dans l'ordre; le roi sera maître, respecté, adoré, et nous l'aurons vaillamment servi. »

CLIX^e LETTRE

« M. de Chateaubriand s'était déjà vanté à Villèle du départ d'A.... Quel homme! J'ai causé ce matin fortement avec Villèle des élections, et, comme à l'ordinaire, il profite des choses justes que je lui ai dites; enfin, faisons le bien!

« M. de Ménard, qui voulait me voir hier pour M. de Cambise, ne revient pas de bien des choses, et il lui est échappé de me dire : « Vous m'avez touché au « fond de l'âme, et mon cœur n'est pas ingrat. » Sans doute il faut lutter contre l'orage, mais il faut prendre les moyens de ne pas succomber et de ne pas se retrouver à pareille fête. On le doit à soi, au pays, au roi, à MONSIEUR. J'ai parlé à ce dernier dans ce sens pendant plus d'une demi-heure, et il a été de mon avis; je me suis exprimé avec franchise, et il m'a bien écouté. « On « dit, c'est vrai, que M. de Chateaubriand est mal « dans cette question, mais je n'ai pas à m'en plaindre.

« Il faut bien nous concerter, bien réfléchir et prendre « un parti. »

CLXe LETTRE

« Je viens d'avoir une conversation fort grave avec la Ferronnays, fort grave, dis-je, par ses résultats. Le voilà tout à fait perdu pour Villèle; c'est fâcheux. L'incertitude nous tue et nous tuera, c'est un fait certain; il faut en sortir par un grand coup, et il n'y a pas à remettre; chacun voit la division qui existe, et il en profite ou s'en moque. Villèle a trop négligé l'empereur de Russie, je le lui ai assez dit. « Que voulez-vous « que je fasse, me disait la Ferronnays, je ne vois qu'in- « trigues? M. de Montmorency s'en va, on le remplace « par M. de Chateaubriand. Je le croyais très-bien avec « M. de Villèle, pas du tout : alors, j'attends mes in- « structions, toujours prêt à obéir au chef que le roi « me donne. » Il a envie, avant de partir, de prononcer un discours à la Chambre des pairs, mais il ne le fera qu'avec permission.

« Mon opinion est qu'il croit M. de Villèle près de sa chute, c'est l'effet de l'état où nous sommes. Villèle remontera, je l'espère beaucoup, grâce aux discussions qui vont s'ouvrir, mais sans un journal c'est impossible. Il faut frapper un grand coup et s'inspirer par la confiance et la crainte; autrement nous sommes mal. « M. de Villèle est si fort (me disait Lauriston), qu'il « ne se laissera pas faire la loi par M. de Chateaubriand. « Il ne peut le briser en présence des Chambres; mais, « dès qu'il l'osera, nous verrons. »

« Croyez-moi, je voudrais m'être plus souvent

trompé; les autres se croient bien forts. Je reverrai ce soir ce que je n'ai pas lu; j'aurai le cœur triste tant que je ne verrai pas se mettre à la besogne. »

CXLI

CXLIᵉ LETTRE

« Je viens de chez MONSIEUR; de là j'ai été chez Villèle, qui est enchanté de l'arrangement : il riait, comme un malin de la défaite de Corbière. Figurez-vous qu'il lui avait proposé de monter à la tribune, et que l'autre avec l'air fat et présomptueux : « Pourquoi « faire? c'est moi qui y monterai. » L'instant d'après, battu complétement.

« Villèle est très-content de l'effet de ma fâcherie de ce matin. Corbière lui en a parlé, extrêmement troublé, en la lui racontant à moitié. Villèle a eu l'air de tout ignorer : « Surtout, n'y fais rien, » me disait-il. M. de Chateaubriand a peur et n'ose rien faire dans ce moment. Peyronnet prenait des notes. Villèle lui fait demander dans quelle intention. « Tout ce que voudra « M. de Villèle! » répond-il avec le ton le plus soumis. Le ministre de la guerre lui écrit une longue lettre d'explication : c'est-à-dire que nous avons mis tout le conseil à ses pieds, que tous les ministres tremblent devant sa puissance; et, entre nous, quelque avantage qu'il y ait pour lui, et, j'oserai le dire, pour la chose publique, il aura bien de la peine à se résoudre à s'adjoindre un homme actif, qui ne tremble devant personne, et mène les hommes autrement que lui.

« Il croit, de fait, jouer tout le monde : il se trompe avec moi. Je persévère à dire qu'il faudra, dans son propre intérêt, lui forcer un peu la main. Vous avez

raison de le flatter, mais je déteste ce rôle lorsqu'il s'agit de moi. Je lui ai dit quelques vérités; il était de bonne humeur : il est convenu avec moi qu'il y allait de sa conscience de laisser l'État en de pareilles mains; mais il aura de la peine à se débarrasser « d'esclaves « commodes, » ne voyant pas qu'ils n'attendent que le moment de prendre leur revanche. Enfin, poursuivons notre carrière de dévouement.

« En définitif, lui ai-je dit, il est bien essentiel de « s'entendre et de marcher dans le même sens; que « désirez-vous? » Ici il a été raisonnable : « Priez « MONSIEUR de les montrer ce qu'ils sont, c'est-à-dire « bien peu de chose, afin de rendre tout possible, sui- « vant les circonstances : il faut détruire l'édifice « pièce à pièce, pour laisser la possibilité de le recon- « struire enfin d'une manière solide et durable. » Le rusé a raison; mais aussi, par là, il reste seul, c'est ce qu'il veut; et il aura de la peine à s'adjoindre quelqu'un de bien. Si nous pouvions réussir ainsi, j'en bénirais le ciel.

« On a voulu le tracasser à la commission du budget : il les a battus complétement, B... comme les autres. La séance d'hier a été bonne pour lui. Il est furieux contre la liste civile. Dire qu'avec vingt-cinq millions le roi ne puisse être d'aucun secours à son gouvernement, c'est criant, puisque c'est la seule ressource dans ce moment. Pour douze à quinze mille francs au plus, je puis acheter le fonds d'un journal furieux d'opposition et l'anéantir; car on ne peut pas créer de nouveaux journaux.

« Villèle trouverait fort commode de continuer à se servir de nous comme nous sommes. C'est, en con-

science, ce qu'il ne faut pas tolérer. Nous succomberions, nous, lui et l'État. En affaires, cet homme est inouï; mais, ainsi isolé, on voit trop ce qui lui manque, et l'on en profite. »

CLXII^e LETTRE

« On m'a rapporté la lettre. Vous étiez sortie; vite je l'ai envoyée : il n'y avait pas un moment à perdre; vous le comprenez, le ciel en décidera. Je disais tout ce qu'il y a à dire, et il y a beaucoup. Villèle ne savait absolument rien de tout ce qu'a fait le ministre de la guerre : ce n'est pas tolérable. Mon avis est de profiter de l'occasion : les circonstances sont trop graves pour rien donner à l'incertain. Je vais écrire à Villèle dans ce sens, et croyez que cela lui donnera beaucoup de force, dans ce moment surtout; puis cela facilitera le reste : les deux choses à la fois.

« Il faut que le roi montre qu'on ne lui manque pas en vain. Il faut gouverner à tout prix, croyez-moi, c'est ce qui nous sauvera. Ceux qui ont poussé à la guerre vont être perdus vis-à-vis de la nation par les conséquences qu'elle entraîne. Villèle prend une force immense : c'est ce qu'il nous faut. M. le duc d'Angoulême déteste le ministre de la guerre, ce qui complique cette question.

« Il nous fallait de nouveaux maréchaux, après la campagne : Lauriston et Bordesoulle. C'est par MONSIEUR que j'y suis parvenu ; croyez que c'est seulement en ne négligeant rien qu'on réussit. Nous achèverons ce

noble ouvrage commencé par l'ordre du ciel et sous ses auspices.

« On travaille beaucoup les Suisses en ce moment. Les libéraux jouent leur jeu; c'est leur dernier espoir. Il faut l'emporter à tout prix, car ce sera pour nous la vie la plus glorieuse, ou bien la mort la plus triste. »

CLXIII° LETTRE

« J'ai longtemps causé avec Villèle, et je dois avouer qu'il écoutait avec grande attention. Nous avons traité toutes les questions à fond. Il me paraît vouloir nous sortir de notre position. Nous différons sur un point : il voudrait laisser M. de Chateaubriand s'enferrer davantage, et moi, je crains le chemin qu'il fait chaque jour, et je regrette celui que nous perdons, en hommes et en choses.

« Ce qu'il est important de voir, c'est si la partie B... peut être jouée : elle a un immense avantage, c'est de permettre de prendre dans l'exagération sans inspirer aucune crainte; puis ensuite de tout enchaîner, et d'inspirer une sorte de terreur qui fera rentrer chacun dans l'ordre : vous en verrez l'effet.

« Villèle craint Fitz-James à la marine, sous le rapport de l'administration. C'est un homme de talent, loyal et dévoué. Il pensait à l'envoyer à Vienne, et à mettre le duc de Mortemart à la marine, ce qui nous donnerait une immense clientèle. On aurait enfin un ministère compacte.

« Pensez et consultez, mais avec poids et douceur. »

CLXIV^e LETTRE

« Je sors de chez Villèle ; je l'ai trouvé triste, abattu, souffrant, découragé, et ayant par-dessus la tête de ses collègues. Il est un peu noir sur sa propre santé, il craint que sa maladie ne devienne grave. Je lui ai dit : « Vous attendrez que vous succombiez sous le « fardeau; je vous assure que quand on voit les af- « faires de près, il y a bien du mérite à consentir, à « accepter une pareille charge. Nous sommes dans un « véritable gâchis. »

« Il faut, amie, venir au secours de Villèle et du pays ; il faut servir le roi, et la route est tellement tracée, qu'il n'y a pas même crainte de se tromper. Villèle aurait presque été d'avis d'un changement total : le fait est qu'il ne se décide à rien, et que le mal augmente tous les jours; que chacun ne faisant rien, rien ne se fait.

« Il a été charmant pour moi, m'appelant de tous ses vœux (c'est quand cela va mal), me désirant, me voulant (c'est signe de détresse). Figurez-vous que le voilà maintenant qui a laissé le roi travailler et signer avec chaque ministre ! C'est du plus imminent danger. Eh bien ! suivant sa méthode de remettre, il m'a dit : « Tu as raison, j'attendrai la première occasion de « parler au roi. — Hé ! mon Dieu ! lui ai-je dit, vous « attendrez que le mal soit venu et qu'il y ait un nou- « veau résultat, peut-être très-fâcheux, pour y porter « remède. Agissez donc dès aujourd'hui, ou de- « main au plus tard. » J'espère qu'il le fera vu l'impossibilité de marcher avec ses collègues. Il est

évident qu'ils cherchent à lui nuire. Sa tristesse m'a fait de la peine : avoir autant fait pour son pays et obtenir si peu de résultats !

« Mais pendant qu'il tient les grandes affaires et l'extérieur, il est évident qu'il faut que quelqu'un mène l'intérieur et s'empare de tout. Au lieu de cette inaction complète, action en sens inverse. Le mal est grand, on ne peut se le dissimuler, et il eût été plus facile d'y remédier il y a six mois ; mais le moment est encore favorable ; seulement, il ne faut plus remettre : au lieu d'un succès, on prépare une défaite à celui qui se dévouera.

« Périr au milieu du combat, voilà ce qui attend Villèle, s'il ne se décide ; la tristesse le prendra, et il donnera sa démission ; il retournera chez lui sans rien accepter. C'est comme si je le voyais, et cela pour n'avoir pas voulu prendre le seul parti raisonnable, celui de s'associer avec l'homme qui peut lutter franchement avec lui.

« Je vois tout à faire; tous les esprits égarés, divisés, tandis que tous devraient être unis. Je suis quelquefois tenté de m'effrayer moi-même; cependant je ne reculerai point, et, Dieu aidant, nous arriverons. Mais, je le répète, il est grand temps. Personne dans le monde ne comprend Corbière à l'intérieur; personne ne s'étonnera que Villèle le remplace : c'est à celui qui arrivera à fermer en deux mois toutes les bouches. Le royaume ne périra pas, et nous verrons le bien partout à la place du mal. »

CLXVᵉ LETTRE

« Le billet de F... vous montrera sur quel pied nous sommes ensemble. En écrivant à MONSIEUR hier, je l'avais prié de lui dire quelques mots aimables : il y a fort à parier qu'il l'aura fait, et celui-ci m'en sait gré. Voyez tous les jours les conséquences funestes d'un homme qui, à l'intérieur, laisse tout dans une espèce d'anarchie. Un cardinal se permet un mandement tel que l'on va le citer au conseil d'État, où il sera supprimé; Corbière devient tout à fait ultramontain, c'est pitoyable, outre ses erreurs en politique.

« La circulaire du sous-préfet de Sceaux était trop vraie. D'ailleurs il n'a qu'une pensée, celle de vous prouver sa reconnaissance; il va mercredi chez M. de Corbière, y espérant trouver son collègue.

« Madame de L... B... arrive de chez le roi; on ne peut avoir été plus aimable qu'il ne l'a été pour elle. Le roi a parlé des journaux, du service énorme que je lui avais rendu, de ma bonne tête, etc.

« Voici une lettre triste et importante sur l'Espagne; renvoyez-la-moi.

« MONSIEUR a été parfait, et son choix pour la pairie est admirable.

« Je vous ai raconté qu'en parlant des journaux j'avais cru en conscience ne pas devoir cacher au roi toutes les fautes de l'intérieur, mais que je n'avais pas voulu ajouter tout ce que j'en avais appris de déplorable pour les gens qui en font partie. La bonté du roi m'a fait une vive impression. Son amabilité m'a inspiré une profonde reconnaissance, et je ne souhai-

terais d'autre récompense à mes efforts que l'honneur de lui faire ma cour. L'air de santé du roi m'a ravi, je ne l'ai jamais vu mieux, j'en suis tout heureux, car vous savez que j'aime ce prince du fond de mon cœur. Il était curieux de voir la figure de M. de Blacas quand je suis sorti. Quant à Villèle, vous ne pouvez croire l'effet que lui a causé cette visite : il me félicitait en enrageant. Mais rappelez-vous bien que si je devais arriver pour le bien général, je n'arriverais que par le roi, car je crois vraiment que Villèle n'a que la pensée de m'éloigner. »

CLXVIe LETTRE

« M. de Montmorency a été entendu hier avec une très-grande faveur. Il ne faut pas se le dissimuler, il y a sous main un travail extrêmement actif en sa faveur. Ce travail est mû par des intérêts particuliers, des idées religieuses toujours très-fortes, des intrigues, des influences secrètes; il existe, et j'ai prédit depuis longtemps qu'il éclaterait un jour. C'est si vrai que si la session finissait aujourd'hui et que le discours de M. de Montmorency eût été le dernier de la session, il eût été impossible de faire ce que nous désirons tant. Montbrun père, doué des plus précieuses qualités, n'est pas un homme d'État.

« Je suis dans une position aussi pénible que forcée, dans laquelle il m'est impossible de rester plus longtemps. Je fais tout au monde, par mon influence personnelle, pour arrêter ce que je crois contraire aux intérêts de mon roi et je réussis par mon crédit sur quelques hommes. Mais si on laisse

l'exagération gagner tant soit peu, nous sommes entraînés, bon gré, mal gré, et nous précipitons la monarchie dans l'abîme; la ligne sage que nous suivons peut seule sauver tout.

« Je parviendrai par madame Récamier, qui nous sert si bien, mais il faut que la grande question soit terminée.

« L. B..., par les détails qu'il nous donne, prouve à quel point le repos de l'Europe tient réellement à celui de la France.

« Tenez-vous bien, disent les différents ambassa-« deurs, autrement nous sommes perdus nous-mêmes.» Des ramifications épouvantables et les plus étendues, ont été déjouées uniquement par la nouvelle marche qui est suivie. Tout était organisé et eût éclaté infailliblement. Nous ne pouvons nous sauver que par des hommes de caractère dont la politique soit droite et franche.

« Sitôt la session finie, M. de Blacas doit être nommé grand veneur; toutes nos affaires du ministère et de l'intérieur arrangées; toutes les affaires étrangères réglées d'avance, et Villèle au congrès, ne fût-ce que pour huit jours; alors la politique changera : il faut qu'il traite directement avec les souverains, qu'il leur inspire une entière confiance, et que nous exigions en France d'autres ambassadeurs.

« L'abbé de Montesquiou disait hier : « Je connais « à fond M. de Blacas; que les ministres y prennent « bien garde! »

« Mon père qui, avec beaucoup d'esprit et une loyauté imperturbable, n'est pas non plus un homme d'État, se laisse entraver à chaque détail; il faut beau-

coup de mesure; mais cette grande loyauté reste fort utile. Entre autres choses, revenant à cette idée de grand veneur pour M. de Blacas, que je lui avais à tort communiquée il y a quelque temps, il s'agitait, se troublait, se montait et s'inquiétait.

« Votre rôle est de faire des miracles. »

CLXVII^e LETTRE

« J'ai oublié de vous dire hier soir que le roi avait beaucoup parlé à mon père de votre lettre à la princesse de Ligne, qui lui avait beaucoup plu. Rappelez-vous aussi, chère comtesse, qu'il faut laisser croire à mon père qu'on lui doit beaucoup; sans toujours lui dire le fond des choses, c'est essentiel. Songez que pour le service du roi et le salut du pays il faut que nous menions tout le monde, même Villèle, en mettant de côté toute pensée personnelle; mais les circonstances sont graves et peuvent le devenir bien davantage encore. Il ne faut pas inquiéter le roi d'avance, mais bien le préparer à soutenir envers et contre tous son premier ministre. Villèle ne tire pas assez parti des hommes, et, parce que sa position peut se trouver assez délicate vis-à-vis du roi, il craint de la compliquer.

« La réponse de Vérone est de la plus haute importance. Cette mission, d'une extrême délicatesse, on regrette à présent que je n'en aie pas été chargé, ne l'ayant pas été à cause de mon beau-père; le fait est que le pauvre Villèle a de la jalousie. C'est une petitesse au milieu de grandes qualités. Il ne pardonnera jamais, au fond de l'âme, à M. de Montmorency. Il regrette

maintenant d'être aux finances ; il s'impatiente de toutes ces entraves dans son propre conseil, de ces oppositions qu'il n'a pas su réduire; et je gage qu'au fond il se consolerait d'un résultat qui le forcerait à un grand parti; mais il ne le prendra jamais de lui-même.

« Je ne vous parle souvent qu'à demi-mot, — « m'a-t-il dit, — parce que je sais que votre esprit « voit de loin; très-souvent je comprends que nous « nous entendons sans nous parler. »

CLXVIIIe LETTRE

« Voilà le fait, vous en savez autant que moi ; mais « ne craignez jamais, m'a dit Villèle, si je suis sou- « tenu, que mon esprit manque de ressources, ni vous « laisse au moment du danger. » Il m'a bien répété que sans la confiance entière que nous lui inspirons, jamais il ne se lancerait ainsi dans un pareil dédale. Il faut donc attendre le retour de Vérone pour le pousser; il convient qu'on ne peut s'en tirer que par une confiance absolue, inspirée à l'empereur Alexandre.

« Croyez qu'il n'y a pas à hésiter, amie, il faut soutenir Villèle à tout prix, oublier tout ce qui est personnel, lui passer quelques fautes, et sentir que sans lui l'exagération perdrait tout.

« J'ai écrit à Corbière; voici sa réponse : « Cet « homme d'esprit manque de caractère; patience et « persévérance, je vous en conjure. »

CLXIX• LETTRE

« Monsieur est dans des dispositions parfaites, positives. « Je suis inébranlable dans ma ligne, et rien ne « m'en fera changer. Heureusement, d'après l'examen « attentif que j'ai fait des députés, je ne crois pas qu'il « y en ait beaucoup qui donnent dans l'exagération. « D'ailleurs elle ne pourrait rien faire, et je la com« battrais moi-même. Dieu soit loué! les ministres « auront une majorité assurée qui leur permettra de « faire tout ce qu'ils croiront utile et nécessaire. »

« C'est une bien bonne chose d'entendre s'exprimer ainsi le frère du roi. Je lui parlais de son entourage : « Je réponds bien, m'a-t-il dit, qu'on ne me fera « pas varier de la ligne que je me suis tracée. Je de« meure inébranlable. » N'est-ce pas là l'essentiel? »

CLXX• LETTRE

« Chère comtesse, je suis enchanté, Villèle adopte entièrement mon idée, et il va même en référer au roi. Malheureux homme! il laisserait la monarchie se découdre; mais il savait que j'étais mécontent, et il est malin. Si, comme je le crois, le roi lui parle de cette affaire, il appuiera. Si la chose se décide, rappelez-vous, chère comtesse, que c'est un pas politique énorme de fait.

« J'ai dit pour Mignonnet quinze au lieu de douze, c'est toujours meilleur; puis voilà une carrière sûre et charmante. »

CLXXIe LETTRE

« J'avais oublié de vous dire que Villèle avait aussi calculé que le ministre de la guerre allant ce soir au château, il ne verrait le roi qu'un instant, et qu'il lui était pénible de voir abréger les moments qui lui étaient accordés, et dont il jouit vivement.

« Enchanté de Monsieur sous tous les rapports : pas une objection sur Bertrand, quoiqu'il regardât la chose comme faite.

« Monsieur a été très-énergique avec Donnadieu. « J'ai été bien vif, m'a-t-il dit, mais je suis bien « aise que le roi voie à quel point je marche franche- « ment dans la ligne sage qu'il a tracée à ses mi- « nistres, et qu'ils suivent avec tant d'habileté, sur- « tout Villèle, qui est vraiment un homme étonnant, « et auquel il faudra bien que chacun finisse par rendre « justice. » Nous nous sommes parfaitement entendus sur les dangers de l'exagération et sur les précautions à prendre contre. Ils auront beau faire, Monsieur est totalement conquis; c'est un point immense. Que de choses le ciel a faites par nous! Bénissons-l'en; je ne lui demande pour récompense que la force de faire le bien.

« Vous aviez raison, H... est un exagéré, et, ce qui est pire, c'est qu'il voulait être receveur général; l'intérêt est partout. Villèle ira ce soir chez vous s'il peut; J. Beauvoir, Hutteau d'Origny aussi, vous les recevrez bien, je pense, et vous les ferez causer avec votre bon esprit; c'est en causant qu'on juge les hommes.

« Voilà le premier volume de la correspondance; il est à parcourir. Les choses les plus remarquables sont indiquées au crayon. Lisez l'introduction. Ce livre abominable prouve à l'évidence que M. Decazes ne reconnaissait qu'un Dieu : le pouvoir, et que, pour le conserver, il sacrifiait religion, morale, opinion, et même celui de qui il tenait ce pouvoir, lorsqu'il le croyait nécessaire à sa propre existence, qu'il voulait avant tout conserver.

« M. de Villèle a eu un moment de conversation très-nette avec Corbière, hier, sur la guerre, etc. Il a été vraiment homme d'État en répondant à l'ambassadeur d'Angleterre, qui, de l'air le plus câlin, lui disait de la part de M. Canning : « Je suis chargé « de vous demander pour quel motif vous armez cette « petite escadre dans le port de Brest, bien décidé à « m'en rapporter à ce que vous direz. » — VILLÈLE : « Milord, les démarches de l'Angleterre dicteront « absolument la conduite de la flotte et la nôtre, je « n'ai pas une autre réponse. » « J'aime cette fierté. Je viens de causer avec C...; c'est un homme d'esprit qui a des aperçus justes; mais, comme homme d'État, il ne peut en rien être comparé à Villèle; quelle différence! Il est évident que ces hommes qui l'entourent l'influencent sans qu'il s'en doute. Il est très-fin, mais je le suis plus que lui, et il s'est livré sans y penser. Son secrétaire est entré lui annoncer que les fonds avaient monté. Précisément dans le moment il me soutenait que l'article des *Débats* avait produit partout un très-mauvais effet. Il lui est échappé un signe de regret qui a été pour moi significatif. La politique de Villèle n'est pas tout à fait

la leur : c'est évident; ils sentent sa force. Villèle a été content, rassuré, reconnaissant.

« Je sors de chez lui, et, avec beaucoup de douceur, je lui ai dit les vérités qu'il mérite. Tout en disant que cela irait très-bien, il m'écoutait, me consultait et ne répondait pas grand'chose. Quand, pour m'amuser, je lui ai proposé d'aller faire une course auprès de l'empereur de Russie, vite, et bien vite il m'a dit : « Ne me quitte pas en ce moment-ci. »

« Le roi semble regretter le duc de Montmorency. Villèle a proposé le duc de Fitz-James. Il a parlé assez ferme hier à M. de Chateaubriand au conseil. M. de Chateaubriand n'aura que ce qu'il mérite s'il tombe, et ma foi ce serait une grande et importante chose, car la partie que nous voulions faire jouer à Villèle, et qu'il a négligée bien malgré nous, a été prise par nos adversaires. M. de Blacas s'est appuyé sur l'étranger. Le moment est grave, fort grave, et l'on ne peut s'en tirer qu'avec de la force. Il ne faudrait pas que M. de Montmorency parût céder à l'empereur de Russie, ce serait une faiblesse impardonnable dans ce moment; aussi ce n'est qu'une pensée, quoique ce coup fût habilement joué pour semer la division au camp ennemi. Le grand danger serait aussi que M. de Montmorency refusât. Il faut lutter contre l'orage, mais il faut aussi avoir des moyens.

« Je persiste : le cordon bleu à Villèle, et le plus tôt possible. Tâchez aussi, chère comtesse, d'emporter l'affaire Vitrolles; cet homme vous en saura un gré inouï. Villèle, dans ce moment, n'a pas l'air de tenir à M. de Chateaubriand. Ce dernier n'a plus les journaux; que ferait-il? Rappelez-vous mes lettres d'hier.

Villèle a mandé B... pour Audibert : « Je l'ai déjà « fait venir, a répondu Bégny, et voici sa réponse : « — Je ne fais rien sans le ministre des affaires étran- « gères, et je suis parfaitement d'accord avec lui sur « tout. — Alors c'est mon affaire, a dit Villèle, et je « m'en charge. » Mais voyez, chère comtesse, si l'on peut marcher ainsi, et que doit penser B...; et M. de Chateaubriand, n'est-il pas trop coupable?

« La lutte est extrêmement forte, car elle est de toute la cour, appuyée de l'étranger. On peut l'emporter, on l'emportera, mais en en prenant les moyens, Fitz-James peut créer des inconvénients; mais il est loyal, brillant et capable.

« Je vous propose une idée qui, pour moi, n'est pas décidée; ne serait-il pas habile, pour mettre à son comble la division dans le camp ennemi, de le placer à la marine : s'il s'engage en face de Monsieur, il tiendra parole, et bien des gens seront déjoués. Pensez-y.

« Il faut dans toutes les ambassades des gens à nous, mais rappelez-vous bien que la faiblesse, la division et le manque de fixité par là sont notre fait. Soyez certaine que, devenus forts, nous aurons des amis; mais avancer sans moyens, sans armes, c'est impossible; c'est succomber infailliblement. Les étrangers aiment mon père, il fera ce que nous voudrons, et nous entonnerons : « La victoire est à nous! c'est-à-dire au roi. »

CLXXIIe LETTRE

« Puisse le roi savoir un jour à quel point je lui sacrifie tout !

« Il est tard : j'arrive chez Monsieur. Je lui parle sur le thème dont nous étions convenus. Il m'écoute très-bien, et vous allez voir qu'il me croit. Villèle m'a dit quelques mots ce matin : il doit revenir. J'ai vu M. de Chateaubriand, il est furieux de l'insertion de la lettre. Il a couru aussi chez le roi en dire autant : il avait peur; il est sorti enchanté, parce que le roi ne lui avait pas témoigné grand'chose.

« Villèle a parlé au roi d'une lettre qu'il recevait à l'instant du duc de Bellune, qui lui fait de nouvelles difficultés pour partir. Le roi a reproché à M. de Chateaubriand d'avoir fait écrire cette lettre contre son gré. Qu'il parle en maître, et tant mieux si l'on s'en fâche.

« Mais je reviens chez Monsieur : je causais d'une manière très-intéressante ; on annonce Villèle, je sors. Il arrivait avec l'air tout rayonnant, comme quand il veut cacher son jeu. Il entre : j'attends; il sort l'air moins satisfait; je rentre. « Ah ! te voilà encore ! me « dit Monsieur, tu es la vingt-troisième personne. N'im- « porte, je suis bien aise de te revoir ; sois content, je « viens de parler à Villèle très-sérieusement. Je lui ai « dit : « Vous avez voulu faire des pairs, et pour sept « amis vous avez trois cents ennemis. Mais les circon- « stances sont graves, les intrigues redoublent. La « Rochefoucauld sort de chez moi ; vous savez que « vous me dites quelquefois, qu'il a la tête fort

« vive. » (Ainsi voilà ce malin qui cherche à me détruire auprès de MONSIEUR : voilà comme il m'est reconnaissant! Le roi, le roi seul et le pays!) — « Mais « aujourd'hui, reprend MONSIEUR, il avait beau jeu vis-« à-vis de moi, et j'ai été forcé de lui donner raison; « je l'ai regardé en face et lui ai répété : Je vais de-« main à la chasse; il faut qu'à mon retour tout soit « arrangé. »

J'ai remercié MONSIEUR du service qu'il a rendu au pays et me suis retiré. J'ai été chez Villèle; je lui ai raconté l'affaire du *Cordon bleu*, il m'y a cru décidé et a combattu alors cette idée. « Vous n'êtes pas franc, « lui ai-je dit, car vous en serez charmé, et, de plus, « vous sentez que le roi vous le doit. » Il ne savait que dire.

« Le roi doit faire connaître sur-le-champ ses réflexions, et ensuite témoigner beaucoup de mécontentement de tout ce qui se passe. Il veut être servi. « M. de Chateaubriand est si peureux, a dit Villèle au « roi, que si Votre Majesté lui parle, il marchera droit « et nous en ferons ce que nous voudrons. » Ce matin il rejetait tout sur lui; mais aujourd'hui il pense autrement. »

CLXXIIIe LETTRE

« Inutile de nous faire illusion sur rien. Nous devons tout voir, chère comtesse, en nous mettant au-dessus de tout, méprisant les considérations personnelles, et agissant uniquement dans l'intérêt du pays. M. Liautard me disait ce matin qu'il avait eu plus d'une fois la preuve et la certitude du désir, et de la volonté

qu'on avait de se passer de nous, de vous personnellement. Dans l'affaire de M. de Frayssinous, si importante, où on lui donnait les choses sous le secret : « Surtout que madame du Cayla n'en sache rien! » Petites gens! les Louis XIV valent mieux que vous; ils ne s'enorgueilliront pas, et serviront leur roi et leur pays envers et contre tous.

« Il est hors de doute cependant que cela complique beaucoup la question.

« Il faudrait, je crois, doucement et adroitement faire honte à Villèle de lui-même, en lui montrant ma générosité, mon affection pour lui, et cependant mes yeux clairvoyants, qui ont tout fait céder à l'intérêt public. Puis, sans vous laisser ensorceler par ses phrases, ce à quoi il s'entend parfaitement, lui montrer vos inquiétudes sur plusieurs points; finir en disant : « Surtout j'espère que vous « ne m'en voulez pas; c'est que je parle si franche- « ment au roi, qu'à bien peu près je lui répéterai tout « ce que je viens de vous dire. »

« Villèle est triste évidemment en sentant ce qui lui manque dans le caractère, et nous nous trouverons forcés de prendre nos précautions, même dans l'intérêt du pays et du roi. Le mal, qui s'accroît chaque jour, finira par devenir presque impossible à arrêter. »

CLXXIVe LETTRE

« Je viens de voir Villèle; j'y mets infiniment de douceur et de patience : ce n'est pas sans mérite, mais il faut faire le bien à quelque prix que ce soit. Le roi lui a parlé de moi; il m'a été facile de juger de l'effet.

« Corbière n'est pas bien depuis quelque temps. Figurez-vous qu'il a invité Villèle à dîner, et qu'il l'a fait se trouver avec Lourdoueix, Michaud, etc., c'est-à-dire évidemment avec ses hommes à lui, Corbière, et ennemis de Villèle : tout est jalousie !

« Il me semble, me disait ce dernier, qu'il fait tout « au monde pour entraver. »

CLXXVe LETTRE

« Sa jalousie est sans nom. Il ne fait rien, ne laisse rien faire hors ce qui peut être contre moi ; j'en suis plus fatigué que je ne puis le dire, il est impossible de marcher ainsi.

« Villèle se dit quelquefois : « Mais si je changeais « cela en tout ou en partie, le premier homme que « j'appellerais auprès de moi serait la Rochefoucauld; « car je ne connais que lui avec qui j'eusse la certi- « tude de marcher d'accord sur tout, et qui m'inspire « une véritable confiance par son caractère, son amitié « pour moi, ainsi qu'une sécurité parfaite sur le résultat « de la besogne dont il serait chargé; mais je ne puis « trouver le troisième. » Misérable humanité ! D'abord on le trouverait; puis, est-ce une raison pour ne pas commencer ?

« Je vous assure qu'il est dans l'intérêt du pays de lui forcer la main, car ce qui est le plus difficile pour lui, c'est de le déterminer à se décider.

« Cependant, est-ce ainsi que peut marcher un pays ? « Je sais bien, me disait-il, que ce devrait « être le ministre de l'intérieur qui fît tout cela, mais « impossible d'en rien tirer; et il suffirait que je dé-

« sirasse une chose pour qu'il fît le contraire. —
« Mais, grand Dieu ! qu'est donc cet homme, pour
« qu'on le ménage ainsi aux dépens de l'État? — Au
« moment des Chambres, c'est me mettre dans une
« position aussi fausse que pénible ; mais je suis sûr
« de mon terrain, et je me ferai juger par les résul-
« tats de mon administration. »

« Il est dans l'intérêt du pays, puisque Villèle lui-même me désire forcément, de ne pas toujours remettre. Vous verriez bientôt tout prendre une autre face ; les ennemis de Villèle, perdant l'espoir de le renverser, et hommes avant tout, c'est-à-dire voulant places et argent, se rattacheraient nécessairement à la seule source d'où tout cela pourrait venir; puis j'ai avec les hommes une manière que Villèle n'a pas.

« En entrant chez lui, j'ai lu dans ses yeux évidemment qu'il avait quelque chose ; je gage que c'est le bien que le roi lui aura dit de moi. N'importe, il faut en prendre son parti et arriver à bonne fin à tout prix. Je mettrai une persévérance invincible à ne pas éveiller la jalousie ; et ma confiance en lui, qui est grande pour les affaires, ne me donnera aucun mérite à écouter ses conseils. »

CLXXVIe LETTRE

« Monsieur m'avait bien dit samedi ou lundi; mais il avait ajouté : « Je préfère lundi. » Il vient de me parler de vous d'une manière charmante et à vous donner plein courage. Je lui ai raconté que vous m'aviez dit à quel point son estime et ses bontés guérissaient les plaies de votre cœur, qui, parfois, étaient

bien profondes. « Allons, allons, m'a-t-il répondu « avec âme, je lui en sais gré, mais je le lui dois. » Il m'a parlé du roi d'une manière qui le touchera. « Je suis enchanté, a-t-il dit, le roi est à merveille ; « depuis trois jours il a tout à fait pris le dessus. J'ai « été triste pendant quelque temps ; je l'aime de « tout mon cœur, il est charmant pour moi, et j'en « jouis comme un frère. Et puis, a ajouté Monsieur « en me regardant, que la place me ferait trembler! « je suis loin de l'envier, et je demande pour le roi « au ciel, dans l'intérêt de ses peuples et dans le « nôtre, de longs jours : la force avec laquelle il a pris « le dessus, après une crise qui était grave, doit nous « le laisser espérer, et je me livre avec bonheur à cette « douce certitude. »

« Soyez certaine, chère comtesse, que le roi sera touché dans le fond, et beaucoup de ceci, quoiqu'il y ait une pensée triste au travers. Monsieur me parle maintenant avec toute confiance, et je vois bien que je suis le seul en ce moment; Dieu veuille que cela dure, si c'est utile !

« Encore une preuve que Monsieur apprécie bien ce que nous faisons, c'est qu'il m'a dit : « Le roi est à « merveille aujourd'hui, parce que l'influence qui « est auprès de lui est parfaite, s'il en était autrement « je sais ce qui en arriverait. »

« P... a de la peine contre moi, je le vois bien; d'abord il a été embarrassé de la scène de l'autre jour; et puis il a de la jalousie, il voit la confiance que Monsieur a en moi. Il reste longtemps chez Monsieur, il cause, mais je ne crois pas qu'il aille bien loin, pour le moment du moins.

« Les Louis XIV sont tout au roi, mais aussi à l'État; ils doivent tout prévoir. Fitz-James est dupe de Bruges et de quelques autres; je le regrette, c'est un homme si loyal et si dévoué. De Bruges n'est pas bien vu dans l'esprit de MONSIEUR. S. A. R. me racontait ce matin qu'ayant su qu'il avait déjà vu Mataflorida, il lui avait dit : « Mais que diable, de Bruges, par quel hasard « avez-vous déjà vu ces messieurs? L'article qui était « hier dans *le Drapeau blanc* était abominable, enten- « dez-vous bien cela; dites-le-leur de ma part, et s'ils « ne le font pas rétracter qu'ils ne comptent jamais « sur moi! — MONSIEUR a agi en cette occasion, lui ai- « je répondu, en Français, en prince, en fidèle et dé- « voué sujet : le malheur est que de Bruges n'en fera « rien, ou, s'il le fait, voici ce qu'il dira : — J'exé- « cute les ordres de MONSIEUR; mais, si vous m'en « croyez, n'en faites rien. — M. de Bruges est d'une « grande exagération, dans l'intimité de tous ceux qui « intriguent, et, ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il se « donne sans cesse l'air d'agir au nom de MONSIEUR, « qu'on le dit, qu'on le croit, et qu'on le répète. — « Sois tranquille, j'y mettrai bon ordre. — La division, « ai-je dit, est le pire des maux, et elle existe dans « l'État, du moment qu'on la croit établie dans la fa- « mille royale. Qui fait maintenant notre force aux « yeux des étrangers comme à ceux de l'intérieur? Qui « donne tout espoir aux bons et anéantit les espéran- « ces criminelles dans le cœur de ceux qui les con- « çoivent? Qui doit nous préserver de nouvelles révo- « lutions? Qui a rendu MONSIEUR à la France, et tous « les Français à MONSIEUR? Que Votre Altesse Royale « n'en doute pas, c'est l'union de la famille royale :

« elle est intime, et il ne faut pas souffrir que rien en « trouble même l'apparence. — J'en suis convaincu, « m'a dit MONSIEUR, tout autant que toi. »

« Ceci, chère comtesse, est un point immense et bon à dire au roi comme à MONSIEUR, pour que chacun d'eux soigne cette intimité, cette union. Souffrons et combattons, sans nous décourager jamais! »

CLXXVII[e] LETTRE

« Villèle est totalement remonté. Impossible d'avoir été plus aimable. Il a paru bien aise de ma conversation avec MONSIEUR, et de l'idée de le voir venir quelquefois au conseil. Dans le fait, croyez que c'est pour le roi. C'est dire à la France comme à l'Europe, que MONSIEUR approuve tout ce que fait le roi, et qu'il n'y a entre eux qu'une opinion et qu'un sentiment; c'est donner une grande force au gouvernement par cette union.

« M. le duc d'Angoulême a fait de tels compliments à M. de Villèle sur moi, qu'il ne savait où se mettre. A qui le doit-on? Tout ira, je l'espère, chère comtesse, mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. »

CLXXVIII[e] LETTRE

« Voilà une lettre de Madrid qui vous intéressera : encore de nouvelles intrigues! Soyez tranquille, chère comtesse, tout s'arrangera; j'ai parlé de beaucoup de choses à Villèle; et puis j'ai raconté le plus simplement du monde, disant que loin de vouloir emporter l'affaire de haute lutte, vous l'auriez amenée à la

décision de Monsieur, c'est-à-dire à la sienne; mais que seulement vous n'auriez plus à soutenir un homme qui faisait autant de mal, et que vous aviez pensé que la première condition, (pour que la chose pût avoir lieu) était précisément qu'elle ait lieu sans lui.

« Monsieur ne lui en a pas dit un mot, mais seulement il lui a parlé de Corbière, plutôt dans notre sens.

« Lauriston est venu auprès de Villèle, sous le prétexte des journaux. Il lui a dit : « Vous ne sa-« vez pas que Corbière a pensé être renvoyé ; c'est « Monsieur qui l'a sauvé. » Lauriston n'a pas témoigné la moindre humeur contre vous. Il n'était pas retourné chez Monsieur pour lui reporter la réponse du roi; mais il lui avait écrit pour empêcher qu'on ne se doutât ni qu'on ne parlât de rien. Il est probable qu'il n'a pas été chez vous par le même motif.

« Villèle m'a répété qu'il avait été très-aimable pour vous, qu'il n'avait témoigné aucune mauvaise humeur. Après cela j'y ai bien repensé ; abandonnons-nous à la Providence, chère comtesse, et faisons l'impossible pour arriver au bien.

« Ce matin encore il a échappé à Villèle de me dire qu'il avait par-dessus la tête de Corbière, qui s'oppose toujours à des choses justes, bonnes et nécessaires qu'il propose dans les détails. « Je crains de le dire, m'a « dit Villèle, parce qu'après tu te montes trop, mais « ma confiance l'emporte. » Il m'a embrassé en arrivant. M. Lauriston lui a parlé relativement aux journaux.

« Ne dites jamais rien à M. de Chateaubriand sans me consulter, car c'est sur ce qui est fait, qu'il offre des difficultés, vous en aurez souvent la preuve.

« Partez toujours de ce point essentiel, qu'un million a été destiné aux journaux. Mettez-le bien dans la tête ; qu'on ne sorte pas de là, et faisons le bien envers et contre tous. D'ailleurs, les abonnements augmentent d'une telle manière que j'espère que l'affaire générale ne finira même pas par être mauvaise. Cent abonnements au *Drapeau blanc* depuis six semaines !

« Il faut à tout prix achever ce qui est commencé ; il n'y a pas à reculer, et il a fallu acheter les actions de la *Gazette* pour éviter le procès. L'affaire du *Journal de Paris* marche ; mais M. M..., immensément riche et si près du ministre, demande 100,000 écus de ce qu'il a payé cent.

« Enfin, d'une manière ou d'une autre, cela ira ; mais tout est bien compliqué. Villèle est très-positif pour ce qui est du ministère de la maison du roi ; il dit, avec raison, que c'est extrêmement essentiel.

« MONSIEUR a dit haut à M. de Chateaubriand, devant ses collègues : « Monsieur de Chateaubriand, ne portez « donc pas l'ordre qui va arriver de Russie. » C'était sanglant, M. de Chateaubriand ne savait où se mettre : « C'était hors mesure, m'a dit Villèle, tant c'était fort. » Il se trompe, c'était excellent ; et voilà comme on règne.

« J'ai parlé hier à MONSIEUR des notes de Russie, que j'ai même un peu arrangées dans son intérêt ; je lui ai montré le mauvais esprit des étrangers, qui voyaient dans la conduite de MONSIEUR et dans son union avec le roi, un obstacle invincible à toute révolution, à toute agitation : tout cela le confirme, comme vous pensez. Songez à Kersant, maître des requêtes ; il n'est nullement question de faire des pairs.

« M. de Chateaubriand, ai-je dit hier à M. de Da-
« mas, se met dans la position de M. de Montmorency,
« ou plutôt dans celle où on l'avait mis, en opposition
« formelle avec l'homme qui a toute la confiance du
« roi et celle de Monsieur. S'il continue, il arrivera
« au point où l'hésitation n'est plus permise; et par le
« Cordon Bleu donné à M. de Villèle, le roi a prouvé
« qu'il avait une volonté très-positive. » J'avais bien parlé, je crois.

« Chère comtesse, je suis rentré tout exprès pour m'occuper de vous. Je viens d'écrire à Gérard, et je lui manderai plus tard votre jour. Si Villèle avait tout, il serait au-dessus de l'humanité; je n'ai pas son talent inouï sur plusieurs points, mais il n'a ni ma décision ni mon caractère. Il faut le prendre tel qu'il est.

« Entre nous, je crois qu'il se reproche de n'avoir pas donné plus tôt des secours à l'armée, et il a raison; mais certes ce n'est pas ma faute. Remettre, comme je le lui demandais hier, n'est pas sagesse, et en politique ce principe (de toujours attendre), qui est le sien, fait quelquefois courir de grands dangers. On n'a pas soutenu les royalistes dans le premier moment d'élan, où tout le monde se fût soulevé; nous en voyons le résultat. Il lui faut dans le ministère un homme qui ait un caractère de fer à opposer aux circonstances qui sont difficiles, et surtout quelqu'un qui fasse tout marcher à la fois, en étant parfaitement d'accord avec lui.

« Mon neveu vient d'être nommé chef d'escadron. Votre esprit, chère comtesse, a pour moi un grand charme. J'ai vu Portalis, qui a été excellent

pour moi; je l'ai engagé à aller vous voir, il a accepté avec grand plaisir. Nous prendrons jour; il connaît beaucoup de monde, c'est une bonne conquête.

« Voici le résultat d'une conversation que j'ai eue : M. Kersant est maître des requêtes en service extraordinaire. Il faut le faire passer au service ordinaire; je vous supplie d'en parler au roi. Un mot au duc de Damas de la part du roi; arrangez la chose et on vous en saura un gré infini.

« La grande conversation s'est ensuite engagée ; ma foi, j'ai parlé avec toute ma franchise, avec une indépendance et un caractère qui ne craint rien pour le service du roi. J'ai fait l'éloge de M. de Villèle, j'ai montré la situation dans laquelle on se mettait et l'opposition dans laquelle chacun place maintenant M. de Chateaubriand. J'ai comparé cette position à celle de mon beau-père, et j'ai eu le courage d'arriver aux conséquences immédiates et forcées. M. de Chateaubriand a proclamé son opposition, et un quart d'heure après tout le monde la connaissait. J'espère que cette conversation aura produit un bon effet. »

CLXXIXe LETTRE

« Ma foi, je suis enchanté, et franchement je me suis surpassé moi-même ce matin. Je sors de chez Michaud; nous voilà amis intimes; vous figurez-vous cela? Il m'a tout promis, et Simon va être le rédacteur responsable et principal, dès demain, pour tout ce qui regardera Paris. Ce point est immense; mais jugez combien il a été délicat de l'amener à une chose que je désirais si vivement sans qu'il s'en doutât! Après

cela, une conversation à fond sur la politique et sur bien des choses. Michaud est extrêmement aimable et spirituel; mon tort est de ne pas l'avoir vu plus tôt moi-même; je ne sais comment cela s'arrange, mais je réussis toujours quand je ne prends pas de tiers; aussi me trotte-t-il dans la tête d'entreprendre moi-même la chose pour les *Tablettes*. Engagement formel de Michaud, et sur parole d'honneur, de s'entendre parfaitement avec moi, de m'envoyer sans cesse Simon pour prendre mes instructions; il croit Simon entièrement et uniquement à lui.

« Cet homme me sert admirablement, vous allez en juger par des choses bien extraordinaires : Michaud m'a promis de m'écrire quand il ferait des remarques sur les journaux que je dirige, enchanté que je leur laisse l'attitude de l'indépendance.

« Simon sort de chez moi; vous remarquerez que la lettre du roi (chose inexplicable) a paru d'abord dans les *Tablettes*, ce qui est révoltant. Simon va m'amener Malitourne: Villèle finira par être attrapé. « Vous avez « toute ma confiance, m'a dit Simon, en voici une « grande preuve : M. Michaud est plus loyal que per- « sonne. D'après votre conversation, le voilà tout à « vous, et franchement; mais il est faible, et je me suis « aperçu qu'une influence étrangère qui le travaille « tous les jours, et dix fois, vingt fois par jour, le re- « tourne et l'entraîne malgré nous; je dis nous, parce « que je vous réponds maintenant de Malitourne, il « marchera avec nous. »

« A force de recherches je crois être certain d'avoir trouvé : c'est M. de Vitrolles que M. Michaud ne voit jamais, mais qui a pour intermédiaire un nommé Au-

dibert. Ce n'est pas tout, je crois être certain qu'Audibert, qui voit aussi M. de Chateaubriand, travaille aux *Tablettes :* voilà maintenant tout expliqué, chère comtesse, tous les articles des *Tablettes* sur vous, sur moi, etc. Je n'en ai que plus d'audace pour entreprendre de gagner ces *Tablettes*, et je m'y décide. Mais voyez quel coup de maître d'avoir M. de Vitrolles avec nous! c'est un homme d'autant plus dangereux qu'il est capable; il faut à tout prix l'enlever aux autres. Vous saurez que Michaud m'en avait parlé, et assez habilement, toujours en pensant à vous. Il désire que sa place lui soit rendue : « Ce serait un coup de parti, m'a dit Michaud; il est gai et spirituel. »

CLXXX[e] LETTRE

« Polignac m'apprend que M. de Chateaubriand vient de lui annoncer que sa nomination était positive, mais que seulement il ne devait pas encore en parler publiquement, ni partir avant trois semaines, tant que la session durerait en Angleterre, pour ne pas compliquer la question. Il n'y a donc plus rien à faire. Fitz-James avait désiré cette ambassade, et il est fort peiné de se voir préférer Polignac; je le comprends sous tous les rapports.

« Je l'ai trouvé blessé au vif contre Villèle; j'ai eu avec lui une conversation fort longue et je crois fort bonne, où je lui ai fait quelques confidences par rapport à lui, que j'ai jugées indispensables. Il m'a dit qu'il n'accepterait jamais d'aller en Russie. Je crois pourtant qu'on finirait par l'y déterminer. C'est bien dommage qu'il soit abusé sur le compte des hommes.

Il me disait tout à l'heure un bien extrême de Bruges[1] et me parlait contre l'injustice de vieilles préventions. « Son attitude est fâcheuse, dis-je, car c'est un homme « capable. »

CLXXXIe LETTRE

« C'est un fait malheureux. L'article des *Débats*, hier, était fort remarquable; il avait été communiqué à Villèle; cet article le loue ainsi que Chateaubriand et Corbière : les ministres ne doivent pas être contents. Vous aviez l'air, hier soir, chère comtesse, d'avoir un peu d'humeur de ce que je contrariais M. de Civrac devant le duc de Cereste.

« Croyez bien qu'en politique surtout, et même en toute chose, le point principal est de marcher constamment à son but, sans jamais dévier un seul instant, ni avoir une seule distraction. Une nouvelle, sortie de chez vous, prend le caractère le plus grave, et un bavard la répète bien vite. Croyez à cela et réfléchissez ! »

CLXXXIIe LETTRE

« MM. de Villèle et Corbière ont eu une très-sérieuse conversation. Les voilà enfin qui sentent qu'un ministère ne peut aller sans les journaux ; ils s'en occupent sérieusement. Donc ils ont eu jusqu'à présent grand

[1] De Bruges, homme d'esprit, personnellement dévoué à MONSIEUR, mais toujours pour les partis violents, était le promoteur d'une exagération qui eût évidemment fermé à Son Altesse Royale les avenues du trône, en compromettant le sort de la monarchie.

tort; donc nous avions grand'raison, et M. de Corbière est coupable de ne rien faire.

« Il est triste qu'il faille dix-huit mois pour obtenir une chose aussi importante. M. de C... fait aujourd'hui la chose pour laquelle je me suis brouillé avec lui.

« Je ne puis comprendre que Villèle ne veuille pas sentir que dans l'état actuel toute la faute du marché d'Ouvrard, dont les conséquences sont immenses, retombe entièrement sur Monseigneur. Tout cela est fort grave, plus grave qu'on ne le croit, et plus important qu'on ne pense.

« Voilà le J..., m'a dit hier Villèle, qui hésite main-
« tenant. Ouvrard l'aura gagné : cet homme est re-
« doutable ; il faut l'avoir pour soi. »

« Cette mission serait de la plus grande difficulté. Je ne m'offrirais pas, car Villèle en tremblerait. D'ailleurs, m'éloigner ne serait pas sans inconvénients. »

CLXXXIII^e LETTRE

« Bonneau me dit ce matin : « J'ai vu ces jours-ci
« M. D..., de la poste; il m'a dit que M. de Vil-
« lèle avait fait venir M. de Corbière chez lui pour
« l'engager à abandonner le poste pour une autre
« place. Je tiens cette nouvelle de Rainneville ; je vous
« donne la chose comme elle m'est donnée. »

« Ce ministre de l'intérieur fait à la monarchie un mal durable et qui sera très-difficile à réparer; c'est dans le même genre que M. Decazes, avec des nuances d'opinion. M. Decazes l'avait compromise, la main habile de M. de Villèle nous a tirés du précipice. Il y a encore un

point bien important et qui laisse de réelles inquiétudes à ceux qui voient les choses de plus près, c'est-à-dire aux véritables amis de la monarchie.

« Éclairez donc le roi sur Corbière, c'est son intérêt, c'est celui du pays; vous le devez; faites la besogne de Villèle, puisqu'il recule. On pourrait offrir à Corbière de passer aux sceaux. S'il refuse, le faire pair si l'on veut. »

CLXXXIVᵉ LETTRE

« Je m'occupe toujours du *Pilote;* on va l'offrir au ministre de l'intérieur. Pour toute réponse, pas d'argent. Cette impossibilité révolte ces messieurs; je le comprends. J'ai dit ce matin à Villèle à quel point MONSIEUR avait été aimable. Dites-moi donc si vous avez lu ou vu la lettre de Villèle.

« J'ai vu ce matin le garde des sceaux ; c'est un homme d'esprit. Eh bien ! en causant avec lui, il me racontait assez simplement qu'il avait dû faire rectifier à Villèle des ordonnances mal conçues. Prenons garde à tout, car en ce moment la politique est bien importante. »

CLXXXVᵉ LETTRE

« Admirable et bien bonne conversation de MONSIEUR avec la Ferronnays. En voici le résumé :

« Mon cher la Ferronnays, je voulais vous voir avant « votre départ; j'ai voulu causer avec vous en confiance. « Vous voyez ici beaucoup d'intrigues, d'ambitions, « quelques exagérations, des intérêts personnels. Au

« milieu de tout cela, de tous ces individus, enten-
« dez-le bien, moi, je ne vois qu'un homme qui est la
« cheville ouvrière de tout. Il a déployé talent, sa-
« gesse; il développe maintenant le caractère qu'on
« lui demande. Il possède la confiance du roi; il
« la mérite; il a celle de mon fils: il a toute la mienne,
« et, quelque chose que l'on puisse vous dire, vous
« pouvez m'en croire.

« Après cet accord parfait de la famille royale, pen-
« sez-vous que les attaques de quelques coteries puis-
« sent abattre l'homme que nous soutenons tous? Il a
« dans les Chambres une majorité que rien ne peut
« lui ôter, et je ferai tout pour augmenter encore son
« influence, si c'est possible. »

« La Ferronnays écoutait avec une profonde atten-
tion, revenant souvent à M. de Chateaubriand. Il a fini
par dire à MONSIEUR avec bonhomie : « J'avoue que
« tout ce que j'ai vu et entendu ici m'avait jeté au mi-
« lieu d'une mer agitée; mais la conversation de MON-
« SIEUR ne peut plus me laisser d'hésitation, et elle me
« fixe plus que toute chose au monde. MONSIEUR peut
« être tranquille, je ne m'écarterai point d'une ligne
« si positivement tracée. »

« Voyez maintenant à quel point il est essentiel que
Villèle prenne son parti. Je vous avoue que je jouis au
fond du service que j'ai encore rendu là.

« J'oubliais de vous dire que MONSIEUR avait
ajouté : « Sûrement M. de Chateaubriand est votre
« chef, mais voyez M. de Villèle avant votre dé-
« part; c'est avec lui que vous devez vous entendre
« de tout et sur tout. Voyez-le, je vous le recom-
« mande. »

« La Ferronnays est sorti avec les meilleures dispositions. »

CLXXXVI^e LETTRE

« Monsieur a été charmant pour vous, c'était l'être pour moi; il m'a dit que votre conduite était parfaite, que vous n'aviez qu'à persévérer avec constance, et qu'il ne doutait pas que tout irait pour le mieux. Je lui ai dit un mot de Saint-Ouen; il m'a répondu qu'il ne perdrait pas une occasion de vous prouver estime et attachement. J'ai vu Villèle, et je vous raconterai mes nouvelles idées; vous les approuverez. B... fait tout ce qu'il peut auprès de Monsieur, et ne lui parle presque jamais politique; il lui fit l'autre jour l'éloge le plus complet de M. de Villèle. Malheureux Villèle! pourquoi empêche-t-il l'entière exécution d'un plan qui a si bien réussi! »

CLXXXVII^e LETTRE

« Je crois avoir découvert qu'il y a une grande intrigue et un travail actif pour remettre le congrès en Italie, des menées sourdes et même un espoir de succès. On espère nous jouer; de là tous les efforts pour retenir M. de Blacas en Italie. On regarde qu'il sera alors impossible de faire un autre choix que M. de Blacas. Mon beau-père donnera les mains à cet arrangement; vous le comprendrez, il veut, avant tout, se faire des amis. Je le répète, la position est grave; je regarde comme très-possible d'en sortir, mais je le dis dans mon âme : impossible à M. de

Villèle de lutter seul; d'ailleurs son esprit, si remarquable pour les affaires, ne l'est pas tant à découvrir les intrigues et à les déjouer; c'est toujours par nous qu'il sait tout.

« Croyez-moi, il est grand temps de s'emparer de tout et d'être partout. »

CLXXXVIII^e LETTRE

« M. S..., député, écrit en province : « Sans vouloir « nous joindre à MM. Delalot et la Bourdonnaye, nous « ne voulons pas non plus être les esclaves de M. de « Villèle, et nous nous sommes réunis chez un des « nôtres; là, il a été proposé de nous retirer en nombre « assez considérable pour empêcher le budget, ou « tout au moins pour ne pas voter. » — Ceci mérite la plus sérieuse attention. C'est Monsieur qui doit être mis en avant; j'y travaillerai, mais il serait bon aussi que le roi se prononçât : je voudrais un avis très-sérieux à M. de B... C'est M. de Blacas qui le pousse! il y va sans cesse. Si le roi en disait hautement un mot sévère à M. de Blacas cela produirait son effet.

« Faisons tout pour éviter une défaite au moment de la victoire, c'est bien important; il l'est surtout de gouverner après les Chambres. Villèle pense qu'après la dernière séance, ce serait grandir ces messieurs, et leur donner une importance qu'ils ont perdue que de les faire mander par Monsieur. »

CLXXXIX^e LETTRE

« La princesse Zénaïde est bien vue par l'empereur de Russie, qui, depuis bien des années, est charmant

pour elle, et lui témoigne une amitié vraie et une grande confiance; n'eût-il pas été habile d'en faire une amie précisément au moment où elle va repartir? c'était un point immense; mais vous dérangez souvent ce que je fais. Vous verrez les résultats du retard; le moment devient bien important.

« Est-ce que les entrevues de votre frère ont eu lieu? je ne l'ai pas vu ces deux jours-ci. A quoi en est l'affaire Vitrolles? MONSIEUR vous en saurait un gré extrême. Probablement, et avant tout, le roi attend mercredi, suivant sa coutume. J'ai, je crois, une bien bonne idée : il faut que ce soit MONSIEUR qui témoigne son mécontentement à Pozzo; jugez quel poids dans sa bouche, et quel coup contre l'exagération!

« Malgré tout cela, si Villèle s'obstine à être seul, il succombera, et il verra plus tard l'embarras qu'il se sera créé lui-même en ne voulant pas admettre de véritables amis dans son conseil. Remarquez que cet éloignement invincible vient depuis L.... MONSIEUR a été très-frappé de cela. Je vais lui écrire afin qu'il trouve une lettre en rentrant de la chasse.

« Nous avions absolument, hier, besoin de causer; vous m'avez fait perdre les dix minutes que je voulais vous consacrer. »

CXCᵉ LETTRE

« Bonneau commence à se lier avec Pagès; croyez que je ne négligerai rien pour votre repos; mais vrai, que votre cœur ne soit plus si injuste, ni si ingrat. Il faut tâcher de s'emparer adroitement d'un

homme important qu'il est inutile de vous nommer.

« On travaille à force à un mémoire qu'il importe d'éviter à tout prix. Engagez donc M. de P..., pair, à dîner; c'est un homme qu'il faut beaucoup soigner; je suis convaincu qu'il deviendra ambassadeur, puis ses rapports sont importants.

« Rainneville m'a confié qu'il avait su que c'était M. de Chateaubriand qui voulait enlever le *Défenseur*, et c'est moi qui le tiens. Ils sont furieux, et les propositions qu'on fait ou fait faire tous les jours à mes hommes sont la preuve de ce que j'avance. « Non « jamais, me disait Rainneville, on ne saura le service « que vous avez rendu; il est immense, et au fond du « cœur M. de Villèle le sait bien; c'est-à-dire que vous « avez tout sauvé à vous tout seul. » C'est un fait certain, Rainneville a été parfait, convenant de tout. J'ai découvert que l'idée secrète de Villèle c'était de tout faire aux finances, et de se mettre à l'intérieur ensuite; ce n'est donc pas pour Corbière qu'il le conserve, mais bien pour lui-même. « Il ne se garde pas un ami, me « disait Rainneville, c'est un grand malheur. Vous « voyez la réponse qu'a faite Corbière pour ce petit dic- « tionnaire si utile à répandre. »

« Il faut que j'en fasse imprimer dix mille, et c'est encore moi seul, avec l'aide de Monsieur, qui me mets en avant.

« Aucun sacrifice ne doit nous coûter pour assurer le service du roi et pour sauver le pays. »

CXCI[e] LETTRE

« Figurez-vous que l'on envoie M. de V... commander à Nîmes; qu'il aille ailleurs, c'est très-bien, juste même; mais au milieu des protestants... lui, initié dans les plus mauvaises sectes, c'est dangereux! j'ai du mérite à le dire, car j'aime beaucoup son entourage; mais le service du roi avant tout. Je n'ai dit un mot hier à Villèle, il a paru le regretter; mais le hasard fait que V... est influent, et que, s'étant fait protéger par madame de Villèle, je crains que notre ami ne laisse aller la chose, et c'est fâcheux. Tâchez que le roi en dise un mot au ministre de la guerre. Villèle veut que le roi ordonne.

« Je viens de voir Bonneau et lui ai fait toutes mes recommandations; il va redoubler de zèle et tâcher de parvenir aux choses que je lui demande.

« Monsieur m'a demandé de vos nouvelles, je lui ai parlé de votre reconnaissance; il m'a encore dit avec âme et bonté : « que madame du Cayla ne s'occupe pas « de ce que l'on pourrait dire d'elle; nous avons le « même sort, et pourtant nous avons fait beaucoup de « bien. » Ce prince m'a répété plus de vingt fois : « La « vie que madame du Cayla mène est parfaite, c'est sa « sauvegarde; surtout qu'elle n'y change rien, autre- « ment il n'y aurait plus moyen, tout serait fini; le « bien de l'État l'exige comme sa propre position. » Je vous dis cela, chère comtesse, pour vous donner un courage que vous avez déjà sans doute. »

CXCII^e LETTRE

« J'ai été si content de Monsieur qu'il m'est impossible de ne pas vous le mander : parfaitement dans les idées du roi, entièrement avec nous : « Sois tranquille, « m'a-t-il dit, nous viendrons à bout de cette opposi- « tion. Je trouve même, à te dire vrai, que les ministres « la redoutent trop : que peut l'exagération contre la « confiance et la volonté du roi, quand moi-même je « suis décidé à la combattre? Polignac m'a fait rire l'au- « tre jour; je ne le vois presque plus depuis qu'il a re- « noncé à m'amener à ses idées; il m'a dit cependant : « Je demanderai à Monsieur la permission, un de ces « jours, de lui développer tout mon système. — Avec « grand plaisir, lui ai-je répondu; mais je vous pré- « viens d'avance que nous ne serons pas du même « avis, libre à vous ensuite. »

« Villèle me disait hier : « As-tu lu l'article de l'abbé « de Lamennais, dans *le Drapeau blanc?* Quel dom- « mage qu'un homme de talent laisse ainsi son es- « prit s'égarer! Je trouve qu'il n'y a qu'une seule « réponse à lui faire :

« ... D'un prêtre est-ce là le langage? »

« Ce mot est charmant.

« Où en serions-nous si nous n'ajoutions quelques moyens à tous nos efforts! »

CXCIII^e LETTRE

« Notre ami Villèle est très-embarrassé de la position; et, dans le fait, elle est extrêmement embarras-

sante. Aux grands maux les grands remèdes, c'est mon opinion : ne pas tant calculer les difficultés, voir seulement la nécessité; c'est ainsi qu'on arrive. Il a quelque envie de parler au roi aujourd'hui à fond; il pense à tout et n'est décidé sur rien. Mais voilà que Corbière veut se charger, en l'absence du garde des sceaux, du ministère de la justice, lui qui ne peut faire marcher le sien; c'est à rire de pitié.

« Il y a anarchie dans le ministère; impossible d'aller ainsi. Il faut dans ce moment un fier coup d'épaule, croyez-moi, il y va du salut de la monarchie; savoir si l'on marchera ou bien si l'on se traînera péniblement : voilà le fait : il faut maîtriser les hommes et les événements; il faut les conduire, et non se laisser diriger par eux, il faut vouloir, et vouloir fortement.

« Comme tout irait ensuite, si l'on avait le courage de se tirer de toutes ces impossibilités, qui ne sont qu'imaginaires. Il n'y a plus à reculer, le moment presse : prions le ciel de nous éclairer.

« Le roi parle fort peu depuis quelque temps, m'a « dit Villèle. — Il a bien fallu cependant, lui ai-je « répondu, faire tout connaître, afin que vous ne ren- « contrassiez aucune difficulté. » Aussi s'étonne-t-il de votre silence. Si vous savez quelque chose de mercredi et des jours suivants, mandez-le-moi, je le ferai savoir à Villèle pour lui donner du cœur. Nous servons le roi bien plus et bien mieux qu'il ne peut le croire encore.

« Les exagérés se sont emparés des positions grâce à l'insouciance de M. de Corbière, qui ne mène rien, et à M. de Montmorency, dont ils se servent avantageu-

sement et qui les soutient. Il faut prendre un grand parti, ou nous sommes vaincus; et quand je dis *nous*, je veux dire la cause sacrée. Nous, ne nous comptons jamais pour rien. »

CXCIVe LETTRE

« J'ai trouvé Villèle très-décidé, me désirant, disait-il, enchanté de me voir entrer, et gêné cependant pendant quelques instants. J'avais peine à m'expliquer ce trouble. Il voulait causer à fond des choses et de la position. Bientôt il s'est mis à l'aise. Vous savez que j'ai pour principe de ne jamais récriminer et de toujours parler du moment présent.

« Lauriston est venu le trouver hier. Je vous donne le résumé d'une longue conversation. « Je viens vous « parler, a-t-il dit, comme à un homme en qui je « mets toute ma confiance, comme toute mon estime. « Tous les jours le ministre de la guerre fait de nou- « veaux projets qui se détruisent les uns les autres; on « n'y entend ni ne comprend rien. Tantôt j'ai plu- « sieurs corps à commander, tantôt je n'ai plus per- « sonne. Ministre de la maison du roi, et devant rester « au rang que j'occupe, je me trouve d'abord sous un « maréchal, puis sous le général Molitor, plus ancien « que moi. Non, il est impossible que je parte ainsi. « — Je le comprends, vous voudriez être maréchal « avant de partir. (Lauriston a souri.) Mais que de- « viendrait mon ministère? il m'est impossible de « répondre d'avance des changements qui seraient « le résultat indispensable de telle ou telle circon- « stance. — Tenez, dit Lauriston, c'est de tout cela

« que je veux vous parler avec abandon; il est impos-
« sible que vous ne voyiez pas comme moi toutes les in-
« trigues de M. de Chateaubriand. Je veux que vous sa-
« chiez bien que je n'y suis ni ne veux y être pour rien.
« Tous vos collègues le reconnaissent comme moi,
« mais j'ai voulu être le premier à vous en parler,
« pour que vous sachiez bien que, quant à moi, je vous
« suis irrévocablement attaché. » Villèle a parlé, répondu sans s'engager sur rien. Cependant il devient plus incertain que jamais. Pour n'avoir pas tout le monde contre nous, il était d'avis de laisser M. de Chateaubriand s'enferrer dans le discours qu'il prépare avec intention. Je suis d'un avis opposé et très-positif; M. de Chateaubriand aurait après trop de monde pour lui, et une improvisation étudiée avec ses amis, depuis plus de quinze jours, pourrait produire un assez grand effet. »

CXCVe LETTRE

« La Ferronnays, tout en sentant la nécessité de jouer la partie dans l'intérêt de M. de Villèle, semblait le mettre au défi; il lui est échappé plusieurs fois de dire Chateaubriand tout court. Il a préparé même un discours à prononcer aux pairs, pour expliquer Vérone; il se fait tout Montmorency, n'osant pas se faire tout Chateaubriand. Ils jouent la partie ensemble. M. de Chateaubriand a la maison du roi (Lauriston l'a vu, et c'est ce qui nous sert). La Ferronnays serait aux affaires étrangères; ce n'est pas là encore tout à fait la partie Blacas : donc autant de parties presque que d'individus. Faites bien attention, ils se divisent entre

eux, et ne sont forts que sur un point, c'est contre Villèle.

« Écoutez l'idée de ce dernier sur une seule chose; le reste est de moi : Il faut étonner, surprendre, donner un grand coup à l'opinion, et la relever par quelque chose que personne n'ait prévu, et qui enchaîne, dirige et maîtrise tout. C'est là qu'il faut fortement pousser Villèle : décidez-le; le succès en dépend. S'il me reste assez de temps aujourd'hui, j'indiquerai à Villèle, sur un papier, tout ce que je regarde comme indispensable : vous lirez, puis, vous me renverrez.

« Je reviens à Villèle incertain de savoir qui placer aux affaires étrangères; il veut y mettre Lauriston et il y trouve l'immense avantage de ne pas faire un nouvel essai peut-être fort dangereux. Sa conversation me l'a montré encore aujourd'hui sous un jour peu favorable. La liste civile deviendra facile à arranger; je crois même que Villèle ferait, s'il était nécessaire, à Lauriston, la concession du bâton de maréchal pour le décider.

« La Ferronnays partirait aussitôt pour savoir seulement de la reine si elle veut déclarer la guerre à l'Angleterre, dans le cas où cette dernière la déclarerait à la France; et pour l'y engager, si la reine refusait, Villèle arrêterait les troupes, ne déclarerait point la guerre et attendrait. Cet esprit est plein de ressources : j'ai fait une seule objection qu'il a trouvée très-forte : la difficulté de conserver des troupes bonnes dans l'inaction. Du reste, nous aurons, à ce sujet, une conversation importante. »

CXCVI• LETTRE

« Monsieur était enchanté : il m'a parlé de vous de la manière la plus gracieuse : « Tout va à merveille; « j'approuve tout ce qui se fait. Le roi a l'air très-« content; on ne peut être plus aimable qu'il ne l'est « pour nous (il avait les larmes aux yeux). Il ne peut « croire à quel point il nous rend heureux. » Monsieur a continué, comme espérant bien que le roi apprendrait ce qui se passe avec plaisir; le désir de lui plaire est immense. « Tu vas voir si je marche franche-« ment dans les idées du roi! Ces jours-ci, un très-« chaud arriva chez moi. — Sans doute, me dit-il, « les choses vont assez bien; cependant il faut que « le ministère fasse et défasse cela ; nous passerons « cette session, mais ensuite il faudra voir. — « Diable! a dit Monsieur, comme vous y allez! moi, « je trouve que la marche du ministère est excellente; « elle est sage, elle est ferme, et le bien qui arrive « par lui sera durable. D'ailleurs, un homme est l'âme « de ce ministère et dirige toutes les affaires. M. de « Villèle a toute la confiance du roi; sachez bien « qu'il a aussi la mienne, que j'approuve tout ce qui « se fait sans restriction, que mon plus grand bonheur « est l'union intime qui règne entre mon frère et moi; « et que d'ailleurs tout ce que Villèle fera, je le trou-« verai bien, et que pour tout ce qu'il ne fera pas, je « penserai qu'il a raison. — Mais, reprend l'interlocu-« teur il faudrait que les Saint-Cricq, les Benoît, les Cha-« brol sautent. —Sans doute, dit Monsieur, il s'est com-« mis des injustices; plusieurs déjà ont été réparées; « et d'ailleurs, croyez-moi, parmi les gens qui ont été

« destitués, s'il y avait d'honnêtes gens, il y avait aussi « de grands sots. » La conversation a fini ainsi, mais elle est bien bonne. Je voudrais que tout vînt de vous, chère comtesse; courage, donc, chevalier sans peur et sans reproche!

« Dans la conversation le roi a dit un mot qui rendit un instant Villèle réfléchi. Le roi s'en aperçut car ils sont aussi fins l'un que l'autre; alors Sa Majesté convint qu'entre le Conseil et la visite de Villèle, Lauriston était venu tout lui conter. Je sors convaincu qu'il y a là une grande intrigue avec B...; M. le duc d'Angoulême en dit beaucoup de mal. Mon opinion est que, si Villèle veut la chose, il faut qu'il aborde la question très-franchement. L'état de la liste civile est effrayant; tous les renseignements sont refusés à la commission. Nécessité pour Villèle de se renforcer : ne connaissant que moi, dit-il, dans ses sentiments et dans ses opinions, me veut-il au fond de l'âme? Non.

« Monsieur combattra l'exagération. Je suis sans inquiétude, sans tourment et résigné, n'importe ce qui arrivera; triste de me voir obligé de partir, en sentant que nous ne pouvons laisser Villèle avec si peu de moyens. Soyez assurée que l'on veut faire de Lauriston un petit Decazes. Villèle s'aperçut d'un travail à cet effet. Vous n'aviez que trop raison : Villèle ne plaît pas au roi. Enfin, que le ciel décide de tout! »

CXCVIIe LETTRE

« Bonneau regarde l'affaire du journal *le Drapeau blanc* comme un coup d'État. Le maréchal est enchanté de moi, et dit hautement que c'est par l'ordre

positif de MONSIEUR qu'il a changé de langage et cessé son opposition. Jugez quel coup porté à l'exagération.

« Destains m'interrompt, il vient me parler de l'affaire du D... B... Il dit qu'elle fait un bruit incroyable dans Paris, qu'elle aura les conséquences les plus utiles, mais qu'on est furieux à l'intérieur, qu'il est tout inquiet, et qu'il craint toujours quelque anicroche de ces gens qui ne se bornent point à ne pas faire le bien, mais qui veulent encore empêcher qu'on le fasse. Comme les choses iraient différemment avec d'autres hommes! Lisez cette lettre de Destains et voyez de quelle importance serait cette correspondance; nous y ferions mettre tout ce que nous voudrions sur les intrigues de chacun; et les journaux français répéteraient; Destains seul, serait l'intermédiaire et ne parlerait de personne.

« Nous cherchions depuis longtemps un moyen de faire connaître les sentiments de MONSIEUR; en était-il un plus fort que d'arracher par lui à l'exagération, son plus ardent organe? — « Mais qui a pu « réussir dans une semblable négociation? disait-on « à Destains; on prétend que c'est un officier de MON-« SIEUR. — Je n'en connais qu'un, a-t-il répondu, qui « eût pu l'entreprendre le vendredi et avoir réussi « le samedi : c'est celui qui ne s'effraye d'aucune « difficulté et qui est habitué au succès. » Mazarin avant de prendre un homme demandait : « Est-il « heureux? »

CXCVIIIe LETTRE

« Il est remarquable de voir ce rapprochement intime de la D... avec madame P... ou je me trompe, ou c'est de là que partiront quelques machinations infernales.

« Vous voyez à quel point ces enragés se remuent. C'est un moment de crise violente, on ne saurait se le dissimuler.

« C'est pour cela qu'il faudrait avoir les moyens de défendre la cause que nous soutenons... le ciel en décidera. »

CXCIXe LETTRE

« Villèle est notre créature; vous avez fait pour lui une fort bonne chose; nos amis sont ceux du roi et du trône. Villèle fait estimer son talent, mais il ne s'occupe pas assez de se faire des partisans, et c'est nécessaire. Il néglige trop de choses; il a promis l'autre jour à Monsieur que l'Espagne finie, tout irait.

« Monsieur vient de me le dire; mais qui lui garantit qu'alors il ne se présentera pas un nouvel incident? Le pilote habile profite du premier moment de calme pour ravitailler son vaisseau fort endommagé par une première et terrible tempête, afin de lutter contre une deuxième qui peut se présenter; autrement le vaisseau coule bas.

« Villèle a perdu ce premier moment, et il a eu grand tort. »

CCe LETTRE

« Mon neveu marche à merveille, chère comtesse, et il nous sera utile parce qu'il connaît beaucoup de monde et que personne ne se gêne devant lui pour parler. Je voudrais bien que la première fois que le roi le verra il fût aimable pour lui; il faut encourager les bonnes dispositions d'un homme loyal : les mots du roi sont magiques vis-à-vis de chacun sans exception. J'ai beaucoup repensé à la lettre d'hier (ainsi que vous pouvez le croire); soyez tranquille, votre admirable conduite vous met au-dessus de toute critique.

« Villèle, vous le voyez, n'est pas assez fort ni assez habile pour lutter seul, et pourtant un sentiment secret dont il ne se rend pas compte le porte toujours à mettre ses amis de côté. Il a fait une grande faute, lors de la garde nationale; il en a fait une plus grande en refusant la proposition que je lui avais faite pour Vérone. Malheureusement c'est le pays qui s'en ressent et les conséquences en ont été immédiates. Villèle a raison sur un point seulement; je pourrais vous montrer par écrit l'opinion qu'il adopte aujourd'hui, c'est le langage que je lui tenais dans le temps où je m'effrayais avec vous de le voir s'occuper si peu de la politique extérieure. Alors les reproches qu'on lui faisait et que je repoussais, n'étaient que trop fondés. Mais par exemple, il est inouï de voir comme cet homme devient promptement habile et profond sur toutes les questions possibles. Il est maintenant dans le vrai et dans le digne par rapport à nous et à l'étranger. Mon beau-père voulait que nous restassions inépara-

bles des puissances. Villèle veut avec raison que nous marchions au milieu d'elles, indépendants de toutes, reprenant le rang qui nous est dû, et imposant à toutes. Il veut que nous cherchions notre force à l'intérieur et nullement à l'extérieur. Mais pour cela, il faut être fortement constitué partout, et nous avons laissé prendre bien des postes.

« Quel bonheur d'avoir MONSIEUR! Où en serions-nous sans lui? Est-ce Villèle qui l'a conquis? Allez, nous pouvons dire que, sous plusieurs points, nous avons fait toute la besogne, ou plutôt, le ciel s'en est chargé par nous.

« Figurez-vous que madame de G... est tellement hypocrite, que devant MONSIEUR, elle affecte si bien un langage modéré que S. A. R. n'y comprend rien; il serait bon que le roi lui en dît un mot, parce que MONSIEUR est si franc avec nous, qu'il agirait encore là comme partout ailleurs; il faut absolument que le roi témoigne à MONSIEUR à quel point il est touché de l'avoir ainsi pour auxiliaire; MONSIEUR redoublera, ce qui sera un avantage; il est notre salut.

« Il serait bon que le roi lui témoignât confiance aussi dans ses efforts pour le bien de la France. MONSIEUR sera flatté.

« Quant à moi, le roi sait que je suis entièrement dévoué à sa personne, et que j'agis partout avec le plus grand zèle, sans aucun intérêt personnel. C'est le fond de ma conscience. Avec la grâce du ciel, je désire être toujours utile à la monarchie. Il faut bien faire sentir au roi que M. de Villèle est un homme indispensable, un homme qui n'appartient à aucun parti, à aucune coterie, mais qui est réellement

l'homme de la France et de la pensée du roi. »

CCIe LETTRE

« Le roi semble regretter de vous voir accolée à M. de Villèle; c'est pourtant un reproche peu mérité; car c'est du roi que vous vous rapprochez. On sait que vous partagez toutes ses pensées, toutes ses opinions: vous ne vous en cachez pas. M. de Villèle semble avoir été toute sa vie à l'école du roi, formé par sa sagesse, dirigé par son esprit; n'est-il pas simple que le vulgaire confonde toutes ces vérités? Après cela M. de Villèle est un homme indispensable, je le repète; il est le salut de la monarchie; il est sa vie; il ne peut être remplacé. On ne peut ni ne doit se dissimuler que dans ce moment la rage, la fureur de l'exagération soient portées à leur comble; et il est malheureux pour M. de Blacas, malgré tout si dévoué au roi, qu'on le prenne pour drapeau d'un si coupable et si aveugle mécontentement, et que ce soit précisément depuis son retour que cette opposition essaye de se former alors que tout va si bien à l'intérieur, quoique les affaires de l'extérieur viennent entraver la marche imprimée par l'habileté du gouvernement.

« Vous savez que M. de Vaublanc prépare un mémoire contre M. de Villèle; tout justifie la sagesse du roi sur l'éloignement qu'il en a toujours eu. L'exagération n'ose attaquer le roi lui-même; mais vous devez vous attendre à être déchirée par elle. Vous devez être fière et heureuse de recevoir les blessures dirigées plus haut. Après cela, comme il faut toujours être juste, vous voyez, dans cette exagération même, un senti-

ment profond; il y a quelque chose de noble, mais d'aveugle.

« Vous ne regardez comme vraiment coupables que ceux dont l'ambition et la soif du pouvoir cherchent à tromper pour mieux séduire et conduire à un funeste résultat. Vous pensez que la lutte sera violente, qu'elle ne peut être un instant douteuse avec Villèle; qu'il faut qu'il s'y prépare; vous croyez que le nombre des vrais coupables est infiniment petit. Il y a au fond de l'âme des exagérés quelque chose de généreux, et les affaires d'Espagne, si difficiles à comprendre pour la foule, ont été pour plusieurs une véritable excuse. « J'en con-
« nais, me disait hier M. de Courtavelle, qui se jet-
« tent dans l'opposition uniquement par ambition; ils
« espèrent, en effrayant, arriver au pouvoir. »

« Pour montrer la réputation qu'acquiert tous les jours M. de Villèle, gloire qui retombe sur le monarque qui lui a donné sa confiance et sur le pays qui le possède, vous pouvez citer madame de Vaudremont, disant à mon neveu : « Je ne suis pas suspecte, je déteste la politique
« et je ne suis pas exagérée; mais il y a, dans ce mo-
« ment, un homme bien habile; nul ne peut lui être
« comparé. Son système ramène bien des gens; puisse-
« t-il rester toujours puissant ! » Quel homme, que celui qui fait journellement des conquêtes à son roi !

« Elle lui racontait encore que le duc de Wellington lui avait fait le plus grand éloge de M. de Villèle. « C'est
« un ministre, disait-il, fort au-dessus de tout ce que j'ai
« connu, sans aucune comparaison; un homme vrai-
« ment remarquable ; sa sagesse est extrême, et son
« caractère inspire une telle confiance, que les puis-
« sances feront pour lui ce qu'elles ne feraient ja-

« mais pour d'autres. Il a beaucoup de finesse, et son « esprit va droit à la question; malheureusement il « n'est pas assez secondé. »

CCII° LETTRE

« Monsieur a été parfait; pénétré de ce que le roi lui savait gré des moindres choses qu'il faisait, disposé à en faire bien plus encore; il m'a dit : « La « duchesse de Berry voulait aller danser hors du château; « je m'y suis opposé. Que le premier gentilhomme de « la Chambre donne une soirée dansante, si le roi y con- « sent, je ne demande pas mieux.—Blacas m'en a parlé; « il m'a dit choses et autres; puis tout à coup d'un air « malin et scrutateur : — Monsieur pense-t-il que je « doive inviter madame du Cayla? — Moi, d'un air très-simple : — Madame de Blacas a-t-elle été chez madame « du Cayla? madame du Cayla a-t-elle rendu la visite? « — Oui. — Eh bien! il n'y a pas à hésiter; je doute « qu'elle en profite, mais c'est une politesse à lui « faire, et on ne peut avoir trop d'égards pour une « personne aussi bien sous tous les rapports. — Il en « avait plus qu'il ne m'en demandait et il n'a pas été « plus loin; il ne trouvera chez moi aucune prise. »

« Le roi a récité à Monsieur son discours. Monsieur en a été fort content; il a trouvé que le roi le disait à merveille. »

CCIII° LETTRE

« Vous avez donné hier, chère comtesse, l'effet du discours sur chaque nuance d'opinion, si bien que

chacun en a été frappé. Aujourd'hui, vous offrez l'aperçu général; cet effet est fort bon[1].

« Il vous est impossible de ne pas reconnaître avec plaisir la hardiesse du caractère de M. de Villèle qu'aucun danger n'effraye; quel homme précieux pour un roi, et inappréciable pour un pays! Ce ministre doit être secondé dans tous ses desseins par celui qui gouverne; mais il faudrait qu'il le fût aussi par les autres membres du Conseil; tout ce qu'il a entrepris, fait ou demandé, ayant été justifié par un entier succès. Un homme n'est ainsi attaqué que parce qu'il excite la juste envie de tous, et qu'il ferme la porte à toutes les intrigues et à toutes les séductions. Il lui faut encore cette session pour être si puissant, que rien ne puisse plus lui être refusé, et qu'il lui suffise d'un regard pour terrasser les ennemis de son roi : car ses ennemis sont ceux du roi. Il ne lui manque qu'une seule chose, c'est d'être secondé, je le répète; et aussi, étant jeté au milieu de difficultés si grandes, d'être forcé de s'occuper si exclusivement des affaires, qu'il néglige les hommes. Quel beau résultat de son administration : quarante millions d'économie! Chacun se répète ce chiffre avec étonnement et admiration.

« Quand on se reporte au moment où M. de Villèle est entré aux affaires, et qu'on voit l'état où elles sont maintenant, il est impossible de ne pas admirer son talent. Il prit par dévouement, pour son roi et pour son pays, un ministère sans portefeuille. Toutes les

[1] Habituellement dans mes lettres, j'indiquais à madame du Cayla ce que je croyais important qu'elle écrivît au roi.

coteries jetèrent de hauts cris; Villèle n'en fut pas étonné, et cela ne l'empêcha pas de rendre d'immenses services, sans se décourager jamais; il cherche le bien avant tout. C'est au roi à déjouer lui-même toutes les intrigues qui, dirigées contre M. de Villèle, le seraient évidemment contre sa propre tranquillité. Il ne peut donc, pour cela, trop augmenter sa force, montrer la nullité de toutes les attaques, et ne se laisser approcher ni de près ni de loin. Que veulent ceux qui l'attaquent? le pouvoir. Un seul, depuis longtemps, en a-t-il fait un si utile et si noble usage? »

CCIVe LETTRE

« Chère comtesse, malgré les préoccupations de mon esprit, j'ai reçu ce matin tout mon monde; c'était important pour connaître et pour diriger.

« Le discours du roi a produit un effet des plus salutaires, au delà de ce qu'on pouvait espérer; plus d'opposition possible; aucun terrain où se placer pour le combat. Les libéraux forcenés sont enragés, et ils s'agitent tellement, qu'il faut redouter ici quelques coups et s'y bien préparer. Tout se rattache à M. de Villèle; tout lui revient peu à peu; la volonté si positive de MONSIEUR, ses sentiments qu'il énonce hautement, produisent la plus grande impression.

« J'ai eu avec Simon une conversation très-longue. J'ai vu que je lui causais une grande impression, et qu'il entrait dans toutes mes vues; c'est un des hommes les plus importants à avoir; par là on a de l'influence en mille choses : il est adroit, dévoué, religieux, et a grande confiance en moi. Je lui ai beau-

coup parlé de vous; je lui ai fait comprendre à quel point on devait vous entourer, vous défendre, vous soutenir. Plus l'ambition chercherait à vous combattre, plus les gens qui aiment leur pays et leur roi, sans autre désir que celui du bien, devraient se rattacher à vous.

« Vendredi soir, je mène Simon chez vous; je pense que vous l'inviterez peut-être à dîner. C'est une bonne et utile conquête, je crois. Vous êtes inséparable du bien du pays; c'est ce qui me met à l'aise pour tout ce que je fais pour vous.

« J'ai vu Villèle hier; il me paraît convaincu de tout ce que nous pensons depuis longtemps; il comprend qu'il faut prendre de la force ou périr; je crains seulement qu'un peu d'amélioration ne redonne de la léthargie. Villèle a été instruit de nouvelles intrigues, même contre lui, auprès du roi. Il y a là un travail inouï, c'est évident; il y a beaucoup à faire encore avant d'atteindre le but. »

CCV[e] LETTRE

« Il est vraiment décourageant de marcher au milieu de tant d'obstacles et de difficultés, provenant de ses propres sottises; et il faut du caractère pour résister toujours.

« Remarquez bien ceci : *la Pandore* est un détestable journal des théâtres. On m'assure qu'il appartient à M. de Lauriston, qui l'a acheté. Vous savez l'acharnement qu'il mettait à conserver le *Journal de Paris*, et la manière dont il a marché. Eh bien! aujourd'hui, discussions épouvantables, refus positif

de livrer les actions payées cependant à un prix énorme. Le roi ne sait comment s'en tirer; mais de quelque manière qu'on se retourne, on voit des choses inexplicables. M. Decazes est derrière le rideau, soyez-en sûre; et à quelque prix que ce soit, ils veulent conserver la majorité. Le roi donne de l'argent; on en profite. Je découvre qu'il existe un journal à Paris; mais il ne s'en distribue pas un seul numéro (c'est le *Journal des Campagnes*) ; il reçoit cinq cents abonnements que lui paye l'intérieur, et il est journal de l'opposition. Cet indépendant dont me parle Lauriston, c'est le fameux *Aristarque* que j'avais juré de prendre à tout hasard.

« Vous ne pouvez concevoir à quel point la surveillance devient nécessaire quand le garde des sceaux n'est pas pour soi, quand le préfet de police ne l'est pas davantage; et qu'un ministre de l'intérieur qui devrait tout faire, ne fait rien. Tout cela demande bien sérieuse attention. Je compte sur mon cher Louis XIV; car, pour moi, impossible d'en faire plus. Je retrouve pourtant, au moment du danger, courage et force. Mais, je le dis, la main sur mon cœur, c'est mon dernier effort si les choses ne se fixent pas enfin de manière à marcher. »

CCVIe LETTRE

« Je viens de voir Villèle; il a été très-aimable et très-bien. Il est loin d'être sûr de son affaire, et le malheureux n'a pas dormi de la nuit, tant il a été agité et fatigué. Dans le moment actuel, il me fait vraiment pitié. « Quelquefois, me disait-il, je me sens

« presque tenté de désirer que la loi [1] ne passe pas; les « jours qui suivraient me vengeraient trop bien, et je « serais débarrassé des embarras immenses que lais- « serait après eux l'opération pour la suivre. »

« Nous avons causé amicalement; il avait l'air de sentir ce que nous faisons; mais il oublie si vite! Enfin, nous avons fait notre devoir. Il est fort bien sur le compte de M. de Chateaubriand, et a très-bien saisi ma pensée. J'étais très-content qu'il se mît sur ce terrain. « Pour faire la paix, a dit Villèle, il faudrait avoir « fait la guerre; pour se raccommoder, il faudrait s'être « brouillés. » Je suis sorti de chez lui à une heure.

« Villèle a été enchanté d'avoir un prétexte pour que la conversation soit courte; il ira chez vous aussitôt après. Parlez-lui clairement; dites-lui que vous seriez bien aise de connaître la duchesse Berthe; c'est une famille qui a une très-grande influence, et dont il ferait bien de profiter pour causer et se faire connaître à elle. Le ministre de la marine est venu trouver Villèle hier matin. « Je crois, lui a-t-il « dit, que je dois à mon honneur de parler de cette « loi des rentes; qu'en pensez-vous? — Je pense, a dit « Villèle, que vous le devez : c'est vrai; mais je ne « vous l'aurais pas demandé. » Il est resté dans cette bonne mesure. »

CCVII[e] LETTRE.

« La conversation du roi avec le garde des sceaux a produit un grand effet. Genoude mis hors de cause, et enchanté; son adversaire condamné : espérons que

[1] La loi de la conversion des rentes.

cela continuera. C'est déjà de fort bon augure pour l'*Aristarque* dont on va décidément, dit-on, essayer l'impression. Quel bonheur pourtant, que sans écouter personne (car chacun m'a contrarié, entravé, et dit : non!), je me sois emparé de tous les brevets de journaux disponibles.

« Le roi a raison de croire que quand je veux une chose je la veux bien. Je n'ai voulu qu'une chose, c'est le servir, et j'espère que le roi ne s'en plaint pas. M. de Chateaubriand, commençant à trouver que la chance tourne de notre côté, parle à quelques individus en faveur de la loi, tandis que tous ses intimes la déchirent.

« Le mot que m'a dit MONSIEUR est très-certainement une suite de cette menée. Je ne serais pas étonné qu'il parlât même en faveur de la loi; Mareschal me quitte. L'affaire du *Journal des Campagnes* est presque terminée, je crois qu'elle sera signée ce matin. Michaud ignore la cession de Laurentie; son influence était certaine sur son frère, propriétaire d'un journal qui a trois mille six cents abonnés; quelle ressource pour l'exagération, et quel prix elle mettrait à conserver un pareil journal! Il faut que je sois à tout et partout. On a un léger espoir de ramener entièrement Mollien, et de le décider à faire le rapport. Ce serait un beau coup.

« Capelle sort de chez moi. MONSIEUR a consenti à ce qu'il demandait, mais il a infiniment de peine à se décider, et il n'a dit son dernier mot qu'hier à quatre heures. Je viens de presser Capelle afin qu'il prenne toutes ses précautions. Il voudrait obtenir du grand maître d'écrire à Laurentie d'être demain chez

lui à une heure indiquée; Villèle et Capelle y seront, afin de tout signer définitivement. »

CCVIII^e LETTRE

« Il règne dans la famille royale une union qui sauve notre pays de toute révolution; c'est la plus forte garantie de sa tranquillité. MONSIEUR paraît entièrement dans les idées du roi, et il jouit en Europe d'une grande réputation. S'il s'était mis à la tête de l'exagération ou que seulement il l'eût appuyée, c'était fini de notre pays, mais ses idées sont positives, ses opinions modérées.

« Faites bien attention à tout ce que je vous rapporte, chère comtesse, il y a grand parti à en tirer. »

CCIX^e LETTRE

« Voici la lettre que j'écris au préfet, je viens de l'envoyer à MONSIEUR, pour qu'il l'approuve. Voici aussi ma lettre à Son Altesse Royale; lisez tout cela, chère comtesse, avec une grande attention.

« Croiriez-vous que le duc d'Orléans fait imprimer les *Mémoires* de son père? C'est un secret qui m'est confié, n'en parlez donc qu'au roi.

« Les *Mémoires de madame de Balby* ne s'imprimeront pas dans ce moment, on les surveille; ils vont jusqu'à l'époque où le roi a été obligé de quitter la Russie; lisez également cette lettre de Fiévé et celle de Jules B..., cela demande réflexion. L'affaire du *Pilote* est terminée, mais il faut un mois avant que rien ne bouge. Si vous saviez tout le mal que cela donne! depuis ce matin je travaille. »

CCXe LETTRE

« Voyez pourtant si votre ami fait de la bonne besogne, et s'il se repose jamais! si à notre exemple les autres marchaient toujours, à quel résultat n'arriverait-on pas! Vous me renverrez la lettre Duras. Mon père désire depuis longtemps le cordon bleu, et il y a des droits sacrés. Commissaire du roi en 1815, songez à la manière dont il nous a servis encore plus tard, et cela, il faut en convenir, avec courage.

« Tâchez d'obliger G...; c'est un homme reconnaissant et loyal; c'est ainsi qu'en augmentant insensiblement le nombre de vos obligés nous prendrons le dessus sur les jaloux et les ennemis; fiez-vous à moi, mais, croyez-moi, persévérons; certes, je vous en donne l'exemple. »

CCXIe LETTRE

« Je viens de sauver la vie à un malheureux aux trois quarts et demi gris, qui allait se jeter à l'eau. Déjà il était monté sur le parapet du pont Louis XV, il s'élançait; une seconde de plus; il était mort. Figurez-vous ma fureur en apercevant deux gaillards qui le regardaient froidement; j'ai chargé un sapeur de le surveiller jusqu'au delà du pont, et, avant de quitter mon demi-brave, je lui ai fait jurer, foi de Français, qu'il renoncerait à son projet fatal.

« J'ai vu ce matin Villèle, il est horriblement pris de la gorge; hier, il n'a rien fait dire au roi.

« Nouvelles d'Espagne secrètes : La garde royale

s'est déclarée pour le roi, et elle est retranchée à quelques lieues de Madrid aux ordres de S. M., qui n'ose se décider à rien. Le roi est renfermé dans son palais, la milice l'y assiége. Murillo est nommé commandant de la milice et de la garde royale, c'est-à-dire des deux armées ennemies. Riégo est venu pour s'emparer du roi, Murillo l'a repoussé, mais il n'a osé l'arrêter. Il est clair que l'on craint les réactions; il n'y a point de gouvernement. Il faut donc se mettre à tout prix entre le roi et son peuple; les troupes du cordon ont ordre de se tenir prêtes; c'est très-secret.

« Quelle bonne lettre avec le suffrage de l'ambassadeur d'Angleterre! le roi serait donc le seul à ne point apprécier celui que l'Europe entière regarde avec étonnement, et que la France ancienne et nouvelle considère comme un sauveur, un libérateur! Jamais le moment n'a été mieux choisi qu'après ce succès dû à lui tout seul. Il faut à tout prix que cette marque de confiance si méritée, si justement donnée vienne du roi tout seul, elle sera bien plus flatteuse. Villèle saura en outre à qui il la doit.

« Chère comtesse, croyez-moi, c'est le moment. Dans la vie, le point important est de savoir saisir l'occasion, et jamais il n'en fut une plus positive. Cinquante députés répètent : « Nous votons contre notre opinion, « mais nous ne pouvons rien refuser à M. de Villèle. »

CCXII° LETTRE

« J'aime toujours à voir jouer au roi le rôle qui lui convient; et ici il doit honorer, il doit fortifier dans

l'intérêt de ses peuples comme dans celui de sa gloire, celui qui fait tout pour lui.

« Un courrier vient de partir pour la Russie. Toutes ces nouvelles, comme vous le voyez, chère comtesse, sont des plus importantes. »

CCXIIIe LETTRE

« J'ai causé à fond avec Villèle ce matin; il a été bien; mais vous le connaissez : il ne m'a pas caché qu'il était on ne saurait plus mécontent de Chateaubriand, et que c'était le premier qui tomberait. Je le crois bien; c'est lui qui est attaqué personnellement; quel homme! mais il est bien habile.

« Villèle prétend que le roi a eu la bonté de regretter ma visite; j'aurais éprouvé un vrai bonheur à lui faire ma cour; mais j'aurais eu l'air de chercher des compliments, ce qui n'est pas dans mon caractère. J'ai parlé fort au long avec Villèle de l'indemnité des émigrés et de la nécessité d'en parler dans le discours du roi, même en ne la donnant pas sur-le-champ. J'ai longtemps soutenu votre opinion et la mienne; mais je me suis rendu devant une chose que j'ignorais.

« Villèle, beaucoup plus habile que Roy, fera la diminution de l'intérêt, quelle que soit la loi des rentes. L'Angleterre lui force la main sur l'époque; il se refuse donc à parler de l'indemnité dans le même moment, parce que tous ceux qui ont des rentes et qui ont un intérêt à empêcher l'indemnité feraient tout pour opérer une forte baisse. « Annoncer cette « grande mesure, ai-je dit, comme principe, avec la

« volonté de la réaliser seulement quand l'intérêt des « peuples et du pays le permettrait, eût montré de la « part du roi force et justice, et eût servi à dominer « la Chambre. » J'ai dit d'autres choses assez fortes : « Une mesure de ce genre, annoncée d'avance et livrée « à la discussion, devient bien plus possible au mo- « ment de l'exécution; si elle produit un effet de baisse, « il n'est pas long, la rente reprend bientôt son cours, « et au moment de l'exécution il n'y a plus d'obstacle.» Villèle dit que Corbière est bien dans ce moment sur la question de Chateaubriand; mais par qui veut-il le remplacer? c'est la question.

« C'est, il paraît, Audibert qui fait tant de mal à *la Quotidienne* avec M. de Vitrolles. « Le *Journal* « *des Débats* échappe au ministère, » m'a dit Simon; il voudrait devenir le chef d'une opposition modérée et constitutionnelle. Ceci est fort remarquable; et je gage que c'est la pensée secrète de M. de Chateaubriand qui veut être le premier quelque part. Voyez comme moi le bon et le mal d'un pareil projet. »

CCXIVe LETTRE

« J'ai oublié de vous dire, hier, que l'excellent Hutteau d'Origny m'avait confié, dans un moment d'abandon, que ce bon M. La Calprade venait de le ramener à la pratique religieuse. « Mon cher ami, lui a-t-il « dit, lorsque je suis au pied des autels et que je pense « à vous, mon cœur se déchire en pensant que, avec « tous vos sentiments, vous n'avez pas la pratique de « la religion; allons, promettez-moi de vous déci- « der, » lui a-t-il dit en lui tendant les bras. Ce

pauvre Hutteau s'y est jeté avec émotion ; il l'a promis et il va tenir parole : c'est touchant. Oh ! mon Dieu ! donnez-moi à moi-même la force qui me manque également.

« Je pensais que deux cents francs et beaucoup de politesse seraient bien placés chez une femme qui approche les impératrices, dans un pays où l'on a de vous une idée fausse. Vous êtes l'œuvre du bien; nous ne devons rien négliger pour qu'on vous connaisse bien. »

CCXVe LETTRE

« Pas une demi-seconde depuis ce matin, chère comtesse; seulement le temps de vous envoyer ce petit cerf qui vous sera, je l'espère, agréable; mais laissons de côté ce qui nous est personnel : le service du roi avant tout. Relever l'homme dont l'opposition veut faire son coryphée, celui dont elle a pu juger la faiblesse et le goût pour dominer, c'est lui rendre l'espoir, et dans quel moment!... dans celui où, à force de courage et d'efforts, nous donnons à l'exagération son coup de grâce par cette dernière démarche de Monsieur. Il n'est donc plus permis d'hésiter.

« Renonçons à faire les places pour les hommes; prenons les hommes pour les places. De plus, j'en ai parlé à Villèle, qui a été charmant ce matin. Ma franchise l'a encouragé; elle commence un peu à le toucher. Il a été un moment triste, parce que j'avais dit que Corbière avait parlé à merveille; il trouve vos idées parfaites : Il faut laisser finir l'année dans l'état actuel. »

« J'ai dit à Villèle que le roi avait été travaillé sur lui il y a quelques jours, et que vous-même ignoriez par qui; mais que vous aviez si bien parlé à Sa Majesté en sa faveur, que tout a été arrangé, et que le roi avait été ravissant pour lui vis-à-vis de MONSIEUR, ce qui l'a enchanté. « Oh! oui, s'est écrié Villèle, madame du Cayla « est si bonne, si parfaite, que sa démarche auprès du « roi ne m'étonne nullement; dis-lui bien, je t'en « prie, que je sais à qui je dois cette obligeance du « roi. — Écoutez bien ceci pour juger, ai-je dit à Vil-« lèle : voilà Corbière remonté par son discours; n'en « laissez pas faire autant au garde des sceaux, qui va « mal depuis un mois; d'ailleurs, songez que l'in-« térieur périt entre les mains de Corbière : il lui « faut une place. — Tu as raison, m'a répondu Vil-« lèle; je ferai ce que je pourrai pour cela. »

« Villèle m'a parlé de mon beau-père; il m'a dit : « Ne reprenons pas les gens qui ont fait fausse « route; pense à tout le mal qu'a fait M. de Mont-« morency. » C'est celui que Villèle redoute le plus pour le présent et pour l'avenir. Villèle : « Ah! si nous « avions pu deviner tout ce qui se passe, nous eussions « arrangé les choses différemment; ton père eût été « mieux à la place de ton beau-père, et toi sous-secré-« taire d'État à l'intérieur. Tu eusses accepté à cette « époque, et tout eût été à merveille. — Sans doute, ai-« je dit; mais il faut se reporter aux circonstances. « Vous allez sortir triomphant d'une des plus belles, « des plus importantes questions; tout après vous sera « possible, et votre esprit est trop juste pour ne pas « juger lui-même de tout ce qui sera nécessaire; car, « quant à moi, je n'ai qu'une pensée, celle de vous

« servir ainsi que mon pays. » Villèle était charmant, cela durera-t-il? il avait l'air de sentir ce que je méditais. Cette route est la bonne; guidés par la Providence, nous arriverons, j'espère, à bien. »

CCXVIe LETTRE

« Figurez-vous, chère comtesse, le complot, ourdi avec infiniment de perfidie, que je viens de découvrir. Rivière semble être pour la loi maintenant; mais il m'est évident que c'est un moyen qu'il cherche pour reprendre de l'influence sur MONSIEUR. La lettre que j'écris à Villèle vous le prouvera, et aussi ce que je vais vous dire. Cependant Villèle est désolant par sa faiblesse et l'influence que tous ces gens prennent sur lui, sans qu'il s'en doute. Vous comprenez toute l'importance qu'il y a à ce que Polignac aille à la Chambre : Villèle n'a pas eu le caractère de lui faire dire positivement de s'y rendre. Rivière s'est mis à la traverse pour tout brouiller; nous sommes dans un bois, et devant le plus violent orage. Je ne manquerai pas de courage; j'aurai du caractère, et je serai à tout et partout.

« J'ai été chez Polignac; Rivière vient de lui dire de la part de MONSIEUR de ne rien faire aujourd'hui, qu'il verrait demain.

« Polignac, en me parlant de Villèle, m'a fait voir que toutes les considérations particulières doivent céder devant la nécessité de la loi. En sortant de chez lui, j'ai réfléchi qu'il faudrait aller chez Villèle, afin de savoir la vérité; en effet, je m'y suis rendu : Villèle m'avoue alors qu'il en a parlé à Rivière avec un peu

d'incertitude (est-ce criant!). Grand Dieu! comme l'on mène les hommes. Enfin, bon gré mal gré, je l'effraye sur les conséquences, et je le décide à écrire à Polignac un mot ouvert que je porte moi-même. Je trouve Rivière au dernier degré de fureur et s'emportant contre moi de la manière la plus ridicule. Je suis vif, et une querelle est sur le point d'être une conséquence fâcheuse de tout cela. Cependant je sens l'importance d'avoir un grand sang-froid; et, tout en parlant ferme, je reste maître de moi, et, par suite, du terrain. Rivière revient et regrette ce qu'il a dit. Polignac me prend la main. Mais, par la lettre que j'écris à Villèle, vous verrez tout ce qui lui est échappé.

« Déjà un petit mot de Villèle sur M. de Chateaubriand m'avait prouvé l'action de Rivière; mais enfin il n'y a pas une seule preuve des menées de M. de Chateaubriand. A qui donc a-t-il parlé? Voyez le danger : Villèle retournera encore chez lui. Courage et persévérance! et surtout donnons vie et gloire à la monarchie. Toute ma crainte, c'est que Villèle ait cédé : il est si faible devant un grand seigneur! et Rivière est si adroit!

« Croyez-moi, chère comtesse, le coup est bien monté. Empêchez tout changement dans le ministère, parce que, sans le pouvoir, ils sont vaincus à jamais; ils le savent bien, et c'est par suite de cette combinaison perfide vis-à-vis de Monsieur que B... parle peu de la loi : c'est un nouveau plan fort dangereux. Si Villèle a faibli, je suis furieux. Jugez du triomphe, si Polignac ne paraît pas à la Chambre. »

CCXVII^e LETTRE

« MONSIEUR a été excellent, parfait, aimable, avec l'expression la plus vraie, la plus sensible pour vous. M. de Bruges y était, ce qui m'a retardé; et, quoique n'ayant qu'un instant, il m'a entendu, compris, et je ne doute pas d'un bon résultat pour Michaud et pour Franchet; car les choses deviennent graves pour l'avenir, sans compter qu'elles le sont aussi pour le présent. J'ai oublié de vous dire que je savais positivement que l'on avait donné des inquiétudes au garde des sceaux sur les dispositions que vous preniez pour faire tout marcher; ne risquons pas trop à la fois, car nous avons entre nos mains de bien chers intérêts.

« Il est impossible d'avoir été plus gracieux et meilleur que le roi. J'en suis vraiment touché; et je sens comme vous que je l'aime pour lui. Parlez-lui de ma reconnaissance. J'ai répondu par des mots pleins d'obligeance à ce que me disait Sa Majesté sur le plaisir qu'elle avait à me revoir, et sur la satisfaction que je devais éprouver. Le désir d'être agréable au roi est si naturel aux Français, que l'on n'a aucun mérite.

« Le roi m'a retenu plus longtemps que personne: chacun me regardait avec envie. Je vous quitte, chère comtesse, pour courir chez le duc de Mouchy. J'ai pensé que je devais cette grâce de Sa Majesté à vous seule. »

CCXVIII^e LETTRE

« M. de Chateaubriand est arrivé chez moi; ne voyant rien de décidé, il ne se donne pas à Villèle :

l'indécision est toujours mauvaise. Il regarde tout autour de lui avant de se déterminer à rien entreprendre. On travaille très-fortement MONSIEUR; pourtant M. de Chateaubriand a dit ce matin à Villèle une excellente chose : « N'allez pas nous abandonner à « ceux qui nous perdraient. » Il entend par *ceux*, ses collègues.

« On attend le courrier des ambassadeurs. Villèle a laissé parler, et s'engager; il a écouté : ce n'est que partie remise. M. de Chateaubriand est arrivé au conseil; ce n'était pas le moment d'engager la lutte. Après l'arrivée du courrier, la question s'élève, et alors la glace se rompt; il faut inspirer toute confiance en Villèle, qui nous est toujours si indispensable. »

CCXIXe LETTRE

« MONSIEUR vient d'être si parfaitement aimable pour vous, si bon pour moi, qu'il m'est impossible de vous le laisser ignorer. Je lui ai tout conté; j'avais le cœur gros en lui parlant, et mon âme n'était pas muette. Il en a été attendri. MONSIEUR m'a dit, en me parlant de vous : « Qu'elle se mette au-dessus de sem« blables propos, ils ne peuvent l'atteindre; qu'elle « trouve une juste compensation dans le bien qu'elle « fait tous les jours. Sa conduite est parfaite en tout; « qu'elle n'y change rien, et, marchant au milieu des « intrigues sans s'être laissé entamer par une seule, « l'avenir la fera apprécier comme elle le mérite. Dis« lui bien qu'elle possède toute ma reconnaissance et « toute mon estime. Je ne perdrai pas une occasion « pour lui en donner des marques. Pauvre femme!

« qu'elle laisse dire, et croie bien que l'opinion des « gens sur qui elle doit compter la vengera ample- « ment. »

« Je lui ai parlé de la reconnaissance du roi. — Pauvre « frère, m'a-t-il dit; que je suis heureux de lui avoir « fait ce plaisir; tu n'as pas idée comme je jouis de « notre union, de notre intimité. J'entre dans toutes « ses opinions; j'approuve tellement tout ce qu'il fait, « que si j'étais maître je n'y changerais rien. Je viens « de voir Aglaé[1]; elle m'a dit qu'elle avait trouvé le « roi très-bien; j'en suis enchanté. Puisse-t-il vivre « longtemps pour le bonheur de son peuple et pour « le nôtre! Je le crois très-essentiel dans l'intérêt de « la France. Je n'ai vu Blacas qu'une seule fois, a « ajouté MONSIEUR, et je lui ai dit ce que je pensais; « c'est qu'il fallait faire attention de bien se garer, de « ne rien brouiller, de ne rien déranger. Je lui ai « dit que je désavouais toute exagération, et que j'ap- « prouvais ce qui se faisait. »

« Les *pointus* cherchent à se servir de vous; n'ayez pas le malheur de vous y laisser prendre; car il est avéré maintenant que les exagérés sont sans appui dans le royaume. MONSIEUR m'a encore dit : « On a voulu atta- « quer madame du Cayla devant moi; je ne l'ai jamais « permis, et, à ma manière sérieuse de la défendre, on « a pu s'apercevoir qu'on me déplaisait, et que mon « opinion sur elle était fixée. Je te sais un gré in- « fini de m'avoir fourni l'occasion de lui donner de « la tranquillité. » Je lui parlai de quelques exa- gérés : « Bast! je saurai bien les arrêter, en leur

[1] Madame Davidoff.

« déclarant net à quel point je les désapprouve. Je « trouve qu'il est impossible que le roi place mieux sa « confiance qu'en M. de Villèle : il a aussi toute la « mienne[1]. »

« Villèle est toujours furieux contre M. de Chateaubriand. Corbière et Villèle sont intimes en ce moment; ce dernier est très-fin; il croit avoir besoin de Corbière; cela ne durera pas : la jalousie de Corbière va l'étouffer aux Chambres. Engagez Villèle, Corbière et le garde des sceaux à dîner pour jeudi; nous aurons l'air d'entrer dans les vues de Corbière.

« Ce qui est curieux, c'est que Corbière a tâché de persuader à Mareschal que j'avais tort de supprimer les *Tablettes*. Soyez assurée qu'il espérait me compromettre par là; du reste, ce qui me prouve que je n'ai pas tort, c'est que le garde des sceaux est de mon avis. Simon porte demain un ouvrage au roi; tâchez que le roi le reçoive bien, et qu'il lui dise qu'il connaît ses sentiments comme les services qu'il a rendus et cherche à rendre encore.

« Simon est l'auteur du *Guide des électeurs français*, imprimé à dix mille exemplaires ; c'est moi qui le lui ai fait faire, et, dans ce moment, c'est lui qui est en campagne pour *la Quotidienne*. Donc cette bonne réception du roi est importante pour le succès. Villèle sent qu'il faut consolider la Chambre; il avoue qu'on fait tout au monde pour créer une opposition plus forte. Il voit que j'ai toujours raison ; nous avons discuté les grands intérêts; mais il se dit : « La Rochefou-

[1] On doit penser à quel point nous étions heureux d'être parvenus à établir une union aussi intime dans la famille royale.

« cauld ministre, avec madame du Cayla, serait maître « absolu : je ne le veux pas, et tout est là... » Comme il nous connaît peu! »

CCXXe LETTRE

« J'en ignore la cause, mais j'a trouvé Villèle ce matin de la meilleure et de la plus aimable humeur, me chargeant pour vous des commissions les plus charmantes : « Ce qu'elle fait pour le roi, j'ose l'en re-« mercier, » m'a-t-il dit. Que voulez-vous, il voit si clairement que votre main dirige outes choses qu'il tremble d'y voir la mienne. Je suis enchanté que vous ayez été causer avec madame de Bassompierre; elle avait dit avant à madame de la Rochefoucauld : « Madame du Cayla ne m'a seulement pas regardée, je « ne suis pas contente. »

« Interrompu depuis ce matin, à toute seconde, je reviens à Villèle : nous avons rendu un bien grand service, tout en étant mécontents du discours, vous, vis-à-vis du roi, moi, vis-à-vis de Monsieur. Il était de la plus haute importance de dominer cette Chambre excellente mais consciencieuse et facile à entraîner. Villèle, poussé, a fait feu des qutre pieds, et quoiqu'il y a cinq jours il m'ait dit des choses impossibles, il a aujourd'hui cacheté deux soumissions pour la réduction des rentes, vendredi il cachettera la troisième. La fin du discours du roi sera admirable; il m'en a lu le projet, qui est très-bien. Le roi, fidèle à ce que vous lui aviez dit, voulait encore quelque chose de plus positif.

« Quant à Villèle, il faut le prendre avec son carac-

tère, le pousser assez, mais pas outre mesure; il est plus animé que jamais contre M. de Chateaubriand; « il faut aux affaires étrangères un ami, un homme « qui s'entende parfaitement avec moi, disait-il; im- « possible de bien marcher sans cela. »

« Je ne serais pas étonné que Corbière, qui est très-fin, fît faire des démarches par le Maréchal; Villèle sent surtout combien sont dangereuses toutes les intrigues de cour. Je l'ai forcé de changer de résolution sur un fait très-grave; il m'a cédé difficilement. Hier, au conseil, on a convenu qu'on rappellerait B....., dont on est assez mécontent; Villèle était fort décidé qu'on laissât Talaru, et j'ai fait approuver le rappel. On enverra Dumoutiers, à qui on fera une leçon avant son départ pour n'écouter que Villèle et correspondre avec lui. Il faut que l'ambassadeur français domine le roi d'Espagne, et qu'on se décide pour la Péninsule. Villèle adopte mes idées; je me charge de Dumoutiers, et Monsieur sera de moitié. Enfin, jusqu'au bout j'aurai fait de mon mieux; mais, je le répète, ma position est devenue impossible; vous le comprenez, chère comtesse.

« Bien! voilà B... qui m'arrive, puis l'évêque d'Hermopolis. La retraite ou les affaires, c'est clair : soyez sûre, du moins, que par mes efforts je ne serai jamais au-dessous de mes devoirs. »

CCXXIe LETTRE

« Chère comtesse, vous contrarierait-il que j'allasse de mon côté chez Gérard? répondez, je vous prie. J'avais

oublié de vous ajouter dans ma lettre que M. de Chateaubriand avait dit « : Tout le conseil est rangé du côté de « M. de Villèle. » Vous devriez, chère comtesse, vis-à-vis du roi, montrer Villèle tellement fort par lui, que seul il lutte contre tout, et contre tous; qu'il conquiert une majorité plus forte et plus ferme qu'elle n'a jamais été; faire comprendre la nécessité de le voir mieux et autrement secondé, sans cela il succomberait, et tout serait remis en problème.

« J'ai causé une demi-heure avec Villèle, il était fort triste; il souffre beaucoup moralement; cela me fait une vive peine; ce déchaînement furibond contre lui, lui paraît une horrible injustice qui le déchire au fond de l'âme. « Sans mon dévouement et mon atta-« chement plus grand qu'on ne peut le croire pour le « roi; sans madame du Cayla et sans toi, depuis quinze « jours j'aurais donné ma démission, disait-il, et je se-« rais tranquille; car, voir tout ce que je fais, mes ef-« forts, mes sacrifices si peu appréciés, c'est cruel. »

« Il faut soutenir Villèle à tout prix, l'appuyer de près et de loin, lui offrir même des consolations : les banquiers ne l'ont quitté hier qu'à onze heures; il a besoin de vous voir, il désire vivement en finir; il craint le moment d'entamer la question; il faut à mon avis, qu'il soit bien décidé à l'emporter, et que la chose soit faite avant qu'il sorte du cabinet; il dit avec raison que c'est la première condition.

« Tenez, chère comtesse, je vous le dis dans ma conscience : il est temps, grand temps que ce soit fait; aussi, je n'hésite plus à presser de droite et de gauche. Les circonstances dans mon opinion peuvent s'aggraver, et elles sont déjà graves dans l'état actuel. Villèle succom-

berait, sans mon caractère qui lui force la main pour jouer la partie en grand, cette fois, et de manière à n'y plus revenir. Songez, chère comtesse, à quel point je m'appuie sur vous; ne me manquez pas. Chacun sent trop bien que rien ne va.

« Oui, la partie, telle que je l'entends avec Villèle, réussira, je réponds de tout. Le pauvre Villèle sent qu'il a fait des fautes, et il en souffre : il revient à toutes mes idées, il n'est plus abattu; il désire au contraire le combat des Chambres et il veut triompher; mais il souffre trop de toutes les injures qui lui sont faites pour être égal de caractère. Il faut que nous remontions le moral de ce pauvre Villèle; il peut par un grand coup rehausser l'opinion. Je crois pouvoir vous assurer, chère comtesse, qu'avec l'aide du ciel, mon caractère triomphera de tout. On ne m'arrête ni ne m'entrave. »

CCXXIIe LETTRE

« C'est un fier service que nous avons encore rendu à Villèle et à la chose publique; car ce coup était un brûlot poussé en avant, et son exemple eût été suivi. Voyez tout ce que nous faisons. Il y a un article qui n'est pas bon dans le journal *la Quotidienne;* mais il était abominable, très-dangereux , rédigé par Audibert, vrai lutin que M. de Chateaubriand devrait faire partir et qu'il garde pour raison. Simon, que j'ai gagné, a attendu Michaud jusqu'à minuit; ils ont corrigé cet affreux article et sont restés jusqu'à une heure du matin ensemble; Simon a passé la nuit à faire le journal, car il avait tout arrêté. Que de services nous ren-

dons! Eh bien, je ne puis rien obtenir pour ceux qui me servent si parfaitement.

« Est-ce que vous allez ce soir à cet immense bal? Je suis contre, je vous l'avoue; vous ne pourriez refuser celui de M. de Chateaubriand.

« Voyez si je suis un homme de bon conseil; Villèle est forcé de le reconnaître tous les jours. Je veux qu'il apporte lui-même la loi sur la responsabilité des ministres. Il en a senti l'importance; mais il ne sait trop comment s'arranger. Je lui ai dit sous le plus grand secret que c'était M. de Chateaubriand qui avait donné le cordon bleu à Talaru. Non, il est impossible de vous peindre l'état dans lequel cette nouvelle l'a mis, mais (effet très-salutaire, du reste) il y revenait sans cesse et n'entendait que cela; il était furieux contre lui de n'avoir pas jugé la proposition comme moi dès le premier moment; il me faisait compliments sur compliments; il a compris plus que jamais à quel point la position était difficile, tout ce qu'il vous devait et tout ce qu'on vous devait dans les détails de tous les jours.

« Le préfet de Paris est indigné des moyens qu'on est venu lui proposer de la part de Capelle pour les élections; il y voit perfidie et projet de compromettre le gouvernement, s'il y eût consenti; mais il s'y est refusé. Hutteau d'Origny l'y a formellement encouragé; et a par cela rendu un grand service. »

CCXXIIIe LETTRE

« Si le ciel m'éprouve souvent, il faut convenir qu'il m'a heureusement conduit aujourd'hui. Fatigué, j'hésitais à aller chez Monsieur; je me décide enfin vers

quatre heures. « Eh bien ! tout est rompu, me dit-il, « ce sont des malheureux; je n'y puis plus rien; je l'ai an- « noncé ce matin même au roi. » Je combats cet avis de Monsieur, je lui dis qu'il ne peut et ne doit jamais échouer; le prix que le roi y attache, l'importance de la chose, etc., etc., enfin je lui parle bien et lui fais voir qu'il ne doit pas se décourager.

« Les ministres l'avaient ennuyé sans avoir eu le courage de lui tenir tête et de lui parler comme moi. J'ai bien vu que je le contrariais un peu, et qu'il lui était pénible d'échouer, surtout pour le roi (dont il m'a encore parlé, à propos de la matinée, de la manière la plus touchante). Pendant que je raisonnais fortement et que Monsieur me racontait qu'il en avait exprès parlé au roi devant M. de Chateaubriand, on annonce M. Capelle. En me retirant, je demande à Monsieur la permission d'attendre ; l'instant d'après il me fait dire par le bon Antoine[1] d'entrer. Je regarde M. Capelle en face, je lui laisse dire quatre mots, je n'en entends que deux, et le voilà tellement déconcerté qu'il ne savait plus ce qu'il disait. Il voit que je lis au fond de son âme; alors il nous parle avec infiniment d'adresse pour Monsieur de l'affaire en question, nous prouvant que tout sera terminé demain seulement sur le papier, et insiste pour qu'on n'en finisse pas plus tôt. Il sortait de chez Michaud.

« Monsieur se rangeait d'abord de son avis et tout me paraissait perdu. Je prends alors la parole; je presse Capelle : il trébuche et ne sait plus où il en est, il n'y a plus qu'un point où il se retrouve toujours,

[1] Fidèle valet de chambre de Monsieur, qui ne l'avait jamais quitté.

« c'est pour remettre à demain. » Enfin, MONSIEUR revient à mon avis et mon avis l'emporte.

« Je veux à toute force terminer cette affaire; je vais donc chez Michaud avec l'acte sur papier timbré, et le lui fais signer. Je vais ensuite pour terminer avec Laurentie. Puis, ayant la majorité par Laurentie, je retourne dire à Michaud que MONSIEUR oublie tout, et que pour preuve il lui propose de reprendre ses actions.

« Tout le monde a été frappé de l'esprit du roi ce matin. Je suis bien décidément contre l'idée de créer de nouveaux pairs, et plus j'y réfléchis, plus j'en vois les inconvénients. La majorité n'est pas douteuse, si le roi et MONSIEUR s'en occupent fortement, et si d'avance on gagne des voix par tous les moyens possibles. M. le duc d'Angoulême écrit au duc de Damas; ce côté va beaucoup mieux. Il y a eu très-certainement un travail des personnes qui entourent Monseigneur pour ne pas se mettre à dos le ministre de la guerre, qui est toujours un personnage pour des militaires. Guilleminot même lui rend des comptes, ce qu'il ne faisait pas auparavant; je crois qu'il faut voir en cela plutôt un calcul qu'une amélioration sincère. Il n'en faut pas moins profiter. Fauchet m'interrompt.

« On dit d'une manière assez positive que M. de Corbière voit, au moins quatre fois par mois, en secret, M. de Vitrolles. Rien de mieux que de le gagner, et j'irai de l'avant si j'ai *la Quotidienne*, mais pas autrement; ce qui me donne des craintes c'est de voir Corbière avec les *pointus*. Villèle, voyant qu'il avait beau dire et beau faire; et que le travail des élections ne s'achevait pas, vient de convoquer pour aujourd'hui un conseil extraordinaire avec obligation de s'y rendre.

« M. Audibert, employé aux ponts et chaussées, est, a dit M. de Corbière à M. de Villèle, mon espion à *la Quotidienne*. Corbière est trompé par les gens qu'il emploie, ou il est trompeur. Je me rappelle aussi ses liaisons secrètes avec M. de Chateaubriand ; et il va à son ministère, c'est un fait : il ne quitte plus M. Michaud d'une seconde, et le pousse maintenant à l'opposition qu'il fait. Michaud est un homme faible, facile à entraîner, et M. de Corbière m'a dit : « Mon « rédacteur principal, par son influence, peut tout sur « l'esprit de Michaud. » Comment expliquer tout cela? impossible; mais c'est pitoyable, on se traîne, on ne marche pas ainsi. L'affaire de Robert sera décidée aujourd'hui; tout languit à l'intérieur, on ne s'occupe même pas d'augmenter la gendarmerie. *Le Drapeau blanc* garde le silence. Mais voici qui nous éclaire : M. de Chateaubriand a été déjoué par nous et par la commission, il ne peut accepter un rôle secondaire; le ministre de la marine lui a fait une cour assidue et espère être nommé ministre de la guerre.

« A ce soir, chère comtesse, notre causerie si importante pour l'intérêt de notre pays. »

CCXXIVe LETTRE

« Voyez *la Quotidienne* parlant à la pointe; le *Journal de Paris* au centre, et mettant tout sens dessus dessous. Les esprits ne savent auquel entendre. Villèle néglige tous les détails, et c'est avec les détails qu'on mène les hommes. Il juge les conséquences et ne veut jamais les prévoir. C'est ce qui tue.

« Lauriston lui a dit qu'on avait tenté de gagner

les bureaux et moi je crois que Lauriston est pour quelque chose dans le mouvement du centre, mais alors, c'est plus grave; il faut que le roi lui parle avec force, afin que tout marche ensemble et surtout qu'on donne aux journaux une bonne direction, il n'y a que ce moyen. Laissons dire et marchons. Je supporterai tout pour le service de mon roi et le salut de mon pays, mais souvent les moyens me manquent. Villèle peut, s'il veut, défendre les choses les plus importantes; négligeons tout le reste. Soyez certaine qu'il y a un grand coup de monté; et que plusieurs membres du ministère sont de la partie.

« Redoublez, mon amie, de courage, de zèle, de force. Moi, j'oublie tout pour me venger noblement, m'attendant, après le triomphe, à un peu plus d'ingratitude. Peu m'importe! »

CCXXVe LETTRE

« Quelle excellente lettre dans *le Drapeau blanc!* Que feraient tous les journaux contre? Eugène d'Harcourt sort de chez moi, je cherche à m'instruire en parlant. Lauriston, par ordre du roi, doit le faire venir et le décider; au point où l'on est, il faut l'emporter. Eugène espère, d'après ma demande, qu'il pourra ramener d'Haussonville; j'y fais des pieds et de la tête. Béranger est très-bien disposé, depuis que je suis allé faire une visite à sa femme. Mais voici le plus curieux : Nicolaï n'est aussi animé contre la loi que par affection et dévouement pour M. de Chateaubriand; il ne voit que par ses yeux. »

CCXXVIe LETTRE

« *La Quotidienne* est furieuse, elle joue son reste, et le *Journal de Paris* également; vraiment, nous en sommes au dernier degré de l'absurde. Quand on veut triompher de tant d'obstacles, faudrait-il au moins en prendre les moyens. Il y a de quoi se décourager devant tout ce qui arrive par la faiblesse et surtout par la jalousie des hommes. « Les esprits restent con-« fondus, disait hier malignement de Bruges dans le « salon de MONSIEUR, en voyant un journal que l'on « sait, sous une direction ministérielle. »

« Rappelez-vous qu'il faut vaincre ou mourir; M. de Villèle périrait malgré son talent, si on ne le soutenait même contre lui. L'orage est gros, il faut le surmonter; on le surmontera, mais en prenant des précautions. Où en serions-nous sans nos journaux? »

CCXXVIIe LETTRE

« La manière dont le *Journal de Paris* rend compte de l'affaire Manuel est essentielle à remarquer; dans une circonstance de ce genre, c'est trop montrer le bout de l'oreille et c'est coupable. M. de Corbière est ambitieux avant tout.

« Bonneau m'envoie cette lettre; l'affaire de *la Quotidienne* sera terminée sans le ministre : on se débat comme un beau diable pour ne pas vendre.

« Mon père est assez bien ce matin. Je viens d'écrire sur les affaires Duras et d'Aumont pour tout prévenir. »

CCXXVIIIe LETTRE

« Il est midi et demi ; je rentre exténué de fatigue. Ma foi, c'est trop de difficultés, tout cela amené par les intrigues des uns et la faiblesse des autres. J'ai passé une heure avec M. Capelle pour l'entendre broder et ne rien dire, une heure et demie chez Michaud, plus furieux que jamais; on lui a répété que M. de Corbière avait dit : « Je tiens Michaud « maintenant. » Michaud, la tête perdue, fou à la lettre, gesticulait dans son lit ; enfin, après deux heures environ, je l'ai radouci, et ramené.

« J'ai pris sur moi une chose qui rendra Corbière furieux, parce que, toujours personnel, il déteste Berryer qui l'a piqué personnellement. J'avais été chez Valdenois, secrétaire de Monsieur; il m'a confié l'acte signé par Laurentie au sortir de ma conférence avec Michaud. Figurez-vous que Capelle ne lui avait pas dit un mot de mes intentions. Je me suis fait donner une procuration de Valdenois, qui a acheté deux actions pour Laurentie. Je laisse à Berryer la jouissance d'une action. Corbière consentira, puisque le roi me soutiendra; il faut la pensée de le servir noblement pour me faire agir, car je suis excédé.

« Michaud voit bien que, moi seul, je ne le trompe pas, et il a raison; je veux le tenir, assurer le service du roi, et je le soutiendrai envers et contre tous. Je cours chez Berryer, et ce soir, je vous rendrai compte de mon entretien. »

CCXXIXe LETTRE

« Je vous envoie la réponse de Villèle, toujours le même homme, vous verrez qu'il est plus à nous qu'il ne l'a jamais été.

« Ne laissez pas ignorer nos relations d'amitié avec la princesse Wolkonski, relations existant depuis longtemps. La confiance et l'amitié de l'empereur de Russie lui donnent de l'importance; tout ceci est dans la politique du roi; il m'en saura gré. »

CCXXXe LETTRE

« Mon dévoué Simon me revient une seconde fois; il a fait merveille. Il a vu Michaud, me l'amène demain et me répond que tout est terminé. Dieu soit loué! c'est une fière chose que celle-là. Répondant de tout, je veux être partout. M. de Corbière refuse au peuple de lui donner des représentations gratuites, ceci est plus grave qu'on ne le pense. Pourquoi mécontenter le peuple pour si peu? On ne saurait croire, je vous assure, la tristesse et le mauvais effet que cela produit. Je vois avec bonheur que mon dévouement pour mon roi passe dans bien des veines; Simon, comme vous le savez, est de ma légion; c'est vraiment un homme plein de capacité. »

CCXXXIe LETTRE

« Chère comtesse, j'ai oublié de vous dire hier soir que l'hôtel Chabrillan, en face de M. de Vence, était à vendre : jardin; énormément de logement; jolie posi-

tion, deux cours, deux portes. Il me paraît bien tentant : on en demande deux cent mille francs, ce serait une bonne acquisition.

« J'ai repensé à notre conversation d'hier : si Villèle ose prendre son parti pour M. de Chateaubriand avant la fin de la session, après que la loi ou les deux premières lois seront publiées, laissez nommer mon père. Être dans une position où je ne puis pas montrer ce dont je suis capable, m'est pénible, il est vrai; mais n'importe. Corbière ne peut rester à l'intérieur, il faut le porter aux sceaux.

« Quant à l'intérieur, je crois que je l'organiserais de manière à ne pas mériter de reproches ! les choses y sont si sottement établies qu'il faut beaucoup de caractère pour tout remettre en ordre ; mais je sens que j'aurais la force de régler toute chose; et je saurais m'entourer de gens capables. Villèle ne peut quitter de bien longtemps le ministère des finances, à cause de ses opérations. Ce serait la plus lourde sottise s'il s'en allait, et pour la loi, et pour l'État. Il faut de la fixité plus là que partout ailleurs.

« Je compte tellement sur vous, chère comtesse, que cette pensée me donne de la force et soutient mon courage. L'intérieur une fois bien organisé, tout le monde serait content. Je vous livre mes pensées, car je sais que vous les partagez, connaissant comme moi les difficultés comme les exigences de la position. »

CCXXXII^e LETTRE

« Chère comtesse, un caractère de fer, avec beaucoup de sagesse, et un bras énergique, voilà ce qu'il

faut pour donner à tout de la vie et de l'âme. Votre ouvrage reste imparfait si vous ne l'achevez, et tout peut se détruire en un instant. Nous avons les meilleurs rouages, mais l'horloge n'est pas montée; il faut un individu que rien n'étonne, qui ne ménage personne, enfin qui se moque de tout, hors du but qu'il veut atteindre, et qu'avec la grâce du ciel il atteindra : la gloire du roi et le salut du pays. Ce sentiment seul me donne la force de parler ainsi. Autrement j'en rougirais; et malgré tout, croyez qu'il m'en coûte. La nécessité seule m'y oblige.

« Un homme qui vous inspire de la confiance me disait hier : « Ne craignez plus, monsieur, de « parler de vous, c'est nécessaire, c'est indispensable; « préparez-vous donc, et rendez-vous-en digne! » Eh bien, oui, je le ferai, et c'est aux pieds de l'Éternel que je prierai pour mon roi, mon pays, pour moi-même et pour vous. Si l'on crie, nous laisserons crier. Je demande huit jours pour donner aux affaires une tout autre tournure. Le moyen le voici : Que le roi envoie Lauriston en Angleterre en lui donnant le bâton de maréchal, pour le laisser très-content. L'estime que l'on porte à mon père fait qu'on le verra arriver avec plaisir au ministère de la maison du roi, et en six mois tous les désordres auront disparu.

« J'y aiderai de tous mes efforts, et tôt ou tard on me rendra justice; si ce n'est pas dans ce monde, ce sera dans l'autre. Un pas immense, incroyable a déjà été fait; il faut achever ce grand ouvrage, et si votre inspiration est la même que la mienne, c'est à vous de finir ce qui reste encore.

« Il serait utile en même temps que je fusse major

général de la garde nationale pour me donner une très-grande influence; et je vous réponds sur ma conscience que tout irait; voyez ce que j'ai déjà fait presque sans moyens. Tout mon travail est préparé, je n'hésiterai sur rien.

« Votre projet? me direz-vous, le voici : Faire d'abord tout ensemble, au nom du roi uniquement, pour ne pas exciter la jalousie des autres ministres, qui, au fait, nous doivent trop pour se plaindre; nous servir beaucoup de Peyronnet, dont j'ai conçu une haute opinion depuis les pairs; d'ailleurs il a tout à perdre et rien à gagner à nous être hostile; caresser les hommes du centre et empêcher qu'ils ne se fassent trop puissants. Quant à la droite, comme elle est la force d'un ministère royaliste, nous la contenterons par nos actes; faire vingt pairs successivement et pas en masse : le roi proposant toute chose. Vous figurez-vous, chère comtesse, quel précieux résultat pour le pays nous retirerons, si nous nous entendons bien?

« Il faut aussi à l'instant même une circulaire du ministère aux préfets, et des préfets aux maires, pour expliquer à tous les Français la marche du gouvernement; enfin rassurer, tranquilliser, diriger, mais diriger d'une manière qui ne permette nulle hésitation; donner à Saint-Chamans la place de Capelle, qui est faible et remuant, tandis que Saint-Chamans est un caractère sage, très-capable, et qui a une grande habitude des affaires. On me reprochait ma modération, donc je n'effrayerais pas : d'ailleurs c'est le roi, uniquement le roi qui proposera tout; mais au conseil j'aurai de l'empire en y mettant de la réserve, et en m'éclairant des lumières de M. de Villèle. Je suis cer-

tain que le roi comprendra bien la justesse des mesures que je lui proposerai : il a trop d'esprit pour qu'il en soit autrement. A nous trois, chère comtesse, nous sauverons le royaume.

« Chabrol à l'instruction publique; et dans le même moment, un conseil admirable dont j'ai déjà la composition. Soyez assurée que tout marchera ainsi. Lorsqu'on verra une grande fermeté dans les affaires, tout le monde reviendra au pouvoir. Faire partir Donnadieu, pour commander le cordon sur les frontières d'Espagne. Il y sera excellent; et puis qu'auront à dire les royalistes, lorsqu'ils verront le pouvoir juste en même temps qu'il sera inexorable? Je réponds d'avoir bientôt mis chacun aux pieds du roi, c'est le ciel qui m'inspire cette heureuse idée. »

CCXXXIII^e LETTRE

« J'ai de la peine à concevoir Ag...; il est tout à fait du côté de M. de Chateaubriand. Depuis ce matin, je travaille beaucoup; l'arrivée de mes chevaux m'a un peu dérangé.

« M. de Chateaubriand voulait M. de Vitrolles; il a soutenu fortement son idée, a pris un air boudeur, et à la fin, d'un ton impérieux, il a dit : « Eh bien, mes-
« sieurs, puisque vous ne voulez pas de M. de Vitrolles,
« j'en parlerai moi-même au roi. — Vous êtes libre,
« a répondu Villèle avec dignité ; mais, quant à moi,
« je ne lui proposerais jamais ce que je regarderais
« comme une lâcheté s'il y consentait. Vous prétendez
« que M. de Vitrolles n'est pour rien dans toutes les
« attaques des journaux; soit, quoique je croie avoir

« la certitude du contraire; mais il suffit que l'opi-
« nion générale soit telle, pour que ce soit dans ce « moment chose impossible: je m'y oppose, moi, de « tout mon pouvoir. Vous nous menacez du roi? Sans « doute il est libre de prononcer; mais avant, du « moins, il connaîtra mon avis, si la chose est mise « en délibération. » Ici Villèle a eu raison; c'est hors de doute. Mais la colère de M. de Vitrolles est le résultat d'une faute; et si, depuis un an, comme je le lui conseillais, Villèle eût réparé cette injustice véritable, nous n'aurions pas aujourd'hui à en supporter les conséquences.

« Voici mon avis : nous ne pousserons pas Villèle à prendre un parti avant la Chambre, avant les événements. Il faut nous préparer un résultat sûr et indispensable. Puis, chère comtesse, je vous le dis aujourd'hui sans crainte, plus nous aurons de moyens, mieux cela vaudra. Cherchez-en donc; à votre place j'en parlerais franchement à M. de Villèle, lui disant la vérité; c'est-à-dire que je n'ai jamais pensé à moi, et que bien longtemps même j'ai dit : « Sacrifiez-moi, « ne parlez pas de moi. » Mais qu'aujourd'hui il vous paraît impossible de soutenir seule, et sans plus de moyens que vous n'en avez, une lutte aussi forte; que, dan l'intérêt du bien, vous pensez que vous devez travailler ensemble à me faire arriver au pouvoir afin de le sconder, et qu'il faut en parler au roi.

« Voilà mes idées, chère comtesse; je vous les soume , parce que je sens que nous ne pouvons marcher ainsi. Dites bien à Villèle qu'il pourra compter sur moi d'une manière absolue. Vous me soutiendrez, j'en suis persuadé, chère comtesse; j'oserai attaquer les abus et

je marcherai sans crainte, heureux de vous devoir cette nouvelle possibilité d'empêcher un grand mal, de faire un peu de bien.

« J'ignore ceux des rapports que vous avez vus : il y a des choses remarquables à prendre. Profitons de tout. Il faut que les ministres aillent en ce moment souvent chez le roi, surtout Villèle. Quant aux Chambres, le roi peut être tranquille; Villèle l'emportera glorieusement, ainsi que la cause royale. »

CCXXXIVe LETTRE

« Oh! que vous êtes aimable, chère comtesse; j'en suis reconnaissant. Vous avez dû être contente de l'article B...; figurez-vous qu'ils ont eu la sottise d'en retrancher des mots charmants pour les remplacer par d'autres sans esprit.

« On m'a dit des choses fort importantes sur l'influence qu'exerçait encore M. Decazes au ministère de l'intérieur et ailleurs, et sur le travail actif de lui et de ses affidés. C'est au point qu'on m'a dit : « Vous « croyez à tort que c'est un homme fini, et qu'il n'a « plus de rôle à jouer; ce serait pourtant bien fatal, « et cette opinion seule est funeste. » J'ai eu beaucoup de peine à prouver qu'il y avait devant lui une barrière insurmontable. Alors on m'a promis de faire tout au monde pour en savoir davantage, d'ici à quelques jours, sur les menées. On m'a aussi dit qu'on avait la certitude que le *Journal de Paris* était sous sa direction absolue, que Mirebel, ami intime de M. Decazes, y mettait des articles de temps en temps;

et que surtout Lingey, sa créature, homme d'esprit, rédigeait tous ces mauvais articles. Voyez ces conspirations qui éclatent de toutes parts. Le roi a sauvé son trône et son peuple; en le lui disant bien, c'est lui montrer ce qu'il vous doit et augmenter sa confiance; ce qui est indispensable pour le bien. Mais avec qui est lié intimement M. Decazes? avec ceux qui conduisent et dirigent toutes ces conspirations.

« Il faut qu'on ait le courage d'achever votre ouvrage, en détruisant jusqu'à l'apparence de ces inquiétudes qui feraient un grand mal en empêchant le bien. « C'est mon opinion? me disait R..., malheureusement « je ne l'ai pas seul, et elle fait beaucoup de mal. » Il avait l'air de vouloir m'apprendre qu'on savait pertinemment que M. Decazes jouit encore d'un grand crédit auprès du roi. Sans doute, M. Decazes cherche à le faire croire; et cette correspondance, dont sûrement il se vante, contribue plus que tout à lui faire attribuer une certaine influence. Vous parviendrez, j'espère, à l'empêcher d'être si tenace dans ses idées. Servez la cause avant tout. M. L... n'avait pas parlé de votre réponse, que l'on ignorait absolument.

« Il y a conspiration partout. Il faut conjurer la crise, s'il est possible, ou du moins se préparer à y résister; j'ai une grande confiance; les événements viennent toujours me donner raison.

« On verra combien il est dangereux de ne point réorganiser la garde nationale de Paris : supposez que l'on soit forcé de faire partir des troupes, ce qui est possible, alors il sera trop tard pour y penser. Et, soit dit sans compliment et sans le moindre amour-propre : seul à pouvoir opérer cette œuvre difficile, je ne

m'en chargerai point lorsqu'il y aura impossibilité complète d'y réussir.

« Un homme plein d'honneur qui sort de chez moi m'a dit avoir vu hier, dans les mains d'un écolier en droit, une proclamation pour appeler aux armes ; il a aussi vu, en d'autres mains, la liste de tous les agents de police. Je vous assure, chère comtesse, qu'il faut prendre de fortes et actives mesures ; ces gens-là sentent qu'ils expirent, et ils préfèrent nous tuer que mourir. Sans être alarmiste, j'aime à tout voir. Votre noble rôle, chère comtesse, devient chaque jour plus important ; montrez ces conspirations comme préparées depuis longtemps et échouant seulement à cause de ce nouveau ministère, qui, de fait, rallie cent fois plus de monde qu'aucun n'avait encore fait, ce qui est déjà un immense avantage. Empêchez surtout qu'on s'abatte jamais, et préparez-vous, au contraire, à déployer beaucoup de caractère et de fermeté. »

CCXXXV^e LETTRE

« N'est-ce pas une grande chose de voir aujourd'hui tous les journaux tenant le même langage?

« Lisez cet article de *la Quotidienne;* je l'ai commandé hier matin : ce qui n'est pas maladroit. Il ne faut pas se le dissimuler, l'état d'affaiblissement dans lequel se trouve le roi a produit un profond effet de tristesse. Il est aimé. Enfin, au jour le jour, et à Dieu la conduite des événements!

« Le *Journal de Paris*, pourtant, cherche à tourner en dérision *le Drapeau blanc*; c'est une absurdité. Il

faut être maintenant ou ami ou ennemi; c'est la chose la plus incroyable que de voir ce journal qui n'est pas soumis à la marche générale.

« Quel bonheur, dit mon père que sa trop grande « bonté abuse quelquefois, que l'on n'ait pas changé « M. de Corbière! » Où en serions-nous cependant si Villèle, effrayé, n'avait pris sur lui le travail des élections? et si, malgré et contre tout, je ne me fusse emparé des journaux?

« Villèle s'oppose à l'achat de *l'Aristarque*. Je sais qu'il y a du pour et du contre; mais si les enragés réussissent à le faire paraître, on verra quel effet cela produira : je n'y serai pour rien.

« La satisfaction de Chazet est complète. Je vais lui répondre en le félicitant. M. de Beauregard ne prendra même pas le titre que son patron lui donne. Il sera rédacteur principal, ce qui est plus simple et lui donne tout pouvoir. « Je vous crois fée, me disait Ma« reschal ce matin; de tous les suffrages, le vôtre est le « seul que j'envie. » Villèle est très-bien aujourd'hui; l'article a été mis dans *la Quotidienne*, ce qui m'inquiète; mais aussi ce qui pressera MONSIEUR de conclure. Il verra que je suis bien instruit et que je ne le trompe pas. Simon sort de chez moi; ce brave homme a lutté depuis midi jusqu'à minuit pour ne pas mettre ledit article; mais à cette heure Laurentie a ordonné l'insertion de la part de Michaud. Malitourne, qui, à présent, est pour nous, vient de dire : « Les choses « vont s'arranger; un peu de patience et tenez bon. » Audibert, plus furieux que jamais, a pensé recevoir une insulte de Simon, s'il ne lui avait fait des excuses à l'instant.

« Villèle a enfin pris son parti de voir les journaux entre mes mains; que Dieu soit béni! les affaires prennent une meilleure tournure. »

CCXXXVIe LETTRE

« Je vais faire répondre fortement à la brochure contre Villèle; j'ai donné mes idées. M. de Beauregard, que j'ai au *Drapeau blanc* et qui est de première force, ancien sous-préfet destitué il y a un an par suite d'une intrigue, est venu me voir ce matin.

« Il voudrait à tout prix rentrer dans la carrière de l'administration. J'ai obtenu, je ne sais comment, qu'il me resterait et renoncerait aux certitudes qu'on lui donnait à l'intérieur; il était si ému de ma conversation, que Chazet l'a trouvé tout hors de lui. Cette lettre vous montrera que je ne m'entends pas trop mal à gagner les esprits et les cœurs; qu'en pensez-vous? votre opinion seule m'est chère. Je n'ai pas été inutile aux élections de la Marne. »

CCXXXVIIe LETTRE

« Je suis d'un horrible tourment. Ce pauvre Bouillé[1] va avoir, je crois, une affaire; je crains fort qu'elle ne s'arrange pas; cela me paraît presque impossible. C'est pourtant une chose malheureuse que moi seul aie du caractère; si, en l'apprenant, ses chefs m'avaient secondé, c'eût été fini. Demandez à made-

[1] Ce Bouillé n'était nullement de la famille de Bouillé, bien que portant le même nom.

moiselle Valentine une petite prière pour ce malheureux.

« Villèle ira ce soir chez vous à sept heures; il a conseil plus tard et ne pourrait venir après. Il est très-décidé sur l'affaire B...; il faut nommer Charles de Damas gentilhomme. Il a besoin d'être fixé sur ce point; voyez-le pour le décider : il le faut absolument. Il est bon de nommer Blacas grand veneur à la Saint-Louis. Rien de plus à vous dire; ce soir je serai chez vous, chère comtesse, à neuf heures. »

CCXXXVIII[e] LETTRE

« J'ai eu avec madame de Villèle une conversation très-longue et très-bonne. Elle s'afflige elle-même que M. de Villèle, voyant les inconvénients et les difficultés, tarde à y apporter remède. Elle trouve qu'il ne s'est pas assez dit que, président du conseil, il doit tout faire marcher, et donner de l'impulsion à tous les ministères. Elle croit qu'il souffre beaucoup de voir tant de monde contre lui. C'est sa faute; il n'a pas voulu gouverner les hommes, il s'est contenté de faire aller les choses. Elle comprend et sent tout ce que nous devons éprouver. Elle a été d'une grande franchise; elle fera tout ce qu'elle pourra; elle sent l'importance pour son mari d'avoir dans le ministère quelqu'un absolument à lui. Je lui ai ouvert mon cœur tout entier; elle espère que nous arriverons; mais elle craint encore beaucoup.

« Voyez si j'ai tort. Je me fatigue moralement et physiquement à un point inouï; j'ai trop fait l'impossible; et cette activité, qui seule a suppléé à l'impossi-

bilité des autres, use ma vie. A quelle heure me voulez-vous? A trois heures, il faut que je sois au château. »

CCXXXIXe LETTRE

« J'ai oublié de vous rappeler que j'avais dit à Digeon, que plusieurs fois vous m'aviez assuré du plaisir que vous auriez à le voir, et que vous pensiez souvent, avec reconnaissance, combien il avait été bon pour votre frère, regrettant de ne pas le lui avoir exprimé vous-même; il ira chez vous un de ces soirs; c'est un ami de plus; il connaît beaucoup de monde.

« Voilà de ces choses qui me désolent. A... intrigue; il y a longtemps que j'avais dit : « Réparez vis-à-vis de « lui une horrible injustice, et placez-le hors de Paris, « surtout. » On l'a placé, mais à Paris, où il se remue de mille façons. Bonneau en a prévenu Villèle; et voilà que ce matin Villèle m'apprend qu'il va être nommé maître des requêtes. Est-ce là gouverner? A côté de cela, il ne fera rien pour les gens qui, par moi, sont tout à lui. Il n'a pas même pu faire donner la croix d'officier à Bonneau, qui la désirait excessivement. Aucun moyen d'encourager ceux qui nous servent; il faut arracher les récompenses. On ne peut aller loin ainsi. A propos, madame de Villèle est en concurrence avec son mari pour un page; elle demande vivement le fils de M. de F..., et M. de Villèle, je ne sais plus qui. Je trouverais fort joli que vous obtinssiez du roi qu'il fît lui-même cette galanterie à madame de Villèle. Il est bon d'avoir les femmes pour soi. »

CCXLᵉ LETTRE

« J'attends une note de Loissons; mais M. de Caraman, que je viens de ramener, m'a dit que les deux premiers articles étaient passés à une grande majorité : c'est toute la loi; il ajoute cependant qu'il reste quelques articles additionnels pour lundi : je ne comprends pas cela, puisque M. de Villèle a été plus fort que jamais.

« Voilà Loissons, je vous l'envoie. Dieu soit loué ! mais pas de repos pour les pairs : c'est ainsi qu'on assure la victoire. Je vous envoie aussi une lettre de Franchet, vous me la rendrez; c'est pitoyable. Cet intérieur perdra tout. Il fallait entendre Fiévé m'en parler ce matin avec son esprit caustique; et, dans le fait, il avait raison.

« Que de fois par jour je vous répéterai que je compte d'une manière absolue sur votre puissance ! »

CCXLIᵉ LETTRE

« Je pars pour Éclimont, chère comtesse, et vous envoie une brochure qu'on ne peut trop répandre. J'ai vu ce matin bien longtemps M. de Villèle, et nous avons causé un peu vivement. Il faut marcher, faire le nécessaire, ne rien laisser exiger surtout. Il faisait, à son grand regret, une place de directeur pour d'I...; ce qui eût fait crier : jamais de place pour les hommes. Je lui ai donné une idée qui l'a enchanté : celle d'en faire son secrétaire général, et de nommer Surimont, son premier commis; je connais celui-ci depuis longtemps.

« Au revoir, chère comtesse; aussitôt mon arrivée à Éclimont, je vous écrirai. »

CCXLII^e LETTRE

« Me voici à Éclimont pour quelques jours, ma chère comtesse; j'y calcule comme ailleurs les jours jusqu'à l'époque de mon retour, et, j'ai beau les retourner de tous les côtés, je n'y trouve jamais moins d'un siècle, ce qui est trop long.

« J'ai pensé dans ma solitude aux intrigues de P..., et je me suis dit : « Le premier de tous les senti-« ments chez presque tous les hommes, c'est l'intérêt « personnel. Il est rare que le dévouement élève au-« dessus de soi. » C'est peu touchant : l'intérêt du pays ne devrait-il pas passer avant tout ? »

CXLIII^e LETTRE

« Voici un paquet de lettres que l'on m'apporte; je me suis arrangé avec mon père pour qu'elles vous arrivassent sûrement. Le roi a été pour mon père d'une bonté parfaite en lui annonçant une décision positive; lorsque je vous verrai, je vous confierai ce secret. M. de Corbière est on ne peut plus souffrant, et chacun se hâte de s'emparer de sa dépouille; chacun tire de son côté. Il est temps d'y mettre ordre.

« J'ai fait une course bien nécessaire : j'ai été voir M. H... J'ai eu avec lui une longue conversation. J'ai cru qu'il allait avoir une attaque de nerfs. Je lui ai fait entendre si positivement que j'avais encore les nerfs plus délicats que lui, qu'il s'est fort promptement calmé. Je l'ai pris sur un ton où il n'y avait plus à

reculer. J'ai fait mettre en écrit toutes les choses qui devaient être ordonnées dès le lendemain. A quel point je vous remercie de votre exactitude; c'est le seul moyen de supporter une absence que chaque instant rend plus cruelle.

« J'ai fait une scène à O..., et je lui ai ajouté qu'il n'avait qu'un seul moyen de réparer son tort, c'est pour vos deux voitures, de vous donner en échange une belle berline; vous feriez alors une bonne affaire, croyez-moi. »

CCXLIV[e] LETTRE

« Quand je ne reçois pas un jour de vos nouvelles, chère comtesse, il me semble qu'il me sera impossible d'arriver au lendemain.

« Ce matin, à sept heures, on m'attendait à la Madeleine. « Mon Dieu! que vous êtes utile, monsieur, « me disait-on; ah! si j'étais sous vos ordres, comme « tout irait! » J'ai trouvé le moyen de savoir des choses qu'il était nécessaire de décider. Je dis : « Il faut que « telle chose soit; point de raisons, je n'en reçois au- « cune; écrivez, et dès demain, faites. » Je fais ensuite des compliments : on m'aime, et l'on m'obéit.

« Je suis content de la marche de M. de Villèle; il paraît décidé à marcher ferme; Dieu le veuille.

« La manière dont le roi le traite lui donne un extrême courage, et il lui est tous les jours plus attaché; il va le trouver à présent avec une extrême confiance. Grâce à bien des événements, à sa sagesse, à ses œuvres, grâce enfin à quelques hommes, Louis XVIII jouera un très-beau rôle dans l'histoire, croyez-moi; mais qu'il

se ménage donc pour vivre longtemps! MONSIEUR est parfait; c'est un des points les plus importants; Villèle était ravi de sa dernière conversation. MONSIEUR lui a dit : « Soyez tranquille, Villèle; si l'exagération ne veut « pas se soumettre, je la blâmerai si hautement, que ce « sera la ranger avec la gauche si elle persévère. » Villèle n'en revenait pas. « Nous dompterons tout, » disait-il. A qui pourtant cet heureux triomphe est-il dû, au milieu de tant de difficultés et d'obstacles inouïs! Dieu le sait et vous aussi : cela suffit à mon cœur; mais ma tête est bien fatiguée ainsi que mon corps. Malheureusement plus Villèle reconnaît notre influence et ses bons effets, plus il semble nous craindre. Bonneau a été inouï, tous ces temps-ci, pour ses prisons. Les difficultés que prévoyait Villèle sont devenues des moyens. Mon vœu est enfin accompli; le service du roi avant tout, puis la tranquillité du pays. »

CCXLVe LETTRE

« Chère comtesse, le roi a été pour Villèle d'une recherche d'amabilité et d'une grâce inouïes. « Le « bien se fait dans ce monde par une Providence qui « veille sur tous nos besoins! lui a-t-il dit, mais la « main qui dispense ses bienfaits reste inconnue, quoi- « que chacun lui rende grâces. Madame du Cayla « me rend un bien grand service, a ajouté le roi, et « son amitié a adouci bien des instants de ma vie; je « lui dois d'oublier quelquefois que je suis roi. Les « cinq mois qui viennent de s'écouler dateront dans « l'histoire par les grandes choses qui se sont faites :

« plusieurs de vos actes passeront à la postérité; je re-
« grette seulement de ne pas avoir toujours eu des
« gens qui fussent franchement à vous. »

« Villèle parlait de son ministère : « Sans doute, a « dit le roi, j'ai regretté que les circonstances m'aient « forcé moi-même à déranger vos vues en ne vous « confiant pas l'intérieur, mais un royaume périt par « les finances, et il n'y avait pas d'hommes. » Villèle m'a dit que le roi lui avait alors jeté le coup d'œil le plus profond et le plus scrutateur; mais à mon avis il s'est trompé sur le motif : il a cru que c'était dans la crainte qu'il ne voulût quitter son ministère : moi je crois que c'était plutôt pour lire dans sa pensée. Si uniquement occupé du bien on avait le temps d'avoir de l'amour-propre, nous pourrions nous dire que nous pensons plus vite, et toujours juste. »

CCXLVI^e LETTRE

« Voilà Villèle maintenant aussi monté que nous contre Capelle; il voudrait, à tout prix le voir dehors, mais il n'ose trop l'y pousser lui-même tant que son organisation n'est pas faite. Capelle se jette tout à fait avec les pointus; tâchez, chère comtesse, de parvenir à ce que le roi en dise un mot à Corbière. Ce mot sera décisif et vous aurez rendu un grand service de plus. Rien ne peut marcher avec cet homme. L'intéressante duchesse écrit des lettres étonnantes par la poste, et mon bon père en est dupe.

« Capelle est venu hier chez Villèle; il y est resté assez longtemps, et tout le temps il a causé avec Vitrolles. J'avais oublié de vous dire que Frayssinous

avait une pointe contre Blacas. Je lui ai fait entendre raison, et il m'a très-bien compris; mais vous voyez qu'il faut que je sois partout. Hurel m'interrompt. Il vous a rendu un véritable service. Il me semble qu'il serait bien de l'en remercier, car il n'est pas mal qu'il juge votre âme une fois de plus. Villèle ira ce soir chez vous; il m'a dit finement : « Ah! mon Dieu! si « madame du Cayla veut, Capelle restera tard chez « elle. » J'ai vu qu'il ne se souciait qu'à moitié de se rencontrer chez vous avec lui; il ne se met pas assez à son aise, c'est un mal, je le lui répète sans cesse. Je pensais que si le roi disait un mot de l'abbé F... à Corbière, il n'y aurait plus alors à y revenir; les intrigants sont toujours à craindre. Marchons, chère comtesse, et que le ciel nous inspire! »

CCXLVII^e LETTRE

« J'aime les moutons, j'aime madame de...; j'aime M. de Brézé, j'aime à la folie tout ce qui m'apporte un souvenir d'une amie. Vous dire ce que j'ai d'affaires ici et le dédale dans lequel il faut mettre de l'ordre ne peut s'exprimer; on s'apercevra, je l'espère, de mon séjour. Je suis au mieux extérieurement avec l'Ar..., mais on voit bien où est son cœur; il m'a pourtant donné hier le pied sur son intime ami C...; j'y avais mis de l'adresse.

« Joubert est à la campagne. Nous comptons partir mardi à une heure; je voudrais être à Paris demain, mais le préfet me retient ici. »

CCXLVIIIe LETTRE

« Ce mot me précédera de bien peu, mais il vous dira toute mon amitié. Vraiment si vous continuez avec vos moutons, il est impossible que vous ne deveniez pas un peu follette; ce serait dommage en vérité. Nous avons trouvé B... avec un rhumatisme au bras, souffrant beaucoup; je vois d'ici votre cœur s'attendrir, il est si compatissant. J'ai vite conseillé la peau de chat.

« Je pense avec bonheur, malgré tout, que demain je suis à vos pieds. Cent mille hommages pour la mère et la fille; je compte sur la gaieté de cette dernière pour me distraire agréablement pendant mes moments de tristesse. »

CCXLIXe LETTRE

« A sept heures nous quittions la barrière de Paris, c'est-à-dire deux heures après le comte de C... A la Ferté nous avons essuyé cinquante minutes de retard, à Épernay au contraire, nous avions gagné de l'avance. Arrivés à la poste ensemble, chacun a pressé; partis ensemble, un vigoureux coup de sifflet a enlevé mes quatre chevaux, et bien le bonsoir, suive qui pourra! Nous sommes encore arrivés une bonne demi-heure avant lui. Le bon préfet riait de tout son cœur, le gros receveur général étouffait et moi je prenais ce succès avec une feinte modération attachée à la circonstance.

« Ces messieurs ne pouvaient revenir d'un pareil train. Nous sommes arrivés à Reims à dix heures et

demie, ce qui semble impossible à croire; si le fait ne s'était passé devant quatre témoins on n'oserait pas l'avancer.

« Voilà, chère comtesse, l'épisode de la route. Celui de la vie est d'avoir pour vous l'amitié la plus tendre. Dès demain je serai définitivement de retour à Paris. »

CCL^e LETTRE

« Jamais je ne fus plus heureux de me retrouver à Paris; en devine la cause qui voudra.

« Madame la duchesse de Berry me laisse dans une grande incertitude relativement à Saint-Ouen; j'en suis triste, c'est le mot propre.

« Si je puis avant le dîner, j'irai vous dire un petit bonjour. Ce soir je suis obligé d'aller à la cour. Ou je me trompe fort, ou le duc H... pense fort mal. C'est ainsi que se font les articles de journaux pour Londres.

« Je ferai vos commissions pour vous complaire, je ne sais pas ne point vous obéir. »

CCLI^e LETTRE

« Je suis accablé depuis deux jours, sans trop savoir pourquoi, si ce n'est que huit ou neuf heures de travail c'est assez fatigant. Voulez-vous de moi au sortir de chez le roi? Mon cœur seul ne se fatigue pas d'aimer ceux qu'il apprécie. Villèle est très-bien ce matin, mais hésitant toujours à prendre un parti. C'est par là qu'il pèche. »

CCLII^e LETTRE

« Soutenons Villèle, chère comtesse, car le bien est là. Le service du roi avant tout. Bellune avait voulu donner la croix de Saint-Louis à Rovigo; Villèle s'y est opposé au conseil, Rovigo l'a su; il a écrit à Villèle qui n'a pas répondu.

« Nouvel article fort méchant du *Drapeau blanc* sur Saint-Ouen. Que le roi donne donc une leçon à Corbière! R... R... qui les fait, reçoit vingt mille francs de traitement du ministre, il dépend de Corbière de le faire taire, et il le laisse parler; c'est trop coupable.

« Déchaînement affreux contre Villèle qui ne veut rien faire pour se fortifier, d'où l'on conclut qu'il est ébranlé, ce qui est fort mauvais. « Prenons son parti, « disent les constitutionnels, nous achèverons de le perdre. » Donc il faut le défendre. Villèle ne veut pas voir cela et prendre de la force; nous n'irons jamais de la sorte. Au moins si l'on criait, ce serait pour quelque chose, et bientôt l'on se tairait bon gré mal gré.

« B... demande Versailles, le saviez-vous? Quel bon débarras, eh bien! pour plaire à MADAME on va y mettre le préfet de Bordeaux. Le conseil voulant hier faire avoir une récompense à M. de G... qu'on ôte aussi de Bordeaux, pressait Villèle de demander au roi qu'il fût fait gentilhomme : « Le roi n'aime pas qu'on se « mêle de sa maison, » a dit Villèle. Cette proposition n'aboutira pas. Au dernier conseil, ils ont pris l'initiative, et le roi les a rembarrés comme ils le méritaient. Villèle a été enchanté. Je lui ai parlé de la garde natio-

nale; combien il est heureux maintenant que la guerre soit finie!

« Madame Récamier m'assure aujourd'hui qu'elle avait eu les scènes les plus violentes avec M. de Chateaubriand, relativement à l'entrée de mon père au ministère comme devant donner à M. de Villèle une influence absolue. J'ai parlé à Corbière pour *le Drapeau blanc*, il m'a compris; je lui ai donné les moyens d'arrêter... R...; il va consulter ses collègues. »

CCLIII^e LETTRE

« La question de la garde nationale est une question plus importante qu'on le suppose; impossible d'en créer une bonne maintenant. Tout était possible, il y a dix-huit mois; M. de Corbière n'a rien fait, rien voulu faire, il a gardé des hommes qui font le mal et empêchent le bien.

« Je viens de chez MONSIEUR; Villèle y a été hier, et a parlé absolument comme nous en sommes convenus ensemble sur ce sujet, MONSIEUR approuvant. J'ai proposé à MONSIEUR (ce qu'il a accepté avec cœur et décision si le roi et Villèle le désiraient) de se charger luimême de causer avec le duc d'Orléans. Seulement, MONSIEUR croit qu'il faut attendre une occasion, mais il a repris qu'il était tout prêt; que le roi n'avait qu'à ordonner; qu'il exécuterait ses ordres et seconderait toutes ses volontés. MONSIEUR a été parfait. J'écris chez Rainneville; c'est un jeune homme capable et c'est la faute de Villèle s'il ne s'en empare pas entièrement; Bonneau s'en occupe, il le soigne. Il faut mener les hommes, ou l'on est mené par eux.

« Le conseil ne finit de rien, me disait encore hier « Hutteau, je réfléchis à tout ce que vous avez fait; « c'est au delà du possible. » Donc, dans l'intérêt de Villèle, il faut élever une digue devant un torrent qui nous entraînerait et nous rejetterait dans toutes les intrigues. Le roi sait que vous ne servez que lui, et sa confiance en vous est absolue. »

CCLIVe LETTRE

« Voici, chère comtesse, le résumé de ce qui a été dit hier au conseil. Discours violent de M. de la Bourdonnaye. Villèle a répondu d'une manière admirable. Ses ennemis ont été atterrés, ses amis enchantés, l'esprit de la Chambre a été remonté.

« Girardin en sortant faisait ces réflexions : « Non, il « est impossible d'entendre répondre plus habilement « que vient de le faire M. de Villèle, et avec un talent « plus supérieur. Non, jamais je n'ai entendu un dis- « cours plus parlementaire; c'est répondre d'une ma- « nière bien habile et sans personnalité aux injures les « plus grossières. » Mon Dieu, que le roi ne retire jamais sa confiance à M. de Villèle; sans lui, la France est perdue. Après avoir répondu à tout ce qui était finances avec un esprit supérieur, il a fait entendre avec un air de dignité remarquable que le reste ne valait pas la peine qu'on répondît.

« Je sors de chez MONSIEUR, parfait, admirable, ministériel en tous points, tout avec le roi. Nous arriverons, mais soyons persévérants. Monseigneur est mécontent, je le comprends. »

CCLVe LETTRE

« Vous allez voir, chère comtesse, à quel point ce que vous avez fait aura eu de l'à-propos; mais il m'en coûte toujours de découvrir de l'incomplet dans un caractère, et Villèle en a évidemment.

« Hier matin, la conversation s'est engagée sur moi (il ne m'a pas dit comment); mais seulement en ajoutant que le roi avait été charmant à mon égard. Alors il m'a dit avec cet air gracieux et aimable, que je lui connais quand il veut l'avoir : « J'ai dit au roi : J'a-
« vouerai à Votre Majesté que je n'ai qu'un regret, c'est
« de n'avoir pas fait entrer sur-le-champ la Rochefou-
« cauld dans la composition du ministère; je me le
« reproche. Voilà, m'a-t-il ajouté, un fier pas de fait
« et un bon jalon de posé. » Eh bien! malgré tout cela, il craint le moment décisif, vous pouvez en être certaine, et ce moment n'arrivera jamais par lui : c'est plus fort que lui; il me désire et me redoute, à cause de mon indépendance sans rendre assez de justice à la confiance qu'il m'inspire. Je ne lui en veux pas; mais puisqu'il me croit nécessaire, je ne lui pardonnerai jamais de vous avoir forcé, dans l'intérêt de votre pays, à faire ce qu'il aurait dû faire depuis du temps.

« Je ne voudrais même pas, de votre côté, la plus légère apparence de penser à moi. Ma dette à mon pays est payée, et l'injustice des hommes fait mal; la vôtre me tuerait; mais quelque chose qui arrive, je serai toujours digne de votre estime, à laquelle je tiens pardessus tout. Je crois qu'il serait mauvais que le roi travaillât avec les ministres séparément; ce qui est dé-

solant, c'est le désordre qui règne dans l'administration de la France. Il éclatera un jour d'une manière effrayante, soyez-en sûre; il est plus que temps d'y porter remède. Je tiendrais plus qu'à tout que la garde nationale fût entièrement réorganisée; c'est un des grands moyens de popularité, soyez-en certaine. »

CCLVIe LETTRE

« Jugez de mon extrême bonheur, chère comtesse: je rentre, il est six heures, on est à table; mais je trouve ce fauteuil[1] que je dois à votre amitié et aux bontés d'un roi pour lequel je voudrais avoir plusieurs existences, pour les employer toutes à son service. Il est pour moi l'objet de la plus profonde reconnaissance; il sera pour mes descendants un véritable monument de gloire.

« Il ne me manque plus qu'une seule chose pour que ma joie soit entière; c'est une inscription que je puisse mettre dessus[2] et qui éternise la mémoire du bienfait et celle de la reconnaissance.

« Votre esprit et votre cœur viendront à mon aide, n'est-ce pas?

« Le moment est important; je viens de chez MONSIEUR; il a été parfait sur tous les points, même les plus délicats. « Sois tranquille, me dit-il, l'exa« gération dont tu parles n'aura aucun accès sur « moi. » Je lui ai raconté la conversation du duc de Wellington avec madame de Vaudremont, et ce qu'il

[1] Ce fauteuil était celui qui avait servi au roi Louis XVIII nombre d'années, et dans lequel je m'assois tous les jours à mon bureau.

[2] Cette inscription existe maintenant.

disait de l'entourage de MONSIEUR. Il a été charmant pour vous.

« Qu'est-ce que tu as tué hier? — Cent lapins, rien « autre chose! un lièvre tué en fraude. — Qu'en as-tu « fait? — Je l'ai offert à madame du Cayla. — Ah! « alors, je te donne l'absolution. Est-ce qu'elle aime « le gibier? — Beaucoup. — Je suis charmé de l'ap- « prendre; je lui en enverrai. » A ce soir, chère comtesse; mais je n'ai pas voulu tarder à vous donner ces détails : les premiers qui me rendent si heureux, les seconds qui, j'en suis sûr, vous feront plaisir. »

CCLVII^e LETTRE

« Je m'empresse de vous mander, parce que je sais que cela vous fera plaisir, et que j'en suis moi-même heureux, que le roi avait ce matin la mine la plus charmante du monde, frais, de très-bonne grâce, et j'ai retrouvé toute la vivacité de son regard. Il a été pour moi bien gracieux; j'ai pu placer le mot de reconnaissance; je suis, dans le fait, plus touché de ses bontés que de toutes les faveurs du monde. »

CCLVIII^e LETTRE

« J'arrive de Saint-Cloud; j'ai fait toutes vos commissions : on en a été fort touché. J'ai trouvé votre petit mot qu'on m'a montré, et qui est fort aimable. Quel bonheur de voir ainsi tout se replacer insensiblement! MONSIEUR ne parlant que de sa joie et de sa reconnaissance; tous frappés de l'humeur charmante du roi, tous bénissant le roi, louant ses actes,

son ministère, trouvant que tout va bien, qu'il faut prendre patience. Supportons quelques exagérés qui parlent différemment.

« Voilà ce qui arrive lorsqu'un roi gouverne. Oh! mon amie, bénissons le ciel! croyez que tout cela est immense. Les exagérés de la Chambre se sont fait un tort irréparable en prouvant, évidemment, qu'ils voulaient argent et places.

« Villèle l'avait bien jugé par la nomination de C... B... Le grand point en ce moment est la division dans la droite; ma conversation avec M. de G... m'a prouvé que c'était l'espoir des mauvais. Dieu veuille qu'ils échouent! »

CCLIX^e LETTRE

« Chère comtesse, je veux à l'instant même vous faire partager ma joie; le roi est à merveille, incroyablement mieux; enfin, l'état d'amélioration se maintient complétement : lui-même m'a dit qu'il le sentait. Il a été enchanté quand je lui ai dit que j'allais envoyer un homme à cheval pour vous faire partager mon bonheur; il a paru m'en savoir gré. Il m'a gardé trois heures, n'a pas dormi une seconde, a été gai, bon, aimable; je l'aime de tout mon cœur. Il a paru approuver les choses que je lui disais; Sa Majesté m'a parlé de M. de Montmorency : « Je lui « en veux, m'a-t-elle dit; ah! j'oubliais que c'était « votre beau-père. — Sire, je n'ai qu'un père, qu'un « roi, qu'un sentiment, qu'un intérêt : c'est le roi. »

CCLXe LETTRE

« J'ai rencontré hier M. Decazes; nous avons causé longtemps; je l'ai dit au roi; j'ai mêlé adroitement de T... à nos projets. Dans ce château, où je passais naguère tout comme un autre (à l'exception seulement qu'étant plus poli on l'était peut-être plus avec moi qu'avec d'autres) à ma vue, un violent coup de pied a réveillé tous les gardes du corps : il m'a valu un salut magnifique des officiers supérieurs. J'entre alors dans la salle de Diane : on se lève; du plus loin, un valet de pied accourt: « Monseigneur, permet-il que je prenne « son portefeuille? Votre Excellence est en avance de « quelques instants. » Puis voilà les gentilshommes ordinaires qui s'empressent; on entre chez le roi : le salut le plus respectueux me dit de suivre; sur le visage de quelques serviteurs dévoués, je lis le mieux du roi; me voilà heureux de voir cet excellent prince. J'ai fait mes saluts d'usage; j'ai tâché d'être le moins maladroit possible pour faire signer mes ordonnances; enfin, le roi a pris la plume et a très-bien signé.

« Il m'a promis de me dire des vers un jour qu'il serait plus fort : la *Cantate de Circé*. « Je parie que vous « ne la connaissez pas? — C'est vrai, sire; » et j'ai profité de cela pour dire qu'autrefois j'avais beaucoup lu, mais que depuis bien des années, occupé de ma légion, etc., j'avais eu moins de temps pour lire. J'ai parlé de Monsieur; heureux de ma conversation, de son résultat, je me suis retiré après une heure environ d'entretien.

« Ce soir, chère comtesse, les détails intimes. »

CCLXIe LETTRE

« Soyez assez bonne, chère comtesse, pour recevoir un instant M. Bachelier. Je trouve l'occasion de placer M. de Fauvry avec avantage et sans inconvénient; je la saisis parce que je sais vous être agréable; veuillez lui écrire un mot pour le décider. Le roi signe mon travail aujourd'hui, et je n'ai pas un moment à perdre. M. Bachelier vous expliquera tout, j'irai vous voir sur les quatre heures.

« Mille hommages. »

CCLXIIe LETTRE

« Je ne comprends plus rien à l'itinéraire de votre petit voyage, chère comtesse; j'ai vraiment de l'humeur, et je risque malgré tout cette lettre qui, sans doute, ne vous parviendra pas. Au reste, ce sera la dernière jusqu'à ce que je reçoive un mot de vous qui me témoigne le désir de recevoir de mes nouvelles. J'ai détesté les énigmes toute ma vie et je hais les cachotteries.

« La représentation de l'Opéra a été hier fort brillante. Il faut encore faire quelques coupures au ballet; les auteurs sont terribles sur ce point; décorations et costumes ont été trouvés magnifiques et de très-bon goût. La duchesse de Berry a eu l'air content.

« Je ne puis plus prendre tout seul la responsabilité des journaux; il faut enfin qu'on prenne un parti, je frémis des conséquences d'un mauvais; du moins j'aurai prévenu, et je n'aurai rien à me repro-

cher. J'ai causé longtemps avec la vicomtesse d'Agoust; nous aurons à votre retour bien des choses à dire, rappelez-le-moi.

« Adieu, chère comtesse, agréez tous mes hommages, ils partent d'un cœur ami, mais mécontent. »

CCLXIIIe LETTRE

« Je dis toujours : je n'écrirai pas et puis j'écris encore malgré moi. Cependant aujourd'hui, deux lignes suffiront pour vous parler de mon mécontentement : « Je crois en vérité qu'il me deviendrait possible de détester une personne qui devient haïssable. Adieu amie, j'oubliais de vous dire que j'ai vu ce matin Villèle; il paraît toujours enchanté de sa position. »

CCLXIVe LETTRE

« Laissons ce qui m'est personnel. Dans la carrière que j'aurai parcourue, j'aurai rendu assez de services à mon pays pour pouvoir braver l'injustice des hommes. Après les Chambres, nous réunirons plusieurs journaux, et l'affaire prise dans son ensemble sera beaucoup meilleure; mais dans ce moment il faut se garder de rien faire.

« Dieu soit loué! je le bénis du fond de mon cœur. Je suis libre, je n'aurai pas le désespoir d'avoir fait parler contre vous, et la manière dont je me suis vengé décharge mon cœur. Ma besogne est achevée, Monsieur m'a gardé très-longtemps, et a commencé sur un ton que j'ai promptement désarmé; mes rai-

sons ont été telles que je suis convaincu qu'il eût parlé différemment si je l'eusse vu avant.

« Voici en peu de mots le résultat : je lui ai démontré et fait agréer avec reconnaissance la manière dont vous agissez constamment pour lui. Pressée par votre conscience, vous avez cessé de soutenir un homme[1] qui ne faisait aucun bien, et laissait faire le mal; mais vous avez voulu que MONSIEUR fût juge unique dans la question, et se décidât entièrement à lui seul. Je n'ai même pas voulu lui en parler, regardant le jugement qu'il porterait comme celui porté par la Providence elle-même[2]. Ma joie d'ailleurs était si visible qu'il n'a pu en douter.

« Ma tâche est remplie; perdant la confiance je perds la possibilité du bien. MONSIEUR a été touché. Je suis entré dans tous les détails sur la position et j'ai bien vu qu'on m'écoutait; « je n'en ai dit mot à Villèle, » m'a dit MONSIEUR. Cependant il est essentiel que je sache ce que je dois faire vis-à-vis de Villèle.

« Si l'on ne me dit rien, je parlerai comme j'ai parlé à MONSIEUR. Je lui ai représenté que nous étions placés sur la pointe d'une aiguille, et que la position n'est pas solide. Enfin j'ai fait de mon mieux pour justifier tout ce que vous avez fait. Je n'ai pas dit un mot de plus. MONSIEUR a été au fond très-aimable pour vous comme pour moi. Je n'ai pas dévié de la ligne que je m'étais tracée jusqu'au bout. »

[1] M. de Corbière.

[2] Il s'agit ici de ma nomination, signée par le roi, comme ministre de l'intérieur, et des motifs qui m'empêchèrent d'accepter.

CCLXV[e] LETTRE

« J'ai trouvé le roi bien mieux que je n'espérais, chère comtesse, fort parlant, avec un assez bon visage, malgré quelques douleurs encore, à ce qu'il m'a dit, et prenant toujours vivement part, comme à son ordinaire, à tout ce que je lui disais de l'aimable habitante de la rue de Bourbon [1]. Il m'a chargé de lui dire qu'il pensait à demain avec impatience, et à elle avec plaisir, parce qu'il l'aimait de tout son cœur. Pour moi je lui suis dévoué, et c'est depuis bien des années. »

CCLXVI[e] LETTRE

« J'ai trouvé le roi très-bien, chère comtesse, et fort content d'avoir vu cesser les privations du lundi; il m'a dit que vous aviez dû le trouver bien brûlé du soleil qui, au reste, ne lui avait fait que ce mal-là. Il est fort occupé de la loi des rentes; je lui ai raconté vos sages ruses, elles l'ont fait rire, et il les a approuvées. Je continuerai à en faire autant de mon côté; il m'est donc permis de travailler avec vous à ce qui peut être agréable au roi et utile à notre patrie. C'est la meilleure manière de vous prouver mon bien sincère attachement. »

CCLXVII[e] LETTRE

« Le roi est très-bien, et il m'a dit qu'il avait passé une très-bonne nuit; il m'a parlé de madame la com-

[1] Aujourd'hui rue de Lille.

tesse du Cayla comme à l'ordinaire, et comme à l'ordinaire j'ai dit tout ce que j'en pensais. Il m'a parlé aussi de M. Franchet avec éloge, et j'ai dit ce dont nous étions convenus; il l'a très-bien pris. Il est toujours fort occupé de la loi des rentes et un peu inquiet. Il espère que le temps permettra aujourd'hui à l'aimable dame de Saint-Ouen, à laquelle je présente mes hommages, d'aller s'y promener. »

CCLXVIII^e LETTRE

« Chère comtesse, à dix heures trente-cinq minutes j'étais chez vous, personne; ne sachant où aller, je songe à madame d'Hautefort, elle était absente aussi; je redescends toute la rue pour vous rencontrer, personne; donc je vous déteste aujourd'hui. Temps magnifique, congé au ministère; allons donc à Saint-Ouen vers midi, et marchons beaucoup. Madame Récamier, chez laquelle je vais trop peu, se plaint de moi, et me fait dire qu'elle désire me parler, que je lui donne une heure; donnez-la vous-même avant que je lui écrive. Souvenez-vous que je vous ai dit que je vous détestais. »

CCLXIX^e LETTRE

« Madame Récamier a été charmante; elle écrit dès aujourd'hui à Arnould fils et à Benjamin de venir demain lui parler. L'article devait paraître dans *le Miroir*, où l'on se permet tout, et dans *le Constitutionnel* lu dans toute la France. J'ignore si vous sentez comme moi, mais je trouve ce service bien grand.

« Je viens aussi de chez la duchesse de B..., conver-

sation curieuse, très-bonne de mon côté par rapport à vous; vous êtes toujours présente à ma mémoire. J'ai bien vu à quel point j'avais raison l'autre jour en écrivant à Villèle le résumé des paroles de la duchesse de B...

« La duchesse est une personne que je connais assez pour lui faire dire bien plus de choses qu'elle ne veut. Il n'en est pas ainsi de vous, chère comtesse. »

CCLXXe LETTRE

« Vous êtes aimable de penser à moi, chère comtesse, et je vous en remercie, mais je ne pourrai aller vous voir aujourd'hui. Jamais de repos, même quand on souffre; il faut tout faire soi-même.

« J'ai vu L...; tout est arrangé à merveille; mais ce qui me tue, c'est la nécessité d'être partout. « *La Quo-* « *tidienne*, disait Villèle, faisait autant de mal à elle « seule que tous les journaux réunis, » il s'en désolait. Elle marche bien; où est la reconnaissance? Tout cela m'est indifférent, je ne songe qu'à l'intérêt de mon pays, qu'au service de mon roi. »

CCLXXIe LETTRE

« Je travaille toute la matinée, chère comtesse. Voulez-vous me donner à dîner? J'ai à causer longuement avec vous, relativement à votre genre de vie, qu'il ne faut changer à aucun prix; sans cela vous seriez accablée par les feuilles libérales auxquelles il impose, et les gens qui se rattachent à vous aujourd'hui vous fuiraient alors. Je ne vois que trop vrai

quand je parle ainsi, et vous le comprenez; vous voyez que la plus belle, la plus touchante, la plus noble existence serait perdue sans retour. Réfléchissez à tout cela, chère comtesse, et voyez-y un conseil de véritable ami. »

CCLXXII[e] LETTRE

« Pourrais-je avoir l'intention de vous rien dire de piquant lorsque vous êtes si aimable? Je sais parfaitement que c'est au service du roi que vous pensez avant tout, et uniquement : aussi ne revenons pas sur ce que j'ai dit; mais pourtant laissez-moi vous répéter que vous avez fort raison de ne pas vous laisser aller à des gens qui se disent vos amis. Je vous envoie deux bons articles; j'espère bien que nous parviendrons, avec une invincible persévérance, à une justice qui étonnera ceux qui en auraient douté. »

CCLXXIII[e] LETTRE

« Je vous en veux moins de votre long silence, chère comtesse, depuis que je sais que vous renoncez à votre voyage de Genève.

« Je reçois enfin de vous une lettre aimable et importante; conservez tout cela en note; ces détails sont très-essentiels pour les mémoires en question; il faut prouver tout ce qui a été fait.

« Je vous vois bientôt en route, ce qui me charme; j'ignore si ma lettre de Marseille vous sera parvenue; je vous parlais de la douleur profonde que me cause la mort de cette intéressante et charmante madame

Delaveau. Cette mort me rappelle tant de souvenirs de tout genre!... J'avais été le matin à la triste et cruelle cérémonie; jamais je ne me suis plus occupé des spectacles que dans l'après-midi et je me disais avec tristesse; voilà le monde!...

« Hier le roi avait eu la bonté de me nommer pour une chasse magnifique; impossible de ne pas y aller; mais mon cœur était bien triste. J'ai tué deux cent dix-neuf pièces, où étiez-vous donc pour manger une partie de ma chasse? j'y aurais attaché plus de prix.

« Je vous remercie de me savoir gré de ma course à Saint-Denis; tous nos souvenirs ne sont-ils pas communs? celui-là est profond. Je trouve toujours un vrai bonheur à vous parler de ma vieille et tendre amitié[1]. »

[1] Ici finit ma correspondance retrouvée avec madame du Cayla, sous le règne de Louis XVIII. Madame la comtesse du Cayla ne remplissant plus auprès de Charles X l'importante mission dont les circonstances semblaient l'avoir chargée, durant plusieurs années, j'ai dû cesser de faire part à mes lecteurs d'une correspondance qui ne leur offrirait plus le même intérêt; j'en excepte toutefois quelques lettres qu'on retrouvera après 1830.

LA

PRESSE SOUS LA RESTAURATION

On lit dans les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*[1] :

« Sous M. de Villèle, on conçut et on essaya une nouvelle stratégie contre des journaux royalistes ou libéraux que la législation d'alors ne permettait pas de supprimer : on mit en campagne les fonds secrets de tous les ministères, on eut même recours à la cassette du roi.

« Le ministère Villèle, après sa lune de miel, compta bientôt pour ennemis plusieurs journaux d'un royalisme ardent et éprouvé : *le Drapeau blanc*, *la Foudre*, recueil royaliste hebdomadaire, *l'Oriflamme*, *la Quotidienne*. Un recueil nouveau vint aussi augmenter le nombre des journaux libéraux, sous ce titre : *Tablettes universelles*. Le prince de Talleyrand renseignait, dit-on, cette revue, qui faisait du bruit et dont

[1] Par M. Véron, tome II, chapitre II, page 56.

MM. Thiers, Rabbe et Benjamin Constant étaient les principaux rédacteurs.

« M. le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld marchanda ces journaux et chercha surtout à se rendre acquéreur des droits absolus de gérance politique. M. le vicomte de la Rochefoucauld se présentait comme un simple spéculateur. Les journaux *l'Oriflamme*, *le Drapeau blanc*, *la Foudre* et les *Tablettes universelles* purent être achetés et cessèrent de paraître. Le journal *l'Oriflamme* fut payé cent quatre-vingt mille francs; *la Foudre*, trente mille francs; *le Drapeau blanc* ne put être acheté aussi qu'à un prix très-élevé. Ces marchés ne se conclurent pas sans scandale et sans esclandre.

« M. Delatouche détourna publiquement, au profit de la souscription en faveur des Grecs, une somme assez ronde que lui avait fait compter M. de la Rochefoucauld pour modérer la polémique du *Mercure* contre la direction des beaux-arts.

« M. Michaud, l'un des propriétaires et gérant de *la Quotidienne*, fut seul à résister. Il y eut bien alors quelques actionnaires de ce journal qui livrèrent leurs actions, moyennant un bon prix, à un délégué de M. de la Rochefoucauld, nommé Bonneau, membre de la congrégation et inspecteur général des prisons. Mais M. Michaud tint bon. Le gérant signataire, un certain Henri Simon, vaudevilliste, contesta à M. Michaud ses droits de gérance réelle. Il se publia même pendant quelques jours, chaque matin, deux *Quotidiennes*, l'une signée de M. Michaud et l'autre signée d'Henri Simon. Il y eut procès; mais M. Michaud obtint justice, et fut maintenu dans tous ses droits et dans toute son indépendance. Le ministère fit ainsi

pour *la Quotidienne* des dépenses inutiles et assez considérables de fonds secrets.

« Le *Journal des Débats*, de son côté, resta fidèle à M. de Chateaubriand qu'on venait de frapper avec tant de dédain et de grossièreté.

« Le gouvernement de Charles X avait blessé et indigné l'opinion publique en voulant corrompre et acheter tous les écrivains à force de fonds secrets. »

Ce fut pour répondre à ces assertions que j'écrivis à l'auteur la lettre suivante :

« Paris, 4 janvier 1853.

« Le premier devoir de l'écrivain consciencieux est d'être véridique; et je pense que monsieur Véron me saura gré de lui signaler à quel point sont inexacts les détails qu'il donne à l'occasion de l'achat des journaux, et aussi au rôle qu'il me fait jouer.

« Mon intention ne fut jamais d'asservir la presse; tout au contraire : et puisque l'auteur a jugé à propos de raconter, sans examen, des faits entièrement controuvés, il me permettra d'en appeler à son honneur comme à sa justice pour les rectifier.

« Loin d'asservir la presse, je le répète, je voulais la préserver du régime de la censure, régime auquel devaient la conduire ses excès; je voulais la sauver de ses propres écarts; et ce fut même par des journaux légitimistes que je commençai une opération à laquelle me poussait l'amour que je porte à mon pays, ainsi que mon éloignement pour les exagérations de tout genre.

« Pour bien me comprendre, il faudrait se reporter

à cette époque, en connaître tous les dangers, toutes les circonstances, toutes les difficultés, et peut-être alors ne blâmerait-on pas si légèrement celui qui poussa le désintéressement et le dévouement jusqu'à solder de sa poche environ quatre cent cinquante mille francs, et qui s'engagea pour pareille somme. Ma famille m'adressait des reproches sévères et justes, sans pouvoir ébranler mes résolutions.

« Et d'abord, c'est sous le règne de Louis XVIII que tout cela se passait, et non sous celui de Charles X.

« M. de Villèle n'y fut pour quoi que ce fût; et c'est alors même qu'il voulut obtenir de moi de remettre entre les mains du ministre ces armes puissantes que commença notre brouille : « Je puis tout sacrifier, lui « répondis-je, aux intérêts de mon pays, liés à ceux « de la monarchie; mais je ne serai jamais l'agent « d'un ministère; et d'ailleurs un ministère peut « changer, et celui qui lui succéderait pourrait abu- « ser des armes que je lui mettrais entre les mains. »

« J'ignore complétement l'anecdote racontée au sujet de M. Delatouche, qui m'estimait et m'aimait malgré nos opinions différentes.

« J'appréciais trop son caractère indépendant pour avoir pu lui faire jamais des offres de ce genre.

« Monsieur Véron estime donc bien peu les écrivains pour supposer que jamais personne ait pu avoir la pensée de les corrompre? On verra tout à l'heure quel était mon projet, et, Dieu merci, je n'ai rien à dissimuler.

« En assurant la liberté de la presse, mais non pas une licence aussi dangereuse pour cette liberté que pour l'esprit public qu'elle égare, j'espérais sauve-

garder tous les intérêts; et si une telle pensée n'était qu'une illusion, j'oserai dire, du moins, que c'était une noble illusion.

« Il est tout aussi peu exact d'affirmer que M. Michaud repoussa mes offres; et ce fut par l'intermédiaire d'un homme que, par une réserve qui sera appréciée, je l'espère, je ne veux pas nommer que ce marché fut conclu à la satisfaction de chacun et d'un parfait accord.

« Puisque les journaux passaient de mains en mains, libre était à moi d'en acquérir la propriété.

« Mais M. de Villèle ne put me pardonner mon refus; il crut à mon ambition plus qu'à mon dévouement. Il se trompait; il envoya chercher celui qui avait présidé à la vente de *la Quotidienne*, et ce fut grâce à ces nouveaux efforts que M. Michaud réclama tardivement contre un traité conclu. Soutenu par le ministre, un procès s'engagea : je voulais aller me défendre moi-même; et certes je n'eusse eu rien à redouter des explications qu'il m'était facile de donner.

« Aide de camp de Monsieur, on me supplia de rester et de garder le silence. C'est peut-être le sacrifice le plus grand que j'aie fait; je m'y résignai cependant, et je fus bien injustement condamné. Je remercie aujourd'hui Monsieur Véron de m'avoir forcé à ces explications.

« Maintenant voici quel était mon plan : diminuer le nombre des feuilles publiques, réunir tous les journaux royalistes, dont quelques-uns faisaient un tort affreux à la monarchie, en un seul ou en deux; enfin, leur imprimer une direction unique aussi sage que modérée.

« Mettre un frein à une opposition exagérée qui dénaturait tous les faits, et allait jusqu'à supposer des intentions coupables, en calomniant la pensée, et en rendant impossible tout gouvernement dont elle paralysait l'action.

« Une fois maître des journaux, j'aurais dit à quelques écrivains de l'opposition dont le caractère m'eût inspiré une juste confiance :

« Une opposition sage est utile au gouvernement « qu'elle retient ou éclaire : Voici un ou deux jour« naux; ils ne vous coûteront rien, et pourront faire « votre fortune, mais à la condition que votre polémi« que sera toujours consciencieuse. Tant qu'il en sera « ainsi, ce journal sera votre propriété. »

« On se rappellera qu'à cette époque nul ne pouvait créer un nouveau journal sans approbation du gouvernement.

« J'espère que monsieur Véron regrettera de m'avoir si peu connu, si mal jugé dans ce deuxième volume; et que, dans la suite de son ouvrage et dans une deuxième édition dudit volume, il voudra bien insérer ma lettre.

« Nommé par lui, calomnié bien involontairement, sans doute, il me suffira d'avoir recours à son obligeance; au besoin, j'aurais le droit de l'exiger.

« Si la pensée que j'eus alors pouvait aujourd'hui paraître un rêve, c'est du moins, on en conviendra, celui d'un homme d'honneur et d'un cœur dévoué.

« Nous sommes déjà si loin de cette époque, qu'elle est presque entièrement effacée de la mémoire.

« J'ai l'honneur d'offrir à monsieur Véron l'expression de mes sentiments empressés.

« *Signé :* La Rochefoucauld, duc de Doudeauville. »

En publiant cette lettre à la fin de son troisième volume, M. Véron la faisait précéder des lignes suivantes :

« M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, me fait l'honneur de m'adresser la lettre suivante ; je m'empresse, selon son désir, de la publier.

« Tout en exposant les faits sous un nouveau jour, M. de la Rochefoucauld déclare qu'il avait acquis la propriété de plusieurs journaux et qu'il se proposait d'en modifier la rédaction.

« Dans le premier volume de mes *Mémoires*, j'ai reconnu les services qu'a rendus M. de la Rochefoucauld à l'Opéra, comme directeur général des beaux-arts. Il a bien voulu m'en remercier par écrit.

« Je suis encore heureux aujourd'hui de lui fournir l'occasion de publier, sur son intervention dans l'achat des journaux, des explications que le public appréciera[1]. »

[1] Cet exposé explique les documents qui vont suivre

MANUSCRITS AUTHENTIQUES

TROUVÉS AUX TUILERIES ET DANS LES MINISTÈRES

RAPPORT

SUR LES FAITS QUI ONT AMENÉ L'ORDRE DE CHOSES ACTUEL, RELATIVEMENT AUX JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES [1]

« MESSIEURS,

« Le rapport si remarquable et si lumineux qui vous a été fait par M. Josse-Beauvoir, à votre précédente séance[2], vous a complétement édifiés sur les moyens de rendre la presse périodique aussi utile à la monarchie qu'elle a pu, qu'elle pourrait encore lui être fatale, sans les généreux efforts faits avec tant de bonheur pour l'arracher à ces influences pernicieuses. Dans ce rapport, où abondent les vues les plus sages et les aperçus les plus piquants, tous les dangers ont été présentés, signalés, tous les remèdes indiqués avec une admirable sagacité. La question générale y a été traitée sous toutes les faces, et rien

[1] Par M. Jules Mareschal, 5 mars 1824.

[2] Ne voulant pas porter seul la responsabilité d'actes aussi importants, j'avais nommé une commission chargée de me seconder, et au besoin de m'éclairer.

n'a manqué à cet exposé de principes les plus purs, les plus féconds en conséquences utiles ; vous avez rendu pleine justice à son mérite, et désormais ce précieux travail est devenu pour vous le meilleur guide dans la carrière glorieuse, mais difficile, que le plus noble dévouement au roi, comme au bonheur de votre pays, a ouvert à votre zèle.

« Après avoir applaudi, ainsi que vous le deviez, aux idées fondamentales développées dans ce rapport, au plan si sagement tracé qu'il vous présentait, vous avez souhaité, pour en faciliter l'exécution, connaître avec détail les faits qui se rattachent à la matière; vous avez désiré surtout pouvoir apprécier l'étendue des services rendus à la bonne cause par celui dont vous appréciez si bien le beau caractère et le généreux dessein. Vous avez, en un mot, voulu vous initier aux nombreuses démarches, aux transactions multipliées, qui ont fait passer dans des mains amies, pures et dévouées, la propriété de plusieurs des journaux dont abusaient, contre le bon ordre, les passions aveugles et malveillantes qui en avaient fait les instruments de leurs vues ambitieuses ou insensées.

« Votre confiance, messieurs, nous a chargé de ce soin. Nous ne sommes dignes de cette confiance que par le désir d'y répondre, et c'est par là seulement que nous avons conçu l'espoir de la justifier; sous d'autres rapports, nous nous serions effrayé de notre tâche, quelque peu difficile qu'elle pût être. Mais si nous sommes forcé de mettre le zèle à la place du talent, votre bonté, nous en sommes certain, voudra bien aussi remplacer la justice par l'indulgence.

« Pour procéder avec plus de méthode et par consé-

quent avec plus de clarté, nous croyons devoir traiter à part, et successivement, ce qui concerne chacun des journaux qui ont été l'objet de négociations plus ou moins efficaces. Ne pouvant suivre dans cet historique l'ordre des événements, puisque beaucoup de ces négociations ont été simultanées, nous les classerons dans l'ordre de leur importance; nous diviserons, avant tout, notre matière en deux parties, dont la première sera relative aux journaux royalistes, et la seconde aux feuilles libérales.

« Nous tâcherons de présenter les faits de manière à faire apprécier à la fois et les dangers que pouvait offrir l'état de choses, relativement à chacun de ces journaux, au moment où les négociations ont été entreprises, et les avantages que l'on peut retirer de leur position actuelle, fruit de ces négociations.

« Nous terminerons notre travail par quelques aperçus sur la manière de diriger le plus utilement possible, d'après les conséquences posées dans le rapport de M. Josse-Beauvoir, les feuilles soumises à notre influence; et comme cette direction ne peut et ne doit être que le résultat de l'impulsion donnée par vous; que, pour être constamment utile, cette impulsion doit être l'objet d'une constante sollicitude; et que, pour exercer l'action confiée, sous ce rapport, à votre zèle et à vos lumières, il est indispensable d'en constituer le mode d'une manière précise et régulière, la conclusion naturelle de nos observations sera de vous proposer un plan d'organisation pour l'exercice de la surveillance et de la direction des journaux.

« Après vous avoir ainsi exposé sommairement

l'ordre et le but de notre travail, nous nous hâtons d'entrer en matière[1].

LA GAZETTE DE FRANCE

« Nous devions à tous égards vous parler d'abord de ce journal. Le plus ancien et le plus fidèle organe du royalisme, la *Gazette de France*, était aussi et par cela même, celui dont l'esprit de désordre pouvait tirer le plus grand parti, s'il fût parvenu à s'en rendre maître : car on pourrait, avec un peu d'habileté (et les malveillants en manquent rarement) tourner contre la bonne cause l'influence que donnent à cette feuille son ancienneté et sa clientèle assez nombreuse. Cette crainte n'était rien moins que chimérique; et il est constant que, dans le moment même où fut formé le dessein de se rendre maître de ce journal, un projet pareil avait été formé au profit d'une opinion très-divergente de la saine opinion royaliste; que déjà les agents de cette négociation dangereuse pour le bon ordre étaient à la recherche des actions, et que cette sorte de concurrence offrait un premier obstacle assez grave.

« La situation de ce journal, sous le rapport de sa propriété, rendait au reste très-difficile le dessein de l'acquérir. Indépendamment de ce que cette propriété se trouvait extrêmement divisée, de ce que la plupart des propriétaires résidaient à de grandes distances, de

[1] Il est facile de comprendre que ce rapport fait au conseil par un de mes inspecteurs, d'un esprit aussi sage qu'éclairé, était l'expression de mes sentiments.

ce que d'ailleurs chacun tenait à sa propriété par les liens d'une longue habitude, l'un d'eux, en même temps fermier du journal, trouvant dans ce fermage de gros bénéfices, était en garde contre tout ce qui pouvait tendre à faire changer un ordre de choses si favorable à ses intérêts, et il était naturel qu'il résistât de tout son pouvoir à l'admission de nouveaux propriétaires dont il pouvait ne pas attendre les mêmes concessions que de la part des anciens. Ces causes de résistance n'étaient pas les seules : il en existait d'un ordre plus élevé, et pour cela même plus difficiles à vaincre. Aussi les négociations ont-elles dû être, ont-elles été non moins longues que pénibles. Il a fallu six mois entiers d'efforts constants, de démarches réitérées, de correspondances lointaines, de voyages même, pour arriver à un résultat définitif, c'est-à-dire à l'acquisition de la majorité des actions; et encore même, parvenus à ce terme, a-t-il fallu, pour vaincre les derniers obstacles tirés de l'intérêt personnel du fermier, recourir à la rigueur et à l'appareil des formes judiciaires.

« Une chose à remarquer toutefois, c'est que l'acquisition de ce journal a été la moins coûteuse de toutes, bien que ce fût celui dont la position financière fût la plus satisfaisante.

« Aujourd'hui la propriété réside presque tout entière dans la même main : car, sur trente-sept actions qui forment la masse sociale, trente-deux un tiers ont été acquises au prix moyen de six mille cinq cents francs.

« Au moment où cette intervention a eu lieu, le plus grand désordre, la plus déplorable confusion

régnaient dans l'administration de la société. Aussi le premier soin a-t-il été de provoquer un changement complet dans ce fâcheux état de choses, et de constituer la société sur des bases fixes et régulières. Ce but a été atteint; un règlement général a été fait, et l'adoption de ce règlement a eu lieu malgré une opposition assez vive, puisée dans les vieilles habitudes de la routine. Un mode légal d'administration a été créé pour la garantie du personnel; il a été composé de manière que la direction politique et littéraire du journal se trouvât entièrement entre les mains de personnes dévouées à la bonne cause. D'autres améliorations non moins nécessaires ont eu lieu dans le personnel de la rédaction ou des bureaux, et maintenant la *Gazette de France*, sortie de l'espèce de langueur et de nullité où la retenaient depuis quelques années les vices de sa constitution intime, est devenue l'un des journaux les plus propres à servir utilement la cause du bon ordre et de la légitimité.

« Les journaux royalistes continuant à paraître sous votre influence sont : la *Gazette de France*, *le Drapeau blanc*, les *Lettres champenoises* et le *Journal de Paris*.

« Nous devons maintenant vous développer nos idées sur la manière dont ces journaux nous semblent devoir être dirigés pour rendre les plus grands services possibles au roi et au pays.

« Une réflexion se présente d'abord, qui domine toutes les autres, et qu'il nous faut vous soumettre avant tout.

« Vous connaissez les vociférations des feuilles libérales sur le résultat de vos efforts; elles ont crié si

haut que tous les journaux royalistes étaient vendus au ministère, et leurs déclamations ont été jusqu'à un certain point si bien servies par ce qui a pu transpirer des faits relatifs aux négociations consommées ou commencées, qu'on ne saurait se faire illusion à cet égard, et que l'on doit considérer l'opinion générale, sinon comme entièrement gagnée à cette persuasion, du moins comme bien près de l'être.

Or, il ne saurait être mis en doute qu'une pareille persuasion serait essentiellement nuisible à l'influence des journaux dont vous disposez, qu'elle annulerait, pour ainsi dire, malgré vous, presque tout l'effet de ces journaux, et que votre but serait en grande partie manqué.

« Il importe donc de détruire dans le public cette conviction ; il importe de prouver à tous que les journaux royalistes ne sont pas les organes serviles du ministère; il faut, de toute nécessité, qu'ils prouvent leur indépendance et qu'ils en répètent souvent les preuves.

« Comment le feront-ils sans compromettre, sans entraver la marche du gouvernement? La réponse est facile. En appuyant franchement le ministère sur les points essentiels de ses combinaisons, en le soutenant par une discussion raisonnée dans les projets de loi qu'il présente à la sanction des Chambres, les journaux royalistes ne se sèvreront pas du droit d'observation et de critique sur ceux de ces projets qui pourraient y donner lieu, quant aux dispositions accessoires. Sans attaquer les ministres pour ce qu'ils auront fait, ils les exciteront à mieux faire encore. Si quelque mesure paraît prêter à de fausses interprétations, présenter des inconvénients ou des dangers, ils

le diront franchement, avec décence, mais avec force. Cette liberté du blâme est même ce qui prêtera d'autant plus de poids à leurs éloges, et ce qui donnera, en eux, au ministère, l'appui le plus solide auprès de l'opinon publique.

« Si la critique doit être permise aux journaux royalistes contre les actes mêmes du ministère, elle le doit être, à plus forte raison, contre ceux des agents inférieurs du pouvoir ; sur ce point, elle doit être large, complète, sans autres ménagements que ceux de la justice et de la vérité. Il faut que les journaux royalistes soient les premiers à signaler les abus, les excès de tous genres que se permettraient les fonctionnaires, de quelque classe qu'ils soient, et surtout lorsque ces abus compromettraient l'intérêt ou les principes de la monarchie.

« C'est ainsi, et seulement ainsi, qu'on repoussera victorieusement l'accusation de servilité ; qu'on effacera l'impression fâcheuse qui peut rester dans le public sur la condition actuelle des journaux royalistes, et qu'on accoutumera l'opinion à considérer ces journaux comme ses organes fidèles, comme les véritables interprètes des besoins et des vœux de tous les amis de l'ordre et du bien public.

« Si cette allure d'indépendance est nécessaire à tous les journaux soumis à votre influence, elle est surtout indispensable à l'un d'eux, qui fut le signe de ralliement des royalistes pendant l'oppression ministérielle des années précédentes, et qui le devint ensuite des partisans de la contre-opposition : vous sentez bien que nous parlons du *Drapeau blanc*.

« Sans doute, il ne saurait être question de lui faire

reprendre rien de cette fougue, de cette amertume, qui en firent trop longtemps un objet de scandale : les dangereux effets de ce zèle aveugle ont été trop bien appréciés, trop d'efforts ont été faits dans la vue d'y porter remède, pour qu'aujourd'hui l'on puisse vouloir en courir de nouveau et bénévolement les hasards. Mais, en repoussant l'idée de faire du *Drapeau blanc* l'organe d'une exagération réelle, serait-il à propos de lui enlever toute sa couleur primitive, et n'est-il pas convenable, au contraire, de lui en laisser conserver quelque nuance? La nature de sa clientèle répond à la question. Il est évident que cette clientèle a été longtemps nourrie, entretenue dans des idées d'opposition royaliste : elle est donc d'autant plus exigeante sous le rapport de l'indépendance du journal; pour peu qu'elle conçoive des doutes sur cette indépendance (et elle est plus disposée que toute autre à en concevoir), elle s'éloignera sans retour; au lieu que, par une adroite concession sur quelques points, et en conservant, dans la forme du moins, quelque chose de l'ancienne verdeur des rédactions, on peut concevoir l'espérance de conserver cette clientèle, et de la ramener peu à peu à des idées saines et modérées.

« On doit donc, suivant nous, accorder au *Drapeau blanc*, et le gouvernement doit tolérer en lui, une liberté de discussion plus grande que dans tout autre journal royaliste; il nous paraît indispensable qu'il soit rédigé en général dans un sens, non d'opposition, mais de critique habituelle plutôt que d'approbation, réservant cette approbation seulement pour les mesures fondamentales, et même alors ne la donnant qu'a-

vec quelque restriction. Nous irons presque jusqu'à penser qu'il pourrait parfois se permettre d'outrer la critique, même au risque de passer pour injuste aux yeux des lecteurs modérés. Cette sévérité pourrait avoir cela d'utile, que l'opposition royaliste, satisfaite de cette déférence à ses idées, ne songerait point à chercher d'autres organes, et qu'ainsi, en paraissant marcher avec elle, on arriverait insensiblement au point de la conduire et de la maîtriser. Ceci est assez dire combien peu nous approuverions une direction journalière qui tendrait à enlever au *Drapeau blanc* jusqu'aux moindres traces de sa couleur primitive; qui en retrancherait tout le sel et le mordant; qui, sans cesse en garde contre le vain danger des récriminations, toujours tremblante à l'idée de se commettre avec les personnes pour avoir traité les choses suivant la rigueur de l'histoire ou la vérité du moment, ôterait ainsi tout nerf et toute rigueur à la rédaction, et ferait, par un contraste trop visible, du journal le plus connu naguère par son ardeur et sa liberté, la feuille la plus bénigne, la plus pâle et la plus asservie au joug du pouvoir et de la peur. Si *le Drapeau blanc* avait pris en effet cette fausse direction, il serait urgent, suivant nous, d'y porter remède et de retremper son esprit, en donnant aux personnes qui le dirigent habituellement des instructions précises dans le sens des observations que nous venons de vous soumettre.

« Quant à la *Gazette de France*, une direction toute différente doit lui être donnée. Depuis longtemps vouée à la défense franche et ouverte du ministère, il ne peut être question de changer son rôle. Il faut qu'elle continue son allure. Il n'est personne pour qui

la *Gazette de France* ne soit un journal ministériel, et peut-être même le plus ministériel de tous les journaux. Il n'est donc personne qui puisse s'abuser sur sa conversion subite; d'ailleurs, s'il est bon que le ministère soit, dans l'intérêt de la monarchie et même dans son propre intérêt, surveillé par des journaux libres de tous engagements vis-à-vis de lui, il n'est pas moins utile qu'il ait dans d'autres journaux des défenseurs avoués. Attaqué avec fureur par les feuilles libérales, qui le défendra, si ce n'est les feuilles royalistes? Si elles lui refusaient leur secours, il serait à craindre que le ministère ne finît par se créer d'autres organes qui fissent de sa cause une cause toute personnelle et qui le défendissent bien moins au profit de la monarchie que dans la seule vue de sa propre conservation. C'est ce que nous vîmes sous certain ministère de souvenir trop fâcheux pour qu'on ne s'efforce pas d'éloigner toutes les causes qui pourraient amener de semblables résultats.

« La *Gazette de France* doit donc rester un journal ministériel et ne point se faire scrupule de le paraître; mais en même temps elle ne doit point oublier qu'elle ne défend les ministres que parce qu'eux-mêmes défendent le trône; et si, par hasard, ils lui semblaient oublier en quelque occasion cette condition essentielle de son alliance avec eux, il ne faut pas que son dévouement au ministère s'étende jusqu'à le soutenir. Alors il faut, au contraire, qu'elle use du droit qu'elle a dû naturellement se réserver, et qu'elle s'élève avec toute l'énergie nécessaire contre ses propres clients pour leur signaler la faute qu'ils commettent, pour leur indiquer les moyens de la réparer.

« Par les réflexions qui précèdent, nous vous avons fait pressentir, messieurs, celles qui nous restent à vous soumettre. En effet, la direction à imprimer aux journaux dont vous disposez actuellement, aussi bien qu'à ceux que vos efforts ultérieurs pourront soumettre à votre influence, n'est point de ces choses positives et absolues sur lesquelles il ne soit nécessaire de s'appesantir qu'une fois pour toutes, qui puissent être réglées à toujours par une détermination une fois prise. C'est au contraire une application perpétuelle, et pour ainsi dire une occupation de tous les jours, que demande une si grave et si importante matière; elle exige une suite de volonté, une continuité de soins et de surveillance qui nécessitent à toute force l'établissement d'un centre d'action qui ait la même permanence, et qui à l'avantage de l'unité des vues réunisse celui de l'opportunité des mesures.

« Ces considérations, messieurs, vous les avez déjà senties et appréciées de vous-mêmes, en manifestant, à nos précédentes réunions, le désir de voir constituer sur des bases régulières un comité central, chargé de la haute administration des journaux placés sous votre influence. »

RAPPORT SUR L'OPÉRATION DES JOURNAUX

15 JANVIER 1825

« Quelle que soit la gravité des doutes qui subsistent dans une infinité de bons esprits sur la question de la prédominance du bien dans le principe de la liberté illimitée de la presse périodique appliquée à nos mœurs et à notre caractère national, du moment que

cette liberté est devenue par la volonté souveraine l'un des éléments de notre état social actuel, il a fallu, sans nul doute, surmontant toutes craintes et toute répugnance, se soumettre sans murmures à cet ordre de choses et en accepter toutes les conséquences légitimes.

« Mais il n'a pas été, il n'a pas pu être interdit, soit au pouvoir lui-même, soit à des sujets fidèles, de faire tous leurs efforts pour détourner les dangers dont la licence de la presse (inséparable, quoi qu'on fasse, de sa liberté absolue) pouvait menacer le trône par la corruption journalière des doctrines conservatrices de l'ordre, et même pour faire, autant que possible, tourner au profit de ces doctrines un moyen trop souvent employé contre elles.

« Car, on voudrait en vain le contester ou le dissimuler, la licence des journaux est le plus actif des éléments de désordre; et sa puissance funeste menace incessamment la stabilité de tout gouvernement qui ne sait pas la prévenir avec habileté ou la réprimer avec énergie, quelle que soit d'ailleurs la force qu'il puisse tirer de la légitimité qui le protége, de la loyauté qui le conseille, de la sagesse qui le dirige.

« En effet, toute cette force est dans l'opinion; et que devient-elle lorsque, par l'effet inévitable de la licence des feuilles publiques, l'opinion égarée, corrompue, abandonne le pouvoir, et se range du côté de ses ennemis?

« Ainsi, c'est une nécessité d'existence, une condition vitale pour un gouvernement de ce genre, non-seulement de déployer contre les journaux corrupteurs une grande activité de répression, mais encore,

et surtout, d'en rallier le plus grand nombre possible à ses intérêts, afin de se ménager, au profit du bon ordre, un constant moyen d'action sur l'opinion publique, à l'aide duquel il puisse, dans cette lutte du bien contre le mal, contre-balancer les influences dangereuses et neutraliser leurs efforts, s'il est vrai toutefois que le mal puisse être jamais complétement neutralisé par le bien.

« Et ce dernier devoir, imposé aux gouvernements dans l'intérêt de l'ordre et de la morale publique, est d'autant plus rigoureux que trop souvent les moyens répressifs sont inefficaces contre les dangers de la licence.

« En effet, combien de fois et sous combien de rapports l'expérience n'a-t-elle pas démontré l'insuffisance des lois pénales en matière de délits de la presse? Que d'attaques indirectes, et par cela même plus dangereuses, peut-être, ne laissent-elles pas sans répression! Que d'atteintes journalières à la morale, à l'ordre social, à la religion, à tout ce qu'il y a de saint et de sacré parmi les hommes, la loi n'est-elle pas, pour ainsi dire, odieusement forcée de protéger, impuissante qu'elle est de les punir, parce que leur crime, senti par la seule conscience d'un bon citoyen, échappe à la froide analyse du légiste et se réfugie dans le silence des codes! Disons-le sans crainte d'être démenti, chaque jour démontre l'inutilité des lois successives rendues pour réprimer la licence de la presse; il est même impossible d'en faire qui donnent à la société de véritables garanties contre les libelles et les mauvais journaux. On ne circonscrit pas l'esprit humain dans des mots et dans des phrases; il est

trop subtil pour ne savoir pas se mettre à côté de la loi. Comment trouver un corps de délit à déférer au jury ou à la police correctionnelle dans les allusions, les allégories, les citations de faits empruntés à des époques antérieures, et dont le rapprochement et l'application sont si faciles à la malicieuse sagacité du lecteur? Aussi le poison circule sans laisser de traces accusatrices; il corrompt les mœurs ou fausse les esprits; il aigrit les cœurs, donne des vertiges à la jeunesse, désaffectionne les peuples, et prépare sourdement la subversion des trônes.

« D'ailleurs n'a-t-on pas vu quelquefois, par une réaction fatale de cette cause corruptrice, les tribunaux, victimes eux-mêmes, et comme à leur insu, de la séduction des mauvaises doctrines, respecter des erreurs qu'ils partageaient, faire triompher les faux principes qui égaraient leur conscience, et absoudre ainsi des coupables dont un aveuglement déplorable les rendait complices involontaires?

« Et au surplus, en supposant même constamment aux juges comme à la loi le pouvoir et la volonté de sévir, que prouverait la fréquence des condamnations, si ce n'est l'existence d'une opinion malveillante, dont la saine politique doit dissimuler jusqu'à l'apparence, qui se recruterait en criant à la persécution, et qui, bravant l'autorité pour en relever la faiblesse, accroîtrait d'autant l'audace de ses ennemis et aggraverait de plus en plus les dangers de sa position.

« Concluons de tout ceci que le gouvernement doit, comme pouvoir conservateur de la société, veiller avec une attention toute spéciale à la bonne direction des journaux, encourager, protéger efficacement

la profession des saines doctrines, et tendre sans cesse, par ce moyen tout légitime, à diminuer l'influence fatale des feuilles qui professent l'irréligion ou l'anarchie.

« Si telles sont les obligations que la sagesse impose au pouvoir dans l'intérêt des peuples, n'est-ce pas aussi et l'intérêt et le devoir des bons citoyens de concourir au même but, et d'assister le gouvernement de tous leurs efforts, afin d'empêcher que cette formidable puissance des journaux ne soit envahie tout entière par les ennemis de l'ordre et les perturbateurs du repos public? Qui pourrait nier, et qui oserait refuser son approbation comme son estime à de semblables efforts?

« Il est surtout des temps où ce devoir réciproque du pouvoir et des citoyens, tirant des circonstances une gravité nouvelle, devient encore plus impérieux et plus sacré. La fâcheuse expérience en fut faite par nous à une époque qui n'est pas encore fort éloignée, et dont le souvenir ne saurait être perdu pour ceux qui ont la sage habitude de méditer sur les événements, et de chercher dans le passé la leçon de l'avenir.

« On se rappelle sans doute comment, aux approches de la glorieuse expédition d'Espagne, notre situation politique parut se compliquer d'une manière inquiétante, par la licence de la presse périodique ; tous les éléments révolutionnaires, mis en fermentation par le voisinage de l'insurrection espagnole, s'agitaient avec violence, pour imprimer, chez nous, à l'opinion un mouvement analogue; et plusieurs journaux, organes habituels de la faction anarchique, secondaient

avec ardeur ces efforts impies et ces criminels desseins.

« D'un autre côté, la plupart des journaux royalistes, détournés par un déplorable vertige de la voie salutaire qu'ils avaient jusque-là toujours suivie, étaient loin de prêter aux bons principes l'appui nécessaire pour prémunir l'opinion contre les tentatives de corruption pratiquées par les feuilles libérales; perdant de vue la cause sacrée qu'ils devaient défendre, ils oubliaient l'ennemi commun pour épouser les passions et les haines de quelques individus, faisant ainsi sentir bien vivement aux esprits sages le danger permanent dont la paix publique est menacée, lorsque les organes quotidiens de la pensée sont à la merci des intérêts individuels, et lorsque le pouvoir, privé de ses moyens d'agir sur l'opinion publique au profit de l'ordre légitime, se trouve, par là même, dans l'impuissance de combattre ses ennemis à armes égales.

« On s'effraye à juste titre quand on songe jusqu'où fut poussé cet aveuglement des hommes qui dirigeaient les feuilles royalistes; lorsque l'on réfléchit aux coupables imprudences dans lesquelles il entraîna quelques-uns d'entre eux. Qui ne se rappelle, en effet, les tentatives si peu françaises faites auprès de l'étranger, pour l'intéresser, par la flatterie, au succès de combinaisons politiques basées sur les calculs d'un vil égoïsme ou d'une déplorable démence? Qui a pu oublier surtout le rôle étrange que s'imposèrent certains journaux monarchiques, lors des événements mémorables qui signalèrent notre apparition militaire dans la Péninsule? Et ce blâme jeté en toute occasion sur les hommes ainsi que sur les choses? Et cette cri-

tique journalière de toutes les opérations, de toutes les mesures adoptées pendant la campagne, même de celles auxquelles on devait supposer que la haute sagesse du prince généralissime avait pris la plus grande part; faute d'autant plus grave que, comme on devait s'y attendre, les libéraux, habiles à saisir toutes les occasions qui peuvent leur offrir l'espoir de désunir les royalistes ou la satisfaction de les calomnier, ne manquèrent point de s'emparer de celle-ci. Affectant à dessein, et contre leur propre conviction, de considérer comme les véritables interprètes de l'opinion monarchique les journaux dont nous venons de signaler les écarts, ils remplirent leurs feuilles de louanges mensongères, d'éloges hypocrites de l'auguste prince et de sa brave armée, voulant par cette apparente mais tardive concession à la vérité, au sentiment général, se donner aux yeux du vulgaire le mérite de l'impartialité, faire entendre que de leur côté seul se trouvaient la raison, la justice, et rejeter sur les royalistes en général l'odieux d'une opposition qui n'accusait que la folie d'un bien petit nombre d'entre eux; et c'est ainsi que, cherchant à blesser au cœur le royalisme, et portant sur l'arche sainte une main impie, les révolutionnaires s'efforçaient d'égarer, de déplacer l'opinion publique, pour porter ensuite des coups d'autant plus sûrs à la monarchie que, par une coupable imprudence, quelques-uns de ses défenseurs la livraient ainsi eux-mêmes à ses implacables ennemis.

« On ne saurait se le dissimuler, cette combinaison des libéraux n'était point sans d'imminents périls pour la chose publique, et la menaçait de funestes résultats.

A part même ses dangers ultérieurs, le présent pouvait s'en trouver péniblement affecté, et de fâcheuses atteintes pouvaient ainsi être portées à la force morale dont le pouvoir avait besoin pour accomplir, au profit du principe monarchique, l'œuvre glorieuse entreprise par lui de terrasser la révolution espagnole.

« D'un autre côté, quelle que fût la prudence de Mgr le duc d'Angoulême, il n'était pas impossible que l'hypocrisie des feuilles libérales, secondée dans ses tentatives par la licence des journaux royalistes, ne finît par produire sur l'esprit du prince une impression fâcheuse, et qu'involontairement il en prît quelque impression défavorable contre les royalistes, dont ces journaux se disaient les organes; et outre que cette idée était affligeante pour tout sujet fidèle, quelles tristes conséquences, d'ailleurs, un pareil état de choses ne pouvait-il pas amener!

«Il fallait donc s'efforcer de le faire cesser; il fallait arracher à la perfidie du libéralisme, aussi bien qu'à l'exagération du zèle ou des ambitions monarchiques, les armes dont on faisait un si fatal usage; il le fallait surtout avant le retour du prince généralissime, dont la présence à Paris, au milieu de ces désordres, eût donné une activité nouvelle et un danger toujours croissant aux intrigues des libéraux comme aux fautes des royalistes.

« Mais, si tous les esprits sages comprenaient parfaitement cette nécessité, les plus graves obstacles s'élevaient de toutes parts, et semblaient s'opposer d'une manière invincible à ce qu'elle pût être satisfaite.

«En effet, la première condition du retour vers un ordre meilleur était, d'une part, de réduire aux moin-

dres proportions possibles le nombre et par conséquent l'influence des feuilles libérales; et, d'une autre part, de ramener les journaux royalistes à l'unité de doctrines, à cette union de sentiments qui seule fait la force, au lieu de leur laisser le triste droit d'énerver chaque jour cette force par une opposition à la fois coupable et insensée : insensée, parce qu'on prétendait la faire au nom de la royauté contre un ministère royaliste; et coupable, parce qu'elle était systématique.

« Or, pour arriver à ce double résultat, que fallait-il? Deux choses presque également impossibles à accomplir : déterminer les possesseurs actuels des journaux dont on désirait la conversion à délaisser leur propriété; puis trouver des hommes assez dévoués, assez sages, pour qu'on pût, sans crainte, leur confier un dépôt de cette importance. Certes, cette dernière condition du succès ne présentait pas de légères difficultés; mais enfin, à supposer qu'on pût les vaincre, comment espérer du moins d'obtenir la possession des journaux qu'on voulait convertir; de faire tomber ces armes dangereuses des mains de ceux qui spéculaient, avec tant de suite et d'ardeur, sur leur usage journalier dans l'intérêt de leurs mauvaises opinions, de leurs passions haineuses et de leurs ambitieuses espérances?

« D'un autre côté, l'on ne pouvait se dissimuler que d'énormes dépenses seraient à faire pour amener, si tant était qu'on pût les obtenir, toutes ces démissions de propriété; et ces dépenses devaient naturellement dépasser de beaucoup la proportion des sommes qu'un simple particulier, quelle que soit sa fortune, peut consacrer à une spéculation privée.

« Considérée, du reste, sous ce dernier rapport, l'opération ne pouvait que paraître des plus désavantageuses ; car on ne pouvait penser, en achetant des journaux dont le mauvais esprit faisait toute la vogue, à conserver leur clientèle, lorsque cet esprit changerait. Dès lors, il était évident que ces journaux, très-productifs au moment de l'achat, et dont le prix serait d'autant plus élevé, pouvaient devenir subitement une valeur morte entre les mains de l'acheteur. Une pareille spéculation ne présentait donc que des chances fâcheuses et des expectatives de ruine pour le simple particulier qui l'entreprendrait.

« Et cependant, tout profondément pénétré qu'il dût être de l'immense utilité politique de cette opération, le pouvoir, arrêté, sans doute, par la considération de ces difficultés, paraissait peu disposé à la seconder et à donner à ceux qui oseraient s'y livrer l'assistance et les secours de toute nature qui leur étaient indispensables pour la réussite.

« Certes, pour des esprits même zélés et fermes, un tel état de choses était décourageant, et semblait devoir détourner pour toujours d'une semblable entreprise ; mais il y a dans le dévouement sincère une force de volonté qui ne tient compte ni des obstacles, ni des dangers ; et lorsque la conscience commande, le vrai courage ne sait point faillir.

« Ainsi pensa M. le vicomte de la Rochefoucauld. Intimement convaincu de la nécessité comme de l'importance de cette mesure, il considéra bien moins les difficultés de son exécution que l'avantage d'un succès lié si essentiellement à la sécurité présente du trône comme à l'avenir de la monarchie. Par la plus entière

abnégation de lui-même, et comptant pour rien les dangers réels qui menaçaient son repos non moins que sa fortune, il les dévoua l'un et l'autre à l'accomplissement de ce qu'il dut considérer comme un devoir sacré envers son roi, et ne craignit point de commencer avec ses seules ressources une opération qui pouvait les absorber toutes et entraîner sa ruine complète.

« C'est ainsi que, pour effectuer les payements résultant des premières négociations, non-seulement il y employa la totalité de ses fonds disponibles, mais encore il se trouva dans la nécessité d'aliéner avec un grand désavantage des valeurs considérables d'effets publics, sur le change desquels il dut supporter une perte capitale.

« Mais ces préjudices matériels ne furent que les moindres des graves contrariétés auxquelles il se trouva bientôt exposé. Il était impossible, en effet, que des négociations si délicates et si difficiles n'engendrassent pas, pour celui qui les dirigeait, mille inconvénients et mille ennemis de la nature la plus fâcheuse. De fait, le bonheur personnel de M. le vicomte de la Rochefoucauld ne fut pas moins essentiellement compromis que sa fortune ; et les vanités blessées, les ambitions déçues par l'exécution de ses projets, ne tardèrent point à susciter contre lui une cabale furieuse, dont les attaques, pleines de passion et d'amertume, l'assaillirent à plusieurs reprises, et dont les calomnies, les procédés indignes, lui eussent causé de véritables chagrins, si le témoignage de sa conscience et le sentiment de son devoir ne lui eussent donné la force de les braver ou de les dédaigner. Il eut d'ailleurs à

s'affliger du peu d'assistance qu'il trouva trop souvent auprès de quelques autorités auxquelles, pourtant, il devait supposer les mêmes vues; et cette dénégation de secours réclamés cependant à si juste titre, cet abandon presque total, outre qu'ils exposèrent souvent la réussite de négociations importantes, tendaient à rendre plus périlleuse et plus pénible encore sa position, en lui laissant entrevoir quelles seraient pour lui les conséquences désastreuses de sa tentative, si elle venait à échouer.

« Enfin, le moment vint pour M. le vicomte de la Rochefoucauld de voir son dévouement apprécié par un pouvoir auguste qui domine tous les autres, et que son élévation soustrait à toutes les influences; la haute sagesse qui veillait alors aux destinées de la France, comprenant toute l'importance politique attachée à la réussite de son projet, daigna y applaudir et en encourager l'exécution. D'une autre part, le digne héritier du trône, animé de la même sagesse et partageant la même conviction, l'honora d'un suffrage pareil et ne donna pas moins d'éloges à son zèle. L'âme élevée et généreuse du prince, image vivante de l'honneur et de la loyauté, ne put voir, en effet, sans un vif sentiment de gratitude, le dévouement qui exposait un sujet fidèle à trouver dans les services rendus à la monarchie une cause de ruine et de malheur pour lui-même; et ce bienveillant intérêt ne fut point un stérile honneur; car bientôt, non-seulement Monsieur, dans sa touchante munificence, voulut bien accorder sur ses fonds personnels une somme considérable, mais la bonté royale vint au secours de M. le vicomte de la Rochefoucauld, en lui facilitant les moyens financiers

nécessaires pour consommer aux frais de la couronne une entreprise dont l'intérêt du trône était l'unique mobile.

« Et néanmoins ces secours n'ont point été tels encore que M. le vicomte de la Rochefoucauld se trouvât indemnisé des pertes et des avances qu'il avait faites; loin de là, il reste encore à découvert de sommes considérables, ainsi qu'on le pourra voir par le compte ci-après.

« Quoi qu'il en soit, et en dépit de tous les obstacles qui lui ont été opposés, des succès inespérés sont venus couronner ses efforts et, si une seule des négociations entreprises a été moins heureuse, il n'en faut accuser que le peu de franchise de ceux avec lesquels il avait fallu traiter, jointe à l'erreur ou à la partialité d'un corps judiciaire. Mais, du reste, tous les résultats qu'on pouvait espérer ont été presque entièrement atteints; la faction révolutionnaire s'est vu arracher quelques-uns des organes par lesquels elle agissait d'une manière si alarmante sur l'opinion publique; des journaux qui servaient activement les folles combinaisons de l'exagération royaliste ont été ramenés à la sagesse et aux vrais principes ; le trône s'est acquis des organes fidèles et dévoués, à l'aide desquels il peut désormais faire entendre partout la voix de la raison; et, foudroyant les mauvaises doctrines, opposer à la corruption de la presse libérale son contre-poison naturel; et ce dernier résultat, fût-il le seul obtenu, suffirait encore pour justifier, par son importance, tout ce qui a été tenté pour en assurer à la monarchie l'éminent avantage.

« Que des incidents fâcheux aient, par une sorte

de fatalité, contrarié en quelques points les vues de M. le vicomte de la Rochefoucauld; qu'au moment où ses efforts parvenaient à diminuer le nombre des journaux dangereux pour la paix publique, l'un d'eux, anéanti depuis longtemps, ait trouvé le moyen de reparaître, et forcé, en quelque sorte, les portes du temple de la Justice pour rentrer dans le monde politique; cette circonstance, loin de rien prouver contre la bonté de la mesure, deviendrait au contraire un argument de plus en sa faveur aux yeux des personnes qui n'ont vu dans le succès étrange de *l'Aristarque* que l'influence d'un esprit de cabale créé de longue main par la licence de la presse périodique. Et, au surplus, il n'est pas inutile de remarquer ici que, si le pouvoir l'eût voulu, M. le vicomte de la Rochefoucauld lui eût sauvé le grave inconvénient de ce scandale; car il fut maître un moment de la propriété de *l'Aristarque*, par des conventions que la résistance du ministère l'empêcha de ratifier. De même, il est permis de croire que, sans des négociations intempestives qui sont venues croiser et contrarier les siennes, dans l'affaire de *la Quotidienne*, peut-être aussi de ce côté le succès eût enfin justifié son attente.

« Ce n'est donc point d'après ces deux exceptions, dont, au reste, comme on le voit, M. le vicomte de la Rochefoucauld pourrait facilement décliner la responsabilité, qu'il faut apprécier la mesure en question : c'est d'après ses résultats généraux; et ils sont, sans nul doute, tout en faveur du trône, de l'ordre social et de l'intérêt public.

« Voudrait-on maintenant argumenter, contre l'opération, des dépenses qu'elle a entraînées? Mais qu'est-

ce que la somme de ces dépenses, toute considérable qu'elle soit ou qu'on la trouve, comparée à l'immensité de l'avantage moral acheté par elles? Et ne serait-ce pas véritablement envisager les choses d'une manière beaucoup trop étroite, que de juger une opération de cette nature par ses résultats financiers? Une fois le principe d'utilité reconnu (et le méconnaître est impossible), la considération pécuniaire s'efface et devient nulle. Ce qui justifie, ce qui compense, et bien au delà sans doute, les dépenses faites, c'est le bien que la mesure a produit, c'est surtout le mal qu'elle a prévenu. Il se peut que l'irréflexion empêche quelques esprits d'apercevoir l'un, que l'envie cherche à cacher l'autre; mais, aux yeux de la sagesse et de l'impartialité, tous deux sont également manifestes et ne seront point contestés.

« Quant aux charges qu'impose encore l'entretien de quelques-uns des journaux dont la publication est continuée, il les faut ranger dans la classe de ces exigences politiques avec lesquelles la prudence et l'économie capitulent journellement sans difficulté; et de fait, des journaux qui améliorent l'opinion, qui défendent sans relâche le trône contre ses ennemis, et la morale publique contre ses corrupteurs, méritent bien autant de faveurs que nombre d'établissements consacrés à l'intérêt des arts ou même à nos seuls plaisirs; et l'on nous accordera qu'il est pour le moins aussi nécessaire et aussi légitime de conserver au roi les organes par lesquels il peut agir utilement sur le moral des peuples, que d'employer une partie des trésors de la couronne à l'enrichissement d'un musée ou à la dotation de l'Opéra.

« Du reste, il convient de faire observer à cet égard que les charges dont il s'agit se trouvent aggravées par une circonstance tout à fait indépendante de la volonté qui a conduit l'opération et qui dirige actuellement les journaux acquis; circonstance qui, ne pouvant être prévue, n'avait pas dû, par cela même, entrer en considération dans le calcul des difficultés extérieures. Nous nous expliquons.

« Pour quiconque connaît la nature du public des journaux, il n'est pas douteux que soutenir le pouvoir ne soit, pour les feuilles qui s'y consacrent, un grand désavantage de position, que le talent même de rédaction ne saurait compenser. En effet, ce public se compose, en très-grande majorité, de lecteurs frivoles qui, toujours disposés à fronder, recherchent, avant toutes choses, ce qui peut servir d'aliment à cette malignité naturelle de leur esprit, et pour lesquels, à ce titre, les scandales de l'attaque ont bien plus de piquant et d'attrait que la justice et la froide raison de la défense. Il y a donc, pour tout lecteur de cette classe, une sorte de discrédit naturel attaché aux journaux dits ministériels, et un obstacle invincible, par cela même, à ce qu'ils puissent prendre le même développement que certaines feuilles d'opposition.

« Ce fâcheux état de choses peut être considéré comme l'un des résultats naturels du gouvernement représentatif, qui met en action tant de vanités; il est, sans doute, permis aussi de voir dans cette tendance du plus grand nombre des lecteurs à la controverse et à l'opposition, l'une des suites inévitables de la longue licence de la presse, et l'effet nécessaire de l'esprit

de turbulence qu'elle a créé parmi nous. Sous ce rapport, l'on peut espérer d'une direction meilleure pour l'avenir quelque amélioration; mais il y a nécessité de reconnaître que le présent n'est rien moins que favorable aux journaux du pouvoir, et que la masse des lecteurs est peu disposée à s'y rallier.

« Un moyen existerait de remédier, jusqu'à un certain point, à ce grave inconvénient, et ce moyen est dans les mains du ministère. Il consisterait à donner habituellement aux journaux dont nous parlons des notions exactes et toujours opportunes sur les événements politiques destinés à la publicité, ainsi que sur les vues ultérieures du ministère à l'égard desquelles il conviendrait de préparer l'opinion. Alors le public, voyant d'après le langage de ces journaux que les sources auxquelles ils puisent sont authentiques, prendrait insensiblement confiance en eux; et la certitude d'être bien informé sur les choses qui peuvent engager son intérêt ou sa curiosité lui ferait à la fin goûter la lecture de ces feuilles, de préférence à beaucoup d'autres dans lesquelles il rencontre à chaque moment des erreurs non moins grossières sur les faits que pernicieuses sur les doctrines. Il résulterait de là deux avantages également précieux : d'une part, l'accroissement d'influence des journaux dévoués aux bons principes, et, d'une autre part, la réduction de leurs charges, au moyen de cette faveur même du public, qui, en augmentant leur clientèle, augmenterait d'autant aussi leurs produits.

« Certes, ce ne fut point, de la part de M. le vicomte de la Rochefoucauld et des personnes qui, conjointement avec lui, dirigent les journaux en question, un

espoir déraisonnable que celui d'obtenir du ministère les facilités que nous venons d'expliquer : outre qu'elles se rattachent à de hautes considérations de bien public, et que le ministère lui-même y devait trouver son intérêt, on pouvait penser que l'état des choses, relativement à la propriété de ces journaux, leur donnait un droit réel à des témoignages de sollicitude. Et quand on réfléchit avec quel zèle et quel bonheur les journaux dont il s'agit ont défendu et soutenu le ministère contre des attaques qui, sans ce fidèle appui, eussent eu, peut-être pour lui, comme pour la chose publique, des dangers véritables, peut-on trouver étrange que des hommes qui, sans aucun intérêt propre, et au prix de mille préjudices personnels, ont donné de semblables preuves de dévouement, comptent sur l'intérêt et la bienveillance du pouvoir auquel ce dévouement a profité; et ne sollicitent cette bienveillance qu'en faveur de la monarchie et du bien public?

« Pourtant, il s'en faut que justice leur ait été faite, et qu'ils aient recueilli ce fruit honorable et légitime de leurs pénibles travaux! Si l'on en excepte, en effet, quelques rares exceptions, les journaux en question ont été, malgré des tentatives réitérées, tenus dans l'ignorance de tout ce qui pouvait, sans compromettre en rien les secrets de l'État, intéresser le public et piquer la juste curiosité de leurs lecteurs. Ils ont été sevrés de toute communication officieuse et négligés à ce point que plus d'une fois certaines feuilles d'opposition ont pu paraître mieux informées qu'eux-mêmes sur les intentions comme sur les actes du ministère. Privés le plus souvent d'instructions spé-

ciales sur les matières dont la discussion pouvait importer au pouvoir, il leur a fallu presque toujours agir, parler d'après leurs propres inspirations et, pour ainsi dire, d'instinct.

« On concevra sans peine les ennuis, les difficultés continuelles d'une semblable position; et, s'il n'en est point résulté jusqu'ici de préjudice notable pour le pouvoir, si ces journaux n'ont jamais compromis, même légèrement, leur responsabilité, il est facile d'imaginer ce qu'il a fallu pour cela de soins, de scrupules et de fatigante surveillance.

« Un pareil état de choses ne saurait se perpétuer sans les plus graves inconvénients; cette indifférence totale du ministère pour des organes fidèles et dévoués, dont il peut, dans l'intérêt de la religion, du trône, de l'ordre social et de lui-même, obtenir de si heureux résultats, doit avoir un terme. Outre qu'elle afflige et décourage tous les collaborateurs des journaux dont il s'agit, et qu'elle accroît d'autant les difficultés de leur direction, elle en compromet l'existence ultérieure, et finirait, sans nul doute, par amener leur chute complète, si la sagesse du pouvoir ne venait promptement à leur aide par des moyens analogues à ceux que nous avons précédemment indiqués. Et cette détermination est d'autant plus désirable que, moyennant ces secours et en les mettant en œuvre avec habileté, il y a certitude, non-seulement de dégrever la couronne des charges que lui impose l'entretien de ces journaux, mais encore de les amener avec le temps à un point de développement qui ferait rentrer au trésor de la liste civile au moins l'intérêt annuel des fonds employés à l'acquisition.

« On voit donc que des causes tout à fait étrangères à l'opération entreprise par M. le vicomte de la Rochefoucauld, et dont il ne peut en aucune manière accepter la responsabilité, ont contribué à rendre, sous le rapport financier, cette opération plus onéreuse qu'elle n'eût dû l'être sans elles ; de même que des obstacles impossibles à prévoir et à calculer, puisqu'ils étaient contre la nature des choses, avaient contribué à rendre la mesure d'une exécution plus difficile et moins complète.

« Voici l'objection que fait à cela une prudence excessive, que préoccupent trop des dangers qui n'existent pas ou qu'elle s'exagère :

« Si, paraît-on dire, le ministère accorde aux jour-
« naux en question les faveurs demandées par eux, le
« public en conclura qu'il les avoue comme siens,
« et dès lors il deviendra, aux yeux de ce public,
« responsable des erreurs ou des fautes que ces jour-
« naux pourraient commettre parfois. »

« Quelques réflexions bien simples nous semblent résoudre cette objection de manière à la faire entièrement disparaître.

« Et d'abord, que le ministère ne se fasse pas illusion à cet égard : la conséquence qu'il voudrait éviter est depuis longtemps accréditée dans l'opinion ; elle y est même tellement fixée qu'en vain prétendrait-il l'exclure : les raisons sur lesquelles s'appuie la conviction du public sont de nature à ce qu'il ne reste aucun moyen, ni matériel, ni rationnel, pour le désabuser de son erreur. Qu'on se rappelle ce qui a été révélé devant un immense auditoire dans l'affaire de *la Quotidienne*, de la part prise par M. le ministre de l'inté-

rieur aux négociations entreprises pour acquérir la propriété de ce journal; et qu'on nous dise si une pareille révélation n'est pas, pour l'esprit du public, un élément essentiel de conviction, un argument invincible qui non-seulement s'applique à l'affaire de *la Quotidienne*, mais qui s'étend à toutes les autres négociations? Aussi serait-ce chose impossible au ministère de faire changer cette conviction.

« Mais pourquoi le voudrait-il, et comment pourrait-il se croire obligé à tant de précautions et d'efforts qui décèleraient la crainte? Y a-t-il donc là quelque chose de flétrissant ou seulement d'impolitique? Certes, le ministère ne le pense pas; et, s'il était possible qu'il se trompât à ce point, la saine opinion publique se serait chargée de faire justice de cette erreur : car il est à remarquer que, parmi ceux là mêmes qui se sont opiniâtrés à ne voir dans l'opération dont il s'agit que l'intérêt et la main du ministère, aucun n'a pensé à lui faire un reproche sérieux, et beaucoup, au contraire, l'ont approuvé de chercher à s'assurer des organes, lorsque chaque parti est en possession d'interprètes de ses sentiments et de ses passions.

Le bon sens du public a compris sans peine comment, avec le système qui nous régit, sous le rapport de la presse périodique, le pouvoir ne peut se passer de journaux dévoués à ses intérêts comme à ses doctrines, quand ses adversaires, à l'aide d'autres journaux, l'attaquent et le harcèlent sans relâche. Si quelques murmures se sont élevés, ce mécontentement, plus bruyant que général, ne s'appliquait qu'au projet supposé d'asservir complétement la presse par

l'envahissement de tous les journaux; et jamais on n'a eu la pensée de faire un crime au ministère de chercher à s'en attacher quelques-uns. Ce serait donc à tort, ce serait sans motif plausible, qu'il reculerait aujourd'hui devant l'idée de laisser entrevoir quelque prédilection pour les journaux qu'on désigne dans le public comme ceux qui lui sont acquis.

« Mais, après tout, et à supposer même qu'il y eût à cela, en effet, quelques inconvénients, s'agit-il de déclarer officiellement que ces journaux sont ceux du ministère? Non, sans doute, et ce serait rendre peu de justice à la prudence avec laquelle ces journaux ont marché jusqu'ici, que d'induire une telle conséquence de la faveur demandée pour eux. Le passé est, sur ce point, le meilleur garant de l'avenir; et l'on peut, d'après l'expérience déjà faite, s'en rapporter à eux sur le soin scrupuleux qu'ils mettraient constamment à voiler la source des communications qui leur seraient faites, à les présenter, quant aux choses de doctrine, comme l'expression des idées propres à leurs rédacteurs, et, quant aux choses de fait, comme le résultat d'informations individuelles obtenues par le zèle et l'activité de leurs agents.

« Ainsi, rien dans la prudence ni dans la politique du ministère ne doit s'opposer à ce qu'il accorde aux journaux du pouvoir ce qu'on demande pour eux.

« Mais il y a plus, et c'est son propre intérêt, lié d'une manière si étroite à l'intérêt général, que nous invoquerons à cet égard; il nous est facile d'établir que cet intérêt lui fait une nécessité aussi bien qu'un devoir d'accorder au plus tôt la faveur réclamée, afin d'éviter les fâcheux effets de

cette sorte d'exclusion donnée par lui aux journaux que l'opinion considère comme ses organes, et que, nous le répétons, elle considérera (quoi qu'il fasse) toujours ainsi.

« En effet, ne peut-il pas arriver, malgré tout le soin et toute la pureté possibles d'intentions, que, faute de direction sur quelques points essentiels d'administration publique, soumis à la controverse des journaux, ceux dont nous parlons ne s'écartent parfois des idées du ministère, en telle sorte que l'événement contredise la thèse qu'ils auront soutenue, et repousse la solution qu'ils auront donnée? Or, le lecteur, qui ne sépare point la pensée du ministère des journaux qu'il regarde comme ministériels, s'en prendra, sans nul doute, de cette contradiction au ministère, aussi bien qu'au journal; et c'est ainsi que, volontairement et de lui-même, le ministère s'expose au danger des fausses interprétations et accrédite les calomnies de l'opposition, qui cherche constamment à le représenter comme marchant au hasard, comme flottant, faute d'un système arrêté, dans des incertitudes et des tergiversations continuelles; en un mot, comme n'ayant, dans la volonté non plus que dans les principes, ni point de départ, ni point d'appui.

« Certes, voilà un inconvénient bien réel et bien autrement grave que tous ceux dans lesquels le ministère pourrait voir un obstacle à ce qu'il accordât la proposition qui lui est faite.

« Tout se réunit pour démontrer la justice de cette proposition, à laquelle se rattache trop d'intérêts dignes de la plus sérieuse attention, pour ne pas espérer de la voir enfin accueillie.

« Si par la plus fâcheuse erreur, le ministère pouvait se croire autorisé à priver de toute assistance les journaux dont il s'agit, par cela même qu'ils ne seraient point dans sa dépendance immédiate, devrait-il être interdit de lui rappeler à quel pouvoir auguste, à quel intérêt sacré, cette détermination porterait atteinte? Serait-il téméraire d'invoquer ses propres souvenirs sur l'état précédent des choses, et sur le peu de cas qu'il sembla faire de cette puissance des journaux, jusqu'au moment où le zèle de quelques sujets dévoués entreprit d'arracher la presse à l'esprit de désordre, et où la sagesse royale décida d'en faire comme un apanage de la couronne? Ne pourrait-on pas lui demander s'il peut légitimement envier la direction des journaux aux mains qui, après en avoir fait si péniblement la conquête, en usent chaque jour avec tant de zèle et de discrétion, au profit de l'ordre, comme dans l'intérêt du ministère lui-même; et surtout si, avec le dévouement, avec la loyauté profonde qui le caractérisent, il peut regretter de voir assurée au pouvoir royal cette puissance salutaire qui, dans des temps d'orage, devenant le palladium de la monarchie, ménage au monarque des armes victorieuses contre ses ennemis, et l'infaillible moyen de ramener ses peuples égarés aux idées d'ordre et de sagesse, comme aux sentiments d'amour, de devoir et de fidélité.

« Après avoir fait connaître sous ses rapports d'utilité politique l'opération entreprise sur les journaux, nous allons, pour mettre en état d'apprécier la position financière de M. le vicomte de la Rochefoucauld vis-à-vis de la maison du roi, relativement à cette opé-

ration, donner ici, avec un résumé des diverses négociations opérées, le compte général des dépenses qu'elles ont entraînées.

« Ce compte ne sera, pour plus de clarté, qu'une récapitulation très-sommaire des dépenses effectuées. Quant aux détails qui compliqueraient inutilement ce résumé, on les trouvera soit dans les actes mêmes qui ont constaté les diverses acquisitions, soit dans les comptes spéciaux qui ont été dressés pour chaque journal compris dans l'opération. »

RAPPORT SUR LES JOURNAUX

25 MARS 1825

« La licence de la presse a toujours été, en politique comme en morale, l'élément le plus actif de désordre, de corruption, et l'expérience n'a que trop prouvé que cette licence était inséparable d'une liberté absolue. Le ministère actuel, lors de son avénement, crut devoir rendre la presse quotidienne entièrement libre. Cette mesure ne tarda pas à créer des dangers réels pour la monarchie; à peine une année s'était écoulée sous ce régime nouveau, que déjà l'anarchie la plus complète était établie parmi les écrits quotidiens ou périodiques; une polémique désordonnée enfantait chaque jour tous les genres d'excès; la vérité ne pouvait plus qu'à grand'peine se faire jour au milieu de cette confusion générale d'idées, de principes, d'intérêts ou de systèmes opposés; et l'opinion publique, égarée de plus en plus, restait sans guide comme sans organes. Qu'on se rappelle ce qu'étaient les journaux en 1823! D'un

côté, les feuilles libérales, vouées, par instinct comme par intérêt, à la défense des principes révolutionnaires, s'efforçaient, en flattant toutes les passions, en excitant toutes les craintes, en soulevant toutes les vanités contre le régime monarchique, d'entraver à chaque pas la marche du gouvernement. Elles employaient sans relâche comme sans pudeur le ridicule ou la calomnie pour perdre dans l'opinion une administration royaliste dont le zèle, la sagesse et la fidélité battaient en ruine les espérances de la révolution. D'une autre part, les journaux monarchiques perdaient de vue la cause sacrée qu'ils défendaient; et devenus les instruments de quelques ambitions, oubliaient l'ennemi commun pour épouser des passions, des haines ou des intérêts purement personnels. Qui ne se rappelle encore les scandales du *Constitutionnel*, du *Courrier*, du *Pilote*, des *Tablettes universelles*, dans un sens; du *Drapeau blanc*, de *la Poudre* et de *l'Oriflamme*, dans le sens opposé?

« Ce fut surtout pendant la glorieuse campagne de la Péninsule que les dangers de cette licence se firent le plus vivement sentir.

« Cette effrayante position, faite pour affliger tous les amis de la monarchie, dut exciter en eux les plus graves méditations; une même pensée vint alors dominer les meilleurs esprits : il leur parut que le seul moyen qui restât de sauver au trône comme à la France les malheurs dont l'un et l'autre étaient menacés, était de faire cesser à tout prix l'ordre de choses qui les devait inévitablement amener; d'arracher à l'hostilité du libéralisme, aussi bien qu'à l'exagération des idées monarchiques, les armes dont

on faisait un si fatal usage pour les consacrer à la défense des saines doctrines et des véritables intérêts du pays; en cela, ils n'attentaient point aux principes de la liberté de la presse, et ne pouvaient être accusés justement d'en dénaturer l'institution. Le droit d'écrire ne peut être celui de tout confondre et de tout oser. La liberté des journaux a, comme toute chose, des bornes de prudence et de raison au delà desquelles il n'y a plus que crime ou témérité; or, le moyen de leur assurer cette sage liberté n'était pas de les laisser esclaves des passions qui seules les dirigeaient alors; mais, bien au contraire, de les confier à des esprits éclairés, indépendants, aussi détachés de tout intérêt personnel que franchement dévoués au prince et au pays. Ainsi, désarmer la faction libérale en lui enlevant ses plus dangereux organes, ramener l'exagération royaliste à la raison en se rendant maître des siens pour les diriger vers un centre commun de doctrines et de sentiments monarchiques, telle fut l'idée à laquelle vint se fixer le zèle de quelques fidèles serviteurs du roi.

« Sans doute d'immenses difficultés s'opposaient de toutes parts à l'accomplissement d'un pareil dessein, et semblaient rendre son exécution impossible; mais le dévouement sincère ne tient pas plus compte des obstacles que des dangers.

« Ainsi pensa M. le vicomte de la Rochefoucauld : pénétré de l'importance comme de la nécessité de cette mesure, et soutenu par les conseils des amis que son zèle s'était associés, il ne considéra que l'avantage d'un succès lié si essentiellement à la sécurité présente aussi bien qu'à l'avenir du trône. Sacrifiant, sans ba-

lancer, à cette conviction et son repos et sa fortune, il les voua l'un et l'autre à ce devoir sacré envers son roi, envers son pays; et il ne craignit pas de commencer avec ses seules ressources pécuniaires une opération qui pouvait les absorber toutes et entraîner sa ruine complète. Si trop souvent il eut à s'affliger de ne point trouver auprès des autorités l'appui sur lequel il devait compter; si son dévouement l'exposa aux plus fâcheuses attaques de la malveillance, il trouva du moins une noble récompense de son zèle dans la plus auguste approbation, et dans l'honneur qui lui fut accordé d'accomplir, sous les auspices du pouvoir royal lui-même, et au profit de la couronne, une entreprise dont, en effet, l'intérêt du trône avait été l'unique mobile.

« En dépit de tous les obstacles, des succès inespérés sont venus couronner les efforts de quelques sujets fidèles; et si une seule des négociations entreprises a été moins heureuse, il n'en faut accuser que ceux avec lesquels il a fallu traiter. Du reste, les résultats principaux ont été obtenus. La faction révolutionnaire s'est vu arracher quelques-uns des organes par lesquels elle agissait d'une manière si alarmante sur l'opinion publique. Des journaux qui servaient activement les folles combinaisons de l'exagération royaliste, les uns ont été réduits au silence, les autres ont été ramenés à la sagesse et aux vrais principes. Le trône s'est acquis des organes dévoués à l'aide desquels il peut désormais faire entendre partout la voix de la raison; et, foudroyant les mauvaises doctrines, opposer à la corruption de la presse libérale son contre-poison naturel; et ce dernier résultat, fût-

il même le seul obtenu, suffirait pour justifier par son importance tout ce qui a été tenté, afin d'en assurer à la monarchie l'éminent avantage.

« En vain voudrait-on opposer à cette opération les dépenses qu'elle a nécessitées : la somme de ces dépenses, quelque considérable qu'elle soit, peut-elle se comparer un seul instant à l'immense utilité politique de la mesure ou de ses résultats nécessaires, surtout si l'on ajoute au bien qu'elle doit produire tout le mal qu'elle a prévenu?

« Sans doute, indépendamment des dépenses d'acquisition des divers journaux, l'entretien de ceux dont la publication est continuée impose quelques charges pécuniaires; mais elles sont la conséquence naturelle de l'état des choses en pareille matière, et c'est là une de ces exigences politiques auxquelles il faut forcément se soumettre.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que la nécessité d'un subside pour les journaux qui soutiennent le pouvoir a été reconnue; soit malignité naturelle, soit envie secrète, il y a dans la disposition habituelle de la plupart des esprits quelque chose qui les porte de préférence à la contradiction, et dès lors le plus grand nombre des lecteurs recherche surtout ce qui favorise ce penchant à la censure. Les journaux qui défendent le pouvoir sont donc, par la nature même des choses, dans une position beaucoup moins favorable que ceux qui l'attaquent; ils ne peuvent aspirer au même développement; d'où suit la nécessité d'un secours pécuniaire pour racheter ce désavantage. Et on a vu des journaux qui, sans garder même au ministère une fidélité bien scrupuleuse,

ont reçu de lui jusqu'à près de cent mille francs par an.

« Quelque fâcheuse que puisse paraître cette obligation, l'on ne peut penser à s'en affranchir. Dans un gouvernement comme le nôtre, qui est celui de l'opinion, le pouvoir ne peut se passer de journaux qui l'éclairent et la dirigent. Le journalisme en a envahi le monopole; il est devenu par malheur une puissance redoutable. Mû par la malveillance ou l'ambition, il peut beaucoup contre l'ordre public. Pour arriver à ses fins rien ne lui coûte. Le sophisme, la calomnie sont ses moyens habituels; et c'est ainsi qu'il fausse ou corrompt l'opinion en comptant sur cet égarement même pour maîtriser le pouvoir, et arracher de lui des concessions favorables à ses desseins. En vain prétendrait-on résister à ces influences pernicieuses, si elles ne sont contre-balancées par une action contraire. C'est un ennemi qu'on ne peut combattre qu'à armes égales. Si l'on veut soustraire l'esprit public à la corruption, il faut le mettre constamment en garde contre ses corrupteurs, il faut l'éclairer sans cesse par l'exposé des vrais principes et par la réfutation journalière des mensonges dont chaque jour on l'assiége. Il faut donc nécessairement des journaux au pouvoir, et cette nécessité lui impose celle de faire les sacrifices nécessaires à leur entretien.

« Rendre ces sacrifices le moins onéreux possible, et donner aux journaux qui le servent la plus grande influence qu'ils puissent obtenir, tel est le double but auquel doit tendre le pouvoir. Or, ces résultats s'enchaînent, et un même moyen peut conduire à tous deux.

« Que, d'une part, le ministère accorde à ces journaux les facilités qui dépendent de lui pour l'augmentation de leur clientèle en favorisant les abonnements dans la classe si nombreuse des fonctionnaires publics, qu'une tolérance presque scandaleuse laisse attachés aux journaux ennemis du gouvernement. Le ministère a incontestablement le pouvoir d'obtenir, sans la prescrire, cette concession; il lui suffit de faire entendre qu'il en saura gré. Que, d'un autre côté, le ministère donne aux journaux qui le servent des communications fréquentes sur les événements de la politique générale et sur les mesures de l'administration. Par là, ces journaux acquérant plus d'intérêt pour le public, le nombre de leurs lecteurs s'accroîtra, et cet avantage pourra devenir pour beaucoup de personnes un motif d'abandonner les autres feuilles.

« Ainsi, accroissement d'influence pour les journaux du pouvoir, atteinte portée tout naturellement à celle des journaux de l'opposition, tels sont les résultats politiques à espérer de cette mesure; augmentation des produits, diminution des charges, peut-être même un jour l'intérêt de son argent, tels sont les résultats purement financiers. On croit pouvoir considérer ces prétentions comme d'autant plus raisonnables que déjà des faveurs, de nature pareille, accordées par le ministère à un journal qui n'appartient point à la couronne, ont produit le résultat désiré et singulièrement amélioré la position de ce journal, même sans parler de la rétribution de cinquante mille francs que lui paye le ministère de l'intérieur. Or, n'est-il pas au moins aussi juste et aussi convenable de ménager ces avantages aux journaux de la couronne?

« C'est en vain qu'on chercherait un seul inconvénient aux mesures qu'on propose; il est évident que, dans son propre intérêt aussi bien que par devoir envers la monarchie, le ministère doit aux journaux de la couronne faveur et protection.

« Une question grave se présente ici :

« La direction des journaux doit-elle, comme leur propriété, rester entre les mains du roi et sous son influence immédiate, ou bien doit-elle être laissée au ministère et remise à son entière discrétion?

« Certes, on ne commettra pas l'injustice de témoigner la moindre défiance sur les ministres actuels; et s'il était possible que l'exercice du pouvoir royal se trouvât toujours en des mains aussi pures, on n'aurait pas posé la question; mais c'est surtout en pareille matière qu'il faut traiter les choses par abstraction de personnes.

« Aux termes des art. 13 et 14 de la Charte, au roi seul appartient la puissance exécutive; il choisit les ministres et nomme à tous les emplois d'administration publique; mais aussi la forme de notre gouvernement met une condition à la composition du ministère, celle d'avoir la majorité dans les Chambres : d'où il suit que, si le choix du roi n'est pas précisément imposé, il n'est pas complétement libre non plus. Dans cette lutte contre les Chambres, sans doute le pouvoir royal n'est pas dépourvu des moyens de triompher dans l'intérêt du pays; mais ces moyens doivent être ménagés avec art et prudence. Le droit de dissoudre la Chambre élective, quand la royauté lui préfère un ministère, est un remède extrême; mais à moins d'un péril imminent, la royauté ne gagne rien à des dis-

solutions violentes. On sait ce qu'elle a perdu par l'ordonnance du 5 septembre 1816. D'un autre côté, chaque changement de ministère est et a été jusqu'ici *une révolution*. Celle du mois de décembre 1821 a été heureuse. L'administration actuelle a si généreusement combattu la révolution dans ses principes et dans ses agents, que la royauté a pénétré partout et s'est fait aimer partout. Mais les hommes s'usent; et les passions appelées à jouer constamment un rôle chez un peuple ami naturel de la nouveauté, dans un pays où tout est mobile, où tout est accessible à l'ambition; les passions, disons-nous, peuvent parvenir à changer par des combinaisons nouvelles la majorité dans les Chambres et à imposer alors au monarque des ministres non-seulement peu dignes de sa confiance et de son affection, mais encore qui, par leurs théories de gouvernement ou leurs engagements politiques, compromettraient le trône et la dynastie.

« Or, supposons (ce qu'à Dieu ne plaise) que le roi se trouve placé dans cette fâcheuse position; supposons qu'à l'influence qui aura élevé au pouvoir ces ministres imprudents ou peu fidèles se vienne joindre celle qu'ils pourront exercer eux-mêmes en dirigeant les journaux de la couronne dans le sens de leurs dangereuses doctrines où de leurs desseins perfides : n'est-il pas manifeste qu'ainsi soutenue de toutes parts, bientôt leur puissance deviendra telle qu'en vain la volonté personnelle du monarque tenterait de s'opposer à leurs vues, et que, maîtres de l'opinion par les journaux, ils le deviendraient des destins de la monarchie?

« Supposons, au contraire, que, tout en subissant les ministres qu'une influence parlementaire lui aurait

imposés, le roi, gardant d'ailleurs la direction des journaux, ait conservé par cela même les moyens d'agir sur l'esprit public : une lutte salutaire s'engageant dès lors entre l'intérêt de parti qui dirigerait le ministère et l'intérêt de principes que défendraient les journaux de la couronne, l'opinion ne tarderait point à s'éclairer sur les fautes ou la félonie des ministres, et à se pénétrer des véritables sentiments du monarque à leur égard. Les journaux monarchiques tirant de leur attitude d'opposition au ministère une force nouvelle, gagneraient en peu de temps la faveur publique; et bientôt, par une réaction toute naturelle, l'opinion, ramenée par eux, aiderait au renversement des ministres qu'elle réprouverait, et donnerait au roi le moyen de ressaisir son indépendance. Il y a plus, car le droit seul de diriger ces journaux peut prévenir la lutte; et l'unique considération de cette puissance d'action, de cette force toujours disponible dans les mains du monarque peut suffire pour tenir en respect des ministres d'ailleurs peu dévoués et pour les faire rester dans le devoir.

« Dira-t-on que cette réserve est contraire à la nature des choses, que le roi ne peut, ne doit agir que d'après ses ministres, et que cette exception, dans la délégation de ses pouvoirs au ministère, est une sorte d'anomalie politique? Ce serait mal comprendre, ce serait attaquer même la prérogative royale, que d'aller chercher à cet égard les autorités chez nos voisins d'outre-mer; aucune analogie n'existe sous ce rapport, et fort heureusement pour nous, entre la royauté de France et celle d'Angleterre : mystérieuse, inerte et passive, celle-ci est moins un pouvoir réel dans l'État qu'un

moyen créé par l'aristocratie pour masquer sa propre puissance. Que reste-t-il à la couronne, dans le système anglais, pour faire perdre aux ministres qui lui ont été imposés par le Parlement leur majorité? Les intrigues du conseil privé auprès des membres du Parlement. En France, la royauté est partout présente; pleine de vigueur et d'action; elle se manifeste à tout moment, et son pouvoir domine tous les autres : car il n'en est pas un seul qui n'émane d'elle; elle est, dans nos mœurs comme dans notre gouvernement, le principe et la fin. Ainsi le roi, dont l'autorité chez nous, et surtout en matière d'exécution, n'a de limites que sa volonté, peut très-bien faire telle exception qu'il lui plaît dans la délégation de ses pouvoirs à son ministère : il peut très-légalement, très-constitutionnellement se réserver la direction de l'esprit public par les journaux qui lui appartiennent.

« Enfin c'est parce que Sa Majesté a confiance dans ses ministres actuels, et que les journaux, sans être serviles, sont amis du ministère, qu'il n'y a véritablement ni motif, ni utilité pour lui d'en souhaiter la direction absolue, tandis qu'il y aurait, au contraire, un grave inconvénient à la lui remettre : car le ministère qui doit lui succéder un jour lui succéderait également dans cette direction, et nous avons vu plus haut quelles pourraient en être les conséquences fâcheuses. Que si le roi voulait rentrer alors dans le droit de direction, le ministère nouveau, sentant toute son importance, ne manquerait pas de résister à ce désir; autre résultat non moins fâcheux et qu'il importe également d'éviter.

« Telles sont les réflexions qu'on a cru devoir sou-

mettre sur ce point à Sa Majesté; sa sagesse décidera la question.

« En résumé on propose :

« 1° Que la direction des journaux acquis par la couronne reste entre les mains et sous l'influence immédiate du roi;

« 2° Que le ministère accorde à ces journaux les faveurs et les moyens de développement indiqués au rapport ci-dessus;

« 3° Que la liste civile, après avoir soldé les dépenses d'acquisition, subvienne à celles que nécessite l'entretien des journaux dont il s'agit, jusqu'à ce que, par ces moyens, ils soient arrivés à un point de développement tel qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes; et qu'en conséquence, il soit affecté à ce service une somme de quinze mille francs par mois. »

RAPPORT SUR LES JOURNAUX MINISTÉRIELS

20 SEPTEMBRE 1825

« Le 8 décembre 1821 réalisa les vœux et les espérances de tous les amis de la monarchie. Uni par les mêmes doctrines, les mêmes sentiments, le même amour pour la dynastie, le ministère changea en peu de temps la face de la France. Après le congrès de Vérone, une fâcheuse dissidence vint rompre cette harmonie et amena la retraite de M. de Montmorency. Les passions s'emparèrent de cet événement et les journaux royalistes en devinrent l'écho. Dans les premiers mois de 1823, et lors même de nos premiers succès dans la campagne d'Espagne, les journaux li-

béraux, protecteurs des Cortès, réunirent leurs efforts pour propager les résistances et égarer l'opinion. La révolution vaincue en Espagne, il n'y avait plus qu'à profiter de la victoire; mais de graves obstacles survinrent : des hommes qui n'avaient point pris part au combat vantèrent bien haut leurs services et en demandèrent le prix. Ne voyant dans la monarchie et dans le royalisme qu'une mine à exploiter, ils formèrent des coteries. Les journaux royalistes se divisèrent, et plusieurs d'entre eux professèrent des doctrines également dangereuses pour le trône et pour l'ordre public.

« Alors des sujets dévoués, confiants dans un ministère qu'ils avaient appelé de leurs vœux, et justement effrayés de voir les royalistes au moment de perdre, par leur division, le fruit de leur triomphe, conçurent le projet de réunir les journaux monarchiques sous un même étendard, une même foi, de les rallier à une même doctrine, afin de les faire tous marcher avec ensemble au même but, la complète restauration de toutes les légitimités. Devaient-ils être serviles et simplement louangeurs? Non : ils auraient fait perdre la confiance au ministère. Ils ne devaient être unanimes que sur les principes religieux et monarchiques.

« Il entra dans ce plan de réduire autant que possible la pernicieuse influence des feuilles libérales en faisant taire plusieurs de ces organes de révolution et d'anarchie. Le seul moyen de parvenir à ce double but était d'acquérir la propriété de ces divers journaux; et quelques dépenses qu'un tel moyen, d'ailleurs tout légitime et tout légal, parût devoir entraîner, le zèle éclairé, ardent et sincère des auteurs du projet dont nous parlons se serait fait scrupule de re-

culer devant une pareille difficulté, et de mettre en balance la considération d'un intérêt pécuniaire avec celle du triomphe des principes, de la conservation de l'ordre public et de la gloire comme de la sûreté du trône. Une intelligence suprême accueillit ce projet, une main puissante autant que généreuse en favorisa l'exécution, le dévouement triompha de tous les obstacles qui n'étaient point invincibles, et dans peu de temps le succès fut presque complet. Il eût pu l'être entièrement si la chose eût été franchement comprise, adoptée, protégée. Des sommes considérables furent employées à l'acquisition, au prix le plus sévèrement débattu, de journaux royalistes (au nombre de dix), à l'extinction de journaux libéraux connus par le scandale et le danger de leurs doctrines.

« On n'avait envisagé d'abord que la question des journaux. La démission ou retraite de deux ministres fit de cette question une question de personnes. *La Quotidienne* et les *Débats* épousèrent la querelle de leur patron, moins peut-être par sentiment que par spéculation, parce que la critique et l'hostilité contre le pouvoir font prospérer les journaux. Le lendemain de la chute de M. de Chateaubriand, M. Bertin de Vaux étant venu offrir au président du Conseil la paix ou la guerre, le ministre se contenta de lui répondre : « Votre alliance m'a plus nui que ne le fera votre « guerre; car votre journal a constamment tendu à « me donner une couleur de centre gauche qui, vous « le savez, n'est pas la mienne. Je n'ai donc rien à « perdre avec lui, et j'ai beaucoup à gagner. »

Ce n'est pas à Sa Majesté qu'on apprendrait à con-

naître le caractère de la nation française : ardente, passionnée, il lui faut ou des combats réels ou l'image des combats ; une sorte de fièvre la domine. Au dehors, son impétuosité décide la victoire, elle se nourrit de triomphes ; jamais elle n'est plus tranquille que lorsque la guerre est portée au delà des frontières. Au sein de la paix elle éprouve le besoin d'émotions vives, elle en a l'habitude ; elle se passionne pour des querelles religieuses ou littéraires, même pour des acteurs et des musiciens ; l'esprit français est un esprit de fronde. Le gouvernement représentatif lui a donné un accroissement prodigieux, parce qu'il établit le contrôle partout. Il en faut subir les conséquences. Ce système de gouvernement est, en effet, un combat perpétuel, parce qu'il éveille toutes les ambitions, et que celles-ci traînent à leur suite toutes les passions : l'intérêt, les amours-propres, les rivalités, les jalousies sont constamment mis en jeu par lui, et la satire tient lieu de raison. Les calomnies remplissent les journaux de l'opposition et dénaturent tous les faits. L'autorité, qui aurait le droit de les réfuter, néglige ce droit, et, par cela même qu'elle n'en use pas, elle est, aux yeux du lecteur, convaincue d'impuissance. Ainsi s'accréditent, par la licence des journaux, les plus grossières impostures ; ainsi devient bientôt vérité presque démontrée l'erreur la plus palpable ; ainsi se crée et s'alimente un esprit de malveillance et de mécontentement, indépendant de la marche du gouvernement, mais qui n'en compromet pas moins d'une manière grave ses intérêts et sa stabilité.

« Les journaux ministériels ont moins de lecteurs, parce que l'homme est de glace pour la vérité et tout

de feu pour le mensonge. Cette injuste réprobation se fonde sur l'idée que les écrivains qui se vouent à la défense du pouvoir sont payés pour le faire, sans penser que le salaire offert par les passions est bien plus lucratif. Il était donc naturel que, malgré le talent reconnu du plus grand nombre des rédacteurs des journaux qui, depuis deux ans, appuient le ministère, ces journaux, n'en recevant aucun secours, ne se soutinssent que très-difficilement.

« Dans l'état actuel des choses, l'excédant des dépenses des divers journaux de la couronne sur leurs recettes forme un déficit d'environ quatorze mille francs par mois, ainsi qu'on le voit par le décompte ci-après :

1° *Drapeau blanc*.		9,000 fr.
1° *Pilote*.		6,000
3° *Journal de Paris*.		1,000
4° *Gazette de France*.		1,000
Total. . . .		17,000 fr.
A déduire :		
Bénéfice mensuel sur *le Journal des Campagnes*.	1,200 fr.	
Bénéfice sur *la Quotidienne*.	1,000	
Subside payé au *Drapeau blanc* par le baron de Damas.	2,000	
	4,200 fr.	4,200
Reste en déficit.		12,800 fr.
La direction centrale entraîne une dépense d'au moins 1,500 fr. par mois, ci..		1,500
Ainsi la dépense effective pour chaque mois est de.. . .		14,300 fr.

« La nécessité de pourvoir à ce déficit, pour lequel M. le ministre de l'intérieur a constamment refusé toute allocation, jointe au solde dû par la liste civile

sur le prix des acquisitions, a engagé M. le vicomte de la Rochefoucauld, seul chargé par son dévouement du poids de ce service, dans des déboursés énormes : ces déboursés se montent en ce moment (20 septembre 1825) à plus de *deux cent soixante mille francs*, sans compter les sommes pour lesquelles il a contracté des obligations plus ou moins prochaines. Quelle que soit l'ardeur de son zèle, cette position devient intolérable; et il n'est ni de la dignité de la couronne, ni de la justice du ministère de la souffrir plus longtemps.

« Les ministres prétendront-ils que les journaux d'opposition sont plus généralement lus du public que les feuilles ministérielles, et que, par cette raison, ces derniers journaux restent sans influence sur l'opinion; que dès lors, coûtant fort cher, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de les éteindre? Que les journaux royalistes tombent, et la puissance du journalisme d'opposition devient souveraine. Lisez *la Quotidienne* du 3 décembre 1824; ne dit-elle pas que « dans l'in- « tervalle des sessions les journaux sont l'organe de « l'opinion publique, qu'ils ont la mission de faire « connaître la vérité, » etc., etc. Chaque jour les attaques du journalisme contre les dépositaires du pouvoir n'ont-elles pas été renouvelées? Si les journalistes n'ont pas arraché des marches du trône des ministres fidèles, c'est au roi seul qu'il faut en rendre grâces. Ils ont cru pouvoir exploiter la bonté du prince, et ils ont pris un roi éclairé pour un monarque crédule. Ils ne savaient pas que le plus honnête homme de son royaume en serait aussi le plus ferme; qu'il prendrait pour règle le principe de la fixité, comme le plus essentiellement monarchique. Supprimez les journaux ministériels ou

plutôt les journaux royalistes, et toutes les batteries qui défendent la royauté seront éteintes. Il est permis de rire de la prétention des journaux à être une puissance redoutable, à s'instituer les organes de l'opinion publique, lorsque, chaque journal professant la sienne, qu'il décorait de ce nom pompeux, il était évident qu'il n'y avait réellement d'opinion publique que là où tous étaient d'accord sur le même point; et, comme cela n'arrivait guère, il était plus évident encore qu'ils n'exprimaient point l'opinion publique, qui est une, et non multiple. Mais du moment que les journaux ministériels auront disparu, il n'y aura plus que deux opinions parmi les journaux : l'une de l'opposition de droite, l'autre de l'opposition de gauche. Celle-ci ne tarderait pas à étouffer l'autre, et malheur alors à la monarchie !

« Dira-t-on que les journaux ministériels n'ont pas rendu tous les services qu'on en attendait? Pour être compris, il faudrait préciser le reproche et dire en quoi ils ont trompé cette attente. Le bien qu'ils ont opéré n'étant point une chose matérielle, et n'étant appréciable que rationnellement, il est bien difficile de prouver qu'ils ont moins fait qu'ils ne devaient; mais, à supposer même qu'il en fût ainsi, n'aurait-on pas le droit de répondre pour eux : à qui la faute? Les avez-vous aidés de vos subsides, de votre influence? Avez-vous soutenu, encouragé, récompensé leurs rédacteurs? Vous êtes-vous appliqués à propager ces journaux, à les répandre dans votre innombrable clientèle? Leur avez-vous communiqué ce qui ferait la fortune d'un journal, c'est-à-dire les documents qui pourraient être imprimés, les faits qui devaient intéresser leurs

lecteurs? Nullement. Et vous vous étonnez qu'ils n'aient pas rempli tous vos vœux! Étonnez-vous donc bien plutôt qu'ils vous aient compris, devinés, en ce sens que, sans guides, et presque toujours sans instructions de votre part, ils aient, par le seul instinct du royalisme et du dévouement, si bien et si longtemps défendu vos intentions comme vos actes, interprété les unes, expliqué les autres, en un mot, rempli si bien leur mission avec si peu de moyens donnés par vous de l'accomplir. Il serait injuste de les accuser; ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux, ils n'ont pu faire ce qui dépendait de vous.

« Les ministres diront-ils : « Nous nous replions « dans le sentiment de notre devoir, dans la conscience « du bien que nous avons opéré? » Mais, sans les journaux, qui le publierait, ce bien? Comptez-vous sur vos adversaires, qui seuls parleraient au public, et qui n'ont jamais manqué de dénigrer les actes les plus importants comme les plus utiles à la monarchie? Dans la vie privée, on peut s'endormir sur sa bonne conscience; mais des hommes d'État, chargés de contenir les passions, d'empêcher le désordre, de veiller à ce que la corruption des mœurs et des saines doctrines n'étende pas son empire; mais des hommes d'État, placés en face des ennemis du trône, obligés de les combattre et de les surveiller, s'endormiraient en disant : « Ma « conscience ne me reproche rien!... » Ce serait dormir sur le bord d'un précipice; ce serait se rendre responsable des crimes ou des erreurs de la société, du bouleversement des empires. Quoi! vous veillez à ce qui se passe au dehors; l'Espagne, la Grèce, la Colombie, Saint-Domingue excitent vos méditations; vous n'y

voulez pas laisser dominer vos rivaux, et vous laisseriez dans l'intérieur le champ libre à vos ennemis! Vous vous occupez péniblement à économiser sur chaque budget des ministères cent ou deux cent mille francs, en établissant l'ordre, et vous laissez au désordre toute sa puissance pour ne pas dépenser dans une question vitale à peine la dixième partie de vos économies!...

« Les journaux royalistes ont *dix mille* abonnés; il est possible que ce ne soit que le quart des journaux des deux oppositions; mais enfin ils sont lus dans tous les lieux publics à Paris. Il serait difficile d'assigner le nombre de leurs lecteurs; mais au moins les saines doctrines y sont professées, le langage de la raison y domine; le redressement des mensonges, des calomnies, des fausses appréciations, la réfutation des projets prêtés au ministère pour aider au système de dénigrement poursuivi avec tant d'ardeur par ses ennemis y sont consignés. Combien de personnes fréquentent les paroisses de la capitale? Et si l'on venait à prouver que ceux qui n'y vont jamais sont plus nombreux que ceux qui pratiquent les devoirs de la religion, en conclurait-on qu'il faut fermer les églises? Les dix mille abonnés, du reste, seraient bien plus nombreux si le ministère l'avait voulu fortement. Les fonctionnaires publics, dont la classe est immense, y liraient leurs devoirs et apprendraient au moins par eux ce que veut le gouvernement.

« On a entendu dire à des gens puissants : « A quoi « bon les journaux ministériels? Qui donc remue en « France? La tranquillité n'existe-t-elle pas sur tous les « points du royaume? » La paix intérieure existe, nous

en convenons avec plaisir ; elle a été rarement plus complète, le fait est vrai; mais niera-t-on que des poisons distillés tous les jours, sans préservatif, ne finissent par vicier le corps social ? La révolution ne procède pas d'abord par des actes ostensibles : elle mine le terrain; et parce qu'elle le fera sourdement, en conclurez-vous que c'est sans danger, et qu'il est inutile de s'y opposer? Arrachez les masques et comptez.

« Il est donc démontré que la suppression des journaux ministériels, parce qu'ils coûteraient une somme de cent soixante-dix à cent quatre-vingt mille francs, serait la mesure la plus fausse, la plus impolitique et la moins honorable. La matière et les circonstances sont également graves. Le Conseil des ministres n'a rien de plus urgent à faire que de traiter cette question. A la fin de septembre présent mois, M. le vicomte de la Rochefoucauld se trouve dans l'absolue nécessité de cesser, par l'impossibilité d'y pourvoir, des avances qui le ruinent. Il n'y a pas un moment à perdre pour délibérer et prendre un parti décisif.

« Parmi les moyens à prendre pour fixer le sort des journaux ministériels, trois se présentent d'abord, savoir :

« 1° Ou supprimer ceux des journaux qui coûtent le plus (*le Drapeau blanc* et *le Pilote*), et ne conserver dès lors que la *Gazette de France*, *le Journal de Paris* et *le Journal des Campagnes*, qui, à peu de chose près, se suffiraient à eux-mêmes ;

« 2° Ou charger chaque ministre de la direction morale de l'un de ces journaux, en pourvoyant lui-même à l'entretien de son journal sur ses fonds particuliers ;

« 3° Ou laisser la direction collective à la personne

que le roi en a chargée jusqu'ici, en lui allouant la somme de quatorze mille trois cents francs par mois pour en assurer le service.

« Le premier cas offre, dans l'état actuel des choses, une économie de quatorze mille trois cents francs par mois, ou de cent soixante et onze mille six cents francs par an, portée à son maximum, puisqu'il est facile au ministère de prêter aux journaux un appui qui les maintienne dans leur position actuelle, si même on n'en doit attendre une grande amélioration pour la suite; mais cette mince économie ne serait-elle pas aussi imprudente que peu digne? Quel triomphe le ministère n'assure-t-il pas ainsi à ses adversaires! Quelle joie dans Samarie! Des millions sacrifiés à l'achat des journaux n'aboutissant qu'à la suppression des feuilles amies, à l'*amortissement*... des journaux royalistes! Et avec quelle adresse, avec quelle force on saura s'en servir! « Faute d'abonnés, dira-t-on, faute « de gens qui veulent goûter sa défense, le ministère « est obligé d'éteindre la voix de ses défenseurs; il en « fait l'aveu; il en donne la preuve! » Et puis des appels continuels à la force de l'opinion publique, la puissance politique des *Débats* et du *Constitutionnel* reconnue, le journalisme établissant sa suprématie, et les conséquences suivant les faits, etc., etc.... Il est manifeste que ce parti serait le coup le plus fatal que le ministère pût se porter à lui-même et à la monarchie.

« Dans le second cas, les journaux rentrent dans la dépendance du ministère, sans direction positive, sans aucun centre d'unité. Or, c'est là, ce nous semble, un grave inconvénient; de cette direction divisée il résul-

terait nécessairement des divergences qui ne tarderaient pas à produire une confusion fâcheuse dans les idées, une sorte d'anarchie fatale à la confiance que veut, que doit inspirer le gouvernement, par un défaut inévitable d'ensemble et d'harmonie dans les doctrines ou dans les sentiments.

« Une considération plus élevée semble d'ailleurs dominer cette question. Les journaux ministériels dont il est question ici sont aujourd'hui la propriété du pouvoir royal; l'en priver peut n'avoir point d'inconvénients en ce moment, mais avoir, en d'autres temps, les suites les plus fâcheuses. Par la forme même de notre gouvernement représentatif, il n'est pas impossible que, dans des circonstances imprévues, il arrive en France ce qui est arrivé en Angleterre, c'est-à-dire que, momentanément, des ministres soient appelés au timon de l'État, sans avoir la confiance du monarque. Supposez que les journaux, à la seconde restauration (en 1815), eussent été à la disposition d'un ministère semblable à celui qui a quitté les affaires à l'apparition de la Chambre de 1815, et considérez les résultats. Enfin, qu'on daigne se rappeler tout ce qui a été dit à la tribune sur l'amortissement des journaux. La réponse du président du Conseil fut « que le ministère « n'avait pas dépensé un sou pour leur acquisition, que « c'était une spéculation particulière. » Que l'on rapproche ces paroles de la dévolution d'un journal à chaque ministre, et que l'on décide si ce ne serait pas, aux yeux de l'opinion publique, démentir aujourd'hui par le fait ce que l'on crut devoir dire alors.

« Dans le troisième cas, les choses resteraient dans l'état actuel, quant à la direction collective des jour-

naux, qui continuerait d'être confiée à la même autorité, sauf à subvenir, par le ministère, aux dépenses de chaque mois.

« On ne fera pas aux ministres l'injure de penser qu'ils puissent concevoir de l'inquiétude ou de la défiance sur l'usage de cette force morale réservée à la couronne ; et plus d'une fois ils se sont expliqués d'une manière toute bienveillante sur le zèle et la fidélité avec lesquels les journaux soumis à l'influence dont il s'agit servaient les intérêts du ministère, si essentiellement liés à ceux de la monarchie. Ces journaux se sont fait constamment un devoir de rappeler à la reconnaissance des royalistes tous les services rendus par le ministère à la royauté. L'armée devenue monarchique; l'épiscopat assis sur tous les siéges de France; la Chambre des pairs ouverte aux notabilités ecclésiastiques; l'instruction publique confiée à l'un de nos plus dignes prélats; l'ordre dans les finances admirablement établi par l'ordonnance du 14 septembre 1822; la création d'un ministère spécial pour les affaires de l'Église; la Sorbonne ressuscitée; les malheurs de la Vendée, de l'émigration et de Saint-Domingue en partie réparés; la justice plaçant sur les fleurs de lis des hommes dignes de s'y asseoir; enfin, la police remise entre des mains fidèles : tels sont, entre autres hommages rendus à la politique du ministère, les points principaux sur lesquels de justes éloges ne lui ont jamais manqué dans les journaux dont il s'agit; et, à cet égard, le passé répond de l'avenir.

« Au surplus, tout ce qui vient d'être dit sur la convenance de maintenir l'état actuel des choses, relativement à la direction des journaux de la couronne,

serait bien mal apprécié si l'on n'y voyait pas uniquement une opinion consciencieuse sur une question qui touche de si près aux intérêts les plus augustes; il est impossible d'y trouver le moindre désir personnel de conserver un pouvoir qui n'offre que des préjudices et de graves contrariétés.

« Quelle que soit la décision du conseil de Sa Majesté, nous en avons dit assez pour prouver que, si la mesure est difficile, il ne faut pas moins prendre un parti définitif avec toute la promptitude possible. Il manquera cependant à ce conseil des documents essentiels, des explications importantes. Celui qui était l'âme de cette grande entreprise peut seul les donner; mais, d'après les formes admises, comment l'entendre?

« On fera observer, en finissant, que si M. le vicomte de la Rochefoucauld est déchargé de la direction des journaux, il est juste autant que nécessaire 1° de le dégager des liens de leur propriété, qui pourraient devenir pour lui une source de désagréments personnels et compromettre sa fortune; 2° de le soustraire à la responsabilité qui pèse sur lui, en raison des engagements contractés envers les diverses personnes qui ont fait les cautionnements de ces journaux. »

RAPPORT SUR LES JOURNAUX

12 AOUT 1826

« Depuis près de trois années, les journaux acquis à la couronne se sont voués à la défense du ministère avec un zèle que prouvent assez les attaques dont ces journaux et les écrivains qui les rédigent sont l'objet continuel de la part des feuilles de l'opposition. Il y

aurait de l'injustice et de l'ingratitude à nier les services qu'ils ont rendus au pouvoir, puisqu'ils ont été les seuls organes qui le défendissent sans arrière-pensée d'intérêts personnels ou de calculs politiques.

« Malheureusement leur position, comme journaux ministériels, n'a cessé d'être la plus défavorable qu'on puisse supposer. D'un côté, ayant à soutenir un ordre de choses attaqué avec une amère injustice; et des actes ou des doctrines que l'opinion, dépravée par la licence de la presse, réprouvait comme impopulaires, ils ont eu à subir les conséquences de cette impopularité qui ne pouvait que nuire à leur développement. D'autre part, n'ayant jamais obtenu du ministère qu'une sorte de tolérance, au lieu de la confiance et de la faveur à l'aide desquelles seulement ils eussent pu racheter en partie les désavantages de leur position, plusieurs fois même désavoués hautement par le pouvoir, et perdant ainsi le crédit qu'ils avaient pu conserver auprès des amis du gouvernement, il était impossible que ce double obstacle n'entravât pas de la manière la plus fâcheuse la marche des journaux dont il s'agit, sous le rapport des résultats financiers. Les faits justifient cette conséquence.

« Un état joint au présent rapport prouve que, depuis le moment où la couronne est entrée en possession des cinq journaux actuellement existants (*le Drapeau blanc*, *la Gazette de France*, *le Journal de Paris*, *le Journal des Campagnes*, et *le Pilote*), le nombre total de leurs abonnés, qui s'élevait alors à plus de *treize mille*, a constamment décru, et qu'il n'est plus aujourd'hui que d'environ *neuf mille*. Le même document établit que la gestion de ces jour-

naux (un seul excepté, qui, par sa nature, est hors du mouvement politique, le *Journal des Campagnes*) a été dès le principe fort onéreuse, bien que l'ordre et l'économie les plus sévères y aient été maintenus par une surveillance continuelle; en telle sorte que, depuis deux ans et demi (du 1er janvier 1824 au 1er juillet 1826), le déficit total, pour quatre de ces journaux, s'est élevé à 405,189 fr. 89 cent., non compris 60,000 fr. environ pour frais de direction centrale, ce qui le porte à 465,189 fr. 89 cent.; d'où il suit qu'on doit considérer la dépense annuelle occasionnée par la publication de ces quatre journaux comme étant de 186,000 fr. Or la seule déduction à faire sur cette dépense est celle d'environ 30,000 fr., montant des bénéfices que peuvent produire les parts d'intérêt que la couronne possède dans trois autres journaux : ainsi l'on doit encore porter à plus de *cent cinquante mille francs* par an la charge imposée par l'entretien des quatre journaux en question, à supposer qu'ils restent dans leur état actuel, et que leur situation n'empire pas; ce qu'à dire vrai on ne peut guère espérer tant qu'ils ne seront pas plus efficacement protégés par le ministère.

« Cette charge, qui devrait être supportée par l'État, puisqu'elle a pour objet la défense du gouvernement, a continué jusqu'ici à grever dans une très-forte proportion la liste civile, M. le ministre de l'intérieur n'ayant contribué aux dépenses que pour un quart à peu près.

« Un tel état de choses ne peut subsister plus longtemps; il importe d'y porter remède et de faire cesser le grave préjudice qui en résulte pour la maison du roi.

« En recherchant le moyen d'y parvenir, on s'est arrêté à l'idée de supprimer ceux des journaux qui exigent le plus de dépenses : *le Drapeau blanc* et *le Pilote*, qui ont, jusqu'à ce moment, coûté à eux seuls près de *cent cinquante mille francs*.

« Bien qu'il y ait de très-grands inconvénients à la suppression proposée, toutefois, puisqu'elle paraît être la détermination de l'autorité, je présenterai ci-après les moyens que je crois les plus propres à opérer cette suppression avec le moins d'inconvénients possible.

« Le résultat immédiat de la suppression étant de faire perdre à près de soixante-quinze personnes, occupées dans ces deux journaux, une ressource qui, pour beaucoup d'entre elles, est la seule qu'elles possèdent, j'ai dû, pour éviter des plaintes trop amères, étendre le principe d'indemnité à leur égard, en proposant d'admettre, pour beaucoup d'entre elles, un dédommagement égal à six mois de traitement.

« Quoique le titre apparent des journaux dont il s'agit réside en ma personne[1], par suite des acquisitions faites et des arrangements auxquels j'ai dû me soumettre, cette propriété n'était entre mes mains qu'une sorte de fidéicommis ; je ne puis, sans compromettre à la fois mon mandat et ma responsabilité, prendre sur moi de suspendre ou supprimer aucun de ces journaux sans une autorisation formelle du roi ou de son ministre. Je demande donc que cette autorisation me soit donnée, avec l'approbation de mon plan de suppression avant toute démarche ultérieure. »

[1] Ce rapport est encore de M. Jules Mareschal, qui justifiait sous tous les rapports la confiance que je lui témoignais.

RAPPORT AU ROI

15 NOVEMBRE 1826

« Sire,

« De graves motifs, puisés dans l'intérêt du trône et de l'ordre public, déterminèrent, sous le règne et avec l'approbation de l'auguste prédécesseur de Votre Majesté, l'adoption d'une mesure qui eut pour résultat de faire passer dans les mains du roi la propriété des priviléges de divers journaux politiques; plusieurs furent supprimés, d'autres furent conservés. On recueillit de là le double avantage de faire disparaître des éléments de trouble et de désordre, en imposant silence à des journaux hostiles pour la religion et la monarchie, et d'acquérir au gouvernement des organes dévoués, nécessaires à sa défense contre les tentatives dangereuses journellement faites par ses ennemis pour aveugler et corrompre l'opinion publique.

« Les journaux conservés furent au nombre de cinq: *la Gazette de France*, *le Drapeau blanc*, *le Journal de Paris*, *le Journal des Campagnes* et *le Pilote*.

« Il était dans la nature même des choses que la publication de ces journaux imposât de grandes charges pécuniaires, et la liste civile ayant dû pourvoir jusqu'ici à la majeure partie de ces dépenses, il en est résulté pour elle un préjudice grave que sa position ne permet pas de lui faire supporter plus longtemps.

« Deux seuls moyens existent pour les faire cesser :

« Ou il faut que les dépenses dont il s'agit soient payées sur les fonds secrets de l'État (ce qui paraîtrait

d'autant plus juste, qu'il s'agit ici d'une chose d'utilité générale : la défense du gouvernement et de l'ordre public);

« Ou il faut supprimer ceux des journaux en question dont la publication est la plus onéreuse (*le Drapeau blanc* et *le Pilote*), suppression qui produirait une économie d'environ cent cinquante mille francs.

« Il paraît que des obstacles très-graves s'opposent à l'adoption du premier moyen et doivent faire abandonner tout espoir de ce côté.

« Reste donc, comme unique moyen de libérer le trésor du roi de la plus grande partie des charges dont il s'agit, la suppression des deux journaux ci-dessus désignés.

« Sans entrer ici, à cet égard, dans aucune des considérations qui se rattachent à cette mesure sous le point de vue de l'intérêt politique et des inconvénients graves qu'elle peut entraîner, considérations développées dans un Mémoire confidentiel joint au présent rapport, et soumises à la haute sagesse de Votre Majesté par la personne qu'elle a daigné charger de cette partie si délicate et si difficile de son service (M. Jules Mareschal), je crois devoir me borner à faire connaître à Votre Majesté le besoin d'une solution qui fasse cesser, pour la liste civile, un état de choses devenu intolérable.

« Si l'intention de Votre Majesté est que les deux journaux dont il est question soient supprimés, je la supplie de vouloir bien autoriser cette mesure, ainsi que les dispositions qui en sont la conséquence, en approuvant, avec le présent rapport, le plan de suppression qui y est annexé.

« J'attends les ordres du roi. »

RAPPORT AU ROI

1er AVRIL 1827

« Sire,

« Par suite d'une opération entreprise sous le règne et avec l'approbation de l'auguste prédécesseur de Votre Majesté, la couronne est devenue, depuis quatre années, propriétaire de priviléges de plusieurs journaux. La publication de quelques-uns d'entre eux a été jusqu'ici continuée, sous ses auspices, dans l'intérêt de l'ordre public et des doctrines monarchiques.

« Pour ménager toutes les convenances, la propriété apparente de ces journaux a été confiée à quelques sujets dévoués qui ont été, jusqu'à ce jour, les prête-noms confidentiels de la couronne, et qui sont seuls connus du public.

« Des causes qu'il est superflu de rappeler ici, parce qu'elles ont été suffisamment indiquées dans un précédent rapport, se sont opposées à ce que, malgré le talent reconnu et le dévouement éprouvé de la plupart des écrivains attachés à ces journaux, le nombre de leurs abonnés se maintînt à une proportion convenable pour suffire, par le produit des recettes, aux dépenses annuelles de l'exploitation.

« Les charges considérables dont le trésor particulier du roi s'est trouvé grevé pour l'entretien de ces journaux ont déjà forcément amené la suppression de plusieurs d'entre eux.

« Aujourd'hui une loi présentée par le gouvernement, et déjà votée par l'une des deux Chambres, vient apporter à la publication ultérieure des trois seuls journaux existants des obstacles qu'on peut considérer comme absolus.

« En effet, une des dispositions de cette loi oblige le propriétaire de tout écrit périodique à se faire connaître publiquement, et réprouve pour l'avenir tout *fidéicommis* de l'espèce de celui à l'aide duquel la couronne a pu jusqu'ici posséder des journaux; de plus, une autre disposition de la même loi impose au propriétaire déclaré, la condition de posséder en propre le cautionnement de deux cent mille francs auquel est assujettie toute feuille politique.

« Or, d'une part, il y a une impossibilité tellement évidente de faire connaître le véritable propriétaire des journaux de la couronne, qu'à cet égard il ne saurait exister de question. D'une autre part, les cautionnements affectés aux journaux qu'elle possède sont la propriété de tierces personnes; et, dès lors, à supposer même que la couronne pût garder ces journaux, il faudrait toujours qu'elle remplaçât les cautionnements, ce qui entraînerait un déboursé de six cent mille francs que le trésor du roi paraît hors d'état de faire en ce moment.

« Il y a donc, sous ce double rapport, nécessité de supprimer tous les journaux appartenant à la couronne.

« Sans se permettre aucune réflexion sur la loi proposée, on croit devoir soumettre quelques idées sur un

résultat qu'on ne peut s'empêcher de déplorer dans l'intérêt du trône et de la religion.

« Lorsque l'on réfléchit à l'influence pernicieuse des feuilles de l'opposition, et à l'effrayante corruption qu'elles ont, par une licence déplorable, exercée depuis plusieurs années sur l'opinion publique, l'on ne saurait se défendre d'une inquiétude profonde, à l'idée de ce que la désastreuse influence des mauvaises doctrines va bientôt gagner de plus encore en puissance de destruction, du moment où, par la disparition des journaux de la couronne, la presse révolutionnaire conservera seule le droit de parler à l'opinion par ses organes quotidiens ; et où ses mensonges, ses calomnies, ses attaques de chaque jour contre la religion, la royauté, le gouvernement, resteront sans réponse et sans contre-poids.

« Quoi qu'il en soit de ces dangers, il n'en faut pas moins reconnaître qu'il n'y a dans l'état de choses créé par la loi nouvelle, aucune possibilité de conserver les journaux de la couronne.

« Cette possibilité ne pourrait exister que par la cession qui serait faite de la propriété de ces journaux à des personnes sûres, donnant les garanties qu'un dévouement sincère peut offrir ; mais il est manifeste que cette mesure serait en opposition avec le motif qui avait déterminé l'acquisition de ces journaux : le désir d'assurer à la couronne des organes dont elle pût disposer, et dont, en aucun cas, l'esprit de désordre ne pût abuser contre elle.

« Il n'est qu'un seul des journaux en question à l'égard duquel ce parti puisse être pris sans des inconvénients trop graves : c'est *le Journal des Cam-*

pagnes. Cette feuille inconnue à Paris, qui n'est, pour ainsi dire, jamais entrée dans le mouvement politique, qui a toujours eu depuis sa création la même couleur, et dont le succès acquis est attaché à la conservation de cette couleur toute religieuse et toute monarchique, pourrait être, on le pense, cédée sans dangers ultérieurs à la personne qui l'a possédée ostensiblement depuis trois années[1]. En supposant ce cas de cession, le nouveau propriétaire, indépendamment de son caractère honorable, trouverait dans son intérêt même un motif suffisant de fidélité à l'esprit actuel de cette feuille. On pourrait, du reste, lui imposer une condition d'incessibilité à d'autres personnes, et même il ne serait pas impossible de se réserver un droit de surveillance sur la rédaction.

« Il est essentiel de remarquer, en outre, que ce journal est le seul qui soit productif; que son bénéfice annuel, toutes charges déduites, est d'au moins seize mille francs ; et que la cession pouvant être faite légalement, à la charge par le cessionnaire de la remise annuelle, par lui, d'une quote-part de ce bénéfice, il en résulterait la disponibilité d'une somme de *dix à douze mille francs*, qui pourrait servir d'autant à couvrir les dépenses qu'entraînera la suppression des autres journaux.

« Les réflexions qui précèdent s'appliquent naturellement, quant à l'idée d'une cession, aux parts isolées que la couronne possède dans quelques journaux, c'est-à-dire aux deux actions ou douzièmes de *la Quotidienne*, acquis sous le nom de M. de Val-

[1] M. Verneur, chef du secrétariat à la préfecture de la Seine.

dené; et aux six actions ou un vingt-quatrième de *l'Étoile*, possédées sous celui de M. le baron de Wolboock. Ces actions pourraient être également cédées à ces deux personnes aux mêmes conditions.

« On propose en conséquence à Sa Majesté d'autoriser la cession : 1° de la propriété entière du *Journal des Campagnes*, à M. Verneur; 2° des deux actions de *la Quotidienne*, à M. de Valdené; 3° des six actions de *l'Étoile*, à M. de Wolboock, à la charge par chacun des cessionnaires de verser à la caisse des fonds particuliers du roi, au fur et à mesure de la perception qu'ils feront des dividendes affectés à la part de propriété à eux cédée, une quotité de ces dividendes égale aux deux tiers de la somme perçue.

« Quant aux deux autres journaux, *la Gazette de France* et *le Journal de Paris*, on ne peut que proposer au roi d'approuver leur suppression.

« De cette fâcheuse mesure naît pour le trésor de Sa Majesté une double obligation, celle de supporter les dépenses résultant du remboursement à faire aux abonnés, dépenses qui ne peuvent guère s'évaluer à moins de *soixante mille francs*, et celle de pourvoir au moins pour quelques mois au sort d'un trop grand nombre de malheureux écrivains ou employés d'administration, qui, par la suppression dont il s'agit, se trouvent perdre leur état et leur avenir. On croit devoir les recommander avec d'autant plus d'instance aux bontés du roi que la plupart d'entre eux n'ont cessé, depuis quatre années, de se vouer avec autant de zèle que de courage à la défense du gouvernement,

sans avoir retiré de ce dévouement d'autre fruit que les injures de l'opposition[1]. »

[1] *La Gazette de France* a été comprise dans une décision de suppression de journaux, par suite de la loi-Peyronnet ; cette décision date du 20 janvier 1827.

Mais, par une décision postérieure rendue le 29 juin 1827, ce journal a été mis à la disposition de M. le ministre de l'intérieur pour prendre, à son égard, tel parti qu'il aviserait.

Et c'est par suite de cette mesure que *la Gazette de France* a été rétrocédée gratuitement à M. de Genoude, qui l'a réunie à *l'Étoile*.

Toutefois, M. de Genoude a été grevé du service des abonnements à épuiser et des pensions.

LES

BEAUX-ARTS SOUS LA RESTAURATION

AVANT-PROPOS.

Il serait difficile, je crois, d'avoir un ministère mieux organisé que n'était le mien.

J'avais pour premier chef de division le comte de Tilly, homme d'honneur et de raison, sur lequel je pouvais parfaitement compter, et qui m'était personnellement dévoué, ne reculant jamais devant le travail.

Pour deuxième chef de division, avec le titre d'inspecteur, M. Jules Mareschal, homme de cœur et d'esprit, dont l'activité, soutenue par son attachement pour moi, m'a toujours secondé avec le zèle le plus intelligent et le plus heureux.

Pour inspecteur général, M. le comte de Forbin, artiste et amateur, d'un goût parfait et d'un jugement sûr.

La jeunesse n'avait rien qui m'effrayât; au contraire, j'aime son activité quand elle est intelligente; elle a seulement besoin de direction.

Le duc de Luynes, distingué par son caractère comme par son goût éclairé pour les arts, m'a rendu, comme inspecteur et sous-directeur des musées, de véritables services; et malgré sa jeunesse, il remplaça avec avantage le comte de Forbin, directeur des musées royaux pendant une longue absence.

M. Lenormand, qui se hâta de justifier le choix que j'avais fait de lui. Vivement apprécié pour ses connaissances étendues, M. Lenormand, enlevé trop jeune à la science, lui a laissé de profonds regrets.

Enfin le chef de mon cabinet, M. Beauchesne, homme d'esprit et de goût.

On me remettait tous les jours la liste des affaires reçues et de celles qui étaient expédiées; et j'avais soin que jamais rien ne restât en arrière.

Comme dans presque tous les ministères, l'inexactitude des employés me désolait.

Je les astreignais à signer une feuille constatant l'heure de leur arrivée.

Aussi je puis dire sans amour-propre que ce ministère pouvait servir de modèle et de leçon.

Des conseils formés des gens les plus capables furent nommés pour chaque partie.

Rossini, vaincu par mes avances comme par l'affection que je lui témoignais, devint mon conseil et mon ami.

A cette époque les théâtres royaux touchèrent à leur apogée.

Le talent était encouragé, et j'allais le chercher dans toutes les parties de l'Europe. Aussi jamais peut-être il n'exista une réunion d'artistes plus distingués.

Grâce à Dieu, mon administration a laissé quelques souvenirs, et souvent on m'a témoigné à ce sujet une reconnaissance aussi précieuse que chère.

Je dois citer dans cet ouvrage les principaux artistes, afin de léguer leur nom à l'histoire. C'est une justice qui leur est due.

La Rochefoucauld, duc de Doudeauville.

I

LES BEAUX-ARTS SOUS LA RESTAURATION

Il m'était difficile, pour ne pas dire impossible, de rendre compte moi-même de mon administration, et je ne sais par quel hasard une lacune à ce sujet s'étant trouvée dans mes Mémoires, j'ai prié M. Jules Mareschal, sur l'attachement duquel j'ai toujours été heureux de compter, de se charger de la remplir ; ce qu'il a fait avec son cœur, son esprit, et peut-être avec trop d'indulgence.

La Rochefoucauld duc de Doudeauville.

Lorsque, au commencement de l'année 1824, et par décision spontanée du roi Louis XVIII, M. le vicomte de la Rochefoucauld fut appelé à diriger l'administration des Beaux-Arts, pour ce qui concerne la partie si importante de ce service qui se trouvait être dans

les attributions du ministère de la maison du roi, le reste dépendant du ministère de l'intérieur, il régnait dans cette administration une certaine langueur qui nuisait notablement à l'éclat comme à l'utilité de ses résultats.

Ce n'était pas assurément que l'homme éminent et vénérable placé à la tête de ce ministère, l'aimable et excellent duc de Doudeauville, père du vicomte de la Rochefoucauld, manquât en rien de l'élévation d'esprit et de la chaleur d'âme nécessaires pour donner du ressort comme du relief à cette noble et délicate partie du service du roi; mais, absorbé par les soins qu'il lui fallait donner, tant à la politique générale, comme membre du conseil des ministres, qu'à la direction, et l'on pourrait dire à la réorganisation, jusqu'à un certain point, d'un ministère où peut-être avait laissé trop de traces l'esprit plus militaire qu'administratif de son prédécesseur, M. le duc de Doudeauville n'avait pu tirer complétement de sa torpeur la branche d'administration des Beaux-Arts à lui dévolue.

De plus, la séparation mal définie entre la partie du service général des Beaux-Arts restée au ministère de l'intérieur aussi bien qu'au ministère de l'instruction publique et celle attribuée à la maison du roi, amenait des tiraillements continuels entre les trois administrations, au grand préjudice de la marche prompte et décidée des affaires.

C'est en cet état que le service fut remis à M. le vicomte de la Rochefoucauld, avec la haute faveur du *travail direct avec le Roi*, et la partie d'administration, détachée du ministère, à lui confiée désormais reçut le

titre de DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS. Tout le personnel de la troisième division y fut appelé avec son chef, le digne comte de Tilly; et aussitôt l'organisation accomplie, l'on ne tarda pas à s'apercevoir de l'impulsion heureuse qu'un administrateur jeune, actif, énergique, placé dans une situation forte et indépendante, peut donner à un service public, même entouré d'obstacles réels.

L'un des premiers soins de M. de la Rochefoucauld fut, après la délimitation aussi exacte que possible de ses attributions, celui de l'obtention d'un budget spécial de son *département;* budget péniblement discuté, dont les forces n'étaient pas ce qu'il eût désiré, mais qui enfin assurait, dans le présent, la bonne marche des choses, et laissait l'espoir d'une amélioration pour l'avenir.

Après ces importants préliminaires, le chef du département des Beaux-Arts tourna ses regards sur les nombreux établissements royaux qui dépendaient de son administration.

Ces établissements étaient au nombre de *vingt-cinq*, comprenant près de mille employés de toutes classes et espèces diverses.

1° Le musée des anciens ouvrages de peinture et de sculpture, dit MUSÉE ROYAL DU LOUVRE.

2° Le musée des collections égyptiennes et de celles du moyen âge, dit MUSÉE CHARLES X[1].

3° Le MUSÉE DAUPHIN (musée naval)[2].

4° Le Musée du Luxembourg.

[1] Voir ce qui est dit ci-après quant à ce musée spécial, qui ne prit ce nom que sous l'administration de M. de la Rochefoucauld.

[2] Même observation.

5° La galerie de tableaux de Saint-Cloud.
6° — — de Versailles.
7° — — de Saint-Germain.
8° — — de Compiègne.
9° — — de Fontainebleau.
10° — — de Rambouillet.
11° — — du château de Pau.
12° La monnaie royale des médailles.
13° La manufacture royale de porcelaines.
14°, 15° et 16° Les manufactures royales de tapisseries des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie.
17° L'École royale de musique et de déclamation.
18° L'institution de musique religieuse.
19-20° Les pensionnats de ces deux institutions.
21° L'Académie royale de musique.
22° La Comédie-Française.
23° Le théâtre de l'Opéra-Comique.
24° Le Théâtre-Italien.
25° Le théâtre de l'Odéon.

Indépendamment de l'administration journalière de ces importants établissements, de nature si diverse pour la plupart, il y avait encore à diriger le service non moins capital de *la distribution des encouragements et récompenses :* décorations, pensions, secours aux artistes et gens de lettres, tant ceux ayant composé ou travaillé pour ces divers établissements royaux (et le nombre en était considérable), que ceux pris dans la classe générale, que leurs talents signalaient à l'attention et à la munificence du roi, en dehors des présentations habituellement faites par les divers ministères.

On a calculé que le nombre des *Lettres officielles* (sans parler des lettres officieuses plus nombreuses encore peut-être) expédiées chaque année pour le service de ces immenses relations, dépassait SIX MILLE! Et ce travail de correspondance n'approchait pas encore de celui auquel donnait lieu journellement le dépouillement et la vérification des pièces de comptabilité afférentes aux propositions de payement relatives mensuellement à chacun des vingt-cinq services qui viennent d'être énumérés, lesquelles donnaient lieu à une autre correspondance distincte de celle ci-dessus, et fort active aussi.

Lorsque après une étude réfléchie de l'état et des besoins administratifs des diverses institutions royales confiées à sa tutelle, le chef du département des Beaux-Arts eût pu se rendre bien compte à lui-même de la nature et de l'étendue de ces besoins, il se mit avec ardeur en mesure d'y pourvoir.

S'entourant d'hommes spéciaux[1] sur le zèle et l'ap-

[1] Trois de ces choix les plus heureux furent, sans contredit, ceux de M. le duc DE LUYNES, comme *directeur honoraire des musées royaux*, de M. le comte DE TURPIN-CRISSÉ, comme *inspecteur général* du département des Beaux-Arts, et de M. le baron TAYLOR, comme *commissaire royal près la Comédie-Française*. La haute notabilité du premier dans les beaux-arts comme son caractère personnel sont connus de tout le monde. Quant au second, un caractère non moins digne et un talent de paysagiste tout classique faisaient de lui un aide aussi utile qu'honorable. Et, pour ce qui touche le troisième, la haute notoriété qu'il s'est acquise dans les arts, jointe à son zèle incessant pour le bien-être des artistes, sanctionne le choix qui avait été fait de lui par le chef du département des Beaux-Arts, même avant que sa valeur morale et intellectuelle ait été si bien connue de tous.

A M. le vicomte de la Rochefoucauld seul était due l'initiative de ces choix si parfaits, et l'opinion les ratifia pleinement.

M. le duc de Luynes est resté la providence des artistes, qui lui ont voué un véritable culte, et M. de Turpin-Crissé, aujourd'hui

titude desquels il pouvait compter, il ne renonça pas toutefois à exercer par lui-même ce contrôle, avec cette activité personnelle qui lui était propre, et il commença le grand travail de réorganisation, d'amélioration et de destruction des abus que rendait si nécessaire la situation des choses à ce moment, ce qui a donné à son administration, de six années, non-seulement un grand retentissement, mais encore une utilité qui s'est prolongée bien au delà.

En effet, la direction du noble vicomte, en même temps qu'elle a ramené l'ordre et la prospérité dans la marche de plusieurs des principaux établissements rentrant dans ses attributions, qui avaient besoin d'un énergique appui pour éviter des catastrophes, a, d'autre part, fondé de véritables monuments artistiques qui lui ont survécu et qui feront, dans l'avenir, un honneur infini au règne qui les a inaugurés, aussi bien qu'à l'administrateur, au zèle et à l'habileté duquel en fut dû l'accomplissement.

Comme nous donnons ci-après un résumé, sinon de tous les faits qui ont marqué d'une manière si honorable la carrière administrative du vicomte de la Rochefoucauld, au moins des principaux d'entre eux, nous nous bornerons ici à préciser exceptionnellement les actes qui portent ce caractère spécial de création nouvelle.

A ce titre, il nous faut mentionner tout d'abord l'établissement du Musée Charles X.

décédé, a, de son vivant, vu son talent consacré par l'admission de l'une de ses œuvres au musée du Luxembourg.

Jusqu'à l'époque de l'institution du département des Beaux-Arts, les collections égyptiennes, si précieuses pour l'étude de l'art antique aussi bien que pour celle de l'histoire elle-même, n'avaient pas eu, au Louvre, de classement spécial en rapport avec leur nature et leur importance.

Il en était de même à l'égard des collections étrusques qui ne sont pas d'un moindre intérêt pour cette double étude.

A M. le vicomte de la Rochefoucauld est due l'idée d'un musée spécial pour ces deux grandes divisions de nos richesses archéologiques, idée qui fut exécutée par lui avec autant de splendeur que d'énergie. Par ses ordres, en effet, et sous son active surveillance, le Musée Charles X fut institué pour réunir sous un classement méthodique et raisonné les deux collections dont il s'agit, auxquelles vint s'ajouter bientôt la riche *Galerie Durand*, qu'il fit acheter au roi. Ce musée se compose de diverses salles du Louvre qui, sous sa direction, furent magnifiquement décorées par des œuvres grandioses de peinture murale, émanées de nos plus éminents artistes modernes.

Cette création a été respectée, comme elle devait l'être, par les régimes qui ont succédé à la Restauration; seulement, il est à regretter qu'une faiblesse qui ne s'explique pas, lui ait enlevé son nom primitif. Les créations des arts qui honorent le pays devraient être en dehors des rancunes politiques.

Le même luxe de génie artistique fut déployé, sous l'inspiration du noble vicomte, dans la décoration des salles destinées alors aux séances du conseil d'État,

que l'intention du roi Charles X avait été d'établir dans le Louvre.

Il serait difficile d'imaginer rien de plus merveilleux comme composition, comme coloris, comme effet, que les belles peintures prodiguées aux plafonds et sur les parois de ces trois salons qui prennent rang parmi les plus beaux du Louvre.

Quiconque a vu par lui-même ces merveilles du talent hors ligne de nos grands maîtres modernes sera d'accord avec nous sur l'éloge que nous en faisons ici. Pour ceux qui ne les ont pu voir, il nous suffira de nommer ici quelques-uns des plus notables de ces illustres artistes, tels que : le baron *Gros*, le baron *Gérard*, *Ingres*, *Schnetz*, *Abel de Pujol*, le chevalier *Regnauld*, *Meynier*, *Thévenin*, *Hersent*, *Gosse*, pour que chacun reste convaincu de la valeur sans égale de pareilles œuvres.

Ajoutons que tous ces grands artistes, pénétrés d'une haute et reconnaissante estime pour l'administrateur éminent qui avait fait appel à leur génie, déployèrent dans l'exécution de ces beaux travaux un zèle si efficace que jamais, peut-être, on ne vit d'aussi belles choses, si promptement produites. Il est vrai que la munificence toute royale de Charles X n'était pas coutumière de lésinerie dans l'appréciation des œuvres des arts, pas plus que de celles des sciences et des lettres.

Mais ce n'est pas, on le sait, par l'intérêt surtout qu'on gagne le cœur des artistes et qu'on stimule leur zèle. Ils sont bien plus sensibles encore à l'estime qu'on leur témoigne, aux égards dont on entoure la profession de l'art qu'ils exercent, et au goût dont on fait preuve dans le jugement de leurs productions. Or,

qui possédа mieux que Louis XVIII et Charles X ce secret aimable de créer autour d'eux de vives sympathies dans le monde des artistes et des gens de lettres? Qui, mieux que leur digne conseiller, les seconda dans ces expansions de généreuse courtoisie qui leur étaient si familières?

Aussi de cette noble et gracieuse manière de traiter les hommes voués aux arts et aux lettres qui distingua l'administration royale des Beaux-Arts sous la Restauration, était-il né une émulation et une bonne volonté qui, de toutes parts, pour ainsi dire, donnait essor au génie et faisait surgir de nouveaux talents.

De cette époque, en effet, datent et des réputations conquises et des œuvres accomplies qui, suivant toute apparence, furent l'heureux effet de ces puissants stimulants propres au pouvoir de ce temps-là. Non-seulement les hommes déjà haut placés dans l'opinion publique se sentirent animés d'une ardeur nouvelle et produisirent des chefs-d'œuvre nombreux, mais encore de jeunes renommées commencèrent à percer, qui ont grandi depuis jusqu'à la proportion de noms acquis à la postérité.

Contentons-nous de citer ici en preuve quelques noms, pris au hasard, parmi les uns et les autres. La justice du lecteur suppléera facilement à nos lacunes envers ceux qui mériteraient, à degré égal, de figurer dans cette légende, et que nous sommes obligés d'omettre.

Ainsi, parmi les gens de lettres :

Lamartine, *Victor Hugo*, *Ancelot*, *Alexandre Soumet*, *Charles Nodier*, *Alexandre Guiraud*, *Casimir Bonjour*, *Casimir Périer*, *Alfred de Vigny*, *Eugène*

Briffaut, *Émile Deschamps*, *Dupaty*, *Alexandre Duval*, *Andrieux*, *Violet d'Espagny*, *de Rougemont*, *Mazères*, *Empis*, *Planard*, *Dennebaron*, etc., etc., et presque toutes nos célébrités contemporaines.

Femmes : *Delphine Gay*, *Desbordes-Valmore*, *Amable Tastu*, la duchesse *de Duras*, *Swanton-Belloc*, *Sophie Pannier*, etc., etc.

Parmi les peintres (outre les dix grands artistes déjà nommés ci-dessus) :

H. Vernet, *Guérin*, *Taunay*, *Bidault*, *Paul Delaroche*, *Delacroix*, *Coignet*, *Scheffer*, *Wafflard*, *Couderc*, *Prud'hon*, *Drolling*, *Ducie*, *Watelet*, *Dagnan*, *Gudin*, *Garneray*, *Isabey* fils, comte *de Turpin-Crissé*, *Augustin*, *Aubry*, *Saint*, etc., etc.

Madame *Jaquotot*, madame *Hautebourt*, madame *de Mirbel*.

Parmi les artistes statuaires.

Bosio, *Bras*, *David*, *Cortot*, *Flatters*, *Pradier*, *Raggi*, *Râmey* père, *Ramey* fils, *Petitot*, *Stouf*, *Cartellier*, *Gatteau*, *Debay*, *Roman*, etc., etc.

Femmes : Mademoiselle *Félicie de Fauveau*.

Parmi les graveurs :

Forster, *Desnoyers*, *Barre*, *Richomme*, *Geoffroy*, *Galle*, *Tardieu*, *Simon*, etc., etc.

Parmi les compositeurs :

Rossini, *Cherubini*, *Lesueur*, *Meyerbeer*, *Catel*, *Berton*, *Boïeldieu*, *Spontini*, *Halévy*, *Auber*, *Baillet* le violoniste, etc., etc.

Parmi les artistes dramatiques :

La *Pasta*, la *Sontag*, la *Malibran*, *Rubini*, la *Taglioni*, la *Damoreau*, *Talma*, la *Duchesnois*, *Mars*, *Levasseur*, *Nourrit*.

Nous avons à parler, dans le même ordre d'idées, de la création, au Louvre, du Musée Dauphin (aujourd'hui Musée naval). C'est à la direction des Beaux-Arts que fut dû l'accomplissement de l'idée, aussi judicieuse qu'élevée, de la réunion, dans des salles spéciales, des plus belles pages de notre peinture marine, avec les plans en relief de nos ports principaux.

C'est aussi la même direction qui eut l'idée, et qui l'exécuta de la manière la plus heureuse, de la création d'un musée sur porcelaine à la manufacture royale de Sèvres.

Enfin, comme création-analogue ayant été aussi fort remarquée et approuvée par l'opinion, nous citerons l'institution des *Expositions publiques annuelles, au Louvre, des produits des manufactures royales.*

Toutes ces créations diverses font foi d'un esprit d'initiative et d'une hauteur d'intelligence, en même temps que d'une vigueur d'exécution qui font grand honneur à la mémoire de l'administration des Beaux-Arts de 1824 à 1830.

Gardons-nous bien d'omettre, dans ce glorieux bilan des souvenirs qui honorent la direction des Beaux-Arts sous la Restauration, deux mesures de haute portée pour le progrès de l'art musical en France, et qui demandèrent une grande force de volonté du bien dans leur auteur pour résister à l'antagonisme violent qu'elles rencontrèrent et pour en triompher ; nous voulons parler de l'appel de *Rossini*[1] et de *Meyerbeer* à la scène de l'Académie royale de musique. On sait aujourd'hui quels chefs-d'œuvre nous devons à ce concours,

[1] 1830 nous priva de trois compositions nouvelles de Rossini, devenu l'ami et le conseil de M. de la Rochefoucauld.

et quelles jouissances nouvelles en ont retirées les amis des arts scéniques : la mémoire s'en conservera longtemps.

Il est d'autres mesures encore qui, relatives à d'autres établissements régis par la même administration, participent de ce même esprit initiateur et dont les très-utiles effets se sont depuis perpétués dans ces établissements : mais nous nous dispenserons de les noter spécialement ici, parce qu'on les verra figurer dans l'énumération ci-dessus promise des faits principaux qui ont signalé le passage de M. le vicomte de la Rochefoucauld aux affaires des Beaux-Arts de la maison du roi.

Avant de terminer ce rapide exposé et de passer à la nomenclature en question, qui doit le clore, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler spécialement, en quelques mots, nous réservant d'y revenir plus tard, l'une des mesures officielles qui ont jeté le plus d'éclat, peut-être, sur l'administration de M. le vicomte de la Rochefoucauld, et dont l'objet n'ayant, depuis trente-sept ans que cette mesure fut proposée par lui, cessé d'occuper vivement l'opinion publique, a, récemment encore, été mis à l'ordre du jour avec une solennité tout analogue.

Nous voulons parler de la commission royale que fit instituer, en 1825, M. le vicomte de la Rochefoucauld, pour amener une révision législative de la loi en vigueur alors, sur *la propriété des œuvres de l'esprit et des arts*.

L'histoire des lettres a gardé trace de ce remarquable incident administratif. L'on sait quelle fut le personnel si merveilleusement choisi parmi les plus

hautes sommités de la législature, du barreau, des lettres et des arts, qui composa cette commission. L'on n'a pas oublié qu'elle consacra six mois entiers en de nombreuses séances quasi parlementaires à l'examen de la question, et que le volumineux recueil des procès-verbaux détaillés de ces mêmes séances, qualifié de « *travail admirable* » par un illustre pair de France, membre de l'Académie française, est devenu une sorte de manuel pour quiconque a voulu depuis approfondir et discuter, sous toutes ses faces, la grave question de la propriété littéraire et artistique; l'on sait enfin que le premier des projets de loi élaborés par la commission et qui fut sur le point d'être adopté, a servi de type a celui qu'une autre commission, non moins illustre, vient d'arrêter dernièrement pour servir de base à une proposition de loi gouvernementale, ce qui fait, pour ainsi dire, remonter à la commission de 1825 l'honneur de la mesure[1].

Mais ce que tous ne savent pas, comme le savaient si bien, eux, les membres de cette grande réunion, c'est tout ce que M. le vicomte de la Rochefoucauld, qui la présidait, y mit d'élévation, de tact, d'impartialité, et disons-le, de véritable talent dans la direction des débats. Encore bien longtemps après, et lorsque l'honorable chef du département des Beaux-Arts fut rentré dans la vie privée, plus d'un des membres de la commission s'empressa de saisir les occasions qui se présentaient de lui rendre publiquement hommage sur tous ces points.

En un mot cet acte est, nous le répétons, resté

[1] Un article spécial est consacré à cette question.

comme l'un de ceux qui s'attachent avec le plus d'honneur à la mémoire d'une grande administration.

Maintenant que nous avons payé tout particulièrement ce juste tribut à M. le vicomte de la Rochefoucauld, nous allons, sans plus de digressions, faire passer sous les yeux du lecteur l'analyse promise de tous les actes principaux de la direction des Beaux-Arts pendant qu'il a été à sa tête.

II

FAITS ET ACTES LES PLUS REMARQUABLES

DE L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS
A LA MAISON DU ROI, SOUS LA DIRECTION DE M. LE VICOMTE
DE LA ROCHEFOUCAULD

MUSÉES

1° Création du *musée Charles X* (devenu depuis le musée Égyptien).

2° Création du *musée Dauphin* (devenu musée de la Marine).

3° Achat de la *collection Durand* (vases étrusques).

4° Ouverture au musée du Louvre d'une salle de peinture sur porcelaine).

5° *Collection Jacotot* (portraits et médaillons sur porcelaine).

6° Institution des distributions de récompenses PAR LE ROI EN PERSONNE.

7° Modifications importantes dans l'institution du jury de l'exposition.

8° Commandes multipliées de tableaux aux grands peintres de l'époque et aux jeunes artistes donnant des espérances.

9° Encouragement à la peinture sur émail (en la personne de son plus habile artiste, *Duchesne*).

10° Encouragement à la gravure en médailles (en la personne de *H. Simon*).

11° Acquisitions considérables de tableaux et autres objets d'arts.

12° Institution d'un *directeur honoraire* des musées royaux, pris dans les sommités sociales (le duc de Luynes).

13° Ordre budgétaire établi.

MONNAIE DES MÉDAILLES.

14° Substitution du bronze au cuivre dans la fabrication.

15° Améliorations capitales dans la disposition de l'atelier de fabrication.

MANUFACTURES ROYALES

SÈVRES.

16° Les manufactures ramenées à de plus nobles errements de direction au point de vue de l'ordre, de l'économie et du progrès de l'art.

17° Lustre donné aux productions artistiques de la manufacture par des cadeaux royaux aux célébrités de l'époque (*Rossini*, *Lawrence*, *Guiraud*, *Ancelot*, *Soumet*, *Victor Hugo*, *Drosetti*, *Boïeldieu*, etc.).

18° Création du musée de la manufacture.

GOBELINS

SAVONNERIE.

19° Réunion des deux établissements, mesure aussi importante sous le rapport de l'art qu'au point de vue économique.

20° Progrès remarquables dans la fabrication.

21° Perfectionnement des teintures par les découvertes du directeur, M. Chevreul; perfectionnement qui a profité à toutes les manufactures françaises qui emploient la laine.

22° Perfectionnement dans le procédé de travail, qui est à la fois une facilité de plus et une fatigue de moins pour l'ouvrier.

23° Institution d'un cours public de teinture.

24° Récompenses honorifiques (croix de Saint-Michel) à M. Cassac, connu par ses modèles des plus beaux monuments d'Athènes, et peintre de la manufacture des Gobelins.

BEAUVAIS.

25° Rétablissement de la discipline administrative.

26° Apurement de la comptabilité (arriérée de douze années).

MOSAÏQUE.

27° Reconstitution de cette branche de production des arts.

MESURE COMMUNE AUX MANUFACTURES ROYALES.

28° Création d'une exposition annuelle publique, au Louvre, des produits des six manufactures.

THÉATRES ROYAUX

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

(*Opéra.*)

29° Régénération du régime musical; baissé du diapason; admission du chant italien; réforme de l'orchestre; appel de ROSSINI et de MEYERBEER; mise à la scène de *Sémiramis*, *Guillaume Tell*, *Robert le Diable*, etc.

30° Création d'un concours dramatique et musical, et primes aux auteurs et compositeurs.

31° Perfectionnement dans le régime de la peinture des décorations; appel de CICÉRI.

32° Réformes dans l'école de danse; inauguration de ballets nouveaux.

33° Suppression des loges gratuites et des entrées dans les coulisses.

34° Établissement d'une comptabilité régulière, et confection d'un *inventaire général* complet du matériel (le premier qui ait été dressé depuis longues années); création d'*un garde magasin responsable*.

35° Les anciens déficits annuels, considérables, presque annulés par l'effet de la direction nouvelle.

THÉATRE-ITALIEN.

36° Translation de *Louvois* à *Favart*.

37° Rossini appelé à la direction.

38° Traité d'échange de sujets avec la direction du théâtre royal de Naples, appel de RUBINI, DONZELLI, mademoiselle SONTAG, etc.

39° Déficit comblé et excédant de recettes obtenu.

THÉATRE-FRANÇAIS.

40° Création d'un nouveau comité où ont été appelés des membres de l'Académie française.

41° Création d'un commissariat royal; appel du baron TAYLOR à ce poste.

42° Accroissement rapide du répertoire.

43° Appel de sujets nouveaux pris parmi les célébrités du deuxième Théâtre-Français.

44° Institution d'un *directeur de la scène*.

45° Réforme de l'abus des *congés* aux principaux sujets.

46° Augmentation importante des recettes annuelles, par l'effet du nouveau régime introduit dans la direction.

ODÉON.

47° Réorganisation du mode de représentation; mélange des genres.

48° Création d'une direction intéressée, avec subvention royale.

49° Institution de nouvelles mesures de sûreté contre l'incendie.

50° Économie de quarante mille francs obtenue.

ÉCOLE ROYALE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

(*Conservatoire*)

51° Réorganisation de l'école.

52° Obligation imposée normalement aux élèves sortants, au profit des scènes lyriques de Paris.

53° Règlement nouveau pour les deux pensionnats (hommes et femmes).

54° Fondation des concerts du Conservatoire avec HABENECK et un peu malgré CHERUBINI. La célébrité de ces concerts est devenue européenne.

ÉCOLE DE MUSIQUE RELIGIEUSE.

55° Création de l'école et appel de CHORON à sa direction.

56° Création des deux pensionnats (hommes et femmes) de cette institution.

DIRECTION DES FÊTES ET CÉRÉMONIES.

57° Réorganisation radicale de ce service par la suppression du Garde-meuble de la couronne et la réunion de l'administration du mobilier avec celle des fêtes et cérémonies; économie considérable ainsi obtenue; retour à l'ordre et à la régularité dans le service par la suppression des abus que le temps avait enracinés.

58° Accomplissement et ordonnancement de la cérémonie des *Obsèques de Louis XVIII* et de celle du *Sacre de Charles X*, rendues plus brillantes que toutes celles qui ont précédé, et cependant moins coûteuses (économie de vingt pour cent sur les fonds alloués).

59° Le tableau du *Sacre de Charles X*, par le baron GÉRARD.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

§ 1. — *Récompenses et encouragements.*

60° Croix d'officier de la Légion d'honneur, décernée à GIRODET à son lit de mort.

61° Pension accordée à la veuve de DUPATY (le statuaire), le jour même de la mort de ce grand artiste.

62° Présent royal à BOIELDIEU, le lendemain de la première représentation de la *Dame blanche*, à laquelle avait assisté Charles X.

63° Croix d'honneur décernée spontanément à LAMARTINE et à VICTOR HUGO.

64° Pension à AUGUSTIN THIERRY, le grand historien (quoique écrivain de l'opposition, mais qui venait de perdre la vue et restait sans fortune).

65° Pensions à ANCELOT, VICTOR HUGO, MAZÈRES, SOUMET, Ch. NODIER, CASIMIR DELAVIGNE, etc.

66° Exécution en argent de la statue de Henri IV enfant par BOSIO.

67° Dons des collections des gravures de la géographie française à l'École de Rome.

68° Dons des collections des plâtres moulés aux écoles de dessin des grandes villes de France.

69° Commandes multipliées de tableaux aux artistes, disertement choisies et noblement payées.

70° Acquisition du magnifique ouvrage, l'HERBIER GÉNÉRAL DE L'AMATEUR, la collection la plus complète qui ait encore été formée, et qui est un véritable monument élevé à nos connaissances botaniques. Nombre de souverains étrangers en ambitionnaient la possession lorsque le roi Charles X en a doté la France, au prix modéré de vingt-cinq mille francs.

71° Souscription importante au MUSÉE GÉNÉRAL DES ANTIQUES, ouvrage connu et estimé de toute l'Europe.

72° Patronage royal accordé à la SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS, de Lille.

73° Subvention à l'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE, de la même ville, et aux mêmes établissements pour les villes de Toulouse, Nantes et Bordeaux.

74° Accroissement important donné dans le budget au fonds d'encouragement et de secours aux gens de lettres et aux artistes; pensions nombreuses distribuées en conséquence.

Ce fonds, transporté du ministère de l'intérieur à celui de la maison du roi, arrivait à peine à quarante mille francs. Au moment de la dissolution du département des Beaux-Arts, il était porté à près de cent quarante mille.

Au nombre des pensions accordées ainsi figurent celles de *Victor Hugo*, *Andrieux*, *Chérubini*, *Lesueur*, *Augustin Thierry*, *Rossini*, *Boïeldieu*, *A. Soumet*,

C. Nodier, *Casimir Delavigne*, *Nourrit*, *madame Desbordes-Valmore*, etc.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

§ 2. *Mesures et dispositions organiques.*

75° Création de l'inspection générale des beaux-arts.

76° Création d'une commission de comptabilité.

77° Création d'une commission des pensions.

78° Création d'un conseil supérieur de l'Académie royale de musique.

79° Règlement général pour l'indemnité des frais de voyage des fonctionnaires et employés; économie notable obtenue dans ces dépenses.

M. le vicomte de la Rochefoucauld groupait autour de lui toutes les célébrités, et l'on est forcé de reconnaître que, sous le rapport de la littérature et des arts, aucune époque ne fut aussi brillante; c'est à ce point qu'un journal qui était loin de partager les opinions de M. de la Rochefoucauld l'appelait *le Napoléon des arts.*

IV

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE EN 1826[1]

Sans remonter jusqu'aux âges anciens, où l'on trouverait trace de l'existence du principe et du fait de la perpétuité en faveur du droit des auteurs et artistes sur le produit de leurs œuvres, ce qui ne saurait faire aucun doute, c'est que, dans tout le cours des quatre siècles qui ont précédé la Révolution française de 1789, cette perpétuité de jouissance existait en droit et en fait, témoin les édits du Parlement de Paris, datant de l'année 1777, qui consacrent formellement cette doctrine.

Ce fut la Convention nationale qui, dans sa fièvre de bouleversement de tout l'ordre établi jusqu'à elle, vint,

[1] Par M. Jules Mareschal.

en 91 et 93, par la plus étrange des anomalies, tout en paraissant rendre hommage au droit des auteurs et des artistes, l'annuler, pour ainsi dire, en rendant viagère, à très court terme (dix ans), une propriété qui, jusque-là, avait été perpétuelle.

Depuis lors, la controverse avait été soutenue à plusieurs reprises dans l'intérêt des dépossédés, afin de faire réformer l'injuste législation de 1793, sans qu'il eût été obtenu du pouvoir d'autre amélioration que celle du décret impérial de 1810, qui avait porté à vingt ans le délai pendant lequel les héritiers d'un auteur ou d'un artiste jouiraient légalement du droit exclusif d'effectuer la publication de ses œuvres et d'en recueillir les avantages.

Bien qu'à diverses reprises des réclamations très-vives se fussent élevées, soit pour l'extension de ce délai, soit même pour le rétablissement de la perpétuité du droit, néanmoins, depuis le décret de 1810, aucune mesure n'avait été prise, ni administrativement ni législativement, jusqu'au règne de Charles X, pour donner satisfaction à ce vœu de réformation de la loi révolutionnaire de 1793.

Mais, au commencement de ce règne, en décembre 1825, M. le vicomte de La Rochefoucauld étant à la tête du département des Beaux-Arts (de la maison du roi), la sollicitude de ce haut administrateur, dont le zèle ardent pour toutes les bonnes et nobles choses était si connu, fut appelée sur ce sujet si grave de la restitution du droit littéraire et artistique dans toute sa légitime étendue.

M. de la Rochefoucauld, avec ce sens élevé qui le distinguait si éminemment, ne manqua pas d'aperce-

voir tout ce que l'accomplissement d'une semblable réforme avait non-seulement de juste en lui-même, mais encore d'heureux pour l'honneur du règne, et il se voua dès lors avec ardeur à l'exécution de cette grande mesure.

Fort de la pensée qu'un tel sujet rentrait essentiellement dans ses attributions; et sans se préoccuper, plus qu'il ne le devait, des oppositions qu'il rencontrait dans certaines sphères élevées, il n'hésita pas à prendre auprès du roi l'initiative d'une proposition.

Au premier mot, Charles X comprit l'excellence de la mesure, y donna sa plus complète approbation, et voulut que toute la solennité nécessaire fût donnée à l'examen de la question, afin que l'opinion publique vînt en concours à l'œuvre du pouvoir et la consacrât moralement.

En conséquence de ces idées, communes au prince et à son judicieux conseiller, M. de la Rochefoucauld fut autorisé à présenter au roi un projet de formation de Commission royale dont le personnel serait pris dans la magistrature, les Chambres législatives et les quatre académies, avec adjonction de représentants libres des lettres, de la librairie et du théâtre, le roi voulant que cette Commission fût présidée par le vicomte de la Rochefoucauld, comme chef du département des Beaux-Arts.

C'est ce qui fut immédiatement réalisé : Sur la présentation de ce haut fonctionnaire et par ordonnance royale du 5 novembre 1825, furent arrêtées et la formation de la Commission et la composition de son personnel. Voici quel il fut :

PRÉSIDENT

M. le vicomte de LA ROCHEFOUCAULD.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

Membres	Qualité
Le comte Portalis, Le vicomte Lainé, Le marquis de Lally-Tolendal,	Pairs de France.
Royer-Collard, Comte de Montron, Pardessus,	Députés.
Bellart, De Vatimesnil,	Conseillers d'État.
Villemain, De la Ville,	Maîtres des requêtes.
Dacier, Andrieux, Le baron Cuvier, Quatremère de Quincy, Picard, Le baron Fourrier, Alexandre Duval, Michaud, Auger, Roger, Perceval Grandmaison, Le baron Taylor, Raynouard,	Membres des quatre Académies.

Conformément aux ordres du roi, la réunion des auteurs et compositeurs dramatiques fut invitée par M. le vicomte de la Rochefoucauld à nommer ses représentants dans la Commission, et par suite furent élus MM. *Lemercier*, *Champein*, *Étienne* et *Moreau*.

Il en fut de même à l'égard de la Compagnie des libraires qui délégua MM. *Renouard* et *Firmin Didot*.

Ces six personnes devinrent donc, par adjonction,

également membres de la Commission *avec voix délibérative.*

Puis, dans sa première séance, qui eut lieu le 26 décembre 1825, la Commission résolut d'appeler, comme représentant des intérêts du théâtre, *Talma* (le grand tragédien de l'époque qui, jusqu'alors, n'avait pas été égalé; et qui, jusqu'ici, n'a pas été surpassé).

La Commission, dans cette même première séance, élut pour son secrétaire M. *Jules Mareschal*, sous-chef de division au département des Beaux-Arts, rédacteur en commun avec M. Charles Lenormant (alors sous-inspecteur dans la même administration et admis quelques années après à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), rédacteur, disons-nous, du volumineux rapport sur la question dont lecture avait été donnée à l'assemblée. M. Ch. Lenormant fut autorisé à assister aux séances pour seconder le secrétaire dans la rédaction des procès-verbaux.

Ainsi constituée, la Commission, après un examen réfléchi, entra résolûment dans la discussion pendant de nombreuses séances, presque parlementaires, tant l'intérêt de ses membres était puissamment excité, tant les hautes lumières et le talent oratoire de beaucoup d'entre eux jetaient d'animation et d'éclat sur cette discussion.

Il serait impossible de donner ici l'analyse et la physionomie de ces débats si remarquables, mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler le double caractère non moins digne de remarque que présenta la mise en œuvre de cette grande mesure.

En premier lieu, par ce qu'on vient de voir de la composition du personnel de la Commission, on peut

juger de l'esprit de haute libéralité qui présida au choix de ce personnel; manifestement faits sans acception d'opinion politique, sans préoccupation d'intérêt de parti, ces choix du souverain répondaient non-seulement à une idée aussi digne que loyale, mais encore à une appréciation parfaite des besoins d'un semblable examen; et ils réunissaient comme en un faisceau toutes les individualités les plus propres tant à traiter cette question importante qu'à faire autorité dans le public et dans les Chambres.

En second lieu, le rapport dont il a été parlé, tout en faisant connaître que le sentiment du pouvoir était pour une justice complète à rendre au droit des artistes et gens de lettres, c'est-à-dire pour la restauration du principe de propriété et d'hérédité, ne posait toutefois *à priori* aucune conclusion formelle qui pût gêner la liberté de la discussion. Il pesait les raisons pour et contre sans imposer aucune solution, et respectant d'une manière absolue l'indépendance de la Commission, la laissait en pleine jouissance du droit de se décider pour l'une ou l'autre thèse.

Cette alternative était formulée en vingt-deux questions raisonnées, soumises à la discussion, et qui étaient le corollaire de l'examen fait par le rapport de cette grande question sous toutes ses faces.

Il était impossible de pousser plus loin qu'il ne fut fait, dans cette grave circonstance, le respect du principe de la liberté de discussion, et il est vrai de dire que si l'honneur en revint à la volonté royale, le digne conseiller qui avait si bien su l'interpréter et la mettre en action, en eut, dans l'opinion publique, sa part de justice et de gratitude.

C'est ce dont font foi les procès-verbaux des séances de la Commission ; et bien des fois aussi, depuis cette époque, le même hommage a été rendu à M. le vicomte de la Rochefoucauld par des membres de cette mémorable assemblée dont les opinions politiques bien tranchées au regard de la sienne garantissaient l'entière sincérité.

Pour ce qui touche le compte rendu des séances, on peut se reporter au volumineux recueil des procès-verbaux (grand in-4° de quatre cents pages, imprimé en 1826 chez Pillet aîné), recueil qualifié « *d'œuvre admirable* » par l'un des plus illustres membres de la Chambre des pairs du gouvernement de Juillet, M. le comte Philippe de Ségur, de l'Académie française, rapporteur à cette Chambre en 1839, d'un projet de loi sur la propriété littéraire analogue au projet sorti des votes de la Commission de 1825.

Ce dernier projet ne fut point porté aux Chambres par des circonstances toutes particulières, mais la discussion à laquelle il a donné lieu devant la commission est restée comme une sorte de règle magistrale pour l'examen de cette grande question, et les corps délibérants qui ont eu à s'en occuper depuis n'ont pas manqué d'y puiser des enseignements qui leur ont merveilleusement aplani les voies.

La Commission, qui avait d'abord adopté provisoirement le principe de la perpétuité, s'en était ensuite éloignée, à raison de difficultés d'application qui lui avaient paru insolubles (opinion fort controversable cependant), et qui furent puisées dans un ordre d'idées plus rapproché des préoccupations libérales que de la nature même du principe de la propriété littéraire.

Elle avait en conséquence conclu à la jouissance limitée du droit de publication en faveur des héritiers; mais en portant cette jouissance à cinquante ans, après le décès de l'auteur et de sa veuve, l'ouvrage tombant après ce temps-là dans le domaine public, sans indemnité pour la famille.

Or la récente commission formée par décision impériale a, ensuite d'une discussion moins longue, mais fort lumineuse aussi, adopté le principe de perpétuité avec une modification importante, et qu'on pourrait dire fâcheuse si elle ne constatait pas, du moins, un grand progrès dans les idées d'indépendance de l'exagération libérale qui avait fini par dominer dans la Commission de 1825. Cette modification consiste à transformer, après trente ans de jouissance héréditaire, le droit exclusif de publication en une redevance proportionnelle sur le produit des réimpressions faites par le domaine public, alors saisi du libre droit de publication.

Si, comme tout porte à le croire, ce projet est prochainement converti en loi de l'État, il faudra, nous le répétons, s'en applaudir comme d'un progrès réel, mais sans perdre l'espoir d'arriver plus tard à la consécration légale de l'ancien principe de perpétuité absolue du droit de publication en la personne des héritiers.

En tout cas la justice voudra que tout en tenant compte au gouvernement actuel de cette grande amélioration législative, on n'oublie pas que l'impulsion première a été donnée par le gouvernement de Charles X, et pour combien le noble et excellent duc de Doudeauville a été dans cette impulsion.

III

EXTRAITS DE CORRESPONDANCES

DIVERSES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES[1]

PREMIÈRE LETTRE

« Ce 24 novembre 1825.

« Mademoiselle Cinti a l'honneur de présenter l'hommage de son respect à M. le vicomte de la Rochefoucauld; elle le remercie de la lettre obligeante qu'il a eu la bonté de lui adresser; elle prend la liberté de lui demander une audience, dans laquelle elle pourrait lui répondre sur ce qu'il désire savoir relativement à *Fernand Cortès;* elle le prie, derechef, d'avoir la bonté d'agréer l'assurance des

[1] J'aurais pu multiplier ces témoignages affectueux d'artistes et d'écrivains à l'égard d'un gouvernement qui mettait tous ses soins à les encourager et à les honorer. Mais ma réserve est loin d'être une preuve d'oubli, surtout pour ceux dont l'aimable sympathie m'a suivi dans ma retraite.

sentiments respectueux avec lesquels elle a l'honneur d'être

« Sa très-humble et très-obéissante servante,

« LAURE CINTI-MONTALANT. »

IIᵉ LETTRE

« Ce sera toujours pour moi un véritable plaisir, monsieur le vicomte, lorsque je pourrai vous être agréable; comptez donc entièrement sur mon dévouement, qui est fondé sur la reconnaissance.

« Je voudrais bien ne pas vous donner la peine de venir demain; si donc vous pouvez me recevoir à onze heures et demie, je m'y rendrai avec exactitude. Dans le cas contraire, je serai chez moi à midi, et je serai bien heureuse de vous y recevoir.

« Mille hommages empressés et respectueux, etc.

« L. D. CINTI[1]. »

IIIᵉ LETTRE

« Mardi, 17 août 1830.

« Monsieur le vicomte,

« Je me suis présentée chez vous hier, et je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer, ce qui me force à

[1] « Madame DAMOREAU ne perd jamais une occasion de me montrer sa reconnaissance pour les services que je lui ai rendus : c'est aidé d'elle, de LEVASSEUR, et avant tout de ROSSINI, que je parvins à relever l'Opéra, et à opérer cette grande révolution dans l'art musical.

« Je voulais demander à madame DAMOREAU ses soins pour l'intéressante et malheureuse madame de S...; elle s'y est prêtée et me l'a promis avec infiniment de grâce : elle a de l'esprit, et dans le monde les manières de la meilleure compagnie.

vous importuner en vous écrivant; mais je ne puis résister au désir de vous exprimer tous les regrets que j'éprouve en vous perdant [1], et l'éternelle reconnaissance que j'aurai pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi.

« Croyez, monsieur le vicomte, à tout mon dévouement et à la haute considération de

« L. Damoreau-Cinti. »

IVe LETTRE

« Berlin, ce 15 mai 1827.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser, et je la prie d'accepter l'expression de ma reconnaissance pour sa bonté, en s'adressant directement à moi en cette occasion, quoiqu'il n'y ait absolument aucun fondement sur lequel pût s'asseoir un doute par rapport à mon retour à Paris pour y remplir les engagements que j'ai eu l'honneur de contracter avec Votre Excellence. Au contraire, quand je reçus la lettre de monsieur le vicomte, j'étais sur le point de m'adresser à vous pour vous exprimer de nouveau le plaisir avec lequel j'anticipe mon séjour à Paris, et pour recommander aux bontés spéciales de Votre Excellence un article de mon contrat auquel je désirerais fort porter quelque changement.

« Ma santé, monsieur le vicomte, a tellement souf-

[1] Madame Damoreau fait ici allusion aux événements par suite desquels je quittais les affaires.

fert depuis que j'eus l'honneur de vous voir, que les médecins de Berlin m'ont ordonné une série de bains dans les environs du Rhin pour mon rétablissement; et ils m'assurent, d'après des certificats que j'aurai l'honneur de soumettre à Votre Excellence, que je ne saurais guère chanter au delà de deux fois la semaine, sans nuire gravement à ma santé. Or, je suis bien convaincue que la direction royale ne m'obligerait jamais à dépasser mes forces; mais, pour tranquilliser ma famille, et pour empêcher tout mésentendu dans l'avenir, je serais fort aise de devoir à votre intervention condescendante l'addition d'un article au contrat, portant que je ne serais tenue à chanter que deux fois la semaine. En demandant cette grâce à Votre Excellence, je me réfère sans inquiétude à la réputation que j'ai acquise partout pour la bonne volonté que je mets toujours à mes services de cantatrice, comme garantie que je ne ferais point un mauvais usage du petit droit que me donnera cet article additionnel, dont la demande m'est suggérée par le véritable état de ma santé.

« J'aime à croire que Votre Excellence voudra bien me faire tenir une réponse favorable à ma lettre, et je me souscris, en attendant,

« De Votre Excellence la très-reconnaissante et très-humble servante,

« Henriette Sontag. »

V[e] LETTRE

« 10 mars 1842.

« Monsieur le duc,

« Vos bontés pour moi ont toujours été trop constantes et trop empressées pour que je ne regarde comme un devoir de mettre sous vos yeux le programme de ma représentation de retraite[1].

« L'honneur de votre présence à cette soirée, monsieur le duc, serait pour moi une haute et douce faveur dont je serai vivement reconnaissante.

« Veuillez, je vous prie, agréer, monsieur le duc, etc.

« GEORGE. »

VI[e] LETTRE

« Monsieur le vicomte,

« Je ne puis vous dire combien je suis contrarié de n'être jamais chez moi lorsque vous voulez bien vous donner la peine d'y venir; mais de tristes occupations me retiennent auprès de ma nièce, toujours souffrante, et cela trouble le bonheur que j'éprouve du succès de notre Adrien; je dis notre Adrien, puisque vous avez la bonté de le faire hériter d'une portion de l'affection que vous aviez pour son père. Je ne puis vous dire combien votre suffrage éclairé le rend

[1] Cette représentation eut lieu le 14 mars, au *Théâtre-Italien*, avec le concours des artistes des théâtres de l'OPÉRA-COMIQUE, du PALAIS-ROYAL, de l'ODÉON (second Théâtre-Français), des VARIÉTÉS et de la PORTE-SAINT-MARTIN.

heureux; il voulait aller de suite vous remercier, mais toutes ses matinées sont prises par les corrections à faire à la gravure de sa partition, et plus tard il craindrait de ne pas avoir l'honneur de vous rencontrer.

« Veuillez donc, monsieur le vicomte, recevoir l'expression de sa reconnaissance et celle des sentiments bien dévoués de

« J. Boïeldieu.

« *P. S.* Puisque vous êtes si malheureux d'être mon débiteur, il faut bien vous dire que votre loge est de trente-cinq francs. »

VIIe LETTRE

« Monsieur le vicomte,

« Après avoir causé et même disputé infructueusement avec madame Pasta, je me suis rendu chez M. Rossini pour lui rendre compte de ma mission, et celui-ci doit aller, à ce qu'il m'a promis, chez vous pour vous en faire part.

« Madame Pasta se plaint d'injustices qu'elle a essuyées pour l'opéra *Sémiramis*, qu'on lui avait promis pour son bénéfice, et est entêtée à ne vouloir signer aucun engagement; elle répète toujours que des affaires de famille lui défendent de stipuler aucun contrat qu'au mois d'octobre. Enfin, elle n'ira pas à Londres... et cette dernière nouvelle est ce qui nous peut arriver de plus heureux pour le Théâtre-Italien : vous connaissez tous les inconvénients qu'aurait causés son départ. *Otello*, *Crocciato*, la pièce de cir-

constance de M. Rossini, rien ne pouvait se monter sans elle. Plus, elle ne voulait pas un congé d'un mois, mais un de deux mois. Cette dame a encore vingt mois d'engagement à faire ; ainsi, d'ici à son départ, l'administration peut se pourvoir de bonnes chanteuses, du moins elle en aura le temps. Je conçois que c'est très-désagréable de renoncer au beau talent de cette cantatrice, mais elle paraît avoir la tête montée au plus haut degré, et il faut, selon moi, laisser passer ce moment d'exaspération avant d'entrer avec elle en aucune sorte de négociations.

« Agréez, monsieur le vicomte, les sentiments de ma plus parfaite considération et obéissance,

« De monsieur le vicomte,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur

« Paër.

« *P. S.* Hier j'ai fait la commission en votre nom auprès de S. A. R. Madame à l'égard de Donzelli. »

VIIIe LETTRE

« 16 février 1827.

« Monsieur le vicomte,

« La bonté avec laquelle vous m'avez accueillie a été pour moi la consolation la plus douce au milieu des injustices que j'éprouve ; permettez-moi de vous en offrir tous mes remercîments ; veuillez croire aussi que mes plaintes n'ont rien d'exagéré et qu'elles ont une cause réelle.

« Je soumets ces plaintes et mes demandes à votre justice, monsieur le vicomte, et à cette protection que vous m'avez promise. Ma principale demande est mon admission au comité, rien ne s'y oppose; mesdemoiselles Raucourt et Contat étaient toutes deux du comité pour y servir des intérêts différents; j'ai aussi pour moi les règlements et tous les antécédents. Le comité doit être renouvelé tous les ans, et j'ai cédé la place, il y a deux ans, à mademoiselle Mars, qui, depuis, sans aucune raison, y est restée. Or, il est bien certain qu'elle ne peut défendre avec le même zèle les intérêts de la tragédie et ceux du genre auquel elle se livre.

« Je vous rappellerai aussi, monsieur le vicomte, la promesse que vous m'avez faite de faire monter de suite, après *les Guelfes et les Gibelins*, de M. Arnault, *Blanche d'Aquitaine*, tragédie de M. Bis.

« Voici en deux mots ma situation à la Comédie-Française : le comité est tout et le reste n'est rien; quand chaque auteur a choisi ses pièces, ses jours, ses rôles, si je suis nécessaire, ou s'il reste un jour de libre dans la semaine, on veut bien m'employer. Veuillez remarquer, en outre, monsieur le vicomte, que depuis bien longtemps il m'a été impossible de jouer aucun rôle nouveau, et qu'on m'a réduite à ne paraître que dans deux ou trois tragédies que je n'ai jamais cessé de jouer depuis mon entrée au théâtre. Que doit penser le public de cette inaction? Il ne peut l'attribuer qu'à ma négligence, puisqu'il ignore les intrigues dont je suis victime.

« Jugez, monsieur le vicomte, si ma position est

supportable; prononcez, j'attends avec confiance votre décision.

« J'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissante servante,

« J. Duchesnoy. »

IXe LETTRE

« Paris, ce 22 mai 1826.

« Monsieur le vicomte,

« La première répétition de la mise en scène du premier acte du *Siége de Corinthe*, qui a eu lieu ce matin, et qui a fini fort tard, m'a privé de l'honneur de vous trouver, monsieur le vicomte, au ministère, où je m'étais rendu pour remplir mon devoir et vous souhaiter un bon voyage.

« C'est bien désagréable pour moi que, dans le moment où j'aurais plus que jamais besoin de votre appui et de votre protection, monsieur le vicomte, vous vous éloigniez de Paris. J'espère cependant que vous aurez la bonté de donner les ordres les plus positifs afin que je n'aie pas à éprouver des entraves. Votre bienveillance pour moi me tranquillise sur ce point.

« Veuillez, monsieur le vicomte, agréer mes vœux, et recevez l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« G. Rossini. »

Xe LETTRE

« Paris, ce 10 février 1826.

« Monsieur le vicomte,

« Indépendamment de la perte que j'éprouve de douze à quatorze mille francs pour être resté à Paris jusqu'à la mise en scène d'*Olympie*, d'après vos désirs les plus exprimés, je me vois encore privé du poëme des *Athéniennes*, et probablement de celui de *Milton*.

« J'ose vous prier, monsieur le vicomte, de vouloir bien jeter les yeux sur les trois lettres ci-jointes, afin de connaître au juste l'étendue de tous les désagréments que j'éprouve, indépendamment de la colère de M. Soumet, qui m'avait aussi, avec le plus aimable empressement, offert des poëmes. Je ne demande, s'il m'est permis, que de me voir remplacer du moins les poëmes que je perds, et rien n'est plus facile à l'autorité qui préside à l'Académie royale de musique.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-respectueux serviteur,

« Spontini.

XIe LETTRE

« Paris, le 18 avril 1825.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai appris, avec un vif plaisir, que M. Boïeldieu a obtenu une pension de douze cents francs ; c'est à vous, à coup sûr, qu'il doit cette marque de déférence, relativement à son beau talent et à ses services.

« Permettez-moi, d'après cela, monsieur le vicomte, de joindre mes remercîments à ceux que M. Boïeldieu doit s'être empressé de vous faire, puisque j'ai eu le bonheur de m'être trouvé d'accord avec vous dans l'acte de justice et de bienveillance que vous venez d'exercer.

« Je suis avec respect,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« L. Chérubini. »

XIIe LETTRE

« Paris, 24 juillet 1826.

« Monsieur le vicomte,

« Plein de confiance dans la promesse que vous aviez bien voulu me donner que l'opéra de *Pygmalion* suivrait immédiatement *le Siége de Corinthe*, j'attendais la représentation de cet ouvrage, annoncée pour

les premiers jours de juillet, lorsque j'en appris l'ajournement.

« J'allais, monsieur le vicomte, vous supplier de m'accorder la faveur de profiter de ce délai pour monter *Pygmalion;* mais je sus que déjà vous aviez ordonné la remise d'*Arvire et Evelina* et celle de *Zirphile*.

« Déjà le premier de ces ouvrages a été donné, le second allait probablement le suivre; mais M. Catel, auteur de la musique de *Zirphile*, occupé par des affaires particulières, désire que l'on retarde la remise de cet ouvrage.

« C'est M. Catel lui-même, monsieur le vicomte, qui m'a engagé à vous présenter ces considérations, et à vous supplier de me permettre de prendre sa place.

« Déjà, par vos ordres, les décorations et les costumes de *Pygmalion* ont été arrêtés. Les frais en seront presque nuls, puisqu'il a été convenu que l'on se servirait d'une décoration de *Sapho*. L'on s'occupe maintenant de la copie de la musique; elle est presque terminée, une partie des chœurs est sue. MM. Ad. Nourrit et Dabadie savent presque entièrement leurs rôles; très-peu de temps suffirait donc pour monter ce petit ouvrage.

« Les jeunes compositeurs, monsieur le vicomte, n'ont d'espoir qu'en vous; ils se flattent qu'à des époques plus ou moins rapprochées vous ordonnerez la mise en scène de quelques-uns de leurs ouvrages. MM. Zimmermann, Chelard et Roll ont été aussi affligés que moi de l'ajournement du *Siége de Corinthe*, puisqu'il éloignait leurs espérances aussi bien que les miennes.

« Ma reconnaissance serait sans bornes, monsieur le vicomte, si vous daigniez prendre ma demande en considération. Plusieurs motifs me le font désirer bien vivement. Revenu depuis quatre ans de mes voyages comme pensionnaire du roi, je cherche en vain l'occasion de me faire entendre. Vos promesses bienveillantes m'en ont donné l'espoir, et je serai heureux de devoir mon début à votre haute protection, dont les jeunes artistes surtout ont besoin pour écarter les obstacles qu'ils rencontrent à chaque instant.

« Veuillez agréer, monsieur le vicomte, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« F. Halévy. »

« La demande de M. Halévy, mon élève, me paraissant fondée, j'ai l'honneur, monsieur le vicomte, de recommander ce jeune compositeur à votre bienveillance. Je m'adresse avec d'autant plus de confiance à votre bonté et à votre justice, que je me sens appuyé du suffrage que lui avait accordé le jury musical, en recevant son ouvrage à l'unanimité.

« Je suis avec respect,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« L. Cherubini. »

XIIIe LETTRE

« Ce 18 février 1827.

« Monsieur le vicomte,

« La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier venait de partir, lorsque j'en ai reçu une seconde de M. le comte de Forbin, par laquelle il m'apprenait que vous veniez d'ajouter à votre bonté pour moi un nouvel acte de générosité. Je n'essayerai pas, monsieur le vicomte, de vous remercier : ce n'est qu'en faisant de nouveaux efforts que je tâcherai de mériter l'intérêt bienveillant que vous daignez me porter.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« PAUL DELAROCHE. »

XIVe LETTRE

« Ce 23 septembre 1829.

« Monsieur le vicomte,

« Je désire depuis longtemps avoir l'honneur de vous voir pour vous dire combien je suis reconnaissant de tout l'intérêt que vous avez bien voulu me porter, lorsque j'ai présenté mon projet qui n'a pas trouvé grâce devant notre jury. Je viens solliciter cette faveur. J'ai besoin de vous remercier.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le vicomte, avec le plus profond respect,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Paul Delaroche. »

XVe LETTRE

« 7 janvier 1830.

« Madame Jaquotot est très-sensible à l'avertissement que veut bien lui donner monsieur le vicomte; elle se rendra au Louvre à l'heure indiquée.

Elle prie monsieur le vicomte d'agréer la nouvelle expression de sa haute considération. »

XVIe LETTRE

« 2 avril.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et la charmante boîte qu'elle m'annonçait. Vous savez, monsieur le vicomte, combien je dois être pénétré de cette nouvelle marque de la bonté du roi. Aussi sacrifierais-je de grand cœur ce que la boîte contenait au bonheur de la voir ornée du portrait de Sa Majesté! C'est par de nouveaux efforts que je chercherai toujours à justifier tant de bienveillance. Mais j'éprouverais en ce moment l'embarras d'exprimer ma reconnaissance, si je n'osais compter sur tout votre intérêt, monsieur le vicomte; je ne saurais espérer

un interprète plus attaché au roi et plus éclairé sur mes sentiments.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération et le plus entier dévouement,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« F. Gérard. »

XVII° LETTRE

« Ce 14 novembre.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites l'honneur de m'annoncer les intentions du roi relativement au portrait de madame la comtesse *du Cayla*.

« Je ne pouvais être que parfaitement tranquille sûr l'issue de cette affaire, mais je regarde la décision de Sa Majesté à cet égard comme très-honorable pour moi, et je dois reconnaître encore dans cette circonstance, monsieur le vicomte, l'effet de votre bienveillance particulière.

« Je vous supplie de croire que j'en sens tout le prix, et que je mettrai toujours mes soins à la conserver.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« F. Gérard. »

XVIIIe LETTRE

« Dimanche, 23 mai.

« Monsieur le vicomte de la Rochefoucauld m'a fait espérer qu'il voudrait bien venir visiter mes portefeuilles lundi 24 mai, entre midi et une heure, *rue Favart*, *n° 4*.

« Si ce jour et cette heure conviennent toujours à monsieur le vicomte, je suis entièrement à ses ordres : je le prie d'agréer, en attendant sa détermination pour ce jour ou tout autre, l'hommage de mon entier et très-respectueux dévouement.

« J. F. Champollion jeune. »

XIXe LETTRE

« Paris, 4 juillet 1826.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai achevé la partie du travail sur l'*Histoire du sacre*, que vous aviez daigné m'attribuer spécialement, et si j'ai tardé longtemps à la déposer dans vos mains, c'est que les écueils innombrables de cette entreprise m'ont ramené souvent à son commencement. Ce que j'ose espérer, c'est que si des bienséances tellement multipliées, des convenances tellement délicates, que je n'ai pu toutes les prévoir, donnent lieu de désirer encore quelques modifications dans la contexture de mon discours, il sera du moins facile d'y introduire

toutes celles dont vous sentirez la nécessité. C'est surtout, monsieur le vicomte, sous ce rapport des convenances les plus respectables, les plus importantes à ménager que j'ai besoin d'être jugé, et il n'y a que vous qui ayez la mesure de cette appréciation difficile. Sous le rapport littéraire, cette introduction écrite à mi-marge pourra recevoir facilement tous les amendements des personnes à qui vous estimerez nécessaire de la soumettre, et j'y accommoderai mes corrections avec la plus stricte exactitude. Ces retouches n'exigeront pas que le manuscrit rentre dans mes mains plus d'un jour.

« Je vous supplie, monsieur le vicomte, de vouloir bien entendre mon discours, et l'entendre vous seul, car ma timidité, que votre bonté rassure, s'effraye d'une lecture d'apparat, et vous devra encore une reconnaissance nouvelle si vous daignez lui en épargner l'épreuve. J'abuserai peu de vos moments. Quarante minutes suffisent à cette lecture, et le manuscrit laissé entre vos mains pourra attendre longtemps des loisirs opportuns pour recevoir vos corrections, le livre entier n'étant pas près d'être imprimé, et l'introduction, surtout, ne devant s'imprimer qu'après tout le reste, par une raison toute simple : la description technique des faits est à jamais invariable dans son plan, et le moindre événement peut nécessiter dans leur exposition morale des changements ou des augmentations considérables.

« Permettez-moi d'ajouter encore une prière à cette prière. L'état de ma santé, minée surtout cette année par des fatigues auxquelles il me devient de plus en plus difficile de suffire, exige impérieusement que je

voyage, et j'attends pour partir que vous ayez la bonté de m'écouter.

« Je suis avec respect,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le chevalier CHARLES NODIER,

« Bibliothécaire du roi à l'Arsenal. »

XXe LETTRE

« Lundi matin.

« Monsieur le duc,

« Madame Récamier a eu ce matin la visite de M. Blandin. Le voile s'est abaissé, *elle a vu*. Le succès est complet, presque sans souffrance. Elle est rentrée dans ses ténèbres, mais pour en sortir dans quelques jours.

« Madame Récamier, qui sait la vive part que vous prendrez à cet heureux événement, m'a envoyé dire, tout de suite, de vous l'écrire, afin que vous en fussiez aussitôt instruit. Je fais avec bonheur sa commission.

« Mes plus empressés et plus dévoués compliments.

« BALLANCHE. »

XXIe LETTRE

« 23 juin 1844.

« Monsieur le duc,

« Je m'empresse de vous faire passer le volume si

intéressant que vous avez eu l'extrême bonté de confier à madame Récamier.

« Elle ne m'a point chargé de vous transmettre ses impressions, que je ne connais point. Je sais qu'elle préfère vous les transmettre directement, ou plutôt vous les exprimer elle-même, la première fois que vous vous verrez.

« Je crains, monsieur le duc, de ne point vous avoir assez dit combien j'ai été touché du portrait que vous avez daigné faire de moi. Je n'y avais, il faut bien le dire, d'autre droit que celui de votre bienveillance, et j'en suis d'autant plus reconnaissant. Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer de nouveau tous mes sentiments les plus justement dévoués.

« Agréez, je vous prie, monsieur le duc, l'hommage de mes obéissances sans bornes.

« BALLANCHE. »

XXIIe LETTRE

« Dimanche, 11 février 1827.

« Monsieur le vicomte,

« Comme l'on avait oublié samedi au répertoire l'anniversaire du 13 février, je l'ai fait recommencer aujourd'hui dimanche, et j'ai prévenu l'assemblée que vous m'aviez donné l'ordre de ne pas faire jouer une première représentation, *Louis XI*, ni le 13 ni le 14, parce que Mgr le duc de Berry était mort dans la nuit du 13 au 14 février.

« On donnera la première représentation de *Louis XI*,

drame en cinq actes, de M. Mely Sçannin, jeudi prochain.

« Je suis avec respect,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« TAYLOR,

« Commissaire du roi. »

XXIIIe LETTRE

« Paris, 2 mars 1827.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur de vous adresser une épreuve de l'*Oratorio de Moïse*, que j'ai fait tirer au nombre de dix exemplaires, destinés aux chefs des différentes parties, et sur lesquels chacun d'eux pourra indiquer les additions ou les suppressions qu'il jugera nécessaires à l'exactitude de ce vaste tableau.

« Veuillez, monsieur le vicomte, me faire part des observations que cette lecture pourrait vous fournir; nous serons à temps d'en faire notre profit avant l'impression définitive de l'ouvrage.

« Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute et respectueuse considération,

« JOUY. »

XXIVe LETTRE

« Paris, 27 juillet 1829.

« M'avez-vous donc tout à fait oubliée, monsieur le vicomte? Je n'entends plus parler de vous ni de votre

aimable secrétaire; je m'en désole, parce que je vous aime sincèrement tous les deux. Si j'avais eu le bonheur de vous voir, vous auriez déjà mon joli petit ouvrage. Venez donc le plus tôt possible, j'ai quelque chose de fort gentil à vous dire : vous me trouverez toujours de quatre à six.

« D. comtesse DE GENLIS. »

XXVᵉ LETTRE

« Ce dimanche, 28 juillet 1829.

« Monsieur le vicomte,

« D'après l'intérêt extrême que vous avez paru prendre à *Pharamond* hier au soir, je m'en suis occupé de nouveau, et M. Berton pense qu'il suffira de cinq ou six répétitions. Je vous prie de donner l'ordre à M. Duplanty de nous convoquer pour mercredi prochain; s'il est décidé dans cette réunion que la remise de *Pharamond* ne peut pas avoir lieu, ce sera du moins avec le consentement des auteurs, et personne ne sera en droit de se croire blessé. Quant à moi, monsieur le vicomte, je ne veux et ne voudrai toujours que ce qui vous sera le plus agréable.

« Agréez, je vous prie, l'expression de mon respecteux attachement.

« A. SOUMET. »

XXVIᵉ LETTRE

« Ce 7 février.

« Je ne sais rien que vous ne sachiez, j'attends avec le public. Suivez, en écrivant, vos bonnes inspira-

ions; la prévoyance n'est pas hors de saison, mais elle a bien peu de prise.

« Bonjour, monsieur le vicomte, je suis tout à vous,

« ROYER-COLLARD. »

XXVIIe LETTRE

« Ce jeudi, 25.

« Soignez-vous, mon cher vicomte, et guérissez-vous, car il faut être sur pied la semaine prochaine. J'irai vous voir tantôt, sans faute, vers quatre heures.

« ROYER-COLLARD. »

XXVIIIe LETTRE

« Paris, ce 11 novembre 1825.

« Je m'empresse de remercier monsieur le vicomte de la Rochefoucauld du billet de loge qu'il a eu l'aimable attention de m'envoyer hier; je suis bien sensible à ce souvenir de sa part; j'en ai profité avec ma famille.

« Je le prie de vouloir bien donner place dans sa bibliothèque au petit volume que je joins ici. Je ne puis pas le placer en des mains plus bienveillantes pour l'auteur, qui a l'honneur d'être

« Son tout dévoué collègue,

« DUPIN aîné. »

XXIXe LETTRE

« Jeudi, 4 décembre.

« Je suis confus, monsieur le vicomte, de l'indiscrétion dont madame Récamier me donne toute l'apparence, je vous conjure de croire que je n'ai pas eu l'idée un seul moment de vous importuner pour pareille chose; d'ailleurs, en toute occasion où je réclamerai votre bienveillance, je m'adresserai directement à vous. Madame de Barante est fort sensible à une obligeance si aimable, et elle en profitera surtout pour avoir l'occasion de vous en remercier.

« Je vous prie, monsieur le vicomte, d'agréer l'assurance de mes sentiments très-distingués,

« Barante. »

XXXe LETTRE

« Paris, 21 mars 1830.

« Monsieur le vicomte,

« Je suis on ne plus reconnaissant de l'intérêt que vous voulez bien prendre à l'œuvre de ma pauvre fille; mais le temps manque, même à votre bonne volonté. Il est impossible que *Fausto* soit su avant le 1er avril; il faut donc y renoncer pour le moment, en vous conjurant de nous conserver votre bienveillance pour un autre moment.

« Je n'ai eu qu'à me louer de M. Grullet et de l'orchestre qu'il dirige.

« Je suis avec respect,

« Monsieur le vicomte,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Bertin l'aîné. »

XXXIe LETTRE

« Ce 13 novembre.

« Je viens faire tous mes efforts pour M. B... homme de mérite et digne de votre vif intérêt; je n'ai pu vaincre sa persistance philosophique. Malheureusement M. B..., présent à Paris, avait consenti lui-même depuis deux jours à reprendre son poste à Bourbon-Vendée. Au reste, monsieur le vicomte, croyez bien qu'il suffit de votre recommandation pour qu'en toute circonstance je serve M. B... ou toute autre personne. Aucune dissidence ne peut altérer mes profonds sentiments d'attachement pour vous. Qui mieux que moi a connu dans maintes occasions la générosité de vos opinions, et vos conseils sages et vraiment libéraux? Tout le monde n'a-t-il pas su votre conduite si délicate à l'égard de M. Thierry, et tant d'autres actes semblables? Vous dites qu'une des fautes du dernier gouvernement a été de me persécuter; c'en était une bien légère, comparée à d'autres qui l'ont perdu. Je n'ai pas lu l'écrit dont vous me parlez; je regretterais vivement qu'il eût la conséquence que vous supposez, et je ne le crois pas très-arrêté dans mon opinion, et

dans la situation que j'ai prise, je respecte toute opinion honorable. Mais je pense que les grands propriétaires et les amis de l'ordre ont un intérêt contre toute tendance d'anarchie et de guerre civile. Notre pauvre pays n'a-t-il pas assez souffert, et n'a-t-il pas besoin de paix et de stabilité? Votre lettre ne me dit pas, monsieur le vicomte, si vous reviendrez à Paris cet hiver. Veuillez m'en prévenir, pour me laisser le plaisir d'aller vous voir, et veuillez croire que le dissentiment le plus marqué ne peut affaiblir une ancienne conviction d'estime loyale et d'attachement.

« A. Villemain. »

XXXII° LETTRE

« Paris, le 9 mars 1831.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; c'est moi, monsieur le vicomte, qui me rappellerai toujours avec reconnaissance la bienveillance dont vous m'avez honoré. J'ai pris note des recommandations que vous m'adressez pour M. G... et pour M. D.... Croyez bien, monsieur le vicomte, que je serai toujours heureux de pouvoir vous donner des preuves de reconnaissance et de dévouement.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le vicomte, avec le plus profond respect,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« L. Véron. »

XXXIII[e] LETTRE

« Si mon infâme paresse, ou, pour mieux dire, ma maussaderie et ma mauvaise humeur, ne vous ont pas corrigé de la folie d'être mon ami; si les injures des petits journaux, l'indignation du parti *Quotidienne* et les grossièretés de la classe *Bousingot* contre le criminel auteur de *Lélia* ne soulèvent pas votre âme d'horreur contre moi; si les plaintes que vous avez pu entendre soupirer contre moi en Italie, et les paternelles malédictions qu'on ne m'épargne pas à Aulnay, n'ont point diminué la confiance que vous aviez dans ma loyauté, venez me voir, mon cher vicomte, et tâchez de venir à l'heure où l'on peut me trouver. Pour moi, je serais fort embarrassée de vous le dire; mais si vous n'êtes pas changé, si vous êtes toujours le meilleur des hommes, vous ne vous rebuterez pas de mon *introuvabilité*, et vous parviendrez, non pas, peut-être, sans quelque peine, à me procurer le plaisir de vous donner une bonne poignée de main. Je vous envoie *Lélia*, le *livre abominable*, dont le scandale assure le succès, quoique, sur mon honneur, je n'y voie pas une ligne que je ne puisse avouer devant Dieu. Je vous envoie aussi *Indiana* et *Valentine*, d'une nouvelle édition. Venez, pour que je vous conte beaucoup de choses, et pour que vous me pardonniez mon silence.

« Votre amie,

« George[1]. »

[1] Madame Dudevant.

XXXIVe LETTRE

« Non, certes, jamais je n'abjurerai l'amitié que je vous ai vouée, mon cher vicomte. Où avez-vous pris que je pouvais vous oublier? Vous savez que je suis la personne la moins *écrivante* de lettres qu'il y ait sur la terre; et plus je vais, plus j'ai horreur des plumes et de l'encre. Mais qu'est-ce que cela prouve? Me vient-il jamais dans l'idée que vous m'oubliez, et une vieille affection comme la nôtre a-t-elle besoin de protestations? Je ne mérite pas tous vos reproches, mais je vous remercie de me les adresser, car je conviens que s'il n'est pas nécessaire de se renouveler l'assurance d'une affection indissoluble, il est du moins fort doux d'en recevoir le témoignage. Recevez donc de moi celui d'une amitié que rien ne pourra changer, car elle est fondée sur la connaissance du meilleur cœur et du plus généreux caractère qu'il soit possible de rencontrer. Voilà *tout ce que j'ai à vous dire* aujourd'hui. Tâchez de vous en contenter, car je suis horriblement souffrante : j'ai la fièvre et je vais me coucher. Il y a deux mois que je suis sur le grabat, forcée de travailler malgré cela, et donnant au diable l'*art divin d'exprimer la pensée par des mots*. Je ne veux pourtant pas m'ensevelir dans mon oreiller sans vous dire que votre lettre m'est bien chère, et que je vous remercie de me l'avoir écrite. Vos enfants sont beaux comme des anges, n'est-ce pas? Vous êtes heureux, et moi aussi; les miens sont à croquer, aussi les *croqué-je* du matin au soir. Ils travaillent bien et sont disciplinés à faire plaisir.

« Que ma paresse ne vous décourage pas de m'écrire quand je m'endors. Donnez-moi de temps en temps des coups de poing. Ils seront toujours bien venus.

« Tout à vous, de cœur,

« GEORGE[1]. »

XXXVe LETTRE

« Voulez-vous, monsieur le duc, venir entendre *Judith*, lundi soir, chez moi.

« Cette réunion, grave et mystérieuse, convient à la fois à votre deuil et à votre bonheur.

« Mille affections sincères,

« D. GAY-GIRARDIN. »

XXXVIe LETTRE

« Septembre 1843.

« Je reconnais, monsieur le duc, votre noble parole et votre noble cœur. Vous vous souvenez des affligés. Je remercie du fond d'une âme brisée.

« VICTOR HUGO. »

XXXVIIe LETTRE

« Monsieur le duc,

« La lettre vaut cent souscriptions à mes œuvres si imparfaites.

[1] On trouvera, après 1830, dans le récit de ma détention à Sainte-Pélagie, d'autres lettres de madame George Sand et un article spécial sur ce grand écrivain qu'il est très-difficile d'égaler et impossible de surpasser.

« Je la garde comme un monument d'estime, et mes respectueux souvenirs ne la laisseront jamais sans reconnaissance.

« *Principibus placuisse bene.*

« Lamartine. »

IN DU HUITIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME



FIN DE LA TABLE

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH 1

